REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXI

VIIe SÉRIE — TOME I

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXI

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE ROMANES

PREMIÈRE PARTIE. — APERÇU GÉNÉRAL

I

LES VIEILLES MÉTHODES

« Si les romanistes désapprouvent l'explication contenue dans le présent article, nous saisissons le lecteur non-romaniste de l'affaire en litige » (*Faillite*, 49). Comme il s'agit dans l'espèce de savoir si les verbes français *frire* et *rir* ont pu se confondre formellement et se porter ainsi préjudice dans leur vie sémantique et morphologique, il ressort de cette citation que l'auteur ne fait pas grand fond sur le bon sens et la perspicacité des romanistes.

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Abb. ou *Abeille* = J. Gilliéron, *Généalogie des mots qui désignent l'Abeille d'après l'Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1918. — *Aire "clavellus"* = J. Gilliéron, *L'aire "clavellus" d'après l'Atlas linguistique de la France*, Neuveville, Suisse, 1912. — *AL.* ou *A. ling.* = J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1902, suiv. — *Arch. glott.* = *Archivio glottologico Italiano*, Turin, depuis 1873. — Bertoni, *Dial.* = *Italia dialettale*, Milano, Hœpli, 1916. — *B. Hisp.* = *Bulletin hispanique*, Bordeaux, Paris. — Blo. ou Bloch, *Atl.* = Oscar Bloch, *Atlas linguistique des Vosges méridionales*, Paris, Champion, 1917. — Blo. ou Bloch, *Vo.* = du même, *Les parlers des Vosges méridionales*, 1917. — Bourciez, *Elém.* = *Eléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 1910. — Bruneau, *Lim.* = C. Bruneau, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, Champion, 1913. — Bruneau, *Pho.* = du même *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, 1913. — *BDC* = *Butlleti de Dialectologia catalana*, Barcelona. — *BSL* ou *B.S.L.* = *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Champion, Paris. — *Cantar* v. Pidal. — *Et. anal. l.* = G. Millardet, *Etudes de dialectologie landaise*, Toulouse, Privat, 1910. — *Et. g. ling.* = J. Gilliéron et Mario Roques, *Etudes de géographie linguistique*, Paris, Champion, 1912. — *Faillite* = J. Gilliéron, *La Faillite de l'étymologie phonétique*, Neuveville, Cie de Berne, Suisse, 1919. — Grammont, *Diss.* = *La Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes*, Dijon, 1895. — Grammont, *Traité prat.* ou *Pron. fr.* = M. Grammont, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave, 2e éd. [1921]. — Meillet, *Ling.* = *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921. — Meyer-Lübke, *Gr. l. rom.* = *Grammaire des langues romanes*, trad. fr. 4 vol., Paris, 1890-1906. — Meyer-Lübke, *REW* ou *Rom. et. Wört.* = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1911-1920. — *MSL* ou *M.S.L. de* = *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, Paris 1868, suiv. — Navarro, *Pron. esp.* = T. Navarro Tomàs, *Manual de Pronunciación española*, Madrid, 1918. — *Path.* = J. Gilliéron, *Pathologie et Thérapeutique verbales*, Paris, Champion,

487631

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Inaptes à porter un jugement sain sur des questions qui sont cependant essentiellement de leur ressort, incapables par ailleurs d'éprouver quelque étonnement scientifique devant les faits obscurs du langage (*Faillite*, 89), habitués à étudier ces faits avec une extrême légèreté (*Abeille*, 33) et à donner, en face de certains problèmes, le fâcheux « exemple du grand déploiement et de la vanité de leurs efforts critiques » (*ib.*, 115), condamnés d'avance à se fourvoyer s'ils s'aventurent dans l'*Atlas linguistique de la France* et s'ils se hasardent à en interpréter les données, accusés enfin, ce qui est plus grave, d'arranger les faits à leur guise ou du moins de ne savoir trouver de « lois » et de « la régularité phonétique » que « dans les matériaux recueillis par eux-mêmes » (*ib.*, 11), les linguistes « non-géographes », les « doctes romanistes » (*Faillite*, 132), sont représentés comme des travailleurs à la fois candides et peu scrupuleux, esclaves de la routine, et dont tout l'horizon serait borné par quelques piles de manuels et de dictionnaires.

Ainsi malmenés par les « romanistes géographes », les romanistes tout court sont à peine mieux traités par l'école linguistique française qui se réclame de Ferdinand de Saussure.

Depuis de longues années, et déjà bien avant la guerre, M. Maurice Grammont non seulement déploie sa verve

I, II, 1915, III et IV, 1921 [ces deux derniers n'ont pu être utilisés que sur épreuves]. — *Pet. atl.* = Millardet, *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*, Toulouse, Privat, 1910. — Pidal, *Cantar* ou *Cid* = R. Menéndez Pidal, *Cantar de Mio Cid, Texto, gramática y vocabulario*, 3 vol., Madrid, 1908-1911. — *R. dial. rom.* = *Revue internationale de dialectologie romane*, Bruxelles. — *Rec. a. l.* = Millardet, *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, Paris, Champion, 1910. — RLR ou *R. L. R.* ou *R. l. r.* = *Revue des Langues Romanes*, Montpellier. — *Rev. phil. fr.* = *Revue de philologie française et de littérature*, Paris, Champion. — *Rom.* = *Romania*. — de Saussure, *Ling. gén.* = F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne, Paris, Payot, 1916. — Staaf, *Sa.* = Erik Staaf, *Etude sur l'ancien dialecte léonais d'après des chartes du XIIIe siècle*, Uppsala, Almqvist, Wiksell, 1907. — Terracher, *Aires* = *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois* (1800-1909), Paris, Champion, 1914 : *Appendices*, *ib.*, 1912. — Terracher, *Atlas* = du même *Aires morphologiques*, etc.: *Atlas*, *ib.*, 1914. — *Thérap. v. Path.* — Thomas, *Ess.* = A. Thomas, *Essais de philologie française*, Paris, Bouillon, 1897. — Thomas, *N. Ess.* = du même, *Nouveaux essais*, *ib.*, 1905. — *Zeit. f. r. Phil.* = *Zeitschrift für romanische Philologie*, Halle, 1877 suiv.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

amusante contre « les jeunes romanistules », « frais émoulus du séminaire » (*R. l. r.*, LIV, 101) dont tout le mérite consiste à savoir découper en petites tranches, pour les mettre en note au bas de leurs éditions, les compilations indigestes de leurs maîtres d'Outre-Rhin, mais il s'en prend encore à certains « philologues » de chez nous, qui « vivent claquemurés dans leur petit domaine, assez semblables à des prisonniers enfermés dans une maison dont on aurait bouché toutes les fenêtres, ne pouvant recevoir de lumière que d'en haut » (*ibid.*, LV, 107). Il n'épargne point non plus ceux « qui construisent leur petite géographie linguistique avec les œillères d'un cheval de noria », ni d'autres enfin, gens à courte vue, étudiant les langues romanes sans aucune idée générale, sans aucun fil conducteur, et mettant toute leur application et toute leur gloire à classer les faits du langage « d'après le principe qui consiste à vider des tiroirs pour remplir des casiers » (*ib.*, 120).

« Les romanistes, écrit de son côté M. A. Meillet (*B. S. L.*, XXI, 230), imitent trop souvent la grammaire comparée des langues indo-européennes par ses mauvais côtés. En matière d'indo-européen, on est obligé de juxtaposer des études sur toutes les langues du groupe, parce que c'est le seul moyen qu'on ait de restituer en quelque mesure la langue initiale... Les romanistes, qui ont toutes sortes de données pour poser le roman commun, se sont exercés à mettre sous une même couverture des renseignements se rapportant à des développements distincts. »

Ainsi donc, les romanistes ont réussi la gageure de morceler à la fois l'étude des langues néo-latines et de confondre ces langues pêle-mêle au mépris de la logique et de l'histoire. Voilà en vérité de bien piètres ouvriers !

Il faut avouer qu'une partie de ces critiques est fondée, et l'on verra au cours de cet ouvrage dans quelle mesure. Les procédés surannés du romanisme s'étalent encore en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maint chapitre de certain *Grundriss*; et même hélas ! plus d'un ouvrage paru ailleurs qu'à l'étranger jusque dans ces toutes dernières années n'est pas exempt des défauts signalés ci-dessus.

Mais, n'en déplaise aux censeurs, l'œuvre du romanisme reste malgré tout considérable. Et même l'on peut affirmer sans exagération que la science du langage est redevable aux romanistes d'une bonne partie des progrès qu'elle a réalisés depuis un demi-siècle.

Dans aucun des autres domaines linguistiques, la somme des vérités établies d'une manière scientifique n'est peut-être aussi importante que dans le domaine roman. L'inventaire de ces acquisitions est dressé dans des ouvrages de valeur. Les *Éléments de linguistique romane* de M. Bourciez (Paris, Klincksieck, 1910), où l'auteur a distingué fort heureusement une « phase romane primitive » des développements postérieurs propres à chaque idiome, échappent par cela même au reproche de M. Meillet, tout en ne justifiant qu'en apparence et d'une manière tout extérieure celui de M. Grammont. Ce manuel clair, d'une concision bien française, tout plein de faits précis, historiquement contrôlés sur une étendue d'une vingtaine de siècles, interprétés avec une sûreté rarement en défaut, soutient la comparaison avec n'importe quel manuel similaire consacré à d'autres langues ou familles de langues connues. Et, d'autre part, l'on peut dire que le *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de ce grand savant qu'est M. Meyer-Lübke (Heidelberg, Winter, 1911-1920) offre une liste imposante d'étymologies vraiment définitives, et dont on ne trouverait pas l'équivalent numérique dans les dictionnaires étymologiques les plus sérieux, consacrés aux langues les plus classiques et les mieux étudiées, le dictionnaire de Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Heidelberg et Paris, 1907 suiv., celui de Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1910, et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

celui de Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Strasbourg, 1881 puis 1884, etc.

Ces résultats, que nul ne peut nier sans parti-pris, ont pu être obtenus grâce aux circonstances historiques qui nous ont conservé de nombreux monuments du latin, la langue mère. Mais ils sont dus surtout à l'excellence de la méthode qu'ont appliquée dès le début Diez et les fondateurs de la linguistique néo-latine, ses successeurs.

Diez, puis Gaston Paris, Paul Meyer, Ascoli, d'autres encore parmi les initiateurs, n'ont fait que transporter dans l'étude des langues romanes les procédés de recherche auxquels la grammaire comparée des langues indo-européennes doit ses belles découvertes.

Cette méthode, qui est bien connue, et dont les principes ont été magistralement exposés par M. A. Meillet dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, 1903, puis 1908, etc.), a consisté, lorsqu'elle a été appliquée aux idiomes issus du latin, à établir les concordances phonétiques, morphologiques et syntaxiques de ces idiomes et à expliquer ces concordances en restituant la forme commune primitive.

Le sarde *eo*, le roumain *eŭ*, sicil., prov., port. *eu*, l'ital. *io*, franç. dialectal de l'ouest *i*, l'esp. *yo*, béarn. *yu*, le cat. prov. *jo*, fr. *jou*, *je*, etc. nous obligent à remonter, si nous voulons expliquer ces formes si diverses, non point au latin classique *ego* mais à une forme plébéienne *eo*, dans laquelle, suivant les époques et les lieux, un accent secondaire a affecté tantôt l'*e* tantôt l'*o* (*ẹo*, *ẹ́o*), comme il est arrivé vers les mêmes temps pour d'autres pronoms, *illi* par exemple : cf. vfr. *il* et *li*.

Ce qui caractérise cette forme vulgaire, c'est l'absence du *g* : le cas de *eo*, comparable au cas sans doute parallèle de béotien ἰώ(ν) en regard de gr. ἐγώ(ν), s'explique vraisemblablement par l'influence de la proclise, soit à la suite d'une réduction brusque ayant abouti à cette « forme abré-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gée » (cf. esp. *Usted* < *vuestra merced*), soit en vertu d'un affaiblissement progressif de la consonne intervocalique particulièrement faible dans un mot accessoire sujet à l'usure, et avec des étapes intermédiaires présentant un *g* spirant, peut-être palatal mais plus vraisemblablement vélaire.

Quoi qu'il faille penser du procès exact de cette transformation phonétique, la forme *eo*, restituée par la paléontologie comparative, a été historiquement identifiée dans des manuscrits dont certains remontent au VIe siècle (cf. Schuchardt, *Vok.*, I, 129), ce qui, vu la rareté relative des documents plus anciens et la persistance bien connue des graphies traditionnelles, nous autorise à admettre l'existence de *eo* dès l'époque reculée qu'on peut appeler l'époque du roman commun.

Souvent la comparaison nous amène à restituer, non une forme unique ayant existé en roman primitif à l'exclusion de toute autre, mais une forme qui offrait déjà des variantes à l'époque commune.

Ainsi l'adjectif-pronom indéfini marquant l'identité se présente dans les langues romanes sous des aspects divers dont les rapports réciproques et l'origine ont été assez mal débrouillés.

Dans son *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, n° 5551, M. Meyer-Lübke distingue : 1° prov. *medeis*, *meteis*, cat. *mateix*, *meseix* ; 2° v. fr. *medesme* (d'où, par emprunt, it. *medesimo*, v. sicil. *midesmi* etc.), *meesme* (d'où, par emprunt, v. esp. port. *mesmo*), *meisme*, [qui aurait subi l'influence des mots savants tels que *septime*, *Gram. l. rom.*, I, 126] (d'où, par emprunt, v. piém. *meismo*, esp. *mismo*), prov. *medesme* (d'où, par emprunt, v. esp. *medesmo*).

S'il est bon, comme le fait M. Meyer-Lübke, en partie à la suite de ses prédécesseurs, et s'il est même indispensable, de dériver la série 1 du latin **metipse* (sorti, par fausse coupe, de *egomet ipse*, que blâmait Donat, (*te*)*met ipsum*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(*se*)*met ipsum*), et de tirer la série 2 de **metipsimum* (sorti, par fausse coupe, de (*se*)*met ipsimum*), on admettra par contre difficilement qu'un adjectif indéfini ait passé, par voie d'emprunt, du français et du provençal, dans presque toutes les langues romanes. Cette interprétation, invraisemblable en elle-même, soulève plusieurs graves objections.

Disons tout de suite que la difficulté des formes romanes est moins dans le consonantisme que dans le vocalisme. Les formes sans *d* du vieil espagnol s'expliquent aisément par la survivance de la prononciation étymologique, où le *t* est traité comme final de mot: la forme *medipsum*, si elle est bien attestée chez Pétrone, comme le veut M. Meyer-Lübke (*Lat. Sprache*, Gröber, *Grundr.*, 484), est un témoignage ancien de ce traitement. Quant aux formes romanes qui ont *-t-* (prov. *meteis*, cat. *mateix*, etc.), elles reposent, à notre sens, sur un **mettipsimum*, dû à une réaction contre l'effacement du *-t-* résultat de la tendance précédente. C'est une sorte de doublet dû à la gémination expressive : lat. *littus* : *litus*, *littera* : *litera*, etc., phénomène si fréquent en latin vulgaire : *acqua* : *aqua*, *cappo* : *capo*, etc., et particulièrement compréhensible dans un mot marquant l'identité.

Mais c'est le vocalisme qui offre la véritable difficulté : sur ce point l'explication de M. Meyer-Lübke se heurte aux faits historiques.

En effet M. Espinosa (*Metipsimus in Spanish and French*, in *Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of America*, XXVI, 2, 356-378) a montré que les formes en *e* et en *i* alternent de très bonne heure l'une avec l'autre aussi bien en vieil espagnol qu'en vieux français. Le français possède : A : *medisme*, dès le XIe siècle, assonant avec *peitrine*, *ledisse*, *riches*, etc., *Saint-Alexis*, 108 d ; *meïsme* assonant avec *fenie*, *mie*, etc., *Roland*, éd. Stengel, 204 ; B : *medesme*, *meesme* dès le XIIe siècle, *Libri Psalmorum*, *Versio antiqua gallica*, 83, 98, 128, etc. *Ps. Oxf.*, 78.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'espagnol offre de son côté les formes suivantes : A : *meïsmo* dont les trois syllabes et l'accentuation paroxytonique sont assurées dès le XIIIe siècle par Berceo, *S. Dom.*, 78 a, *meismo* : *Christianysmo* : *sofismo* : *baptismo* ; d'autre part *mismo*, dès le XIIe siècle, assonant en *i* avec *venido, ricos*, etc. (*Cantar de Mio Cid*, 847) et attesté en léonais vers la même époque. B *mesmo*, assonant au XIIIe siècle avec *cabeças, espesas*, etc. (*Alex.*, 1177).

De même, tandis que A le vieux gallicien connaît au XIIIe siècle *miismo* (*Fueros mun. de Santiago*, 277), B le vieux portugais a *meesmo* (*Text. port.* du XIVe s., Cornu, *Rom.*, XI, 364, etc.), d'où port. mod. *mesmo*.

Un tel historique écarte absolument toute hypothèse d'emprunts généralisés, soit au français soit au provençal. Aussi M. Espinosa a-t-il pensé que la dualité des formes en *e* et *i* remonte à l'époque latine. Il suppose un **metīpsimum* à côté de *metĭpsimum*.

Cette explication demeure une hypothèse gratuite tant qu'on n'a point fourni d'autre preuve de l'existence d'un *ī* dans ce mot.

En effet l'*i* semble avoir été toujours bref dans lat. class. *ĭpse*, qui est formé soit du thème nu **ĭ-* (cf. acc. *ĭ-m* : *si im occisit, XII Tab.*, VIII, 11), soit plus vraisemblablement de *ĭs*, avec, dans un cas comme dans l'autre, adjonction d'une particule *-pse* : cf. *eapse, eumpse, eampse, eōpse, eāpse* et *reapse* (v. Kretschmer, *Dt. Lit. Zeit.*, 1894, 70). Quant à *ĭs*, il est bref partout, sauf dans les exemples isolés de la *Lex Repetundarum*, où on lit plusieurs fois *eis*, vieille forme de nominatif, disparue, analogique du génitif *ei-jus*. L'*ī* de *īpse* < **īspse*, n'a pas éprouvé d' « allongement compensatoire », comme celui de *īdem* < *īsdem*. En effet le cas est bien différent. La chute de l'*s* ne se produisant en latin que devant consonne sonore (cf. *dīspono, dīsplico* mais *dīvello, dīvido*), **īspse* n'a pu devenir *īpse* que pour des raisons particulières. Il est peu vraisemblable que l'*s* soit tombée par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dissimilation; mais, le serait-elle, comme la réduction est intervenue dans d'autres conditions et à une autre date que dans *ī(s)dem*, on conçoit que la voyelle ait pu ne pas éprouver le même allongement. En réalité **ispse* a dû se réduire à *ipse* en vertu de la tendance générale qui pousse les langues indo-européennes à réduire les groupes de trois consonnes et en particulier les groupes *sps*, *spt*, etc. : cf. latin *vopte* de **vos-pte*. Il tombe sous le sens que, dans ces cas-là, la réduction du groupe triconsonantique s'opère sans « allongement compensatoire ». Si l'on en voulait une preuve, le sanscrit la donnerait : *ádha kṣárantiḥ* de **ádhas kṣ-* et *vivrakṣati* de **vivraskṣati*.

Ce sont donc bien *(se)met ipsum*, *(se)metipsimum* qui sont les formes du latin classique. Nous n'avons pas le droit de partir de **(se)met īpsum*, **(se)met īpsimum*, comme le voudrait M. Espinosa. Mais alors, la correspondance de latin classique *ī* avec latin vulgaire *i* fait difficulté.

Une application plus complète et plus amplement documentée de la méthode comparative va nous permettre de trouver la solution.

Il suffit de rapprocher, des formes issues de *metipsimum*, certaines formes romanes issues de *metipse*. A côté de prov. *medeis*, *meteis*, cat. *mateix*, *meseix*, relevées par M. Meyer-Lübke (*op. cit.*) et qui représentent latin *metīpse*, c'est-à-dire lat. vulg. *metépse*, avec un *é* fermé, ce qui est aussi le cas de *medeps* (*Poème de la Passion*, 184, 255), il existe des formes en *i* : telles sont v. prov. *medips*, *Fragm. d'Alex.*, 103, *metis*, *Heures de la Croix*, 115 ; Arnaut Guilhem, *Ensenhamen*, 102 (à la rime), *mehis*, *Cout. S. Maurin*, 8, *meish*, *meich*, *meih* etc. ; v. gascon *medis*, *mediis*, *medijhs*, *medixs*, *medixa*, *medissha*, *midis*, *mechis*, Luchaire, *Rec.*, gloss. etc.

Toutes ces formes postulent lat. vulg. **metipse*, avec *i*, au lieu de *metépse*.

De même, c'est lat. vg. **ipse* et non *épse*, qui est la base

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de prov. *is*, lequel n'est pas rare dans *Girart de Roussillon* : *en is loc*, Appel, *Prov. Chrest.*, 1, 121 ; *is glot* (nomin.), *ib.*, 710, etc.

Comment concevoir la présence d'un *i* en roman commun, là où le latin classique a un *ī* ? Les faits semblent parallèles à ceux qui ont été établis depuis longtemps pour *ille*. De même qu'il a existé un couple morphologique : nom. sing. *ĭlle* : *ĭllī*, devenu en roman commun *élle* : *illi*, par métaphonie (*Umlaut*) de l'*é* sous l'influence de l'*ī* final, il a dû y avoir un couple morphologique : nom. sing. *ipse* : *ĭpsī*, devenu en roman commun *épse* : *ipsi* en vertu de la même métaphonie. L'opposition qui existe entre esp. *elle*, *el* < *ille*, d'une part, et fr. *il* < *ĭllī*, d'autre part, se retrouve, si notre interprétation est juste, entre provençal *éps*, *és*, *eis*, d'une part, et *is*, d'autre part.

Cette hypothèse, qui a toutes les chances d'être exacte, d'après ce qui vient d'être exposé, est encore rendue plus vraisemblable par le fait que les produits de *metipse*, *metipsimum* n'offrent pas d'*i* dans les langues de l'Est, où la métaphonie de *é* sous l'influence de *ī* n'est pas habituelle : l'ital. *medesimo* est parallèle par exemple à v. ital. pl. *elli* < *ĭllī*, et contraste avec v. fr. *medisme* : *il*. *Meismo*, du vieux piémontais, est justement originaire de la partie de l'Italie où ce genre de métaphonie est attesté par ailleurs (Bertoni, *Ital. dial.*, 71-3). On peut comparer lomb. *is*(*a*) = *ips*(*a*) aux pluriels en *-it* qui correspondent à des singuliers en *-et* (ital. *-etto*) dans toute la Lombardie occidentale. Cf. encore *mes* : *mis* à Margno ; milan. mod. *quel* : *quij*, *cavél* : *cavij*, etc. Quant à *issu* du *Ritmo Cassinese*, ou de la *Giostra delle virtù e dei vizi*, etc., il est dû à la métaphonie de *é* sous l'influence de *-u* final, phénomène ordinaire dans les Marches : cf. *quistu*, *quillu*, *dictu*, etc. Une telle concordance ne peut guère laisser de doute sur la justesse de notre explication.

Lorsque nous avons succinctement exposé cette théorie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en 1912 (*R. l. r.*, LV, 422-3), nous présentions l'existence de nom. sing. *ipsī* comme une hypothèse indispensable à toute saine explication des formes romanes en *i*. Nous pouvons aujourd'hui alléguer des exemples authentiques de cette forme *ipsī*, dès le VIe siècle, chez Grégoire de Tours (voir Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, 114).

L'hypothèse devient donc une certitude.

Les exemples de roman commun *ipsī*, *eo* et nombre d'autres qui pourraient être cités encore, montrent combien la méthode comparative et historique est précieuse quand il s'agit de déterminer l'origine et l'évolution de formes romanes en elles-mêmes assez obscures. Pour être plus modeste et pour frapper moins vivement l'esprit ou l'imagination que certaines découvertes reposant uniquement sur l'observation et le calcul, celle de Le Verrier par exemple en matière d'astronomie, l'établissement d'une vérité linguistique n'en atteste pas moins bien souvent la rigueur, l'excellence de cette vieille méthode, sur laquelle est fondée toute la science du langage: la comparaison.

D'où il ressort que les « procédés simplistes » de la grammaire comparée des langues indo-européennes, auxquels les romanistes devraient, si l'on en croyait certains novateurs intrépides, « renoncer définitivement » (K. Jaberg, *Rom.*, XLVI, 123) ont malgré tout du bon. Et cela à tel point qu'on ne voit pas très bien par quoi ces procédés simplistes pourraient être remplacés. Quels « atlas linguistiques » de France ou de Navarre, des Landes ou de Daco-Roumanie, quelles statistiques matrimoniales et intermatrimoniales pourraient suppléer à ces données de la méthode comparative ? En dépit de tous les perfectionnements, en dépit surtout de certaines complications inutiles et inventées à plaisir, ces données demeurent la base fondamentale de toute la science.

Transportée du domaine général indo-européen dans le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

domaine roman, la méthode comparative et historique y a reçu de bonne heure un premier complément, dont à la vérité le comparatisme indo-européen était moins aisément susceptible.

Ce dernier, dans ses systèmes d'explication, procède surtout par induction: la déduction n'y est qu'un procédé secondaire. Un fait *a*, attesté dans une langue A, est mis en relation avec des faits *b* d'une langue B, *c* C, *d* D, etc., d'où l'on induit un fait *x* dans l'indo-européen X, et, par ce fait *x*, on peut expliquer, suivant une marche non plus inductive mais déductive, un fait *n* d'une langue N.

Mais un fait qui se trouve isolé dans la langue A ou dans la langue B ou dans n'importe quelle langue du domaine, n'est pas susceptible d'explication par l'indo-européen, lorsqu'on ne peut démontrer que ce fait isolé dérive directement des autres faits attestés dans la langue considérée, dont il serait alors une création propre. Parmi les exemples nombreux de ces faits isolés dans chaque langue et dont on ne peut démontrer l'origine indo-européenne, on citera les parfaits latins en **-vī* (*amavī*, *monuī*, *audivī*), les infinitifs passifs latins en **-ī*, en **-rī*, en **-ier* ou en **-rier* (*legī*, *amarī*, *figier*, *percontarier*), des mots tels que *mille*, *milia*, etc.

On a parfois interprété les faits de ce genre comme étant de provenance extra indo-européenne, et une telle interprétation est souvent vérifiable lorsqu'il s'agit surtout de faits de vocabulaire, à propos desquels on a des renseignements fournis par les auteurs anciens, lat. *mappa* par exemple, qui est un mot carthaginois (Quint., 1, 5, 57). Elle est vérifiable dans certains cas encore grâce aux procédés de la comparaison s'exerçant entre deux familles de langues différentes : par ex. pour latin *bratus* « cyprès », qui, comme le grec βράθυ « genévrier » ou βόρατον « cèdre » est un emprunt à une langue sémitique du nord-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ouest, telle que l'araméen (v. Cuny, *Rev. ét. anc.*, XX, 223, suiv.). Mais le plus fréquemment une semblable attribution reste une pure hypothèse pratiquement indémontrable.

Les conditions sont différentes dans les langues romanes, car ici X (= roman commun) est partiellement connu par le latin classique, avec lequel il coïncide sur une foule de points. Dans ce domaine linguistique, il peut donc arriver qu'un fait, qui n'est attesté que par une langue A, qui y est isolé, et qui n'a pas de correspondants dans les autres langues B, C, D, etc., puisse néanmoins s'expliquer par X, si toutefois le système général des correspondances entre A et X est connu par ailleurs.

Ainsi M. A. Thomas a expliqué aisément et d'une manière pleinement satisfaisante le fr. *pouir* « contenir » par le lat. *potīri* qui semble n'avoir survécu qu'en français (*N. Ess.*, 322). De même v. prov. *otz* < lat. *otium* ; dalm. *nieto* < *neptem*, cors. *luku* < *lūcum*, prov. mod. *lugan* < *lūcan(a)m*, log. *yua* « crinière » < *jūbam*, etc., etc.

Il est clair que, sans le témoignage du latin, tous ces mots seraient inexplicables et risqueraient d'être rattachés arbitrairement à des mots plus ou moins similaires, s'il en existe, dans d'autres familles de langues ayant pu entrer en contact avec les langues qui possèdent les dits mots.

La remarque que nous en faisons est d'une vérité bien évidente. La suite montrera qu'elle n'est pourtant pas superflue.

Enrichie par cette combinaison perpétuelle de la déduction et de l'induction, la méthode comparative a été appliquée systématiquement dès 1836, à l'étude des langues romanes. Les premiers romanistes ont été conduits à confronter avant tout les principales langues néo-latines, c'est-à-dire des langues constituées, ayant leur système plus ou moins codifié dans une grammaire et possédant un lexique bien défini.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette conception de la tâche propre au romanisme a prévalu durant toute la première période moderne de l'histoire de la linguistique néo-latine. La grammaire de Diez est essentiellement une grammaire comparée des langues littéraires avec quelques indications sur les dialectes les plus connus. « Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'italien et le valaque ; deux au sud-ouest, l'espagnol et le portugais ; deux au nord-ouest, le provençal et le français. » Ainsi débute la grammaire de Diez.

Il ne pouvait en être autrement. Durant cette période, toute la théorie est fondée essentiellement sur des faits recueillis dans les textes. Pour les époques anciennes — les plus importantes aux yeux de ceux qui essayaient de débrouiller les origines — les textes sont les seuls témoins du langage, et de nos jours encore il y aurait grand danger, comme on le verra, à délaisser ces témoignages d'états linguistiques le plus souvent périmés.

Mais il convient de s'entendre sur la portée de ces textes et sur la mesure dans laquelle ils peuvent être utilisés pour les recherches linguistiques.

En général les textes littéraires romans du moyen âge, comme à peu près tous les textes littéraires de n'importe quel temps et de n'importe quel pays, s'essaient à reproduire d'une manière plus ou moins exacte quelque langue de civilisation régnante ou influente à une époque déterminée. Les chansons de geste de l'ancienne France ne sont pas des échantillons authentiques de tel ou tel parler local (cf. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, 203). Les poésies de Guillaume IX, comte de Poitiers, sont écrites dans une langue assez composite, qui était, dans toute l'Europe méridionale, dès le XIe siècle, et qui est devenue de plus en plus, dans les siècles ayant immédiatement suivi, le véhicule ordinaire des idées poétiques sur l'amour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et la courtoisie. Le *Cantar de mio Cid* n'est pas rédigé dans l'idiome local de Medinaceli ou de San Esteban, berceau probable de la chanson, mais bien dans la langue commune qui régnait vers 1140 à la cour royale de Castille. Et ainsi s'expliquent, indépendamment des raisons alléguées par M. Menéndez Pidal (*Cantar de mio Cid*, p. 75-6), les différences linguistiques qui séparent ce poème du *Fuero* de Medinaceli. Plus tard, en disant qu'il veut :

> ... fer una prosa en roman paladino
> En qual suele el pueblo fablar con su uezino

(*S. Domingo*, 2 a, b), Berceo veut opposer au latin savant, non point l'idiome de quelque *pueblo* particulier, mais bien le castillan plus ou moins émaillé de léonismes, capable d'être compris des fidèles de toute la région englobant à la fois la Castille et le Léon, deux pays entre lesquels les rapports de tout ordre ont été étroits et constants aux XIIe et XIIIe siècles.

Et lorsque, avant qu'il y eût une langue italienne, bien avant Dante, l'empereur Frédéric II, petit-fils de Barberousse, eut la fantaisie de composer des vers, il choisit l'idiome qui, dès le début du XIIIe siècle, rayonnait de Palerme dans toute l'étendue du royaume des Deux-Siciles, illustré par Rinaldo d'Aquino et les autres rimeurs de la même école.

Toutefois il existe des textes littéraires dont la langue semble un peu plus localisée. Ce fait se constate notamment au nord de la France pour certaines œuvres dramatiques dont la représentation, organisée soit par des confréries officielles soit par de simples « compagnies » ou groupes d'amis résidant à demeure dans une ville déterminée, offrait un intérêt municipal, tel le *Jeu de la Feuillée* d'Adam le Bossu, qui reproduit assez fidèlement, semble-t-il, le langage artésien du milieu du XIIIe siècle (cf. Helfenbein,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Die Sprache des Trouvère Adam de la Halle aus Arras, *Zeit. f. rom. Phil.*, XXXV, 309, 397). Tout récemment encore M. Gustave Cohen montrait dans ses belles études dialectologiques sur les *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly* (Paris, Champion, 1920), que ces pièces sont des spécimens authentiques d'une langue littéraire, de caractère sensiblement local, florissant à Liège au XIVe siècle, et qui a été employée par Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse, Jean de Stavelot et autres poètes wallons.

Si, des œuvres littéraires, nous passons aux documents d'archives, les échantillons de langage qui sont recueillis dans les textes de ce genre, paraissent sinon strictement localisés, du moins plus particulièrement caractéristiques de telle ou telle région déterminée. Ce fait est bien connu depuis longtemps. Et c'est le mérite de romanistes comme P. Meyer de l'avoir mis en lumière, et d'avoir voulu fonder sur l'étude comparée des chartes ou matériaux analogues, tels que les *Documents linguistiques du Midi de la France* (Paris, Champion, 1909), une véritable dialectologie médiévale.

Cette discipline aboutira à des conclusions d'autant plus solides qu'elle s'abusera moins sur la véritable signification linguistique des chartes ou documents similaires. Ceux-ci doivent être considérés non point comme des exemplaires de l'idiome parlé couramment au lieu où ils ont été confectionnés, mais bien comme des spécimens d'une sorte de langue commune elle aussi, mais faite surtout pour être écrite, particulière à un milieu social déterminé, et ayant une certaine extension régionale. C'est ainsi que M. T. Navarro Tomás a pu définir certains traits de la conjugaison aragonaise propres à la langue des notaires ayant instrumenté dans le Haut-Aragon du XIIIe siècle au XVIe et en particulier aux XIVe et XVe (*El perfecto de los verbos -ar en*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aragonés antiguo : observaciones sobre el valor dialectal de los documentos notariales, in *Rev. dial. rom.*, I, 110). Les rédacteurs des actes publics, qui, dans leurs notes brèves, laissent échapper des formes vulgaires : 3 *çarré*, 4 *-emos*, *-omos*, 6 *-oron*, *-ón*, les corrigent dans les pièces définitives, et tendent à se conformer à un type unique de parfait : 1 *compré*, 3 *compró*, 4 *-amos*, 5 *-astes* 6 *-aron*, dont la forme coïncide avec celle des textes littéraires, *Yuçuf*, *Apolonio*, *Santa Maria Egipciaca*, etc. Et, comme les faits ne doivent guère être différents dans la plupart des autres pays de langue romane, nous serons bien fondés à parler, avec M. Navarro Tomás, d'une tradition linguistique « notariale », laquelle ne coïncide pas nécessairement avec une tradition linguistique orale et locale.

Il est juste néanmoins de reconnaître que, en l'absence de documents plus précis sur l'idiome parlé au moyen âge en tel ou tel lieu, les chartes et autres documents d'archives, consultés avec esprit critique, peuvent et doivent être mis à profit par les savants qui essaient de reconstituer l'histoire de cet idiome parlé. Une charte montoise du XIIIe siècle révèle l'existence dès cette époque de faits linguistiques tels que la chute de *n* intervocalique *bier* = *venire*, *artie* = *retinere*, le passage de *-ll* finale à *-d*, *-t*, *id* < *illi*, *saied* < *sigillum*, etc. Ces faits apparaissent dans les parlers locaux actuels. Il est donc légitime d'inférer que le phénomène attesté pour la langue écrite du document ancien est sensiblement le même que celui qui se manifeste dans le parler moderne. Le fait moderne apparaît donc comme le prolongement d'un fait ancien : il est identifié dans le temps à une date bien antérieure à l'époque actuelle.

L'étude critique des chartes est seule capable de nous fournir un renseignement historiquement si précis, indispensable pour la connaissance de la chronologie absolue en matière linguistique. Sans le secours de documents d'archives portant l'indication de l'année où ils ont été rédi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gés, nous ne pouvons guère obtenir qu'une chronologie relative, qui d'ailleurs n'est pas dépourvue d'intérêt au point de vue paléontologique. Mais l'acte notarial nous permet de dater les faits.

Dans l'Ardenne wallonne, un *a* insolite apparaît souvent de nos jours en syllabe initiale : on trouve *samwên* à côté de *smwên* « semaine », *manôy* à côté de *mnôy* « monnaie ». S'agit-il d'un développement anaptyctique récent ? L'existence de formes comme *sagneur* dans les chartes d'Agimont de 1314 (Bruneau, *Phon.*, 106) n'est pas favorable à l'hypothèse d'une anaptyx, mais suppose plutôt l'altération d'une voyelle neutre, qui a subi l'influence de la nasale, et en tout cas elle révèle l'ancienneté relative d'une telle évolution.

On constate actuellement dans certains mots patois de la province de Léon et jusque vers les Asturies une transformation étrange des occlusives (ou des spirantes) devenues *l* devant occlusive (ou spirante), par exemple dans *pielga*, *pielgo* < *pĕdĭc(am)* « entrave pour le bétail », *recaldar*, *biñalgo*, la Torre de *Mayoralgo*, etc. (v. Menéndez Pidal, *El dialecto leonés*, 41). Comment pourrait-on, sans le témoignage des actes anciens, savoir que ce sont les restes d'un traitement caractéristique de toute cette région dès le XIIIe siècle ? C'est ce que nous apprennent les études de Gessner, *Das Altleonesische*, 1867, p. 10, de M. Menéndez Pidal (*op. cit.*) et de M. Staaf (*Étude sur l'ancien dialecte léonais d'après des chartes des XIIIe siècle*, p. 242).

Des formes nombreuses telles que *caldal* < *capitale*, *coldo* < *cubĭtum*, *delda* < *debĭtam*, d'une part, *prioralgo* < *-aticum*, *julgo* < *judico*, etc., d'autre part, attestent une différenciation ancienne : occlusive + occlusive > continue + occlusive. Dans *-at(i)cu*, *jud(i)co*, le remplacement du *d*, devenu plus ou moins spirant, par *l* est tout naturel et comparable au traitement castillan *-azgo*, *juzgo*. Dans le cas de labiale + occlusive, *capitale* > *caldal*, il est vrai-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

semblable que la différenciation a entraîné tout d'abord la substitution de *ł* vélaire à une bilabiovélaire spirante *caƀdal*. Les cas de *dolce* $<$* *dodĕcim*, *trelce* $<$ *tredĕcim* se ramènent au cas de *-aticum*, car *c* devant *e* a eu primitivement, en léonais comme en castillan, la valeur d'une mi-occlusive *ts*. *Muelda* $<$**movitam*, qui est *muebda* en castillan, est sur le même plan que *caldal* $<$ *capitale*. Il en est à peu près de même, bien qu'ici l'ordre des phonèmes soit renversé, pour *ƀilva*, lire *ƀilƀa* de *ƀidƀa* $<$ *viduam*, mot dans lequel le castillan a résolu la difficulté par une métathèse : *viuda*. Enfin *selmana* est sorti de **sebmana* $<$ *septimanam* : le groupe *-lm-*, favorisé par l'existence de *-ld-*, *-lg-*, *-lƀ-*, a permis à la langue d'éviter l'assimilation menaçante de *bm* à *-mm-*, *-m-*. Il y a donc là toute une série de substitutions de phonèmes destinées à parer au danger de l'assimilation. De cet ancien système, dont les patois actuels n'offrent plus que des débris, les chartes donnent une idée adéquate. Quelle étude de pure « géographie linguistique » ou de « géologie » du langage pourrait fournir sur l'histoire de ces phénomènes des indications aussi précises que les documents médiévaux (lire sur ce sujet les justes observations de M. Tallgren, à propos des *Studien zur Lautg. West-spanischen Mundarten* de M. F. Krüger, *Neuphilol. Mitteil.*, 1921, 143).

Cette concordance au moins partielle entre certains phénomènes attestés dans les parlers modernes et les textes anciens peut s'expliquer de manières différentes. Mais ce qu'il importe de noter, c'est que le nombre considérable de vieux textes, qui ont été publiés ou au moins dépouillés, a permis à la linguistique romane de mener fort avant l'étude des langues et des dialectes néo-latins, et cela, — on ne saurait trop le répéter en présence du dédain qu'affichent certains partisans des méthodes nouvelles, — grâce à une application patiente et laborieuse des principes de la grammaire comparée.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette méthode comparative qui « a fait ses preuves » (Meillet, *Ling.*, 34-5) dans le domaine général des langues indo-européennes, n'a pas rendu de moindres services, et n'en rendra pas moins, quoi qu'on en dise, dans celui des langues romanes. Et, si les romanistes « ne font que mettre en œuvre une conception d'ensemble qu'ils n'ont pas inventée » (Terracher, *B. S. L*, XXI, 151) et « que pour la plupart ils n'ont jamais examinée ni discutée » (*ib.*), si d'autres l'ont, à vrai dire, discutée, examinée et, par malheur, considérablement embrouillée, du moins quelques-uns d'entre eux y ont apporté de décisifs perfectionnements.

C'est au sein du romanisme qu'est née la phonétique expérimentale encouragée et soutenue au berceau par Gaston Paris, et, bien que dès le début on ait fait de cette science des applications dans d'autres domaines, les romanistes ont le droit de revendiquer M. Rousselot comme l'un des leurs.

La phonétique expérimentale est née d'une notion nouvelle des buts de la linguistique.

Plus le romanisme s'est éloigné de ses origines, et plus on s'est préoccupé d'étudier les langues non point en les considérant à l'état d'idiomes écrits, figés dans des textes, mais en les analysant avec la plus grande précision possible dans leurs manifestations courantes, telles qu'elles vivent dans la parole.

Ce n'est point ici le lieu d'exposer les procédés et moyens matériels que la phonétique expérimentale met à la disposition des linguistes désireux d'entreprendre cette étude, véritable histoire naturelle du langage. A défaut des *Principes de phonétique expérimentale* de M. Rousselot (Paris, Welter, 1897-1908), ou des revues spéciales (*La Parole* ; *Revue de Phonétique*, publiée par l'abbé Rousselot et H. Pernot, Paris, 1911-1917, etc.), l'exposé succinct qui en a été fait par M. Roudet dans ses *Éléments de Phonétique*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

générale (Paris, 1910) ou même par M. Grammont, dans un article de vulgarisation publié en 1912 (*Phonétique historique et phonétique expérimentale* in *Scientia*, XII, 24, 4, p. 78 suiv.), suffiront à éclairer les personnes qui ne seraient pas au courant de la question.

Quelques auteurs se sont singulièrement exagéré la portée de la méthode expérimentale. M. F. Boillot dans son *Patois de la commune de la Grand'Combe*, 1910, p. IV, assure que la phonétique expérimentale est capable de nous révéler directement l'état ancien des langues et de nous faire remonter de proche en proche jusqu'à « l'idiome primaire, l'indo-européen ». Ce n'est, hélas ! qu'un beau rêve. La phonétique expérimentale est impuissante à rendre aux langues leur figure ancienne, et si parfois elle conduit à la reconstitution d'états disparus, ce n'est que d'une manière indirecte et par voie d'hypothèse, en nous permettant d'inférer un état passé d'un état actuel. Elle n'est qu'imparfaitement équipée s'il s'agit d'atteindre la dynamique du langage. Au contraire elle triomphe dans l'exposé statique. Elle fournit les indications les plus minutieuses sur certains détails phoniques dont elle permet l'enregistrement en les transformant en valeurs définies, soumi e au calcul mathématique.

La précision des renseignements fournis par la phonétique expérimentale sur une langue donnée permet de porter à son plus haut point de perfection la méthode comparative. La connaissance exacte de la statique de plusieurs parlers est la meilleure base sur laquelle on puisse asseoir, par le moyen de la comparaison, une bonne théorie de la dynamique. Parfois même, en dehors de la confrontation de parlers différents, la comparaison des variantes successives obtenues dans un même parler où certains faits sont en voie d'évolution, est des plus instructives, lorsqu'il s'agit d'établir les lois et de définir les procès des changements phonétiques.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La phonétique expérimentale, quoi qu'en aient dit certains détracteurs, est tout aussi précieuse pour l'étude des patois que pour l'étude des langues littéraires. L'emploi du palais artificiel a permis par exemple d'étudier dans certains patois landais l'évolution du *yod* vers la mi-occlusive palatale sonore (v. *Et. dial. land.*, p. 175-176) contrairement à ce qui est affirmé dans *Modern language notes* (juin, 1911, p. 2 du compte rendu, note 7).

La série des quatre palatogrammes que nous reproduisons ici à titre d'exemple (fig. 1) représente, d'après des expériences faites sur un seul sujet, les principales étapes que le *y* a parcourues pour aboutir à *ŷ*.

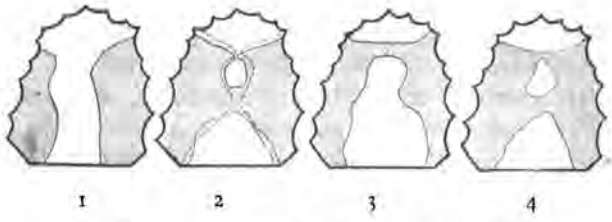

FIG. 1. — Évolution de *y* vers *ŷ* en landais.
Les parties ombrées représentent les contacts de la langue.

Dans *luya* « labourer » (1), le *y* intervocalique demeure fricatif. Dans *ŷau(nè)* « jaune » (2), le *ŷ*, rendu plus intense par sa position à l'initiale, tend à devenir occlusif : le dos de la langue s'élève ; le canal se resserre : dans une première variante (pointillé), l'occlusion est imminente en avant et en arrière de l'ogive palatale, mais elle n'est pas réalisée ; dans une autre variante (partie ombrée), l'occlusion se produit en arrière de l'ogive palatale. Dans *ŷaw* « jars » (3), l'occlusion a lieu, en avant, dans la région prépalatale. Dans *ŷœmè* « gemme » (4), la mi-occlusive est parachevée avec double contact en avant et en arrière.

Le même ouvrage fournit une collection instructive de *n* en position finale. Deux types d'articulations sont en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

présence : A p. 8, f. 9 *buṅ* < *bonum* ; 64 f. 5, 6, 9, 10, 11 *biṅ* < vīnum ; 48 f. 1, 2 *piṅ* < *pīnum* ; 13, f. 10, 11 *kaṅ* < *canem* ; 44 f. 10-3 *paṅ* < *panem* ; 35 f. 13-4 *maṅ* < *manum*. — B p. 39, f. 15-6 *mun* < *montem*, 50 f. 7, 8 *pun* < *pontem*, 64 f. 14-6 ; 65 f. 1, 2 *bin* < **vinti* ; 52, f. 9 *kòn* < *quando*, 3 f., 4, 5 *an* < *annum* ; 24 f. 13-5 *hun* < *fontem*, etc., etc.

Les quatre palatogrammes de la figure 2 ci-dessous, pris comme exemples, montrent l'opposition nette qui sépare dans les parlers landais actuels l'articulation de l'*ṅ* et de l'*n*.

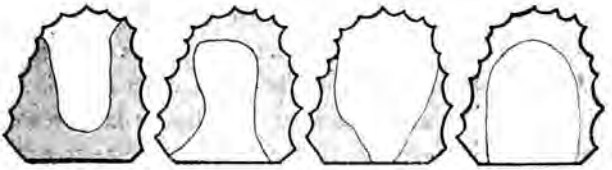

FIG. 2. — L'*ṅ* vélaire et l'*n* alvéolaire en landais.

Pour la première, l'occlusion buccale s'établit en arrière, avec la partie postérieure de la langue. Elle est plus reculée pour l'*ṅ* après *u* : *buṅ* < *bonum* (3) que pour l'*ṅ* après *i* : *biṅ* < *vīnum* (1) : après *u*, l'occlusion a lieu dans la région du voile du palais, en dehors des limites de la figure ; après *i*, l'occlusion se fait dans la région du palais dur, et cette particularité se comprend aisément, étant donné l'influence que la voyelle exerce sur la consonne. Pour l'*n* alvéolaire, l'occlusion buccale se produit en avant, avec la partie antérieure de la langue, et la nature de la voyelle précédente n'influe guère sur la place du point d'articulation : *bin* < **vinti* (2), *hun* < *fontem* (4).

La netteté significative de ces tracés montre tout le parti que les linguistes explorateurs, étudiant des parlers vivants, peuvent tirer du palais artificiel, lequel permet de vérifier sur le vif et d'une façon tangible les lois de linguistique

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

historique que les « romanistes vieux-jeu » ont posées relativement aux évolutions de l'*n* finale en gascon (v. Ducamin, *Annales du Midi*, VII, 337), lois qui apparaîtront, à qui y regardera de près, conformes à la théorie de l'*n* « caduque » formulée depuis longtemps par les provençalistes de la vieille école.

Plus encore que le palais artificiel, les tracés pris à l'inscripteur de la parole sont fertiles en enseignements dont la linguistique historique peut faire son profit. Il est douteux que, sans le secours des tracés graphiques, M. Maurice Grammont ait jamais réussi à découvrir l'existence en français d'un accent supplémentaire d'insistance, indépendant de l'accent tonique, et caractérisé moins par une augmentation de l'intensité et de la durée de la syllabe insistante que par un accroissement insolite de la durée et de l'intensité de la consonne par laquelle s'ouvre cette syllabe : *C'est* é**pouvantable** *! C'est* d**égoûtant** *!* (Grammont, *Traité pratique pron. fr.*, 139, suiv.). Jusqu'alors les linguistes s'étaient contentés de signaler un « déplacement d'accent » ou la présence d'un « accent supplémentaire » portant sur la *syllabe* initiale du mot, si cette syllabe commence par une consonne (c'est **dégoûtant**), et sur la *syllabe* suivante, si la première commence par une voyelle (*c'est* é**pouvantable**). Les graphiques, en permettant la mesure rigoureusement quantitative des voyelles et des consonnes, ont conduit l'expérimentateur à pénétrer la nature intime du phénomène.

Quant à l'étude du mouvement musical de la phrase et des variations de hauteur concomitantes avec les variations syntaxiques, les résultats précis obtenus, pour le français, par M. Grammont (*Traité pratique de prononciation française*, 2e éd., 151-94), pour l'espagnol, par M. Navarro Tomás (*Manual de pron. esp.*, 164-87) et par d'autres encore, auraient-ils jamais été atteints sans le secours des appareils ? De toute évidence, et en mettant les choses au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mieux, la théorie serait restée confinée dans le domaine du vague et de l'à peu près, comme celle qu'expose M. Brugmann à propos des langues indo-européennes (cf. *Abrégé de Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. française, § 925).

C'est pourquoi il est à souhaiter que l'enquête consacrée par M. Terracher aux parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois, dans une région où l'intonation de la phrase offre une couleur si particulière, à en juger par le témoignage de l'oreille seule, soit continuée un jour par des recherches expérimentales sur le dessin mélodique de la phrase, si jamais l'auteur entreprend l'étude phonétique de ce domaine qui lui est si familier.

La science n'était pas suffisamment avancée vers 1890 — puisqu'elle se fondait à peine — pour que l'auteur des *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)* ait pu mener à bout ni même entreprendre cette tâche. Mais, des quelques exemples qui viennent d'être donnés, il ressortira sans doute qu'en instituant, comme moyen d'investigation linguistique la méthode expérimentale, dont il est le véritable fondateur, M. Rousselot, romaniste lui-même par les origines et la nature de ses premiers travaux, a rendu au romanisme le plus signalé des services. Il a mis dans la main des linguistes un instrument qui leur permet d'appliquer la méthode comparative avec une rigueur et une précision inconnues jusqu'alors. Il les a incités à tourner leur attention vers des faits infiniment petits à première vue, mais dont plusieurs ont eu la plus grande influence sur les développements divergents des milliers de parlers qui représentent actuellement le latin. *Les Modifications phonétiques du langage* est un livre qui fait date dans l'histoire de la linguistique générale autant que dans l'histoire du romanisme; et il ne le cède en importance à aucun des trois ou quatre ouvrages capitaux sur lesquels est fondée

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la linguistique moderne. Si quelques dialectologues, romanistes ou non, ont produit dans la suite quelques travaux de valeur, ils n'ont pu trouver ailleurs un plus parfait modèle de précision et de finesse dans l'observation scientifique, en même temps que de profondeur et de réalisme dans la conception des théories. On a accumulé depuis beaucoup de fatras. Seules les assises pleines et solides dureront.

A partir de 1887 et jusqu'en 1892, ce grand romaniste dirigea la *Revue des Patois gallo-romans* en collaboration avec M. Gilliéron, qui devait, quelques années plus tard, après s'être séparé de M. Rousselot, entreprendre, avec l'aide de M. Edmont, l'œuvre monumentale qu'est l'*Atlas linguistique de la France*.

Accueilli en France et à l'étranger, particulièrement en Allemagne, avec la plus méritée des faveurs, ce « monumentum aere perennius », comme l'a appelé, avec emphase, mais avec un certain fond de vérité, M. W. Meyer-Lübke dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* (juin 1902), a pu être publié en entier grâce à l'intervention infiniment puissante de l'initiateur des études romanes en France, Gaston Paris.

Depuis l'achèvement de l'*Atlas*, M. J. Gilliéron, qui, par sa préparation primitive, par son œuvre antérieure, enfin par l'appui du maître, se rattache lui aussi au romanisme — j'entends au « romanisme vieux-jeu » dont médit son école — poursuit la publication d'études de géographie linguistique, soit seul, soit avec des collaborateurs qui semblent n'avoir eu qu'une part restreinte dans le fond de l'œuvre commune.

Dans ces études, M. Gilliéron s'applique non seulement à donner une interprétation des documents recueillis dans son *Atlas*, mais encore à renverser et à fonder sur de nouvelles bases l'étude des parlers gallo-romans. Et il va sans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dire que la révolution tentée à l'intérieur de ce domaine est destinée à produire ses conséquences dans l'ensemble de la linguistique néo-latine.

Dès 1904, à propos d'un compte rendu consacré par M. A. Thomas dans le *Journal des Savants* à *l'Atlas linguistique de la France*, M. Gilliéron proclame qu' « une nouvelle ère va s'ouvrir » pour l'étude du langage ([J. Gill.], *A. 'L. de la France : compte rendu de M. Thomas*, Paris, Champion, 1904, p. 8).

Plus de quinze ans se sont écoulés depuis cette publication, véritable manifeste de la jeune école, et l'on peut dire que l'influence de M. Gilliéron sur les études de linguistique romane et même sur la linguistique générale a été en proportion avec les dimensions de son *Atlas*. « Il n'y a pas d'homme qui ait eu plus d'action », constate M. Meillet (*Ling.*, 305). Et cette vérité est particulièrement flatteuse sous la plume d'un des maîtres les plus écoutés de la science actuelle. L'*Abeille*, écrit M. Terracher (*B. S. L.*, XXI, 231), « marque dans l'histoire de la linguistique romane l'une des dates les plus décisives depuis Diez ». « Ce livre, ajoute un autre élève du maître, M. K. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 121) est un véritable corps de doctrine de la géographie linguistique et de la biologie du langage. »

N'ayant pas eu le privilège de compter parmi les élèves de M. Gilliéron, tout en ayant largement profité de son expérience et de ses conseils pour l'organisation d'une enquête linguistique dans les Landes, nous n'avons pour notre part subi l'influence de ses travaux que dans la mesure où tout linguiste, curieux d'idées nouvelles et libre de tout dogme, a pu la subir.

Nous pensons donc être en assez bonne posture pour essayer en toute indépendance de porter un jugement impartial sur la méthode de la géographie linguistique telle que la conçoit M. Gilliéron, pour marquer l'originalité de cette méthode, pour en déterminer la portée véri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

table, pour la comparer enfin aux méthodes qu'elle a l'ambition de supplanter. Et, comme tous ces points touchent à certains des problèmes les plus ardus de la linguistique romane, le lecteur voudra bien excuser les insuffisances de celui qui, pas plus que M. Léo Spitzer, n'est encore un « vieux grognard » (*Abeille*, 1), mais qui après tout n'est plus tout à fait un Eliacin.

La tâche est considérable. Il ne s'agit en effet de rien moins que de tracer une frontière équitable entre deux disciplines qui décidément sont engagées dans un sérieux conflit. Il ne s'agit de rien moins que de marquer le danger des empiétements d'une de ces disciplines, particulièrement en faveur à l'heure actuelle et même, pourrait-on dire, à la mode, sur le domaine des autres.

L'œuvre du romanisme, telle qu'elle est sortie de plus d'un demi-siècle d'efforts, imparfaite sans doute, mais offrant au moins les apparences d'un système cohérent, doit-elle être reprise de bout en bout ? L'édifice doit-il être jeté tout entier à bas ? L'équipe des démolisseurs, qui heureusement se proclament en même temps reconstructeurs, va-t-elle condamner pour toujours au silence et à l'inaction, après avoir réduit à néant leur ouvrage, l'équipe des vieux et patients ouvriers ? Ou bien l'entente est-elle possible ? Peut-on concevoir une organisation où chacun pourra travailler consciencieusement dans sa sphère sans être en butte aux sarcasmes et aux attaques des voisins ?

C'est grâce à la vision claire d'un plan d'ensemble dégagé de toute conception fumeuse, c'est grâce à l'utilisation des procédés les plus divers fournis par la science et la technique et préalablement mis à l'épreuve, c'est grâce à la division du travail, que s'édifient de nos jours les grandes constructions faites pour durer. A ce prix seulement le romanisme, qui a déjà tant fait pour la science linguistique, qui l'a dotée de l'expérimentation, qui a considérablement perfectionné — si même il ne l'a pas créée — l'étude scien-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tifique des patois et parlers vivants, est susceptible de nouveaux et décisifs progrès.

II

LA MÉTHODE GÉOGRAPHIQUE

La méthode géographique semble n'avoir été tout d'abord qu'une extension et un perfectionnement de la méthode comparative primordiale. Elle est née sans doute du désir légitime qu'a eu son créateur de remédier à un des inconvénients qu'offrait dans le domaine des langues romanes le comparatisme traditionnel.

Dans ce domaine, un nombre trop restreint de langues ou de dialectes entrait en jeu. M. Gilliéron a voulu recueillir plusieurs centaines de patois, géographiquement distincts, mais suffisamment rapprochés pour que la partie du domaine roman choisie, en l'espèce le territoire de l'ancienne Gaule, fût couvert d'un véritable réseau de points explorés. De la confrontation des matériaux recueillis en tous ces points devaient sortir des indications plus précises sur la nature des innovations linguistiques, sur leur mode de propagation dans le temps et dans l'espace.

L'idée première ne paraît donc pas avoir été foncièrement originale, en ce sens qu'elle ne faisait que multiplier les points géographiques entre lesquels devait s'instituer la traditionnelle comparaison.

Ce qui est vraiment nouveau dans l'*Atlas*, c'est la disposition matérielle des cartes linguistiques, dont chacune est réservée à un mot ou à une forme grammaticale ou à une petite phrase. Jusqu'alors, la conception même de carte linguistique semblait inséparable d'une représentation des aires phonétiques, ou morphologiques, que l'auteur traçait sans fournir le détail des formes sur lesquelles il appuyait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sa répartition peut-être arbitraire. Avec beaucoup de raison les auteurs de l'*Atlas linguistique de la France* ont renoncé à cette pratique. De la disposition adoptée, qui permet au romaniste d'embrasser d'un coup d'œil des faits complexes, en connexion plus ou moins intime les uns avec les autres, semble être sortie l'idée d'une méthode nouvelle destinée à rendre compte, avec plus d'exactitude qu'auparavant, des évolutions du langage.

Cette idée, qui est indiquée dès 1904 dans la brochure que M. Gilliéron a consacrée au compte rendu publié par M. A. Thomas dans le *Journal des Savants* (*op. cit.*), n'a fait depuis que s'amplifier et se préciser. Cette conception nouvelle, à laquelle nous réserverons le nom de « méthode géographique », doit être sommairement définie dans le présent chapitre. Mais, comme cette méthode géographique a son origine et sa raison d'être dans l'*Atlas linguistique de la France*, il nous paraît indispensable de présenter tout d'abord quelques remarques sur cet *Atlas*, sur la nature des matériaux dont il est fait, sur leur valeur, et sur le degré de créance qu'on peut leur accorder. Aussi bien cet examen a-t-il été déjà tenté par plus d'un critique. Il a été imprimé naguère sur ce sujet un nombre respectable de discussions. Dans celle qui va être entreprise, on omettra à dessein les faits précédemment élucidés, pour ne s'attacher qu'aux points qui restent mal éclaircis.

Insister sur la question de l'emploi d'un questionnaire au cours de l'enquête dialectale serait superflu. Les avantages et les inconvénients de cette manière de procéder ont été exposés en détail dans le *Petit atlas linguistique des Landes* (XX suiv.). M. Bruneau y est revenu en 1913 (*Phon.*, 27), M. Terracher en 1914 (*Aires*, 60; cf. 55). Le premier se rallie à l'utilisation d'un questionnaire adressé à un sujet unique dans chaque localité visitée. Le second

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

préfère avoir recours à des conversations en patois avec les indigènes. Ce dernier procédé est impraticable dans les trois quarts des cas. Au surplus il est inévitable que les sujets modifient plus ou moins volontairement leur langage en présence de l'étranger, quel que soit l'idiome dans lequel la parole leur est adressée. L'observation rigoureusement objective du langage local n'est guère possible que là où le dialectologue assiste en tiers, et sans être remarqué, à une conversation entre indigènes. On dépassera difficilement la précision des documents ainsi recueillis par M. Rousselot et allégués dans les *Modifications phonétiques*.

Mais, dès qu'il s'agit de l'exploration d'un domaine un peu étendu, l'emploi de ce procédé ainsi que de conversations sans questionnaire devient absolument impossible. Pour appliquer cette méthode aux agglomérations comprises sur le territoire d'une cinquantaine de communes limitrophes dans le nord-ouest de l'Angoumois, M. Terracher a dû limiter son enquête à un nombre de faits somme toute très restreint, ce qui ne l'a pas empêché d'ailleurs d'être obligé de recourir par endroits à un questionnaire (Ter., *Aires*, 60; cf. 13). Dans une région aussi vaste que la Gaule romane, alors qu'il s'agissait de faire prélever des échantillons de six cents ou de six cent cinquante patois, et cela par un seul et même enquêteur, l'emploi du questionnaire était indispensable.

Il était essentiel que ce questionnaire présentât une majorité considérable de questions identiques pour l'ensemble du domaine à explorer. Suivant M. Bruneau (*Phon.*, p. 29), « le questionnaire doit être extrêmement souple ; il doit être modifié suivant la situation géographique et la vie économique du village ; il doit tenir compte des connaissances spéciales du sujet... Il faut considérer le patois comme une langue figée et le chercher là où il existe ».

Il y aurait plus d'une réserve à faire sur des propositions de ce genre. Sans insister, remarquons qu'il ne doit pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

être interdit à l'explorateur de pousser des investigations spéciales sur tel ou tel point particulier là où la matière s'y prête, mais il importe qu'il y ait un fonds important de questions communes, toujours les mêmes, en présence desquelles les sujets réagissent dans leurs réponses, chacun suivant la mentalité linguistique et les habitudes de parole qui lui sont propres. S'il y a des erreurs ou des flottements dans les traductions des sujets, ces flottements et ces erreurs sont déjà une indication sur certains faits existant dans le parler qu'ils représentent. A coup sûr l'auteur de l'*Abeille* (p. 2, 3 et *passim*) est un peu cruel dans la forme, lorsqu'il défend M. Edmont contre le reproche de n'avoir pas su « provoquer le patois » ; mais il est, au fond, dans la vérité.

Il ne peut être blâmé non plus de n'avoir fait interroger qu'une seule personne dans chaque localité visitée. Ou bien la localité offre une certaine unité linguistique, et dans ce cas un témoignage peut suffire, à moins que l'on ne se trouve en présence de faits vraiment exceptionnels demandant nécessairement un contrôle (v. p. 41). Ou bien il n'y a pas grande unité, et alors il faudrait accumuler les témoignages.

En réalité l'unité n'est presque jamais parfaite, et souvent elle est à peine perceptible. M. Gauchat l'a montré pour la prononciation en ce qui concerne le patois de la commune de Charmey (v. Ter., *Aires*, 131, n.), et M. Terracher l'a établi avec un grand luxe de détails pour la morphologie, ou du moins pour les faits morphologiques qu'il a étudiés chez *tous* les individus composant la population d'un village de quarante-six habitants : les Blancheteaux, commune de Champniers (Charente).

Comment pourrait-il y avoir un patois unique dans un village, si l'on songe que le patois est lié à des individus qui le parlent, que ces individus sont des êtres vivants sujets à se déplacer, et dont certains sont originaires de points fort éloignés du lieu de leur résidence? Le fait qu'il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'y a pas d'unité linguistique dans un village n'est pas plus étonnant que le fait qu'il n'y a pas, chez les habitants, unité d'origine. Ce qui est surprenant, c'est que quelqu'un ait dépensé tant de peine et trente pages *in-octavo* pour aboutir à cette constatation, surtout après les observations pénétrantes que M. Rousselot a consacrées au patois de Cellefrouin, et qui montrent que, même parmi les membres d'une seule famille, il n'y a pas unité linguistique, en particulier si l'on considère les générations différentes.

Des conclusions auxquelles aboutit M. Rousselot, il ne résulte pas, d'une part, qu'il se produise toujours des innovations dans le passage d'une génération à une autre, ni, d'autre part, que tous les individus appartenant, en un point géographique donné, à une même génération réalisent nécessairement le même système. M. Terracher a fait justice de cette opinion qui a été soutenue par certains linguistes (cf. Terracher, *Aires*, *loc. cit.*).

Quoi qu'il faille penser de l'influence que peut avoir la transmission du langage d'une génération à une autre sur les innovations linguistiques — et à coup sûr cette influence n'est pas minime —, il est clair que le dialectologue travaillant, comme MM. Gilliéron et Edmont, sur une grande échelle a le droit de se borner, pour chaque point exploré, à un témoignage unique. Mais il est tenu de considérer ce témoignage comme un échantillon d'une matière infiniment mouvante et changeante. Il doit soigneusement éviter de généraliser outre mesure la portée des réponses obtenues dans ces conditions.

C'est là un des points faibles de l'enquête de MM. Gilliéron et Edmont, et l'auteur des *Études de géographie linguistique* n'a pas suffisamment compensé les inconvénients de ces généralisations par une information accessoire, puisée dans des travaux étrangers.

Parfois, bien que rarement, — moins rarement, semble-t-il, dans les tomes III et IV de *Path.* (1921) — il a eu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

recours à des enquêtes supplémentaires, par exemple auprès des membres du clergé (l'*Aire* « *clavellus* », p. 23 suiv.) pour suppléer à certaines lacunes de son *Atlas*. Cette méthode est assez contestable. Ce qu'il eût pu faire légitimement — et il est étonnant que M. Gilliéron se le soit interdit jusqu'à l'heure actuelle [avril 1921] — c'eût été de se référer aux ouvrages consignant le résultat des enquêtes conduites par des dialectologues éprouvés. Le *Lexique Saint-Polois* de M. Edmont est à peu près le seul à avoir trouvé grâce devant l'auteur de l'*Abeille*. Si M. Gilliéron utilise ce lexique les yeux fermés, il se garde avec soin de tous les autres. Pourquoi, ayant à démontrer l'influence du mot « hache », *ap, hèp, èp* sur *lé op* « essaim » et sur *ep* « abeille » dans la région wallonne (*Abeille*, 33), ne s'est-il pas appuyé sur le témoignage de M. Bruneau (*Limit.*, 153) ? La carte n° 192 « fermer à clé » du *Petit atlas* l'eût aidé à débrouiller certaines difficultés phonétiques de l'*Aire clavellus*, par exemple l'identité étymologique de 643, 647 *cloua* et de 648, etc. *claoua*, allégués à la page 23. Il semble que M. Gilliéron soit allé jusqu'à se défier de lui-même. Il a sacrifié délibérément les nombreux matériaux qu'il avait recueillis autrefois dans le nord de la France (*Path.*, I, 45).

Toutefois il faut reconnaître que, dans ses dernières publications, il sait avoir recours en cas de besoin à certains ouvrage, qui ont paru bien avant l'époque où s'est constituée la dialectologie moderne, mais qui n'en ont pas moins une réelle valeur de documentation. Tels sont le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* de Nizier de Puitspelu (*Abeille*, 173), le *Trésor dóu Félibrige* de F. Mistral (*ib.*, 13, 91, etc.), ou le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de Grandgagnage (*ib.*, 61, etc.).

Si les auteurs de ces ouvrages estimables, quoique plus ou moins vieillis, sont traités avec plus de faveur que les dialectologues actuels formés à l'école même de M. Gilliéron, voire que M. Gilliéron lui-même, c'est que le maître

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se défie par principe des enquêtes dialectologiques menées directement par des linguistes.

« L'Atlas, écrit-il (*Abeille*, p. 3), ne devait pas être l'œuvre d'un linguiste ou de nous-même ; il ne présenterait pas les mêmes garanties de désintéressement, et serait un bloc déjà dégrossi en vue d'une œuvre encore indéfinie. » A différentes reprises l'auteur s'est expliqué sur ce point. Mais ses explications convaincront difficilement qui que ce soit.

Selon l'auteur de l'*Abeille* (*ib.*, 40, n. 1), un « linguiste » eût été vraisemblablement incapable de noter, au point 279 de l'*Atlas*, l'absence de liaison dans *dé tyo ézé* « de petit(s) oiseaux » = « des abeilles » ; et du coup nous étions privés de la belle découverte que la subtilité de M. Gilliéron a su faire sur la signification de ce mot *tyó* dépourvu d'*s* : « Quand le sujet, explique-t-il, dit, en parlant d'abeilles, *dé tyo ézé* sans faire la liaison, il manifeste en quelque sorte sa surprise qu'une abeille soit un oiseau (cf. *le onze du mois*). »

A la vérité on se demande ce que *le onze du mois* vient faire dans l'histoire des petits oiseaux. Si l'on dit *le onze du mois* avec un hiatus, c'est pour la même raison qui fait dire *le un* et *le huit*. Les trois noms de nombres *un*, *huit* et *onze* sont les seuls qui commencent par une voyelle. Si l'on ne prononce pas *l'un*, *l'huit*, *l'onze*, c'est que la série, étendue à l'infini, de tous les autres nombres, *le deux*, *le trois*, *le quatre...*, *le cent*, *le mille*, etc. a entraîné *le un*, *le huit* et *le onze*.

Mais, pour en revenir aux mérites respectifs des linguistes et des non-linguistes en fait d'enquêtes dialectales, il est peu vraisemblable que ceux-là eussent été moins que ceux-ci capables de noter l'absence de liaison dans *dé tyo ézé*. M. Gilliéron pense que les linguistes sont sujets à être influencés par des théories toutes faites. Mais alors un botaniste devra se garder d'examiner lui-même un tissu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

végétal, et les calculs sur la marche d'une planète sont d'avance entachés d'erreur s'ils sont fondés sur des observations d'astronome.

L'école de la « géographie linguistique » serait-elle donc, elle aussi, prisonnière d'idées préconçues ? Et, s'il en est ainsi dans des questions de fait ou de principes où le bon sens indique la solution évidente, que sera-ce lorsque se poseront des problèmes complexes, vraiment obscurs ?

Car enfin on peut, sans être taxé d'optimisme excessif, concevoir un linguiste ayant à cœur d'être objectif et doué par surcroît d'une bonne oreille.

Il est clair que l'oreille de M. Edmont est excellente. La chose a été reconnue à peu près par tout le monde (v. Terracher, *B. S. L.*, XXI, 149 ; *Petit atl.*, XXXII). M. O. Bloch (*Atlas ling.*, XVII-XXIII) a entrepris à ce sujet un minutieux examen critique : il a confronté ses propres notations avec celles de M. Edmont en ce qui concerne un seul et même sujet interrogé par l'un et l'autre à Ramonchamps, Vosges. M. O. Bloch relève chez le collaborateur de M. Gilliéron « une insuffisance dans l'audition des voyelles nasales brèves », un certain nombre d'erreurs « sur le timbre des voyelles dans les mots qui ont été obtenus en groupe ». « Les données de l'*Atlas linguistique*, conclut-il, méritent dans l'ensemble toute notre confiance. »

Sachant combien la question a d'importance, car la valeur de ses matériaux et la solidité du système qu'il édifie en dépendent, M. Gilliéron a fait (*Abeille*, 9 suiv.) sur l'exactitude des transcriptions de son collaborateur un exposé spécial. « Pour démontrer, écrit-il, la sûreté de son audition et de sa notation phonétiques, nous tenions depuis longtemps en réserve une douzaine de faits pour le jour où se présenterait quelque chose de plus sérieux que de vagues soupçons servant à excuser l'impuissance où l'on s'est trouvé de lire une carte de l'*Atlas*... Notre attente a été longue et vaine jusqu'ici. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Trop satisfait sans doute de la qualité de ses arguments pour les garder indéfiniment par devers lui, l'auteur de l'*Abeille* y va de sa démonstration.

Il cite d'abord celui de ces faits qu'il considère comme le plus probant. Sur les confins des domaines gallo-romans de *gamba* et de *camba*, depuis l'Océan jusqu'aux Vosges, alors que son enquête se poursuivait en zigzag et sans qu'il y ait eu une correspondance définie quelconque entre l'ordre chronologique des interrogatoires et la frontière géographique de *gamba* : *camba*, M. Edmont a noté à l'initiale du mot « jambe » des mi-sourdes ou mi-sonores (palatales, prépalatales, dentales). De telles transcriptions sont à l'avantage de la thèse qu'on s'attache à nous démontrer. Il est indéniable que l'oreille de M. Edmont est sensible aux timbres laryngaux.

Mais deux autres parmi les faits qu'allègue M. Gilliéron [sont-ils tirés eux-aussi de la « douzaine » ?] ne prouvent pas grand'chose sur la finesse acoustique de l'honorable enquêteur. Que *pi̯my̆* et *pi̯mĕ* n'aient pas été confondus par M. Edmont (*ib.*, 12), pas plus que *ulo* et *urlo* (*ib.*, 13), faut-il s'en émerveiller ?

En revanche, il est fâcheux que le champ auditif de M. Edmont accuse de l'insuffisance dans la gamme des timbres vélaires. Les matériaux recueillis dans le domaine catalan (Pyrénées orientales, points 796, 798, 794, etc.) semblent confondre *l* vélaire et *l* simple. Et pourtant il est loisible à chacun de s'assurer sur place de l'universalité de l'*l* vélaire au moins à la finale ou devant consonne dans toute cette partie du Roussillon (cf. F. Krüger, *Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*, Hamburg, 1913, 101-2 ; K. Salow, *Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des Katalanisch-Languedokischen Grenzgebietes*, *ib.*, 1912, 120, 123).

Si M. Edmont avait été linguiste, la lecture de n'importe quel traité de phonétique descriptive eût certainement mis

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en éveil son attention sur le timbre vélaire de *l* ainsi d'ailleurs que sur celui de *ṅ*, non moins caractéristique.

Cette seconde insuffisance des notations de M. Edmont a été déjà signalée en 1909 (*Rev. dial. rom.*, I, 146 : *Le domaine gascon jusqu'en 1907*). Elle n'en reste pas moins regrettable, comme on le reconnaîtra sans peine, si l'on veut bien se reporter à ce qui a été écrit dans le chapitre I du présent livre, p. 23-4, au sujet du traitement de *n* final en provençal.

Parfois cependant le timbre vélaire de l'*ṅ* a, malgré tout, frappé l'oreille de l'enquêteur. Et alors celui-ci, ignorant l'existence de ce phonème, pourtant bien connu et bien défini (v. O. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, traduction allemande de Davidsen, Leipzig, 1904, p. 126 ; v. plus haut p. 23), le disloque arbitrairement en deux éléments graphiques : *n* + occlusive vélaire, ou voyelle nasale + occlusive vélaire : *dilunks* (*A. L.*, 787) « lundi », *lu mũk* « le mien » (*ib.*, 853), au lieu de *dilũṅs*, *lu mũṅ*. Cf. encore *saping* (*ib.*, 1190) *dumank* (*ib.*, 386), etc. Ces graphies paraîtront en vérité bien grossières, même chez un dialectologue qui ne se pique pas d'être un phonéticien. Elles ne sont à coup sûr pas plus scientifiques que la notation traditionnelle de l'allemand littéraire, qui écrit *bringen* pour *briṅen*, etc. Elles sont en tous points dignes des scribes gascons du moyen âge, en vérité médiocrement « linguistes » eux aussi, lesquels écrivent *mang* « main » *Rec. anc. textes land.*, M. de M., 1306, 26, etc. ; 1311, 24 ; 1332, 8 ; 1458, 50, etc. ; Villeneuve, 1349, 15, etc. ; *manx*, S. Sev. 1399 ; *morlanx* « morlâs », *ib.*, M. de M., 1410, 23 ; *pleng* « plein », *ib.*, Contis, 1515, etc.

L'inexactitude des notations phonétiques de M. Edmont en ce qui concerne l'*ṅ* vélaire a eu des conséquences fâcheuses. Dans le chapitre des « mots en collision : *épi* et *épine* » (*Él. géog. ling.*, 148), M. Gilliéron, observant pour *spina*, aux points 669, 679, etc., des formes « munies d'une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

palatale finale » telles que *espink* [lisez en réalité *espin*], voit dans ces formes la preuve d'un croisement de *spina* et de *spicum*. Il n'en est rien cependant. Le mot *spicum* est innocent du *-k* d'*espink*. *Spina* n'est pas coupable non plus. Ce *-k* est un pur fantôme.

Avec cette épine dans le pied, la théorie qui représente *espink* comme le produit de la contamination de *spicum* et de *spina*, ne cheminera pas sans encombre, et elle achoppera ailleurs encore, comme il sera exposé plus loin.

Mais ce qu'il importe de retenir pour l'instant, c'est une leçon de prudence touchant l'utilisation des matériaux de l'*Atlas*. Ils sont le fruit d'un prodigieux travail, éminemment désintéressé, et marqué au coin de la plus haute probité scientifique. Mais l'erreur est humaine, surtout en des matières aussi délicates. Quel dialectologue — même linguiste — à propos de notations phonétiques n'a pas à faire quelque *mea culpa*?

Pour être utilisées avec profit, les données de l'*Atlas linguistique* exigent donc de la part des romanistes une critique toujours en éveil. Nous devons confronter constamment ces matériaux avec les documents provenant de toutes les autres sources possibles. Dans ses premières études de géographie linguistique, M. Gilliéron avait pris la décision farouche d'écarter de parti pris tous les renseignements étrangers à l'enquête de M. Edmont. Nous avons vu qu'il s'est depuis progressivement humanisé et que l'*Abeille*, notamment, témoigne d'un exclusivisme moins maladif.

Toutefois il y a des rechutes.

Dans le chapitre même où les documents communiqués par M. Gauchat et les rédacteurs du *Glossaire de la Suisse romande* (*Abeille*, 171) sont fort heureusement mis à contribution, et servent à attester l'élimination de *mouchette* « abeille » par *mouchette* « allumette » de la région valaisanne, pris de remords sans doute, l'auteur exécute en un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tour de main (moins de trois lignes) « tous les atlas phonétiques projetés dans tout le domaine de la *Romania* : autant d'œuvres mortes en naissant ».

Sans doute nous ne méconnaissons pas la différence qui existe entre un atlas phonétique et un atlas linguistique (voir précédemment, p. 29). Les matériaux dont est fait l'*Atlas linguistique de la France* et toutes les constructions édifiées à l'aide de ces matériaux sont apparemment plus durables que les éphémères atlas phonétiques, contre lesquels on fulmine, véritables châteaux de cartes, qui d'ailleurs pour la plupart, sont encore, ou à peu près, dans le devenir. Mais, l'exactitude de la notation phonétique étant mise à part, l'*Atlas linguistique de la France* n'est pas exempt non plus de malfaçons, qui, pour être bien involontaires, n'en sont pas moins regrettables, car elles compromettent la solidité de l'édifice qu'on a construit sur cette base.

Une bonne partie de la théorie lexicologique et sémantique sur les noms de l'abeille dans la région de la Gaule septentrionale qui englobe la Picardie et la Wallonnie, est échafaudée sur les témoignages recueillis au point 294. Les sujets de M. Edmont en cet endroit, une jeune fille de 13 ans « très intelligente » et sa mère âgée d'environ 45 ans, traduisent « abeille » par *byèt à myèl* « terme, remarque M. Gilliéron, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs » et qui tend à prouver que *mouche* (*à miel*) n'a pas encore envahi ce patois, où d'autre part le représentant direct de *apem* a disparu.

On aimerait savoir jusqu'à quel point ce *bète à miel* n'est pas une création personnelle du sujet « très intelligent », car, en matière lexicologique, là surtout où la lexicologie côtoie la stylistique, les créations individuelles ne sont pas rares, même chez les sujets d'une intelligence médiocre, lorsqu'ils parlent, et à plus forte raison lorsqu'ils traduisent. Mais passons.

A ce même point 294 « absolument unique en son genre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur toute la carte de l'*Atlas* », le même sujet très intelligent et sa mère ont répondu *lé óp* littéralement « les abeilles », lorsqu'il s'est agi de traduire le mot « essaim ». Cette forme *óp*, que M. Gilliéron dérive de **wespa* (*ib.*, 32), « prend le caractère d'une relique très précieuse ».

Ainsi donc l'auteur de l'*Abeille* se contente d'un témoignage unique — ou double en mettant les choses au mieux — celui de cet enfant et de sa mère, pour affirmer que le point 294 « seul dans toute la Gaule romane » est actuellement le dépositaire de *ep* < **wespa* « abeille » (*ib.*, 119). Et voilà une des maîtresses poutres de la charpente sur laquelle repose toute la construction ! Celle-ci se développe dans une bonne moitié du livre de l'*Abeille* : entrée du mot « guêpe » dans la signification d' « abeille », chassé-croisé sémantique des plus palpitants dont toute la région picardo-wallonne a été le théâtre.

Sans doute on ne peut nier que l'auteur ait fait valoir d'autres arguments pour étayer son système ; on ne peut nier que les déductions de sa « géologie linguistique » soient d'une ingéniosité admirable. Le raisonnement qui tire le vfr. littéraire *eps* « abeille » de **wespa* par voie d'emprunt est conduit de la manière la plus logique du monde. Mais enfin quelques suppléments d'information sur le patois de ce fameux point 294 et sur les patois des points environnants eussent été les bienvenus.

Dans l'esprit du lecteur de l'*Abeille*, une crainte subsiste, malgré toutes les démonstrations qui défilent devant lui de page en page, c'est que là où l'auteur voit « l'apothéose d'une loi » (*ib.*, 36), il n'y ait en réalité qu'un simple fait individuel.

A l'autre extrémité du domaine gallo-roman surgit un doute plus grave encore.

Gourmandant les « étymologistes qui ne se soucient pas des étymologies que le peuple a faites avant eux », l'auteur de l'*Abeille* s'attache à donner des exemples pour illus-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trer une théorie qui lui est chère et qui sera discutée plus loin, celle du conflit entre les mots homonymes.

Le groupe *bl* latin intervocalique s'étant réduit à *l* au moins partiellement en picard (**affibulare* > *affuler*, **criblare* > *criler*), le dérivé de *sabulum*, devenu *saler*, est entré en conflit avec *saler*, dérivé de *sal* « sel », et par suite a disparu, à Saint-Pol par exemple, où il ne subsiste que dans une acception technique particulière : *saler* « repiquer un plant [dans le sable] en attente ».

Désireux de trouver dans le domaine provençal un exemple à mettre en parallèle avec le cas picard, l'auteur de l'*Abeille* ajoute, p. 221 : « Comme *saler* « sabler » dans le Nord a dû disparaître, un *saula* « sabler » du Midi, encore existant selon Mistral, produit ancien et phonétique remontant à *sabulum*, signifiait aussi nécessairement « saler » répandre de la *sau* (*sel*), et a disparu devant « saler » : conflit entre des homonymes très étrangers l'un à l'autre. »

Que *saula* ait dû « nécessairement » signifier « saler », c'est ce dont les romanistes « non-géographes » et les simples provençalistes ne pourront s'empêcher de douter. *Saula* n'avait aucune bonne raison pour prendre le sens de « saler », puisque *salar* à l'époque ancienne, *sala* à l'époque moderne, avec leurs dérivés *salada*, *salador*, *saladura* sont à peu près universels dans le Midi, et que ces formes y sont anciennes comme tend à le montrer le marseillais *sara* (cf. m. *paro* < lat. *pala*).

Formellement **saula* « saler » est à peu près impossible : dérivé de *sau* après la vocalisation de *l* finale, le verbe aurait été **saua* ; tiré de *sal* avant la vocalisation, il devait être *sala*, et il l'a été effectivement, si toutefois *sala* ne dérive pas d'un *salare* déjà latin, ce qui est possible et même vraisemblable, et nous ramène à ce dernier cas. Une forme **saula* « saler » n'aurait pu naître que d'une contamination de *salar* par *sau* (ou **sauar*). Mais, à supposer que cette contamination ait tendu à se produire, ce fameux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

**saula* « saler », forme mythologique, sorte de « fantôme lexical » — pour employer une expression qu'a créée la géographie linguistique — aurait été maintenu dans le néant par son très réel et très matériel concurrent homonymique, le *saula* « sabler » préexistant.

D'où il résulte que cet imaginaire **saula* « saler », véritable moulin à vent, contre lequel, au dire de la Géographie linguistique se serait battu *saula* « sabler », et dont l'existence n'est attestée ni en vieux-provençal par le *Petit dictionnaire provençal français* d'Emil Lévy ou par le *Provenzalisches Supplement Wörterbuch* du même auteur, ni en provençal moderne par *Lou Trésor dóu Félibrige* de Mistral, ni par les cartes « saler » ou « sabler » de l'*Atlas linguistique*, ni enfin par la *Table de l'Atlas linguistique de la France* semble somme toute, et si nous ne nous trompons, reposer sur une pure hypothèse de M. Gilliéron.

L'auteur, qui présente l'existence de ce **saula* « saler » comme un fait « nécessaire », termine sur la conclusion suivante, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est assez malencontreuse à cette place : « Ces faits, écrit M. Gilliéron (p. 221), sont géographiquement, c'est-à-dire mathématiquement démontrés. On ne peut les nier qu'en renonçant à un examen scientifique et en se retranchant derrière des dogmes non soumis au raisonnement. La langue est pleine de faits de ce genre. Ils détruisent beaucoup de notions étymologiques et phonétiques reçues, mais ils les détruisent au profit de la science qu'évoquent les étymologistes et les phonéticiens. »

N'est-ce point Bossuet qui a écrit, et M. Gilliéron qui a répété en guise de conclusion à sa notice, où il attaque le compte-rendu de M. Thomas (*op. cit.*, 1904, p. 23): « *Le plus grand dérèglement de l'esprit est de croire les choses, parce qu'on veut qu'elles soient.* » Voilà de ces vérités éternelles toujours bonnes à méditer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quelle est donc cette preuve « mathématique » qui nous est présentée sinon comme l'apanage exclusif, du moins comme un des attributs habituels de la géographie linguistique, la seule discipline qui fasse apparemment table rase des dogmes ? Quel est donc ce procédé de démonstration, quelle est cette « méthode géographique » enfin, qu'a fondée l'auteur de l'*Abeille* et dans laquelle il puise une si grande force d'affirmation ?

Après avoir mis à l'épreuve la qualité des matériaux qui ont servi à édifier le système, et qui n'ont pas tous — il faut le reconnaître — la valeur douteuse révélée pour certains d'entre eux par notre examen, nous devons définir succinctement ce système, considéré maintenant en lui-même et dans son essence avant d'en suivre les applications aux différentes parties de la linguistique.

La méthode nouvelle a été esquissée dès 1904 dans la réponse au compte rendu de M. A. Thomas (p. 8) : « Les conditions géographiques dans lesquelles les faits linguistiques se présentent sont par elles seules démonstratives d'autres faits. »

Depuis cette époque, dans ses publications successives, le maître n'a fait que tirer les conséquences de cette formule générale, précisant par des exemples plutôt que par des théories abstraites la nature de ces « conditions géographiques » et le genre des démonstrations qu'elles fournissent.

Celles-ci peuvent être ramenées en dernière analyse à deux types et sont fondées sur l'application de deux principes qui découlent de la formule générale posée au début : le principe de la configuration géographique des aires linguistiques ; — celui de la superposition desdites aires. Le premier s'applique à la géographie d'un seul et même fait considéré en lui-même. Le second concerne la géographie de deux ou plusieurs faits comparés entre eux.

Le principe de la configuration repose sur cette idée que la répartition des mots, des formes, etc. qui expriment une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

idée donnée dans un domaine géographique donné, peut retracer, de manière éloquente pour qui sait regarder, la naissance, les vicissitudes, l'histoire enfin de ces formes, de ces mots, etc.

L'idée d'« abeille » est exprimée actuellement sur le territoire de la Gaule romane par un grand nombre de mots qui peuvent se ramener aux types suivants : 1° le latin *apem* ; 2° le dérivé *abeille*, *aveille*, etc. ; 3° le dérivé *avette* ; 4° le dérivé *essette* ; 5° les expressions *mouche à miel*, *mouche d'essaim*, *mouche de ruche*, *mouchette*, etc. Chacune de ces formes recouvre des aires géographiques déterminées (voir la carte dans l'*Abeille*, *in fine*).

Le fait que *apem* s'est conservé dans quatre aires territorialement distinctes : 1° au nord, dans l'Artois; 2° à l'est, dans la Suisse ; 3° au nord-ouest, à Guernesey ; 4° au sud-ouest, dans le Médoc, prouve, selon l'auteur de l'*Abeille*, que *apem* a été employé primitivement dans toute la région intermédiaire entre ces quatre aires, lesquelles ne sont « que les points d'affleurement » d'une couche primaire recouverte progressivement par d'autres couches secondaires, tertiaires, etc.

FIG. 3. — « Abeille » dans la Gaule romane (schéma).
Les croix marquent l'emplacement de six petites aires où *mouche* signifie « abeille ».

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Veut-on un autre exemple non moins significatif mais nécessitant une tout autre interprétation ? Dans un domaine beaucoup moins vaste, celui qui est décrit dans le *Petit atlas linguistique des Landes* et dont les parlers ont été explorés en détail, commune par commune, la carte « rossignol », p. 333, offre un plexus de formes qui peuvent se ramener à trois types : 1° *r̄usinụṅ*, *r̄usiŋụṅ* ; 2° *r̄uɛinụṅ*, *r̄uɛiŋụṅ*, *r̄ɛ̀ɛinuṅ* ; 3° *r̄usiŋọw*; *ruɛiŋọw*, *r̄ɛ̀ɛiŋọw*.

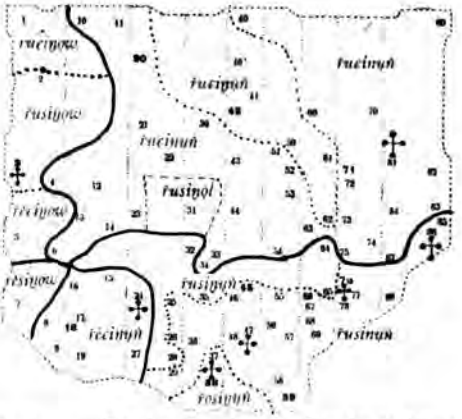

FIG. 4. — « Rossignol » dans les Landes (schéma).
Les croix représentent l'emplacement de la forme *rosiñol*.

Chacun de ces types recouvre un domaine géographique relativement cohérent. Mais, parsemant ces trois aires, apparaît sporadiquement une forme *r̄osiŋọl*.

Qu'est-ce à dire, sinon que *r̄osiŋọl* est un dernier venu qui s'est introduit dans le pays à la faveur du prestige de la langue de civilisation dominante ? Le français *rossignol* s'insinue tantôt sur un point tantôt sur un autre au gré des circonstances, agissant parfois sur les formes préexistantes, ou en recevant à son tour l'empreinte, leur causant, ou subissant de leur part, par voie de contamination, certaines perturbations phonétiques, dont le détail peut être suivi sur la carte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Qu'il s'agisse donc d'un vaste domaine linguistique ou d'une portion de pays plus restreinte, les enseignements que fournit l'application du principe de configuration géographique sont précieux.

Tout aussi fécond, quoiqu'un peu moins neuf et original — comme on le verra —, le principe de la superposition géographique se distingue du précédent en ce qu'il fait intervenir à l'ordinaire plus d'une carte linguistique. Soient un fait *a* et un fait *b* : si ces deux faits sont observés sur tous les points de la même région, si les limites géographiques de l'un coïncident avec les limites de l'autre, en un mot si les aires sont superposables, il faut admettre que le fait *a* est conditionné par le fait *b* ou réciproquement.

Fig. 5. — « Coq » dans le Sud-Ouest de la France (schéma).

Le cercle autour de 691 représente l'emplacement de *gal'o* « coq ». A B = limite orientale de *kot* < *collum*. Les croix représentent l'emplacement de *perdigal* « perdreau ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans le sud-ouest de la France, sur tout le domaine bordé en gros par la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, tous les *-ll* finaux du latin sont en principe passés à *-t*. Dans ce domaine, — sans que nous songions à entrer dans le détail — *collum* « cou » a abouti à *kot*, à l'ouest de la ligne A B du schéma ci-joint (fig. 5) et *gallum* « coq » devait par conséquent aboutir à **gat*. Or, partout, les patois remplacent *gallum* par des substituts tels que *phasianum*, *vicarium* dans le sens de « coq ». La superposition géographique des aires où *-ll* est devenu *-t* *kot* < *collum* d'une part, avec les aires *hazaṅ* < *phasianum*, *bégèy* < *vicarium* dans le sens de « coq » d'autre part, et la coïncidence des limites respectives du phénomène phonétique et du fait lexicologique sont parfaites sur toute l'étendue du domaine, à l'exception d'un secteur situé dans la région sud-est, lequel présente des faits d'ordre différent (voir *Ét. géog. ling.*, carte XII). Le principe de la superposition géographique offre donc une démonstration décisive de la dépendance dans laquelle le phénomène lexicologique du remplacement de *gallum* se trouve par rapport à l'évolution phonétique de *-ll* finale vers *-t*. On verra plus loin à quoi il faut attribuer cette dépendance ; mais pour le moment celle-ci est un fait qu'il est bien difficile de contester, à ne considérer que le seul principe de superposition.

Dans la plupart des cas, la coïncidence des limites n'est pas aussi parfaite ; mais le principe de la superposition géographique n'en est pas moins applicable. Ainsi, en comparant les cartes de « traire » et de « moudre » (*Ét. géog. l.*, carte III, cf. p. 10 suiv.), on est frappé de voir que les quatre ou cinq aires qui ont conservé *mulgere* dans une partie de la Picardie, de la Wallonnie, sur les confins de la Suisse romande, dans la plus grande partie du Midi et dans le sud de la Gascogne, n'offrent à peu près aucun exemple de l'épenthèse d'un *d* pour les représentants de *molere*. Au contraire dans la grande majorité des régions où apparaît

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'épenthèse de *d* (*moldre*, *moudre*, etc. < *molere*), *mulgere* disparaît. Il existe cependant toute une étendue de pays — la plus grande partie de la Gascogne — où l'épenthèse ne se produit pas et d'où néanmoins *mulgere* a été éliminé, sans qu'on en voie pour le moment la raison précise. Cette discordance partielle des limites et quelques autres encore de moindre importance ne suppriment pas la concordance de l'ensemble, si bien que nous pouvons formuler la proposition suivante : la persistance de *mulgere* « traire » sur le territoire de la Gaule romane est conditionnée par le traitement phonétique des groupes *l'r* et *l'r*. Là où ces deux groupes de consonnes confondent leur traitement, *mulgere* est mort, et on verra plus loin comment cette mort s'explique. Pour le moment il suffit de remarquer que le principe de superposition géographique atteste la dépendance du fait lexicologique à l'égard du fait phonétique.

En pratique le plus souvent les deux principes de superposition et de configuration géographiques se combinent.

La carte « sel » (*Ét. géog. ling.*, carte IX, cf. p. 81 suiv.)

FIG. 6. — « Le sel » dans la Gaule romane (schéma).
Ilots : 1, 2 *la sau* ; 3 *la sé* ; 4 *la sé*, *le sau* ; 5 *la sel*.

montre la Gaule romane partagée par une ligne allant de la pointe septentrionale de la Vendée à la Côte-d'Or. Au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nord de cette ligne on dit *le sel* ou *le sé*; on dit *la sau* au sud. La coïncidence géographique du genre féminin avec la vocalisation de *l* et du genre masculin avec la non-vocalisation de *l* serait parfaite, si à l'ouest, n'existait une petite aire *la sel*, et si, à l'est, deux aires, dont une un peu plus étendue que le département des Vosges, n'offraient *le sau*. Le principe de superposition géographique nous empêche donc de penser que le genre féminin du mot soit conditionné par le fait phonétique de la vocalisation, explication qui apparaît de prime abord comme étant assez invraisemblable.

Le principe de configuration géographique intervient alors : l'aire *le sau* étant en avance, vers le Nord, dans la zone *le sel* (ou *le sé*), cette position atteste une résistance de *la sau* à une marche envahissante du français *sel* (ou *sé*) venu du Nord avec son genre masculin. Ce genre s'imposant à la forme autochtone lui garde son aspect phonétique : d'où une aire *le sau*. La petite aire *la sel* de l'Ouest témoigne de la même invasion de la forme septentrionale mais avec maintien du genre indigène et acceptation de la forme phonétique étrangère. Enfin la position des îlots *la sau* (1, 2) dans l'aire *le sel*, et *la sé*(*l*) (3, 4, 5) dans l'aire *la sau* vient parachever la démonstration, dont la force probante est tirée du principe de configuration géographique plus encore que du principe de superposition.

Ce second principe, qui, on le verra, fournit en certains cas des éléments de preuve d'une grande valeur, est à coup sûr moins neuf, moins original que le principe de configuration. Il existait déjà, du moins en puissance, dans la conception des romanistes bien avant l'établissement de l'*Atlas linguistique* et bien avant la naissance de la nouvelle méthode géographique.

Ainsi certains ont expliqué jadis l'*i* de fr. *cire* < *cēram* par l'« écrasement » d'une ancienne triphtongue **cieire*, et plusieurs ouvrages donnent encore cette explication (Guar-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nerio, *Fonologia romanza*, 1918, 155). Mais, de bonne heure on s'est aperçu que l'*i* se rencontre, d'une part, dans des régions qui ne diphtonguent pas *é* fermé tonique libre en *ei* d'autre part, dans des régions où le point d'aboutissement de la triphtongue *iei* n'est pas *i* [voir la carte XII du *Grundriss*]. De cette discordance géographique, et par application, avant la lettre, du principe de superposition, on a conclu fort justement que le passage de *é* à *i* après palatale s'est opéré directement en français, sans l'intermédiaire d'une diphtongue ou d'une triphtongue : comparer une assimilation progressive analogue dès l'époque latine : *januarius* > *jenuarius*, *janua* > **jenua* > calabr. *yenna* et déjà Plaute *jajunus* > *jejunus* : cf. *jantare* > *jentare* > astur. *yintar*.

Autre exemple : pour expliquer l'*è* ouvert de ital. *adesso* qui cadre mal avec *ad ĭpsum* ou *ad (i)d ĭpsum*, d'Ovidio supposait un point de départ latin *ad-ĕ(n i)psum*. Toutefois le romaniste italien notait lui-même que *adesso* ne se rencontre pas proprement dans l'Italie Méridionale (le napolitain *adesso* n'est pas indigène), mais qu'en revanche il est attesté dans des pays qui n'ont conservé aucune trace de *ĕn ipsum*. En outre, remarquait-on, le vieil espagnol *adieso*, vfr., v.-prov. *adès* postulent un *é* ouvert. Toutes ces raisons, tirées de la discordance géographique des faits comparés, ont rallié les romanistes à l'explication qui tire l'*è* ouvert d'une influence analogique exercée par *ad prĕssum*.

Le critérium de la superposition des aires n'est donc point une invention de l'école géographique moderne.

A le considérer avec attention, on s'aperçoit qu'il dérive directement du critérium traditionnel employé de tout temps par la méthode comparative. Le principe de configuration des aires est véritablement original en ce qu'il ne fait intervenir aucune comparaison. Un seul fait linguistique est en jeu, et la répartition de ce fait dans l'espace est éloquente par elle-même. Au contraire la méthode de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

superposition comporte toujours la confrontation de deux faits au moins. Il est vrai que ce qui est comparé, ce ne sont pas essentiellement les faits eux-mêmes, comme cela se produit dans le comparatisme classique, mais bien la répartition géographique de ces faits.

Le plus souvent l'application du critérium de la superposition exige la mise en œuvre de plus d'une carte linguistique. Il arrive cependant qu'on puisse suivre sur une seule et même carte, intéressant un seul et même mot, deux faits différents. La chose n'est pas rare dans le domaine de la phonétique, comme le montreront les exemples allégués plus loin (chap. VII).

L'on peut donc dire qu'en se servant du critérium de la superposition des aires, l'école géographique n'a fait que recourir à une méthode déjà existante. Mais, en multipliant les points de repère, elle a apporté un décisif perfectionnement.

La confrontation des limites de faits quand on peut dresser ces limites, est plus instructive encore que la comparaison pure et simple des faits géographiquement isolés.

Il est manifeste que la force démonstrative de la méthode géographique est en raison inverse du nombre et de la grandeur des solutions de continuité qui séparent les différents points où des documents linguistiques ont été recueillis.

A l'enquête que M. Edmont a menée dans toute la France, on doit attribuer le mérite d'être la plus minutieuse et la plus méthodique qui ait jamais été entreprise sur une vaste étendue de pays. Mais elle est loin d'être parfaite.

Et l'on peut concevoir un atlas linguistique, fruit d'une exploration complète du territoire. Les théories linguistiques fondées sur l'examen de cartes constituant un tel atlas, seraient sans doute inattaquables. Le point faible de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

certaines constructions de la géographie linguistique actuelle réside principalement dans les lacunes de la documentation géographique.

Un grand nombre de faits importants ont échappé aux investigations des auteurs de l'*Atlas*.

Ainsi l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel qui sont aujourd'hui en *-a* dans toute la partie centrale de la région ardennaise, *ète* « était », *fala* « fallait », *fra* « ferait », *plura* « pleuvrait », etc., et qui s'expliquent par la réduction d'un ancien *-wa*, *ètwa*, etc. (cf. Bruneau, *Phon.*, 109), sont sans exemple dans l'*Atlas linguistique de la France*. Celui-ci n'offre que *-wa*, ce qui donne une idée inexacte d'un développement morphologique qui a de l'importance. Dans le sud-ouest, il a été déjà noté (*Rev. dial. rom.*, I, 146) que l'enclave, située aux environs de Plaisance (Gers), et où l'*-a* final latin s'est maintenu et n'est point passé à *-o* ou à *-e*, est restée ignorée des auteurs de l'*Atlas*. L'omission est regrettable, car le fait est intéressant pour l'histoire de cette évolution caractéristique de la phonétique méridionale. La région de Plaisance, comme celle de Montpellier, est un îlot que n'a pas encore submergé l'innovation de date relativement moderne. On voudrait pouvoir embrasser d'un coup d'œil sur la carte la situation de ces îlots et repérer leurs limites exactes.

Qu'il s'agisse d'étudier des faits phonétiques de ce genre, des faits morphologiques, lexicologiques ou n'importe quels faits linguistiques, une application correcte des critères de configuration géographique ou de superposition des aires exige l'utilisation de cartes à la fois aussi détaillées et aussi étendues que possible.

La documentation idéale serait un atlas où l'on aurait consigné les résultats d'une enquête menée sur un territoire très vaste et au cours de laquelle toutes les agglomérations humaines un peu importantes, toutes les communes, par exemple, auraient été visitées.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans ces conditions, qui sont bien loin d'être atteintes en l'état actuel de la science, et dans ces conditions seules, les démonstrations de la géographie linguistique pourraient peut-être offrir ce caractère de certitude mathématique que d'aucuns ambitionnent pour elles : « Est-il téméraire de prétendre, écrit l'auteur de l'*Abeille*, que la géographie linguistique est capable d'apporter aux faits qui lui sont soumis des preuves aussi tangibles, aussi solides que celles que peuvent apporter les sciences exactes ? En est-il de même des autres disciplines linguistiques ? » (v. p. 15-6 ; 73 ; 75 : cf. les réserves, trop timides, de M. Jaberg, *Rom.*, XLVI, 130).

Ainsi donc la linguistique géographique se place délibérément en dehors et au-dessus de la linguistique comparative. A l'en croire, elle est seule en mesure de trouver les solutions définitives des problèmes. Est-elle fondée à prendre une telle position ? La nouvelle méthode est-elle destinée à supplanter les anciennes ?

Ceci tuera-t-il cela ?

A cette question les chapitres suivants essaieront de donner une réponse impartiale. Mais auparavant il importe d'examiner dans le fond les deux disciplines adverses et de voir si elles sont en réalité aussi étrangères l'une à l'autre qu'on veut bien le dire. Y a-t-il entre elles incompatibilité ? Et, si aucune antinomie fondamentale ne les sépare, dans quelle mesure est-il possible et souhaitable de les combiner ?

Deux rayons lumineux convergeant sur un même objet l'éclairent plus puissamment qu'un de ces rayons isolé. Est-il chimérique de vouloir, sur les points obscurs de la linguistique romane, faire converger les méthodes ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

III

CONVERGENCE DES MÉTHODES

« Il y avait une fois un pays où, depuis plus d'un millénaire, luttaient deux sectes de philosophes : les uns prétendaient qu'il faut procéder du particulier au général ; les autres du général au particulier... »

Un pareil avenir de discussions stériles menacerait-il la linguistique romane ? On le croirait, à lire certain article paru il y a deux ans (*B. S. L.* XXI, 151) : « En réalité, écrivait l'auteur de cet article, ce sont deux conceptions fondamentalement opposées qui se heurtent : l'une, celle de M. Gilliéron, affirme que les détails ne s'éclairent que par l'ensemble ; l'autre, la conception courante, espère inconsciemment construire l'ensemble avec les détails. Il serait inquiétant de prétendre que la vérité d'ensemble se construira avec des erreurs de détail ; mais il serait plus dangereux encore de croire qu'on atteint des vérités de détail quand on n'a pas de conception d'ensemble. »

Voilà qui serait dangereux en effet ; et une telle crainte, exprimée sans détour, n'est pas à la louange des partisans de l'ancienne méthode, ouvriers « inconscients » et sans doute désorganisés. « Qui veut noyer son chien »... Mais ni Diez, ni Gaston Paris, ni Paul Meyer, ni Ascoli, ni les meilleurs romanistes « non géographes » qui vivent à l'heure actuelle, n'ont pêché, autant que voudrait le faire croire M. Terracher, par étroitesse de vues et absence d'idées générales.

Quant à la question soulevée dans le passage qui vient d'être cité, elle demande un examen. L'opposition marquée entre la méthode géographique et la méthode comparative paraîtra, — si l'on se rappelle ce qui a été dit précédemment (p. 27), — bien conforme à l'opinion de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. Gilliéron. M. Terracher la reproduit en disciple docile. Mais cette opposition est-elle fondée en fait et en droit ? Et les romanistes doivent-ils de toute nécessité, comme les sectateurs de Mithra, se partager en deux camps irréconciliables, et entrer dans le temple les uns toujours du pied gauche, les autres toujours du pied droit ?

Remarquons d'abord que, de tout temps, le romanisme a essayé d'expliquer des détails par un ensemble, et l'on a exposé plus haut (p. 12-3) que les comparatistes adoptent volontiers une marche déductive après avoir suivi la marche inverse. Dans le domaine néo-latin, ils partent souvent des parlers actuels pour remonter au roman commun ; mais il n'est pas rare qu'ils déduisent du roman commun l'explication des formes actuelles.

Les lois phonétiques établies par la méthode comparative ont un caractère général. En les appliquant à des cas particuliers, on en a tiré, et on en tire tous les jours, des vérités particulières. Faire appel à la notion de ces lois phonétiques pour expliquer un fait donné, n'est-ce point « éclairer les détails par l'ensemble » ?

Mais il s'agit de s'entendre. Les romanistes nouveau jeu donnent à ces mots « ensemble et détails » une signification qui n'est pas la nôtre. Et la meilleure preuve c'est qu'ils repoussent avec indignation l'idée de partir du roman commun pour interpréter les patois modernes (Bloch, *Vo.*, XVI), et que l'énonciation de ces simples mots « lois phonétiques » —, du moins lorsqu'on invoque ces lois pour *expliquer* une forme romane par le latin, — les fait volontiers sourire.

En réalité, lorsqu'il parle de « l'ensemble » et « des détails », M. Terracher, à la suite de M. Gilliéron (*Abeille*, 118), oppose la notion du développement individuel des patois à celle du développement de ces patois considérés comme faisant partie d'une masse linguistique formant un ensemble.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Aux yeux de l'école géographique, seul l'ensemble offre une évolution logique et cohérente. A quiconque ignore cet ensemble, il est impossible d'interpréter le détail.

Veut-on, par exemple, rendre compte de la forme *lé op* qui s'offre au point 294 de l'*Atlas linguistique* avec le sens d'« essaim »? Cette forme, dans sa sémantique, dans son étymologie, reste incompréhensible, si l'on examine uniquement les faits recueillis au point 294 —, qu'on les compare, ou non, avec les faits latins —. L'existence de cette forme au point 294, avec les particularités phonétiques et surtout sémantiques qui l'y caractérisent, repose sur un enchaînement de faits linguistiques où sont impliqués, non seulement le point 294, mais encore une foule de points situés dans les régions wallonnes, picardes et dans d'autres régions plus éloignées encore. Pour interpréter sainement *lé op* « essaim », il faut savoir 1° qu'*apem* est resté au point 294 dans l'expression qui traduit « rucher » *fàeó d á* = « vaisseau d'*es* » (*es* = « abeille »), et que la position de ce mot *æ*, à la lisière orientale d'une aire *apem* qui s'étend vers l'ouest jusqu'à la Manche, est l'indice du recul de *apem* vers l'Occident ; 2° qu'au point 294 et dans d'autres points dont ce point est, ou a été, solidaire, *essaim* a signifié « abeille » ; 3° que l'idée « guêpe » y est rendue par le mot *guèpe*, emprunté au français ; 4° que l'idée d'« abeille » y est traduit par *bête à miel*, et qu'à l'est et au sud du point 294 s'étend un vaste domaine où l'« abeille » est une *mouche à miel* et où l'« essaim » est une *mouche*... Il faut savoir encore beaucoup d'autres choses que M. Gilliéron expose avec une grande précision de détails et qui l'amènent à conclure que *op* est le mot **wespa*, lequel a signifié primitivement la « guêpe », et qui, après bien des allées et des venues, après des actions et des réactions de tout genre, se trouve momentanément au point 294 dans les conditions spéciales phonétiques et sémantiques qui ont été exposées.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Veut-on un autre exemple ? A Sauveterre-de-Béarn, point 691 de l'*Atlas linguistique de la France* (cf. fig. 5, p. 47), au milieu de l'aire où le « coq » se dit le *faisan*, M. Edmont a recueilli pour le « coq » la forme *gaḷo*. Cette forme paraît obscure à M. Gilliéron. Il déclare que la présence de *gaḷo* en pleine aire *hazaṅ* < *phasianum* « donnerait à croire que le territoire de *hazaṅ* < *phasianum* appartenait jadis à *gallum*, qui aujourd'hui, recouvert par la couche nouvelle, affleurerait encore en un point isolé et sous une forme dérivée. Mais il faudrait croire que *gaḷo* est un mot autochtone » [il y a donc des mots « autochtones ! »] « et nous n'avons pour le moment aucun moyen sûr de résoudre ce problème » (*Ét. géog. ling.*, 124).

Le moyen existe cependant à portée de la main. Il suffit d'ouvrir le *Dictionnaire béarnais* de Lespy et Raymond, dans lequel sont citées comme courantes les formes *galh*, *galhe*, *galhou* avec le sens de « coq ». Dès le XVe siècle *lo galh* figure dans les *Récits d'histoire sainte en béarnais*. Il est assurément bien antérieur au XVe siècle, comme le montrent les dérivés *galhi* « cocher », *galhère* « saison de rut » mentionnés par Lespy. Le mot *galh* continue un dérivé latin posé par M. Meyer-Lubke, 3663, un **gallium*, que permettent de restituer sicil. *gaggyu*, sav. *galh*, etc. **Gallium* est à *gallum* ce que *fageum* est à *fagum* : cf. esp. *haya* « hêtre » < *fageam* [*arborem*]. (Sur ce suffixe voir Thomas, *Ess.*, 82.)

Mais ce sont là des témoignages fondés sur la pure comparaison et sur l'histoire. L'école géographique les récuse d'ordinaire avec dédain. Nous entrions dans la question du pied gauche. Il paraît qu'il faut y entrer du pied droit.

Eh bien ! soit. C'est donc par la géographie et par l'application du fameux principe : « l'ensemble éclaire les détails », que nous allons démontrer le caractère héréditaire de *gaḷo* et de *galh* en Béarn, au point 691 et dans les environs. La carte 1002 « perdreau » de l'*Atlas linguis-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tique de la France, que M. Gilliéron a eu le tort de négliger dans son étude sur le nom du « coq », sera à la base de notre démonstration (v. fig. 5, p. 47, et 7, p. 60).

Le nom du « perdreau » se présente dans le Sud-Ouest sous quatre formes principales : *perdigaḷ* (respectivement *perl-*), *perdigạt*, *perdigạl*, *perdigạut*.

L'étymologie de ces formes devrait sauter aux yeux : elles offrent une combinaison de *perdrix* et de *gallus* ou du dérivé **gallius*, avec l'aspiration régulière puis l'amuïssement de l'*s* finale devenue intérieure devant consonne sonore. Le « perdreau », c'est la « perdrix-coq », et *perdigaḷ*, etc. n'ont rien à voir avec le **perdicalem* qui est supposé dans le *Dictionnaire général* comme base de fr. *perdreau*, *perdrial*, etc.

La comparaison des cartes « coq » et « perdreau » de l'*Atlas linguistique de la France* lèvera tous les doutes, si on doit en émettre sur la justesse de notre étymologie. La phonétique du « perdreau » va de concert avec celle du « coq ». La chose mérite d'être suivie dans le détail. *Perdigat* entre autres est inexplicable par **perdicalem*, et sa répartition géographique assure que le *-t* final est le représentant authentique d'un *-ll* final primitif, ainsi qu'on ne va pas tarder à en être convaincu.

En effet la forme *perdigaḷ*, qui a été notée aussi *perdigay*, *-aey*, *-ae* par M. Edmont, se trouve non seulement à Sauveterre-de-Béarn-691, mais dans la plus grande partie du Béarn et des Landes (voir *Atlas linguistique*, 1002 ; *Pet. atl.*, 305 ; Lespy et Raymond, v° *perdigalh*), c'est-à-dire là où le « coq » est rendu par *hazaṅ* < *phasianum* : 664-5, 657, 674, 667, 680-6, 691, 693-4.

La présence de *perdigaḷ* dans cette aire *hazaṅ* < *phasianum* montre que *hazaṅ* « coq » peut fort bien n'avoir pas supplanté partout directement un *gat* « coq » (voir plus haut, p. 47-8). Le mot *hazaṅ* « coq » a pu pendant plus ou moins longtemps avoir à lutter avec un dérivé de *gallum*, soit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gaḷ < **gallium* soit *galo* < **galliam* [*bestiam*], lequel *galo* est indiqué par l'*Atlas linguistique* comme s'étant maintenu

FIG. 7. — « Perdreau » dans le S.-Ouest de la France (schéma) v. fig. 5, p. 47.
Les numéros soulignés marquent l'emplacement de formes d'importation récente. A B = limite orientale de *kot* < *collum*.

à l'état d'îlot vers Sauveterre-de-Béarn-691 et est attesté plus largement encore par la lexicographie locale.

Mais il y a mieux. Là où *gat* « coq », entré jadis en conflit avec son homonyme *gat* « chat », comme M. Gilliéron l'a parfaitement montré (*Ét.*, 121), a été remplacé par *begey* < *vicarium*, la présence de *perdigat* (au point 650) nous permet d'affirmer qu'en ce point au moins *gallum* a persisté jusqu'à nos jours. Il a persisté justement dans ce composé *perdigat*, son accouplement avec *perdicem* l'ayant préservé de toute confusion homonymique avec *gat* « chat ».

Phonétiquement, *gat* « coq » et *gat* « chat » étaient exposés à une confusion totale. C'était la mort sans phrase pour l'un des deux mots au moins, ou bien alors il n'y a plus de géographie linguistique. Mais *gat* « chat » et *perdi-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gat « perdreau » étaient différents, si différents que les étymologistes les plus avisés — j'entends ceux qui fondent leur science uniquement sur la géographie — ne paraissent pas avoir soupçonné le rapport invisible mais très réel qui unit dans le Sud-Ouest les noms de ces trois animaux : le chat, le coq et le perdreau.

La même raison a permis à *perdigat* de se conserver dans l'aire gasconne de *put* < *pullum* « coq », à savoir aux points 659, 668, 669, 678, 687-9, 695, 697, 780. Dans cette région, *perdigat* « le perdreau » a pu jadis faire bon ménage avec *gat* « le chat », quelle que soit d'ailleurs l'ancienneté relative de cette aire *pullum*. Ici *perdigat* a eu plus ou moins à lutter avec la forme dérivée *perdigal*.

Il en a été de même pour les deux points 676 et 648 de l'aire *hazan* où *perdigat* a pu se maintenir sans difficulté.

Mais le fait capital, et qui domine toute notre démonstration, c'est que la forme avec *-t* final, *perdigat*, attestée elle aussi par Lespy, ne se rencontre qu'à l'intérieur du domaine gascon, c'est-à-dire dans la région où *-ll* de *collum*, par exemple, aboutit à *-t*, à l'ouest de la ligne A B de notre schéma, d'après l'*Atlas linguistique de la France* (carte 320 ; voir sur cette limite en dernier lieu Fleischer, *Studien zur Sprachgeographie der Gascogne*, Halle, 1913, 52-7 ; carte 4).

Le point 659, où *collum* n'est pas *kot*, ne fait exception qu'en apparence, puisque par exemple *pullum* y est représenté par *put*, et que Beaumont-659 est bien situé dans le domaine linguistique gascon (v. Fleischer, *op. cit.*, carte 4). C'est donc *kot*, et non *perdigat*, qui y fait vraiment exception. La seule exception véritable est *perdigat* à Sainte-Livrade-637, qui est nettement en dehors, quoiqu'en bordure, du domaine de *-ll* > *-t*. Mais cette exception s'explique aisément par un emprunt à la zone contiguë. Cet emprunt est manifeste et d'autant plus naturel que le suffixe *-at* < *-atum* est normal dans la région.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Partout ailleurs, à l'extérieur de la frontière gasconne, *perdigat* cède la place à *perdigal* ou *perdigau(t)*.

Notre interprétation, fondée sur l'application du principe de superposition géographique, confirme, — en était-il besoin ? — les vues de M. Gilliéron sur la généalogie des noms du coq dans le sud-ouest de la France.

La coïncidence des aires tend à montrer de plus que *gaḷ* dans le Sud-Ouest a été, à côté de *hazaṅ*, et peut-être concurremment avec *put* < *pullum*, un des premiers moyens de défense contre un *gat* « bisémantique », ou pour parler un autre langage, un premier remède contre la gêne qui résultait de l'homonymie de *gat* « coq » et de *gat* « chat ». En effet, et ceci encore est capital, si l'on fait abstraction du domaine roussillonnais où l'*l* mouillée s'explique comme le résultat de l'évolution phonétique de l'*ll* de *gallum*, *perdigaḷ* < *perdicem* + **gallium*, reste confiné dans le domaine gascon de *t* < *ll* (une seule exception en lisière du domaine à 750), c'est-à-dire dans la région où *gallum* > *gat* causait une gêne sémantique. *Hazaṅ*, *put* ont triomphé de *gaḷ* dans la majeure partie du domaine, parce qu'ils étaient plus différents encore de *gat*. Suivant l'expression chère à M. Gilliéron, ils constituaient un « procédé thérapeutique » encore plus efficace.

A Sauveterre-de-Béarn-691, la forme *gaḷo*, sinon par sa voyelle finale, du moins par son *ḷ* mouillée, nous apparaît donc comme ancienne. Limité aux seuls documents qu'il avait mis en œuvre dans son étude sur le nom du « coq », M. Gilliéron agissait sans doute prudemment en hésitant à considérer ce *gaḷo* comme « autochtone ». Mais en faisant intervenir la géographie du mot « perdreau » et en appliquant les critères favoris de la géographie linguistique, nous pouvons affirmer que, dans les Basses-Pyrénées et dans les Landes, les formes *gaḷ*, *gaḷo* « coq » ne le cèdent guère en antiquité au préhistorique *gat* « coq », dont la géographie linguistique nous avait révélé l'existence.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

D'où il résulte, pour en revenir à notre point de départ, que l'explication du fait isolé, de nature lexicologique, constaté au point 691-Sauveterre-de-Béarn, peut être tirée d'un examen géographique des conditions générales dans lesquelles se sont trouvés, avec le point 691, un grand nombre d'autres points se rattachant plus ou moins étroitement à la même région linguistique.

Il est vrai que la simple application des procédés traditionnels du romanisme historique et comparatif nous avait tout d'abord conduit aisément et en droite ligne au même résultat.

Toutefois, outre qu'on ne saurait épargner sa peine pour établir solidement une vérité linguistique, personne ne niera que la combinaison des deux méthodes ne soit de nature à jeter une lumière plus éclatante sur ces problèmes obscurs.

Qu'il s'agisse de mots indigènes, comme dans le dernier exemple, ou de mots d'emprunt, comme dans le cas de *lé op* « essaim » au point 294, il importe, pour expliquer un fait donné d'un parler donné, que nous connaissions la répartition générale d'un nombre indéfini de faits dans une vaste région englobant ce point particulier.

En ce sens on peut soutenir avec M. Terracher que « les détails ne s'éclairent que par l'ensemble ».

La portée exacte de cette formule et la part de vérité qu'elle contient ressortent des deux exemples qui ont été choisis. Dire que l'ensemble explique le détail, c'est énoncer une proposition d'une compréhension trop large. Il faudrait la limiter et dire que la notion *géographique* de l'ensemble explique la vérité *géographique* de détail.

Grâce à la géographie générale du gallo-roman septentrional, ou du moins grâce à la connaissance géographique d'un certain nombre de faits linguistiques ayant existé dans cette région, l'on a pu expliquer la présence au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

point 294 de *lé op* dans le sens d' « essaim ». *Lé op* est un mot qui a voyagé, beaucoup voyagé. Grâce à la géographie générale de l'aquitano-roman, ou du moins grâce à la connaissance géographique d'un certain nombre de faits linguistiques qui se sont produits dans l'Aquitaine, l'on peut expliquer la présence de *galo* « coq » au point 691, et l'on peut affirmer que ce mot y est un mot indigène. S'il a fait quelques escapades, il ne s'est jamais beaucoup écarté de l'endroit où l'a déposé, à une époque ancienne, la tradition latine.

Dans un cas comme dans l'autre, le résultat auquel conduit la méthode géographique est essentiellement un résultat d'ordre géographique. D'une manière générale — et sauf exceptions qui seront notées à la place opportune —, de la géographie, on ne peut tirer que de la géographie. Pour connaître la constitution intime d'un fragment de roche, qu'avons-nous besoin de la géologie ? Une bonne analyse chimique et des réactifs appropriés en disent plus long que toutes les cartes et toutes les coupes du monde.

C'est un grand abus de croire que la géographie linguistique, livrée à ses propres moyens, est toujours capable de donner, d'un fait déterminé, une *explication* véritable. Il ne faut pas confondre deux notions que la logique distingue soigneusement : la notion de preuve et celle d'explication.

La méthode géographique *explique* à l'ordinaire des faits de nature géographique, soit présents soit passés. Elle n'*explique* qu'exceptionnellement les faits d'un autre ordre. Ce qu'elle peut faire — et elle a réussi fréquemment dans cette entreprise — c'est administrer la *preuve* des explications fournies par la méthode comparative.

Pour avoir méconnu cette distinction entre la preuve et l'explication, certains de nos romanistes du XXe siècle donnent le spectacle amusant de grands inventeurs qui ont découvert des vérités que le commun des hommes connaissait depuis longtemps.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. Terracher s'est avancé un peu imprudemment lorsqu'il écrit (*B.S.L.*, XXI, 151) : « L'histoire de tel mot en tel point peut dépendre des indications qu'apporteraient des atlas linguistiques de l'Italie ou de l'Espagne beaucoup plus que des données réelles on supposées du latin vulgaire. »

En vérité les géographes assumeraient une rude tâche s'il leur fallait, avec le seul témoignage de leurs cartes linguistiques, et après avoir fait table rase de tous autres documents, reconstituer même en partie l' « histoire » lexicologique et sémantique des langues romanes telle simplement qu'on pouvait la connaître vers 1900, à l'aube des temps nouveaux.

Nous ne parlons, ni de la morphologie, ni de la syntaxe, ni de la phonétique, pour ne pas avoir la partie trop belle.

Mais, si l'on veut rester sur le terrain des considérations d'ordre purement géographique, il est certain que la méthode nouvelle est d'un grand secours. Pour interpréter scientifiquement la présence actuelle de *lé op* dans le sens d' « essaim » sur la case 294 de l'échiquier, nous devons essayer de reconstituer toute la partie qui s'est jouée depuis des siècles dans le nord de la Gaule, dans la Gaule tout entière et même dans l'ensemble de la *Romania*.

Cette reconstitution de la partie d'échecs est proprement le fait de la géographie ou de la géologie linguistiques.

Et c'est dans cette reconstitution que les modernistes font consister à peu près toute la science linguistique.

Logique avec lui-même, en bon amateur d'échecs, M. Gilliéron ne voit que la partie qui se joue. Il n'a cure ni de l'origine, ni de la nature intrinsèque, ni de l'histoire de chaque pièce considérée à part. Ni le bizarre *bazaṅ*, ni *bégey*, ni *gaḷ*, ni *lé op* ne l'arrêtent bien longtemps. S'ils l'arrêtent, c'est dans la mesure où il est nécessaire d'expliquer comment chacun d'entre eux se comporte à l'égard de l'ensemble. Individuellement ils ne l'intéressent pas.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La destinée curieuse de ce mot grec *phasianos*, emprunté par le latin, maintenu en gascon sous une forme qui paraît populaire, le laisse indifférent. Quelle est la valeur primitive de l'image contenue dans *bégey* < *vicarium* « coq » ? Est-ce l'écho d'une satire anticléricale, nous reportant à l'inspiration des fabliaux ? Ou bien le « coq » est-il le « vice-roi » du poulailler, ou bien autre chose encore ? Dans quel milieu social a pu se développer tout d'abord le sens nouveau ? Le mot est-il savant ou héréditaire ? Tous ces points sont à peine mentionnés.

On nous donne bien une étymologie de *op* ; et cette étymologie, on la fonde sur la phonétique. Mais, c'est là besogne accessoire aux yeux du géographe, qui met toute son application à débrouiller la généalogie des formes ayant servi à l'expression de telle ou telle idée, mais qui s'occupe fort peu du matériel de la langue. Ce sont les *valeurs* qui l'intéressent, et il met tout son soin à suivre les migrations de ces valeurs dans l'espace et à reconstituer d'après les vestiges laissés sur le terrain, l'ordre de leur succession dans le temps.

Même limitée à cet objet, qui — on le verra dans la suite (chap. v) — est loin de comprendre toute la linguistique, la géographie se suffit à peine à elle-même.

Car enfin, pour en revenir aux exemples allégués dans le chapitre précédent, le principe de la configuration géographique est-il capable, s'il n'est aidé par quelque considération étrangère à la géographie, de prouver à lui tout seul l'ancienneté des aires *apem* aux quatre coins de la Gaule ? L'aspect fragmentaire et la position excentrique de ces quatre aires (v. fig. 3, p. 45) ne peuvent déceler l'existence d'une ancienne aire cohérente *apem*, qu'aux yeux du romaniste déjà averti, par la comparaison et par l'histoire, de l'antiquité de cet *apem* qu'il sait antérieur à toutes les autres formes du mot, romanes ou même latines.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quant à la sporadicité de la forme *rosiyǫl* dans le domaine landais, choisie comme deuxième exemple (v. fig. 4, p. 46), pourquoi doit-elle au contraire être interprétée comme la marque d'une intrusion récente de cette forme *rosiyǫl* ? Pourquoi la dispersion des formes est-elle, ici, la preuve d'un emprunt, alors que, là-bas, elle est l'indice d'un état de chose tout différent ? N'est-ce pas en raison de notions extra-géographiques, familières depuis longtemps à tout romaniste ? Bien avant la naissance de la nouvelle méthode, chacun a connu l'existence de *rossignol* et dans le provençal et dans le français littéraires, et chacun a mesuré par ailleurs l'influence que ces deux langues de civilisation et surtout la dernière ont eue sur les langues communes qui se sont développées dans la France méridionale et aussi sur les parlers locaux de la même région.

Si les connaissances de ce genre, acquises depuis longtemps en dehors de toute géographie linguistique, nous faisaient défaut, pourrions-nous, limitant notre documentation à l'examen exclusif des cartes linguistiques, éviter de confondre, par exemple, le cas de *apem* avec celui de *mouche* ? En effet *mouche* se présente dans le sens d'« abeille » en six points différents, situés en bordure du domaine gallo-roman, et la distribution de ces six aires est, *géographiquement parlant*, exactement analogue à celle des quatre aires de *apem* (v. fig. 3, p. 45). Quelle considération nous empêche donc de confondre le fait linguistique de formation secondaire ou tertiaire avec le fait de couche primaire ?

Inversement pourquoi les *rosiyǫl* modernes épars dans les Landes ne sont-ils pas considérés comme les épaves disséminées d'une forme ayant régné dans tout ce territoire et en passe d'être engloutie par la marée montante des formes nouvelles (v. fig. 4, p. 46) ?

C'est l'histoire, c'est la comparaison, et non point la géographie qui nous mettent sur la voie de l'interprétation correcte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il s'ensuit que le principe de la configuration géographique, principe très original et très fécond, a cependant besoin, pour donner des résultats sérieux, d'être étayé de notions qui ne sont nullement d'ordre géographique.

La même constatation pourrait aisément être faite à propos du principe de superposition des aires.

La présence de *kabeļ* avec le sens d' « épi » dans le sud-ouest de la France s'explique, selon M. Gilliéron (*Ét. géog. l.*, 132 suiv.), par la « collision » phonétique de *spina* et de *spicum*, réduits respectivement à *espi(k)*, *espi(a)*. Pour éviter cette homonymie gênante, les parlers ont adopté un terme nouveau : *kabeļ* « épi ».

La réalité de cette collision et la substitution de *kabeļ* à *spicum* qui s'ensuit, sont démontrées, entre autres preuves, par la coïncidence géographique de l'aire *kabeļ* « épi » avec l'aire des substituts de *spina* dans le sens d' « épine » et enfin avec l'aire où est attestée la chute de l'*n* intervocalique.

Mais, à supposer que la géographie pure permette de distinguer dans ce dernier domaine les mots qui ont eu primitivement une *n* intervocalique de ceux qui n'en ont pas eu, il faut convenir que le secours de la lexicographie latine ne lui est pas inutile pour démêler les rapports réciproques des représentants de *spicum*, de *capitulum*, de *spina* et des substituts de *spina*.

La vérité est que la méthode géographique est dans la nécessité constante de s'appuyer sur la méthode historique et comparative. Celle-ci reçoit à son tour de la première une aide précieuse. Loin de s'exclure l'une l'autre, ces deux disciplines se prêtent une assistance mutuelle. Dès 1872, suivant la remarque qu'en fait M. Meillet (cf. *Dial. i.-europ.* 9), Joh. Schmidt, dans ses *Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen* (Weimar), où est exposée la théorie des ondes, faisait de la géographie linguistique dans la mesure où les misérables moyens dont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

disposait la grammaire comparée d'alors pouvaient le permettre.

Les romanistes mieux armés aujourd'hui doivent combiner les applications des deux méthodes, de même qu'ils doivent, selon les circonstances et l'objet précis de leurs recherches, tantôt expliquer les détails par l'ensemble, tantôt perfectionner la notion de l'ensemble par une connaissance plus précise des faits de détail.

Certains nous présenteraient volontiers ces « vues d'ensemble » comme un flambeau merveilleux, allumé à volonté par la Géographie linguistique, et projetant sur les problèmes de détail, où peinent les obscurs romanistes, une lumière subite.

Ce n'est pas en un jour que se fait la science. La vérité, aussi bien générale que particulière, n'est pas telle qu'elle puisse sortir tout armée de la tête de Jupiter. « Toujours plus près de la vérité », telle est la formule vraiment scientifique d'Herbert Spencer.

La pire folie serait de croire qu'un sentier unique mène par enchantement au temple de la déesse, et surtout qu'on n'atteindra ce temple qu'en évitant de parti pris tout tronçon de voie déjà frayée.

Les erreurs de la Géographie linguistique s'expliquent presque toutes par la présomption qu'elle a eue de vouloir marcher seule dans des chemins jusqu'alors ignorés de tous.

Ainsi dans la discussion qui s'est ouverte entre M. Gilliéron et M. Meyer-Lübke à propos de l' « aire *clavellus* » (*Deutsche Literaturzeitung*, 1914, n. 44-5 ; *Path.*, I. 51), il faut bien reconnaître que la position du romanisme traditionnel est forte.

M. Gilliéron avait soutenu que, dans l'aire gallo-romane où *-ll* aboutit à *-t*, le suffixe *-ĕllum* s'est confondu avec le suffixe *-ĭtlum* > *-et*.

Sur cette coïncidence géographique repose toute la théo-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rie de la « dédiminutivisation » des mots gascons en *-et*, tel *clavellum* > *klawet* devenu *klaw*.

M. Meyer-Lübke s'élève contre la possibilité d'une confusion phonétique entre *-ĕllum* et *ĭttum* en gascon. En effet il y a beau temps que les provençalistes distinguent, dans la France méridionale, les *è* ouverts et les *é* fermés, suivant que les voyelles toniques correspondantes sont des *è* ouverts ou des *é* fermés en roman commun, c'est-à-dire suivant qu'ils représentent des *ĕ* ou des *ē*, *ĭ* du latin classique.

Cette distinction est fondée d'une part sur le témoignage formel des grammairiens du moyen âge qui ont codifié l'usage du provençal littéraire, et d'autre part sur une étude systématique des rimes qui a été entreprise par les provençalistes du XIXe siècle. Cette distinction a été observée par tous les poètes gascons qui ont écrit en provençal, Cercamon, Marcabru, Arnaut Guilhem de Marsan... Elle l'a été aussi, sauf exceptions ou cas particuliers, par les poètes postérieurs qui ont écrit en gascon. Elle est cependant niée par M. Gilliéron qui se retranche derrière les notations de son collaborateur.

Ainsi donc l'oreille de M. Edmont tient en échec l'oreille des générations de poètes indigènes !

C'est à juste titre, répondra-t-on, car les troubadours se sont appliqués, dans leurs compositions, à reproduire une langue de civilisation, langue artificielle entre toutes les langues similaires, et qui n'a rien à voir, ou bien peu, avec les patois modernes parlés dans le domaine spécial visé dans l'étude sur *clavellus*.

Rien n'est plus vrai. Mais la question qui se pose est plus précise : elle consiste à savoir si, en ce qui concerne le fait particulier du timbre de l'*e*, ouvert ou fermé suivant qu'il représente un *è* ou un *é* du latin vulgaire, les parlers gascons vivant à l'heure actuelle n'offrent point en fait un certain parallélisme avec la langue littéraire telle que l'ont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

écrite les troubadours. Et c'est par les propres armes que nous fournit la géographie linguistique, c'est en utilisant les données mêmes de l'*Atlas linguistique* et des enquêtes récentes de dialectologie, que nous comptons établir l'existence de ce parallélisme et réfuter l'objection.

Dans une vaste portion du domaine gascon occidental; et dont l'extension et les limites géographiques ont été bien étudiées dès 1895 par M. E. Bourciez (*Communications... Congrès l. rom. de Bordeaux*, 1895; Bordeaux 1897, p. 92), les patois actuels ont gardé aux *è* ouverts du latin vulgaire leur timbre palatal pur, mais ont labialisé en *œ* les *é* fermés : dans toute cette portion du gascon occidental, *pĕdem* est *pè*, *pe* ou *pé*, mais *sĭtim* est *sœt*, *sèt*, ou *sét* (v. plus loin, chap. VII); de même *-ĕllum* est *-èt*, *-et* ou *ét*, *fūsĕllum* > *huzet* (*Pet. atlas*, carte 221), *cerebellum* > *serbet* (*ib.*, c. 75 *a*), tandis que *-ĭttum* est *-œt* : *puyœt*, carte 406 « poignet »; *pulœt*, 413 « poulet »; *alumœté*, 18 « allumette », *kabinœt* « armoire », etc.

L'on contestera sans doute l'exactitude de documents recueillis par un « linguiste ».

Voyons alors l'*Atlas linguistique de la France*. Examinons de près l'assertion de M. Gilliéron (*Path.*, I, 51) : « Nulle part, dans aucune carte de l'*Atlas*, les voyelles ne se distinguent, qu'elles remontent à *-ellum* ou qu'elles remontent à *-ittum*. »

Pour établir sa proposition, M. Gilliéron se borne à considérer sept points géographiques, 683, 685, 691-3, 699, 790, et dix mots, *peau*, *chevalet*, *bluet*, *boyau*, *troupeau*, *cerveau*, *château*, *couteau*, *marteau*, *fléau*.

Remarquons d'abord qu'il est arbitraire de limiter l'examen à sept points géographiques pris dans le domaine gascon, car ce qui est en jeu, c'est tout le territoire où *-ll* passe à *-t*, et où par conséquent la dédiminutivisation — si dédiminutivisation il y a — est susceptible de se produire dans le cas d'une confusion des timbres de *è* et de *é*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quant aux dix mots, il faut le remarquer ensuite, ils ont été choisis assez arbitrairement, puisque d'abord il y a une proportion de deux mots à suffixe *-ittum* (*chevalet, bluet*) contre sept mots à suffixe *-ellum* et un mot *pellem*, qui n'offre ni l'un ni l'autre des deux suffixes en question.

« Peu importe, ajoute M. Gilliéron en note (p. 51), que les exemples soient des mots évidemment importés ou non, puisqu'il ne s'agit pas de faits anciens. »

Il importe si bien que toute la question est justement de savoir si ces faits « évidemment » modernes ne remontent pas à la plus haute antiquité romane. Or le tableau suivant, dressé d'après l'*Atlas linguistique de la France*, montre clairement que, dans toute la région occidentale du domaine gascon, et dans la région pyrénéenne qui est précisément en question, il y a, entre les représentants actuels des deux suffixes, non seulement une différence de traitement consonantique, mais encore une différence de timbre vocalique, laquelle correspond merveilleusement à la différence que le comparatisme nous a révélée depuis bien longtemps, et qui existait certainement en roman commun, entre l'*é* ouvert de *-ĕllum* et l'*é* fermé de *-ĭttum*.

Ce tableau, où sont négligées les nuances intéressant uniquement l'aperture des voyelles, et où le signe *t'* représente les *t* mouillés (*ty*, *tɛ*, *tɛy* de l'*A. L. F.*), atteste la différence essentielle, en Gascogne, de *-ĕllum* et de *-ĭttum* : 1° pour le vocalisme, dans les six communes de gauche, *æ* : *ɛ* ; 2° pour le consonantisme, dans les cinq communes de droite, *t* : *t'*. Les 22 exceptions pour le consonantisme, — toutes dans *-ĕllum*, alors qu'il n'y en a pas une dans *-ĭttum*, — et les 13 exceptions pour le vocalisme, sur un total de 289 cas, répartis entre les deux tableaux, constituent une proportion significative, qui pourrait être rendue plus saisissante encore, si l'on tenait compte des faits d'emprunt (v. chap. VIII).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A. -ĕllum.	672	680	681	690	664	674	682	683	691	685	692	693	
11, agneau	*el*	*el*	*el*	*el*	*œl*	*œl*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	
167, boyau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	—	
219, cerveau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el*	*el*	
252, château	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el*	*el*	
341, couteau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el*	*el'*	
580, fléau	—	*el*	*el*	*œl*	*el*	—	*el*	*el'*	*el'*	*œl*	*el'*	*el*	
822, marteau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el*	*el'*	
923, (vin) nouveau	*el*	—	*el*	*el*	*el*	*el*	—	—	—	—	—	—	
938, oiseau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	
1132, râteau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	—	
1313, tonneau	—	*el*	—	*el*	*el*	—	—	—	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	
1338, troupeau	—	*el*	—	—	—	—	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
1354, veau	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	*el'*	
117, beau (*bĕllum*)	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	(*ẽ*)	*el*	*el*	*el*	*el*	
986, peau (*pĕllem*)	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el'*	*el'*	*el'*	*el*	*el'*	Totaux
Total des cas	12	14	13	14	14	12	13	13	14	14	14	12	159
Norme vocalique	12*e*	14*e*	13*e*	13*e*	13*e*	11*e*	13*e*	13*e*	14*e*	13*e*	14*e*	12*e*	
Exceptions vocaliques	—	—	—	1*œ*	1*œ*	1*œ*	—	—	—	1*œ*	—	—	4
Norme consonantique	12*t*	14*t*	13*t*	14*t*	14*t*	12*t*	13*t*	9*t'*	11*t'*	11*t'*	7*t'*	7*t'*	
Except. consonantiques	—	—	—	—	—	—	—	1*ẽ* / 3*t*	3*t*	3*t*	7*t*	5*t*	22

B. -ĭttum.													
58, armoire	*œl*	*œl*	—	—	*œl*	*œl*	*œl*,*el*	—	*el*	*el*	*el*	—	
139, bluet	?	?	*el*	*œl*	*œl*	?	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
438, éclair	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	*el*	*el*	
597, fouet	*œl*	*œl*	*œl*	(*al*)	*œl*	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
734, juillet	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	—	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	—	
889, mulet	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*el*	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	
934, œillet	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	—	—	*el*	*el*	*el*	*el*	
1160, robinet	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
1222, serpolet	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	—	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
1253, (soupe aux) choux	*œl*	*œl*	—	*œl*	*œl*	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
1332, sifflet	*œl*	*el*	*el*	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
1499, chevalet	—	—	*œl*	*œl*	*œl*	—	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	
1573, furet	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*œl*	*el*	*el*	*el*	*el*	*el*	?	Totaux
Total des cas	10	10	10	11	11	9	12	10	12	12	13	10	130
Norme vocalique	10*œ*	9*œ*	8*œ*	10*œ*	10*œ*	7*œ*	11*e*	9*e*	12*e*	12*e*	13*e*	10*e*	
Exceptions vocaliques	—	1*e*	2*e*	1*a*	1*e*	2*e*	1*œ*	1*œ*	—	—	—	—	9
Norme consonantique	10*t*	10*t*	10*t*	11*t*	11*t*	9*t*	12*t*	10*t*	12*t*	12*t*	13*t*	10*t*	
Except. consonantiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il faut croire que la distinction que nous établissons entre les représentants gascons de *-ĕllum* et de *-ittum* possède quelque réalité linguistique, puisque nous la fondons en raisonnant pour l'instant uniquement sur les données brutes de l'*Atlas*, sans vouloir les soumettre à un examen critique quelconque : il ne faut pas oublier en effet que les graphies de l'*Atlas* ne font que traduire l'impression auditive d'un enquêteur passager ; que cette impression auditive a été provoquée par les réponses de sujets dont nous ne connaissons que peu ou pas du tout les antécédents linguistiques, et que, dans ces conditions, il est légitime de supposer quelque désordre et quelques déformations dans la documentation de l'*Atlas*. Quoi qu'il en soit, le résultat auquel nous aboutissons prouve qu'il n'est pas impossible aux romanistes « vieux-jeu » de trouver « de la régularité phonétique » en dehors des documents qu'ils ont recueillis eux-mêmes (v. p. 2), puisqu'il leur arrive d'en rencontrer jusque dans l'*Atlas linguistique de la France*.

D'où il ressort en définitive que si M. Gilliéron s'est mépris sur l'histoire des suffixes *-ittum* et *-ĕllum*, les imperfections de son *Atlas* n'en sont point la cause, mais bien la méconnaissance des enseignements que la vieille méthode comparative nous a fournis depuis longtemps.

C'est pour avoir voulu trouver son chemin toute seule que la géographie linguistique s'est égarée.

Dans le pêle-mêle des patois romans vivant à l'époque actuelle, dans ce fouillis dont la confusion est inscrite presque sur chaque carte du précieux *Atlas linguistique de la France*, et qui s'affirmerait plus inextricable encore sur celles d'un atlas détaillé et à plus forte raison enfin sur les cartes d'un atlas linguistique général de l'Europe romane, on ne doit se hasarder que muni de toutes les sûretés imaginables. Si l'on égare le fil conducteur qu'est la forme latine, directement attestée, reconstruite ou posée par

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hypothèse, on risque le plus souvent de marcher à l'aventure.

La connaissance du roman commun, telle que la comparaison des langues littéraires et des principaux dialectes historiquement attestés nous la procure, toute provisoire et perfectible qu'elle est, doit être considérée comme la boussole dont les gens avisés ne manquent pas de se munir, et qui leur a épargné plus d'un naufrage.

Et lorsque les romanistes découvreurs de vérités nouvelles, enfin sortis de l'ancien territoire des Gaules, voudront s'engager dans l'immensité de l'Europe romane, bien loin de posséder dans la géographie linguistique le phare tout-puissant capable d'éclairer à lui seul leur route, ils devront, sous peine de mésaventure, consulter plus fréquemment que jamais la vieille et modeste boussole.

« La méthode qui consiste à partir du latin à propos des parlers populaires contemporains a fait son temps », déclare péremptoirement un des meilleurs disciples de M. Gilliéron (O. Bloch, *Vosges*, XVI). Et il est amusant de suivre M. Bloch d'un bout à l'autre de sa thèse — d'ailleurs forte et remarquablement documentée — et de le voir presque à chaque page, par la force même des choses, ramené à expliquer les patois actuels des Vosges méridionales... par le latin.

Car enfin qu'est-ce que parler du « suffixe qui correspond au français *-ier, -ière* » (p. 7), sinon partir du latin sans vouloir en convenir? On prétend avoir renversé les vieilles idoles, mais, sous les espèces et apparences du français *feu, jeu, lieu*, on adore (p. 11) la sempiternelle Trinité de *fŏcum, jŏcum, lŏcum*, vieille connaissance des romanistes. On veut « fonder l'étude des patois sur leur état actuel » (p. XVII), mais c'est le latin qu'on est obligé d'alléguer (p. 51 suiv.), avec l'ancien haut allemand, pour débrouiller l'histoire des « traitements anciennement communs en recul ». Qu'est-ce que parler du « traitement de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dieu » [*sic*], sinon remonter à *Dĕum* par une voie détournée ?

L'autruche met la tête sous son aile et pense échapper ainsi aux regards. Cette tactique aurait-elle la faveur des novateurs audacieux de l'heure présente ?

Nous prévoyons la réponse. *Deum*, nous dira-t-on, n'a pas à proprement parler de réalité romane: il n'a qu'une réalité latine. *Deum* est un schéma commode pour définir les mots romans *dieu*, *diu*, etc., mais ce n'est qu'un schéma. La seule réalité c'est ital. *dio*, fr. *dieu*, prov. *diu*, etc. De cette réalité multiple, plus ou moins vivante à l'époque actuelle, nous remontons, par voie de comparaison, à une réalité unique, périmée, qui n'est pas *deum*. Nous avons donc raison d'éviter de parler du « traitement de *deum* », et d'une manière générale nous avons raison de renoncer à partir du latin pour expliquer le vosgien. C'est à l'ensemble roman et surtout à l'ensemble français que l'on doit comparer le vosgien.

Nous concéderons volontiers que lat. classique *dĕum* n'est qu'un schéma: mais, dans l'espèce, ce schéma provisoire se trouve coïncider merveilleusement avec le roman commun *dĕu*, reconstruit par la comparaison. D'autre part le comparatisme et l'histoire rendent strictement compte du rapport qui unit le roman commun *dĕu* et le lat. classique *dĕum*. Et ce rapport, que l'on constate dans ce cas particulier, se vérifie dans une foule d'autres. Quel avantage y a-t-il dès lors à écarter systématiquement la forme latine pour étudier les formes romanes dialectales ou littéraires?

Du latin, ou d'un point tout proche du latin, naît la tige d'où sortent les mille ramifications des parlers romans de toute espèce. Est-ce simplifier les choses, pour étudier un de ces parlers romans, que de partir de l'extrémité d'un des rameaux ou du fouillis des branches, plutôt que de la tige initiale ?

Même des ouvrages où ne s'étale point la phobie des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

méthodes dites surannées, gagneraient à suivre le précieux fil conducteur. En lisant l'étude phonétique que M. Bruneau a consacrée aux patois d'Ardenne, on est gêné par le mélange constant de deux procédés d'exposition. Tantôt s'offre à nos yeux le tableau classique et — il faut bien l'avouer — monotone des correspondances entre les mots patois et les mots latins : p. 184 *ǽ* fermé = *ó* fermé accentué latin ; p. 200 *u*, *ü*, *yœ* = *ŏ* latin ; cf. pp. 132, 135, 155, 156, 207, etc. etc. Tantôt se déroule une liste — non moins fastidieuse mais en outre plus illogique — de correspondances entre le patois et le français : p. 110, § 14 ; pp. 165, 154, 232, § 115, etc.

Sans doute ce flottement qu'on remarque dans les thèses de MM. Bruneau et Bloch affecte la méthode d'exposition plutôt que l'essence même des théories. Dans le fond, la marche est plus sûre qu'il ne paraît à la surface. Et si les auteurs de ces deux ouvrages considérables ont réussi à fournir nombre de démonstrations et d'explications définitives, il est à remarquer que c'est à l'emploi presque exclusif des procédés classiques du romanisme qu'ils le doivent, si même il est vrai qu'ils aient eu réellement recours, malgré les cartes linguistiques qui accompagnent leurs exposés, à la méthode géographique telle qu'elle a été définie dans le chapitre précédent.

La comparaison des parlers actuels lorrains, wallons, picards ou champenois avec le latin a été bon gré mal gré leur plus sûre sauvegarde.

C'est pourquoi, si nous voulions prendre M. O. Bloch au mot, nous le taxerions d'inconséquence, lorsqu'il écarte dédaigneusement la vieille méthode « qui date d'une époque où on considérait [les parlers populaires contemporains] comme le résultat d'une évolution du latin importé en Gaule par la conquête romaine » (p. XVI).

Comment l'auteur d'une telle proposition croit-il donc

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que se sont formés les patois gallo-romans ? Sans doute veut-il dire que le parler d'un point donné ne continue pas nécessairement le latin qui a pu être apporté en ce point à l'époque de la romanisation. Mais, au pied de la lettre, sa proposition est manifestement fausse.

La conception traditionnelle qui considère le patois comme la continuation du latin vulgaire, est-elle contradictoire avec la notion d'une « activité des parlers », que M. Bloch invoque à la suite de M. Gilliéron, et qu'il oppose, bien à tort, à la notion classique des patois représentant un latin évolué.

Certes l'école géographique a mis en pleine lumière (*Ét. géog. ling.*, 73 suiv.) une vérité, qu'on soupçonnait d'ailleurs depuis longtemps, et qui ressort notamment de ce que M. Rousselot a écrit dès 1891 au sujet des trois éléments du langage et en particulier de ce qu'il appelle « l'élément idéal » (Rousselot, *Modifications phonétiques*, p. 161). Il y a des « parlers en travail ». Plus exactement tous les parlers sont plus ou moins en travail. Ils subissent les actions et les réactions des parlers voisins et des langues de civilisation avec lesquelles ils sont, ou ont été, en contact.

Mais tout le monde est d'accord sur ce point.

Qui donc a jamais pensé raisonnablement qu'un parler pût vivre en vase clos ?

Tantôt un parler qui se juge inférieur socialement s'ajuste à la mode des « parlers directeurs » qu'il admire, et ainsi intervient cet « élément idéal » du langage si finement défini par M. Rousselot. Tantôt un parler en pleine force vitale assimile à son propre système les apports étrangers.

Cet effort, ces défaillances des parlers, ce perpétuel devenir excluent-ils la possibilité d'expliquer en dernière analyse ces parlers par le latin ? Ou bien même amoindrissent-ils l'utilité qu'il y a à « partir du latin » pour expliquer ces parlers ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On nous dit qu'un patois n'est jamais le résultat d'un développement individuel et local du latin (cf. *Abeille,* 118 suiv.). C'est l'évidence même à laquelle nous nous sommes rendus depuis longtemps (*Pet. atlas,* p. XLVII-III).

On écarte l'idée d'une tradition latine qui se serait continuée sans interruption sur chaque point du domaine roman (*Ét. géog. ling.*, p. 77, etc.). L'on a raison encore, bien qu'il faille faire certaines réserves (v. chap. VI).

Il est clair que la majorité des agglomérations humaines actuellement existantes dans l'Europe romane ne remontent pas à l'époque latine, et que par conséquent la majorité des traditions linguistiques locales — dans la mesure où il y a des traditions linguistiques locales (v. plus haut p. 32-3) — date tout au plus du jour où ces agglomérations ont commencé à se constituer.

Mais en quoi ces considérations infirment-elles l'opinion vénérable que les patois gallo-romans sont « le résultat de l'évolution du latin importé en Gaule ? »

Les patois actuels sont-ils des débris de « parlers directeurs », de « dialectes », ou sinon des débris, du moins le produit de la différenciation de ces « dialectes » ou de ces « parlers directeurs » dans le temps et dans l'espace ?

Il faut alors expliquer ces dialectes eux-mêmes. Qu'ils continuent simplement un latin régional, ou qu'ils soient dus à des groupements de faits plus ou moins épars dans des patois et érigés en systèmes sous la poussée de forces centralisatrices (*Abeille,* 93, 102), dans cette double hypothèse, — si l'on veut véritablement rendre compte de la formation de ces dialectes ou de ces parlers directeurs — il est encore inévitable de remonter soit directement, soit de proche en proche, sinon jusqu'au latin du moins jusqu'au roman commun.

Les résultats assurés ou les hypothèses de la science actuelle ont beau renouveler la conception ancienne que les premiers romanistes, P. Meyer par exemple, se faisaient

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des dialectes, le fond des choses n'est guère changé. S'il est vrai, comme tout porte à le croire, que l'histoire des idiomes romans se ramène, comme celle de la plupart des familles de langues, à une succession ininterrompue de différenciations et d'unifications (Meillet, *Ling.*, 110), l'explication ultime, la seule définitivement satisfaisante, devra toujours être cherchée dans la langue, puissamment unifiée, répandue aux siècles de la romanisation. Cette langue, dans sa norme idéale, était celle que parlait à Rome la société polie. Et, de cette langue, le latin écrit est un témoin relativement véridique : les études consacrées aux rapports du latin classique et du latin vulgaire en font foi, notamment, dès 1866, les beaux travaux de ce romaniste « vieux-jeu » qui, par faveur spéciale, est bien vu de nos modernes géographes, et qui s'appelle M. Hugo Schuchardt.

Quel que soit le biais sous lequel on examine le problème, — si du moins l'on veut donner des parlers modernes une explication scientifique veritablement digne de ce nom, — la nécessité d'instituer une comparaison de ces parlers et du latin apparaît avec une telle évidence qu'il paraît surprenant qu'elle ait pu être révoquée en doute.

Entre des faits a^1 a^2 a^3 attestés dans un patois A et des faits l^1 l^2 l^3 attestés dans le latin L, l'analyse linguistique découvre, en fait, très souvent une relation constante. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les rubriques mêmes de centaines de paragraphes pris dans les ouvrages des géographes les plus convaincus de la futilité des vieilles méthodes, M. O. Bloch par exemple. La réalité de cette relation constante ne peut être annulée par le fait qu'entre l^1 de L et a^1 de A se sont interposées historiquement des séries de faits qui ne relèvent pas de A mais de B, de C, etc. Ce qui importe le plus pour la *connaissance de l'ensemble*, c'est la relation des extrêmes a^1A...l^1 L. La détermination des intermédiaires n'est utile que pour la reconstruction des détails du procès.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Que les patois A, B, C... ne soient pas des systèmes indépendants sans communications les uns avec les autres, peu importe: il y a, comme l'expérience le constate, des rapports constants entre certains faits de A et certains faits de L. Renoncer à déterminer ces rapports sous prétexte que, avant d'arriver en A, le fait a^1 a pu voyager en B, C, etc., c'est limiter arbitrairement l'objet de la science, c'est ne pas vouloir véritablement *savoir*.

Comment le dialectologue, étudiant les faits gallo-romans, peut-il renoncer de parti pris à regarder par-dessus la frontière dans la direction de Rome ?

Pour connaître le maraudeur qui a pénétré dans un enclos (cf. *Faillite*, 7), se contente-t-on d'examiner l'intérieur de l'enclos, la direction des pas et la superposition des traces ? Le premier soin n'est-il pas au contraire de découvrir l'endroit par où le larron a escaladé le mur ? Et même, si l'on veut être pleinement renseigné, s'arrêtera-t-on à ce mur ?

Le linguiste en arrêtant ses investigations à la première barrière rencontrée risquerait de ne jamais connaître que des fragments de vérité. Il doit conduire ses recherches jusqu'à l'extrême limite des faits scientifiquement démontrables.

Quelle prudence intempestive vous pousse donc à vous retirer à dix kilomètres en deçà de la fatidique frontière et à vous priver de toute vue sur ce qui se passe au delà ?

Le mot *fifre* est signalé comme ayant pénétré dans l'enclos français vers la fin du XVe siècle ou le début du XVIe. Quel est ce nouveau venu ? Le linguiste est immédiatement renseigné d'une manière sommaire en constatant l'entrée du mot par la frontière germanique. Et c'est assurément une satisfaction pour l'esprit, de savoir que *fifre* représente le mot allemand *Pfeifer*.

Mais supposez que l'on réussisse à connaître les faits et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gestes de l'intrus avant son irruption dans l'enclos français ; qu'on ait établi par exemple — et rien n'est plus facile grâce à la comparaison — que l'allemand *Pfeifer*, comme *Pfeife*, c'est-à-dire m. h. a. *Pfife*, a. h. a. *Pfîfa*, *Pfiffa*, porte avec son *pf* initial la marque indélébile d'une origine première non germanique ; supposez qu'on précise que le mot est entré dans l'enclos germanique avant la période de l'ancien haut allemand, et qu'il a fait partie de toute une bande ayant des ramifications dans différents dialectes, en francique rhénan ou en francique moyen par exemple, où le *p* initial reste *p* mais où *p* intervocalique devient *ff* (*piffer*), et d'où par conséquent ont dû provenir fr. *piffre*, prov., cat. *pifre*, esp. *pifaro*, ital. *piffero* ; supposez enfin que l'on puisse prouver — et la chose est encore bien aisée — que toutes ces formes germaniques à *pf* ou à *p* initial ne sont autres que le radical du latin *pipare* (cf. Kluge et Walde *s. v.*) : que *Pfeife*, *Piffer*, *fifre*, *pifre* etc. sont par conséquent les cousins germains d'ital. *pipa*, frioul. *pive* et d'autres formes romanes encore ; la satisfaction n'est-elle pas plus complète pour l'esprit ?

Vaut-il mieux se borner à faire la « géologie » ou la « généalogie » de *fifre* dans la France ?

On nous fera peut-être une objection. Le fr. *fifre*, dira-t-on, esp. *pifaro*, it. *piffero*, etc. ne sont entrés dans les langues littéraires possédant ces mots actuellement qu'après toutes sortes de pérégrinations dans les divers parlers ou dialectes qui grouillent et ont grouillé à l'intérieur de l'enclos italien, de l'enclos espagnol ou de l'enclos français, sans parler de ce qui s'est passé hors de ces enclos ; en l'état actuel de nos connaissances il est encore impossible de reconstituer toutes ces allées et venues ; tant que ces allées et venues n'auront pas été reconstituées — tâche à laquelle s'emploie la géographie linguistique — il est peu scientifique de rechercher ce qui s'est produit en dehors de chaque enclos ; il est donc sage de s'arrêter au mur de clôture.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous répondrons qu'il n'y a de science que du général. Sans doute la connaissance des procès de détail est une bonne garantie de la réalité d'un phénomène d'ensemble, et la science doit s'attacher à serrer de plus en plus près ces procès de détail — sans qu'elle puisse d'ailleurs espérer atteindre jamais la vérité absolue en cette matière. —Mais la loi générale est ce qui frappe et passionne un esprit vraiment philosophique.

Parce qu'on n'est pas d'accord sur le point exact où Hannibal a franchi les Alpes — vérité de détail — refusera-t-on pour cela toute importance à ce fait historique, l'invasion de l'Italie par les armées carthaginoises ? En présence d'une inconnue secondaire, quoique centrale géographiquement et chronologiquement, l'historien renonce-t-il à mettre en relation les deux faits extrêmes, à savoir la marche à travers l'Espagne et la Gaule d'un homme qui s'appelait Hannibal et la campagne en Italie d'un général portant le même nom, et qui était le même homme à n'en pas douter? Quels scrupules inouïs nous empêcheraient donc de confronter les faits dialectaux romans avec les faits latins aux deux extrémités de la période de temps que nous pouvons historiquement embrasser ?

En interdisant, ou peu s'en faut, à la linguistique romane toute spéculation sur les rapports des idiomes romans actuels avec le latin — comme semblent vouloir le faire certains linguistes ou certains grammairiens soi-disant avancés — on tue l'intérêt scientifique de nos études.

Oh! que de sens profond se cache dans la boutade de M. Grammont « les œillères du cheval de noria » !

Le cas de fr. *fifre* et de ses congénères germaniques ou romans n'est qu'un exemple, allégué à titre de simple comparaison. Nous l'avons choisi à dessein, parce que les différences d'origine et les traces des migrations de vocabulaire s'y accusent d'une manière palpable. Mais c'est à l'intérieur du domaine roman qu'il doit trouver son appli-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cation. Ce qui est vrai pour des langues n'ayant entre elles qu'une parenté assez lointaine, ne l'est pas moins pour des parlers étroitement solidaires les uns des autres. Que l'on reconstitue en détail les voyages d'un fait linguistique roman d'un patois à un autre, c'est très bien. Mais qu'on n'oublie pas que l'étude des rapports entre les faits patois et les faits latins, c'est-à-dire entre les deux points chronologiques extrêmes dont nous avons une connaissance historique, est non seulement le fondement de toute la science dialectologique, fondement indispensable à cette discipline, si elle ne veut pas être condamnée à s'écrouler à bref délai, mais est encore un des objets essentiels du romanisme, vraiment digne, par sa portée générale, d'occuper l'esprit.

Nous irons plus loin. En certaines occasions moins rares qu'on ne pense, les romanistes ont avantage à pousser leurs investigations au delà même du latin.

La parenté de fr. *garer* prov. *garar* d'une part, d'ital. *guardare*, fr. *garder*, prov. *gardar*, etc., d'autre part, enfin d'ital. *guarnire*, fr. *garnir*, etc. avec lucquois *merenda* « pan de chemise », modén. *brénd* « honteux, triste, affligé » (v. Bertoni, *Ricerche ling. var.*, Modena, 1916, 13-4), n'est pas de celles qui sautent aux yeux. Et il est certain que, strictement, un romaniste qui n'est et ne veut être que romaniste, a le droit de ne pas la soupçonner. Mais, s'il consent à ouvrir la fenêtre de sa maison et à regarder un peu au dehors, il verra que les trois premières séries de mots, étant des emprunts au germanique, a.h.a (*bi*)*warōn* ou franç. *warōn*, v. germ. *wardan*, g. **warnjan* (cf. a.h.a. *warnōn*), nous font remonter en dernière analyse à une racine indo-européenne *wor* « voir », cf. gr. ὁράω, et que la dernière série, se rattachant, par *vērenda*, au latin *vĕreor*, nous renvoie exactement à la même racine de l'indo-européen.

Sans doute une constatation de ce genre n'est pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

essentielle pour qui s'est confiné dans le champ précis des investigations néo-latines. Elle n'est point toutefois dépourvue d'un certain intérêt général.

Cet exemple, bien que relatif à un simple fait de vocabulaire, montre que les romanistes, loin de devoir considérer comme *tabou* l'étude du latin, point de départ des faits romans, ne pourraient que gagner à restituer ces faits romans à la place qui leur revient dans le développement général des langues indo-européennes, si toutefois ils veulent avoir une notion un peu complète des problèmes qu'ils étudient.

Il est possible maintenant de répondre à la question qui se posait dans le premier chapitre à propos des observations de MM. Grammont et Meillet. Est-il vrai que les romanistes aient fait preuve parfois d'une certaine étroitesse de vues ?

S'ils ont vraiment péché, ce n'est certes pas en voulant expliquer les faits romans à l'aide du latin selon les principes de la méthode comparative, qu'ils n'ont, nous dit-on, « ni inventée, ni examinée, ni discutée ». Le tort qu'ils ont eu, ou du moins certains d'entre eux, est de n'avoir pas suffisamment considéré que les grandes lignes du développement des langues et dialectes néo-latins ne sont que le prolongement de lignes qui s'accusent déjà au cours de l'évolution du latin et qui ont leur point de départ à l'époque même où se dessinent ce qu'on a appelé les « dialectes indo-européens » (v. Meillet, *Les dialectes indo-européens*; cf. *Ling. gén.*, 1921, p. 10).

Ainsi la transformation à la fois phonétique et morphologique qui fait que l'indo-européen **esti* « il est » est devenu l'italien *è*, et qui consiste en un allégement progressif du mot par chute des voyelles et des consonnes, était déjà commencée avant la date où le latin est historiquement attesté, puisque **esti* a fait place à lat. *est* dès les premiers monuments.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si *este* se rencontre dans d'anciens textes italiens, par exemple dans la charte sangemignanaise de 1227 (E.G.Parodi, *Giorn. stor. d. letter. ital.*, X, 194) ou dans le texte de Pistoja de 1259 (Monaci, *Cr. it.*, 160), l'*e* est manifestement dû à une analogie secondaire d'ailleurs exceptionnelle, comme c'est le cas pour le roumain *este*. Et par conséquent l'italien, pas plus que le français ou les autres langues romanes, n'ont dérobé la troisième personne de leur verbe substantif à la tendance générale qui pousse la langue dans une direction déterminée depuis l'époque la plus lointaine à laquelle nous puissions atteindre.

L'espagnol *padre* < *patrem* s'oppose à esp. *quien* < *quem* par le traitement de l'*m* finale. La raison en est bien connue. Dans un polysyllabe, l'*m* finale était réduite, devant voyelle, à une simple résonance nasale dès la période littéraire du latin. Au contraire, dans un monosyllabe accentué comme *quĕm* > esp. *quien*, la langue a maintenu l'*m* finale pour éviter de faire du monosyllabe ce que M. Gilliéron appelle « un mutilé phonétique ». Elle a généralisé pour ce mot, comme pour le *rĕm* qui est à la base de fr. *rien*, monosyllabe aussi, la forme où l'*m* finale latine était suivie de consonne et se prononçait avec plus de force, comme la scansion latine suffit à le montrer. Ce traitement, en apparence exceptionnel, est au contraire conforme à une tendance générale à laquelle ont obéi les monosyllabes dans plusieurs langues indo-européennes.

Le traitement italien de l'*s* finale accuse une origine aussi ancienne et met en lumière le même procédé de protection auquel la langue a recours pour éviter l'évanescence des monosyllabes. Déjà en latin archaïque l'*s* simple finale était amuïe, du moins après voyelle brève devant initiale consonantique, comme l'attestent les scansions d'Ennius et de Lucilius : *Ancu(s) reliquit, Aeserninu(s) fuit.* L'italien n'a fait que maintenir cette tradition ancienne et rustique, contre laquelle les puristes réagissaient déjà à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'époque de Cicéron, et il l'a généralisée en l'étendant aux cas où la voyelle qui précède l'*s* était une longue et où le mot suivant commençait par une voyelle. En Gaule, en Ibérie, les puristes l'ont emporté.

Ces faits sont bien connus et admis depuis longtemps.

Mais le cas des monosyllabes latins terminés par *s* tels que *nōs*, *vōs*, *crās*, *stās*, *das*, **has* (class. *habes*), etc., et le traitement particulier de ces monosyllabes en italien doivent être rapprochés des faits précédents et interprétés en conséquence. Comme pour esp. *quien*, fr. *rien*, etc., il y a eu réaction de la langue contre l'usure des monosyllabes. L'*s* finale est donc restée tout d'abord en italien dans ces six mots. Mais la présence d'une consonne à la finale étant contraire aux habitudes générales de la phonétique italienne, l'*s* n'a pas tardé à se réduire à *y*, *i*, et cela directement par voie phonétique (cf. prov. *ayne* < *asne* < *asĭnum* et autres traitements analogues de l'*s*). Le résultat final a été *noi*, *voi*, *crai*, *stai*, *hai*, *dai*, formes qui sont donc le résultat d'un compromis entre deux forces opposées : la tendance à l'élimination des consonnes proprement dites à la finale et la résistance des monosyllabes accentués contre les amuïssements de leurs éléments finaux.

Rapproché des cas d'esp. *quien*, fr. *rien*, le traitement de it. *noi*, *voi* etc., ne sera mis en pleine lumière, que lorsque l'on aura comparé avec Gauthiot (*La fin de mot en indo-européen*, 65) les faits parallèles qui se constatent sur d'autres points du domaine linguistique indo-européen : v. suéd. et v. dan. *hvan*, v. sax. *then*, v.h.a. *den*, *in*, *wen* ; cf. skr. *tám*, gr. τον, etc.

D'exemples de ce genre il ressort que, pour expliquer ces traitements spéciaux de monosyllabes, comme les traitements généraux de *m*, *s* finales, et nombre d'autres faits romans, phonétiques, morphologiques, lexicologiques qui pourraient être allégués encore, les romanistes ont intérêt

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à sortir du cadre relativement étroit des langues néo-latines.

C'est ce qu'ont su faire des savants comme Ascoli — mais Ascoli était-il seulement « romaniste » ?

A un esprit avide de vues d'ensemble, bien que spécialisé dans un domaine linguistique somme toute restreint, s'impose la même nécessité qu'au « linguiste général ». Il faut « suivre, écrit M. Meillet (*Ling. gén.*, 10), dans toute son étendue, depuis l'indo-européen jusqu'à l'époque moderne, la courbe du développement de chacune des langues de la famille... *Qui veut vraiment expliquer n'a pas plus le droit d'isoler les périodes modernes des périodes anciennes* que l'on n'a le droit d'*expliquer* l'état actuel par lui-même en négligeant le passé ».

Les parlers romans d'aujourd'hui ne peuvent être considérés que comme un moment de la grande transformation qui, partie de l'indo-européen, a passé par le latin et a abouti aux parlers romans, en attendant que se produisent de nouvelles évolutions. L'étude de ce moment particulier est sous la dépendance étroite de l'étude de l'ensemble.

Et à plus forte raison il est indispensable d'instituer entre les parlers romans et le latin une comparaison méticuleuse.

Les romanistes de style moderne qui font fi de cette comparaison, ou qui la restreignent au minimum, sous le prétexte de faire « la biologie » du langage, sont dans l'erreur.

La meilleure discipline propre à illuminer la biologie a toujours été, dans tous les domaines, la paléontologie. C'est en comparant les faits sur de grandes étendues de temps qu'on peut le mieux en reconstituer le développement et en suivre les transformations nouvelles. Sans la paléontologie, et réduite au seul examen des plantes vivant à l'heure actuelle sur le globe, la botanique pourrait faire la preuve d'une sélection géographique des espèces végétales,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mais il lui serait interdit de fournir aucune démonstration précise de l'adaptation de ces espèces aux divers milieux par transformation histologique.

En linguistique la paléontologie est également à la base de la science.

Et si nous voulons connaître les états anciens, le comparatisme est notre principale ressource.

La méthode comparative est seule applicable lorsqu'il s'agit d'idiomes morts. Elle l'emporte encore sur la méthode géographique lorsqu'il s'agit d'idiomes vivants considérés dans leur état ancien. La géographie des parlers romans actuels ne nous permet de reconstituer que très imparfaitement les états latins. Elle est impuissante à restituer les états pré-latins. Les enseignements qu'elle apporte — et qui sont parfois très précieux — ont d'autant plus de valeur qu'ils ont trait à des époques plus modernes.

Bien loin donc d'avoir le monopole des vues d'ensemble, bien loin d'être la seule à éclairer le particulier par le général, la géographie doit en ces matières céder le pas à son aînée. La méthode comparative lui est nettement supérieure lorsqu'il s'agit d'établir, dans la catégorie du temps, des courbes prolongées, et de reconstituer des évolutions globales.

Et, si une conclusion nette se dégage de l'exposé qui précède, c'est que la méthode géographique n'est pas en état de remplacer l'ancienne méthode. Elle n'en est que l'auxiliaire — auxiliaire parfois indispensable, comme on le verra à l'occasion.

La géographie et le comparatisme historique doivent se prêter un mutuel appui.

Nous allons suivre dans le détail les applications des deux méthodes combinées. Nous rechercherons dans quelle mesure cette convergence des méthodes projette une lumière nouvelle sur les problèmes phonétiques, lexicaux,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

morphologiques et syntaxiques, c'est-à-dire sur les différentes parties dont se composent la linguistique et la dialectologie.

Mais il importe, auparavant, de déterminer l'importance relative de ces différentes parties et d'examiner les rapports qui unissent ces deux disciplines elles-mêmes, la dialectologie et la linguistique, car sur ces deux questions, comme sur la plupart des autres, il semble que les théories nouvelles demandent une mise au point.

IV

RAPPORTS DE LA DIALECTOLOGIE ET DE LA LINGUISTIQUE

L'apparition de la méthode géographique et les progrès que cette méthode a, dès l'abord et très rapidement, assurés à la linguistique romane, ont mis tout particulièrement la dialectologie en faveur. Depuis une quinzaine d'années, presque tous les jeunes romanistes se sont, surtout en France, tournés vers l'étude des patois. La dialectologie gallo-romane a pris une importance croissante sous l'impulsion puissante de M. Gilliéron et grâce aux travaux des adeptes que l'enseignement du maître ou l'influence de ses publications ont plus ou moins directement formés. Les thèses les plus marquantes qui ont été, depuis 1905, soutenues à Paris et qui sont consacrées à la linguistique néo-latine, sont presque toutes des thèses de dialectologie gallo-romane.

Certes ce domaine mérite d'être étudié à fond, et les problèmes de tout ordre qui le concernent ne sont près d'être tous ni résolus ni même posés. Mais l'un des points faibles de tous ces travaux, c'est l'ignorance des faits attestés dans les langues et dialectes étrangers au gallo-roman, ignorance souvent systématique, parfois aussi involontaire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M. Gilliéron, dont les études de géographie linguistique sont, en principe, limitées au domaine de l'*Atlas linguistique de la France*, regrette, à différentes reprises, l'absence d'atlas comparables au sien, et consacrés aux patois d'Italie ou d'Espagne (*Abeille*, 187, 189, 195, etc.).

Il est indéniable que, pour une application rigoureuse de la méthode géographique, un atlas linguistique de l'Europe romane serait nécessaire.

L'idée de dresser un atlas linguistique de la Corse, suite immédiate de l'atlas linguistique de la France et amorce d'un atlas linguistique de l'Italie, était venue à d'autres dialectologues. Mais MM. Gilliéron et Edmont l'ont réalisée les premiers, et il faut les louer de leur diligence. L'entreprise devrait être poursuivie — elle l'est partiellement à l'heure actuelle — pour le reste du domaine italien, pour le rhéto-roman et pour le sarde. Elle est peut-être un peu moins urgente pour la péninsule ibérique, dont une vaste portion a été largement envahie par le castillan littéraire à une époque relativement ancienne. La langue officielle est désormais profondément implantée dans l'Aragon, la Navarre, les Asturies, le Léon et l'Extremadure.

Quoi qu'il en soit, les atlas linguistiques en cours d'exécution pour la Catalogne, la Haute Italie et la Rhétie, joints au *Linguistischer Atlas des dakorumänischen Gebiets* de Weigand, qui date déjà de 1909, fourniront bientôt un ensemble de matériaux que les dialectologues spécialisés dans l'étude du gallo-roman ou d'autres domaines devront nécessairement connaître.

Bien plus, à propos du travail de M. Jud paru dans la *Zeitschrift für rom. Phil.*, 38, M. Gilliéron souligne avec raison l'intérêt qu'il peut y avoir pour les romanistes à sortir du domaine roman et à suivre, par exemple dans les patois germaniques limitrophes, les traces de certains mots, prêtés puis perdus par le roman, mais conservés dans les régions germaniques.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A vrai dire le verbe *eichen*, *aichen* « étalonner » que l'auteur de *Pathologie et thérapeutique verbales* allègue à l'appui de sa théorie des « tares lexicales » (II, 24), est un mot de l'allemand littéraire. Il se présente en moyen haut allemand sous la forme *ichen*, sur lequel a été formé m. h. a. *iche* « mesure », dont le point de départ *ikōn*, représente le latin *aequare* plutôt que *exæquare*. Pour une forme de ce genre, il est bien difficile de déterminer d'une manière précise quel a été le parler roman prêteur et le parler germanique emprunteur.

Mais d'autres cas sont mieux caractérisés (cf. *op. laud.*) et quelquefois la voie suivie par ces mots d'emprunt peut être déterminée d'une manière sûre. La chose ne serait pas très malaisée pour les emprunts faits au roman par le basque par exemple, où les apports gascons sont plus d'une fois susceptibles d'être distingués des apports hispaniques.

Si donc ces formes « erratiques », égarées en pays de langues allemande, euskarienne ou autres, sont instructives pour la dialectologie gallo-romane, que dire des formes vivant dans les pays romans voisins, ou même dans les pays romans éloignés ?

A défaut d'atlas linguistiques de ces régions, les enquêtes et documents patois de toute sorte, malgré leur valeur inégale, qu'il faut malheureusement reconnaître, doivent de toute nécessité être utilisés par les romanistes. Si des régions entières demeurent dépourvues de documents, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des solutions de continuité dans l'enquête géographique poursuivie par MM. Gilliéron et Edmont sur le territoire de la Gaule, et que ces lacunes, dont certaines ont été signalées plus haut, n'ont pas empêché l'auteur des *Études de géographie linguistique* d'appliquer au domaine gallo-roman sa fructueuse méthode.

L'inconvénient qui résulte de ces insuffisances en matière de géographie linguistique étrangère, est compensé par l'avantage que le dialectologue doit trouver à étendre à de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plus vastes territoires ses spéculations sur la configuration géographique des aires et sur leurs coïncidences approximatives.

Ainsi la question de l'existence de *apicula* sur tout le domaine ibérique, à propos de laquelle M. Gilliéron se retranche derrière l'opinion d'un auteur qu'il ne nomme pas et dont il ne cherche même pas à contrôler l'affirmation (*Abeille*, p. 187) aurait pu recevoir quelque lumière d'ouvrages de toutes sortes, parmi lesquels nous mentionnerons simplement : P. Pujol, *Documents en vulgar dels segles XI, XII, XIII, procedents del bisbat de la Seu d'Urgell*, p. 31 : *Abella*, nom propre d'un texte de 1257 ; P. Barnils, *Del català de Fraga* in *Butlleti de Dialectologia catalana*, 1916, 78 ; *abéle*, etc. De son côté M. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 121) signale que la carte des dénominations de l'abeille dans l'Italie du Nord et dans le domaine rhéto-roman confirme les déductions de M. Gilliéron concernant l'emploi du pluriel pour le singulier, la substitution de *guêpe* et d'*essaim* à *abeille*, mais pose aussi des problèmes nouveaux. Dans le Piémont, au nord du Pô et jusqu'aux sources du Tessin, apparaît, d'après M. Jaberg, *op. cit.*, 131, une aire *avèlla*, *aviya* correspondant géographiquement à l'aire *aveille*, *aville* repérée par M. Edmont dans la région franco-provençale.

Il y a donc eu à un moment donné — et la chose paraît historiquement sûre — une certaine unité linguistique — laquelle au surplus subsiste toujours au moins partiellement (v. Atilio Levi, *Le palatali piemontesi*, 3 et *passim*) — entre les deux plaines qui s'étagent à l'ouest et à l'est des Alpes. Selon M. Jaberg, *avèlla*, *aviya* semblent avoir recouvert un *faf*, qui serait un *apem* primaire, et des formes de pluriel *ew* < *aiv* < *avi* ou des formes *avia* refaites sur le pluriel.

Cette solidarité dans la vie lexicologique entre la région franco-provençale et l'Italie du Nord, analogue à celle que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous constations plus haut entre la partie orientale de l'Ibérie et la France méridionale (cf. E. Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons*, *B. Hispan.*, III, 321), est importante et montre l'intérêt qu'aurait eu l'auteur des *Études de géographie linguistique*, de l'*Abeille*, etc. à sortir plus fréquemment qu'il ne l'a fait des limites territoriales de la Gaule romane.

Si, à l'occasion, M. Gilliéron jette un regard sur les faits ibériques, italiens, voire même roumains (*Ét. géog. ling.*, 132, *épi* et *épine*) il faut bien reconnaître que c'est pure exception. Le plus souvent il pratique une abstention systématique, qui n'est pas sans nuire à la solidité des théories qu'il défend.

L' « étrangeté » de l'*r* du mot *vepr* « guêpe », au point 398 des îles normandes, surprend M. Gilliéron (*Abeille*, 185). Dans la région wallonne, la même *r* se retrouve au point 272. L'auteur de l'*Abeille* essaie d'expliquer la présence de cette *r* en ce dernier point par une « fausse régression », sous prétexte que, dans cette région, « le type *vepr* manque totalement » (p. 211). Qu'on veuille bien regarder ce qui se passe hors du domaine gallo-roman. Le type de *vespam* muni d'une *r*, type que M. Gilliéron connaît bien par ailleurs dans le sud de la Gaule (*A. L.*, 672), se retrouve d'une manière plus ou moins sporadique dans toute la Romania, depuis la Galice, *vespera*, et l'Asturie, *aviespara*, jusqu'à l'Engadine, *veispra*, l'Émilie *vrespa*, et les Abruzzes *vesprę*. La carte d'ensemble de l'Europe romane apparaît ainsi saupoudrée de formes avec *r*. Qu'y a-t-il d'étrange alors à voir les *r* s'éparpiller aussi de l'ouest à l'est de la France du Nord, sans parler de celle du Midi ?

Le principe de la configuration des aires, appliqué aux formes du mot « guêpe » et étendu à la Romania entière, eût fait sans doute renoncer M. Gilliéron à l'explication compliquée qu'il propose : selon lui, au point 272, *verp* est sorti de *vep* sous l'influence analogique de *ab* < *arb*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« arbre », *yep* < *yerb* « herbe », *bap* < *barb* « barbe », etc. Sans doute nous ne nions pas la possibilité de régressions et de renversements de ce genre (v. chap. VIII), mais on avouera qu'en l'espèce l'explication qu'on nous propose ne brille pas par la simplicité. Il est vrai qu'aux yeux de son inventeur elle tire peut-être son mérite de sa complication même.

Mais, si le maître de la géographie linguistique, chez lequel on a loué avec raison (p. 55) le souci d'expliquer les détails par l'ensemble, néglige justement l'ensemble dans plusieurs de ses explications de détail, quel n'est pas l'abus commis dans ce sens par certains autres dialectologues qui ont limité leurs recherches à une portion infime du domaine gallo-roman ?

La myopie est un accident ordinaire pour qui travaille au microscope.

Dans les Vosges méridionales, M. O. Bloch relève (p. 122, cf. *Lex.*, 106), les représentants locaux de lat. *plus*, savoir *pu*, *pus*. Il pense que « l'*l* s'est amuï, comme en français populaire, sans doute sans passer par **pyu* ». L'intermédiaire **pyu* n'est en effet aucunement vraisemblable. Mais n'était-il pas indispensable de rappeler que les formes sans *l* sont attestées non seulement dans de nombreux dialectes gallo-romans, dès le moyen âge, par exemple dans le domaine provençal et notamment en provençal littéraire, concurremment avec *plus*, mais qu'elles apparaissent aussi dans des textes génois du XIIIe siècle, *Rime genovesi*, III, 57 (Monaci, *Crest.*, 448), *pu*, dans le Frioul, *pui*, *pi*. Ces formes sans *l* sont normales en catalan, *pu*, en vieux portugais *pus*. L'*r* de logoud. *prus*, de laquelle il y a aussi des exemples douteux en vieux provençal (v. Levy, *Sup^t^ Wört.*, s. v°) et des exemples sûrs en provençal moderne, dauph. *prus* (v. Mistral, v° *plus*), tend à prouver que le mot *plus* a subi une dissimilation de l'*l* sans doute sous l'influence d'un article précédent *lo plus*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette dissimilation consonantique a pu se produire, il est vrai, d'une manière indépendante dans chaque domaine particulier, bien que la chose soit peu vraisemblable pour la plupart des formes *pus* qui viennent d'être alléguées. A coup sûr le *pu* de l'ancien génois doit être rapporté à une époque bien ancienne. Car, s'il est vrai, comme tout le laisse supposer, que *pu* s'explique par une dissimilation de *l*, il suppose un groupe *pl* non altéré en *py*. Or l'altération de *pl* en *py* remonte très haut en génois, comme dans le reste de l'Italie. On lit déjà *çhu* = *plus* dans le ms. M, au vers 15 du fameux *Descort* de Raimbaud de Vaqueiras, dans la strophe génoise, et *chu* au vers 25 de la *tenson* avec la dame génoise. Ces formes concordent merveilleusement bien avec le *c'ü* du génois moderne (Bertoni, *Ital. dial.*, 96).

Très anciennes ailleurs, les formes sans *l* ne le sont-elles pas en lorrain ? De toute façon le problème méritait d'être soulevé ainsi que la question de savoir quelle est la nature exacte de la solidarité que l'on constate ici entre la Lorraine et les autres pays romans.

D'une manière analogue la forme *kurüy* « courroie », notée par le même dialectologue chez un sujet de Maxonchamp et chez un autre de Saint-Amé (Vosges), peut être rapprochée avec intérêt de la forme *kurüyè* qui recouvre une portion de la Gascogne occidentale (*A. L.* 337 ; *Pet. atl.* 179).

Le *kurüyè* gascon est vraisemblablement un emprunt ancien au français. Il remonte à une époque où *-oi-* du fr. *courroie* se prononçait *-óy-*, sinon dans le français littéraire proprement dit, du moins dans le français local qui a véhiculé le mot jusqu'au gascon. Cette étape *-óy-* a d'ailleurs existé même en français littéraire, comme on en a la preuve au moins théorique (v. chap. x). Le parler gascon emprunteur a traité l'*ó* fermé comme les propres *ó* fermés de son fonds indigène. Ce rapprochement renforce l'explica-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tion de M. O. Bloch (*Vo.*, 113), qui interprète l'*u* vosgien de *kuruy* et mots analogues comme le produit de l'évolution d'un *ó* ancien : *vuy* < *voie* < *viam*. Les Vosges ont possédé *óy* avec *ó* fermé, tout comme le français local, importateur de *kurruyè* en Gasgogne. Aux deux extrémités du domaine gallo-roman l'évolution est comparable.

L'*i* de vosg. *eevirò* « chevron » s'explique-t-il par un traitement vosgien de *è* entre consonne et *r* : *bwerjirót* « bergeronnette », ainsi que le propose dubitativement M. Bloch (*Vo.*, 115) ? Nous ne le pensons pas. Le catalan connaît *cabiró*, comme le vieux béarnais *cabiroo*, le gascon et le languedocien *cabiroun*, etc. Ces formes semblent dues à une métathèse de *cabrion*, lequel est attesté par Levy, *Altprov. Sup. W.*, Mistral, etc. Cette métathèse s'est opérée, à une époque vraisemblablement très ancienne, suivant le processus exposé dans le chapitre x de ce livre à propos de la syllabation : *kabryu* > *kabiru*. Et cette ancienneté même expliquerait la présence de formes en *-bir-*, *-vir-* dans différentes parties de la Gaule. Le portugais *caibros* parle éloquemment en faveur de la base **capreum*, proposée par M. Meyer-Lübke (*Rom. Et., W.*, 1650), et qui peut être considérée comme le résultat d'une reformation d'après *capreolum*. La carte 184 « chevreuil » de l'*Atlas linguistique des Vosges méridionales* offre des aires *eeveryæ*, contiguës à des aires *eevirœ*. Dans les premières, le groupe lourd *-bry-*, initial de syllabe (v. chap. x) dans la forme primitive *kabryu*, a été allégé par l'anaptyx de l'*r*, d'où *-very-*. Dans les secondes, il y a eu métathèse en même temps que vocalisation de la semi-voyelle, comme dans *eevirò* et *cabiroun*. La configuration géographique des aires, où *-vir-* est, dans les Vosges méridionales, solidaire de *-very-*, vient à l'appui de notre explication. Nous pouvons dire que *-vir-* et *-very-* sont tous deux des améliorations à un *-vry-* phonologiquement défectueux : et c'est ce qui explique l'évolution de *eevryò* > *eevirò*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si le romaniste doit éviter de rester confiné dans un petit domaine, s'il a l'obligation de faire intervenir la comparaison du plus grand nombre de parlers populaires possible, il n'est pas dispensé non plus de tenir compte des langues de civilisation apparentées. L'explication d'un fait dialectal est souvent fournie par une langue littéraire qui peut être géographiquement assez éloignée.

Vers la partie nord-ouest du domaine qu'il a exploré dans les Vosges méridionales, aux points 11, 13-4, 16, M. Bloch signale (p. 114) un traitement aberrant de *œ* devenu *ó* dans les trois mots *oçi* < *exire*, *oçifyœ* « printemps », *oç* « porte » < *ostium*.

Remarquons d'abord que ces trois mots et ces trois prétendus cas aberrants du traitement de *œ*, n'en font qu'un. Il est aisé de voir, — et M. Bloch n'y manque pas, — qu'il a existé un rapport analogique entre ces trois mots. En effet, *oçifyœ* « printemps » correspond, selon la belle étymologie proposée par M. Bloch lui-même, à quelque chose comme lat. *exire foris*. Pour M. Bloch, le traitement aberrant serait amené par la rivalité d'*ó* et d'*é* en syllabe protonique dans les formes d'*exire* ; le substantif « porte » aurait donc subi l'influence du verbe « sortir ».

N'est-ce point l'inverse qui s'est produit ? L'italien, où la rivalité de *ó* et *é* en syllabe protonique n'entre pas en ligne de compte, possède néanmoins *uscire*. En vosgien méridional, la forme *óç* « porte » peut remonter phonétiquement à *ōstium* : cf. non seulement *fyó* < *flōrem*, *myó* < *meliōrem*, dans la région limitrophe 17-22, qui montrent un passage de *u* issu de *ó* latin à *ó* (cf. *Vo.*, p. 112), mais encore et surtout *-yó* < *-tōrium* ; *dèvédyó* « dévidoir » à Saint-Étienne -15, c'est-à-dire dans un village qui touche l'aire 13-4 et 16, où M. Bloch a constaté le traitement aberrant de *œ* > *ó*.

Notre interprétation a contre elle, il est vrai, le fait que *ūstium*, et non *ōstium*, semble s'être généralisé dans les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

langues romanes. Or, *ūstium* offrirait normalement un *ü* dans la région considérée : cf. carte 769 « trou » *pètü*, *pwèlü* < *pertūsium*. Mais le maintien de *ôstium* sur une partie du domaine est une hypothèse qui ne peut être rejetée sans examen (cf. les doubles formes dont il y a tant d'exemples en roman commun : *januarium* : *jenuarium*, *camba* : *gamba*, *cannabem* : *canapum*, etc.).

De toute manière, et quoi qu'il faille penser du détail de l'évolution phonétique, le rapprochement de l'italien et du lorrain s'imposait. Il atteste l'imminence et sans doute l'antiquité de la contamination de *exire* et de *ostium*.

De même, la forme réduite du pronom personnel pluriel de la première personne, qui est *ó* < *vos* dans les Vosges méridionales, et qui est *u* dans la région ardennaise (Bruneau, *Phon.*, 386) semble bien historiquement indépendante de la forme espagnole *os*, qui est à peu près inconnue à l'époque ancienne (v. Gessner, *Zeit.*, XVII, 3) et ne se généralise que vers la fin du XVe siècle. Mais les exemples de *os* que Tobler a signalés en vieux français peuvent laisser supposer qu'il a existé un lien entre les formes sans *v*- attestées aux deux extrémités de la *Romania*. Ils jetteront en tout cas quelque lumière sur la chronologie des formes sans *v* dans les patois lorrains actuels.

Quant à M. Gilliéron, il n'a tenu aucun compte dans son étude sur *épi* et *épine*, des formes masculines romanes représentant le latin *spīnum*. Ces formes ont existé de tout temps en regard de *spīnam* : esp. *espino*, vfr. *espin*, prov. *espin*, it. *spino*, roum. *spin*, quel que soit le sens précis qu'elles aient revêtu dans chaque domaine. S'il avait pris en considération l'existence de ce *spīnum*, il aurait peut-être évité de supposer une contamination de *spīna* par *spīcum* (*Ét. géog. ling.*, p. 132) pour expliquer le genre du mot dans la région gasconne en même temps que la prétendue adjonction d'un *-k* qui n'a jamais existé (v. p. 39).

En raison surtout de la communauté d'origine, tout se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tient dans le domaine roman, à un tel point que l'explication d'un fait isolé en apparence dans un parler particulier, est liée fréquemment à la notion d'autres faits plus ou moins analogues, observables dans d'autres parlers appartenant parfois à des régions tout à fait différentes. Et, comme nos connaissances sont encore très bornées en matière de dialectologie néo-latine, surtout en ce qui concerne les pays étrangers à la Gaule romane, on conçoit que les langues littéraires, dont les faits sont plus accessibles que ceux des patois, et sont mieux établis de longue date, peuvent suppléer dans une certaine mesure à notre documentation dialectale actuellement insuffisante.

En effet, les langues littéraires néo-latines ne sont en principe que des parlers vulgaires ayant existé dans une région politiquement, économiquement ou intellectuellement privilégiée, et érigés au rang de langues de civilisation d'usage général sous la poussée de tendances unificatrices. Ainsi s'expliquent les rapports que l'on découvre entre tel patois et tel idiome littéraire, alors que l'un est géographiquement plus ou moins éloigné de l'autre.

Quant à la langue de civilisation au contact de laquelle un patois déterminé est exposé d'une manière constante, de quelle importance ne doit-elle pas être dans tout ordre de recherches concernant ce patois? Outre qu'elle est presque toujours, de par ses origines premières, plus proche que toute autre du patois en question, elle exerce sur le développement de tous les parlers auxquels elle se superpose une action permanente, d'autant plus efficace que ces parlers sont plus semblables à elle-même.

Ce rôle des langues littéraires a été souligné fort justement par M. Gilliéron (*Faillite*, 67). Le français lui apparaît comme le « tuteur » des patois de la Gaule romane, un tuteur « qui a charge d'âmes », et qui ne marchande pas son appui à ses pupilles en détresse.

Cette influence constante de la langue littéraire sur les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

patois se manifeste de cent façons différentes. C'est la langue officielle qui comble les vides des vocabulaires besogneux (Mistral, *Trésor* : *permutacioun*, *loungitudo*, etc.), qui répare les systèmes morphologiques détraqués (angoum. pf. *pü* de « pouvoir », au lieu de *pœyi*, *sü*, au lieu de *sayi*, *bü* au lieu de *beyi*), prête la forte armature de sa syntaxe à la phrase souvent inconsistante et floue du patois (berrich. *c'est un gars qui ne se piaint ni ne s'écoute* au lieu de *c'te gars*, *y se piaint pas*, *y s'acoute pas*), etc.

Sans l'intervention de cette gendarmerie centrale — protectrice dangereuse pour la libre vie individuelle de chacun, mais protectrice tout de même — l'anarchie minerait irréparablement la racaille turbulente et aveugle des patois. Imprévoyante, toujours à court d'avances, cette tourbe miséreuse se dispute sans vergogne les allocations de toute nature que déversent les guichets officiels : terminologie savante ou prétendue telle, suffixes, bouts de phrases, prononciations même soi-disant distinguées, tout lui est bon dans sa course vers une vie plus reluisante.

Ainsi pétri de la même pâte que les autres idiomes romans, rempli d'éléments littéraires de toutes sortes, chaque patois doit être étudié en fonction du tout dont il fait partie. Dans ce sens on peut dire à juste titre qu'en matière de dialectologie, « l'ensemble explique le détail ». De sorte que nous retournerions volontiers la proposition de M. Gilliéron (*Faillite*, 95) : « En observant le français littéraire isolément de ses congénères populaires, on se prive de la clarté solaire et on se contente de la clarté lunaire. » Disons plutôt que la lumière combinée de tous les astres du ciel, la connaissance de tous les idiomes romans, ne seraient pas de trop pour éclairer certains dessous ténébreux de la dialectologie.

S'il est donc bien établi que, sans le secours des langues

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

littéraires, tout reste obscur dans l'étude des patois, et que, pour étudier les parlers populaires d'une région déterminée du domaine roman, il est nécessaire d'instituer une comparaison aussi étendue que possible avec les autres patois du domaine et avec les idiomes de civilisation, si l'on admet en un mot que la dialectologie a de toute façon besoin de la linguistique, on peut se demander maintenant quel est l'intérêt de cette étude des patois considérée en elle-même, et jusqu'à quel point se justifie l'engouement actuel pour les recherches dialectologiques.

Quand on veut étudier les mouvements spontanés du langage, l'observation des patois s'impose. Elle s'impose parce que les parlers populaires, n'étant pas des langues écrites, se développent sinon librement, du moins sans subir la pression d'une puissante tradition grammaticale.

Le code du patois est flottant dans les consciences. Il n'a pas force de loi comme un texte écrit.

Le linguiste qui s'attache à reconstituer le procès des évolutions du langage dans le temps et dans l'espace, a l'occasion, lorsqu'il observe les patois, de saisir en quelque sorte sur le vif certaines phases, parfois les plus fuyantes, de ces évolutions. Les patois sont les espèces rustiques dont sont sorties les langues littéraires, plantes cultivées.

Ce n'est pas dans les jardins qu'on étudie la flore d'un pays.

Dans le vaste champ de la linguistique romane, les patois fournissent les éléments d'une herborisation instructive. La biologie du langage est sous la dépendance étroite de la dialectologie.

Pour s'en convaincre, on peut comparer le chapitre que les grammaires de Diez et de M. Meyer-Lübke consacrent au traitement phonétique de *ĕ*, *ŏ* du latin classique. Pour Diez (I, p. 140, 149 suiv. de la traduction française de Brachet et G. Paris, 1874), la diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ* est de règle dans l'ensemble du domaine roman. Le por-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tugais seul rejette la diphtongue, qui est donnée comme étant normale en provençal, bien que, dans cette langue, *e* et *o* soient, selon Diez, « plus usuels » (p. 142 ; cf. 149).

Voilà un exemple des erreurs auxquelles se serait arrêtée la linguistique romane, si elle s'était limitée à la comparaison des seules langues littéraires.

L'erreur était double. Car elle consistait d'une part à croire que le provençal, par exemple, a participé à la diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ*, alors que les cas de diphtongaison y sont exceptionnels et soumis à des conditions particulières très précises (v. Voretzsch, *Zur Geschichte der Diphtongierung im Altprovenzalischen*, Halle, 1900). D'autre part, erreur plus grave encore, la diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ* était présentée comme un phénomène général, ayant affecté l'ensemble du vocalisme roman depuis la Valachie jusqu'à la Lusitanie.

Cette double erreur a été rectifiée par les travaux postérieurs fondés sur l'étude des dialectes et des patois. Dans l'avant-propos de sa *Grammaire des langues romanes*, daté de 1889, M. Meyer-Lübke déclare : « J'ai fait de l'étude des dialectes parlés actuellement le point capital de mon travail. » Et si en fait cette proposition ne répond pas toujours exactement à la réalité, du moins l'adoption de ce point de vue a permis à l'auteur de donner une idée moins fausse de l'histoire de *ĕ* et de *ŏ* en roman, histoire que des contributions plus récentes ont encore précisée.

Grâce aux progrès des études dialectales, on sait aujourd'hui d'une manière sûre que les faits de diphtongaison de *ĕ* et de *ŏ* ne sont pas toujours géographiquement solidaires d'une langue romane à l'autre, et que, considéré du point de vue de sa répartition géographique dans les dialectes ou dans les patois, le phénomène de la diphtongaison ne peut raisonnablement être présenté comme la règle, ni le fait inverse comme l'exception. En effet, les *ie* et les *uo*, *ue* de l'espagnol sont séparés des *ie* et des *ue* > *œ*, etc., du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

français non seulement par toute l'étendue du domaine provençal, lequel en principe ne développe la diphtongue que devant *y* et *w*, mais encore par le domaine gascon. Les *ue* > *œ*, etc., et les *ie* du français sont séparés des *uo*, etc., et des *ie* de l'italien, non seulement par les monophtongues du domaine provençal, mais encore vraisemblablement par celles d'une partie au moins du nord de l'Italie. Car, si plus au sud, en Émilie et en Romagne, les *ó* et les *u* recouvrent probablement d'anciens *uó*, et s'il en est de même dans plusieurs points plus septentrionaux de la Lombardie par exemple pour les *ó*, à Ronco, *jôĝ*, ou les *u*, à Lodi, *vul* < **vòlet*, etc., si d'autre part la diphtongue *ie* est attestée dans la région ligure, si l'*i* romagnol cache peut-être la même diphtongaison, si à Gênes *meẓu* < *medium*, *veg'u* < *veclum* doivent peut-être leur *ẓ* ou leur *g'* à un ancien *ie* plus tard réduit à *e*, si enfin les *é* fermés de l'émilien, du piémontais, du génois et du lombard, par exemple dans génois *nevu* < *nepos*, plais. *fel* < *fel*, recouvrent peut-être d'anciens **ie*, — ce qui est possible (v. Bertoni, *It. dial.*, 69), mais n'est nullement démontré (sur ces points controversés, voir Parodi, *Rom.*, XIX, 480; Salvioni, *Krit. Jahresb. d. rom. Phil.*, I, 121 : Guarnerio, *Fonol. rom.*, 172), — il n'en est pas moins vrai qu'une partie de l'Italie du Nord, en dehors de la Vénétie, de l'Émilie, de la Romagne, semble offrir un état qui se rapproche beaucoup de celui que l'on constate en provençal.

Quoi qu'il en soit, les progrès de la dialectologie romane ont permis de réduire par ailleurs le domaine des diphtongues *uo* et *ie*. On sait que ces diphtongues sont inconnues à l'origine dans l'ensemble de l'Italie méridionale : sicil. *feli*, *petra*, *novu*, et qu'elles n'y sont apparues qu'à une époque secondaire en Calabre et jusque dans la Pouille et les Abruzzes sous l'influence d'un *i* ou d'un *u* finals, c'est-à-dire dans des conditions qui rappellent un peu celles de l'ancien provençal, mais avec cette différence qu'elles ont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pu s'y produire en syllabe fermée : *tiempo*, *tierzo* (mais *terza*), *muorto* (Loise de Rosa, XVe siècle). A l'époque moderne, on a à Lecce *fele*, mais *miedecu* ; prov. de Bari et Terre d'Otrante, Tarente, *puerchę*, *buenę*, etc. ; mais à Leuca la diphtongaison de *è* et de *ò* est inconnue (v. Bertoni, *It. dial.*, 163).

D'une manière analogue, les romanistes ont été amenés à réduire le domaine de *ie* et de *uo* dans la partie occidentale du territoire ibérique, puisque vraisemblablement le plus ancien léonais ne connaissait que la monophtongue (Staaf, *Sa.*, 193, 205 ; cf. cependant Menéndez Pidal, *El dial. léonés*, 17), et que la diphtongue, d'abord confinée dans le castillan, semble s'être peu à peu répandue vers l'ouest, envahissant au XIIIe siècle toute la partie orientale du Léon, du moins en ce qui concerne *ie*, mais en respectant la partie occidentale, surtout en ce qui concerne *ò*.

La connaissance de ces fluctuations et la détermination de plus en plus précise de cette distribution géographique permettent à la dialectologie de réformer l'ancienne opinion touchant l'histoire de *ĕ* et *ŏ* latins dans les langues romanes. La solidarité d'ordre chronologique des *ie*, *uo* (*ue*) dans les différents pays où ces diphtongues se rencontrent, apparaît de plus en plus douteuse. Cette solidarité avait été admise de prime abord par les romanistes qui s'appuyaient sur une prétendue cohésion des aires géographiques offrant la diphtongue. Désormais les données du problème sont changées.

Il ne nous est pas encore possible d'apporter de ce problème une solution définitive, que, seul, un atlas linguistique général de toute la Romania permettrait de trouver.

Du moins pouvons-nous, en nous fondant sur un examen attentif de certains faits dialectaux, lui donner une réponse indirecte qui, sans avoir la force d'une démonstration définitive, a toute la valeur d'une hypothèse très vraisemblable.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Toute la question est de savoir si les diphtongues *ie* et *uo* (*ue*), étant attestées en des régions géographiquement distinctes, sont, dans chacune de ces régions, des développements indépendants les uns des autres et ne concordant entre eux que grâce à une pure coïncidence d'ordre phonologique, ou bien si au contraire ces diphtongues ont leur point de départ dans le roman commun, lequel aurait, dès l'époque de la latinisation, présenté deux nuances dialectales, la monophtongue et la diphtongue, en fait déjà plus ou moins nettement distinctes l'une de l'autre, et qui auraient été généralisées chacune dans des portions différentes de la Romania.

L'observation de ce qui se passe pour d'autres phénomènes intéressant aussi le vocalisme, dans certains patois actuels, fournit une indication précieuse. Dans la partie landaise du domaine gascon dont quatre-vingt-cinq communes limitrophes ont été explorées, village par village, et où par conséquent l'application du principe de configuration géographique acquiert une force démonstrative toute particulière, on a observé que le passage en position atone de *-wa-* à *-o-* par assimilation et réduction devant *n* (*quando* > *kwan* > *kwon* > *kon*) se produit dans deux aires géographiques indépendantes, et que l'innovation est, ici et là, d'âge différent (*Rev. l. rom.*, LX, 80).

Fig. 8. — « Quand », dans les Landes (schéma).
A 66, la forme *Kân* est très voisine de *Kòn*. A 56, un enfant de onze ans dit nettement *Kòn*.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La cause profonde de l'altération est pourtant la même aux deux endroits : c'est la force assimilatrice du *w* et l'influence fermante et vélarisante de la nasale (cf. angl. norm. *graunt*, *gront*, *Fraunce*, etc. ; v. prov. *pán*, *mán* avec *á* vélaire ; lim. mod., rouerg. mod., *po* < *panem*, *lono* < *lanam*, etc.) Elles s'exercent, la première dans un sens progressif, la deuxième dans un sens régressif.

De l'exemple de cette évolution saisie en quelque sorte sur le vif, et dont la réalité est aussi minutieusement contrôlée qu'il est possible en linguistique diachronique (*op. cit.*, 81), il résulte qu'une seule et même transformation, conditionnée par les mêmes contingences d'ordre linguistique, peut se reproduire à des dates différentes et en des points différents d'un domaine dialectal relativement homogène. L'évolution est en quelque sorte en puissance dans la région tout entière : elle se propage par foyers successifs qui peuvent s'éteindre, couver sourdement, se rallumer, jusqu'au jour où l'innovation victorieuse, devenue consciente et réfléchie chez les sujets parlants, finit par s'installer solidement dans un secteur défini (*ib*).

Vraisemblablement les conditions de la production des diphtongues *uo* et *ie* dans l'ensemble du domaine roman sont, *mutatis mutandis*, assez comparables. La force qui agit pour amener la diphtongaison de *ò* et de *è* est partout la même : c'est la force différenciatrice. Elle tend à séparer la voyelle en deux éléments dont le second met en relief, par opposition au premier, le caractère ouvert de la voyelle, d'où *uo*, *ie*. Suivant les lieux et les temps, cette force a été mise en échec par la force assimilatrice et avant tout par la tendance à la conservation de la tradition. Entre ces forces opposées il y a eu lutte, avec des alternatives de succès divers. De là, viennent les variations de date dans la diphtongaison ; de là, les solutions de continuité dans la géographie du phénomène ; de là enfin, la diversité relative des conditions dans lesquelles il intervient. La cristallisation

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'est produite avant que l'innovation ait submergé le territoire roman dans son ensemble (*ib.*).

L'étude des patois poussée dans le plus minutieux détail, mais non confinée dans un étroit domaine — ce qui est bien différent —, offre donc un double intérêt. D'une part elle rend possible une explication rationnelle des faits patois eux-mêmes. D'autre part elle éclaire, soit directement soit par voie de comparaison, l'histoire des langues littéraires. « L'évolution du latin dans les divers villages du domaine roman, écrit M. Meillet (*Ling. gén.*, 306), offre assurément le plus bel ensemble à qui veut étudier comment les langues se développent au cours du temps. »

S'ensuit-il que la dialectologie soit la seule branche de la science digne d'occuper l'attention des romanistes ?

Nous avons déjà montré que l'examen des langues littéraires est indispensable pour qui veut interpréter les faits dialectaux. Mais il faut aller plus loin.

Par leur importance politique et sociale comme instruments de civilisation, par leur valeur esthétique, par leur nature même et leur constitution profonde, les langues littéraires doivent être considérées, même si on les étudie d'un point de vue purement linguistique, comme ayant beaucoup plus d'importance que les patois.

« Vous n'allez pas pourtant passer votre vie à vous occuper de patois! » disait, il y a environ quarante ans, feu W. Foerster à ses élèves d'Outre-Rhin. Et il faut voir comme M. Gilliéron, qui nous rapporte cette boutade (*Abeille*, 199), la relève vertement ! Selon le maître de la dialectologie gallo-romane, la connaissance de ce qui se passe dans les « langues stagnantes », — entendez dans les idiomes littéraires —, n'est guère de nature à faire avancer l'étude des questions qui « constituent au fond la somme de la linguistique » (*ib. in fine*).

L'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* (v. p. 7)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'est pourtant risqué à faire une escapade dans le domaine du français littéraire, où il a pénétré un jour par maraude en sautant le mur de l'enclos. Jusqu'à quel point les dégâts commis par le visiteur ont-ils été importants et le bouleversement durable ? L'escalade s'est-elle passée sans dommages pour son auteur ? C'est ce qui sera examiné en son temps (v. chap. XII). Mais dès maintenant il importe de relever le qualificatif de « langues stagnantes », qui est un peu précipitamment décerné à tout ce qui n'est pas « parler vulgaire » ou patois.

Car, si l'on invoque la notion de vie du langage, comme c'est la mode chez ceux qui sont férus de « biologie linguistique », — alors qu'ils ignorent souvent ce qu'est vraiment la biologie linguistique — ce n'est pas surtout à propos des patois, mais bien plutôt des langues littéraires qu'il convient de l'invoquer. Les progrès mêmes que font les langues littéraires au détriment des patois indiquent assez leur vitalité supérieure. Le plus vigoureux de deux lutteurs serait-il donc celui qui a constamment le dessous ? N'oublions point que la langue littéraire n'est pas uniquement écrite, mais qu'elle est au moins autant orale. Sous forme de français, d'espagnol ou d'italien, — commun, régional ou local, — elle vole chaque jour sur toutes les lèvres d'un peuple. Ces prétendues langues « stagnantes » sont bien vivantes, puisqu'elles combattent et puisqu'elles vainquent.

Pourquoi mesurer la vitalité d'un idiome au nombre des innovations d'ordre linguistique qui l'affectent ? A ce compte le plus humble, le plus débile des patois aurait plus de force vitale que les langues les plus répandues, les plus saines et les mieux équilibrées.

Celles-ci, pour être littéraires, n'en subissent pas moins certaines innovations ; tel le français qui, à une époque relativement moderne, a fixé sa prononciation de *-oi-* représentant un *é* fermé latin : 1° *wé* > *é*, 2° *wé* > *wa* ; tel

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore le castillan, dont les *ʒ ʃ* initiaux, les *j, s, z, ʃ* intervocaliques ont subi de profondes modifications dans la prononciation des XVI-XVIIe siècles, période la plus brillante de la littérature espagnole.

De tels exemples montrent que, dans les langues littéraires, les innovations ne sont pas nécessairement « connues sous forme achevée et fixée », comme le prétend indûment M. Terracher (*Aires*, 222). La transformation de l'*l* mouillée française est un phénomène qui s'est accompli en entier durant la période littéraire de la vie du français (1650-1789). Et un fait analogue, qui a un point de départ dialectal dans l'Italie du Nord, est peut-être à la veille de se produire en italien littéraire, si du moins l'élite italienne suit l'exemple des classes populaires vivant à Rome. De même, en espagnol, le *yeismo* andalou, répandu aussi en hispano-américain (T. Navarro Tomás, in *Hispania*, IV, 164) finira peut-être par s'implanter dans la prononciation correcte (*cabayo* pour *caballo*), comme le *seseo* (*haser* pour *hacer*), pourrait bien le faire de son côté, et cela malgré les observations des puristes. Tout ce qu'on peut dire, c'est donc que, dans une langue littéraire, les innovations sont simplement moins nombreuses — du moins si l'on fait abstraction du lexique — et moins précipitées, ce qui donne aux idiomes de ce genre une cohésion, gage d'un rayonnement inconnu aux patois, et à coup sûr ne leur enlève rien de leur vitalité.

Ce sont précisément la confusion, l'instabilité de leur système linguistique et l'étroitesse du champ social où ils se meuvent, qui causent la mort des patois. Nombre d'entre eux, ceux en particulier qui sont le plus exposés aux assauts d'une langue commune envahissante, ne sont que des moyens informes d'expression, tant les divergences individuelles y sont nombreuses.

Ils ne peuvent servir qu'à la communication de rudiments de pensée entre de minuscules groupes sociaux d'un intellect le plus souvent borné.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tel est le jour sous lequel nous apparaissent plusieurs des parlers populaires de l'Angoumois, celui du village des Blancheteaux par exemple, que M. Terracher a étudié en entrant dans le détail des habitudes particulières aux quarante-six individus dont se compose la population de ce village (*Aires*, 146-61). La désagrégation du système morphologique en usage dans ce hameau ou plutôt l'interpénétration de systèmes morphologiques différents, venus de divers points géographiques, y est telle qu'il n'y a pour ainsi dire, aux Blancheteaux, aucune trace d'une norme linguistique au moins en ce qui concerne la déclinaison et la conjugaison. Le patois est à la veille de perdre toute forme organique, comme il arrive à un cadavre en décomposition.

Ailleurs, par exemple dans le cas du slavo-italien et de l'italo-slave, décrits par M. Schuchardt, nous avons affaire à des parlers de populations inférieures. Ces parlers sont destinés à disparaître à échéance plus ou moins brève, résorbés dans les langues littéraires ambiantes, comme les porteurs de ces parlers sont condamnés eux-mêmes à être évincés par des voisins plus avancés en civilisation.

Presque partout enfin, les sujets parlants sont enclins à se rallier dès la première occasion à la langue de civilisation que les diverses circonstances économiques et politiques introduisent dans leur entourage et qui le plus souvent écrase le patois de son prestige. Dans toute la France actuelle, les personnes, pour lesquelles le patois est véritablement la langue usuelle, deviennent tous les jours plus rares. En bien des points, comme l'a remarqué M. Bruneau pour les Ardennes (*Lim.*, 148), le patois, là où il est parlé, est réduit au rôle d'idiome secondaire.

C'est pourquoi, sans méconnaître l'intérêt scientifique qu'offre l'étude des patois en voie de disparition, — et cet intérêt n'est pas minime, comme il ressort de ce qui a été exposé dans toute la première partie de ce chapitre —,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous engagerons les chercheurs à ne pas perdre de vue l'importance linguistique des idiomes de civilisation. Il est temps que les romanistes modèrent leurs assiduités auprès des comparses et retrouvent leur empressement de jadis pour les premiers rôles, si du moins ils pensent qu'il est légitime de mesurer l'intérêt d'une langue à sa diffusion comme instrument de communication.

Fortes de leur prééminence sociale, moins altérées que les patois par les flottements individuels et les compromissions journalières qui affectent les langages plus ou moins honteux d'eux-mêmes, les langues littéraires offrent aux investigations des linguistes un champ d'autant plus attrayant et d'autant plus vaste qu'elles ont laissé dans le passé des monuments écrits plus nombreux.

On a dit qu'un idiome existe — ou a existé — en dehors des sujets parlants qui le pratiquent ; qu'il peut être considéré comme ayant une réalité à la fois sociale et linguistique, parce qu'il constitue — ou a constitué — un système de communication entre les membres d'un groupe social (Meillet, *Ling.*, 16). Par conséquent l'existence d'une langue littéraire, où le système, organisme vigoureux, est maintenu plus ou moins fidèlement par une tradition ancienne acceptée tacitement par un peuple entier et parfois d'une manière formelle par une Académie officielle, doit être regardée comme étant d'un ordre supérieur à celle d'un simple patois, système restreint, imparfait et avarié. Qui des deux est plus digne d'être pris en considération ?

Si l'objet de la linguistique est de déterminer la nature profonde et le procès exact de la tradition entre une forme ancienne et une forme postérieure d'un idiome donné, les phases depuis longtemps périmées, ne risquent-elles pas d'apparaître, dans une langue ayant son histoire, avec plus d'évidence, que dans un patois, dont l'évolution intrinsèque — si tant est qu'elle ait été véritablement intrin-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sèque — a été bouleversée à différentes reprises par des influences extérieures ?

Comme le dit fort justement M. Gilliéron, revenu de sa crise de mauvaise humeur contre les « langues stagnantes », le français littéraire est « le musée national » de la langue (*Abeille*, 108). L'auteur de la *Faillite* a reconnu l'intérêt d'une visite dans ce musée, dont il signale avec malice les pièces historiques dépareillées. Heureusement nous pouvons y admirer aussi des séries complètes, dont la collection imposante, instructive pour notre esprit, repose en même temps notre vue des difformités dialectales.

Même pour qui veut se cantonner uniquement dans les questions de linguistique, la connaissance des lois qui régissent la formation et le développement des langues littéraires est un sujet captivant.

L'affinement d'une langue de civilisation est un phénomène qui s'est produit, avec plus ou moins de lenteur, à différents moments de l'histoire. Les moyens employés par les peuples d'une culture supérieure pour réaliser cet affinement ne relèvent pas uniquement de l'art, c'est-à-dire d'un choix libre opéré plus ou moins consciemment par les individus ou même par les collectivités. Ils sont susceptibles d'être réduits en formules rigoureuses par l'analyse scientifique. La matière que les générations ont peu à peu dégrossie et polie a varié suivant les temps et les lieux. Ces variations peuvent être étudiées systématiquement. Et les procédés qui ont été employés, qui sont employés tous les jours, consciemment ou non, par la foule anonyme, par les orateurs, les déclamateurs, les poètes, les causeurs ou les écrivains, pour épurer la langue, la varier, la nuancer, lui communiquer la douceur, l'énergie, la sonorité, et toutes les autres qualités supérieures, peuvent et doivent être objet de science.

M. Maurice Grammont, à qui cette idée de l'affinement

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des langues est chère, et qui est un des premiers à en avoir vu le côté philosophique, en même temps qu'il l'exposait selon une méthode scientifique (voir en particulier *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, 1904 et 1913) a montré que, contrairement à l'opinion le plus communément répandue, ce n'est pas seulement dans leur lexique ou dans leur syntaxe que les langues cultivées font des progrès (cf. l'*Esthétique comme science de l'expression et Linguistique générale* de M. Benedetto Croce, 1904 ; M. de Montoliu, *El llenguatge com a fet estètic i com a fèt lògic*, *Bibl. filol. de Inst. lleng. cat.*, XIII, 1921, 124-48), mais qu'elles se sont aussi perfectionnées dans leur structure phonique. « Les langues, écrit M. Grammont (*Rev. l. rom.*, LX, 438) sont, comme toutes les institutions humaines, plus ou moins perfectionnées, plus ou moins civilisées... La parole est un travail extrêmement difficile et délicat. A mesure qu'une langue s'affine, elle se débarrasse de ce qu'elle pouvait posséder de rude ou de violent, elle remplace les eurts par des nuances, les saccades par des ondulations, et devient plus riche avec moins de dépense. Une langue qui gaspille du souffle à des aspirations, des efforts à des exclamations, dernier reste du cri animal, est à un degré de civilisation inférieur. Le français qui est sans aucune espèce de contestation possible la plus affinée de toutes les langues du monde, ne connait pas d'aspirations et n'a pas non plus d'exclamations... Le français n'avait pas érité d'aspirations du latin, qui les avait perdues dès le siècle d'Auguste ; quand il s'est mis à en articuler sous l'influence des invasions germaniques, il a subi un recul. Il s'en est débarrassé assez vite. L'espagnol et le gascon, qui n'en avaient pas érité non plus, en ont refait par évolution des *f* ; mais le gascon qui les garde encore est à un degré de civilisation bien moins avancé que l'espagnol qui les a depuis longtemps évincées. »

Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles la pro-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nonciation de certains acteurs andalous, qui aspirent aujourd'hui l'*s* finale, devant consonne ou à la pause, conformément à la phonétique de leur province d'origine, choque désagréablement les oreilles des spectateurs habitués au phonétisme castillan. Voilà pourquoi encore l'*h* aspirée par laquelle le peuple et la petite bourgeoisie de Toscane remplacent les *k* initiaux en position syntaxique intervocalique, *questa* h*asa* h*ostà troppo*, ne risque pas de devenir la prononciation correcte dans une langue phoniquement aussi polie et délicate que l'italien.

Il serait facile d'alléguer, à l'appui des vues particulièrement intéressantes de M. Grammont, et en dehors des cas d'élimination des aspirées, une foule de faits qui attestent dans différents idiomes cultivés une élaboration lente mais judicieuse conduisant à l'eurythmie et à l'harmonie. Mais nous devons nous borner.

Peu à peu les langues littéraires se sont adaptées à des fins différentes suivant les besoins particuliers en vue desquels chacune a été constituée.

Tantôt la langue est une œuvre presque complètement artificielle créée pour exprimer le plus pur d'une doctrine adoptée par une élite géographiquement dispersée. Le provençal classique n'est pas à proprement parler la langue d'un groupe politiquement distinct. Langue de civilisation essentiellement poétique, elle a servi de véhicule aux conceptions raffinées de la courtoisie en honneur parmi la noblesse du moyen âge dans toute l'Europe méridionale. De là son usage international. Faite avant tout pour être lue, déclamée et chantée, beaucoup plus que pour être parlée, elle devait, dès qu'elle eut quitté les serres chaudes des cours féodales pour être transplantée en pleins champs, ne pas tarder à s'étioler et à mourir.

Avec cette langue d'une préciosité extrême, qui ne redoute pas et qui même recherche l'obscurité, qui se plaît aux cadences rares et aux rythmes complexes, le français du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

moyen âge est en complet contraste. Plus mâle, plus énergique, plus clair déjà, notre idiome national s'est, dès le XIe siècle, engagé dans la voie qu'il mettra plusieurs siècles à parcourir. Elle l'a conduit à cette perfection de politesse et de clarté, à cette pénétration d'analyse qui font du français du XVIIIe siècle la langue idéale de la philosophie, de la discussion à la fois vive, légère et profonde. Les mots, les formes grammaticales, les tours de syntaxe surtout ont été passés à un crible sévère par les grammairiens des XVIIe XVIIIe siècles, dont l'œuvre, non dépourvue d'étroitesse, a eu néanmoins les plus heureuses conséquences.

A la concision, à l'ordre et à la netteté de la phrase française toujours leste et dégagée, quand on la considère à cette époque qui est un des plus beaux moments de son existence, s'opposent le nombre et la plénitude, la munificence et la rudesse expressive, l'ampleur redondante, la truculente emphase de la période espagnole, la douce mélodie, les sonorités voluptueuses et chantantes, en même temps que l'âpreté injurieuse ou les mignardises et les superlatives cérémonies de la poésie et de la prose italiennes.

Chaque langue dans son domaine particulier a développé des qualités spéciales dont les unes intéressent la nature des sons, les autres la construction des phrases, le choix des mots, divers perfectionnements encore. Faire le départ entre ces multiples éléments, suivre historiquement dans les textes et dans la réalité vivante les progrès et les reculs de chacun d'eux, déterminer les valeurs expressives des rythmes et des sons, des images, des signes de tout ordre, faire l'analyse et en quelque sorte le dosage rigoureux des différents procédés auxquels ont recours les langues cultivées, voilà une tâche qui est elle aussi du ressort de la linguistique et dont les études à la fois fines, objectives et réalistes que M. Grammont a consacrées à l'harmonie du vers français, au rythme et au nombre de la prose fran-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

çaise (*Petit traité pratique de prononciation française*, p. 121 suiv. ; *Petit traité de versification française*, p. 118 ; *Le vers français, passim*) donnent la plus haute idée.

La lecture de ces ouvrages, où ont été abordés pour la première fois d'une manière vraiment scientifique certains problèmes d'esthétique du langage (Les sons considérés comme moyen d'expression, *Vers fr.*, 193 suiv. ; théories des triades, dyades, etc., 377-408, etc.) et dans lesquels les solutions les plus neuves et les plus profondes sont exposées avec une précision et une simplicité souverainement élégantes (Le rythme consonantique, *ib.*, 415-8 ; cf. Onomatopées et mots expressifs, in *Trentenaire de la Soc. l. rom.*, Montpellier, 1900, 261 suiv.), devrait suffire à convaincre les partisans trop exclusifs de la dialectologie que leur science n'est après tout qu'une section de la linguistique ; que la grammaire comparée, la grammaire historique, la stylistique, la rythmique comparées et la dialectologie doivent se prêter un appui mutuel ; que le fait du langage, infiniment complexe comme tous les faits sociaux, soulève des problèmes encore plus divers qu'ils n'ont l'air de le croire, problèmes touchant à des sciences de tout ordre depuis la physique et la physiologie jusqu'à l'histoire et à l'esthétique.

Et s'il est une vérité que nous voudrions voir ressortir avec évidence de ce chapitre, c'est que les romanistes doivent mener de front ces deux disciplines inséparables : l'étude des patois et celle des langues littéraires écrites ou parlées.

De ces deux disciplines, il est inadmissible pour de multiples raisons, que la première prenne le pas sur la seconde.

Il peut être amusant et instructif de connaître les faits et gestes du valet de chambre de Chateaubriand. Mais dans l'« Itinéraire » de Julien que l'on publiait naguère, qui nous intéresse, sinon avant tout son illustre maître ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

V

IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA LINGUISTIQUE

Les dédains des géographes pour la grammaire comparée s'accompagnent d'un mépris non dissimulé pour « la science dite phonétique » (*Abeille*, 114), si bien qu'il est difficile de savoir qui, des « romanistes » ou des phonéticiens, est, par les maîtres de la science nouvelle, tancé plus vertement.

C'est peu de proclamer « la faillite de l'étymologie phonétique ». C'est peu de déclarer (*Faillite*, 95) que « l'hypnotisation phonétique s'est emparée des romanistes ». On poursuit de sarcasmes (*ib.* 93) « les phonéticiens vieux-jeu. » [Il y a donc un nouveau jeu aussi en phonétique ? Et c'est dans les rangs des géographes que s'en rencontrent les adeptes ?] On accuse ces malheureux phonéticiens du bon vieux temps de se contredire, de ne pas savoir sortir du cercle étroit de leur science « dont ils prétendent se réclamer exclusivement » (*Abeille*, 190-1). « Les phonéticiens, écrit-on ironiquement (*Faillite*, 94), feront quelque belle loi phonétique... Ils ne perçoivent guère dans l'évolution d'une langue que celle qu'y produisent les organes phonateurs et négligent celle qui se produit dans le cerveau » (*ib.*, 67). Et l'on revient avec insistance sur ce point qui est en effet capital : « La vie du français n'est pas dans les organes phonateurs, elle est dans le cerveau » (*Faillite*, 102).

Cette dernière proposition aura sans doute l'approbation des psychologues. Et il est peu vraisemblable qu'elle soulève aucune protestation dans le camp des phonéticiens. Toute la question est de savoir d'abord si, en observant les mouvements des « organes phonateurs » on n'étudie

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas en même temps le jeu des centres nerveux qui les commandent, car il n'y a pas de fait linguistique, de quelque domaine qu'il relève, qui ne suppose une activité psychique (Meillet, *Ling.*, 6). La question est de savoir ensuite si l'idée exprimée par le mot est seule digne d'une observation et d'une interprétation scientifiques, ou bien si les transformations de la matière même du langage, indépendamment de la pensée qu'elle véhicule, sont capables d'être réduites en systèmes, de faire par conséquent l'objet d'une étude intéressant l'esprit humain.

Dire que l'état phonétique d'une langue « n'est qu'un vêtement continuellement rapiécé et rafistolé au cours des âges et auquel il ne reste souvent de son état primitif qu'une misérable pièce » (*Faillite*, 95), laisser entendre que l'examen de ce vêtement est sans intérêt pour le linguiste, que seule la pensée qu'il recouvre mérite vraiment d'être étudiée, c'est méconnaître l'objet véritable de la science du langage.

La linguistique ne s'attache à connaître ni la pensée prise en elle-même, ni les modes de la pensée ; la linguistique n'est pas la psychologie ; elle n'est pas la logique. Certaine école à l'heure actuelle oublie trop facilement cette vérité (v. chap. XIV). La linguistique est essentiellement la science des mots, des phrases, de tout le matériel concret du langage considéré dans ses rapports avec la pensée à exprimer. A chacun son métier : aux métaphysiciens la spéculation sur les idées pures ; aux linguistes l'étude des langues. Que dirait-on d'un tailleur qui, négligeant les vêtements de ses pratiques, réserverait tous ses soins à leur corps et à leur âme ?

C'est apparemment au nom du principe de la supériorité de la pensée sur la matière que les disciples de la foi nouvelle se font les annonciateurs d'une ère de progrès : désormais, écrivent-ils, « la phonétique brutale fait à la psychologie souple et complexe une place de plus en plus

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

importante » (Terracher, *Bull. Soc. L.*, XXI, 241). Aux « lois aveugles régissant les *sons* » on prétend substituer « des lois valant pour des ensembles de *mots* sémantiquement et socialement groupés » (Terracher, *Aires*, 39).

Cette opposition entre les mots et les sons découle des mêmes préoccupations spiritualistes, oserais-je dire, qui font perdre de vue à nos enthousiastes réformateurs les réalités tangibles. Sans les sons, que seraient les mots, et de quelle existence précaire vivraient-ils ? Le linguiste, s'il veut éviter de rester suspendu dans le vide, comme Socrate dans sa nacelle aristophanesque, et de spéculer à perte de vue sur les concepts, au lieu de se rendre compte des faits concrets du langage, sera bien obligé de connaître ces sons dont se composent les mots aussi « sémantiquement et socialement groupés » qu'ils puissent être !

Et, lorsqu'il aura constaté que du sort des dits sons, des altérations qui les affectent au cours de leur transmission dans le temps et dans l'espace, de leur disparition, de leur maintien, dépend tout l'appareil de la langue, il sera bien réduit, — si du moins il veut faire œuvre de science véritable et remonter aux causes des phénomènes — à étudier dans le détail les conditions du maintien, de la perte et des transformations des sons. Comme nous-même, il aboutira nécessairement à cette conclusion, qui irritera peut-être certains sectateurs de la discipline nouvelle, c'est que la phonétique est la base fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice d'une langue, que l'étude des conditions dans lesquelles s'introduisent les innovations et se continuent les traditions phonétiques, est le point de départ nécessaire de toute spéculation sur la sémantique et la lexicologie, sur la toponymie et l'onomastique, branches spéciales de la lexicologie, sur la morphologie, sur la syntaxe.

Bien loin d'être dans la linguistique la section négligeable que l'on écarte par prétérition ou à laquelle, comme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

font les géographes actuels, ou a recours en cas de nécessité urgente sans lui accorder la place prépondérante à laquelle elle a droit, elle est le pivot autour duquel tourne toute la machine. Toutes les théories sur le sémantisme, le bisémantisme, l'homonymie, les étymologies I, II, III et IV et autres inventions merveilleuses n'ont pas plus de consistance que de jolies bulles de savon si elles ne sont fondées sur une étude substantielle et complète de la phonétique.

Que la phonétique conditionne la lexicologie, c'est une proposition évidente d'elle-même.

L'idée de « cervelle » est rendu en italien par le mot *cervello*, en béarnais par *cerbet*, en sarde par *karveḍḍu*, en espagnol par *seso*, en sicilien par *miduḍḍa*, en galicien par *miolos*, en roumain par *minte*. Voilà des sons ou groupes de sons différents, qui, dans des langues sœurs, recouvrent une seule et même idée, ou du moins des idées très rapprochées les unes des autres. Peut-on se borner à enregistrer cette diversité de sons et cette identité de sens, sans essayer d'en donner une explication ? Ce serait la négation même de la linguistique.

En présence de ces faits qu'il a le devoir d'expliquer, que fera le linguiste nouveau jeu ? Dissertera-t-il sur l'idée pure de cervelle ? Il laissera ces discussions aux métaphysiciens. Entreprendra-t-il l'étude géographique des aires de *seso*, *cervello* etc. ? Assurément. Et, ce faisant, il est bien obligé, malgré qu'il en ait, de faire entrer en ligne de compte la phonétique.

Mais s'il veut satisfaire en nous la curiosité linguistique, il faudra bien qu'il nous dise quels sont les rapports de ces sons actuels représentatifs de l'idée de « cervelle » avec d'autres sons attestés, à telle ou telle époque passée, dans les langues considérées et représentatifs de la même idée. Il faudra qu'il démêle les rapports que les sons actuels ont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

entre eux d'un idiome à l'autre. Il faudra qu'il nous prouve, par la comparaison du traitement des sons dans les différentes langues, qu'ital. *cervello*, log. *karveḍḍu* et béarn. *cerbet* ne font que continuer le même mot latin *cerebellum*, que le *-t* béarnais et le *-ḍḍ-* du logoudorien sont, dans ces langues, le produit régulier et normal de *ll* placé dans ces conditions ; que, de même, il y a une parenté entre sicil. *miḍuḍḍa* et galicien *mielos*, puisqu'ils continuent tous deux lat. *medullam* ou *medullum* ; que l'espagnol *seso* est le prolongement de latin *sensum*, tandis que le roumain *minte* est le latin *mentem* ; que par conséquent ces sons ou groupes de sons, différents les uns des autres, bien qu'exprimant une seule et même idée, représentent tantôt les mêmes groupes de sons originaires, tantôt des groupes de sons originairement différents ; qu'on n'a pas le droit de conclure de leur diversité actuelle à une diversité initiale ; et qu'inversement l'unité sémantique d'aujourd'hui n'est pas la garantie d'une unité étymologique d'autrefois. D'où il ressort avec la dernière évidence que toute étude lexicologique, si elle ne se borne pas à la pure constatation des faits, doit reposer sur un examen phonétique non seulement de certains « mots sémantiquement et socialement groupés » mais encore de tout l'appareil linguistique de l'idiome considéré et de ses congénères.

Sans la phonétique la lexicologie — même géographique — n'est qu'un jeu d'esprit dénué de toute conséquence.

La constitution phonétique des mots est le ressort puissant qui met en branle tout le lexique. Et c'est dans les volumes mêmes que M. Gilliéron a consacrés à l'étude raisonnée de la lexicologie gallo-romane, que nous rencontrons la plus éloquente démonstration de cette vérité. Si bien que nous serions tentés de décerner à la phonétique, science tant décriée au moins verbalement, les éloges que l'auteur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de l'*Abeille* prodigue à la géographie « qui n'est peut-être, nous dit-il (p. 6), qu'une humble servante de la linguistique, mais une servante qui souvent fait marcher la maison en l'absence fréquente des autres membres, et dont la voix doit toujours être écoutée même en leur présence ».

En malmenant la phonétique, comme il le fait si souvent, lorsqu'il croit n'en avoir plus besoin, l'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* nous rappelle ces enfants ingrats qui battent leur nourrice.

Quelle est la cause immédiate de l'échec subi par *carnem* en français et de tout le « mouvement lexical » consécutif ? Quelle est la cause de la substitution partielle de *vivenda* à *carnem* dans la Gaule romane (*Path.*, I, 2 suiv.), puis de la substitution, partielle encore, de *nourriture, aliment*, etc. à *vivenda* ? Quelle est la cause du dépérissement de *chère* « visage » ? M. Gilliéron n'a-t-il pas montré lui-même que c'est l'évolution phonétique de *-ar-* en *-er-*, laquelle a fait à un moment donné coïncider dans la prononciation *char* < *carnem* avec *chère* < *caram* réduits l'un et l'autre à *eer* ? Pourquoi certains patois du nord de la France (Pas-de-Calais, Nord) et de la Belgique disent-ils *char* = *carnem* et non *kar* comme leurs voisins immédiats, sinon parce que, dans des parlers où l'article féminin s'est confondu — phonétiquement — avec l'article masculin, on a emprunté *char* du français littéraire pour le distinguer de *kar* < *carrum* ? Telle est du moins l'explication que propose M. Gilliéron (*ib.*, 12-3), et l'auteur de *Pathologie et Thérapeutique verbales* ne peut que recueillir l'approbation unanime lorsqu'il conclut (*ib.*, 14) : « Il n'est aucune loi phonétique qui, dans le long cours d'un parler, s'effectue sans causer des dommages nécessitant une œuvre de réparation et des modifications de tout ordre. La phonétique est responsable de la disparition d'une grande partie des mots du patrimoine latin. Une foule de disparus sont des déchets de l'usure phonétique. Une foule de mots

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nouveaux sont des compensations plus ou moins heureuses à ces déchets. »

Si telle est l'influence de la phonétique sur la vie générale du vocabulaire, le géographe peut-il, sans une contradiction criante, nous ne disons pas seulement railler ceux qui font profession d'étudier « les mouvements des organes phonateurs », mais encore négliger d'approfondir lui-même et pour son propre compte les conditions et les circonstances des évolutions phonétiques ?

On nous répondra sans doute que, des deux tâches qui sont proposées à la linguistique, celle d'établir les lois phonétiques, forces destructives, et celle d'étudier les procédés de reconstruction et de compensation employés par la langue, la deuxième est, seule, vraiment digne d'occuper l'esprit. La première se réduirait à l'observation et à la constatation d'un fait brutal, donnée pure et simple du problème linguistique, et n'ayant point d'autre portée. Le soin de poser ces données élémentaires reviendrait à ces manœuvres inférieurs qui s'appellent les phonéticiens. Au lexicologue géographe serait réservée la mission plus importante de considérer, dans son essence même, le problème infiniment complexe, et d'élaborer les solutions vraiment définitives.

Mais le fait brutal, s'il faut vraiment l'appeler ainsi, n'en est pas moins important par les conséquences qu'il entraîne. Et, comme il se manifeste, du moins à première vue, dans des conditions régulières et constantes, il mérite qu'on précise ces conditions. Tout matériel qu'il paraisse, il est le plus souvent d'une complexité au moins égale à celle des faits de réparation et de reconstruction, dont l'étude séduit tant nos lexicologues, et dont la complication apparente se ramène d'ordinaire en dernière analyse à des formules simplistes de substitution (v. chap. XI). En aucune façon l'étude de ce dernier ordre de phénomènes ne nous dispense d'examiner attentivement les premiers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Capitale pour la lexicologie proprement dite et pour la connaissance rationnelle des bouleversements du vocabulaire, la phonétique n'a pas moins d'utilité dans ce domaine spécial de la lexicologie où le mouvement des vocables semble réduit au minimum, nous voulons parler de la toponymie.

Le problème de l'origine des noms de lieu charentais en *-ac*, qui a déjà fait couler pas mal d'encre, et qui a été repris récemment par M. Terracher (*Aires*, 46-7), est un bel exemple capable de montrer l'importance de la phonétique dans les questions de toponymie.

Selon M. Terracher, « il ne suffit pas de dire : *-ac* est en contradiction avec la phonétique des patois de la région ; donc, cette région a été primitivement habitée par des populations méridionales, ou bien sa phonétique a été primitivement provençale. Il faut qu'on explique *Genté* entre *Juillac* et *Cognac*, *Luxé* entre *Marcillac* et *Echoisy*, *Roffit* entre *Magnac* et *Vénat*. La phonétique, comme il arrive souvent, pose le problème (en constatant les concordances et les divergences), mais elle ne le résout pas, et il se peut que le rôle capital revienne dans cette question à la géographie et à l'histoire ».

Examinons un peu cette dernière proposition : la phonétique pose le problème toponymique sans le résoudre. Quel est en pareille matière le degré d'impuissance de la phonétique ?

Dans la partie de l'Angoumois fournissant les exemples des noms en *ac-* qu'a choisis M. Terracher pour montrer l'insuffisance de la phonétique, il y a en vérité un certain mélange de noms en *-ac* et de noms en *-é*. Mais là ne s'arrêtent pas les anomalies. Je veux en signaler une autre, car en pareille matière on ne saurait trop s'efforcer de faire le tour des questions.

Dans les communes mêmes limitrophes de *Cognac*, de *Juillac* et enfin de *Genté* dont on nous parle, auxquelles

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

j'ajouterai *Javrezac* et *Lonzac* qui sont contiguës, se rencontrent des noms de lieu terminés en *-ade*, tel *La Frenade* (c^ne^ de Merpins, limitrophe de *Cognac* et de *Javrezac*), *La Sauzade* (c^ne^ de Gimeux, limitrophe de *Genté* et de *Lonzac*).

Ce suffixe toponymique *-ade* <*-atam* n'est pas rare dans tout ce pays qui est à la limite même de la Saintonge et de l'Angoumois. L'aire de *-ade* s'étend fort loin vers l'Ouest, en Saintonge, jusqu'à l'Océan : *La Tremblade*, *La Chenade* (c^ne^ de Marennes, etc.).

L'origine en est assez claire ; c'est sans doute le suffixe *-atam* marquant d'abord le « contenu », d'où la « collection », la « plantation » : *La Frenade* = « La Fresnaie », *La Sauzade* = « La Saussaie » Cf. v. prov. *olmada* « ormaie », prov. mod. *oumado*, *ourmarado*, *tremblado*, *tremoulado* (Mistral). La forme masculine *-atum* semble offrir la même extension sémantique : *Fougerat*, *Le Pérat* sont des formes très répandues dans la même région des Charentes comme noms de lieux-dits, de lieux habités ou de personnes.

Comment expliquer le traitement provençal de ce suffixe toponymique *-atam* dans un pays dont les patois actuels sont de type français, et qui est situé à une soixantaine de kilomètres au moins de la limite séparant *-é* de *-a* <*-are*, *-atum* (cf. Terracher, *Aires*, 83 ; *Atlas*, carte X)?

Comme il est arrivé lorsqu'on a voulu rendre compte de la présence de *-ac* dans la même contrée, deux hypothèses s'offrent à l'esprit.

Ou bien les habitants actuels de cette région sont des autochtones qui ont, dans le cours des temps, renoncé à parler leur langage indigène, de type provençal, pour adopter un langage, jugé supérieur, et de type français. Cette explication concorderait assez bien avec les conclusions auxquelles ont abouti MM. Rousselot (*Modif.*, 291-2) et Terracher (*Aires*, 84) pour une région plus orientale

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des Charentes, et au sein de laquelle ces deux auteurs sont d'accord pour noter, dans la langue vulgaire courante et non pas seulement en toponymie, un recul de *-a*, *-ad(e)* devant *-e*, *-é(e)*, venus de l'Ouest.

Ou bien, seconde hypothèse, une ancienne population de langue méridionale a été remplacée par un peuplement venu du domaine linguistique d'*oïl*, et les membres de ce peuplement ont adopté les noms de lieux habités qu'ils trouvaient dans le pays.

La phonétique apporte-t-elle quelque preuve capable de nous décider en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux explications ?

La phonétique parle, timidement il est vrai, en faveur de la seconde hypothèse. En effet une population autochtone, ayant changé de langue, aurait pu à la rigueur respecter à peu près la forme primitive du suffixe *-ac*, lequel est particulier à la toponymie : les formes provençales *Cognac*, *Lonzac*, etc. qui sont plus ou moins devenues *Cognat*, *Lonzat* dans la prononciation courante, auraient pu conserver leur couleur phonétique méridionale.

Mais un suffixe comme *-ade*, *-atam*, *La Frenade*, *La Sauzade*, qui est cent fois plus fréquent hors de la toponymie que dans la toponymie, n'aurait-il pas été entraîné dans le glissement général de l'idiome ? Que ce glissement du type provençal vers le type français se soit produit par voie d'évolution phonétique directe, ou par voie de reconstruction, ou même par voie de simples emprunts pratiqués sur une très vaste échelle, il paraît assez peu vraisemblable que le suffixe *-atam*, formatif de noms de lieu dont le sens originaire devait rester clair, n'ait pas suivi le suffixe *-atam*, formatif de participes, de substantifs ou d'adjectifs.

A en juger par les apparences, *La Frenade*, *La Sauzade* ne sont donc pas, dans les parlers considérés, des reliques d'un état ancien. Bien que noms de lieu, ils font, dans ces parlers, figure de mots d'emprunt.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ils semblent être les frères authentiques d'un autre vocable, nom commun celui-ci, que les lexicographes n'ont pas encore signalé à notre connaissance, mais qui est bien vivant dans le même coin de pays : chaque petit propriétaire de *La Frenade* ou de *La Sauzade*... possède une ou deux ou plusieurs *levades*, c'est-à-dire de « petites pièces de bois », littéralement des « levées de terre situées dans des endroits marécageux ou du moins humides, complantés en arbres d'essences diverses. »

Comment s'explique la présence de *levade* dans ce pays dont les parlers actuels offrent en principe *-é* en regard de *-atum*, *-atam* ? *Levade* a-t-il, quoique nom commun, échappé, comme *La Sauzade* ou *La Frenade*, au changement général qui aurait substitué *é* français à *a* provençal ? Et *levade* est-il alors, dans la langue, plus ancien que le participe *levée*? Plus encore que pour le cas de *La Frenade*, *La Sauzade*, une réponse affirmative à cette question risquerait de choquer la vraisemblance ?

Mais alors *levade*, comme *limonade*, *salade*, etc., doit être considéré comme un emprunt, emprunt des parlers septentrionaux à des parlers du Midi, mais emprunt venu par des voies et à des époques sans doute bien différentes. *Limonade*, entré dans ces parlers à une date assez récente par le canal du français littéraire, a fait vraisemblablement un long circuit ; il en est de même de *salade* à une époque un peu plus ancienne ; *levade*, terme local, n'a guère voyagé sans doute : on est venu l'emprunter sur place ainsi que les noms de lieu *La Frenade*, *La Sauzade*, etc. Tous ont été adoptés tels quels par des populations envahissantes venues du domaine d'oïl, — s'il est bien vrai qu'il en soit venu, — et qui ont de même trouvé sur place et conservé dans leurs parlers *Cognac*, *Lonzac* et autres noms de lieu en *-ac*.

Quant à *Genté*, il apparaît comme un mot voyageur, quelle que soit l'hypothèse que l'on accepte : celle d'une population indigène ayant changé de langue et ayant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

incorporé dans son fonds toponymique le nom d'un propriétaire foncier nouvellement établi dans le pays, ou bien celle d'un repeuplement ayant entraîné, avec la migration des individus, celle des noms propres qui leur sont familiers : cf. *Santiago* (Chili), *Montpelier* (État de Vermont, États-Unis), etc., etc.

De toute façon, placé par le hasard précisément à côté d'un *Gensac* < *Gentiacum*, dont il est limitrophe, *Genté* atteste éloquemment, avec son voisin, que si, depuis bien avant Mahomet les lieux, pas plus que les montagnes, ne changent de place, les noms de lieu sont par contre éminemment susceptibles de se déplacer. Voilà une vérité qui se vérifie dans tous les pays du monde.

De ces voyages des noms de lieu, quelles que soient les circonstances historiques qui les ont causés, la phonétique est, quoi qu'on en dise, un excellent indice. Elle tranche souverainement en matière d'emprunts toponymiques. *Dans les parlers actuels* de l'Angoumois, *Cognac*, *Juillac*, *Gensac*, *La Frenade*, *La Sauzade* sont à coup sûr des mots d'emprunt. *Genté* par contre n'en est un en aucune façon. A la question limitée et bien définie qu'on lui pose : « Y a-t-il eu, oui ou non, emprunt toponymique ? », la phonétique donne hardiment une réponse très nette. C'est que le problème en discussion est un problème linguistique, et n'est qu'un problème linguistique.

Mais s'agit-il de rechercher les conditions dans lesquelles se sont produits ces emprunts ? Veut-on démontrer qu'ici une langue a été substituée à une autre sans que le gros de la population ait changé de place, et que là un mouvement plus ou moins brusque et général de population explique telle ou telle révolution toponymique. La phonétique pourra peut-être fournir des présomptions ; elle n'apportera aucune preuve décisive.

La parole est à l'histoire dans un débat essentiellement historique.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si la phonétique est dans un rapport intime avec la toponymie ou la lexicologie en général, elle est tout aussi étroitement liée à la sémantique, discipline inséparable de la lexicologie.

Le substantif *statio* « station, poste militaire » faisait partie, en latin, de toute une série de mots marquant la position debout : *stare* « se tenir debout » et les quinze verbes composés formés avec lui, *status* « attitude », *statua* « statue », *statura* « stature », etc. Les mots de la même famille étaient en nombre considérable. Le sens primitif de *statio*, qui est un sens local, devait normalement se maintenir tant que les rapports avec la série continuaient d'être sentis. Mais, les lois phonétiques en vigueur dans le domaine italien ayant transformé *stationem* en *stagione*, la grave altération subie par le *t* + *yod* dans ces conditions particulières d'accentuation a rendu le mot assez différent des autres mots *stat-* pour que *stagione* ait cessé d'être perçu comme faisant partie de la famille. Une signification nouvelle, purement temporelle, s'est alors développée au détriment de toute autre, celle de « saison ». Cette signification était contenue en puissance dans des expressions latines telles que *stationes hibernae* « quartiers d'hiver ». Par un progrès nouveau et une spécialisation de sens, dont il y a tant d'exemples en sémantique, le sicilien *stašoni*, où se constate une altération analogue du *t* + *yod*, en est arrivé à signifier « été ».

Le latin *dūcem* « guide, chef », malgré son *ū*, était apparenté au radical du verbe *dūco*. La différence de quantité n'empêchait pas les latins de sentir le rapport entre les deux mots, car Priscien (IX, 28) remarque que la voyelle de *dūco*, longue au présent, est brève par nature au parfait *duxi* et au participe *ductus*. La solidarité de *dūcem* avec toute la famille de *dūco* devait contribuer à garder au mot sa signification primitive. A partir du moment où le jeu des lois phonétiques, en particulier les différences de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

timbre qui ont séparé *ŭ* de *ŭ*, ont eu altéré le sentiment de cette solidarité, des sens nouveaux ont par endroits fait tort à l'ancien et s'y sont partiellement substitués. Le vénitien *doge* est bien resté fidèle à la tradition sémantique primitive; mais le calabrais *doče* signifie « la cheville, la bonde »; le piémontais *ados* est « la source »; le v. fr. *dois* s'applique à un « canal », etc.

A ces exemples pourraient s'en ajouter un nombre considérable (cf. Meillet, *Ling.*, 237), qui montreraient l'influence des transformations phonétiques sur la tradition sémantique. Les cas d'étymologie populaire sur lesquels M. Gilliéron a fort justement insisté, et qui seront examinés en détail dans le chapitre XII du présent volume, viennent à l'appui de notre thèse. Le latin *cubare* « être couché » a pris la signification restreinte de « être couché sur des œufs, couver » à partir du moment où, le *b* intervocalique étant passé à *v* ou à un son voisin, il s'est produit une confusion avec *ovum*. Cet exemple allégué par l'auteur de l'*Abeille* (p. 225; cf. *Ét.*, 26) à l'appui de ses conceptions sur l'étymologie populaire, prouve peut-être, comme le veut l'auteur (p. 224), que « l'étymologie populaire soustrait aux lois phonétiques des mots que ces lois auraient broyés », mais à coup sûr il montre avant tout que ce sont les conditions phonétiques des mots qui sollicitent l'étymologie populaire: ici encore la phonétique commande le mécanisme qui déclenche le mouvement sémantique.

A la sémantique et à la lexicologie est étroitement liée la morphologie, puisqu'une flexion est obligatoirement attachée à un vocable qu'elle fait entrer dans certaines catégories grammaticales exprimant des modalités, des rapports, etc. Comme la lexicologie et la sémantique, la morphologie est sous la dépendance immédiate de la phonétique.

La phonétique explique le maintien, la perte de certaines

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

flexions, la naissance de flexions nouvelles. Elle rend compte des aspects divers sous lesquels apparaissent les flexions.

Selon M. Terracher, dans le nord-ouest de l'Angoumois (*Aires*, 88 cf. *Atlas*, c. XI), on distingue deux aires principales pour la première personne du pluriel. Il y a une aire *A*, où les premières personnes du pluriel sont en principe *-ā* à l'imparfait de l'indicatif, sauf pour les verbes en *-are*, au subjonctif présent et imparfait, au futur et au conditionnel ; elles sont en principe *-ē* à l'imparfait de l'indicatif des verbes en *-are*, à l'indicatif présent et au parfait. Il y a une aire *B*, où les premières personnes du pluriel sont en *-ō* ou en *-ā*.

L'absence de *-ē* dans la zone *B* demande une explication. Cette explication, c'est la phonétique qui nous la fournit.

L'examen des traitements phonétiques en vigueur dans ces deux zones a permis à M. Terracher de poser la loi suivante (*Aires*, 85) :

A *an* + consonne > *ā* ; *en* + consonne > *ẽ* : *vẽdr*, *prẽdr* mais *eãta*.

B *an* + consonne > *ā* ; *en* + consonne > *ā* : *vādr*, *prādr*, *eãta*.

A vrai dire, on ne voit pas comment l'auteur des *Aires morphologiques* peut s'appuyer sur cette loi pour en tirer la conséquence que *-amus* aboutit à *-ā* partout, tandis que *-emus* aboutit à *-ẽ* dans la zone A, et se confond avec *ā* < *-amus* dans la zone B (*ib.*, 88-9). En effet, ni *-amus* ni *-emus* ne répondent aux conditions phonétiques qu'on formule : « *an* + consonne, *en* + consonne. » Je ne sache pas que, dans *-amus*, l'*s* finale, même conservée, puisse, après la chute de l'*ŭ*, jouer le rôle d'entrave qu'on veut sans doute lui attribuer.

Le véritable point de départ ne serait-il pas la troisième personne du pluriel, dont les terminaisons *ā* et *ẽ* offrent,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

entre les zones A et B, la même répartition géographique qu'à la première personne (*ib.*, 93) ? En effet, dans l'Angoumois, comme sur plusieurs points de la France du Nord, depuis le sud de la Lorraine et la Franche-Comté jusqu'au Poitou et à la Saintonge (v. Meyer-Lübke, *Gr.*, II, 199-200), un déplacement de l'accent s'est produit à la troisième personne du pluriel, qui, de paroxytonique, est devenue oxytonique : *cántant* > *cantánt* (cf. *Aires*, 85). Ce déplacement d'accent, qui s'est accompagné, pour des raisons morphologiques, d'un renforcement phonétique du *-t* final, a sans doute pour cause une tendance à l'unification des trois personnes du pluriel, dont la désinence devait ainsi devenir uniformément tonique. Et cette tendance même à l'unification expliquerait en même temps l'influence analogique que nous supposons s'être exercée de la troisième personne du pluriel sur la première, peut-être d'après le modèle suivant :

1e p. sg. désinence zéro, respectivement *-o*, *-e*.
2e p. sg. désinence zéro, respectivement *-á*, *-é*.
3e p. sg. désinence zéro, respectivement *-o*, *-e*.

Comparer l'invasion de *je* à la 1re pers. du plur., dans une partie du domaine : *javō* « nous avons » (*ib.*, 91), invasion qui montre l'influence que le système morphologique du singulier a pu avoir sur celui du pluriel.

Quoi qu'il faille penser de notre hypothèse, il est bien certain que, dans le nord-ouest de l'Angoumois, la répartition géographique du traitement phonétique de *a*, *e* entravés devant nasale explique la répartition géographique de *ā* et de *ẽ* à la troisième personne du pluriel. Pour la première personne, la même explication ne serait pas moins sûre, si l'analogie supposée entre 6 et 4 pouvait être définitivement prouvée.

Voici un autre exemple plus simple. Dans l'ensemble du même domaine étudié par M. Terracher, à la troisième

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

personne du singulier de l'indicatif présent des verbes en *-are*, à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel, on ne rencontre de désinence que dans trois localités (*ib.*, 88). Ces trois localités sont aussi les seules où l'*a* final atone se soit conservé (*ib.*, 85) : *u ṣãnto* « il chante », *u ṣãntãvo* « il chantait », *u seryo* « il serait » correspondent à *vãṣo* « vache ». La nature du traitement phonétique conditionne donc la flexion, là où celle-ci est étymologique. Le contraire serait bien surprenant.

Elle conditionne même la flexion d'origine analogique, puisqu'à la troisième personne du subjonctif présent, où la désinence est *-e*, ces trois points géographiques sont aussi les seuls à posséder une désinence. Les faits sont les mêmes à la première personne qui n'offre de désinence qu'en ces trois points et où *-o* représente la désinence étymologique et *-e* la désinence analogique (*Aires*, 86-8). Le phonétisme général de ces parlers, qui admettent des paroxytons avec *-o* ou *-e* atones en syllabe finale, conditionne donc la flexion.

Dans la région des Ardennes étudiée par M. Bruneau, les verbes en *-iller*, *-ier* sont passés à la conjugaison en *-ir* : *griller*, *crier* sont devenus *grir*, *crir* (Bruneau, *Phon.*, 487). C'est au traitement phonétique de *-ier* qu'est dû ce changement morphologique : *-iller* s'est réduit à *-iyer*, puis à *-ier*, d'où *-ir* : cf. *pani* « panier », *pir* « pierre » etc. (Bruneau, *Lim.*, carte 80, et p. 217 suiv.).

Dans le nord de l'Italie, toute une catégorie de substantifs ayant un *a* à la tonique forment leur pluriel en infléchissant l'*a* en *e*, par exemple à Santa-Maria-Maggiore du Val Vigezzo : *rat* plur. *rèt*, *gat ghèt*, *kamp kèmp* ; à Barbania : *traf trèf*, *c'a* « clè » *c'è*, *bras brès*, etc. ; à Quarna en Novare *brac'* « bras » *bréc'*, *balm* « pierre » *belm* etc. (voir d'autres exemples : Bertoni, *Et. dial.*, 61). Le linguiste ne peut se borner à constater simplement ces alternances morphologiques. Il doit les expliquer. Seule la phonétique le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lui permettra : l'altération de l'*a* s'est produite par métaphonie sous l'influence d'un ancien *i* de flexion disparu aujourd'hui.

Ailleurs, le pluriel des mêmes mots se forme par l'insertion d'un *-i* à l'intérieur du radical, immédiatement après l'*a* : Varallo-Sesia : *c'af* « clé » *c'aif*, *gat gait*, etc. Mais *k'amp* fait *kèmp*, *grand* fait *grènd*, *tant* fait *tènt*, vraisemblablement par réduction de *ai* en *e*, de manière à éviter la séquence de deux sonantes (*y* + nasale) en fin de syllabe (v. chap. x) : **kaimp* est devenu *kemp*. Dans les deux cas, il s'agit d'une attraction de l'*i* final de flexion. L'action des lois phonétiques peut donc avoir pour effet non seulement d'entraîner la modification ou la perte des désinences, mais encore de bouleverser le système flexionnel lui-même, en substituant à l'emploi de désinences, l'emploi d'alternances vocaliques (v. chap. xiii).

Souvent même les lois phonétiques entraînent l'évanescence de certaines caractérisations morphologiques.

Dans les parlers picards, le passage bien connu de l'article féminin à *le* est un phénomène phonétique qui s'explique peut-être par une altération de l'*a* en position intertonique syntactique : *illam feminam* > *la femme*, mais *ad illam feminam* > *à le femme*, ou peut-être aussi par une violente contraction, qui aurait réduit l'article à une simple *l*, selon M. Gilliéron (*Path.*, I, 29). Quoi qu'il en soit, la « neutralisation de l'article », qui suivit cette altération phonétique, a eu comme conséquence l'oblitération du genre des substantifs (*ib.*, 17-8). Ainsi les textes anciens révèlent dans cette région un *noctem* masculin, genre qui, ne se retrouve nulle part, en dehors du domaine de l'article neutralisé. Dans le même domaine, l'adjectif indéfini *tout* est neutralisé par voie de conséquence (*ib.*, 18).

Dans une partie des villages champenois explorés par M. Bruneau (*Lim.*, 228), l'article s'élide comme en français devant les substantifs commençant par une voyelle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

D'autre part, une voyelle suivie d'une nasale articulée se nasalise : on dit *èn ouvrier* et *èn ouvrière*. De ces coïncidences d'ordre phonétique et de quelques autres encore, il résulte que les mots commençant par une voyelle n'ont plus de marque du genre ; et l'ébranlement morphologique qui s'ensuit gagne même les mots commençant par une consonne. La notion de genre est en voie de disparition.

Causées le plus souvent par la phonétique, les pertes de flexion sont fréquemment réparées par la phonétique. Dans le nord du domaine ardennais, un *y* transitoire s'est intercalé à une date assez ancienne entre *é* ou *i* toniques et l'*è* final atone représentant un *-a* ancien : *-atam* par exemple y était *-eyè*, *-itam -iyè*. Lorsque, à une époque relativement récente (Bruneau, *Phon.*, 132), l'*è* final est tombé, et que par conséquent la flexion étymologique du féminin a disparu, le *-y* devenu final, s'étant maintenu, est devenu la marque du féminin (*ib.*, 319). Le système de déclinaison suivant prévaut dans ces patois du côté de la région wallonne : masc. *kasè* fém. *kasèy* « cassé, -e », masc. *pasè* fém. *pasèy* « passé -e », *puriy* « pourrie », etc. Ce phénomène, limité actuellement au nord de la région ardennaise, a dû à un moment donné être général. Le *-y* s'est propagé comme morphème en dehors des cas étymologiques. L'alternance morphologique masc. *vi* fém. *viy* « vieux, vieille » est encore bien vivante dans une partie du domaine (*ib.*, 476).

Vers la même région, mais dans d'autres mots, c'est un *-t* qui prend la valeur d'une désinence féminine. Du parallélisme entre les participes ou adjectifs féminins *fait(e)*, *dit(è)*, *tout(e)*, etc. et les masculins correspondants *fai(t)*, *di(t)*, *tou(t)*, etc., il est résulté, à une époque moderne, qu'un *-t* s'est détaché et a servi à former le féminin dans la partie wallonne et champenoise du domaine considéré : *fyèrt* « fière », *nwart* « noire », *asit, asut* « assise », *selsit, stèlsit, sœtsit* « celle-ci », *sèllat, stellat, stilat* « celle-là » (Bruneau, *Phon.*, 424).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans tous ces cas, la phonétique sert en quelque sorte de fourrier à l'analogie ; elle procure à la morphologie les matériaux propres à réparer les ravages qu'elle a causés elle-même.

Mais le travail de reconstruction morphologique, succédant à la destruction phonétique, ne suppose pas nécessairement une intervention de l'analogie. Souvent la phonétique agit seule : elle altère certaines formes, certains systèmes, les rendant impropres à tout service ; mais elle en laisse subsister d'autres, qui, selon les besoins de la langue, se substituent à ceux qui ont disparu.

L'imparfait du subjonctif *cantarem*, *timerem* que le latin classique s'était créé pour compléter le parallélisme entre les temps de l'indicatif et ceux du subjonctif, n'a eu, dans le latin parlé vers la fin de l'époque impériale qu'une vie précaire, à peu près comme le futur, création relativement récente elle aussi, et qui, destinée phonétiquement à se confondre en partie avec le subjonctif présent, s'est effacée pour cette raison d'une manière presque universelle. Comme pour le futur, les restrictions de l'imparfait du subjonctif dans l'emploi vulgaire s'expliquent en partie par l'introduction relativement récente de ce temps dans la langue, en partie par des raisons syntaxiques et une sorte de recul général des temps du passé, en partie enfin, et dans une plus large mesure, par l'aspect phonétique des terminaisons *-arem*, *-erem*, sujettes à être confondues plus ou moins rapidement avec les formes syncopées de futur antérieur *-aro*, *-ero* et celles de subjonctif parfait *-arim*, *-erim*.

L'imminence de cette confusion phonétique a précipité la mort de l'imparfait du subjonctif, et a causé en outre de sensibles dommages au futur antérieur et au parfait du subjonctif. La « collision » phonétique des trois formes, — pour employer une expression chère aux géographes — a entraîné pour ces formes sinon une disparition, du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

moins des restrictions d'emploi, qu'on pourrait dénommer trilatérales. Le futur antérieur, confondu à toutes les personnes sauf à la première, avec le parfait du subjonctif, a été, des trois, le moins atteint. Conservé en Dalmatie avec la valeur d'un futur simple, *kanturo* « je chanterai » et sporadiquement en ancien roumain, *cîntâre*, en macédonien, en vieux sicilien, *isguardare* (Tallgren, *Rin. Aquino*, 55 ; cf. *Mém. Soc. Néo-phil. Helsingf.*, V, 277, 4), il n'a joui d'une vitalité véritable qu'en espagnol et en portugais.

Toutes les langues ont éliminé avec soin l'imparfait du subjonctif *-arem*, *-erem*, etc., qui n'a survécu que dans les parlers ultra-conservateurs de la Sardaigne : log. *timere*, *-eres*, *-eret*, *-éremus* etc. ; v. log. *kantare*, *-ares*, *-aret*, etc. (v. K. Foth, *Rom. Stud.*, II, 245 et Hofman, *Die log. und camp. Mund.*, 144), et peut-être aussi en roumain septentrional dans certaines périphrases optatives. Partout ailleurs l'imparfait du subjonctif a été remplacé par le plus-que-parfait, dont la terminaison plus pleine, grâce à la caractéristique *-ss-* (*-assem*, *-essem*, etc.) a concurrencé victorieusement les terminaisons plus effacées, *-arem*, etc. de l'imparfait du subjonctif. En roumain même, *-assem* supplante *-averam*, sujet à la syncope qui devait le défigurer : *jurasem* = lat. *juraveram*.

Mais il y a mieux : en lorrain, nous voyons l'imparfait roman du subjonctif s'installer dans les fonctions de subjonctif présent. Ainsi, dans lès Vosges méridionales (Bloch, *Vo.*, 181), en dehors des verbes « avoir » et « être », il ne subsiste guère de formes de subjonctif provenant du subjonctif présent latin : la flexion courante du subjonctif présent est partout en *-ès*, qui correspond à la flexion française *-asse*, ou en *-ãs* pour les autres conjugaisons (*ib.*, 208).

On peut conclure de tous ces faits qu'un peu partout s'est opérée comme une sélection entre les formes latines d'imparfait du subjonctif, de futur antérieur de l'indicatif,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de parfait du subjonctif, enfin de plus-que-parfait du subjonctif. Les formes qui manquaient d'étoffe ont péri ou végètent. Celles que devait moins atteindre l'usure phonétique, ont résisté, et certaines d'entre elles font même figure d'espèces envahissantes.

Le spectacle d'une telle lutte, vient à l'appui de notre thèse. Il atteste la dépendance étroite dans laquelle se trouve la morphologie par rapport à la phonétique. C'est pourquoi, avoir la prétention de tirer au clair le système morphologique d'un idiome, sans en avoir au préalable étudié la phonétique, n'est-ce pas proprement, comme disent nos voisins d'Outre-Pyrénées, *tomar el rábano por las hojas*?

Ainsi deux gros volumes ont été écrits sur l'histoire des *Aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois* à l'époque moderne. L'auteur déclare l'étude phonologique scientifiquement impossible (p. 35), ce qui est peut-être excessif. Il souligne les difficultés de l'étude phonétique (p. 37-50); et l'on aurait grand tort de nier ces difficultés. Mais ces difficultés ne sont pas assez insurmontables et cette impossibilité n'est pas assez réelle, pour que le dialectologue soit autorisé à escamoter la partie fondamentale de sa tâche et à s'enfermer dans l'examen pur et simple de ce qu'il appelle les « systèmes morphologiques ».

En débarrassant le champ des recherches linguistiques de toutes les aspérités qui le hérissent, en se cantonnant dans l'étude exclusive des faits d'emprunt morphologique, ou plus exactement des échanges et des migrations de « systèmes morphologiques », on s'installe, il est vrai, dans une position confortable. Mais on s'expose à de sévères reproches. Qu'est-ce qu'un « système morphologique », qu'est-ce qu'un système linguistique quelconque sans les sons de la langue ? Un édifice qui n'aurait pas d'assises ! L'auteur a voulu inaugurer une nouvelle méthode : commencer par le faîte la construction d'un bâtiment. Tour de force irréa-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lisable. Voilà pourquoi on trouve dans ce gros livre beaucoup de tableaux d'état civil, beaucoup de calculs et de moyennes et, somme toute, un peu de linguistique.

Et là où l'auteur, qui s'est donné manifestement beaucoup de peine matérielle, arrive à déterminer la nature profonde d'un phénomène morphologique, soit qu'il élucide une question d'origine, soit qu'il précise un procès d'évolution, c'est, chaque fois, qu'il a oublié d'être fidèle au plan adopté à l'avance ; c'est, chaque fois, qu'il a... fait de la phonétique.

« Avant d'étudier les désinences personnelles et les modes et temps, il *pourra être utile* d'indiquer les limites de quelques faits phonétiques liés *peut-être* aux faits morphologiques ou contribuant en tout cas à les expliquer » (*Aires*, 81). Il n'y a pas de peut-être. La nécessité de connaître la phonétique du domaine dont on étudie la morphologie, est une nécessité absolue. Toutes ces tergiversations, ces atténuations, lorsqu'il s'agit d'énoncer une vérité aussi évidente, sont significatives. Elles attestent chez l'auteur la présence d'un mal, qui fait des ravages chez plus d'un romaniste de l'heure présente : la phobie de la phonétique.

On ne veut pas faire de la phonétique, peut-être parce qu'on la redoute, ou simplement parce qu'elle n'est plus en faveur. Mais on est ramené à la phonétique par la force des choses. Lorsque, dans le domaine dont on nous décrit les « systèmes morphologiques », on essaie de déterminer des communautés linguistiques d'après les particularités de chaque parler, on est obligé d'accorder presque autant de place aux faits d'ordre phonétique qu'aux « systèmes » de flexion (*Aires*, 122 à 129). Quand on veut démontrer l'absence d'unité morphologique dans un village, subrepticement on y signale à différentes reprises l'absence d'unité phonétique (*ib.*, 135-8).

N'est-ce point faire déjà de la phonétique — du moins dans la synchronie — que de constater qu'à Puyréaux on

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a *hẹnɨ̈y* « genou » au singulier et *hẹnɨ̈y* au pluriel ? Qu'à Rivières on dit *brãe sẹe* au singulier et *brãeé sẹeaẽy* au pluriel ? Qu'à Vindelle on a *bæ̃* « bœuf » au singulier et *bæ̃* au pluriel (*ib.*, 66-7) ?

Au surplus la constatation pure et simple de ces alternances, même si on la corse un peu par la comparaison géographique des aires où elles sont répandues, ne peut offrir vraiment quelque intérêt linguistique que lorsqu'on étudie dans la diachronie la cause qui a produit ces alternances. Et cette cause apparaît comme étant d'ordre essentiellement phonétique. L'action d'une ancienne *s* étymologique explique l'alternance du timbre et de la quantité dans des formes comme *bæ̃* : *bæ̃* (cf. Rousselot, *Modif.*, 304).

Il n'est point de petites causes du moment qu'il y a de grands effets. A première vue il semble que la syntaxe, qui est l'ordre même et l'enchaînement de la pensée, doive échapper à l'action de la phonétique. Il n'en est rien.

La phrase est une combinaison de formes et de mots. Les mots et les formes, privés du support des sons, couchés dans les livres à l'état de momies, ou relégués dans le domaine de l'imagination auditive et visuelle du langage intérieur, n'ont qu'une existence bien précaire. La syntaxe, sans les sons ou sans l'image des sons, est une réalité décevante. Il est inutile de nous appesantir sur cette considération.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le grand nombre de rapports syntaxiques que les langues expriment par de purs moyens phonétiques, telles par exemple les modulations et intonations de la phrase. Le castillan, comme la plupart des langues congénères, obtient la subordination de deux propositions l'une à l'autre, ou de deux groupes de propositions, par une élévation de la voix à la fin du premier élément, principal ou subordonné, et par une descente de la voix à la fin du deuxième élément, subordonné ou principal (Navarro, *Pron. esp.*, 172) :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si no pagáis la renta, | *dejad el molino.*

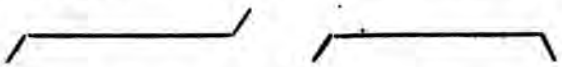

ou bien avec le même mouvement mélodique :

Dejad el molino, | *si no pagáis la renta.*

L'appareil grammatical des conjonctions ou mots du même genre a beau être supprimé, la subordination n'en reste pas moins marquée par l'intonation :

Gaviotas por tierra, | *viento sur a la vela,*

c'est-à-dire : « *si* les mouettes volent vers la terre, le vent du sud souffle dans la voile. »

Le français, l'italien, le portugais, sans parler d'autres langues ou dialectes, offriraient aisément des exemples analogues, qui, pour le moment, ne peuvent guère s'étudier malheureusement qu'en linguistique synchronique.

En linguistique diachronique, — et le fait se vérifie dans toutes les langues romanes, — indépendamment du dessin mélodique de la période et des systèmes d'intonation destinés à mettre en relief les rapports logiques entre les membres de la phrase, on peut remarquer l'existence d'un lien étroit entre nombre d'évolutions syntaxiques et certains phénomènes d'ordre phonétique. Ces innovations intéressent souvent le détail des constructions grammaticales. Souvent aussi elles affectent l'ensemble du mécanisme syntaxique.

Parmi les faits de détail, un exemple, fourni par le français, est bien probant : c'est celui de l'omission du pronom personnel de la troisième personne régime direct, *le, la, les,* devant un régime indirect de la même personne, *lui, leur*. Cette omission, fréquente aujourd'hui dans la langue populaire, se rencontre chez les écrivains du XVIIe siècle, même chez le plus correct de tous : Racine (*P. R.*, IV,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

567) : *Le Pape envoya le Formulaire tel qu'on lui demandoit.* Vaugelas remarque que « cette faute » est très répandue, et Patru observe que « dans le discours ordinaire on supprime communément le pronom ». En fait cet usage remonte haut dans la langue. M. Foulet (*Petite syntaxe de l'ancien français*, 107) n'a relevé, dans tout *Perceval*, que trois passages du type *cil la li garda*. Partout ailleurs, il y a ellipse du régime direct : *que je ne li die, que ge li envoi.*

Il est vrai que, dans des phrases de ce genre, on peut parfois interpréter les *li* des manuscrits comme se décomposant en *l'i*, et considérer *i* comme représentant l'adverbe *ibi* jouant le rôle de pronom personnel : *mes ge la vi et s'i parlai* (*Perc.*).

Mais les cas où *li* tient lieu de *les li*, et où par conséquent le régime direct est pluriel, *Ses armes vermoilles sont, e si li donastes, ce dist* (*Perc.*) tendent à montrer que bon nombre des *li* relevés dans les textes sont indécomposables, et doivent être considérés comme la forme simple du régime indirect.

Qu'il faille voir dans cette construction le résultat d'une haplologie syllabique, c'est ce dont aucun linguiste ne doutera, et ce que Vaugelas lui-même entrevoyait en 1647, lorsqu'il attribue l'omission du pronom régime à la « cacophonie des deux *ll* ». A l'appui de son explication, et non sans faire preuve d'un certain sens linguistique, l'auteur des *Remarques sur la langue française* observe qu'on ne fait pas l'ellipse devant un pronom de la première ou de la deuxième personne, et qu'on ne dit pas par exemple : *vous voulez acheter mon cheval : il faut que je vous montre.* On dit nécessairement : *Il faut que je* vous le *montre*, « parce que ce n'est qu'avec *lui* et *leur* qu'on parle ainsi à cause de la cacophonie des deux *ll* ».

Sans doute, dans ce conflit entre la grammaire et la phonétique, les théoriciens du XVIIe siècle — même ceux qui, comme Vaugelas, font profession de s'incliner devant les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

caprices du bon usage —, ont donné raison à la première contre la seconde. Il n'empêche que non seulement l'haplologie, cause unique de la chute de l'un des pronoms commençant par *l-*, doit être considérée comme une force s'étant exercée une fois pour toutes à un moment du passé, de telle sorte que *je lui dis*, pour *je le lui dis*, ou autres constructions analogues en quelque sorte cristallisées, se sont perpétuées directement dans certains milieux sociaux, comme se sont perpétués des mots réduits une fois pour toutes par le même procédé : *idolâtre* pour *idololâtre*, *tragi-comédie* pour *tragico-comédie*; mais encore l'action haplologique s'est maintenue à l'état de force latente au cours des âges, et continue de s'exercer, dans les mêmes milieux ou milieux analogues, malgré les prescriptions contraires des grammairiens. Cette action haplologique est comme une force d'inhibition qui interdit aux sujets parlants de créer de nouvelles phrases, datant à coup sûr d'une époque moderne, et où les deux pronoms *le lui*, *la lui*, etc. entreraient en contact : *j'lui téléphonerai* pour *je le lui téléphonerai*. Il apparaît donc que, dans certaines conditions, l'influence de la phonétique sur la syntaxe s'exerce d'une manière permanente, contribuant à donner et à conserver dans chaque langue à plus d'un syntagme sa forme particulière.

Le vieil espagnol *ge lo*, pour *le lo*, appelle une observation analogue. Pour éviter les deux *l* de *le lo*, la langue a eu recours de bonne heure à une autre combinaison, *lle lo*, attestée en léonais. Quelle que soit l'explication de ce *lle lo*, qu'il repose sur un datif en hiatus, *illi illud*, suivant l'opinion de Lenz, ou qu'il soit dû à une forme *lle llo*, $<$ *(i)lli (i)llud*, comme le propose M. Staaf, c'est la dissimilation consonantique qui est en jeu à l'origine. En raison de cette tendance à la dissimilation, produisant ici des effets comparables à ceux de l'haplologie dans la syntaxe des pronoms français, *lle llo* n'était guère viable, pas plus que ne pouvait l'être *le lo*. C'est donc *lle lo* qui a prévalu tout

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'abord par suite d'une sélection, qui a écarté soit *lle llo* soit *le lo*. Le *yelo* qui a suivi, en léonais, et le *gelo*, puis le *selo*, du castillan ne sont qu'une étape nouvelle dans la voie de la dissimilation : tous deux représentent *lle lo* avec perte de l'élément latéral de la première syllabe sous l'action dissimilante de l'élément latéral contenu dans la seconde. De toute manière, ici encore, la phonétique a créé de la syntaxe.

De même, la répulsion pour l'hiatus est une force puissante, d'ordre phonologique (v. chap. x), à coup sûr plus efficace et d'une application moins restreinte que la force haplologique, et presque aussi générale que la force dissimilante. Suivons-en un curieux effet dans la syntaxe française.

Au XVIIe siècle, Maupas, Oudin, d'autres grammairiens encore, Dupleix par exemple (v. Brunot, *Hist. l. fr.*, III, 634), avaient condamné l'emploi de la préposition *en* devant les noms de ville. Hypnotisé sans doute par la syntaxe latine, Dupleix exigeait *en* devant « les noms des plus grands lieux : *en Allemagne* », mais réclamait *à* devant « les noms des moindres lieux », « villes ou châteaux », « même si ces noms commencent par une voyelle, fût-ce par la voyelle *a* : *à Angers* ».

Les meilleurs écrivains du XVIIe siècle, suivant en cela un usage ancien dans la langue, ne se sont pas fait faute de transgresser cette règle. Ils ont employé *en* devant des noms de ville commençant par une consonne. Mais c'est surtout devant voyelle, et en particulier devant *a*, que *en* a été employé : *en Avignon*, Balzac ; *en Alger*, Corneille, Molière ; *en Alexandrie*, Vaugelas ; *en Argos*, Racine ; *en Epidaure*, La Bruyère.

Dans ce cas, c'est-à-dire devant une initiale vocalique, l'usage de la langue parlée était en faveur de *en*, comme l'atteste en 1687 Thomas Corneille citant Ménage, qui défendait cette construction chez Balzac : « Il y a quelques années qu'on a commencé à dire *à Arles*, *à Avignon*, comme on dit *à Angers*, *à Angoulême* malgré le bâillement des deux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyelles. » L'observation est pénétrante. L'hiatus *à Arles* est plus caractérisé encore que l'hiatus *à Angers*.

C'est à coup sûr pour éviter ce « bâillement », contraire aux tendances générales phonologiques de l'idiome (v. chap. x), que les paysans saintongeais les plus illettrés du canton de Pérignac (Charente-Inférieure) disent aujourd'hui d'instinct, et sans y manquer une fois : *j'vais en Ars* (Ars, commune limitrophe dudit canton), mais *j'vais à Pérignac*. Ainsi donc, comme il existe une sélection morphologique (voir *Revue dial. rom.*, II, 87 ; cf. chap. XIII), qui retient, élimine ou crée les formes verbales conformément aux besoins de la flexion, il y a aussi une sélection entre les tours de syntaxe, et le principe qui préside à cette sélection est souvent de nature phonologique.

L'influence de la phonétique sur la syntaxe se manifeste souvent sur une plus vaste échelle.

On a beaucoup écrit depuis quelques années sur la disparition du passé défini en français et sur son remplacement par le passé composé. Après avoir soutenu (*Abeille*, 224) que cette disparition est due à l'extension de l'emploi du présent de l'indicatif, de l'imparfait et du passé indéfini, M. Gilliéron est revenu sur cette interprétation (*Faillite*, 106) en des termes qui attestent la plus haute et la plus respectable probité scientifique, et il s'est rangé à l'opinion qui a été défendue par divers linguistes (v. Meillet, *Ling.*, 149), et qui semble être l'expression de la vérité : le passé défini a été éliminé parce que ses formes, dans les verbes irréguliers et même dans les verbes réguliers, offraient trop de disparates.

N'oublions pas que ces disparates sont le résultat direct du traitement phonétique auquel ont été soumises les diverses formes, le plus souvent fortes et assez hétéroclites déjà, des parfaits latins.

La disparition d'un temps primitivement aussi usuel que le parfait n'est pas sans exemples dans les domaines franco-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

provençal et provençal, en vaudois moderne particulièrement, et à Menton (Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, 191). On la constate même dans l'Italie septentrionale, au nord d'une ligne passant au-dessus de la Spezia, Plaisance et longeant le Pô jusqu'à son embouchure (Bertoni, *It. dial.*, 179). Il n'est pas douteux que la complexité morphologique des paradigmes du parfait ne soit, ici encore, l'écueil que la langue a su éviter par la substitution, aux formes simples, de formes périphrastiques. Mais cette complexité morphologique elle-même — on ne saurait trop répéter cette vérité — avait, ici comme ailleurs, sa source dans les transformations phonétiques, qui ont causé un trouble d'autant plus profond dans la conjugaison du parfait que le phonétisme de tous ces parlers gallo-italiens est plus sujet aux contractions et aux altérations graves. Les régions de la Péninsule où le passé simple s'est mieux maintenu, sont aussi les plus conservatrices en fait de phonétique, du moins en ce qui concerne la tendance à l'amuïssement.

En Italie aussi bien qu'en France, la disparition du parfait simple n'est pas purement un fait de flexion. Elle intéresse en même temps la construction de la phrase, comme il est arrivé aussi, à peu près dans toutes les langues romanes, pour le futur périphrastique, qui a éliminé les formes du futur simple latin, phonétiquement trop débiles : ainsi il y a lutte en vieil espagnol entre *direvos* et *dezir vos he*, et l'ordre des termes de toute la proposition est influencé par la place qu'occupe le futur dans celle-ci (*Roman. Forsch.*, XXIII, 628). D'où il ressort que l'action de la phonétique, s'exerçant sur la morphologie, peut se répercuter jusque sur la syntaxe.

Comme il arrive dans le domaine de la lexicologie, l'usure phonétique des mots ou des formes donne fréquemment le branle à tout un mouvement syntaxique.

Déjà en roman commun, la chute des consonnes finales

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

m, *r*, etc., avait été l'une des principales raisons qui avaient entraîné la disparition du passif synthétique usité en latin littéraire et le remplacement de cette voix par les formes analytiques ou les tournures réfléchies. *Amo(r)*, *amaba(r)*, etc., vagues homonymes de *amo*, *amaba(m)*, etc., ont été supplantés par *amatus sum*, *me amat*, — celui-ci pourtant bien peu commode — ou autres tournures analogues, dont toute la fortune repose sur la débilité phonique des temps simples du passif latin. Des formes en apparence aussi absurdes — si on les décompose et si on les prend au pied de la lettre — que esp. *los Moros se matan* = « Mauri truciduntur », d'où par emprunt fr. *la soupe se mange*, dont se moquait Béroalde de Verville, n'ont en réalité d'autre raison d'être que la primitive et lointaine confusion phonique des formes passives et actives en latin parlé.

La réduction de la négation *non*, devenue en position atone *nen*, *ne*, *n'* en français littéraire, et partiellement *ne*, *n'*, formes proclitiques à côté de *noun*, *nou*, dans les parlers provençaux modernes, a eu de graves conséquences.

En vieux français, comme dans les autres langues romanes, l'emploi des mots de renforcement est resté facultatif à côté des formes pleines de la négation ; au surplus il y est rare : *pas*, *point*, *mie*, etc., n'accompagnent en principe ni *non* ni même *nen* : *Voir non ai*, *mere*, *non ai*, *non* (*Perc.*). *Non ferai*. *Non fach*. *Nel sez tu ? Je non*, etc. La forme réduite *ne* s'est aussi tout d'abord suffi à elle-même en ancien français : *Il ne vout estre ses amis* (*Chat. Verg.*). *Guillaume ne cuidoit que...* (*Vair Pal.*), etc. Mais on tend de bonne heure à la renforcer par des adjectifs ou des pronoms, *nul*, *nun*, etc., par des adverbes, *plus*, *mes*, *onques*, *gueres*, etc., ou par des substantifs *pas*, *mie*, *point*, *goutte*, *rien*, etc.

Au fur et à mesure que la voyelle de *ne* devenait moins solide, suivant l'évolution générale des monosyllabes terminés par un *e* dit « muet », la nécessité d'exprimer une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

particule de renforcement à côté de la négation devenait plus pressante. Déjà, à l'époque de Commynes, l'usage de la négation composée est presque constant. Si au XVIe siècle *ne* est encore souvent employé seul, par exemple chez Rabelais, Meigret trouve « bien froedes » des locutions comme *il n'a argent*, et Palsgrave (406) veut qu'on ajoute *pas*, *point*, etc., surtout à l'indicatif. Au XVIIe siècle, Malherbe blâme chez Desportes *vous n'aurez grand honneur*. Maupas pose les règles fondamentales qu'Oudin puis Vaugelas perfectionneront (Brunot, *Hist. l. fr.*, III, 615). Vers 1647, l'usage actuel est à peu près général à la Cour. Toutefois, l'auteur des *Remarques sur la langue française* observe que « presque tous ceux de delà la Loire s'écartent de cet usage ».

Cette faute que commettaient les Méridionaux du XVIIe siècle lorsqu'ils parlaient français, était la conséquence de leurs habitudes linguistiques propres. Les parlers provençaux, ayant conservé les formes pleines *noun*, *nou*, à côté des formes réduites *ne*, *n'*, étaient moins portés vers l'emploi des mots de renforcement, accessoires de la négation. De nos jours, d'après M. Ronjat (*Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, 245), *ne* et *n'* sont usités seulement en cas de proclise, et exigent toujours l'adjonction d'un mot de renforcement : *N'èro-ti pas* « n'était-ce pas » s'oppose à *lou remèdi noun óuperè* « le remède n'opéra point ».

Le témoignage du provençal vient donc corroborer celui du français : là où la négation *non* se présente sous un volume phonétique suffisant, l'emploi des mots négatifs accessoires est resté un pur luxe, selon l'usage du roman commun et déjà du latin archaïque de Plaute et Térence. Là au contraire où la négation *non* devait s'altérer plus ou moins gravement, on observe une recrudescence dans l'usage de la négation double. L'obligation d'exprimer les particules de renforcement croît en raison directe de la dégradation phonétique subie par les adverbes négatifs.

La phonétique, la morphologie et la syntaxe apparaissent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme des variables reliées entre elles par une même fonction. C'est ce que montre un autre exemple tiré du français.

Au cours du XIVe siècle, une véritable révolution s'est accomplie dans la syntaxe du français littéraire. Jusqu'à cette époque, l'ordre des termes de la proposition était très libre. On trouve dans les textes les six combinaisons suivantes, dont les quatre premières étaient les plus usuelles :

Sujet + *verbe* + *complément*.
Sujet + *complément* + *verbe*.
Verbe + *sujet* + *complément*.
Complément + *verbe* + *sujet*.
Complément + *sujet* + *verbe*.
Verbe + *complément* + *sujet*.

Deux constructions surtout étaient répandues : vraisemblablement c'étaient les constructions favorites de la langue parlée (Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 256-8) : *Verbe* + *sujet* + *complément* et *Sujet* + *verbe* + *complément*. L'inversion du sujet était courante en toutes sortes de propositions.

Avec le XIVe siècle, l'inversion devient de plus en plus rare et, en principe, et sauf cas particulier, une seule construction subsiste, celle qui a prévalu en français moderne : *Sujet* + *verbe* + *complément*. Voilà désormais le type de phrase modèle de la langue jusqu'à l'époque actuelle.

On ne peut s'empêcher de remarquer que cette réorganisation de la syntaxe coïncide chronologiquement avec la disparition de la déclinaison, disparition qui coïncide elle-même avec l'amuïssement de l'*s* finale intervenue vers la même époque.

On a soutenu l'étrange thèse que la chute de la déclinaison a été le résultat des conditions syntaxiques nouvelles et de la fixité introduite dans l'ordre des termes de la proposition. En vérité, c'est là prendre proprement la cause pour l'effet, et c'est méconnaître la signification véritable de la triple coïncidence que nous venons de signaler.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette coïncidence est d'autant plus significative et facile à interpréter, qu'en italien, où l'*s* finale était tombée dès les origines, l'inversion du sujet a été abandonnée bien plus tôt qu'en français. *Pietro ama Paolo* a, dès l'abord, tiré son sens de la place occupée par les deux substantifs relativement au verbe, tandis que cette place était, en vieux français, grammaticalement indifférente : *Pierres aime Paul* ou *Paul aime Pierres*.

Elle l'est restée tant que l'*s* finale s'est maintenue dans la prononciation en toute position syntactique. Lorsque, au XIIIe siècle, l'*s* finale est tombée devant une consonne commençant le mot suivant, et un peu plus tard devant voyelle (*hom(es) aler*, *Gaufr.*, 13, cité par Tobler, *Fr. Vers.*), la déclinaison a été ébranlée, et avec elle l'ordre des mots dans la proposition, et par suite toute la construction de la phrase française.

Les innovations syntaxiques qui se sont introduites en français par suite de cette transformation générale sont nombreuses. Ainsi, le vieux français *ce suis-je*, exclusivement usité jusqu'au milieu du XIVe siècle, a été remplacé à cette époque par *c'est moi*, dont le premier exemple signalé est de 1371 (Foulet, *Rom.*, XLVI, 57).

M. Foulet a bien montré comment s'est opérée cette substitution, qui, bien qu'intéressant une construction de détail, n'en a pas moins une véritable importance, vu le caractère usuel de la tournure.

L'ordre des mots étant devenu invariable au XIVe siècle, et la formule *sujet* + *verbe* + *attribut* s'étant implantée en principe dans la langue, le groupe syntaxique *ce suis-je*, qui représentait étymologiquement l'ordre latin *attribut* + *verbe* + *sujet* tendit à se conformer au nouveau type. *Ce*, d'attribut qu'il était, est devenu sujet, et l'inverse s'est produit pour *je*.

Entre *ce suis-je* et *c'est moi*, il aurait dû, semble-t-il, se produire une forme intermédiaire : **c'est je*. Cette forme n'est pas intervenue. *C'est moi* s'est directement substitué à *ce suis-je*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pour rendre compte de l'absence de **c'est je*, jusqu'à quel point faut-il aller dans la voie d'une explication phonétique ? D'après M. Foulet (*Rom.*, XLVI, 58), « *je* ne saurait ni se séparer du verbe, ni porter d'accent en aucun cas. Cette dernière interdiction est absolue... Tant que l'on conserve la forme traditionnelle *ce suis-je*, le pronom *je*, penché sur son verbe et éclairé par une forme caractéristique de la première personne, fait encore bonne figure. Mais qu'on vienne à changer *ce suis* en *c'est*, il n'y aura plus rien dans cette syllabe indifférente qui soutienne ou explique *je* : le pronom ne peut plus désormais compter que sur lui-même. *Je* réduit à l'état de simple consonne, n'était pas de taille à tenir ce rôle. Il cède la place à *moi*..., seconde forme de *je*, plus massive, plus indépendante, moins assujettie à la tyrannie du verbe. »

Il y a une grande part de vérité dans cette explication. Mais elle se heurte à quelques objections qui vont mettre à sa juste place l'action de la phonétique, et montrer d'une manière éclatante la collaboration étroite de la norme phonétique et de la norme grammaticale dans l'évolution du syntagme.

Nous concéderons volontiers que l'*e* « muet, sourd ou caduc », comme on l'appelle le plus souvent, est, moins qu'une autre voyelle, propre à prendre l'accent sous des influences syntaxiques. C'est ce qu'indique la différence d'accentuation qui existe en français littéraire moderne entre des groupes comme *sais-je*, où *je* est en clitique, et *sais tu*, *sait il*, où *tu* et *il* sont accentués.

Mais le cas du fr. mod. *prends le*, où *le* a fini par attirer l'accent, et même le cas de v. fr. *prends-le*, où *le* est enclitique, montrent, qu'à s'en tenir strictement dans le domaine des possibilités phonétiques ou phonologiques, le groupe **c'est je* (avec un *je* tonique, ou atone, ou même réduit à l'état de simple consonne) était parfaitement licite. Au surplus le français moderne connaît bien *suis-j(e)*, *puis-j(e)*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sais-j(e), etc., qui, notons-le en passant, existent dialectalement en français local, au moins vers la Saintonge, sous la forme : *suis-jœ*, *puis-jœ*, etc., avec le pronom accentué.

Par conséquent ce ne sont pas uniquement des raisons phonétiques qui ont éliminé **c'est je*, prononcé *c'est jæ*, *c'est jè* ou *c'est j(è)*.

Il y a d'autres raisons : elles sont d'ordre grammatical et analogique. M. Foulet ne les méconnaît pas d'ailleurs. Mais il ne leur assigne pas toute la place qu'il convient.

Dans les cas de post-position de *je* cités précédemment, le pronom *je* joue toujours le rôle de sujet. Devenu attribut dans **c'est je*, et étant par la force des choses maintenu après le verbe, il devait être remplacé mécaniquement par *moi*, qui, dans le système de la déclinaison pronominale, représentait le régime tonique de la 1re personne, véritable forme substantive de la 1re personne et seule capable de faire fonction d'attribut.

S'il est légitime de transporter dans le domaine de la syntaxe l'expression si juste que l'autorité de M. Grammont a consacrée en phonétique, la forme **c'est je* a été ce que j'appellerais volontiers une « phase syntaxique sans durée ». En d'autres termes, **c'est je*, qui devait naître de *ce suis-je* sous l'influence du renversement de l'ordre des mots dans la syntaxe du XIVe siècle, a été immédiatement et automatiquement refait, et est devenu *c'est moi* sous la toute-puissante action analogique des nombreux syntagmes contenant un *moi* régime : *suis moi*, *crois moi* ou même *à moi*, *par moi*, etc.

En réalité, l'histoire de la substitution de *c'est moi* à *ce suis je* en moyen français, atteste, dans la dynamique de la langue, une compénétration intime de la phonétique et de la syntaxe.

Le tableau de l'usage desdites tournures au XVe siècle, tel que l'étude fort bien documentée de M. Foulet nous permet de le reconstituer, est éloquent. *C'est moi* concur-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rence de plus en plus *ce suis je*. Le premier exemple connu de *c'est lui* est de 1460-1465 : *c'est lui* ne devient courant qu'à la fin du XVe siècle (*ib.*, 66). Il n'y a pas d'exemple de *c'est toi* au XVe siècle (*ib.*, 65).

Dans les deux premiers tiers du XVe siècle ont donc prévalu les emplois que résume le schéma suivant (*ib.*, 61).

1. *ce suis je* ou *c'est moi*
2. *c'es(t) tu*
3. *c'est il*

Ce tableau représente sous une forme visible un des aspects de la lutte qui s'est livrée dans la langue autour de cette construction, aux trois personnes du singulier.

Quatre forces au moins sont en présence, en premier lieu la force conservatrice de la tradition. Cette force a) triomphe sans conteste dans le poste 3 : *c'est il*. La chose est plus douteuse dans le poste 2, *c'es(t) tu*, car la graphie ne permet pas de décider si le verbe est à la deuxième personne, comme le veut la tradition, ou à la troisième. La force de la tradition a) se manifeste encore partiellement dans le poste 1 : *ce suis je*, qui est d'ailleurs en voie d'extinction.

Mais, à ce poste 1, interviennent de nouvelles forces, de tendance innovatrice, agissant contre la tradition. Tout d'abord une force b), d'**ordre grammatical**, à savoir la norme syntaxique : *sujet* + *verbe* + *attribut*. C'est elle qui transforme *ce suis* en *c'est*. Il en résulte l'étape **c'est je*, qui a pu avoir une existence éphémère, mais qui sans doute n'a été qu'une phase théorique « sans durée ».

En effet ce **c'est je*, à peine né, ou avant même de naître — c'est-à-dire alors qu'il n'existe qu'en puissance dans l'esprit des sujets parlants — est attaqué à son tour par deux nouvelles forces, innovatrices, agissant dans deux directions très voisines l'une de l'autre : c'est d'abord une force c), d'**ordre analogique**, constituée par l'influence des syntagmes *suis moi*, *crois moi*, *de moi*, *par moi*, etc. ;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

c'est ensuite une force d), d'**ordre phonétique**, et qui consiste dans la répulsion qu'éprouve l'idiome pour une forme ayant un *e* caduc dans cette position. Ces deux forces d'innovation, c) + d), s'additionnant l'une à l'autre, ont eu vite fait de venir à bout du rudiment de force conservatrice que pouvait posséder ce pâle **c'est je*, véritable mort-né — si tant est qu'il soit né. — D'où *c'est moi*.

Au poste 2, la graphie nous laisse, il est vrai, dans l'incertitude. Nous ne pouvons déterminer exactement si le verbe est à la deuxième ou à la troisième personne : *c'es tu* ou *c'est tu*. Mais, dans une hypothèse comme dans l'autre, se manifeste une différence remarquable avec le poste 1. En effet, lit-on *c'es tu* ? Alors pourquoi les forces b) c) n'ont-elles pas agi dans ce poste, comme en 1, et pourquoi la force a) y est-elle restée maîtresse ? N'est-ce pas parce que les forces b) c) y sont restées privées de l'appoint que la force d) leur apportait au poste 1 ? — Faut-il au contraire lire *c'est tu* et admettre que la force b) a exercé son action avec succès ? Alors pourquoi la force c) n'a-t-elle pas réussi à entraîner *c'est tu* jusqu'à *c'est toi* ? Quelle est la raison de cette différence de traitement entre les postes 1 et 2 ? Cette raison n'est-elle pas que, au poste 2, la force d) n'avait pas lieu, par définition, de s'exercer ? La force c), réduite ici à elle-même, est donc restée inopérante. — Il en a été de même au poste 3.

Si, après le XVe siècle, les postes 2 et 3 ont enfin cédé à la pression exercée par la force c), et si désormais, après une période plus ou moins longue d'incertitude et de tâtonnement, les formules *c'est lui*, *c'est toi*, ont fini par s'implanter dans la langue, la raison en est bien claire. La force c), bien qu'agissant seule en 2 et en 3, avait à cette époque acquis une intensité nouvelle. Cet accroissement d'intensité s'explique par l'apparition du syntagme *c'est moi*, qui venait de se développer et de se fixer au poste 1. Ce syntagme vivace récemment introduit dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la langue, et dont la relation avec les postes 2 et 3 devait de toute nécessité être particulièrement étroite, beaucoup plus encore que ne l'était la relation de *suis moi, suis toi, par moi, par toi*, etc., a constitué une force supplémentaire c'), qui ne pouvait qu'augmenter l'énergie de la force c) et a entraîné la production et la victoire définitive de la construction *c'est lui*, parallèle à *c'est moi*. Enfin, un peu plus tard, est né *c'est toi* sous l'action combinée des forces b), c), c'), auxquelles est venue s'ajouter c''), c'est-à-dire le supplément de force analogique constitué par la fixation de *c'est lui* au poste 3.

Ces trois constructions *c'est moi, c'est toi, c'est lui*, sont en

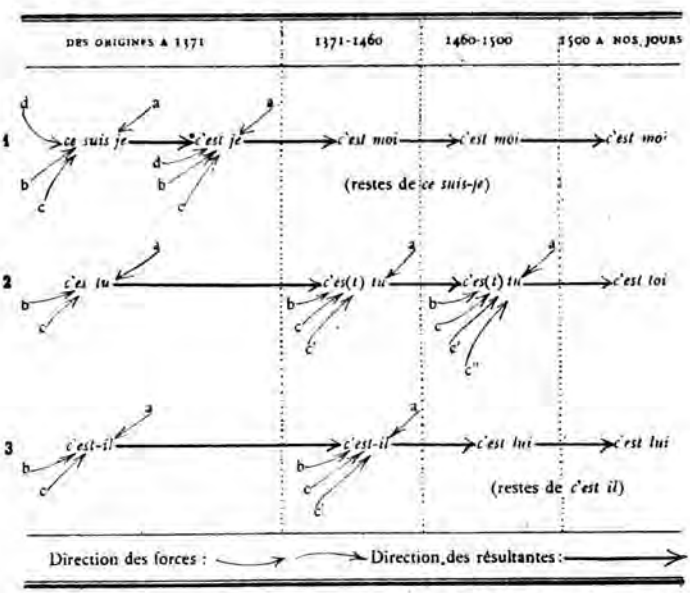

a = tradition conservatrice. b = norme grammaticale (*sujet+verbe+attribut*). c = analogie (*suis moi, par moi*). c' = analogie (*c'est moi*). c'' = analogie (*c'est lui*). d = répulsion phonétique pour l'*é* accentué.

quelque sorte les résultantes de l'action combinée des quatre forces agissant soit directement, soit indirectement, sur chacun des trois postes.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'exemple du passage de *ce suis je* à *c'est moi* montre qu'une innovation syntaxique, tout comme une innovation phonétique, peut fort bien ne se produire que sous l'influence de plusieurs tendances combinées. Quatre conditions ont été nécessaires pour produire le passage de *e* à *i* en vieux proyençal : 1° la position de la voyelle à l'initiale absolue, — 2° devant un groupe de trois consonnes, — 3° devant une nasale, — 4° dans une syllabe atone : *int(u)s* > *inz*, *intrare* > *intrar*, etc. (v. *Rev. l. rom.*, LVII, 203 : *A propos de prov.* (*d*)*ins*). Prise isolément, chacune de ces conditions n'aurait pu entraîner l'évolution. Il a fallu le concours de ces quatre forces agissant simultanément sur la voyelle pour que le phénomène se produise, déclenché en quelque sorte par leur combinaison.

De même, dans le domaine de la syntaxe, plusieurs forces, appliquées en un même point, ont été nécessaires pour amener le v. fr. *ce suis je*, etc. à *c'est moi*, etc.

Cet exemple montre en outre que les forces convergentes capables de déclencher une innovation donnée, et en particulier une innovation d'ordre syntaxique, peuvent être, et sont effectivement le plus souvent d'ordres différents : phonétique, homonymique, morphologique, analogique, etc.

Notre analyse des tours *ce suis je* > *c'est moi*, etc., qui rend cette vérité bien palpable, ne donne qu'une faible idée de l'enchevêtrement des actions et réactions réciproques de la phonétique sur la flexion et la construction. Les choses sont certainement beaucoup plus complexes dans la réalité.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut remonter jusqu'à la cause initiale qui a produit tout ce mouvement dans la syntaxe française durant deux ou trois siècles, — mouvement qui n'est pas encore tout à fait terminé (lutte toujours active de *c'est eux* contre *ce sont eux*) —, on est bien obligé de reconnaître que le fait phonétique de l'amuïssement de l'*s* finale, phénomène insignifiant en apparence, a donné la première impulsion à tous les déplacements postérieurs.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Plus court, nous dit-on, le nez de Cléopâtre eût changé la face du monde. La syntaxe du français, elle aussi, est un petit monde : la simple mutilation phonétique du cas sujet a suffi pour le bouleverser profondément.

Mais alors, si le rôle que la phonétique a joué dans l'évolution de la syntaxe, de la morphologie, de la sémantique et de la lexicologie des langues romanes a bien toute l'importance que nous lui reconnaissons à propos des exemples allégués dans ce chapitre, et qui sont choisis entre mille, que devons-nous penser des nouveaux prophètes, que hantent sans doute des préoccupations métaphysiques, et qui, sous prétexte d'étudier l'âme et non le corps du langage, veulent reléguer la « science dite phonétique » au rang des connaissances accessoires, et la considèrent comme une discipline dépourvue d'intérêt en elle-même ?

Car enfin telle semble bien être la pensée des novateurs. La *Faillite de l'étymologie phonétique* (p. 133) se termine sur des conseils aux « jeunes gens » qu'il n'est pas inutile de méditer : « Ne soumettez provisoirement à l'observation phonétique, écrit l'auteur, que ce que vous croyez qui échappe à l'observation historique, en vous souvenant toujours que votre ennemi, c'est l'inconnu, l'impénétrable pour le linguiste, c'est le mystère physiologique, et que ce mystère ne pourra se révéler comme impénétrable qu'en en reculant d'abord les bornes à l'aide de l'histoire et du raisonnement. — Observez, comme si à la base des évolutions, il n'y avait aucun mystère physiologique, mais simplement une œuvre de réflexion, plus ou moins consciente, à laquelle votre raison peut atteindre. »

Ainsi donc, sous prétexte que le « mystère physiologique », — entendez les difficultés du problème phonétique — échappe, dit-on, à l'observation historique et ne peut, dit-on encore, être atteint par la raison, on se refuse à faire de ce « mystère » un objet de science. Ainsi donc,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sous prétexte que, dans l'étude du langage, nous ne saurions accorder assez d'importance à la réflexion plus ou moins consciente, que l'on croit découvrir, ou que l'on découvre en réalité, chez les collectivités parlantes, on rejette au second plan la connaissance des conditions matérielles dans lesquelles s'accomplit ce fameux « mystère ».

Bien qu'il reconnaisse implicitement dans son œuvre tout entière le rôle capital joué par la phonétique, et bien qu'il ne puisse à plusieurs reprises s'empêcher d'en souligner formellement l'importance (*Abeille*, 99), l'auteur de la *Faillite de l'étymologie phonétique* met toute son application à ne pas examiner en lui-même et pour lui-même le problème phonétique.

Sauf deux ou peut-être trois exceptions, il ne tient compte de la phonétique que dans la mesure où elle a exercé une influence flagrante sur les faits particuliers de vocabulaire ou de sémantique qui ont retenu son attention. L'œuvre de destruction accomplie par les lois phonétiques, les conditions précises dans lesquelles cette œuvre s'est poursuivie, l'arrêtent à peine un instant. C'est sur le travail sémantique et lexicologique de réparation qu'il fait porter tout l'effort de son analyse.

Quant à nous, nous poserons deux questions, auxquelles le lecteur répondra de lui-même : La thérapeutique, même jointe à la pathologie, constitue-t-elle toute la physiologie ? Est-il légitime que la psychologie dame le pion à toutes les autres sciences biologiques ?

En « reculant les bornes » de la phonétique, et en accordant, au détriment de cette discipline, une place prépondérante à la sémantique et à la lexicologie, on méconnaît l'importance relative des différentes branches de la science du langage. Et l'on obtient ce résultat, qu'on ne recherchait pas apparemment, de cantonner la géographie linguistique dans un domaine restreint. En dehors d'un petit nombre d'articles — tous d'ailleurs d'un haut intérêt —

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur *Pièce* et *nièce* (*Et. géog. ling.*, 31), *Mirages phonétiques* (*ib.*, 49), *Roue-rouelle* (*ib.*, 77) et quelques autres, l'auteur s'est borné à renouveler par son originale méthode l'étude du mouvement des vocables et de leurs changements de signification, sans se préoccuper des autres problèmes dont le nombre et l'importance sont considérables. Ainsi comprise, la géographie linguistique ne constitue qu'une section, et une section minime, de la linguistique.

Que faudrait-il penser du botaniste qui, négligeant l'histologie, prétendrait fonder toute la science sur la répartition des espèces végétales à la surface du globe ? La connaissance des sons du langage et du procès exact de leurs évolutions est à la linguistique ce qu'est à la biologie l'étude des cellules et des tissus.

La phonétique est fondamentale à un double titre. Tout d'abord elle est indispensable à qui veut interpréter sainement les faits de vocabulaire, de morphologie, de syntaxe, car tous ces faits sont conditionnés dans une large mesure par les faits phonétiques, comme nous pensons l'avoir démontré dans le présent chapitre.

En second lieu, — et ceci ressortira des cinq chapitres suivants — même si la phonétique était sans utilité pour la connaissance des phénomènes linguistiques d'un autre ordre, elle mériterait d'être approfondie pour elle-même. Bien loin d'être une science purement mécanique, ou bien encore une doctrine enveloppée de mystère, bien loin d'échapper au contrôle de la raison, elle peut, lorsqu'on la fonde sur une judicieuse combinaison des méthodes, anciennes ou nouvelles, que nous avons définies, offrir à l'observation un ensemble de faits accessibles à la plus rigoureuse démonstration, enchaînés logiquement, et qui se signalent d'ordinaire comme les manifestations les plus curieuses de la psychologie individuelle et surtout de la psychologie collective, dans le domaine de l'inconscient ou du subconscient.

(*A suivre*). Georges MILLARDET.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch. *Heidelberg, Winter*, 1911-1920, XXII-1092 p. in-8°.

9e ET 10e LIVRAISONS (suite et fin de la partie principale ; voir les comptes rendus des livraisons précédentes par M. Grammont dans *R L R*, 1911 p. 316, 1912 p. 108, 1913 p. 474 et par moi *Ibid.*, 1914 p. 519 et 1916-17 p. 123).

8514. *tabula*. 2. **taula*. Le mot du S.-O. de la France *tulisé* « couvrir un toit » n'a rien à faire ici : c'est une formation sur le continuateur de *tĕg(u)la* comme prov. *téulisso* « toiture en tuiles », *-a* « couvrir en tuiles ».

8516. *tabut* (arab.) « sarg ». Prov. *taut*, *tauc*, corr. *-ū-*, et ajouter la forme moderne *atahut* avec *a-* comme dans les langues de l'Ibérie.

8521. *taedĭcāre* est-il attesté ?

8564. *tapp*. Prov. moderne *tapi(o)*, *taipo* « lehmhütte » ; le sens premier est « pisé ; torchis » ; le mot est attesté en v. prov., ainsi que le masc. *tap*.

8570. *taratrum*. « Lyon. *taro* « bohrer » ; corr. « bohren » et ajouter prov. moderne *tara*.

8580. *targoman* « interprète ». A côté de *dragoman* on a en catal. *trutximà* et *torcimany* (v. *R L R* 1911, p. 123) ; cf. it. *drago-* et *turcimanno*.

8581. *tarhum* « estragon ». La cons. finale du mot arabe est *n* et l'initiale est *t* « enfatique ». A côté de prov. moderne *estargon* (corr. *estragun*, en ortografe mistralienne *-goun*) on aurait pu donner la variante *tragun* (*-goun*) et indiquer l'origine de *es-* (provient, suivant M. Gaudefroy-Demombynes, de l'agglutination de l'article berbère *ets*, d'où un groupe **ets tr-* allégé en *estr-* ; cf. lang. *escarchoflo* et *carchoflo*, prov. *car-* et *cachofle* < *xaršof*, v. 1865, 4060 et *R L R* 1914, p. 519.

8586. *tarmes*. L. 21, celt. *darvida*, corr. *derbita* (cf. 2580).

8595. **tastare*. Le sens « goûter » est conservé non seulement en v. prov. et dans des parlers italiens, mais sans doute dans tous les idiomes gallo-romans, i compris le catal. et le fr., qui a p. ex. le composé *tâte-vin*. Ce sens est-il primitif, ou sort-il de « toucher, tâter » ? La première ipotèse, admise par M. Meyer-Lübke, ne s'appuie que sur l'im-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

probabilité d'une base **taxitare* et sur la vraisemblance d'un croisement de *tangere*, ou plutôt de **tactare*, avec *gustare* : on fait donc un cercle vicieux ou une pétition de principe en invoquant une évolution sémantique qui n'est qu'une conséquence de l'étimologie adoptée ou une pure supposition.

8613. *tegānum* (gr.) « tiegel ». Ajouter prov. ancien et moderne *tian* « terrine, etc... ». Pourquoi indiquer uniquement une base en *-ă-* sans noter l'accentuation de sicil. *tiganu* etc... ? Le gr. avait τήγανον, la métathèse τάγηνον et p.-êt. τάγᾶνον dans les dial. où ᾱ répond à ion.-att. η ; le lat. a pu avoir **tēgānum* refait sur les innombrables mots en *-ān-*.

8620. *tēla*. Prov. moderne *teleto* « netzhaut » : cette acception n'est pas dans le *Tres. d. Fel.*, qui en donne d'autres plus ou moins analogues (v. aussi l'article *telo*).

8629. *tempĕstas*. Rayer l'astérique à *tempĕsta* et lire à la dern. ligne 162 au lieu de 262.

8632. *tempŏrīvus*. Ajoutez prov. moderne *tempouriéu* etc... (v. *Tres. d. Fel.*). Sur le tème de *temporīvus* et de *-ālis* (8631) on a de nombreuses formations prov. comme *tempoura*, *-i*, *-o* (v. *Tres. d. Fel.*) ; esp. *temprano*, port. *temporão* « précoce » ; catal. *tempores*, esp. *témporas* « Quatre-Temps » ; dans les Terres-Froides du Daufiné *tempourá* signifie notamment « supporter » (la chaleur, le travail, etc...) ; lionn. *tempora* « ouragan », correspondant à prov. *tempouro* « saison, etc... ». Ces mots seraient, je crois, mieux à leur place ici qu'à la fin du premier alinéa de 8634. *tempus*, et j'i vois des réfections romanes bien plutôt que des empr. au lat. par voie savante.

8651. *tĕnsus*. Ajouter v. prov. *tes* (*en tes* « en large », opposé à *en lonc*), prov. de Camargue *tes* « banc de sable, îlot de sable » (dépôts par contraction, tension de matières diluées).

8655. *tĕnuis*. Ajouter v. prov. *teun(e)*, abondamment représenté dans les parlers modernes.

8657. *tĕpidus*. Prov. *tebe*, catal. *tebi*, esp. *tivio* (corr. *-b-*), port. *tibio* ne devraient pas figurer sans distinction à côté de fr. *tiède* : ce sont des mots de deuxième couche avec un tout autre traitement que p. ex. dans v. esp. *raudo* < *rap(i)du*. La fréquence de formes telles que v. prov. *cobe*, *tebe*, *sabe*, fém. *-eza* < *cupidu*, *tepidu*, *sapidu*, *-a* a conduit quelques filologues à i voir le produit d'un régime d'accentuation différent du régime français : les gens du Sud auraient mis un *nebenton* sur *-i-*, tandis que les gens du Nord le mettaient sur *-u*, d'où prov. *tebe*, fr. *tiède* (v. notamment Suchier, *Le français et le provençal*, trad. Monet, p. 32 et Wendel, *Die entwickl. der nachtonvok. aus dem lat. ins altprov.*, p. 77). En réalité ni les uns ni les autres ne mettaient nulle part ce *nebenton* dont les oreilles accoutumées au rithme de l'allemand moderne ont tant de peine à se passer : je le prouverai abondamment dans ma grammaire comparée du prov. moderne ; pour le moment je renvoie aux articles de M. Grammont dans *R L R* 1910, p. 164-6, 1913, p. 477-481 et *Bull. de dial. rom.* 1913, p. 118, aux p. 86-91 de *Le vers français...*, 2e éd.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et aux p. 306-7 et 312 de mon compte rendu de ce livre dans *Rev. de filol. franç.* 1914, i ajoutant simplement l'observation suivante : pour expliquer que *cubitu, carcere* soient en v. prov. *cobde, cárcer*, les sectateurs du *nebenton* sont obligés d'admettre l'une ou l'autre de ces deux propositions assez déconcertantes : ou bien on aurait accentué *cúbitù, cárcère* ; ou bien on aurait amuï dans *cúbitù* la voy. postton. la plus faible, dans *cárcerè* la plus forte. Comme v. fr. *teve, tieve* à côté de *tiede*, v. prov. *tebe* est un mot savant ou mi-savant à côté de **tede*, qui est représenté aujourd'ui en Auvergne, dans la Marche et en Médoc (v. *Atl. ling. de la Fr.* 1302) ; de même pour *sabe* à côté de *sade*, continué dans la région alpine.

8659. *tērĕbĕllum*. La variante *tĕnĕ-* (croisement avec *tenĕre* ?) est-elle attestée ?

8667. *tĕrni* « je drei ». Esp. *terna* et non **tierna* n'est pas nécessairement un mot savant : il peut avoir été refait sur des dérivés en *tern* -, spécialement pour éviter l'omonimie avec *tierna* < *ten(e)ra* ; les autres mots rom. n'ont rien qui décèle une interruption de la tradition orale ; *quaternus* est représenté par une foule de mots populaires (v. 6944) ; si it. *terna* etc... sont savants, comment les dérivés, it. *ternetta* etc..., sont-ils populaires ?

8668. *tĕrra*. L. 7 de la fin, prov. catal. *terratremul*, corr. *-ol*.

Après 8685. *tĕstĭmōnium* il faudrait un article *testis* signalant v. esp. *tieste* (Jud, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1895, p. 21 et 1914, p. 35).

8693. *tĕxère*. L. 11, rouerg. *tsir* « tisserand » (manque à l'index) ; c'est un mot de l'Italie du N., et non du Rouergue.

8699. *thēca*. V. pour compléments et rectifications Jud, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1914, p. 68.

8700. *thema*. Esp. *tema* a des acceptions plus rapprochées du sens du mot gr. que « entêtement » : v. ma note sur v. grenobl. *tema* dans *R L R* 1912, p. 346.

8706. *thesaurus*. On se demandera pourquoi tous les mots rom. sont considérés comme savants et si *tre-* ne peut pas s'expliquer tout simplement par une anticipation de *-r-* comparable p. ex. à celle de *-l-* dans le tipe franco-prov. bien connu *trabla* < *tabula* par **tlabla* < *tab(u)la* ou par **trabula* < **tlabula*.

8720. *thwahlja*. V. prov. *toalha* signifie « nappe ; linge d'autel » ; je ne vois pas de raison impérieuse pour un emprunt de l'it., du log., du catal. et du port. au prov., le mot ayant très probablement existé dans tous les dial. germ. : il est attesté notamment en v. norois, et l'on connaît got. *thwahan* « laver », *thwahl* « bain ». *Toalha* est abondamment représenté dans les parlers actuels (v. *Tres. d. Fel.* au mot *touaio*, et corr. en *tabalhe* le bord. *taualho*, ou noter *taualho* comme gasc. du centre et de l'est). Prov. moderne *taiolo* etc... « ceinture » peut tenir à *touaio*, puisqu'à Marseille on dit *touaioro* < **-lo*, mais il tient, je crois, plus sûrement encore à « taille ».

8731. **tifa*, **tippa*. Traductions peu exactes de prov. moderne *tepe, -o* ; v. *Tres. d. Fel.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

8733. *tigris*. Peut-on considérer *tigrida* comme suffisamment attesté par l'acc. plur. à la grecque *tigridās* chez Ovide ? En tout cas, comme le lat. a *-ĭ-*, prov. *trida* et le dérivé *-ó* devraient être entre crochets à titre de mots savants.

8743. *tinctura* : fr. *teinture* etc... populaires, catal. etc... *tintura* savants. J'en doute : cf. esp. *yunto* « joint » etc..., béarn. *yunt, cinte* « ceinture ». Je ne crois pas qu'il i ait là continuation directe d'un *i* lat. : **vindēmia*, **undecim* sont devenus *vīn-*, *ūn-* ; les parlers gasc. du S. et de l'O. ont p. ex. *cinglo* < *cīng(u)la*, *unglo* < *ūng(u)la* et même *ume* < **umbe* < **umbre* ou **ombre* < *ūm(e)ru*. Les variantes proviennent non de traitement populaire ou de trait. savant, mais de trait. fonétiques différents, dont les causes ne me semblent pleinement élucidées ni pour le lat. ni pour le rom., malgré les pénétrantes recherches de M. Juret (*M S L* XX, 199-201) et de M. Millardet (*RLR* 1914, p. 189-203). Il i a d'autre part contradiction à mettre au n° 8743 esp. etc... *tintura* entre crochets et à ne pas affecter du même signe au n° 8744 esp. *tinto*, esp. port. *tinta*.

8744. *tinctus*. V. prov. *tenh* est une grafie équivoque ; noter *tench*, comme on note pl. loin *tencha*.

8746. *tinea*. L. 5, geizhalz, corr. -s ; l. 17, nachen, corr. nacken.

8752. *tīntīnnāre* : fr. *tinter* serait refait sur *tantiner* (???), prov. moderne *tinta* serait refait (sur quoi ?) ; *tinter* peut être aussi une formation onomatopéique française et ne remonte pas nécessairement à *tinnitāre*. Il me semble que **tīn(ĭ)tāre* (avec *-ī-* de *tīnīre*, attesté à côté de *tīnnīre*) explique au mieux les mots gallo-rom. : suivant que les formes étaient accentuées sur le tème ou sur la désinence et suivant les séries de voy. postton. *-i -o* ou *-i -at*, **tīn(ĭ)t +*, ** tīn(i)tō*, **-ās*, ** -at* etc..., on a eu *tind-*, *tint-*, puis normalisation de tout le paradigme et assimil. *dind-* : on dit en Languedoc occidental, Agenais etc... *tinda*, en Provence *tinta* et *dinda* ; nulle part, à ma connaissance, **dinta*.

8755. *tirāre*. Les continuateurs signifient « ressembler » non seulement en esp., mais, je crois, à peu près dans tous les parlers prov. et franco-prov. ; on dit aussi p. ex. « il tire du côté de son père » ; cf. lionn. *retiré* cité ici au texte et *retraire* « ressembler » attesté dès le v. prov.

8759. *tītta*. En béarn. et dans des parlers landais voisins on dit *tite*, avec une voy. ton. explicable sans doute par croisement entre *tītta* et **tīta* (cf. *R L R* 1914, p. 541, où l'ex. *cūppa cūpa* est à supprimer, comme M. Juret l'a montré dans *M S L* XX, 195).

8760. *titulāre* peut se passer d'astérisque.

8762. *titus*. D'après l'article de M. A. Thomas dans *Romania* qui est cité ici, *todó* (et *tudó*) se dit en catal. de Roussillon ; l'abréviation « ostpyr. » (non expliquée à la table) fait penser à toute la partie orientale des Pirénées plutôt qu'au départ. des Pir.-Orientales, dont les limites ne coïncident d'ailleurs pas exactement avec celles des parlers catalans.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

8764. *tōfus*. Ajouter *tūfus* (Ernout, *Les élém. dial. du vocab. lat.*, p. 28, 66 et 237-8), abondamment représenté ici.

8791. *torculāre* peut se passer d'astérisque.

8792 a. **tōrculum* « gewundener gegenstand ». 8798. *tōrquēre*, 2. *tōrquére* (a droit à un astérisque). 8799. *tōrques*, 2. *tōrca*, 8800. **torquidus*. On ne voit pas pourquoi fr. *torche* « flambeau » serait un autre mot que *torche* « tortillon etc... », ni pourquoi le fr. l'aurait emprunté de l'it. *torchio* (8792 a ; l'emprunt de it. *torcia* à fr. *torche* est au contraire patent), ni pourquoi *torcha*, *en-* et *antorcha* (manque la variante dial. *entorca*) sont donnés comme des mots du prov. moderne, ni pourquoi *entorse* est substitué à *-a* (8798). Prov. *torte* m'est inconnu. V. fr. *tortiz*, v. prov. *-tz* remontent à une formation sur *tortus*. Les mots en *-rs-* sortent de *torsus*, ceux en *-c-* de **torca* (schème d'un postverbal de *torquēre* ou de **torcere* plutôt que doublet de *torquēs*) ; ceux en *-ch-*, dans le N. du domaine prov., peuvent être indigènes, mais ailleurs ils doivent être empruntés aux parlers du N. ou au fr. ; prov. *torchon* n'est donc pas nécessairement un emprunt au fr. (8799). L'ensemble des formes et des sens appuie mes vues sur l'unité fr. *torche* qu'on voudrait couper en deux. **Torticāre* est effectivement inutile pour fr. *torche* (8799), mais ce tipe est le seul ancêtre légitime du postverb. *torge* et de la variante *torche* d'un parler langued. qui confond en sourde les anciennes mi-occl. prépalatales sonore et sourde (8800 ; ici M. Meyer-Lübke n'a pas employé sa transcription fonétique). Les autres mots cités sous le r.° 8800 remontent à **torcidus* et la plupart de ceux de 8798 à **torcere*.

8794. *tōmāre*. 8796. *tōrnus*. Corr. *-ō-*, exigé par les mots rom. et usuel comme représentant lat. de l'*o* fermé gr.

8804. *tōrtīliāre* est-il attesté ? Si non, on pourrait poser **torticulāre* ; cf. **torticāre* (8799).

8811. *tōrus*. L. 8, *tura*, corr. *-o*.

8815. *tōltus* aurait droit à un astérisque, la quantité de *-o-* n'étant attestée que par les continuateurs romans.

8817. *towline* ; manque l'indication que c'est un mot anglais.

8823. *trabs*. L. 4, ajouter la forme franco-prov. *tra*, avec variantes dialectales pour l'évolution ultérieure de la voyelle.

8825. **tractiāre* ne rend compte de it. *tracciare*, prov. catal. *trassar* que si l'on admet des prononciations vulgaires *-cci-*, *-tti-*.

8832. **tradūculus* (corr. *-ū-*) ; v. *R L R* 1916-7, p. 103-6, partie que je crois assez solide d'un article où j'aurais bien des choses à reprendre, de sorte que j'ésite à i renvoyer en bloc pour 8839. *tragula*.

8836. **tragīna*. Je n'ai su trouver « ostprov. *trazina* » ni dans le vol. de l'*Arch. glott. it.* cité ici ni dans l'*Atl. ling. de la Fr.* ; s'il existe, *-z-* sort de croisements complexes et peu clairs (cf. *R L R* 1916-7, p. 103-4, 112).

8844. *trajectōrium* ; sur des continuateurs wallons et lorrains v. Jud, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1914, p. 62.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

8850. *trampeln*. L. 9, *trampolá*, corr. *-elá*.

8854 a. *transfundere*. Tous les mots cités postulent **trā-* au lieu de *trāns-*.

8855. Rayer l'astérisque de *transire*.

8856. *transtellum* ; *-illum* seul est, je crois, attesté.

8854. **traucum*. On lit l. 3 catal. *traucar* et l. 7 que le mot intéressé n'est représenté qu'en France.

8879. *trēmŭlāre*. Prov. *tremblá*, corr. *-ar* (dans ce dictionnaire « prov. » désigne le v. prov.) et ajouter les variantes *temblar* et *tremolar*.

8880. *trēmŭlus*. Je n'ai pas su trouver *durmil'on* au vol. cité de *Romania* ; si c'est un mot niçard, corr. *-iyun* ; le transférer en tout cas à 2751. *dormire* ; on appelle en Provence la loche, qui demeure longtemps immobile dans l'eau, semblant dormir, *dourmihouso*, et la torpille, dont le contact cause une trépidation électrique pouvant être suivie d'engourdissement, *tremoulino* et *dourmihouso* (v. *Tres. d. Fel.*).

8885. *trībŭlāre*. 8886. *trībulum*. Ajouter it. *trebbia* « fléau » et cf. *R L R* 1916-7, p. 83-4 et 91-3.

8890. *tribūtum*. Prov. *traut*, corr. *traût*, et ajouter la variante *traut*.

8893. **trichea*. On peut poser *trichia* sans astérisque : gr. τρίχιον, plur. *-α*, dimin. de θρίξ, et τριχίας, gén. *-ου* « chevelu » a certainement au moins une part considérable dans les formations citées ici ; le numéral τρίχα ne me semble pas constituer à lui seul une base satisfaisante.

8899. *trifŏlium*. Il aurait été utile de marquer l'accentuation *triphyllon* : c'est elle qui explique la plupart des formes de Gaule et d'Ibérie (i ajouter prov. moderne *trèule* etc..., v. *Tres. d. Fel.*, où il i a aussi des variantes dialectales continuant *trefuelh* < *trifolium*).

8911. **trīpalīare*. Ajouter aux postverb. v. prov. *tre-*, *tri-* et *trabalh* ; catal. *treball* et verbe *treballar*.

8914. *trīppa* est-il attesté ?

8919. *trīstĭtia*. V. prov. *tristesa*, corr. *-za*.

8933. *trŏia* ; d'après les usages grafiques de ce dictionnaire, il faudrait *-ja* ; les parlers modernes montrent que v. prov. *trueia* peut valoir, suivant les régions, *-ia* ou *-ja*. Lucquois *troglia* ne me semble pouvoir remonter qu'à **trog(u)la*, lequel appuierait l'étimologie généralement admise, lat. *troja* < **trogia* sur la racine qui a fourni all. *dreck*.

8934. *troju* a droit à un astérisque. Il i a des continuateurs non seulement en Rétie, mais en Vénétie etc... (8934), en Ibérie (Jud, *Bull. dial. rom.*, 1911, p. 7), dans le Valais et peut-être en Alsace (W. v. Wartburg, *Zur benennung des schafes*, p. 21-2, nº 10 des *Abhandl. der kgl. preuss. Ak. der wissensch.*, 1918), et la meilleure base serait **trogu* avec variante ou dérivé **trogiu*.

8935. *trollen*. J'ai proposé dans *RLR* 1916-7, p. 92-3 une étimologie toute différente pour fr. *trôler* rapproché d'autres mots gallo-romans.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

8942. *trācta*. Il vaudrait mieux laisser indécise la quantité de *-u-*. Fr. *truite* et catal. *truyta* exigent *-ū-* ou *-ō-*; gasc. *troueito* ~ *-e* < *-ō-*; Provence *troucho* < v. prov. *trocha* < *-ō-* ou *-ŭ-*, et de même pour *trouito* en Vivarais (*Tres. d. Fel.*): il semble bien qu'il i a eu intervention de gr. τρώγτης, avec ω rendu par *ō* ou par *ŏ* suivant que l'attention se fixait principalement sur la quantité ou sur le timbre.

8953. *trūncāre*. Pour expliquer le vocalisme *-o-* ~ *-i-* ~ *-e-* des mots romans (cf. fr. *bouc*, it. *becco*), M. Millardet (*R L R* 1914, p. 189, 190) et M. Bröndal (*Substrater og laan*, p. 179, 180) ont proposé divers croisements et l'intervention d'une langue possédant une voy. de tipe *œ* qu'on pouvait rendre de diverses façons (cf. la représentation variable de gr. υ en lat.).

8966. *tūber*. Manquent les tipes très répandus en domaine franco-prov., *trifa*, et prov., *tartifle*.

8967. *tubrūcus*; v. la notice de M. Bertoni dans *Atti e mem. della R. Deputaz. di storia patria per le provincie modenesi*, serie V, vol. X (1916).

8969. *tūbus*. L. 5, *tuot*, corr. *tuat*. Métaplasme ou continuateur de *tuba* (8964): prov. moderne *touvo* « canal en pierres sèches ». Croisement avec *bombus*: sarde *tumbu* (Guarnerio, *Rendic. Ist. lomb.*, ser. II, vol. II, p. 213).

8972. **tūdītiāre*. L. 13, *stōsson*, corr. *-zen*.

8985. *tūnica* « mantel », corr. « hemd ».

8999. Prov. moderne *tordo* n'existe pas; une forme très répandue est *tourdre*, qui continue **turdulus* ou répercute l'*r* de *turdus*; on a aussi *tourge* < **turdeus*, etc... (v. *Tres. d. Fel.*).

9018. *tūtare* n'est pas une base satisfaisante pour la plupart des mots cités. M. Cuny me semble avoir très bien justifié **tūdāre* (*R L R* 1908, p. 64-6).

9023. *tympānum*. Je ne comprends pas bien la traduction « zeichen » donnée pour fr. *timbre*.

9026. *über* a une extension plus grande que ne l'indique M. Meyer-Lübke; v. le mémoire déjà cité de M. W. v. Wartburg, *Zur benenn. des schafes*, p. 19.

9033. *ulak*. Il est évident que v. prov. *lecai* n'a rien à faire avec ce mot turc; sa place eût été à 5027. **ligicāre*; pour *-ai* < *-āt(i)cu* v. *R L R* 1916-7, p. 126.

9036. *ūlmus*. Avant-dern. l., 407, corr. 482.

9039. *ūlūlāre*. Outre *ūdulā* le prov. moderne a des variantes dialectales sincopées et avec un autre produit de dissimil. voc.: *u-*, *ürlá*, *idulá*; v. prov. *u-*, *idolar*. Rien n'oblige à admettre une dissimil. conson. déjà lat. **ūrūlāre*. Si l. 4 *ludlar* etc... ont *l-* de *luctāre*, pourquoi l. 8 *lūdlá* a-t-il *l-* de *lāmentāre*?

9044. **ūmbīlīculus*. V. prov. *umbrilh*, corr. *o-*; *ambonilh*, corr. *em-*. On aurait pu indiquer ici une variante **imbīlīculus*, comme on met sous 9045 *im-* à côté de *ūmbīlīcus*.

9059. *ūnda*. Catal. *onda*, corr. *ona*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

9068. *nĕdo*. Saintong. *olon*. et gasc. *leduno* désignent le fruit, et non l'arbre. On s'étonne de ne pas trouver ici catal. *lladó* et l'arbre *lladoner*, esp. *lodoñero*, port. *lodão* ; *lladoner* « micocoulier » ; pour les autres mots je me défie des traductions que donnent les dictionnaires.

9092. *ūrvum* ; *-rb-* est également attesté.

9095. *usque*. Aux doutes émis sur *jusque* < *dĕ ūsque* j'ai déjà répondu dans *R L R* 1914, p. 528.

9102. *uter*. Prov. moderne *douire* « jarre » doit être *doulh* ~ *doui* < *dōliu* croisé avec *outre* < *utre* ; serait à noter ici, ou plutôt à 2723. *dōltum* (traduction « fass » peu exacte), avec *doulh* ~ *-i* et *doulho* ~ *-io* < *dōlia*. V. prov. *dolh* signifie bien « bonde », mais aussi « tonneau ». Je pense que *dōlium* peut aussi expliquer le *d-* de prov. *dorna* etc... à côté de pad. etc... *orna* (9086. *urna*).

9109. *vacca*. Prov. moderne *votseiruna* (corr. *vatseiruno*) est des parlers du N. ; S. *vak-* ; grafies ibrides et explication ésitante : *vaquejá*, *esvacá* ; rien, à mon sens, de plus simple (cf. des formations analogues sous 9387. *vītĕllus*) : *vaqueja* (intransitif) « louvoyer en moissonnant », *esvaca* (tr. et intr.) et *vaqueja* (intr.) « couper çà et là les parties les plus mûres d'un champ de blé », comme une vache qui fait des zigzags et tond l'herbe aux meilleures places.

9113. *vacīvus*. L. 10, les formes *vasivo*, *vasieuo* sont en désaccord avec le traitement lang. etc... de *v* (*b*) et de *-īv-* (*-ib-*) ; l. 12, de même pour gay. (corr. guy. [ennais]) *vasieuo* et tous les mots jusqu'à la l. 19. Traitement populaire de *-c-* dans *veyžik* « chèvre qui n'a pas encore de petits » au val d'Érens, au fond duquel est l'alpe de *Veisivi*, dans le parler local *veyživi* ; M. Gauchat m'informe que dans d'autres parlers du Valais le continuateur pop. de *vacīva* désigne la génisse.

9115. *vacuus*, 2. **vacus*. Manquent des mots assez intéressants : *vac(u)u*, *vacua* (*Append. Probi* ; *vacua non vaqua*) > v. prov. *vac* « oisif », **vaiga*, comme *coq(u)u*, *aqua* > *coc*, *aiga* ; **vaiga* est continué par *vaigo*, avec le masc. analogique *vaigue* « nonchalant ».

9120 a. *vadum*. Il faudrait expliquer la cons. fin. de catal. *gual*.

9149. **vannellus*. Je pense que l'astérisque s'applique à *-nn-*, le glossaire de Forcellini ayant *-n-*. Il aurait fallu justifier *-nn-* autrement que par une étimologie tirée de la comparaison des mouvements de la uppe de cet oiseau avec les oscillations d'un van ; cette étim. me paraît valoir celle qui pose **vānellus* dérivé de *vānus* à cause du beau plumage dont le vanneau tire vanité. It. *vanello* ; d'autres dictionnaires ont *-nn-* ; qui a raison ?

9163. *vascĕllum*. Sens de « cercueil » très répandu dans la France du N., v. Jud, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1914, p. 63 ; « foudre » ou « cuve » en v. grenobl. etc..., v. *R L R* 1912, p. 162-3.

9165. **vaslittus*. Avant-dern. l., **vassalitus*, corr. *-tt-*.

9177. *vēia* ; v. Ernout, *Les élém. dial. du vocab. lat.*, p. 239 et mon article dans *R L R* 1916-7, p. 83.

9180. *volĕre* peut se passer d'astérisque en présence de nombreuses

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

formes (*volēs*, *-et*, etc...) qui semblent attester un paradigme entièrement normalisé.

9195. *vēnēnum*. Pourquoi donner toutes les formes du prov. moderne avec *b-*, qui est un traitement dialectal ? Je ne vois pas d'où partirait une dissimil. pour le tipe avec *-m-* au lieu du second *-n-* ; je pense qu'il i a eu échange de suffixes, *-īmen* au lieu de *-ēnum* : cf. un autre échange dans le tipe *venin* ~ *verin* < **-īnum* ; le prov. a une quantité de collectifs en *-an*, *-ano*, *-in*, *-ino*, *-un*, *-uno* < *-ā-*, *-ī-*, *-ūnu*, *-a* auxquels correspondent des mots gasc. en *-a-*, *-i-*, *-umé* ~ *-à-*, *-i-*, *-ùmi* < *-ā-*, *-ī-*, *-ūmine*. Cf, *sagīnum* et *-īmen* (*R L R* 1916-7, p. 127).

9210. **ventrīsca*. Ajouter v. prov. *ventresca* « ventre ; peau du ventre », aujourd'hui *-o* « ventre, bedaine ; panne de porc ; poitrine de ton, de sanglier » (*Tres. d. Fel.* ; lire les définitions et les exemples).

Manque un article *veprēs* ; v. Walde, *Lat. etym. wtb.*, Horning, *Zeitschr. f. rom. phil.* 1902, p. 330 et W. Kaufmann, *Die gallo-rom. bezeichn. für den begriff « wald »*, tèse de Zurich, 1913.

9214. **vērāius* « wahr ». Je ne saurais admettre cette base ; v. *R L R* 1916-7, p. 126.

9217. *veratrum*. Prov. moderne *baraire* est spécialement lang. gasc. etc... ; ailleurs *varaire* comme en v. prov. (M. Meyer-Lübke ne cite que *velaire*, forme qui m'est inconnue).

9228. *vēritas*. V. prov. *verdat*, corr. *-tat*, et ajouter le dérivé *-tadier*.

9231. *vermine* a, je crois, droit à un astérisque.

9232. *verna*. Il est curieux qu'en Savoie des continuateurs de **verniu* (cf. it. *quercia* < *quercea* et autres adj. subtantivés) désignent, suivant les pays, l'aune ou le sapin (v. *vâ-* et *vèrnĭŏ* au *Dict. savoy.* de Constantin et Désormaux et les nos 110, 111 et 1073 de la *Flore pop. de la Sav.* de Constantin et Gave) ; cf. gr. ἐλάτη « sapin », v. aut-all. *linta* « tilleul », etc... (Niedermann, *Mél, Meillet*, p. 100).

9259. *vēru*. Ajouter prov. moderne *vero* « flèche », lang. gasc. *biro* (*-i-* peut-être par croisement avec « tirer »).

9260. *vērūculum*, 2. *-bulum* (attesté ?). Ajouter v. prov. *ferrolh*. V. fr. *coroil*, *-eil*, saintong. aun. *turai* pourraient s'expliquer par croisement avec « courir » et « tour, tourner » : quand on manœuvre un verrou un peu dur, oñ tourne et on retourne la barre pour la faire couler — ou courir (prov. *nous courrènt* « nœud coulant ») — dans les anneaux.

9265. **vervēcāle*, 2. **bērbecāle* (corr. *-ēc-*) ne rend pas compte du suffixe dans *bergeail*, *-cail*.

9266. **vervēcāria*. Au lieu d'un prov. moderne *verqueira* impossible (les parlers qui ont *-èira* < *-āria* ont *ch* < lat. *c* devant *a*) il aurait fallu citer v. prov. *verquiera*. *Veršeiro* est impossible dans le Forez franco-prov. (Saint-Etienne dit *varšeri*, comme la région lionnaise) ; plus au S. ou à l'O. on a *-èiro* ~ *-a* < *-āria*, mais des variétés de consonnes en général autres que *š*. L'étimologie me semble au moins très probable, à condition de poser comme sens premier non pas « bebautes feld », mais « pâturage à moutons », en sous-entendant p.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ex. *prāta* (on a des ex. innombrables de plur. neutres devenus sing. ém.); de là spécialement « pâturage clos » (pour empêcher la divagation des animaux). Dans les pays en question ici *vervēx*, *-īx* ont été évincés par d'autres désignations du mouton et de la brebis (v. le mémoire déjà cité de M. W. v. Wartburg, *Zur benenn. des schafes*, p. 27-36); le dérivé est resté malgré la perte du mot simple (cf. *R L R* 1916-7, p. 130); n'ayant ainsi plus un sens aussi nettement fixé que p. ex. quand on a *vache* à côté de *vacherie*, ce dérivé est devenu « enclos » en général, puis spécialement « terrain clos près de la maison »; le passage au sens de « dot » n'est pas plus étonnant que pour *c- ~ chance* (v. prov. *cáncer*) « dot < lisière d'un champ » < *cancere* « barreau » (v. A. Thomas, *Rom.* 1900, p. 167-170 et *Ann. du Midi* 1908, p. 185; les considérations sémantiques au *Rom. et. wtb.*, 1572 et 1574 ne peuvent pas me convaincre, notamment parce que les terriens, si par asard ils avaient comparé les mouvements d'une charrue à ceux d'une écrevisse, auraient employé une autre désignation qu'un représentant de *cancere*, qui signifie « crabe » dès le lat., et toujours en gallo-rom. quand il est continué; je note en passant que prov. *kanseiro* subst. et *kanserá* verbe sont fort douteux et que ce dernier mot ne pourrait remonter à *cancellāre* que s'il était gasc.). Le *v-* du dérivé < lat. *vervēc-* ou *-īc-* ne ferait difficulté que si — ce que rien n'atteste de façon sûre — le mot simple avait eu *b-* < lat. *berbēx*, *-īx*. On a d'ailleurs pu avoir des doublets (notamment en fonétique sintactique), puis faire des sélections sémantiques.

9267. **vērvēcārius*, 2. **bēr-*. Sur l'extension de sens « gardien de brebis > g. de troupeaux quelconques » v. Meillet, *Bull. Soc. ling.* XIX, 91. Les dimin. cités désignent la bergeronnette en général, et non spécialement l'espèce jaune et plus petite, qui vit au bord de l'eau; c'est d'ailleurs la grise, plus grande, qui est la vraie « petite bergère », suivant les troupeaux, et aussi les laboureurs, pour manger les vers que découvre le pied des bêtes ou le soc de la charrue. Qu'est-ce qui prouve que prov. moderne *bergeireta* (plutôt *-o*) est emprunté au fr. ?

9270. *vērvex*, 2. *berbex*. Il aurait fallu mentionner les variantes en *-īx*, **-ēx* qui expliquent les formes rom. (v. Vendryes, *Mém. Soc. ling.* XII, 41-2). V. prov. *berbitz* et v. it. *berbice* empruntés au fr. ? pourquoi ? en tout cas la formule « frz. *brebis* > prov. *berbitz*, aital. *berbice* » a l'allure d'un rébus.

9272. *vēspa*. Le prov. moderne a *v- ~ b- ~ g-*. Les formes rom. en *vr- ~ br-* me semblent pouvoir s'expliquer par croisement avec une onomatopée du bourdonnement; pour wall. etc... *weps* etc... v. Gilliéron, *Bibl. Ec. prat. aut. études*, fasc. 225, p. 135-141.

9274. *vēsperna*. Lionn. *vesperna* est emprunté à un parler prov. qui conserve *-s-*. Vionnaz *viperno* (corr. *-ó*) et savoy. *vepoerna* (corr. *veporná ~ veprəná*) sont des dérivés avec le suffixe continuant lat. *-āta*. Ce tipe de dérivés est très répandu en franco-prov. (la rédaction ferait croire qu'il s'agit de mots purement locaux), généralement avec le sens de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« après-midi » ou de « soirée » ; il existe aussi en prov., v. *vesprado* au *Tres. d. Fel.* Les traductions « jause, vesper » sont trop spéciales, et *jause* « goûter », mot purement bavarois et autrichien, est à éviter dans une publication qui s'adresse à des lecteurs répandus dans tout l'univers civilisé ; pourquoi n'avoir pas employé *vesperbrot*, qui se comprend de soi et est au reste dans tous les dictionnaires usuels ?

9276. *vēssīca*. « H.-pyr. *buhigo* » semble indiquer un mot local ; il s'en faut, v. *boufigo* au *Tres. d. Fel.* Croisement patent avec 1373. *buff* ; cf. *gonfle* « vessie de porc » en fr. de la région lionnaise.

9279. *vēster*. Rayer l'astérisque de *vōster*.

9291. *vĕtulus*, 2. *vĕclus*, corr. *-ĕ-*.

9292. *vĕtus*. Conservé comme adj. (muni de la flexion du tipe *bonu*, *-a*) dans d'assez nombreux noms de lieu comme it. *Castelvetro*, fr. *Fourvières* (arrangement du franco-prov.), prov. *Castèu-Vèire*, esp. *Murviedro*, port. *Torres Vedras*. A côté de *vèiro* « friche » le prov. moderne a le masc. *vèire* ; sur un continuateur ardennais v. Bruneau, *Enquête ling. sur les pat. d'Ard.*, p. 99. Valgaudemar *vèira* « glacier » (*La Montagne*, revue du Club alpin français, année 1915, p. 20).

9298. *viaticum*. Le sens de « fois » existe non seulement en catal., mais encore dans beaucoup de parlers prov. et franco-prov.

9302. *vīcānus*, corr. *vī-*.

9304. **vīcāta*. Ajouter *veià* « chose, affaire » en Forez et Velai (v. Veÿ, *Le dial. de Saint-Et. au XVIIe s.*, p. 511, Hubschmied, *Zur bildung des imperf. im frankoprov.*, p. 110-3 et mon compte rendu dans *R L R* 1915, p. 335), *vià* « chose » dans la région voironnaise (dict. de Blanchet).

9310. *vīcīnātus* « nachbarschaft » est-il attesté ?

9319. *vĭdēre*. Je ne vois aucune difficulté sémantique pour prov. *veiaire* (corr. *vej-*, forme de la plupart des dialectes) : pourquoi n'aurait-on pas dit *mon videatur* comme on dit *un visa*, *le vidimus*, *l'affidavit*, etc... ? Il i aurait plutôt une petite difficulté fonétique. Je ne connais pas d'autre formule de ce genre ayant évolué suivant les normes du traitement populaire. Mais on sait que prov. *ir* < *t'r* est relativement récent, puisqu'il ne provoque pas la diftongaison de *e* (*peira* < *petra* contre *pieitz* < *pectus*). *Videātur* devait être prononcé au moyen âge à peu près *vedyádor*, la dernière voyelle sans doute avec un timbre peu net (pour l'accent cf. *orèmus*, *santificétur* au *Tres. d. Fel.*, prononciation des prêtres de Provence, et lomb. *santificétür* « bigot » cité par M. Salvioni dans *Studi di filol. rom.*, VII, p. 221) : la finale *-ādor* a pu participer à l'évolution de lat. *-ātor*, ou le peuple a dit *vejaire* d'après la correspondance de *cantaire*, etc... : avec *-ātor* (*-ādor*) qu'il entendait à l'église. On aurait pu citer les formes d'autres langues romanes que J. Cornu donne comme empruntées au prov. dans *Zeitschr. f. rom. phil.*, 1892, p. 521.

9321. *vĭduus*, *-a*. V. prov. *vezoa* ; plutôt que cette forme peu claire il aurait mieux valu citer *veuza* — *veuva*, ancêtres des tipes actuels ; le masc. est aujourd'ui *veuze* dans beaucoup de parlers, et ceux du N. ont *veuve*, *-a* — *-o*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

9326. *vī(g)ilāre* a donné esp. *velar* comme *dī(g)ītu* > *dedo* ; les autres langues ont des consonnes continuant *-g'l-* de *vig(u)lāre* où *-g-* ne s'amuït pas comme devant *i* (*App. Probi* : *calcostegis non calcosteis*). Je ne vois pas pourquoi it. *vegliare* et autres seraient empruntés au prov. Port. *vigier*, corr. *-iar* ; il aurait fallu noter les trois couches superposées *velar* populaire, *vigiar* mi-savant (*-i-*, mais amuïssement de *l* intervoc.) et *vigilia* « vigile ; veille ; insomnie » repris au lat. d'église. It. *vedetta* présente un croisement patent avec *vedere*. Fr. *védette*, corr. *ve-*.

9330. *villa*, corr. *-ī-*, et ajouter **vīla*, exigé par les formes du prov. anc. et moderne *viel-* ~ *vial-* (surtout dans les noms de lieu) et par gasc. *-l-* et non *-r-*. V. prov. *villa* (corr. *vila*) signifiait « ville » et « ferme ».

9336. *vīmen*. Ajouter périg. *vinzello* « baguette, verge » < **vīm(i)-cella* (croisement entre *vimen* et *vitex*), à préférer à **vīn-* posé par M. Dauzat, concurremment avec **vīm-*, pour expliquer le nom de *Vinzelles* (*R L R* 1914, p. 446).

9343-4. *vindēmia*, *-āre*. On donne pêle-mêle des tipes pop. et des tipes savants comme gasc. *breñe* (corr. *-o* ~ *-a*) et esp. *vendimia* ; on ne dit rien du tipe intermédiaire en *-ym-*, si répandu en pays franco-prov. et dans le N.-E. du domaine prov., ni des croisements avec *vīnu* qui ont donné dans une quantité de parlers rom. un tipe *vind-*. Les deux articles ne sont pas d'accord, et p. ex. on pourrait croire que l'it. dit *vendemmia*, mais *vindemmiare* (corr. *ven-*), que le v. prov. avait pour le subst. seulement la forme *vendemia*, pour le verbe seulement *vendemiar* et *-nhar*, alors que *-mia*, *-nha*, *verenha* < **venenha* et *-miar*, *-nhar*, *verenhar* sont les ancêtres attestés des tipes usités aujourd'ui : dans la plus grande partie du domaine *v-* ~ *bendémi* ~ *ùmi* ~ *-io* ~ *-ia* ; en Auvergne, Limousin, Querci, Rouergue O., Velai, pays de Foix, Dioïs, Valentinois, Gapençais, Embrunais, Queiras et Briançonnais *v-* ~ *bendegno* ~ *-a* ; gasc. *bregno* ~ *-a* ~ *-e*, plus rarement *beregn-* ; verbes et subst. verbaux correspondants. « Prov. *mes di vendemia* « oktober », corr. « nprov..... *vendèmi* « september » (*Tres. d. Fel.* au mot *mes*, avec la coquille *vendèmi* pour *-é-*).

9346. *vīndēmiātor* n'est guère qu'une répétition incomplète de 9345.

9364. *vīrgo*. Fr. *vierge*, corr. *-e-*. Rien ne décèle un traitement savant dans prov. catal. *verge*.

9370. *viriola*. Ajouter fr. *virole*, dont l'*i* peut s'expliquer par métafonie ou par croisement avec *virer*.

9372. *vīsāre* est-il attesté ?

9376. *vīscum*. V. prov. *ves*, corr. *vesc* et ajouter *visc* et *viscle*, tous trois représentés aujourd'ui. *Viscle* et it. *vischio* postulent **visculu*. M. Brüch explique *-i-* par croisement avec *bibiscus* (*Zeitschr. f. rom. phil.* 1914-7, p. 696).

9377-8. *visitāre*, **vīsitor*, corr. *vī-*.

9380. **vissīnare*. 9382. *vissīre*, corr. *-īre* : « farzen », corr. « fisten ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Frz. *vêner* », corr. « afrz. *vesner* ». Ajouter *vessir*, que *vesser* a évincé seulement au XVIIe ou au XVIIIe siècle.

9386. *vītālis* ; *viaγe*, corr. *-al'-*.

9388. *vīteus*. Je ne sais sur quoi M. M.-L. se fonde pour attribuer le genre masc. à v. prov. *vitz* « vis ». Quant au prov. moderne, il ne cite que *visso* fém. ; or ce tipe ne figure dans l'*Atl. ling.* que pour quelques localités limousines et auvergnates ; *visse* masc. dans des parlers d'Auvergne, Limousin et Daufiné ; le tipe répandu partout ailleurs est *vis* ~ *bis*, masc. en Médoc, Albigeois, Lauragais et dans les départ. de l'Aude, de l'Érault, de l'Aveiron, de la Lozère et de la Aute-Loire, très fréquemment aussi en Limousin et Marche, Auvergne, Vivarais, dans le dép. du Gard et dans tout le pays à l'E. du Rône. Ajouter prov. mod. *vise* « sarment », cité au *Tres. d. Fel.* pêle-mêle avec des continuateurs de *vītis*, et des continuateurs de *vīteu,- a* au sens de « cep » enregistrés par l'*Atl. ling.* (carte C 1780) pour des parlers franco-prov. du Valais et de Piémont ainsi que pour Menton et les vallées vaudoises.

9389. *vītex*. Prov. *veze* (la traduction all. est à vérifier), corr. prov. moderne *vege* ~ *vige*, ce qui (cf. parm. *vidza*) atteste un croisement avec *vītis* ou une ésitation en lat. entre *vī-* et *vītex* (cf. Walde, *Lat. et wtb.* et A. Thomas, *Rom.* 1908, p. 139). On attendrait un mot d'explication pour *-r-* dans it. *vetrice* ; cf. la variante rodanienne *vedre*. Franco-prov. *vorzə* < **vort(i)ce* devrait figurer à un article *vortex*. Je ne trouve pas absolument convaincantes les objections de M. Meyer-Lübke contre cette étimol. (ici et dans *Zeitschr. f. rom. phil.* 1908, p. 748). Lionn. *vorzin*, corr. *-inə* (fém. plur.). Ici encore on a un tipe avec *-r-* parasite, champ. *vordre*.

9392. *vītĭcula*, corr. *-ĭcula*. « Nprov. *bediho* » est un monstre fabriqué avec *b-* de lang. *bedilho* et *-h-* de prov. *vediho*. Béarn. *bedelhe* « schraube » : corr. *bi-* ; suivant Lespy ce mot signifie à Ortez « ressort à boudin ou en spirale », ailleurs « pas de vis d'une grosse tarière ». Est-ce que *vr-* dans *vrille* ne serait pas tout simplement onomatopéique ?

9395. *vītis*, 1. « rebe ». Ajouter v. prov. *vit*, conservé en Gascogne, Périgord et sans doute ailleurs encore. Pour *vi* « cep » en Savoie v. la carte C 1780 de l'*Atl. ling.* et le *Dict. savoyard*. Dans le dict. ms. des Terres-Froides de A. Devaux je trouve *vī* enregistré à Allevard, à Saint-Nicolas-de-Macherin et (vieilli) à Chirens, au N. de Voiron. Gasc. *avit*, corr. *abit* ; cette forme agglutinée n'est pas purement gasc., si l'on en croit le *Tres. d. Fel.* au mot *avit* ; elle signifie aussi « sarment », et le sens de « cordon ombilical » existe également pour le tipe *vediho* < *vītĭc(u)la*, d'où l'extension « nombril » et la métafore « prunelle de l'œil » ; cf. le dicton des rapins : « Le nombril est l'œil du torse. » Prov. moderne *aubovito*, corr. *-vit*.

9396. *vītium* > lionn. *vezo* « käsemilbe », corr. *vzō* ~ *vezō*. Etim. très improbable. Mot désignant diverses espèces de vers, ou le ver en général, très répandu tout autour de Lion, ainsi qu'en Provence et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans le Daufiné de langue prov. : *ve-* et *visoun* (la carte *charançon* de l'*Atl. ling.* note avec point d'interrogation *vesou* à Monton, près de Clermont-Ferrand). *Atl. ling.*, carte *ver* (*de terre*) : *vəzu* à Vion, près de Tournon, *vəzō* à Clonas, près de Vienne, *ves* dans le val d'Aoste, *vèr*ᵘ dans le S. du dép. du Jura, *vərō* à Charavines (lac de Paladru), *varo* à Lent (Dombes). On peut imaginer que *ver* ~ *var* < *verm* < *verme* a eu des dimin. *ver* ~ *varɔn* (cf. fr. *véreux*) qui se sont croisés avec un mot en *-z-* ; mais lequel ? fr. *artison* est difficile à expliquer (v. 8586, et ajouter prov. mod. *artisoun* ; v. prov. *artusonat* « rongé par les artisons»); il est singulier que, comme *vəzō*, il présente des variantes en *-z-* et en *-r-* (berrich. *(er)tūrō*).

9410. *vīvēnda* est-il attesté au sens de « nahrungsmittel » ?

9411. *vīvēre*. Catal. *vivir*, corr. *viure*.

9412. *vīvērra*. 9413. **vīvērrīca*. *Viverra* est attesté, mais je n'aperçois aucun indice net pour la quantité de *-i-*. « Nprov. *burdet* « kreisel » n'a rien à faire ici. Mistral rattache *bourdet* « sabot, sorte de toupie » à *bourdo* « bâton etc... » (1403, 2) ; j'i verrais plutôt une variante de *bourdoun* « bourdon » (1404), le mouvement de la toupie déplacée à chaque coup de fouet ressemblant au vol de l'insecte qui tourne souvent devant une fleur avant d'en visiter le calice, puis se déplace pour opérer de même avec une autre. Si Mistral traduit *escarrabiha coume un b.* par « éveillé comme un écureuil », cela ne prouve pas que *b.* tienne en quoi que ce soit à *viverra* ou à **viverrica* ; inutile d'insister sur les difficultés fonétiques. Sur une autre ipotèse v. Gauchat, *Mél. Wilmotte*, I, p. 91.

9417. *vīvīscēre*. On attendrait ici ou à 7283. *rēvīvīscēre* v. prov. *reviscolar* et ses nombreux correspondants franco-prov.

9427. *vōçālis*, corr. *-ō-*.

9429. *vōcītus* a droit à un astérisque.

9435. *vōlūcūlum* aussi.

9436. Si « nprov. *bulūm* » continuait *volūmen*, on n'aurait *b-* qu'en Languedoc, Gascogne, etc..., et on n'aurait probablement pas *emb-*. Le *Tres. d. Fel.* enregistre *boulum* à Arles, Avignon, etc... (grafie sans valeur pour des pays dont la prononciation ne distingue pas *-m* de *-n*), *boulun* à Nice, *emboulun* et *bouloun* (? on attendrait *-ou*) en Languedoc, *embourun* dans le dép. du Var et *bouroun* dans les Alpes, au sens général de « tas, masse, foule » (et non spécialement « tas de marchandises », comme M. Meyer-Lübke semble le croire), *emboulun* « volume, embarras », avec une citation d'Azaïs, écrivain biterrois : il s'agit visiblement de formations sur « boule » avec des suffixes divers ; cf. *mouloun* « tās, foule » fait sur « meule ». Quant à prov. *embalum* « umfang », c'est un mot récent (que Mistral écrit *embalun* et que M. M.-L. devrait noter *embalūn* pour rester fidèle à son sistème grafique) fait sur *embala* « emballer » comme p. ex. *tremoulun* « frisson » sur *tremoula* < *tremulāre*.

9441. **vōlūtūlāre*. « Afrz. *vautrer* » est sans doute une coquille ; le mot est tout à fait usuel aujourd'ui. Il aurait été bon de donner la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

forme *viutrer* du v. fr., qui concorde pour la première sillabe avec prov. moderne *viéutoula* (transcription fonétique, suivant les parlers, *vyeu-* ~ *viutulà*, et non *vyu-*) ; quant à *ventulà* ~ *-rà* (*-ou-* dans l'ortografe mistralienne), il a sa place ici pour le sens, bien qu'il signifie aussi « éventer, agiter au vent, éparpiller » et même « lâcher un vent », mais fonétiquement, comme it. *ventolare*, il continue *ventilāre* (9207), ou plutôt **-ulāre*.

9443. *vŏlvĕre*. Prov. *volvre*, corr. *-ver* ; fr. *voussoire*, corr. *-r*. Je pense avec M. M.-L. que *volūtiāre* (on a omis l'astérisque) n'est pas nécessaire pour expliquer *vousser* (l. 3 de la fin, frz., corr. afrz.), *-oir*, *-ure*, mais il aurait fallu indiquer une autre étimologie (cf. le *Dict. général*).

9444. **vŏlvĭcāre*. 9445. **vŏlvĭtāre*, 2. **vŏltāre* (il vaudrait peut-être mieux partir de *volūtāre*, qui est attesté). On dit *viéuca* à Bagnols, *viéuta* en Provence (*vyutà* présente la même erreur de grafie que plus aut *vyutulà*), *viéuta* en Daufiné (serait en transcr. fon. *vyoutà*) : *-iéu-* ~ *-iéu-* provient d'un ancien *-iu-* ; **viucar*, **-tar* sont analogiques de **viutolar*, refait sur les formes à désinence atone : **vol(ū)tulāre* > **voutolar* ; normalisation de tout le paradigme, ainsi 3e pers. sing. prés. ind. **voutola* (substitué à **volulba* < **volūt(u)lat*) ; accentuation conforme aux tendances générales de la langue : **voutóla* ; dissimil. d'atone par tonique : **viutóla*.

9454. *vŏrāgo* > *frana* etc..., comme 9360. **vĭrasca* > *frasca*, ne va pas sans difficultés : v. *Arch. romanicum*, 1920, p. 369, 370.

9463. *vulpĕcula*. Les mots masc. continuent *-iculus*, employé par Marcellus Empiricus.

9464. *vŭlpes*. Lionn. *vorkùa*, corr. *-kùà* ~ *-kwà*.

9466. *vultur*. V. prov. catal. *voltor* remonte à **voltoir* < *vulturiu* ou suppose une flexion **voltre* — *voltor* analogique du tipe *seitre* — *seitor* < *sector*, *-ōre*.

9477. V. norois *wagr*, corr. *vāgr*.

9479. *wahten*. Fr. *guet-à-pans*, corr. *-apens*.

9481. **waida*. Si v. fr. *gaim* présente un changement de suffixe, c'est que *gain* cité deux lignes plus aut en avait déjà un ; mais n'est-ce pas un postverbal de *gagner* et le même mot que *gain* « profit » ? Sa place serait, je crois, au no 9483.

9482. *waidan*, corr. *weiden*.

9483. *waidanjan*. V. prov. *guadanhar* est du gasc. occidental ; le tipe le plus répandu est *gazanhar*. Langued. *gazañù* « étalon » correspond, s'il existe, à prov. *garañún* comme *armàsi* à *armàri* « armoire » ; sa place serait au no 9573.

9485. *waigaro* est-il attesté ?

9489. *walahlaupan* (mieux : *wala hlaupan*). On aurait pu citer le *Bull. Soc. ling.* XII, p. CV, où M. Grammont a le premier indiqué cette étimologie. Il n'i a aucune raison pour que v. prov. *galaupar* soit emprunté au fr. : si l'on veut que le prov. n'ait pris de mots directement qu'au got. et au lombard, — principe que je ne tiens pas pour démontré,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et qu'on abandonne parfois quand il gêne pour une étimol. particulière (cf. mes observations sur le nº 9497, vers la fin) —, on posera got. *waila*, avec assimil. de **-e-* < got. *-ai-* à *-a-* tonique dans les formes accentuées sur le tème.

9492. *walkan*. Auvergn. *guauchar*, corr. v. prov. (dial. du N.) *gauchar*.

9495. *walross* est allemand ; v. norois *hr-*.

9497. *vamba* (fränk). « wampe ; bauch ». Article à remanier de fond en comble. Je n'ai pas les moyens de résoudre toutes les questions qu'il pose ; je voudrais seulement fixer quelques points de repère pour circonscrire les recherches éventuelles d'un confrère mieux outillé en dictionnaires que moi.

Les formes du prov. moderne données ici et sous 3707. *gauma* (got.) « gaumen » présentent, outre plusieurs traductions laissant à désirer, une singulière mixture d'ortografe mistralienne et de transcription fonétique qui atteste un dépouillement âtif du *Tres. d. Fel.* et de l'*Atl. ling.* (carte 653, *goître*) ; d'autre part on n'a pas tenu compte du fait que plusieurs parlers font passer à *o* un *a* prétonique ou suivi de nasale, et on a confondu ces *o* < *a* avec *ou* < *o*, qui est commun à tout le domaine ; ces deux dernières erreurs se rencontrent aussi dans l'article de M. J. Brüch (*Zeitschr. f. rom. phil.* 1914-7, p. 690) cité à l'index roman sous *gómo* et *gomùn*. En combinant le *Tres.* et l'*Atl.* on obtient les formes suivantes (je les donne en ortografe mistralienne) :

« Fanon de bœuf » *gamoun, galamoun* et variantes dialectales en *-o* et *-ou*. Tipe *ga-* paraissant très répandu ; *gala-* avec probablement la même aire qu'au sens de « goître » (v. ci-dessous).

« Goître » *gambas* à Auzat (S. du pays de Foix) ; *gome* à Monistrol-d'Allier ; *gamou(n)* dans le N. du Gévaudan et l'E. de la Provence ; *galamou(n)* dans le centre et l'E. de la Gascogne, à Tuchan et Sigean en Narbonnais ; *gama(s)* à Uzès et à Villefort en Gévaudan ; *vame* à Paulhaguet en Velai ; *bama(s)* à Pléaux (Auvergne S.-O.) ; *bom* à la Guiole (N. du Rouergue) ; *bòume* à Espalion ; *goume* dans la plus grande partie du Comtat et de la Provence, jusqu'à Puget-Téniers ; *goum* (où ?) ; *goumoun* à Mézel près Digne ; *goumo* à Eiguières près Aix et dans la région alpine ; *gourme* à Gardanne, au N.-E. de Marseille ; *gaugnou* à Meimac près Ussel. « Goître des brebis, pourriture, cachexie aqueuse » *gamo*, Velai *bamo* (*?v-* ?), Rouergue *g-* ~ *bomo* ; il doit i avoir aussi des mots en *goum-*, puisque le *Tres.* définit *gòuma* par « devenir goîtreux ou cachectique, en parlant des bêtes à laine ». Lang. *gome* est ou une inadvertance de Mistral (un rouerg. querc. etc... *-om-* correspondrait a prov. *-am-*) ou une forme refaite sur des dérivés en *goum* comme p.ex. *dono* « il donne » sur *douna* d'après *porto, pourta* < *portal, -âre*. *Ga(la)-mou(n)* et *goume* ~ *-o* ~ *gome* signifient encore « ulcère au gosier des bêtes ». Verbes formés sur *gam-* ~ *gom-*, *bam-* ~ *bom-*, *goum-* et signifiant « devenir goîtreux (ommes et bêtes) ou cachectique (bêtes) », part. passé « goîtreux ; cachectique ; enroué », ex. prov. *gama*, Sumène

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(entre Alais et Lodève) *gamat*, Séverac (entre le Rouergue et le Gévaudan) *gomat*, les Ternes près Saint-Flour *bamat*, la Guiole (et généralement Rouerg.) et Vic-sur-Cère près Aurillac *bomat*, Comtat et Provence aussi *gouma*, Sarladais du S. *goumat*. Monistrol-d'Allier *gamà* « goîtreux» étonne à côté de *gome* « goître ». V. prov. *gamat* « cachectique (brebis etc...) » et catal. *gam* « épizootie », avec le verbe *gamarse* « contracter une épiz. », n'ont donc rien qui soit « begrifflich nicht verständlich ».

En résumé nous avons, avec les sens essentiels de « fanon de bœuf » et de « goître » et autres maladies analogues, des tipes (avec ou sans suffixe augment. ou dimin. continuant lat. *-āceu*, *-ōne*) *gamb-* (Auzat), *gam-* ~ *gom-* (un peu partout), *galam-* (parties de la Gascogne et du Narbonnais), *vam-* ~ *bam-* ~ *bom-* ~ *bóum-* (Velai, Pléaux, Rouergue), *goum-* (Comtat, Provence et Sarladais S.). On pourra voir dans *galam-* un croisement de *gam* « goitre » avec le nom d'une autre excroissance, *gal-* « (noix de) galle » (*gala* est déjà attesté en v. prov.) *Bóum-* à Espalion peut avoir une excroissance de fonétique locale *-u-*, comme *-n-* dans *gounme* enregistré par l'*Atl. ling.* pour Pierrelatte.

Wamba est attesté en got. et en v. aut-all. au sens de « panse » ; moy. aut-all. *wambe*, *wampe*, *wamme* ; all. moderne *wampe*, *wamme*, « panse, bedaine ; fanon de bœuf ». Un fanon est une panse qui est sous le cou au lieu d'être au torse ; un goître ressemble beaucoup à un fanon. *Wamb-* donne tout naturellement *gamb-* et aurait donné *gam-* en Gascogne (*cama* ~ *-o* ~ *-e* « jambe »), mais ors de la Gascogne *-m-* exige une variante germ. en *-mm-* (Dauzat, *Rom.* 1915, p. 257) ou un croisement avec un mot en *-m-*. M. J. Brüch (*Zeitschr. f. rom. phil.* 1914-7, p. 690) a proposé bas-franciq. **gōmo* correspondant à got. **gauma* etc..., en faisant observer que v. aut-all. *goumo* est glosé par « guttur, fauces » : il ne semble pas avoir de scrupules au sujet d'un emprunt du prov. à un autre dial. germ. que le got. ou le lombard (cf. mes observations sur le nº 9489) ; c'est sans doute ces scrupules qui, malgré l'en-tête francique de notre article, poussent M. Meyer-Lübke, *Rom. et. wtb.*, p. 866, col. 3, n. 1) à préférer à bas-franciq. *gōmo* (ne faut-il pas un astérisque ?) got. *gōma* (? **gauma* Brüch, **gaumō* ou **gōmō* Kluge) ou lomb. *gōmo* (attesté ?). Ces deux auteurs semblent admettre que, attesté ou non, franc. ou got. ou d'ailleurs, germ. *gōm-* serait le seul ancêtre des formes prov. et de génois *gōme* « goître ». Je n'en crois rien : *gōm-* pourrait à lui seul expliquer *gōme* et notre tipe *goum-*, mais non les autres, et l'ensemble des sens comme celui des formes me semble exiger *wamb-* comme base première. Reste maintenant à rendre compte de :

v- ~ *b-* dans *vam-* etc... On admet couramment que *w-* a été substitué à *v-* dans plusieurs mots lat. quand il i avait des mots germ. analogues, ex. fr. *guêpe* < **wespa*, et même en l'absence de cette induction spéciale, ex. *gascon* < **wascōne*. Il me semble qu'il a pu se produire des confusions en sens inverse comme **vamba* pour *wamba*. Ceux à qui cette ipotèse paraîtrait subversive se rabattront sur un croisement avec

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un correspondant à initiale sonorisée de fr. *fanon* ou avec v. prov. *vorm* « morve, maladie du cheval » (a pu avoir d'abord une acception moins spéciale) < **morm* (cf. port. *mormo*, esp. *muermo*) < **morb* < *morbu* (v. Grammont, *La dissim. cons.*, p. 42, 46), celui-ci appuyé par Gardanne *gourme* « goitre » ; admettre un croisement n'oblige d'ailleurs pas à rejeter l'ipotèse **vamba*.

-ou- dans *goum-* et Gard. *gourme*. Peut être dû à germ. *gōm-*, mais aussi à « gomme ». En fr. on appelle depuis fort longtemps *gommes* les blessures des pêchers, pruniers etc... avec écoulement de sève et concrétion gommeuse sur le tronc un peu semblable à un petit goître sur un cou. Prov. moderne *goum* « mucosité », *gouma* « regorger, refluer (en parlant de la sève qui s'extravase au-dessus de la virole d'une greffe) ; former calus au-dessus d'une plaie » (*Tres. d. Fel.*)

-m- dans tous les tipes peut provenir de germ. **wamma* (douteux à la date supposée), de germ. *gōm-*, de « gomme » et de *vorm* < *morbu*.

Je pense que *gamacho* « mâchoire » à Riotord en Velai et à Saint-Eloi-les-Mines en Auvergne (*Atl. ling.*, carte 790) provient d'une intrusion de notre tipe *gam-* dans *ganacho*, enregistré pour plusieurs autres localités ; *gagnacho* à Auzances (Marche E.) doit être *ganacho* croisé avec *gaugno* « joue, ouïe de poisson, etc... » (v. Dauzat, *Rom.* 1918-9, p. 250-8, et observer que l'influence de *gam-* etc... < *wamb-* etc... peut expliquer l'extrême rareté du tipe *jaugno* et la fréquence de *gaugno* dans des parlers qui ont *verjo* < *virga* etc... ; cf. le dimin. *gaugnou* « goitre » à Meimac). L'étim. de it. *ganascia* par *gnathus* (3812) aurait dû être au moins brièvement justifiée au point de vue fonétique.

V. prov. *gamait*, variante dialectale de *gamach* « coup, blessure » < gr. **kamaktom* (4667, corr. *-on*) est continué par béarn. *gamèit* ; dans d'autres parlers on dit *gamas*, p.-êt. sous l'influence des mots dont je viens de parler (*gambas* à Auzat, *gama(s)* à Uzès, etc...)

9499. **wangō*, 2. *wanka*. Le fait que v. aut-all. *wanga* est neutre n'empêcherait p.-êt. pas de poser got. **wanga*, les mots romans étant fém. ; it. *guancia* remonte à **wankja*, et non à *wanka*. Béarn. *gange*, corr. *-e*. D'après l'article de M. A. Thomas (*Rom.* XLI, 73) cité ici, corr. prov. *ganga* « kiemen » en « ital. *ganga* » wange », et ajouter fr. du XVIe s. *ganches, -ges* » ouïes de poisson ». Sicil. *ganga* etc... devraient figurer à 1, et non à 2.

9500. *wanta*. Qu'est-ce qui prouve un emprunt de l'it., de l'esp. et du port. au prov. ? le genre masc. avec la forme qui i correspond peut être une innovation indépendante dans chaque langue. Ajouter prov. moderne *aganta* « saisir ».

9501. *war*. L. 4, 35, corr. 25.

9502. *wardan*, corr. *-ōn*. Fr. *gurdien*, corr. *ga-*.

9505. *warjand* ; *warends* est une forme impossible en gotique.

9514 a. *wadar* n'est pas got., mais v. saxon.

9516. *wedhrwiti* n'est pas la grafie du v. norois.

9517. *weeterlicht* n'explique aucun des mots cités. Un emprunt du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prov. etc... au lorrain est très improbable. Il aurait mieux valu laisser tout cela de côté ou poser une base germ. purement ipotétique pour rendre compte de *v-* ~ *w-* ~ *g-* dans fr. *varlope* etc...

9528. **wida*. Discussion ésitante de la base convenant aux formes rom. V. prov. *guizar*, *-dar* et *guiar*, mais subst. seulement *guida* et *guia*. L. 7, 265, corr. 205 ; l. 12, got. *vilan*, corr. *w-*.

9537. V. norois *wigi*, corr. *vīgi*.

9539. *willkür* > *vilucura* ; comment un mot du v. it. peut-il remonter à l'all. moderne ?

9545. V. norois *windass*, corr. *vindāss*.

9548. *winkjan*, 2. *wingjan*. Les formes citées sous 1 postulent **winkan*. It. *ghignoe*, corr. *-are*.

9560. *wisp* > *goupillon* ; mais comment ne trouve-t-on à aucune époque *-sp-* ? Je préfère, avec M. Thomas (*Essais*, p. 309 et suiv.), germ. *wip(p)-* (v. Kluge *wippe*) pour v. fr. *gue-*, *guipillon* ; la ressemblance de l'instrument avec le bout de la queue d'un renard explique *goupillon*.

9564. *wiver*, corr. *-fer*.

9572. *wrack*. Fr. *vareq*, corr. *-c* ou *-ch*.

9573. Je ne crois pas que franciq. *wrainjo* soit attesté. Dans *Indogerm. forsch.* XXXV (1915), p. 132-3, M. Holthausen pose got. **wranja* et **wrainj-* sans finale restituable. Le premier rend compte de bas lat. *warannio*, fr. (corr. v. fr.) *garagnon* etc... et de prov. mod. *garagnoun* (cf. mes observations sur le nº 9483) < v. prov. *g(u)aranhon*, le second de la variante rodanienne *grignoun* < **grei-* < **grai-*.

9574. Suéd. *wrang* « spant », corr. **vrang*, forme dialectale du v. suéd. restituée par M. Falk dans *Wörter und sachen*, t. IV, p. 46.

9575. **wranjan* > it. *arrancare* etc... M. Meyer-Lübke a proposé depuis une autre étimologie (*Zeitschr. f. rom. phil.* 1917-8, p. 362-3).

9582. *yelek*. « Nprov. *gileko* » est *gilèco* donné par le *Tres. d. Fel.* comme niçard. Le mot est masc. et emprunté à l'it. : la forme indigène serait **gilèc*. En transcription fonétique il faudrait *gileko*, ou *-u*, si l'*-o* de Mistral est, comme cela arrive parfois, une grafie arbitraire : à it. *-o* répond souvent niç. *-ou*, ex. le nom de famille *Sàrdou* « Sarde ».

9586. *zabĕrna* pourra aller rejoindre 8510. *tabĕrna* (v. Niedermann, *Essais d'ètim. et de crit. verb. lat.*, Paris et Neuchâtel, 1918, p. 80-1).

9595. *zahr*. L. 10, 126, corr. 162-174.

6601. *zarka*, corr. *-qa* et v. Schuchardt, *Sitzber. der kgl. preuss. Ak. der wissensch.* VIII (1917), p. 161.

9605. *zata* « tatze », corr. « zotte ».

9627. *ziziphus*, corr. *-um*, et ajouter prov. moderne *jousibo*, *ginjourlo* etc... (v. *Tres. d. Fel.*), catal. *ginjol*, esp. *jinjol*, *guinja* (ces deux derniers mots seraient à vérifier dans des vocabulaires spéciaux) ; il semble qu'il a existé un tipe **zizulu*, *-a* ; *ginjourlo* présente un suffixe rare ; *-n-* provient p.-êt. de « gingembre » ; deux végétaux très différents, mais employés l'un et l'autre pour faire des pâtes, et désignés par des noms à structure fonétique analogue.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

WORTVERZEICHNISSE.

Ici M. Meyer-Lübke a inséré — c'est une disposition commode pour le lecteur — un certain nombre de compléments empruntés en général à des comptes rendus de livraisons de son dictionnaire. Il a admis quelques suggestions étimologiques de valeur douteuse et négligé beaucoup de rectifications qui portaient sur des erreurs évidentes. Il a laissé tels quels les « boyaux d'abbesse » de feu Tobler (v. Grammont, *R L R* 1912, p. 109), sauf une coquille : *bouillabaisne* pour *-sse* ; est-ce une suite à cette facétie de filologue motivée par le fait que les coquillages font bien dans le plat en question ? Il a accueilli mon étimologie de *morille*, tandis que sous *escolimoso* il persiste implicitement à prendre le scolime pour un artichaut (v. *R L R* 1914, p. 533 et 1916-7, p. 129). Mais toute cette cuisine sent un peu le réchauffé ; passons à des plats nouveaux.

I. ROMANISCH.

agghiaccio « pferch » 1691, corr. 169 ; id. « steuerhelm » 1691, corr. 4566 ; de ce nº on renvoie à un 6047 a qui n'existe pas ; la base proposée p. 741 col. 2 n. 1, gr. *oiax*, ferait dans l'ordre alfabétique un nº 6048 a.

P. 743 col. 3 n. 2 : le renvoi rectifié à 7652 s'applique à *aissenne*, et non à *aisi*.

aisselle 842 s'applique à « achselhöhle » ; ajouter *aisselle* afrz. « schindel » 732.

P. 748 col. 1 n. 1 : *allóndiga*, corr. *alb-*.

anquil 490, corr. 489 ; *apâri* 526, corr. 576.

P. 757 col. 2 n. 1 : RDRom. V, 158, corr. IV, 132, 138 (où d'ailleurs M. Wagner donne une autre étimologie) ; p. 758 col. 2 n. 1 : *banais*, corr. *barn-*.

arrancar et *-are* 9275, corr. 9575 ; *asjon* 7652, corr. 732, et noter que ce mot devrait être à 7652 avec *aissenne* ; *aurpel*, corr. *auripel*, et le mettre à sa place alfabétique ; catal. *bledarave* : l'article 1064 donne *-raba*, et le dict. de Bulbena e Tosell *-rave*, visiblement emprunté au fr., empr. lui-même au franco-prov. ou refait sur des dérivés comme *lave* etc... sur *laver* etc...

P. 786, col. 1, n. 1 : 1312, corr. 1310.

P. 802, col. 3, n. 1, l. 2 : 97, corr. 87 ; manque un appel 1, à placer à *ciro* ital. 1879.

comptant (payer) : la note reprend dubitativement l'étim. par « compter » au lieu de *contente* et *-u* ; un croisement avec « compter » est attesté par it. *contanti*, mais c'est de l'étimologie populaire (cf. *R L R* 1914, p. 524-5).

P. 811, col. 2 : manque l'appel de la n. 1, à mettre à *crăcĭŭm* rum. 1487, corr. *crăcŭm* rum. 1489. Dans la note il aurait au moins fallu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

indiquer qu'il s'agit de it. *creazione* passé en roum. par un intermédiaire slave, et que les pères de l'Église employaient *creātiō* au sens de « naissance », d'où « Noël ».

eiva 302, corr. 300 ; *eva*, ajouter un renvoi à la note sous *aip*.

Manquent fr. prov. *flanc* (germ. *hlanka*, oublié dans le corps du dict., noté p. 1065 ; p. 846 col. 1, n. 1 : *hlankā*, corr. *-a*).

P. 847, col. 1, n. 1 : *phylakteron*, corr. *-ion*.

gent : on abandonne en note l'étimol. *gen(ī)tu* pour lui substituer *gentis* proposé par M. K. v. Ettmayer dans *Herrigs Archiv* CXXVIII (1912), 138 : le sens est celui de *gentīlis*, non celui de *genitus* ; donc on a dit *homō gentis*, et *gentis* a suivi la flexion de *brevis* etc... Comme *gentīlis* existait, et est continué en rom. (bien que la *Rom. et. wth.* n'en fasse pas mention), je ne vois pas pourquoi on aurait forgé à côté ce *h. g.* : un omme du peuple est, je crois, *plebeius* plutôt que *plebis*, et Orace se déclarait *Epicuri de grege porcum*, et non *porcum gregis*. Le sens va très bien avec *genitus* : « omme (bien) né > distingué, aimable, joli, etc... ». On dit en fr. (ou on disait) *il est né, il n'est pas né* « noble, pas noble », *un omme sans naissance* « de basse extraction ». On dit encore *un chien, un cheval* et même *une fille de race*. Cf. l'évolution sémantique de *generōsus* et de γενναῖος.

P. 863, col. 3, n. 2 : 3780, corr. 4568 ; 201, corr. 204 ; la n. 3 renvoie à une note sous *guignier* qu'on a oublié de rédiger. De *ginusklo* on renvoie à un *činuskla* qui n'est ni à l'index ni au nº 4831. **lactinūscula* ; v. *R L R* 1914, p. 530.

gobet : l'appel p. 866 renvoie à la n. 1, p. 865, col. 3 ; la n. 1, p. 866, col. 1 vise uniquement *gogoaşă*.

« *gubio* nprov. 3906 » et note « l. *goubio*, gehört zu 3911, *R L R* LVII, 527 ». J'aurais dû dans le passage cité ici prévoir que M. Meyer-Lübke interpréterait mal la grafie mistralienne *góubio*. Elle vaut en transcr. fonét. *gubio*, et non *goubio* ; la forme est donc à sa place à 3906. *gúbia* en traitement savant (trait. populaire *goujo*, qui ne se prête à une transcr. fon. qu'à la condition de choisir arbitrairement une variante dialectale quelconque de *-j-*, cf. *R L R* 1914, p. 520).

karedz, corr. *-ez* ; à la note, 1657, corr. 1689 ; *ibid.*, 173, corr. 175 ; au nº 1689, mant. *kăreza*, corr. *karēza* (ce mot manque à l'index, ainsi que tous ceux qui sont cités au nº 1689 sauf *carice*).

morille : ajouter à la note l'indication du t. LVII de *R L R* ; *nağé* : appel et nº de note 1, corr. 2 ; *nazé* 5856, corr. 5850.

« *niel*... frz... 5916 » et note « l. *nielle* ». En réalité ni 5915. *nīgella* ni 5916. *nīgellus* ne mentionnent *niel* ; fr. *nielle* est à 5915, v. fr. *neel* à 5916 : il n'i a donc qu'à rayer à *niel* la mention « frz. » et la note.

nippe est p. 941, col. 3, et la note est col. 2 ; *oripeau* 801, corr. 800 ; *oropel* 200, corr. 800, 6377, et ajouter *oropele* ; *orpello*, ajouter 6377.

P. 949, col. 2, n. 1 : 222, corr. 4222.

P. 1024 : aux notes 1 des col. 1 et 2, *solh*, corr. *soi*.

« *ursé* gask. 9079 » (où ce mot est donné comme représentant *urceo-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lus avec changement de suffixe), et note indiquant que les tipes du gallo-rom. du S. signifiant « évier » et « pis » peuvent remonter à **übercellu* posé dubitativement dans un mémoire présenté par M. M.-L. à l'Académie de Berlin (*Sitzber.*, 1916, I, 347). Je relis ce mémoire et je note que : 1° un évier et un pis se ressemblent peu ; 2° pour rendre compte du mot gasc. (ou plutôt bigourdan, comme on va le voir), il faudrait poser une formation assez étrange **überciäriu*, qui au reste ne donnerait pas sans autre forme de procès gasc. *ou-*. Le sens le plus généralement connu de *évier*, celui qu'ont attribué à ce mot presque tous les témoins de l'*Atl. ling. de la Fr.*, serait bien mieux rendu par *spülstein* que par *wasserausguss*. *Evier* désigne aussi (acception très usuelle, bien que non enregistrée dans le *Dict. gén.*) l'endroit où se trouve la pierre à laver, le *spülstein*, quand c'est un local spécial attenant à la cuisine. On lave et on rince des verres, des tasses, des cruches, etc. sur l'évier « spülstein » et on les place sur l'*égouttoir* en pente qui est généralement à côté ; quand ces objets sont secs, on peut les ranger sur des tablettes ou dans des armoires garnissant les murs du local dit par extension *évier*. Rien de plus naturel que d'appeler p. ex. « *cruchier » un ou plusieurs des éléments de la tétrade *spülstein*, égouttoir, tablettes ou armoires et local. Cela dit, je crois que les formes rom. ne présenteront plus beaucoup d'obscurités. J'emploierai ici l'ortografe mistralienne, parce qu'elle note les timbres ouvert et fermé de *e*, ce que néglige la transcription fonétique de M. M.-L., bien que cela soit important pour la détermination des suffixes. Cette ortografe note par *s* des variétés dialectales entre *s* et *š* sans intérêt pour les questions envisagées ici.

Suivant l'*Atl. ling.* (carte B 1562) l'évier s'appelle *oursè* à Gerde et *hoursè* à Aureilhan. *Oursè* également à Troulei-Labarte, ct. de Rabastens, N. de la Bigorre (A. Thomas, *Rom.*, 1910, p. 191). Aureilh. *hourso*, Troul.-Lab. *ourso*, v. bordelais *orsa* « cruche » (*Atl. ling.*, B 1526 et A. Thomas, *loc. laud.*). Il i a donc un tipe bigourdan *ourso* « cruche », *-è* « *cruchier » (*-è* < *-ăriu*). La variante en *h-* n'est pas isolée : la carte *amadou* de l'*Atl. ling.* (B 1435), enregistre *hesca* à Gavarnie, et la c. *ortie* (951) *hourtic* ~ *-go* ~ *-ga* ~ *-gue* à Cauterets, Sariac en Magnoac, Aiguillon et Houeillès et dans la partie N.-O. du départ. des Landes et l'O. de la Gironde ; particulièrement intéressantes sont les formes données avec l'article : Léguevin (entre Auch et Toulouse) *la hourtic*, plur. *las ourtits* ; Carbonne (entre Luchon et Toulouse) *la hourtigo*, *las hourtigos*. Plusieurs parlers gasc., surtout de l'E., aiment à garder à l'article fém. sa forme pleine et disent p. ex. *la'* ~ *(e)ra' scolo* contre *l'escolo*, tipe à élision dominant dans le reste du domaine provençal. Ici nous avons un autre procédé : iatus (*la *ourso*), puis fonème intercalaire (*la hourso*), qui peut s'étendre analogiquement au plur. (Carb. *las hourtigos*, mais Lég. *las ourtits*) et à des dérivés (Aureilh. *hoursè*).

Oursè est donc un dérivé rom. à mettre sous 9080. *ŭrceus* « krug », en notant que le lat. a pu avoir aussi **urcea*, comme *situla* à côté de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

-us, que *urceum* existait à côté de *-us*, que le plur. neut. *urcea* a pu devenir un sing. fém. et que le dim. *urceola* est attesté à côté de *-olus*. Comme la notice de M. A. Thomas (*loc. laud.*, où l'essentiel de cette étimol. était indiqué dès 1910) semble avoir échappé à l'attention de M. M.-L. ou n'avoir pas réussi à le convaincre, on me permettra de citer encore d'autres « *cruchiers » en combinant le *Tres. d. Fel.* et l'*Atl. ling.* : « évier » *cruguïe* en Querci, *cruguè* à Beaumont-de-Lomagne (*crugo* « cruche »), *dourniè* ~ *-nè* dans le reste de la Lomagne, en Toulousain, Lauragais, Comminges, Couserans, pays de Foix, Magnoac, etc... (*dourno* « cruche »), *boutelïè* ou *-lhè* en Albigeois (*boutèl* « cruche » ou *-elho* « bouteille »), *herradè* à Aas, dans le S.-E. du Béarn (*herrat* « seau »).

D'autre part « pis » se dit *oursèl* à Villefranche-de-Belvès, *ussèl* à Caors et Tournon-d'Agenais, *oussèl* à Vic-sur-Cère, *sèl* à Saint-Mamet, *oursé* au Mont-Dore (*Atl. ling.*, carte 1020). Ce tipe se rencontre donc dans le S. du Sarladais et du Querci, dans l'E. de l'Agenais, dans le S. et au centre de l'Auvergne, — aire complètement séparée de celle de bigourdan *oursè* « évier ». Il remonte à **urcellus* substitué à *urceolus* (9079) : *-èl* ~ *-é* est fonétiquement régulier: *-rs-* ~ *-ss-* comme dans *traversa* ~ *-ssa* et autres; *sèl* issu d'une mécoupure *lou sèl* pour *l'oussèl*; *ussèl* avec *u-* provenant probablement d'un ancien continuateur de *ūber*. Quant à comparer le pis d'une vache à une cruche, c'est à tous égards moins choquant que d'appeler *gourde* un sein de femme, — métafore que j'ai plus d'une fois entendu employer. Cf. *baissèl* < *vascellu* usité en Rouergue pour désigner le pis de la vache, gasc. et toulousain *coujou(n)* « petite courge; sein de femme », prov. *coucourelelo* « sein de jeune fille » (*coucourelet* « gobelet »).

P. 1043, col. 2, n. 2 : *uteya*, corr. *a-*.

verseiro et en note *varseri*, corr. *-š-*, et v. mes observations sur le n° 9266.

P. 1053, col. 2, n. 1, l. 5 : ags. *wiver*, corr. *wifer*.

yesta 7166, corr. 1166.

Enigmes que je n'ai pu résoudre : frioul. *flambul* rattaché à *floccus* d'après PhDRom., IV, 318 ; corr. (erratum, p. 1091) RDRom., IV, 137 : c'est un article de M. Wagner sur des mots sardes où je ne trouve rien de semblable; log. *surragare* « heiser werden » 8389 (**sūbraucārē*) rattaché dubitativement en note à it. *sornacare* 9817 : *sornacare* manque à l'index, et 9817 n'existe pas, le dict. finissant sur 9636 ; *taparaso* et note renvoyant à *laparaso*, qui manque à l'index.

Quand M. Meyer-Lübke rectifie une forme fausse, il ajoute parfois la vraie à sa place alfabétique, ex. *onsa* puschl. 490, rectifié en *ansa*. Il aurait dû le faire toujours, car qui connaît un mot et veut en avoir l'étimologie cherchera la forme vraie, et non la fausse. Donc mettre en place (j'indique entre parentèses les formes fausses) *abet* (*pibet*), *ateya* (*uteya*), *impitta* (*umpitta*), *kaürga* (*kaörga*), *lijero* (*legero*), *minsa* (*miusa*), *orbe* (*obe*), *pazidu* (*pasidu*), *pi abet* (*pibet*), *ponder* (*bander*), *regalicia* (*rego-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

liso), *sălŭ*, etc... (v. Puitspelu, *chelu* : les formes en note au *Rom. et. wtb.*, p. 1015, col. 1, n. 2 sont fausses), *suspire* (*surpire*), *vlop* (*volŭp*).

2. Arabisch, hebräisch, persisch, türkisch : *bardī* 1404, corr. 1401. V. l'observation générale de *R L R* 1914, p. 519.

3. Eigennamen. — 4. Gallisch. — 5. Germanisch : quantité de bases douteuses (cf. *R L R* 1914, p. 519).

6. Griechisch : *phylohterion*, corr. *-akterion*.

7. Iberisch, baskisch. — 8. Schallwörter. — 9. Verschiedene sprachen. — 10. Deutsch-romanisch : index très utile (cf. *R L R* 1914, p. 547), mais trop succinct.

Abkürzungen (supplément à l'index des p. XIII-XXII).

I. Literaturnachweise.

NTP. = *Nordisk tidsskrift for filologi* ; on trouve en effet cette abréviation employée p. 1053, col. 1, n. 1, mais NTF. p. 883, col. 2, n. 1, 895 col. 2, n. 1, 902, col. 1, n. 2. ZR Ph., Bhft. = *Beihefte zur Zeitschr. f. rom. phil.* (p. XVIII), mais p. 802, col. 3, n. 1 Beil. [age]. M. Holthausen subit la deuxième *lautverschiebung* à jet continu : *Holzhausen*, p. 1062 (en tête de l'index *Germanisch*), 1067, col. 3, n. 1, etc.

II. Sprachen und dialekte.

M. Meyer-Lübke n'attache à la géografie qu'une importance secondaire. On lit p. ex. p. XX corèz. = mundart von Corèze, comme s'il s'agissait d'un village de *Corèze* et non du département de la *Corrèze*. On lit ici (p. 1088-9) Saint-Maix. = m. von Saint-Maixent (Normandie), corr. (südwestl. Poitou) et trop d'autres désignations fausses ou vagues : roasc. = m. v. Roasca (Piemont) : il s'agit de Roaschia, dans la vallée du Gesso ; le nom local est *Ruasča*, que M. Salvioni (*Rom. forsch.*, XXIII, p. 532, n. 8) fait remonter à **Rovaska*, d'où probablement une abrév. *rovasc.* que j'ai rencontrée dans le *Rom. et. wtb.* (mes notes ne donnent pas d'indication précise) ; pléchat. = m. v. Pléchatel (Westfrankreich), corr. Plechâtel, ca. halbwegs zwischen Rennes und Redon ; manc. = m. v. Lemaine, corr. m. des Maine ; qu'est-ce que Charanton ? où est Montluc ? Il i a toute une série « mundart des départements Ardennes » etc..., « der Bretagne, der Touraine », comme si c'étaient des unités dialectales au même titre que « m. von Avranches, Bordighera » etc..., une « m. von (corr. des) Quercy » concurremment avec une « m. der Guyenne », une « m. des dép. Dordogne » distincte de la « m. von (corr. des) Périgord », et le lecteur continue à ignorer de quelle *Nizza* il s'agit p. XXI (cf. *R L R* 1914, p. 529, nº 4815) et à craindre que ce ne soit tantôt l'une et tantôt l'autre (c'est sûrement Nice *cap de Prouvènço* aux nos 724 et 5579 ; doute pour 4815, v. *R L R* 1914, p. 529).

..... Ces choses-là sont rudes :
Il faut, pour les comprendre, avoir fait ses études.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

VERBESSERUNGEN.

M. Schuchardt a demandé à plusieurs reprises qu'on prît l'abitude de distinguer grafiquement « die Kelten die am rechten ufer des Rheines wohnten » de « die Kelten, die ein kriegerisches volk waren ». L'ambiguïté de la ponctuation usuelle en allemand m'empêche d'apprécier exactement la valeur des raisons alléguées p. 1090 pour justifier la brièveté de ces *errata*. Je crains que l'auteur n'ait pas tenu un compte suffisant de la seule chose importante, la commodité de la consultation. Pourquoi renvoyer aux articles du dictionnaire sans indiquer la ligne ? Plusieurs de ces articles sont très longs. Si l'on veut insérer une correction pour avoir un exemplaire consultable, il faut souvent chercher assez longtemps la place qui convient. Et on ne la trouve pas toujours. On lit p. ex. : « 1938 l. RILomb. XLII » ; on se reporte au n° 1938, on i lit l. 13 et 14 « RILomb. XL, 1151 », l. 16 « RILomb. XLI, 886 », et on est fort embarrassé. Les corrections aux nos 2425 et 8495 sont des énigmes que l'auteur seul, je pense, peut résoudre, comme celles que j'ai signalées plus aut, vers la fin de mes observations sur l'index roman. Espérons qu'il ne tardera pas à nous donner cette légitime satisfaction.

Erreurs dans les corrections aux index : *lavier* n'est pas à 5958, mais à 576 ; il n'i a à corriger à l'index que *lavier* (en *lavyé*, et le mettre à sa place alfabétique) et la mention « frz. » (à remplacer par « reims. »); *ourler* 6188, corr. 6108 ; « S. 848 RDRom. IV, 137 » est à rayer (cf. mes observations sur l'index roman, vers la fin, l'énigmatique *flambul* < *floccus*). Parfaitement inintelligible est *carpe* 1709 ; en réalité l'index a deux renvois faux : *carpe* frz. 1715, corr. 1708 ; *carpe* span. portg. 1707, corr. 1715. Quant à *brullo* 1261, c'est une énigme de plus, à ajouter aux autres.

Le lecteur excusera ces longueurs et ces minuties. Il s'agit d'un ouvrage capital, qu'on eût désiré aussi parfait que possible. Tel qu'il est il fait faire, comme l'*Atl. ling. de la France*, un pas considérable aux études romanes. Mais, comme l'*Atl.*, il ne peut être consulté en toute confiance. Nous n'avons pas de chance avec quelques-uns de nos principaux instruments de travail.

P. 1092 M. Meyer-Lübke s'excuse de n'avoir pas donné l'istoire du vocabulaire roman annoncée p. VIII. Je ne crois pas que ce travail puisse être utilement entrepris avant une révision générale du *Rom. et. wtb.* pour réédition. On pourrait avoir ainsi quelque chose qui répondrait dans une certaine mesure aux vues de M. Jud sur un dictionnaire à la fois istorique et géografique, paléontologique et biologique (*Herrigs Archiv*, t. 127, p. 416-426), — plan admirable, mais dont la réalisation excéderait peut-être toute force individuelle.

Il faudra que la nouvelle édition marque un grand progrès sur l'actuelle, et cela dans les détails et dans l'ensemble.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je n'ai pas relevé toutes les erreurs que j'ai découvertes, mais seulement celles qui m'ont paru les plus fortes ou les plus tipiques, puis, dans le petit domaine où j'ai quelque information personnelle, celles qui pouvaient, pensais-je, ne pas être aperçues par la généralité de mes confrères.

Il i a bien plus de traductions défectueuses et d'astérisques indus ou omis que je n'en ai signalé. Tout cela est à revoir de près, comme deux points sur lesquel, je voudrais insister encore :

Grafie du v. prov. A uniformiser en tenant compte de mes observations dans *R L R* 1914, p. 521-2, fortement appuyées, complétées et précisées depuis par l'article de M. Meyer-Lübke dans *Zeitschr. f. rom. phil.* XXXIX (1917), p. 212-5 sur la valeur de *s, ss, c, ç, cç* dans les mss. médiévaux. Les articles en *wa-* du *Rom. et. wth.* présentent pour le v. prov. *ga-* ou *gua-* (stade ancien, conservé en Gascogne) sans qu'on aperçoive aucune raison particulière qui justifie le choix d'une forme ou de l'autre.

Grafie du prov. moderne. L'ortografe mistralienne suffit à noter ce qui importe ici, la fisionomie générale du mot roman ; une transcription fonétique quelconque altère le plus souvent cette fisionomie (cf. *R L R* 1914, p. 520-1) : elle n'est admissible que pour des mots purement locaux ; même pour ceux-là elle me semble inutile. En tout cas, si l'on emploie alternativement l'ort. mist. et la transc. fon., il faut : 1° permettre au lecteur, par un moyen quelconque, de les distinguer ; 2° ne pas les mélanger. Or on les mélange (v. notamment mes observations sur les nos 9109 et 9582), on reproduit inexactement ou on interprète mal l'ort. mist. (8792 a, 9267, 9392, 9436), on transcrit à faux (9436, 9441, 9444) : les nos 3707 et 9497 offrent des ex. de ces trois fautes cumulées, et d'autres fautes encore. Que dirait-on d'un *Indogerm. etym. wth.* où l'on trouverait p. ex. lat. *klāuis*, ou *silua* à côté de *novem* et de *clāwis* ?

Enfin j'émettrai trois *desiderata* d'ordre général :

Distinguer, autant que faire se peut, les mots purement locaux de ceux qui sont répandus sur une aire plus ou moins vaste (cf. mes observations sur les nos 9274, 9276 et 9388 et sur *ursé* à l'index roman).

Mots savants et emprunts. Motiver, au moins brièvement, toute conclusion qui n'est pas évidente *a priori* (ex. 8657, 8667, 8706, 8720, 8743, 8792 a, 9270, 9274, 9326, 9343-4, 9364, 9500).

Ne pas abuser de la concision. Des articles comme **vīverrīca* ou *vŏrāgo* sont incompréensibles par eux-mêmes. Or une note étimologique doit présenter au moins l'essentiel de la question en jeu, suffire à un lecteur pressé, et la consultation des sources citées ne doit être nécessaire que si l'on a besoin, pour un but spécial, d'un supplément d'information et de contrôle.

Un ancien dans la corporation me reprochait amicalement un jour « l'*imperatoria brevitas* à la Meyer-Lübke » d'un mien article. « Vous me flattez beaucoup », lui dis-je en toute sincérité. Pour cette fois, je crains d'avoir été bien bavard.

Jules RONJAT.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Anfòs Par. — Vida de Guillem Shakespeare (segons les mellors biografies angleses y compte habut des darrers documents desarxivats). — *Barcelona, Llibreria A. Domenech* 1916 [VIII+ 54 p.].

Nous devons à Anfòs Par une très curieuse traduction du *Roi Lear*, dont la *R des L. R.* a donné un compte rendu. Il a publié cette Biographie de Shakespeare à l'occasion de son troisième centenaire. L'auteur a voulu condenser la matière et s'exprimer avec le moins de mots possible. Sa phrase ascétique enveloppe simplement les faits historiques et serre les arguments. Mais cette phrase a aussi une saveur d'archaïsme. Nous serions étonnés si un écrivain français s'avisait d'écrire avec la syntaxe de Montaigne et nous comprenons bien mieux qu'un écrivain catalan se rapproche de Bernat Metge. Notre langue s'est constituée sur les assises du XVIIe et du XVIIIe siècle, alors que la langue catalane s'est éteinte au XVIe siècle. Souvent arrêtée, son évolution a été moins rapide, et c'est pourquoi il est permis à l'écrivain actuel de renouer sa syntaxe à celle des vieux chroniqueurs, de demander à ces derniers le secret de leur concision et de leur vivacité. Ce travail si délicat est d'autant plus utile que la phrase catalane moderne était souvent calquée sur la phrase castillane, qu'elle avait une tendance à reproduire des modèles étrangers. On l'a justement senti à Barcelone, et nous assistons à une restauration plus précise de la syntaxe et de la métrique ; je pense que l'on ne doit pas bannir l'archaïsme, s'il nous permet de retrouver le vrai style catalan. Il est visible que c'est là l'opinion d'Anfòs Par.

L'armature de sa langue est de la bonne époque « del bon temps de nostra llengua ».

Çà et là il use d'adverbes désuets, de conjonctions et de prépositions primitives, comme *ultra, aitambé, noresmenys, enguisa que, senglament, mils, jatsia* ; mais certaines de ces particules ont leurs équivalents dans le français moderne, ce qui justifie leur emploi. Dans le tour qui consiste à géminer les adverbes, il prend le parti de ne maintenir que le suffixe du premier, comme dans *fortament y pura, serenament y esllanguida*. Il restaure l'auxiliaire *esser*, d'ailleurs vivant, et surtout dans les îles Baléares et en Roussillon, et par ailleurs il rend à *haver* le sens de posséder : *havem un fet — És estat demostrat*. Il répudie la désinence en *o* de la première personne : jo reverencie. Mais surtout il donne à de vieux termes une valeur précise, et on sent à quel point il leur fait confiance, on devine qu'il ne s'est pas simplement proposé de flatter l'oreille des romanisants.

Le goût qu'il démontre pour les études de syntaxe n'a d'égal que son amour passionné pour Shakespeare.

Sa « biographie » a l'attrait des études vraiment précises. Il ne songe point à élever son héros au-dessus de l'humanité. Lorsque Glocester veut baiser la main du roi Lear, celui-ci lui répond : « Laissez-moi l'essuyer. Elle a l'odeur d'une chose mortelle. » C'est la condition

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

commune, à laquelle le génie ne peut se soustraire. Anfos Par fixe les traits principaux de son caractère, son sens pratique, sa libéralité, son humilité littéraire. Il remarque justement que les problèmes moraux ne l'ont point préoccupé, que sa grande mission fut de révéler les conflits multiples de la vie. On ne peut envier, dit-il, les amis de Wagner, de Beethoven, de Dante, de Verdaguer ; ces grands hommes étaient ou tristes ou autoritaires. Shakespeare, tout au contraire, a répandu autour de lui la joie consolatrice ; il a été un créateur d'images.

J.-S. PONS.

Joaquim Ruyra. — La Parada. — *Barcelona. Editorial Catalana*, 1919. [203 p.].

Joaquim Ruyra, le poète du *Pais del Ples*, le conteur de *Marines i Boscatges*, semblait se tenir éloigné de la littérature catalane. On le déplorait justement, parce que son art était sincère, comme celui de Joan Maragall. Il est venu combler nos désirs avec son nouveau recueil de contes. *La Parada*, également admirable par l'intensité des sentiments et la richesse de l'interprétation. Joaquim Ruyra est essentiellement un poète. Il sait envelopper d'une atmosphère de rêve des scènes d'un réalisme minutieux, attentif au moindre mouvement, au moindre son, à la moindre couleur. Çà et là sa composition semble un peu surchargée, mais tous ses récits renferment une vision saisissante. Il obtient naturellement l'évocation des figures dans le paysage par le jeu subtil des sensations immédiates. Cependant, les sujets sont très simples, très réduits dans leurs lignes. Ce sont parfois des légendes (El Malcontent), des visions de cauchemar (La Fi del Món á Girona), mais il leur donne l'étonnante impression de rêves éclairés de réalité, de rêves réels.

La Parada, qui est la première de ces nouvelles, nous fait assister à l'odyssée de deux enfants qui se lèvent, la nuit, pour attendre bien avant l'aube le passage des oiseaux migrateurs. *El Malcontent* est l'histoire tragique d'un rude métayer, En Geroni, qui voit dans les yeux des personnes toutes leurs pensées, comme des figures de lanterne magique. Mais tout le monde peut observer le même prestige dans les siens. Il cause un scandale dans une auberge de Figueras, il en est chassé, il ne sait comment rester chez lui, mais saint Jacques le pardonne et le guérit de cette étrange maladie. Cette légende est d'un moraliste chrétien. Peut-être ne sommes-nous pas habitués en France à cette alliance de l'art et de la religion, si naturelle, si émouvante et profonde. Il y a là l'esprit du XVe siècle et des *Danses de la Mort*.

Les œuvres que crée Joaquim Ruyra se dressent dans un ciel de crépuscule. La douceur crépusculaire flotte sur ces pages extraordinaires, d'une telle sensibilité et d'une telle douceur qu'on ne pourrait les apparenter aux créations de l'art castilian. Mais peut-être pourrait-on comparer à cet art celui du galicien Ramón del Valle Inclán. Il existe de réelles et curieuses affinités entre la Catalogne, la Galice et le Portugal.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les oiseaux qui vont de l'un à l'autre de ces pays ne s'arrêtent pas sur les terres plates des Castilles.

La langue de Ruyra est vivante et populaire, mais quelques particules et locutions prouvent aussi qu'il ne reste pas étranger aux suggestions des philologues. Cela est surtout sensible dans ce nouveau recueil. Membre de l'Institut d'Estudis Catalans, il assiste aux réunions de cette société, et il y faisait tout récemment des communications sur les noms d'oiseaux de mer. Il a ajouté à *la Parada* l'explication de quelques termes qu'il emploie. Certains, comme *abellir*, sont archaïques ; d'autres comme *Birbillejar* sont roussillonnais. C'est ainsi que le Roussillon fournit des mots vivants à un écrivain d'outre-Albere. Et le fait vaut d'être noté. Joaquín Ruyra me félicitait naguère d'avoir, le premier, employé le verbe *s'atzurar*.

Com una aigua *s'atzura* el ten miras formós.

Le catalan possédait le mot *atzur*, mais non pas le verbe. J'en ai été étonné, mais cela m'a fait comprendre qu'il était des gallicismes nécessaires. C'est égal ; si Ruyra n'avait été qu'un grammairien, il m'aurait adressé un tout autre diplôme.

J.-S. Pons

Pere Corominas. — *Les Gràcies de L'Empordà*. Francesc Altès, inpressor. Barcelona. MCMXIX [114 p.]. — Una lliura catalana.

C'est un poème en prose et en trente-deux chants. L'auteur nous dit lui-même que ces pages, par leur distribution extérieure, peuvent faire penser à *Li Trento beuta dou Martigue*, chantées par le félibre provençal Charles Maurras. (Mais certainement, Charles Maurras est aussi un félibre.) Il ajoute que le style peut rappeler celui des essais didactiques de la décadence latine, car au moment même où il rédigeait, il prenait un extrême plaisir à lire les descriptions géographiques d'Avienus, de Palladius, de Censorinus, d'Aratus, de Julius Obsequens, de Rutilius Numatianus et d'Aurelius Victor.

Quoi qu'il en soit, ce petit ouvrage est bien celui d'un humaniste qui ne veut pas oublier ses origines latines. C'est pourquoi ses proses sont strictes et précises, s'adressent à l'intelligence et rappellent ces pierres milliaires où s'effrite quelque inscription. Pere Corominas s'attache à la logique de la pensée et au réalisme dans l'interprétation de la vie. Son lyrisme est explicatif et, si l'on veut, « historique », et « géographique », il nous montre les « pagès » ou paysans, qui habitaient le pagus, esclaves ou affranchis de race purement ibérique, et dont les descendants portent encore la « barretina », le bonnet rouge, comme un signe de leur lente émancipation. Il pense que les mêmes familles de paysans cultivent la terre à Vilasacra, Vilafant, Vilatenim, Vilajuiga, etc. Il loue le golfe de Rosas, où se jettent deux fleuves, La Muga et Le Fluviá, entre deux montagnes où l'on cueille les meilleurs raisins du monde;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il loue encore le Cap-de-Creus, cette cavalcade de rochers dont il dit justement que la beauté est épique. Il loue enfin tout l'Ampourdan.

Mais on retrouve encore dans ces pages le lyrisme de l'observation nette et choisie, ce lyrisme qui est la grâce suprême de « l'hirondelle et les petits oiseaux ».

Toutes ces phrases sont d'une belle architecture, et les divers éléments rythmiques s'y répartissent dans une juste ondulation.

Il suffira d'un exemple pour montrer l'exacte répartition des accents :

Quan la darrera branca de coral — pugi a flor d'aigua — entre les dents de l'ultim pescador dei país — s'assecarà per à tú — Emporda de les dolçes *gràcies* — una gèmola *viven*ta — de l'arbre que els fills de Fo*cida* — varen plantar en les teves ribe*res* (78-9).

De telles phrases sont répandues dans ce petit livre, mêlées à d'autres qui utilisent les curieuses ressources phoniques des termes catalans. On remarque souvent le rejet de l'adjectif à la fin de la phrase, ce qui est conforme à la meilleure tradition syntaxique. Pere Corominas est certainement l'un des meilleurs prosateurs de Catalogne.

J.-S. Pons.

J.M.Lòpez Pico. — *El Retorn* (Altès, impressor, Barcelona). MCMXXI [106 p.].

Voici déjà le douzième opuscule de Lòpez Picó. Chaque année apporte son grain. On considère justement Lòpez Picó comme un des poètes les plus rares de la Catalogne, voire comme chef d'école. Et s'il est vrai que l'on n'est chef d'école qu'à la condition de grouper une élite autour de soi, Lòpez Picó semble remplir une telle condition. C'est un esprit fort singulier, un spiritualiste intellectuel, qui analyse les infiniment petits de la pensée et qui renouvelle, non pas la forme, mais la matière elle-même des vieux « cançoners ». Ses maîtres sont Auzias March, Jordi de Sant Jordi et Roiç de Corella. Joan Maragall lui-même avait recommandé de vive voix la lecture de ces maîtres. On nous avait pourtant assuré que la poésie des troubadours ne pouvait pas être renouvelée. Et pourquoi pas ? La poésie la plus ésotérique n'effraie pas les poètes ; laissez-les donc faire. Mais je reconnaîtrai volontiers que la poésie de Lòpez Picó est quelque peu déconcertante. Parfois même elle nous laisse tout déconfit, comme nous le sommes au dessert devant la noix, lorsque l'on ne retrouve pas le casse-noisette, ce qui arrive presque toujours comme l'on sait. Mais n'empêche, les noix sont bonnes. Toutes les fois que López Picó développe un thème bien déterminé, toutes les fois que sa vision englobe nettement une image, il nous donne des pièces d'un accent très nouveau, toujours exemptes de rhétorique et de « bel canto ». C'est ainsi que son dialogue matinal avec les anges (Poemet del Bon sòr) est une allégorie d'une pure clarté, où semble renaître la fleur du quinzième siècle catalan. Il écrit encore des épigrammes et des madrigaux et des gloses, toujours avec une inge-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nieuse retenue « et quelque vestige de rare et antique érudition ». Son vers est réduit à la plus stricte armature, et le jeu de la syntaxe y est particulier. On y découvrirait mille formes de l'ellipse :

I els rierars, *estalvi* dels camins.
(p. 87)

I si us topen, rostre amb rostre,
aquest mot : — Amb Deu siau !
(p. 83).

Mais cette muse prudente veut moins nous révéler l'*ingénu de nature* que l'intelligence *réfléchie* des images ; ce poète est surtout un analyste.

Joseph-S. Pons.

L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet. — Glossaire des patois de la Suisse romande, *Imprimerie Attinger, Neuchatel*.

Nous avons reçu un spécimen de 9 pages prises dans la lettre A. Notre impression générale se résume en un ardent désir d'avoir le plus tôt possible à notre disposition l'ouvrage achevé et complet. Les formes patoises fournies par une enquête qui a porté sur un nombre très considérable de localités, les formes anciennes conservées par des textes, les noms de lieux et de lieux dits, l'istoire et l'étimologie des mots, des renseignements sur les usages locaux, des cartes au besoin qui montrent la répartition géografique des formes, à l'occasion même la discussion d'opinions qui semblent être erronées, voilà ce que nous apporte ce glossaire. Il n'i a pas une langue au monde sur laquelle on possède jusqu'à présent une documentation aussi riche.

Il nous semble que la transcription des voyelles nasales risque de donner lieu à des confusions.

Nous ne pensons pas que les « mouches bénies » aient reçu cette dénomination parce qu'elles fournissent la cire qui sert à faire des cierges, mais parce qu'elles étaient réellement *bénites*, l'ancien usage étant de faire bénir par le prêtre les ruches et leurs abitants comme tout bétail de rapport.

M. G.

J. Melander. — La locution « il y a » (*Studier i modern språkvetenskap*, VIII, 59-70, *Uppsala*, 1921).

En ancien français *y* dans cette locution avait sa pleine signification d'adverbe de lieu, et par conséquent, conformément à l'usage du latin tardif, n'apparaissait pas dans les frases où il i avait une autre détermination de lieu, ni dans les frases temporelles. M. Melander montre avec netteté et précision comment l'*y* s'est introduit peu à peu dans des frases où la localisation étant déjà connue n'avait pas besoin d'être précisée de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nouveau, puis dans les frases temporelles, pour aboutir à l'état actuel où *y* ne peut plus être retranché et ne sert qu'à marquer l'emploi impersonnel du verbe.

M. G.

T. Navarro Tomás. — Lecciones de pronunciación española (*Hispania*, IV, 155 à 164).

On désigne souvent la prononciation espagnole correcte sous le nom de prononciation castillane. A tort. Le castillan est un dialecte vivant, comme les autres, qui a comme eux ses particularités et ses vulgarismes. L'espagnol correct est un idiome relativement figé que l'on entend dans la bouche de toutes les personnes cultivées, quelle que soit leur province d'origine. Il n'i a donc pas lieu de l'appeler castillan plutôt qu'aragonais, mais espagnol tout court.

La distinction n'est pas neuve, comme on s'en rendrait compte si on ne le savait par ailleurs, en lisant l'épigrafe très eureusement choisie que M. Navarro a tirée de Don Quichotte pour la mettre en tête de son article : « El lenguaje puro, el propio, el elegante y claro está en los discretos cortesanos, aunque hayan nacido en Majalahonda. » Mais c'est une question qu'on a laissée trop longtemps dans le vague, si bien qu'il faut perpétuellement i revenir ; M. Navarro lui a donné la précision qui lui manquait.

M. G.

J.-M. Meunier. — Histoire étymologique du nom du château de Montpoupon (Indre-et-Loire), *Corbigni* (Niévre), 1921 [58 p. in-8°].

M. Meunier, dont nos lecteurs ont déjà vu plusieurs fois le nom dans nos comptes rendus, ne se borne pas à nous donner de ce Montpoupon une étimologie qui est certaine ; mais pour l'établir il indique, chemin faisant, quelles sont les différentes catégories des mots composés qui contiennent le mot « mont », et en outre comment on peut déterminer assez exactement leur date selon que l'autre terme du composé est placé avant ou après. Ces notions ne sont pas neuves pour les spécialistes, mais il est bon que des études de vulgarisation comme celle-ci les répandent dans le public.

M. G.

Le Gérant : M. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE ROMANES

DEUXIÈME PARTIE. — LE PROBLÈME PHONÉTIQUE

VI

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : I. « MIRAGES PHONÉTIQUES ? »

« Mirages phonétiques. » Sous ce titre suggestif, comme il excelle à en trouver, M. Gilliéron, dans un important article qu'il a publié en collaboration avec M. M. Roques dans la *Revue de philologie française et de littérature*, XX, 118, a examiné le problème phonétique et proposé une solution hardie. Réimprimé dans les *Études de géographie linguistique* parues en 1912, pp. 49-80, cet article n'a jamais, à notre connaissance, été discuté en détail ni réfuté à fond, chose étrange, car les conclusions auxquelles il aboutit ne tendent à rien moins qu'à renverser de fond en comble les notions habituellement admises touchant un des points essentiels de la linguistique. Comblé d'éloges par les uns, timidement ou maladroitement critiqué par les autres (Herzog, v. *Zeit. f. neufr. Spr. und Lit.*, XXXIV, I, 304; cf. *Path.*, II, 5 suiv.), il a franchi sans grand encombre près d'une décade et demie d'années. Les romanistes de la vieille école, sans paraître effrayés de ce manifeste révolutionnaire, ont continué leur petit bonhomme de chemin dans la voie traditionnelle; et les linguistes non-romanistes, jugeant sans doute que le litige n'intéressait que leurs voisins de la petite maison, n'ont pas jugé utile d'instituer un débat en règle sur une question qui, pensaient-ils, ne les regardait pas.

Nous nous sommes abstenu jusqu'à l'heure actuelle de présenter nos objections, estimant qu'une réponse plus

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

autorisée se ferait entendre. Mais puisque rien n'est venu, ou du moins si peu de chose, il est temps que nous essayions de tirer au clair la théorie exposée dans ces trente pages et qui, si elle était admise sans restriction, risquerait de ruiner les résultats acquis non seulement dans le domaine du romanisme et de la linguistique indo-européenne ou générale, mais encore — ce qui paraît plus piquant — dans celui même de la linguistique nouvelle fondée sur la géographie.

Quatre principes généraux se dégagent de l'étude particulière qui fait l'objet des *Mirages phonétiques*. Ils peuvent se formuler ainsi :

Dans un patois roman considéré à l'époque actuelle : 1° il n'y a pas de tradition phonétique locale remontant à l'antiquité latine ; 2° il n'y a pas, il n'y a sans doute jamais eu, de régularité phonétique, et tout patois est un « bâtard » ; 3° si la régularité phonétique apparaît, elle n'est ou peut n'être qu'un mirage, qui ne fait que voiler l'incohérence et la confusion ; 4° cette régularité apparente, là où elle se manifeste, est le fruit d'un travail plus ou moins récent du patois.

Qu'il n'y ait pas, pour tous les parlers romans, une tradition phonétique indigène remontant à la latinité, c'est ce qui ressort avec évidence de la constatation déjà faite à la page 79. Mais il ne s'ensuit nullement que les agglomérations humaines existant dès l'époque de la romanisation des territoires, et s'étant maintenues depuis sans interruption, n'offrent pas une tradition phonétique locale ininterrompue, c'est-à-dire une tradition phonétique locale remontant à la latinité.

D'autre part, qu'il y ait des patois sang-mêlé, et même que tous les patois soient des sang-mêlé, c'est ce que nous admettrons sans difficulté, puisque les langues littéraires les plus pures sont elles-mêmes, nous l'avons vu, pétries

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'éléments empruntés de toutes pièces. Mais s'ensuit-il que la proportion des mélanges soit telle qu'il n'y ait, dans aucun de ces parlers, et qu'il n'y ait eu à un moment du passé, aucune régularité phonétique ? S'ensuit-il que la régularité phonétique, là où elle se manifeste, soit un pur mensonge, et comme la surface unie d'un lac dont l'image nette et plane recouvrirait la réalité d'un fond inégal, rocailleux, tourmenté ? S'ensuit-il que tous les apports les plus disparates se soient coulés dans un moule uniforme rendant impossible toute distinction entre un groupe d'éléments phonétiques indigènes et la cohue des éléments étrangers ?

Répondre par l'affirmative à toutes ces questions, c'est, qu'on y prenne garde, ébranler la notion de loi phonétique, telle que la linguistique romane ou indo-européenne l'avait établie, c'est rendre impossibles les déductions mêmes de la science nouvelle, la lexicologie géographique, qui s'appuie constamment, comme on le verra plus loin, sur la constance des traitements phonétiques, véritable pierre de touche indispensable à toute spéculation linguistique.

Suivons de près le raisonnement serré, logiquement irréfutable en apparence, qui a conduit l'auteur à ces conclusions pleines de dangers pour ses propres théories comme pour celles des linguistes de toute école.

M. Gilliéron s'appuie sur les matériaux de son *Atlas linguistique*. Nous accepterons ce point de départ sans élever aucun doute sur la réalité d'aucun des faits allégués. Nous résumerons tout d'abord son exposé, le plus fidèlement et le plus clairement possible, en suivant pas à pas son argumentation, et en conservant même à maintes reprises les propres termes dans lesquels est énoncée la démonstration.

L'auteur étudie le traitement phonétique de *kl*, *fl* initiaux dans quarante patois qu'il répartit en quatre groupes : *a*) au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nord-ouest, trois patois de la Manche et du Calvados ; *b*) à l'ouest, treize patois de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire, des îles d'Yeu et Noirmoutier, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre-et-Loire et de l'Indre ; *c*) au sud-ouest, neuf patois des deux Charentes et de la Gironde ; *d*) au centre, quinze patois de la Creuse, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Saône-et-Loire et de la Loire.

M. Gilliéron groupe les formes que présentent, dans chacun de ces quarante patois, les mots « clarinette », « clarté », « clé », « cloches », « clou », « clouer » ; — « fleur », « flamme », « fléau ». De ce groupement doit ressortir l'accord ou au contraire la discordance du traitement phonétique des mots à l'intérieur d'un même parler ou d'un parler à l'autre.

Les traitements des *kl*, *fl* initiaux, que l'on observe dans ces neuf mots à l'intérieur des quarante patois, se ramènent aux types qui figurent dans le schéma suivant représentant la genèse phonétique de ces différents types :

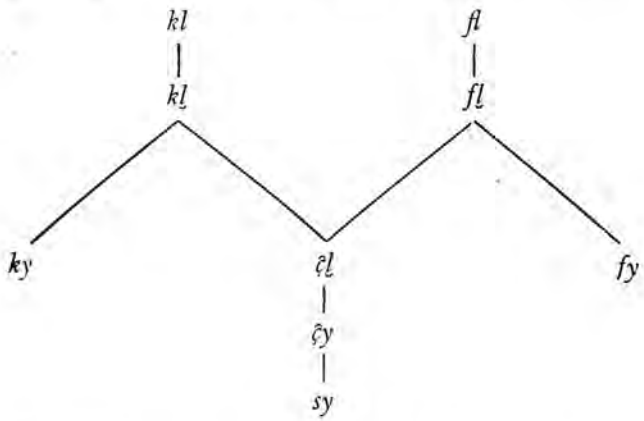

Ce tableau montre qu'il y a confusion des représentants de *kl* et de *fl* à l'étape *ʧl̯*. A partir de *ʧl̯*, l'évolution des deux groupes coïncide.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

A. Examinons d'abord les représentants de *kl*.

I. — Sur les quarante patois, il n'y en a que huit au sein desquels il y ait uniformité dans le traitement de *kl*, c'est-à-dire où les six mots considérés présentent tous une même initiale consonantique ; on appellera « série homophone », la série des six mots offrant cette identité du traitement de la consonne initiale : de ces huit patois quatre offrent le type *kl*, étape initiale ; un patois offre le type *kl̨* ; trois patois enfin le type *ky*.

A ce groupe s'ajoutent trois patois où la série homophone est complète, mais se complique, pour un ou deux des mots considérés, d'une seconde forme ou « variante aberrante ». Si l'on néglige ces variantes, il reste donc que, sur quarante patois, il y en a onze unitaires, c'est-à-dire offrant une série homophone, laquelle représente l'une des étapes *kl*, *kl̨*, *ky*, *ĉy*.

En mettant les choses au mieux pour favoriser la thèse de la régularité phonétique, c'est-à-dire en faisant abstraction des formes de « clarinette », « qui est, disent les auteurs, nécessairement un mot emprunté et peu ancien », quatre nouveaux patois pourraient encore être englobés dans le groupe des parlers unitaires ; ils ont tous quatre *kl̨* comme produit uniforme.

En tout et pour tout par conséquent, et au grand maximum, sur quarante patois, il n'y aurait que quinze patois unitaires.

Les vingt-cinq autres patois ont pour *kl* deux ou même trois représentants phonétiques différents.

Dès maintenant on voit la prédominance numérique des patois composites sur les patois unitaires.

Cet état compliqué pourra s'expliquer, disent les auteurs, « si nous nous représentons nos quarante parlers comme ayant subi l'influence plus ou moins directe du français à des époques et à des degrés divers. Cette diversité même n'en comporterait pas moins ses enseignements » (*Et. géog. ling.*, 52).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

II. — Mais, dans le groupe des huit parlers véritablement unitaires, au sein desquels « clarinette » est d'accord avec la série des autres mots, considérons ceux qui en sont aux étapes *kl*, *ky*, *ç*y. Comment expliquer qu'ici l'emprunt récent « clarinette » se présente avec *kl*, *ky* ou *ç*y, en conformité avec le traitement phonétique régnant dans chaque patois ?

De deux choses l'une : Ou bien l'altération du *kl* originaire est ici postérieure à l'introduction du mot « clarinette » dans le patois considéré ; et alors combien d'autres intrus, moins récents, moins faciles à démasquer, se cachent sous l'uniformité phonétique actuelle ?

Ou bien l'altération du *kl* originaire est antérieure à l'introduction du mot « clarinette » dans le patois considéré, et « clarinette » en y pénétrant a revêtu l'uniforme en vigueur dans la phonétique dudit patois. Mais alors, combien de mots, en dehors de « clarinette », ont pu se glisser subrepticement dans des séries ayant aujourd'hui l'apparence la plus homogène ?

Dans les deux alternatives, l'homophonie actuelle de la série est un trompe-l'œil. Elle peut cacher les plus graves discordances primitives. Si vraiment « clarinette » n'est pas le seul emprunt, la régularité phonétique actuelle n'est-elle pas un mensonge ?

III. — Mais, diront les partisans de la régularité phonétique, il y a des mots dont la signification, d'usage élémentaire, est indispensable à toute langue, et qui, par conséquent, ayant vraisemblablement toujours existé dans l'idiome, doivent *a priori* représenter la tradition phonétique propre à chacun des quarante patois. Si l'on élimine les autres mots et qu'on se borne à considérer ces vocables essentiels, ne doit-on pas trouver la véritable tradition locale, la norme phonétique en vigueur dans le patois ? — « Ces parlers, répondent MM. Gilliéron et Roques (*ib.*, 53), forment des groupes géographiquement cohérents ; dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une même région de petite étendue, il est vraisemblable que les conditions sociales ne varieront pas à l'infini, et que les besoins nouveaux [et par conséquent les besoins de mots nouveaux] se manifesteront sur les divers points à des dates qui ne sauraient être extrêmement éloignées. »

Dans un même groupe géographique de parlers on doit donc *a priori* trouver : 1° une « masse homogène » de mots anciens de signification élémentaire constituant « une série phonétique dominante » caractéristique dans chaque patois et 2° des mots à traitements divergents représentant les emprunts.

Or quelle est la réalité ? — Dans chacun des quatre groupes géographiques de parlers, les patois non-unitaires offrent des « séries dominantes » qui diffèrent les unes des autres : ici, il y a désaccord pour « clarté » seul ; là, pour « clarté » et « cloche », là pour « clouer », là pour « clou », pour « clé », pour « clouer » et « cloche », pour « clou » et « clouer », etc. C'est le tableau de la confusion la plus absolue.

Que peut-on en conclure ?

Ou bien il y a eu « incohérence dans l'assimilation » des mots empruntés ; c'est-à-dire que des emprunts récents ont été assimilés à la « série dominante », tandis que des emprunts plus anciens ont conservé leur vêtement étranger. C'est l'hypothèse la moins vraisemblable. Mais, si l'on veut s'y tenir, et si l'on admet que les apports récents sont plus conformes que les anciens à la série dominante, que pensera-t-on « de la valeur des séries homophones comme représentant la tradition phonétique locale ? » (*ib.*, 57).

Ou bien il y a eu « incohérence dans l'emprunt des mots ou des formes », c'est-à-dire que, dans chaque patois du groupe géographique considéré, tantôt un mot, tantôt un autre a été emprunté. Mais, « s'il en est ainsi, que reste-t-il du critère de la permanence des besoins pour juger de la permanence des mots ? » (*ib.*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans les deux alternatives, pour établir « la loi phonétique locale », nous ne pouvons nous fier ni à l'aspect phonétique de la série dominante, ni à la masse des mots qui, par leur sémantique, apparaissent *a priori* comme élémentaires et essentiels.

IV. — Mais, objecteront les partisans de la tradition phonétique, admettons que la série homophone soit factice ; elle n'en existe pas moins. Cet accord de tous les mots constituant la série homophone est le seul fait vraiment important. Pour avoir revêtu cet aspect uniforme qu'ils étalent aujourd'hui à nos yeux, les intrus ont dû avoir un modèle. Que ce modèle soit lui-même un intrus, il a eu lui-même un modèle. De proche en proche nous sommes amenés à remonter ainsi jusqu'à un modèle latin. Nous sommes donc obligés d'admettre l'existence locale d'une tradition phonétique originairement latine. « Une âme traditionnelle se serait perpétuée en un point donné grâce à de faux indigènes, comme des supports étrangers sauvent et perpétuent l'antique espèce greffée sur eux. Ainsi les mots d'un patois pourraient nous mentir géographiquement ; il se pourrait qu'aucun n'eût le droit de dire : « Je suis d'ici », et en ce sens les étymologies latines seraient fausses, mais la loi phonétique locale resterait possible et vraie d'une vérité supérieure » (*ib.*, 58).

Pour répondre à cette objection très forte qu'il se pose à lui-même, M. Gilliéron néglige l'hypothèse, qui pourrait d'ailleurs se soutenir sans paradoxe, et selon laquelle un parler aurait été envahi par une série étrangère complète. Il s'appuie sur les variantes aberrantes signalées au début dans trois patois unitaires, par exemple dans le patois 527 qui a *kyé*, variante aberrante de « clé » en regard de *çyé*, forme « vieillie » concordant avec la « série dominante ».

De deux choses l'une, observe M. Gilliéron, ou bien la forme qui s'accorde avec la série dominante « et qui, ajoute-t-il, a en général l'apparence la plus moderne », est

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

empruntée ; et alors la forme aberrante, *kyé* dans l'exemple donné, représente la vraie tradition locale, brisée et en voie de disparaître. Ou bien la série dominante est traditionnelle, et alors c'est la variante aberrante *kyé* « qui nous trompe ». Car, remarque M. Gilliéron, dans le patois 527 choisi comme exemple, « cette forme menteuse est en voie de supplanter la forme *ç̣yé* concordant avec la série dominante, puisque cette dernière forme y a été recueillie comme « vieillie ». « Une fois la victoire acquise » cette forme menteuse « ne sera-t-elle pas le point de départ d'une nouvelle série » ?

« Brisure certaine de la tradition d'un côté, conclut M. Gilliéron (*ib.*, 60), possibilité de brisure de l'autre, le résultat pour nous est identique : ce qui s'est produit dans un cas a pu se produire dans deux, dans plusieurs, dans tous. »

B. L'étude des représentants de *fl* est, si l'on en croit M. Gilliéron, non moins décourageante pour les partisans de la régularité phonétique. Deux parlers seulement, sur les quarante (!), offrent, pour les trois mots considérés, un traitement uniforme. A ce nombre s'ajoutent quatre parlers où la série homophone est complète mais se complique de variantes aberrantes. En négligeant ces variantes aberrantes, on obtient donc un total de six parlers unitaires seulement contre trente-quatre parlers composites.

Sur ces trente-quatre parlers composites, il y en neuf où les trois mots considérés présentent trois traitements différents du groupe *fl* !

Les conclusions tirées de cet état complexe sont les mêmes que pour le groupe *kl*, mais encore renforcées. En outre, il s'en dégage d'autres tout aussi évidentes :

L'étape *ç̣l̩* est, on l'a vu, une étape commune vers laquelle tendent *fl* aussi bien que *kl*. A partir de cette étape, l'évolution des deux groupes consonantiques se confond. Par exemple un patois possède *ç̣l̩ó* qui représente à la fois

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« fléau « et « clé » ; un autre patois dit *çyam* « flamme » et *çyé* « clé ».

Une conséquence importante résulte de cette confusion. Dans vingt et un parlers, « fléau » se présente, quant à son groupe consonantique initial, à une étape *kl̨* ou même *kl*, ou encore *ky*, c'est-à-dire à une étape qui est normalement le produit d'un groupe étymologique *kl*, et non *fl*. Dans ces parlers « fléau » se dit *kl̨a*, ou *kla*, *kya*, etc.

Deux explications, continuent les auteurs des *Mirages phonétiques*, sont possibles pour rendre compte de ces formes contraires à l'étymologie :

1° Ou bien la confusion est due à la collaboration de deux parlers : un parler A qui distingue encore *fl* et *kl* par exemple sous les formes *fy*, *ky*, emprunte *flagellum* à un parler B pour lequel cette distinction est abolie et qui les confond par exemple sous la forme *ç̨l̨*.

Les sujets de A établissent une proposition entre leur propre parler et le parler B, et, remarquant que leurs *ky* correspondent aux *ç̨l̨* du parler B, lui empruntent son mot *ç̨l̨o* « fléau » mais en le reconstruisant sous la forme *kyo*, conformément à la série dominante *ky* < *kl* de leur propre parler.

« Si maintenant, observe M. Gilliéron, un linguiste se fonde sur le *kyo* de A pour retracer l'histoire de *flagellum* et du groupe latin *fl* dans ce parler, il sera le jouet d'un double mirage, car il prendra un immigré pour un indigène, et il s'imaginera voir un représentant de *fl*, là où il n'aura affaire qu'à un reflet des représentants de *kl* » (*ib.*, 63).

2° « Ou bien la confusion est due à l'évolution propre d'un parler », qui, distinguant tout d'abord *fl* et *kl*, au degré *fl̨*, *kl̨* par exemple, a fait converger dans la suite *fl̨* et *kl̨* vers l'étape commune *ç̨l̨* et plus loin encore vers *ç̨y* ou *sy*. « Puis, explique M. Gilliéron, sous l'influence obsédante du français ou d'un parler plus proche du français qu'il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'est lui-même, il s'ingénie à rectifier ses *ç̧l*, *ç̧y* ou *sy*, et cela naturellement sans avoir égard à leur origine : *ç̧lé* « clé » et *ç̧ló* « fléau » se trouvent ainsi, toujours d'accord, ramenés à *klé*, *kló*, ou *kl̨é*, *kl̨ó*, ou *kyé*, *kyó*, d'où ils pourront, le cas échéant, se remettre en marche ver *ç̧l* et au delà » (*ib.*).

Le linguiste qui se fondera sur *klé* et *kló* pour retracer l'histoire des groupes latins *kl*, *fl*, « sera de nouveau le jouet d'un double mirage ;... il prendra *kló* pour un représentant légitime de *flagellum* et de la série *fl*, alors qu'il n'aura devant lui qu'un transfuge ;... il s'imaginera trouver dans *klé* une tradition phonétique locale remontant à la latinité, alors qu'il aura affaire à une tradition toute moderne substituée à une tradition ancienne, peut-être latine, désormais brisée « (*ib.*, 64).

Le mot *flagellum* n'est pas le seul à avoir rompu sa tradition phonétique : sur les quarante patois considérés, il y en a trois, où *flamma* s'est introduit dans la série *kl*. Si « fleur » n'a pas subi pareil accident, c'est qu'il est un intrus, encore mal adapté à son nouveau milieu.

« Dès maintenant, concluent les auteurs des *Mirages* (*ib.*, 73-4), la phonétique nous a suffisamment révélé ses faiblesses : puissante comme instrument d'observation, pour nous permettre de découvrir les marques physiques d'origine étrangère ou récente que peut présenter tel ou tel mot, elle n'est pas un instrument d'épreuve certain ; elle ne donne pas le moyen de connaître, dans un parler, les étrangers ou les nouveaux venus qui se déguisent : elle se laisse tromper et elle nous trompe. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que le développement des parlers fût, non pas isolé sans doute, mais libre... A tous les degrés, le langage est l'objet de préoccupations où se mêlent à la volonté d'être pleinement intelligible, la conscience de la diversité des parlers individuels ou locaux, le sentiment confus d'une hiérarchie des parlers et des formes, un désir obscur du mieux-dire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Le langage est ainsi l'objet d'une étude incessante, d'un travail d'amélioration et de retouche, qui paralysent la liberté de son développement, soit qu'un parler, fier de soi,... refonde à son image les mots qui viennent du dehors,... soit qu'au contraire des parlers, qui ne veulent plus ou ne peuvent plus être indépendants, trouvent hors de chez eux ce qu'ils tiennent pour le modèle du bien-dire et refaçonnent leur personnalité méprisée à l'image de celle qu'ils admirent. »

Telles sont résumées aussi exactement et complètement que possible l'argumentation exposée dans les *Mirages* et les conclusions auxquelles aboutissent les auteurs de cet article fameux. Le raisonnement y est conduit, semble-t-il, avec une rigueur implacable. On est pris dans cet engrenage, enfermé dans ces dilemmes, enchaîné, serré dans cette logique, et la pauvre conception qu'on s'était faite de la régularité phonétique et de la persistance locale de la tradition latine sort de l'épreuve fort mal en point. La démonstration de MM. Gilliéron et Roques paraît irréfutable. Dans ce bloc cohérent comment trouver une fissure ?

Ce n'est pas une fissure, mais plusieurs, qu'un examen attentif va nous révéler, et si profondes, à notre sens, qu'elles condamnent à l'écroulement le bloc tout entier.

Nous n'insisterons pas sur certains points de la conclusion qu'on vient de lire et qui sont, sinon contradictoires, du moins difficilement conciliables soit avec l'ensemble, soit avec le détail de l'argumentation. Si tout est, ou peut être, mirage dans la phonétique, comment celle-ci demeure-t-elle le « puissant » « instrument d'observation », dont on nous parle ? Comment nous permet-elle de découvrir les marques physiques d'origine étrangère ou récente que peut présenter tel ou tel mot ?

Si tout est, ou peut être, mirage dans la phonétique, le mieux est donc de la rejeter comme un jouet puéril,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vulgaire kaléidoscope, dont les éléments multicolores prennent des positions symétriques variées suivant que l'appareil est agité de telle ou telle façon.

Car enfin, si mirage il y a, quelle est l'utilité de la phonétique ? Peut-elle fournir, à défaut de preuves positives, du moins des marques négatives dénonçant l'origine étrangère des mots ? Aucunement, puisque, conforme ou non à la « série phonétique dominante », tel mot peut indifféremment être ou n'être pas fidèle à la tradition locale, — laquelle au surplus, selon ce qu'on nous dit, n'existe pas.

Si la régularité phonétique n'est qu'un mirage, l'irrégularité phonétique n'est qu'un mirage aussi. Toute spéculation sur la phonétique devient donc un passe-temps frivole, — ainsi d'ailleurs que toute spéculation sur la lexicologie et la sémantique géographiques, disciplines qui font si fréquemment appel à la phonétique !

On affirme encore que le « langage est l'objet d'une étude incessante, d'un travail d'amélioration et de retouche, qui paralysent la liberté de son développement ». Parler ainsi c'est méconnaître ce qu'il y a justement de libre dans cette perpétuelle fermentation tout intérieure que M. Gilliéron lui-même a observée si finement dans les patois, dans ceux-là du moins qui ne subissent pas purement et simplement un ascendant extérieur, mais qui s'efforcent d'assimiler à leur propre substance tous les apports étrangers.

Qu'est-ce au surplus que cette « liberté du développement » d'un patois ? Entendez-vous par là ce que d'autres appellent « développement naturel » ? « Nulle part, écrit M. Meillet (*Ling.*, 129), on n'observe un développement naturel du langage... Toutes les langues connues, populaires ou savantes, trahissent la préoccupation d'un mieux-dire qui partout a conduit les sujets parlants à emprunter. » — C'est donc que l'emprunt, phonétique, lexical ou autre, est une forme *naturelle* de la vie des langues, et que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le fait de l'emprunt est lié à la notion même de la liberté de leur développement. Une langue, parce qu'elle emprunte — et elles empruntent toutes à des degrés divers —, n'en reste pas moins « libre ». Comment dès lors « les retouches et les améliorations » que s'imposent les patois pourraient-elles les « paralyser » ?

Mais laissons ces réserves sur la conclusion générale qui termine les *Mirages phonétiques* ; elles n'infirment en rien le fond de la théorie soutenue par les auteurs au cours de leur article. C'est à ce fond qu'il convient d'en venir maintenant.

Tout d'abord, sur certains points de détail, la suite logique du raisonnement paraît être en défaut.

Ainsi le dilemme qui est posé pour expliquer l'intrusion des représentants de *fl* dans *kl* et la production de formes telles que *kl̯a*, *kla*, *kya* dans le sens de « fléau » (*ib.*, 62 suiv.), est défectueux.

Deux hypothèses se présentent, selon M. Gilliéron, pour rendre compte de ces cas de reconstruction : « ou bien la confusion est due à la collaboration de deux parlers, ou bien elle est due à l'évolution propre d'un parler. »

Mais sur quoi se fonde-t-on pour prétendre que, dans cette deuxième alternative (*ib.*, 63) « l'évolution propre d'un parler » suffit à expliquer les cas de reconstruction ? M. Gilliéron suppose que le parler en question, ayant distingué tout d'abord *fl* et *kl*, aux degrés *fl̯* et *kl̯* par exemple, et possédant *flagellum* « soit par héritage direct du latin », soit pour l'avoir emprunté à un second parler en un temps où celui-ci était encore au degré *fl* ou *fl*, a fait converger dans la suite *fl* et *kl* vers l'étape commune *c̯l̯* et plus loin encore vers *c̯y* ou *sy* : dès lors « fléau » devint *c̯l̯ó*, *c̯yó* ou *syó*, comme « clé » devint *c̯l̯é*, *c̯yé* ou *syé*. Puis, par voie de régression phonétique, ce parler s'attache à rectifier ses *c̯l̯*, *c̯y* ou *sy* qu'il confond dans ce travail de reconstruction, sans tenir compte

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de leur origine, et qu'il ramène par exemple à l'étape *kl*, d'où *klǫ́* « fléau », forme refaite.

Mais cette reconstruction, répondrons-nous, — puisque reconstruction il y a — et on ne saurait guère nier ni la possibilité ni la réalité d'un phénomène de ce genre, connu, prouvé et admis depuis longtemps —, suppose nécessairement elle aussi la « collaboration de deux parlers ». Les auteurs des *Mirages* le reconnaissent implicitement eux-mêmes quand ils écrivent que cette reconstruction s'est opérée « sous l'influence obsédante du français ou d'un parler plus proche du français qu'il ne l'est lui-même » (*ib.*, 63).

Il est juste d'observer que la « collaboration des parlers » en question s'effectue dans cette deuxième alternative autrement que dans la première. Ici le parler extérieur sert de modèle, imposant une partie de son système phonétique au parler considéré. Dans le cas précédent, c'est le parler emprunteur qui imprime son système phonétique au mot emprunté, et le fait entrer violemment et arbitrairement dans le moule tout prêt de sa propre « série dominante ».

Telle est apparemment la distinction que les auteurs des *Mirages* ont voulu établir entre les deux modes de reconstruction. Mais il importait de ne pas faire intervenir la notion de la collaboration ou de la non-collaboration des deux parlers, car, ce faisant, on fausse les rapports des choses et on obscurcit bien à tort une question déjà peu claire par elle-même.

Il importait surtout de ne pas prêter aux linguistes une étourderie dont, pour notre compte, nous ne les croyons point capables. Qui aurait pu songer sérieusement à faire l'histoire phonétique des groupes latins *kl* et *fl* dans les quarante parlers considérés en se fondant sur des formes telles que *klé* et *klǫ́* ? La notion de fausse régression ou reconstruction phonétique ne date pas d'hier ; elle n'est en aucune

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

façon une découverte de la géographie linguistique. Il y a plus de trente ans, Victor Henry signalait déjà dans ses cours de phonétique grecque les « hyperdorismes », me fait observer M. Grammont. Dès cette époque, le comparatiste le plus arriéré eût vite fait de découvrir dans *kló* le résultat d'un phénomène de ce genre.

Quel est donc de nos jours le romaniste assez naïf pour « s'imaginer voir un représentant de *fl*, là où il n'aura affaire qu'à un reflet des représentants de *kl* » (*ib.*, 63) ? Aucun, je suppose. A moins que l'abus de la méthode géographique ne lui ait fait oublier l'origine des parlers qu'il étudie. Le latin demeure le point de départ sûr. Ce qui est vrai pour les exemples choisis par les auteurs des *Mirages*, l'est aussi pour tout autre exemple. Il s'agit d'une question de méthode générale, et les principes exposés précédemment dans le chapitre III ne doivent en aucun cas être perdus de vue.

Nos objections à la thèse soutenue dans les *Mirages phonétiques* ont porté jusqu'ici sur des points secondaires. L'ensemble et l'enchaînement logique du raisonnement sur lequel les auteurs ont fondé leur système, n'est nullement entamé. Mettons à l'épreuve maintenant la solidité de ce raisonnement lui-même, et voyons si la faiblesse d'un ou plusieurs chaînons principaux ne compromet pas la résistance de la chaîne tout entière.

Pour établir que la tradition phonétique locale a été sûrement brisée dans certains cas et l'a été vraisemblablement dans d'autres, M. Gilliéron s'appuie, si l'on se rappelle bien (voir plus haut A, IV), sur les variantes aberrantes, dont il a signalé l'existence dans certains patois, notamment dans le patois 527. Ce patois a *kyé*, variante aberrante de « clé », en regard de *čyé*, forme « vieillie » concordant avec la « série dominante ».

Le dilemme posé par M. Gilliéron (*Ét. géog. ling.*, 59-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

60) s'accompagne de considérations auxquelles nous ne pouvons souscrire. Sous prétexte que, dans le patois 527 pris comme exemple, la forme *ĉyé* » « clé », concordant avec la « série dominante », a été recueillie par M. Edmont comme « vieillie », est-on en droit de soutenir que, dans ce patois, « la forme menteuse *kyé* », « en voie de supplanter *ĉyé* », qui est conforme à la série dominante, puisse vraisemblablement devenir « le point de départ d'une nouvelle série » ? Que voyons-nous en effet pour l'instant dans ce patois 527 ? Nous voyons cette variante aberrante *ky* isolée au milieu de ce patois, seule de son espèce parmi tous les autres mots, qui sans exception commencent tous pas *ĉy*, y compris bien entendu la variante *ĉyé* donnée comme « vieillie ».

Dans ces conditions, pour annoncer, comme on le fait (*ib.*, 60), la victoire de la forme aberrante isolée, victoire destinée à entraîner, par voie de conséqnence, le triomphe d'une nouvelle série phonétique sur la « série dominante », il faut qu'on soit *a priori* bien décidé à voir partout, imminente sinon même déjà réalisée, cette « brisure de la tradition phonétique locale » que l'on s'efforce de démontrer.

Pour parvenir à leurs fins, et pour établir d'une manière irréfutable la vraisemblance, voire la réalité de cette brisure, les auteurs des *Mirages* n'auraient pas dû se borner, comme ils l'ont fait, à l'examen du seul traitement phonétique des groupes *kl* et *fl* dans les neuf mots qu'ils ont choisis.

Pour reconstituer l'histoire phonétique d'un mot ou d'une série de mots et de leurs migrations supposées ou réelles, il est arbitraire et il est dangereux de soumettre ces mots à l'épreuve d'une seule pierre de touche.

Comment, nous dit-on (*ib.*, 52), sera-t-il possible de reconnaître les mots intrus dans ceux des quarante parlers où l'altération de *kl* est postérieure à l'emprunt de « clarinette » ? « Dans le long espace de temps qui sépare l'époque

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

latine de ce phénomène tardif [l'altération de *kl*], « clarinette » a-t-il été le seul emprunt fait au français, et ne serait-il pas imprudent d'accorder la même valeur à tous les éléments d'une série homophone qui peut abriter légitimement de si récents immigrés » ?

A coup sûr, répondrons-nous, la chose serait imprudente si, comme font les auteurs des *Mirages*, nous nous enfermions dans l'examen d'un seul traitement phonétique, celui du *kl* initial. Mais nous avons sous la main d'autres éléments d'appréciation. Et nous devons nous en servir.

Non seulement le consonantisme, mais le vocalisme de « clé », « clou », « flamme », etc. offrent d'autres critères permettant d'apprécier le degré d'authencité locale des mots. Avant de dénoncer l'enchevêtrement irrémédiable des traditions linguistiques et de proclamer l'impossibilité où nous sommes de déterminer par l'examen des conditions phonétiques le mode d'invasion et la chronologie des emprunts, il était nécessaire de combiner l'étude du traitement de *kl*, *fl* initial avec celle d'autres traitements attestés dans les neuf mots considérés : *a* tonique : *çlartado* « clarté », à 602, *çlarta* à 702 ; *a* final atone, *a* + *r* : *klèrtèd* à 601 ; *ó* tonique : *flu* « fleur », etc.

Un tel rapprochement et l'analyse phonétique intégrale des neuf mots considérés auraient nécessité une comparaison avec de nouvelles séries homophones et aurait mis en jeu l'étude d'un grand nombre d'autres mots, nous n'en disconvenons pas ; mais, quand on se propose de renverser une notion aussi solidement assise que celle de la tradition phonétique et de la régularité des lois phonétiques, base même de toute la linguistique, on ne saurait appuyer ses conclusions sur une enquête trop approfondie.

Sans insister plus longtemps sur l'insécurité où nous laisse l'absence d'un semblable examen, dont nous ne méconnaissons point d'ailleurs les difficultés, nous devons

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

souligner maintenant l'arbitraire avec lequel ont été choisis, par les auteurs des *Mirages*, et les neuf mots étudiés dans chaque patois, et ces quarante patois eux-mêmes pris comme exemples.

N'oublions pas que, sur ces neuf mots comparés dans ces quarante patois, c'est-à-dire au total sur trois cent soixante formes ou environ, on a bâti une théorie qui, si elle est reconnue exacte, est d'une portée générale telle, qu'elle rend fragiles tous les résultats qu'on avait cru jusqu'ici assurés en linguistique.

Sans doute, dans la science du langage, comme dans toute science, les généralisations non seulement offrent un puissant intérêt, mais encore sont nécessaires puisqu'il n'y a véritablement de science que du général. Encore faut-il asseoir les ensembles sur des faits de détail irrécusables. Voilà pourquoi, dans le débat qui nous occupe, il importait que ni les patois, ni les mots choisis comme témoins ne fussent de nature à soulever des objections. Or ils en soulèvent les uns et les autres, et de si graves, que toutes nos critiques précédentes s'effacent devant celles qui vont suivre.

A propos des patois d'abord, ou plutôt du groupement des patois, on nous déclare (*ib.*, 53) que les quarante parlers considérés « forment des groupes géographiquement cohérents ». « En se reportant à l'une quelconque de nos cartes, nous dit-on encore (*ib.*, 50), on appréciera facilement les liens de proximité géographique et de parenté sociale qui unissent ces patois dans les divers groupes. »

Cette appréciation est aisée en effet. Une rapide vérification conduira immédiatement la personne la moins compétente en matière de géographie à cette conclusion que la cohérence géographique, les liens de proximité et la parenté sociale qu'on nous signale entre les points visés dans chacun des quatre groupes de patois examinés, sont peut-être réels pour l'un de ces groupes, mais très douteux pour un second, et à peu près nuls pour les deux autres.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Et l'on arrive à cette conviction que la partie du raisonnement que les auteurs ont fondée sur cette prétendue uniformité des besoins sociaux, est irrémédiablement viciée par l'inexactitude absolue des faits allégués.

A l'appui de leur thèse, les auteurs des *Mirages* nous ont donné, non point, comme à leur ordinaire, une carte linguistique, mais un beau tableau synoptique en couleurs, de plus de 50 cm. de long sur 35 de large, avec tout un appareil compliqué de signes, de signaux ronds, carrés, ovales, comme des disques destinés à empêcher un accident de chemin de fer.

Hélas ! l'accident s'est produit quand même, perpétré par ceux-là mêmes qui semblaient vouloir l'éviter. Une petite carte, montrant la situation géographique respective des quarante patois, dans chacun des quatre groupes considérés, eût mis en garde les auteurs contre l'abus de leur raisonnement. Elle empêcherait en tous cas le lecteur d'y souscrire.

De cette carte, voici un schéma, que nous mettons sous les yeux des linguistes, pour guider leur appréciation (fig. 9).

FIG. 9. — Situation géographique des quarante patois classés en quatre groupes « cohérents ».

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le premier groupe de patois, celui du Nord-Ouest (Manche et Calvados), est le seul où la cohérence géographique invoquée semble réelle.

A première vue, le troisième groupe, celui du Sud-Ouest (Charentes et Gironde), avec ses neuf patois assemblés deux par deux, côte à côte, suivant la direction Nord-Sud, offre un aspect homogène. Mais, en y regardant d'un peu près, on verra que les points extrêmes de ce groupe sont nettement dissemblables.

D'une part, Saint-Clément-525, c^on^ de Tonnay-Charente, s'oriente, en plein Aunis, vers le port de Rochefort, et les marais ou les pâturages de la côte. De tout temps cette région a été nettement séparée de celle de Saint-Savin-630. Entre elles deux, s'étend une barrière naturelle, la lande désertique de Saint-Ciers-la-Lande, de Bussac, de Montendre, ou *Lande de Tout-y-faut*, appellation caractéristique. Saint-Savin-630 vit dans le giron de Blaye, pays de vins, centre actif de navigation fluviale, patrie du troubadour Jaufre Rudel, situé dans la zone d'attraction de la grande cité gasconne.

De son côté Abzac-632, repoussé par le sauvage pays de Double vers Coutras, sur la grande route de Paris à Bordeaux, est sollicité par cette dernière ville et par Libourne, son avant-poste. Entre des points aussi différents que Coutras ou Blaye et Rochefort, peut-on parler raisonnablement de solidarité, soit pour la géographie physique soit pour la géographie humaine ?

Il serait même abusif de vouloir assimiler la population dispersée que nourrissent mal les craies dures des environs de Barbezieux (Angeduc-529), à la population dense, qui prospère sur les calcaires friables, les terres de groies, de l'Ouest des Charentes, et qui alimente de ses eaux-de-vie les marchés de Cognac et de Jarnac (Chassors-518).

La prétendue « cohérence géographique » de ce troisième groupe de patois se traduit donc en réalité par un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

morcellement en trois ou quatre petites régions n'ayant entre elles que peu de liens.

Mais que dire des seconds et quatrièmes groupes ? Ici l'absence de parenté sociale, l'absence même de « proximité géographique » frapperont les esprits les moins attentifs.

Les points les plus orientaux du quatrième groupe sont Vindecy-906, c^on^ de Marcigny, Saône-et-Loire, Néronde-819 et Ambierle-905, Loire, non loin de Roanne, Sail-sous-Couzan-808, dans l'arrondissement de Montbrison. Les points les plus occidentaux sont Lavaufranche-601, c^on^ de Boussac, Cressat-602, c^on^ d'Ahun, et Saint-Quentin-704, c^on^ de Felletin, tous trois dans la Creuse. Toute la région intermédiaire comprenant la moitié nord du Puy-de-Dôme et la moitié sud de l'Allier est rattachée à ce quatrième groupe géographique.

Ainsi donc, c'est depuis la Marche à l'Ouest, jusqu'au Charolais et au Forez à l'Est, que s'étend cette « région limitée » caractérisée par « l'identité des besoins sociaux » (*ib.*, 58) ? Identiques les besoins des éleveurs du Charolais ? des ouvriers fileurs ou des mineurs du bassin de Roanne ? des opulents laboureurs de la Limagne ? des pasteurs vivant sur le plateau de Gentioux ou les collines de Combrailles ? Identiques les besoins des maçons de la Marche ? On nous parlait de « brisure » tout à l'heure. Sont-ce trois ou quatre ou cinq cassures qui traversent cette région si arbitrairement constituée : Plaine du Forez, Monts du Livradois, Limagne, Monts Dôme, etc. ? En dépit de la transhumance, malgré les mouvements des populations émigrant des régions pauvres vers les régions industrielles ou vers les bonnes terres agricoles, le contraste subsiste entre tous ces pays : ici, vie montagnarde, sévère, dispersée et locale ; là relations de voisinage entre petits propriétaires bien à leur aise ; ailleurs encore promiscuité ouvrière des agglomérations industrielles. L'antinomie des besoins, le heurt des intérêts

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et des aspirations sociales de tous ces gens s'inscrivent, depuis qu'on vote en France, en couleurs tranchées, sur la carte des élections politiques. Et, de cet état actuel, que ne peut-on pas inférer sur les conditions d'autrefois, telles qu'elles existaient avant le développement des voies de communications modernes ?

L'antagonisme n'est pas moins profond entre la plupart des points du second « groupe » de patois, supposé par les auteurs des *Mirages* dans la région de l'Ouest, et qui, depuis le pays Nantais, au nord de l'estuaire de la Loire (Sucé-446, c^on^ de la Chapelle-sur-Erdre), s'étend jusqu'au Blanc, dans l'Indre, non sans exécuter bon nombre de sinuosités capricieuses.

Rassemblés par les besoins d'une démonstration linguistique, sans y pouvoir mais, les chouans du Bocage vendéen (Saint-Germain-le-Prinçay-429, c^on^ de Chantonnay), les habitants de la Plaine (Triaize, c^on^ de Luçon-521) et ceux de la région poitevine (409, 416) doivent se regarder en chiens de faïence ! Les pêcheurs de l'île d'Yeu-479 ne sont-ils pas étonnés de donner la main, par-dessus le massif armoricain (Gorges-447, c^on^ de Clisson ; Voultegon-417, dans la Gâtine), aux riverains de la Creuse (Pouligny-405, c^on^ de Le Blanc, Indre) ?

A tout prendre, ce dernier point eût pu faire figure aussi légitime dans le quatrième groupe, celui du Massif Central. Et pourquoi Dissay-409, en pleine trouée du Poitou, ne serait-il pas rattaché à Varaize-515 près de Saint-Jean d'Angély, qu'on a introduit dans le troisième groupe on ne sait trop pourquoi ? Les conditions de la vie dans ces régions à propriété morcelée ne sont-elles pas en opposition absolue avec celles qui prévalent dans des pays à *latifundia* comme la Vendée ?

L'affirmation que « ces parlers forment des groupes géographiquement cohérents » est en vérité inconcevable.

« Dans une même région de petite étendue, poursuit-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on (*ib.*, 54), il est vraisemblable que les conditions sociales ne varieront pas à l'infini, et que les besoins nouveaux se manifesteront sur les divers points à des dates qui ne sauraient être extrêmement éloignées. »

Voilà un raisonnement irréprochable en théorie. Mais, appliqué aux données dont nous venons de montrer l'inexactitude évidente, peut-il rien prouver contre la régularité des lois phonétiques ou contre l'existence d'une tradition locale, points en discussion ?

Dans les patois non-unitaires de chacun des quatre groupes qu'il a imaginés, M. Gilliéron constate (*ib.*, 54-6) que les « séries phonétiques dominantes ne sont pas constituées par les mêmes mots, d'un patois à l'autre, à l'intérieur d'un même groupe de patois : ici, « clarté » est en désaccord avec la série dominante : là, c'est « cloche » : ailleurs « clouer ». — La remarque est juste. Mais a-t-elle lieu maintenant de nous surprendre ? Cette divergence linguistique résulte de la variété des conditions et des besoins sociaux, aux points considérés ; et cette variété est considérable, ainsi que nous l'avons vu. Les mots voyageurs, puisque mots voyageurs il y a, ne pouvaient s'introduire qu'à des dates différentes dans des communautés géographiquement et socialement différentes. Sur chaque point ils ont dû rencontrer des « séries dominantes » dissemblables, et ils ont dû réagir diversement au contact de ces séries.

Là est le secret du désordre qu'on nous signale dans la distribution des séries phonétiques dominantes au sein des patois non-unitaires de chaque groupe supposé.

« Que reste-t-il, s'écrie-t-on en présence de ce désordre (*ib.*, 57), que reste-t-il du critère de la permanence des besoins pour juger de la permanence des mots ? » — Si ce critère n'avait contre lui que l'argumentation des *Mirages* et les faits controuvés sur lesquels s'appuient les auteurs de cet article inquiétant, il n'aurait rien perdu assurément de la valeur que certains linguistes ont pu lui reconnaître.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais il est temps, puisqu'aussi bien on nous y engage, que nous passions à l'examen des mots eux-mêmes et à la controverse sur le rapport qui peut exister entre leur permanence dans les parlers et l'imminence de leur signification. L'exposé de MM. Gilliéron et Roques soulève ici des objections encore plus graves que celles qui ont été présentées jusqu'ici. Ces objections portent d'abord sur le choix des mots pris comme exemples par les auteurs des *Mirages*.

Parmi les six mots destinés à montrer le traitement de *kl* initial, il y en a deux, — c'est-à-dire exactement le tiers — « clarinette » et « clarté », qui sont, de par leur sémantique, condamnés à être à peu près partout des emprunts. « Clarinette » est par excellence un objet sujet aux déplacements, et les mots qui le désignent, par exemple en italien ou en espagnol, *clarinetto*, *clarinete*, se signalent dès l'abord comme des mots étrangers à ces deux langues. « Clarté » est une de ces notions, sinon abstraites, du moins assez générales, que les parlers rustiques, et même les idiomes littéraires, expriment par des mots qu'ils prennent à des langues de civilisation plus perfectionnées : prov. *claritat*, *claretat* à côté de *clartat*, esp. *claridad*.

Sur les quatre autres mots, il n'en est peut-être aucun dont on puisse affirmer qu'il ait quelque chance sérieuse d'être autochtone. « Cloche », qui au surplus est un mot onomatopéique sujet à des accidents particuliers (cf. Grammont, *Onomatopées et mots expressifs*, in *Trentenaire de la Société pour l'Étude des langues romanes*, Montpellier 1901, 296,300), est à peu près dans le même cas que « clarinette », sans compter que sa sémantique est plus flottante, car des objets assez différents les uns des autres, « clochette », « sonnette », « timbre », etc. peuvent être désignés par le même mot. Aussi voyons-nous les principaux idiomes romans avoir recours, pour exprimer cet objet, à des formes de provenance très diverse : le français littéraire abandonne la tradition latine pour adopter un mot *clocca*, attesté dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des textes latins du VIIe siècle, et d'origine obscure, puisque ald. *Glocke* = a. h. a. *glocka* est lui-même un emprunt, peut-être au celtique, et qu'en tout cas le mot s'affirme comme ayant aussi beaucoup voyagé dans le domaine germanique (v. Kluge, *Etym. Wört. der deutschen Sprache* s.v°). Si l'italien littéraire retient *càmpana* comme l'espagnol, et partiellement le provençal et le catalan, *clocca* ne s'en retrouve pas moins dans l'Italie du Nord, v. mil. *ciocca*, etc. Dans les Grisons, à Bergell, *sampoin* représente le grec *symphonia* devenu *sumponia*. Partout les mots les plus variés laissent des traces plus ou moins durables dans des postes sémantiques plus ou moins voisins de « cloche » : lat. *signum, burdonem, calicem, cascabellum, patellam, quadrum* et *quadratum, rotundum, sonare* ; basque *cincerri* ; got. *skilla* ; a. h. a. *singoz, topho* ; m. h. a. *griuwel* ; grec *kymbalum, plattum*, etc., etc.

Les timbres variés de ce multiple carillon linguistique auraient dû servir d'avertissement aux auteurs des *Mirages*, et leur signaler les vicissitudes de tout ordre que tout vocable signifiant « cloche » a pu subir avant d'entrer dans un patois, gallo-roman ou autre.

Que reste-t-il donc comme mots à « signification élémentaire et essentielle » sur ce total de six mots pris comme exemple ? — Il reste « clé », « clou » et « clouer ».

Passons condamnation sur « clé » — quoique, lui non plus, ne soit pas à l'abri de tout reproche, puisqu'il désigne un objet de forme variable, fait de matières souvent différentes, susceptible de déplacement —. Mais « clou » et « clouer » appellent des réserves plus sérieuses. N'exagère-t-on pas quelque peu, lorsqu'on nous présente « clou » comme un mot à signification élémentaire et essentielle et qu'on parle (*op. cit.*, 57) « des racines tenaces » qu'il doit avoir dans le sol.

Un clou ne prend pas racine. On l'enfonce plus ou moins brutalement à coups de marteau. Le *d* d'ital. *chiodo*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui renvoie à autre chose qu'à *clavum*, le *cl* initial d'espagnol *clavo*, qui n'est pas d'origine espagnole, et les variétés de mots tels que v. prov. *agut*, dalm. *kentra*, roum. *cuĭu* etc. ne témoignent-ils pas d'un certain flottement ? Un mot désignant un objet fabriqué, susceptible de prendre les formes les plus différentes, est par définition sujet à changer et à voyager. Ni « clou » ni « clouer » ne peuvent exhiber de papiers en règle prouvant l'authenticité de leur nationalité indigène. Cette authenticité est et reste possible, sans plus.

Récapitulons : sur six mots, que les auteurs des *Mirages* ont pris comme exemples pour étudier le traitement de *kl*, il y en a deux qui sont à peu près sûrement des emprunts ; un l'est vraisemblablement ; deux autres le sont peut-être ; un seul ne l'est probablement pas. Telle est la proportion.

Mais alors, n'y a-t-il pas quelque imprudence, quand on s'appuie sur des cas aussi douteux, à conclure quoi que ce soit touchant la régularité des traitements phonétiques ?

« C'est le désordre dans tous les groupes », nous dit-on (*ib.*, 56) : en effet, dans le patois 518, « clou » et « clouer » sont en désaccord avec la série dominante ; « cloche » et « clouer » le sont dans le patois 632, et aussi à 621, « à moins que dans ce dernier cas l'on ne préfère voir l'emprunt dans « clarté », « clé », « clou »... « Nous ne pouvons, ajoute-t-on, atteindre aucune relation fixe entre la valeur des mots et l'ancienneté de leur incorporation ou leur attachement au sol. »

La chose est certaine dans le cas présent. Mais le désordre dont on se plaint, l'absence de symétrie entre les mots aberrants et les séries dominantes d'un patois à l'autre, n'ont-ils pas leur principale cause dans la nature même des mots choisis ?

Est-on fondé, dans de telles conditions, à invoquer la bigarrure phonétique de ces six mots hétérogènes pour contester l'existence d'une tradition phonétique ancienne,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et compromettre ainsi la notion même de loi phonétique, indispensable à toute étude scientifique du langage ?

Voulez-vous savoir s'il y a une phonétique propre à un patois et quelle est cette phonétique ? Ne vous y prenez pas de cette étrange manière.

Que diriez-vous d'un plébiscite où, pour connaître le sentiment national des habitants d'un pays, on ne ferait voter que des immigrés notoires ? Puissent de tels erreements, — trouvaille vraiment admirable de certaine diplomatie, — être épargnés du moins à la linguistique !

Et pourtant vous poussez plus loin encore l'abus de votre méthode dangereuse.

Vous bornez à six mots, pour la série *kl*, et à trois, pour la série *fl*, le nombre des exemples sur lesquels vous fondez tout votre système ! Et vous agissez alors comme des négociateurs qui, dans un partage de territoire, auraient la prétention d'appliquer le principe des nationalités, et consulteraient, en tout et pour tout, une demi-douzaine de témoins triés sur le volet !

Voilà le point le plus faible de toute votre construction !

A notre objection contre le choix arbitraire de leurs exemples, les auteurs des *Mirages phonétiques* pouvaient répondre qu'il importe, dans une étude sur les emprunts, de s'appuyer sur le témoignage des mots susceptibles d'emprunt, et de voir comment ils se comportent « dans des parlers géographiquement cohérents ».

La réponse ne prouverait rien, car nous avons vu ce qu'il faut penser de cette soi-disant « cohérence géographique ». Mais admettons que celle-ci soit réelle et démontrée. Les auteurs des *Mirages* pensent-ils avoir prouvé que la confusion qu'ils signalent entre les « séries phonétiques dominantes » des divers parlers soit la marque d'une « brisure de la tradition phonétique locale ? »

Car enfin qu'est-ce que cette « série phonétique domi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nante », dont ils nous parlent ? Ont-ils même le droit de parler de série phonétique dominante, quand ils limitent arbitrairement la dite série à six exemples pour le cas de *kl*, et à trois seulement pour le cas de *fl* ?

Que prouvent ces trois et ces six exemples dans le problème général de la régularité phonétique, qui est aussi le problème des lois phonétiques ? Rien, ou peu s'en faut.

Ce sont tous les mots commençant par les groupes *kl* et *fl* qui devaient entrer en ligne de compte. Et les listes de mots en *chia-*, *chie-*, *chio-*, *chiu-* ou même en *fia-*, *fio-*, *fiu-* que fournit n'importe quel dictionnaire italien semblent bien indiquer qu'un nombre respectable de mots, vraisemblablement héréditaires, eût pu être réuni.

Et à supposer que la chose eût été impossible pour les patois gallo-romans, on aurait dû chercher, et il était facile de trouver en abondance, d'autres faits et des traitements phonétiques autres que ceux de *kl*, *fl* permettant de fonder le problème sur des données plus larges et plus sûres. L'importance de la question étudiée en valait la peine.

Nier la régularité des traitements phonétiques, la permanence d'une tradition phonétique, l'existence de mots héréditaires dans les parlers gallo-romans, en s'appuyant sur une série de six mots et sur une série de trois mots, c'est aller un peu vite en besogne.

« Brisure certaine de la tradition d'un côté, écrit-on (*ib.*, 60), possibilité de brisure de l'autre, le résultat pour nous est identique : ce qui s'est produit dans un cas a pu se produire dans deux, dans plusieurs, dans tous ; la certitude de retrouver la tradition phonétique locale dans une série homophone s'évanouit et, avec elle, toutes les constructions qui ont besoin de cette certitude. »

Ainsi donc, six exemples sujets à caution, et trois autres presque aussi douteux, pourraient causer toute cette débâcle de la phonétique et, disons-le, de la linguistique ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Avec ces trois ou six mots, qu'on mette en balance toute la foule des vocables constituant les « séries phonétiques dominantes », quand il s'agit du traitement des consonnes intervocaliques, des *a*, des *é* ou des *ó* toniques ou de tant d'autres phénomènes romans ; qu'on mette en balance la foule des mots constituant les « séries phonétiques dominantes » quand il s'agit d'évolutions telles que la substitution des consonnes du germanique ou de l'arménien, etc., etc.

Que pèsent, en regard, six exemples — nombre arbitrairement limité — de mots — arbitrairement choisis — dans des parlers — arbitrairement groupés ?

Il est de toute évidence que plus le nombre des exemples est réduit, moins les parlers paraîtront « unitaires », et moins il y aura de chances d'y observer de véritables « séries dominantes ». C'est ce qui ressort mathématiquement des données mêmes que vous nous fournissez : pour *kl*, dont vous nous donnez six exemples, vous relevez onze « parlers unitaires » sur quarante ; pour *fl*, dont vous ne nous donnez que trois exemples, vous n'en relevez que six. Bien mieux, dans ce dernier cas, sur les quarante parlers, j'en vois neuf où il n'y a même pas l'ombre d'une « série dominante », puisque les trois mots y apparaissent avec une initiale offrant trois degrés phonétiques différents.

Les auteurs des *Mirages* pensent avoir ruiné « le postulat essentiel de toute recherche phonétique sur les patois gallo-romans » (*ib.*, 73). Je crains qu'ils ne s'abusent.

Bien loin de conclure, comme eux, que « la certitude de retrouver la tradition phonétique locale dans une série homophone s'évanouit et, avec elle, toutes les constructions qui ont besoin de cette certitude » (*ib.*, 60), nous dirons que la troublante théorie des *Mirages*, est elle-même le plus vaporeux, le plus irréel des mirages, parce qu'elle n'a été fondée que sur une application partielle — et en même temps partiale — des saines méthodes phonétiques.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

VII

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : II. CONVERGENCE DES MÉTHODES

L'existence, dans une langue donnée, de séries homophones, correspondant d'une manière normale et régulière — sauf cas particuliers — à des séries homophones de la langue mère, est un fait attesté de toutes parts, et contre lequel se briseront tous les raisonnements, toutes les argumentations captieuses de la sophistique.

Pour le saisir dans toute sa réalité multiple, pour en apercevoir les conditions complexes et les conséquences de tout ordre, nous devons faire appel à la combinaison des diverses méthodes dont dispose la linguistique romane.

Les auteurs des *Mirages phonétiques* n'en ont effleuré l'étude qu'en utilisant la méthode géographique, et encore sans donner à cette méthode toute l'ampleur ni toute la rigueur qu'elle comporte. Au lieu de limiter leur enquête à quarante patois groupés au petit bonheur, ils auraient dû découper dans les cartes de l'*Atlas linguistique* des secteurs dessinés géométriquement et fonder toute leur démonstration sur les faits révélés dans ces secteurs.

Même dans ces conditions, la géographie linguistique, réduite à ses propres moyens, ne pourrait aboutir qu'à des résultats incomplets, à des conclusions précaires. Comme on n'a pas pour l'instant, et qu'il sera sans doute toujours à peu près impossible d'avoir des atlas linguistiques, sinon complets, du moins donnant la répartition géographique de la majorité des formes usitées dans un territoire déterminé, on est bien obligé, si l'on veut vérifier l'existence de séries homophones un peu étendues et non limitées à quelques mots, d'avoir recours à des matériaux étrangers aux atlas.

Il est juste de remarquer que, dans le paragraphe des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mirages phonétiques intitulé « Enquêtes concordantes » (*Ét. géog. ling.*, 71-3), quatre mots, « enfler », « ronfler », « souffler » et « flanc· », recueillis dans des enquêtes distinctes en 1891 et vers la même époque, par MM. Zimmer et Gilliéron, ont été ajoutés à la liste des trois mots commençant par le groupe *fl*. Mais ces mots sont étudiés tels qu'ils se présentent dans une région, le Jura bernois, qui est fort éloignée des quatre groupes de patois retenus dans les *Mirages phonétiques*. Cette excursion hors de l'*Atlas linguistique de la France* aurait dû s'accompagner de beaucoup d'autres à l'intérieur des domaines géographiques qui étaient en jeu. En un mot, la méthode historique de comparaison, fondée, comme on l'a vu, sur la collation des documents anciens et modernes, aurait dû être associée à la méthode purement géographique, dans laquelle se sont cantonnés les auteurs des *Mirages*.

Pour connaître les rapports réciproques des formes aberrantes et des séries dominantes ou homophones, pour en reconstituer la succession chronologique et en découvrir les causes, il eût été expédient de joindre à l'exploration en surface, réalisée par la géographie, une prospection des couches profondes, de laquelle l'histoire eût fourni les éléments. La confrontation des résultats obtenus par cette double méthode, plutôt que l'argumentation trouble exposée dans les *Mirages*, aurait projeté quelque lumière sur le problème de la régularité des évolutions phonétiques et de l'existence des traditions phonétiques locales.

Le domaine piémontais fournit un exemple de la complexité de certains problèmes phonétiques et en même temps de l'utilité qu'il peut y avoir à poursuivre la solution de ces problèmes par l'emploi convergent des méthodes.

Le consonantisme piémontais offre, pour les palatales, des séries phonétiques contradictoires, par exemple: A, 1° *ka-* nitial : *karn* < *carnem*, *kaval* < *caballum* ; 2° *-kka-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

intervocalique : *buka*, < *buccam*, *vaka* < *vaccam* ; 3° *-ka-* appuyé : *vaska* < **vasca* (sur *vasculum*), *furka* < *furcam*, etc., etc.

En regard de cette série, il en existe une autre, dans les mêmes parlers : B, 1° *čabra* < *capram*, dans *fé la čabra* ; *čadel* « désordre » par antiphrase, déverbal de *čadlé*, qui lui-même est un dérivé de *capitellum* ; 2° *broča* « cheville » < **broccam*, *roča* « roche » < **roccam*, variante *roka*, etc. ; 3° *planča* « planche » < *plancam*, *čalota* « échalote » < (*as*)-*calo*(*niam*) etc.

La série B, en *č*, comporte un nombre de mots considérables (v. Attilio Levi, *Le palatali piemontesi*, Torino, Bocca, 1918, p. 55. suiv.). La série A n'est pas moins importante. Quelle est, des deux, la série indigène ?

« Aucune des deux », répondront peut-être les auteurs des *Mirages phonétiques*. « Ou du moins, il n'est pas sûr qu'il y en ait une, puisque en tout état de cause l'existence d'une tradition phonétique locale n'est pas démontrée .»

Une telle réponse ne satisfera sans doute personne parmi ceux qui auront bien voulu lire avec attention dans le chapitre précédent notre réfutation des *Mirages*. Et si l'on nous concède que la théorie exposée dans ce trop célèbre article, n'est qu'un brillant sophisme, la question que nous posons demeure entière : quelle est des deux séries A et B celle qui est originaire en piémontais ?

L'exploration géographique, à elle seule, est-elle capable de trancher la question ? C'est douteux. Pour l'établissement des « séries dominantes » dans les patois du Piémont, il faudrait prévoir des centaines de mots, dont on ne peut deviner l'existence à l'intérieur de ces divers patois. A supposer que le dialectologue géographe les découvre, et arrive à établir des listes, sinon complètes, du moins développées, il devra encore définir la répartition géographique de toutes les formes entrant dans ces listes. Est-il sûr, si ces conditions pratiquement irréalisables étaient obtenues,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que l'examen de cette répartition suffise à donner la solution du problème ?

D'autre part, où mène la méthode historique et comparative, celle sur laquelle s'est appuyé M. Attilio Levi ? Elle fait entrer en ligne de compte des documents d'origine lexicographique, en particulier les vocabulaires piémontais depuis celui de Pipino (1783) jusqu'à ceux de Dal Pozzo (1893) et Gavuzzi (1896), et elle institue une comparaison non seulement intérieure aux dialectes considérés, mais encore extérieure, en ce sens qu'elle a recours aux faits attestés dans d'autres idiomes romans contigus ou même relativement éloignés.

L'emploi de cette méthode conduit M. Attilio Levi à admettre que *k* + *a* est resté en principe intact dans les mots piémontais indigènes, et que les exemples — en nombre véritablement considérable — où *k* + *a* apparait sous forme de mi-occlusive palatale *č*, s'expliquent par des emprunts de vocabulaire faits en masse à des parlers de la Gaule transalpine.

L'histoire comparative du traitement piémontais de *k* + *e,i* corrobore cette manière de voir. En effet, *ke- ki-* aboutissent normalement à *s* en piémontais. Mais des mots comme *čibulətta* « ciboulette », en regard de *siula* < *cepullam* d'où *siulətta*, *čenter* « cintre », en regard de *senter*, *čimes* « punaise », en regard de *simes*, *čiréza*, *čereza* « cerise », au lieu de **sreza*, etc., etc. (v. *op. cit.*, p. 190 suiv.), suffixe *-ačun* (*purkačun*, etc.) au lieu de *-asun*, *fača*, anciennement *fasa* « face », *fačada*, anciennement *fasada*, etc., doivent leur mi-occlusive palatale soit à des mots lombards, ayant des palatales ou des prépalatales, fricatives ou mi-occlusives, milan. *scenten*, *scimes*, *facciada*, etc., soit à l'italien littéraire, *porcaccione*, *faccia*, *facciata*, etc.

Ici encore, il y a coexistence de deux séries dans les mêmes parlers. Que s'est-il donc passé ?

Suivant l'explication de M. Levi, lorsque Turin devint la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

capitale de l'État de Savoie, à partir du milieu du XVe siècle, il se produisit dans cette ville un afflux de parlers populaires, de dialectes ou de langues littéraires venus des deux côtés des Alpes, et de cette invasion en masse le piémontais a reçu de profondes empreintes qui ont altéré sa physionomie primitive.

Originairement apparenté au provençal méridional par le traitement du *k* devant *a* et aussi par l'assibilation ancienne du *k* devant *e, i,* il en vint, par voie d'emprunts au français, au franco-provençal d'une part, à l'italien littéraire et à certains parlers plus ou moins répandus dans la Ligurie, la Lombardie ou l'Émilie de l'autre, à multiplier, dans son système phonétique, les mi-occlusives ou fricatives palatales, non seulement devant *a,* mais devant *e, i,* de telle sorte que cette langue commune piémontaise, qui ignorait, comme le provençal le plus méridional, l'altération de *k* + *a,* et qui était essentiellement une langue à sifflante en ce qui concerne *k* + *e, i, sera* < *ceram,* comme le provençal ou le français, a fini par devenir une langue dans le système de laquelle les mi-occlusives palatales ont dominé, comme en italien.

Cette sorte de glissement des « séries dominantes », au préjudice du consonantisme dental ou alvéolaire et au bénéfice du consonantisme prépalatal ou palatal, a été favorisé par l'existence, dans l'élément indigène, d'une « série dominante » autochtone comprenant un grand nombre de mots pourvus de mi-occlusives palatales. Dans ces mots, le *č* s'explique par une palatalisation secondaire des *kl* initiaux ou appuyés : le groupe *ky* qui en est sorti n'a pas tardé à aboutir àla mi-occlusive : *čamé* < *kiamé* < *clamare, čav* < *kiave* < *clavem* ; — *kuverč* < **kuverkio* < *cooperculum, masč* < *maskio* < *masculum,* etc., etc. (*op. cit.,* 5 suiv.).

Le passage d'une « série dominante » à une autre, par voie de substitution et non par voie d'évolution phoné-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tique directe, est donc un fait dont la possibilité est reconnue aussi bien par les purs comparatistes que par les géographes. L'interprétation que propose M. Attilio Levi est fondée tout entière sur l'emploi de la méthode traditionnelle de comparaison.

L'auteur, qui paraît être plutôt un comparatiste qu'un romaniste rompu aux difficultés particulières de la linguistique néo-latine, ne semble guère au fait des principes de la géographie linguistique.

L'explication qu'il nous donne est et demeure vraisemblable. Elle gagnerait à coup sûr en force démonstrative, si elle s'accompagnait de cartes linguistiques, précises et circonstanciées, sur lesquelles l'œil exercé d'un géographe pourrait reconstituer les trajets divers des principaux emprunts ou des groupes d'emprunt.

Les solutions définitives seront obtenues à l'avenir au prix d'un double effort d'analyse appliqué dans les deux directions : examen des aires géographiques, histoire et comparaison.

Sur la méthode comparative et historique dans ses applications à la phonétique, il est inutile de nous étendre, parce qu'elle est connue depuis longtemps. Il nous suffira de renvoyer à ce qui en a été dit dans le chapitre I, où la méthode est caractérisée dans ses traits généraux, telle qu'elle s'applique à toutes les parties de la linguistique.

On n'oubliera point que la phonétique expérimentale doit fournir son appoint de constatations minutieuses et précises qui contribueront dans une large mesure à une bonne exploitation des procédés de la méthode comparative.

En revanche, nous insisterons un peu sur les applications de la méthode géographique à la phonétique, puisqu'aussi bien, en dehors des *Mirages phonétiques* et de quelques études déjà signalées (*pièce*, *nièce*, etc. ; cf. p. 235),

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le chef de l'école géographique, négligeant d'étudier le problème phonétique en lui-même et pour lui-même, semble bien décidé à ne voir dans la phonétique qu'une science auxiliaire de la lexicologie.

Il y a deux faces du problème qui gagnent à être distinguées : d'une part, il s'agit de déterminer les rapports de la phonétique géographique avec la lexicologie géographique ; d'autre part, il s'agit de voir comment il est possible d'instituer une phonétique géographique.

Que la géographie lexicologique ou sémantique doive beaucoup à la phonétique, c'est ce qui ressort de l'œuvre entière de M. Gilliéron. Il n'a cessé, parfois volontairement, mais le plus souvent à son insu, d'en souligner les rapports, et un livre comme l'*Abeille* ne compte que peu de pages où il ne soit point fait appel à la phonétique. Il nous serait aisé de dresser une liste imposante de tous les passages de ce livre qui témoignent des services rendus à l'auteur par la phonétique.

Un tel relevé serait de nature à révéler quelque inconséquence de la part de l'auteur, qui s'appuie sans cesse sur une discipline à laquelle il refuse la qualité de science, et dont il s'applique à ruiner de son mieux « les postulats essentiels ».

Et, chose plus étonnante encore, c'est sur la phonétique proprement dite et entendue dans son sens traditionnel, et non sur une phonétique véritablement géographique, qu'il fonde le plus souvent ses déductions d'ordre sémantique ou lexicologique.

La lexicologie géographique, telle que M. Gilliéron l'a instituée, semblait demander, pour être assise sur une base solide, l'établissement préalable d'une géographie phonétique.

Cette géographie phonétique, on s'est gardé de la faire. On s'en est gardé volontairement sans doute, et cette

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

abstention est la conséquence naturelle du scepticisme professé dans les *Mirages*, touchant la valeur de la tradition phonétique locale en matière de patois.

On s'en est gardé vraisemblablement aussi sous prétexte que fonder la lexicologie géographique sur la géographie phonétique, ce serait tourner dans un cercle.

Ce serait tourner dans un cercle, du moins aux yeux de quelqu'un ayant l'ambition d'expliquer les faits particuliers observés dans les patois par les faits généraux tels que la répartition géographique des mots sur la carte d'ensemble de tout le domaine (cf. p. 57). Pour tracer la géographie phonétique de ce domaine, on est bien obligé de partir des faits locaux attestés dans chaque patois, mais comme ces faits locaux sont considérés, par la nouvelle école, comme la résultante des conditions lexicologiques générales, on évite de tomber dans ce cercle, qui, en effet, dans l'hypothèse où l'on se place, ne saurait manquer d'être vicieux.

Mais alors, si cette crainte a vraiment empêché l'auteur de l'*Abeille*, etc., d'établir sa lexicologie géographique sur une phonétique géographique préalablement constituée, il eût dû s'abstenir soigneusement dans ses déductions de faire intervenir, même occasionnellement, même par voie détournée, la phonétique tout court, cette prétendue science qu'il tourne en dérision (*Abeille*, 114).

Or, que voyons-nous ? M. Gilliéron, qui se refuse à instituer une phonétique géographique, invoque à tout moment la phonétique. « Ce ne sont pas les géographes qui font peu de cas de la phonétique », va-t-il jusqu'à écrire dans un moment où il consent à être franc avec lui-même (*Abeille*, 99).

Ainsi donc, on a bien évité un cercle vicieux ; mais on s'est précipité dans un paralogisme plus vicieux encore, qui, s'il faut appeler ce monstre par son nom, n'est autre qu'une contradiction formelle.

Il fallait se résigner à procéder comme tout le monde

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait procédé jusqu'à présent : partir de la phonétique. Et puisqu'on avait l'ambition bien légitime de fonder une nouvelle science, la lexicologie géographique, il fallait commencer par instituer une géographie phonétique.

M. Gilliéron ne l'a pas fait. Ses déductions se ressentent souvent d'une telle lacune.

Il ne suffit pas en effet de déclarer (*Abeille*, 221-2) « que *tabula*, *sabulum*, *fabula* (opposés à *parole* et *proler* picard « parler ») sont actuellement représentés en français par des mots de seconde souche latine », que « ceux de la première sont, quand ils existent encore, relégués dans quelque recoin sémantique, et ont été rejetés, dans leur sémantique originaire, pour cause d'homonymie intolérable avec d'autres mots ou pour cause d'hypertrophie sémantique » et que, « pour s'en rendre compte, il suffit de les modifier suivant les lois phonétiques qu'ils devaient subir ».

Il faudrait cependant qu'on nous précise quelles sont ces « lois phonétiques » invoquées en la circonstance, et qui auraient dû apparemment accommoder *fabula*, *sabulum*, *tabula* à la mode grecque, suivant le modèle de *parabole* > *parabola* > lat. vulg. *paraula* > fr. *parole* ?

Quelles sont ces « lois phonétiques » ?

Sont-ce les lois phonétiques du français littéraire ? Mais alors, les cas de *stabula* > *étable*, *-abilem* > *-able*, etc., et les cas parallèles de *ebulum* > *hieble*, *affibulare* > *affubler*, n'attestent-ils pas l'existence en français littéraire d'une série dominante, où *-bl-* est *-bl-* après *a*, comme après une autre voyelle ? Et, dans ces conditions, *tôle* n'apparaît-il pas comme un emprunt venu de l'Est ou du Nord-Est, dans une région où *-abilem* est *-aule* au moyen âge : *estaule*, *amiraule* ? (Voir en dernier lieu sur le traitement phonétique du suffixe *-abilem* en français, *Studier i modern Språkvetenskap*, V, 115-35, l'article de M. E. Staaf...).

Ces « lois phonétiques » sont-elles au contraire indépendantes du français littéraire ? Sont-ce les lois phonétiques

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de parlers dialectaux de la France du Nord-Est ? Pourquoi alors n'a-t-on point fondé une affirmation aussi catégorique sur un exposé géographique des dites lois dans ces parlers ? Les vagues indications qu'on nous donne (« fr. *parole*, picard *proler* ») ne peuvent remplacer un examen sérieux du problème qui devrait être considéré sous son aspect géographique.

Lorsque, dans le même ouvrage (*ib.*, 99), il s'agit de prouver que fr. *émouchet* contient le mot *apis* (= *e(s) mouchet*), et qu'on s'appuie sur l'existence en Bretagne, aux points de l'*Atlas* 481-2, 453, d'une forme *espervier* avec une *s* non amuïe (= *es pervier*), pourquoi se borner à citer le *Dictionnaire général* pour établir que l'*s* non finale serait tombée devant consonne dans ces patois. Du moment que l'*s* s'est maintenue, nous dit-on, c'est qu'elle se trouvait en fin de mot : donc *espervier* est bien *apis* + *sparwareis*. Mais que prouve le *Dictionnaire général* en matière de phonétique dialectale ? C'est sur la géographie phonétique des régions de l'Ouest que devait être fondée une pareille remarque.

L'établissement préalable d'une géographie phonétique, antérieure à toute spéculation de géographie lexicologique, eût préservé M. Gilliéron des justes critiques dont sa théorie sur les suffixes *-ellum* et *-ittum* a été l'objet (v. p. 70). Il l'eût empêché de même d'affirmer (*Abeille*, 178) que l'adjonction d'un *-t* dans *entonnoirt*, *amert*, *arrosoirt*, *chart*, *cœurt*, etc. « rapprochent nettement » les parlers du Médoc des dialectes « de la langue d'oïl et les oppose aux dialectes du Midi. »

L'addition d'un *t* après *r* finale, qu'elle soit due à l'analogie ou à un développement purement phonétique, est un fait caractéristique des parlers gascons de la Gironde et du Lot-et-Garonne, et cela ressort de l'*Atlas linguistique* lui-même : carte 552 « fer », 944 « or », 698 « hiver », etc. Des formes telles que *fèrt* « fer », *òrt* « or », *ibèrt* « hiver »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se rencontrent fort loin vers le Sud, jusqu'à Tartas-682, et *ért* « air » submerge sans doute tout le pays de Marsan.

Au surplus cette épithèse de *-t* n'est pas sans exemples sur d'autres points du domaine méridional. On la retrouve sur les confins du Languedoc et du Roussillon (F. Krüger, *Sprachgeographische Untersuch. in Languedoc und Roussillon*, 70-1) *carum* > *kart*, *rarum* > *rart*, *clarum* > *klart*, *mātu-rum* > *madurt*, etc., et ailleurs encore.

Cette extension géographique de l'épithèse parle d'ailleurs en faveur d'un développement phonétique plutôt qu'analogique. Mais, de toute façon, se fonder sur un fait de ce genre pour établir un lien entre les parlers de la pointe du Médoc et ceux « de la langue d'oïl », soit sur « la côte charentaise, soit dans la région poitevine », c'est aller un peu vite en besogne.

Sans cartes marines, un navigateur risque fort de faire naufrage : les lexicologues, découvreurs d'étymologies et de lois nouvelles, ne sauraient se passer d'atlas de géographie phonétique, quelque mal qu'ils pensent d'ouvrages de ce genre.

L'absence d'enquête préalable systématique sur la répartition géographique des phénomènes phonétiques fait regretter que l'auteur des *Études de Géographie linguistique* se soit borné le plus souvent à englober sous des types généraux francisés une grande diversité de formes patoises. Ainsi, dans l'*Aire* « *clavellus* » (p. 14 et *passim*), le lecteur ignore si le type *claveler*, que pose M. Gilliéron, doit être entendu comme comprenant les formes béarnaises ou gasconnes, *klawera*, *klabera*, et si, en établissant son type, l'auteur a tenu compte du passage phonétique de *-ll-* latin intervocalique à *-r-*, traitement caractéristique de toute cette région.

Là au contraire où la spéculation lexicologique s'appuie sur une exploration phonétique préalable —, du détail de laquelle on nous fait part trop rarement, — les théories,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui *a priori* peuvent paraître les plus invraisemblables, acquièrent une grande force de démonstration. Qui croirait que le *p* de wallon *óp* « abeilles » représente le *p* de **wespa* et non celui de *apem* ? M. Gilliéron nous en fournit pourtant la preuve, d'ordre géographique, lorsqu'il nous montre que la chute de l'*s* devant consonne s'est produite précisément sur les confins de la région où il y a eu confusion sémantique entre « abeille » et « guêpe » (*Abeille*, 32).

La forme bagnarde *aɛyé* « rucher » peut-elle représenter autre chose que *apiarium* ? M. Cornu (*Rom.*, VI, 109) n'envisageait même pas cette hypothèse. Il tirait *aɛyé* de *apiarium* et se bornait à constater que le groupe *p* + *y* semblait traité dans ce mot d'une manière anormale. M. Gilliéron a fait justice de cette interprétation erronée. Il montre clairement que *aɛyé* est le développement normal de *as* < *apis* + suff. *-ier*, conformément au traitement phonétique local de *s* + *y* (v. cependant en dernier lieu *Glossaire des patois de la Suisse romande*, *achyé* = *vascellitum*.

Des exemples aussi démonstratifs, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres prélevés soit dans l'*Abeille* soit dans d'autres publications de M. Gilliéron, montrent l'étendue des services que la géographie phonétique peut et doit rendre à la lexicologie.

Indispensable à la lexicologie et à la sémantique, la géographie phonétique ne l'est pas moins à la phonétique elle-même. Il importe de considérer maintenant cette face de la question.

Si les chapitres précédents ont bien établi l'importance de la phonétique relativement aux autres parties de la linguistique, il s'ensuit que le romaniste a le plus haut intérêt à analyser dans le plus petit détail les conditions dans lesquelles se font les changements phonétiques. La méthode géographique, avec ses deux principes de superposition et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de configuration des aires, fournit ici des éléments de preuves décisifs.

Les études de M. Gilliéron fournissent quelques bons exemples de l'application du principe de superposition géographique à la phonétique.

Ainsi, la diphtongaison de l'*ĕ* fait difficulté dans les mots français *pièce* et *nièce*, qui, dans certains parlers, se présentent sous la forme *pèce* et *nèce*. La diphtongue s'est-elle produite en français, malgré l'entrave, sous l'influence de *y*, *nĕptia*, celt. **pĕttia* ; ou bien est-elle due à l'analogie de masc. *nies* < *nĕpos*, qui aurait entraîné *nièce* et de quelque mot du type phonétique de *pied*, qui aurait entraîné *pièce* ?

Livrée à ses propres moyens, la phonétique classique est impuissante à trancher définitivement la question.

Mais à partir du moment où la géographie phonétique a établi : 1° que *pèce*, sans diphtongue, apparaît en pleine aire de *pied* et 2° que *pèce* et *nèce* se superposent géographiquement l'un à l'autre, ainsi que *pièce* et *nièce*, la cause est entendue : l'analogie n'est pour rien dans l'évolution des deux mots qui doivent être considérés comme deux frères phonétiques (*Ét. géog. ling.*, 31-7).

La géographie phonétique nous a donné une certitude là où la phonétique comparative seule ne permettait que des hypothèses.

La même méthode est applicable dans tous les domaines, pourvu qu'une bonne exploration géographique puisse servir de base aux déductions. M. Terracher pense que le critérium géographique est rarement utilisable pour l'étude d'une région restreinte. Il ne faudrait pas exagérer cette manière de voir.

Soit la carte « avoine » (Bruneau, *Limites*, 206, n° 71) dans la région ardennaise étudiée par M. Bruneau. Cette carte se divise en quatre secteurs, *awēn*, *avēn*, *avōn*, *avon*, qui se ramènent au schéma suivant, fig. 10 :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le *w* du secteur Nord représente-t-il une évolution directe d'un *v* intervocalique, *-v-* > *-w-*, évolution qui res-

FIG. 10. — « Avoine » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

terait inconnue aux trois autres secteurs ? Pour avoir la réponse à cette question, comparons la carte 72, p. 207,

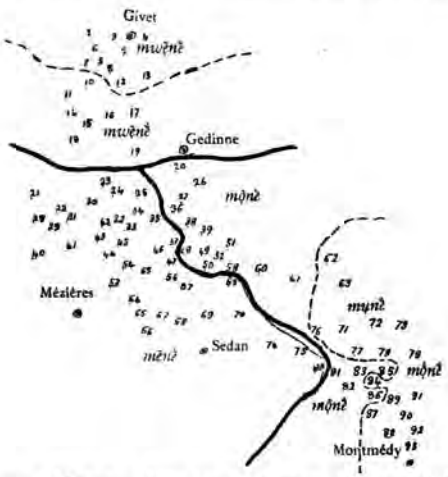

FIG. 11. — « Mener » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau, *Lim.*, 207.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

« mener ». Une forme *mwẽné* se superpose géographiquement à *awẽn*, d'une manière exacte, avec une seule dérogation, au point 21 ; et de même *mẽné* se superpose à *avẽn* : fig. 11.

Il y a donc une relation entre le *w* de *avenam* et celui de **mĭnat*. De quelle nature est cette relation ?

Comparons les cartes « faim », « main », fig. 12, 13.

FIG. 12. — « Faim » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

FIG. 13. — « Pain » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Des formes *fwē*, *mwē*, *pwē*, concordant géographiquement entre elles, recouvrent à une exception près le secteur *awēn* « avoine », montrant que, dans tous les cas, le *w* est dû à la consonne labiale ou labio-dentale précédente. Toutes les fois que *e*, issu de *a* latin + nasale ou de *é* fermé s'est trouvé précédé d'une consonne labiale ou labio-dentale, il y a eu dégagement d'un *w*. Dès lors, partant du latin *avenam*, on est autorisé à restituer un **avwēn* sous *awēn*.

Superposons maintenant la carte « savoir » (*ib.*, 19, p. 164), où *sawè sawa*(*r*) se partagent toute la région : nous apprenons que partout le *v* a été absorbé dans un *w* subséquent : *v* + *wa*, *we* > *wa*, *we*. V. fig. 14.

FIG. 14. — « Savoir » dans les Ardennes, *ibid.*, 164.

Nous revenons donc à la carte « avoine », et nous concluons que *awēn*, du secteur Nord, est bien sorti d'un **avwēn*, représentant phonétique régulier de *avenam*. Le secteur Ouest, qui ne connaît ni *fwē* ni *mwē* ni *pwē*, n'a pas connu non plus de forme **avwēn*, pas plus d'ailleurs que le secteur Est, où la transformation de la voyelle *e* en *o*, *ō*, a été chronologiquement antérieure au dégagement du *w*, du moins dans la partie septentrionale de ce secteur. D'où

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il résulte que le *v* de *avẽn* et de *avõn* est le représentant normal et direct du *v* latin, tandis que le *w* de *awẽn* ne représente qu'un segment détaché de ce *v*, segment qui a absorbé postérieurement le *v* dont il était sorti.

L'emploi du procédé de superposition permet non seulement d'établir un système rigoureux de concordances entre plusieurs parlers, mais encore de reconstituer le procès de certaines évolutions phonétiques.

Comment le groupe *-rs-* est-il passé en lorrain à la chuintante *ɛ* ? Cette évolution est attestée pour des mots comme *biɛ* <*birs* « berceau », *ékóɛ* « cosse de pois, écorce », *puɛé* « pourceau », etc., dans l'extrême sud de la région ardennaise (Bruneau, *Phon.*, 397) et pour des mots comme *tyèɛ* « clair », *duɛ* « dur » etc., dans les Vosges méridionale (Blo., *Vo.*, 54).

Plusieurs explications s'offrent : l'*r* en position finale peut être passé à *ɛ̃* (Bruneau, *Phon.*, 349 ; Cuny, *Rev. l. rom.*, XLIX, 532). Mais *puɛé* fait difficulté, ainsi d'ailleurs que ard. mérid. *gaɛõ* « garçon », *èɛwa*, « hier soir », *pèɛón* « personne », *rvéei* « renverser », etc.

Il apparaît donc que l'évolution n'est pas conditionnée par la position à la finale ; et *duɛ* « dur » ou formes analogues semblent bien continuer un groupe *r* + *s* de flexion (Blo., *Vo.*, 55).

Dès lors on peut hésiter entre deux hypothèses pour expliquer tous ces *ɛ* : ou bien il y a eu altération de l'*r* devant *s*, altération comparable dans une certaine mesure à celle qui s'est produite devant *d*, *kwad*, *kwat* <*chordam* ; et dans ce cas l'*r*, au lieu de s'assimiler à l'*s* comme en latin vulgaire (*dorsum* > *dossu*), serait, par différenciation, et par l'intermédiaire d'une *r* prépalatale puis palatale, passé insensiblement à *y*, d'où *-ys-* > *-ɛ-* ; — ou bien l'*r*, devenue postérieure, a reculé, par assimilation le point d'articulation de l'*s*, qui, de dentale, est devenue prépalatale, et qui finalement a absorbé l'*r*, cause de sa propre altération.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

De ces deux interprétations, la seconde seule est admissible, si l'on tient compte 1° du fait qu'il n'y a aucune superposition géographique entre les formes *puεé* « pourceau » et *kwat* « corde » (Bruneau, *Lim.*, 171, 208), et 2° du fait que la limite géographique de l'évolution du groupe *rs* vers *ε* se confond à peu de chose près avec la limite de la variété « lorraine » de l'*r* (Bruneau, *Ard.*, 398 ; cf. *Lim.*, 209).

La géographie phonétique nous engage donc à considérer le traitement lorrain de *rs* > *ε* comme un exemple d'assimilation régressive, bien différente de celle du latin vulgaire *dossum* <*dorsum*, laquelle est progressive, et comparable plutôt à celle de latin classique *terra* <**tersa*, où l'assimilation, régressive, a été totale, tandis qu'elle est restée partielle en lorrain.

Dans les exemples qui viennent d'être analysés, la preuve tirée de la superposition géographique fait intervenir la comparaison d'aires phonétiques qu'il faut suivre dans des mots différents. Plusieurs cartes linguistiques entrent en jeu dans la démonstration.

Mais il existe un autre critérium, qui doit être distingué du précédent. Il ne nécessite pas la mise en œuvre de plusieurs mots ni de plusieurs cartes linguistiques. Il ne demande l'examen que d'une seule carte et d'un seul mot. Ici encore, il s'agit du principe de superposition géographique, mais l'application s'en présente dans des conditions particulières que nous allons préciser.

La carte « joug » du *Petit atlas linguistique d'une région des Landes* (v. fig. 15) est en elle-même très significative. Un coup d'œil sur cette carte suffit à nous apprendre que, dans le représentant landais du latin *jūgum*, le timbre *i* de la voyelle est conditionné par le contact d'un *w*, et que la nature de la consonne initiale n'influe en rien sur la qualité de la voyelle tonique, puisque *y* ou *j* précèdent indifremment *ü* ou *i*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tout, dans cette carte, concourt à nous faire admettre que *yiw, jiw* reposent sur *yüw, jüw*, dont ils sont sortis par voie de différenciation.

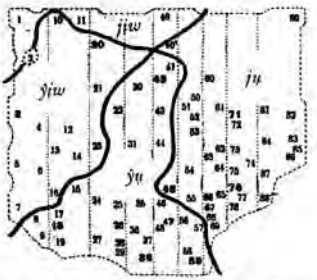

FIG. 15. — « Joug » dans les Landes.

Si quelqu'un était tenté d'admettre une influence de la consonne initiale sur le sort de la voyelle tonique, il serait obligé de supposer que cette influence ne s'est exercée que subsidiairement ; et encore se heurterait-il à toute sortes de difficultés. En effet, d'une part, dans l'hypothèse où l'influence de la consonne initiale se serait manifestée avant la transformation de *y* en *j* (assimilation progressive : *yü*(*w*)> *yi*(*w*)), il faudrait admettre qu'elle s'est propagée aux secteurs Nord et Ouest, *yiw, jiw*, et qu'elle a respecté les secteurs Sud et Est — dans lesquels, par une coïncidence étrange, le *w* final se trouve justement tombé : *yü, jü*. Un tel concours de circonstances est invraisemblable, et cette explication paraîtra d'autant plus inadmissible que la limite qui sépare les *ü* des *i* passe entre des communes limitrophes, et que par conséquent les domaines de *yiw* et *jiw* sont absolument contigus aux domaines de *yü* et *jü*, sans intermédiaires possibles.

Quant à l'autre hypothèse, celle où l'influence de la consonne initiale se serait exercée après la transformation de *y* en *j*, elle est à rejeter absolument. En effet, dans cette hypothèse, il faudrait admettre d'une part que, dans le secteur

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ouest (*yiw*), le *y* a exercé cette assimilation progressive supposée précédemment, mais qu'il ne l'a pas exercée dans le secteur Sud (*yü*), où, coïncidence étrange, le *w* final est tombé. Il faudrait admettre en outre — et alors les bornes de l'invraisemblance sont dépassées — que, au contraire, dans le secteur Nord (*jiw*) le *j* aurait exercé une influence différenciatrice sur l'*ü* ; qu'il l'aurait délabialisé, étant lui-même un phonème labio-prépalatal, d'où *jüw* > *jiw* ; et il faudrait admettre en outre que cette action aurait cessé d'opérer dans le secteur Est (*jü*) où le *w* final —, coïncidence inouïe, — est absent.

De toute manière donc, et à ne s'en tenir qu'aux seules données de la géographie, telles qu'elles sont fournies par cette seule et unique carte, on est obligé d'écarter l'hypothèse d'une action quelconque de la consonne initiale sur l'*ü* tonique, et on est amené à expliquer l'*i* de *jügum* dans les Landes par une influence de *w* final sur *ü*.

Le critérium qui nous a permis d'arriver à cette conclusion pourrait être appelé critérium de « superposition phonétique interne » par opposition au critérium de « superposition phonétique externe ». En effet nous avons été amenés à constater la superposition des aires de l'*i* et du *w* final à l'intérieur d'une seule et même carte, et d'un seul et même mot, et c'est sur cette coïncidence des aires que nous avons raisonné.

Ce critérium peut être de la plus grande utilité toutes les fois qu'il s'agit de définir l'évolution des mots à contexture spéciale, tels qu'il en existe dans toutes les langues, véritables « isolés phonétiques », qui n'entrent pas, ou entrent mal, dans le cadre de séries homophones, parce que les phonèmes qui les constituent s'y trouvent placés dans des conditions complexes : latin *gingiva*, *umbiliculu*, etc. (cf. *R L R*, LX, 454. Voir Grammont, *Idg. Forsch.*, 1909, 371 : γυμνός). Dans ces cas plus ou moins anormaux, le critérium géographique de superposition interne semble

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

être le seul capable de fournir un élément solide de contrôle.

Mais dans l'étude phonétique des mots ordinaires, le plus souvent, ce critérium gagnera à être combiné avec les autres. C'est ce que va montrer l'exemple de *jugum* qui vient d'être allégué.

En effet nous avons admis l'existence préalable, dans la région étudiée, d'une forme *yüw*, qui, à l'époque actuelle, n'est pas attestée dans cette région, bien qu'elle soit courante un peu plus au Sud, en Béarn : Lespy, *Dict. béarn.* : *yuu*, *juu*. Pour authentiquer la présence de cette forme dans le sous-sol landais, faisons appel au critérium de superposition externe.

Toute une série de cartes sont à rapprocher, en ce qui concerne la chute ou le maintien du *w* final : *hiļow*, respectivement *hiļo* « filleul » (*Pet. atl.*, carte 198), *linsow* resp. *linso* « drap » (*ib.*, 150), *peyrow* : *peyro* « panier » (*ib.*,

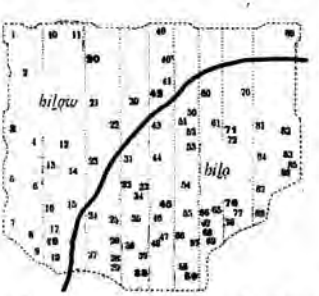

FIG. 16. — « Filleul » dans les Landes.

373), *mayow* : *mayo* « jaune d'œuf » (*ib.*, 245), *how* : *ho* « fou » (*ib.*, 161), *dow(s)* : *do* « deuil » (*ib.*, 130), *bow* : *bo* « il veut » (*ib.*, 557). La limite entre la chute et le maintien de *w* final coïncide admirablement entre toutes ces cartes. Si l'on prend comme type la carte « filleul » (fig. 16), on ne constate qu'une dérogation pour *do* « deuil » au point

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

30 et deux pour *bow* « il veut » aux points 31 et 32 : ce sont deux formes verbales ou déverbales sujettes par conséquent à des influences analogiques. Remarquons en passant ce bel accord des séries homophones, témoignage éloquent en faveur de la régularité phonétique.

Comparons maintenant cette série de cartes avec celle de « joug ». Nous constatons que la limite entre *yiw*, *jiw* d'une part et *yü*, *jü* d'autre part ne coïncide pas absolument avec la limite de *hiło* d'une part et *hiło*, d'autre part. Il y a quelques dérogations, qui s'expliquent aisément par les conditions phonétiques différentes où s'est trouvé le *w* final : après *o* il a pu se maintenir plus aisément qu'après *ü* : voilà pourquoi le domaine de *yü*, *jü* est un peu plus développé que celui de *hiło*. Au surplus, dans *jügum*, le *w* final remonte à l'époque latine : *yü(g)u* > *yóu* > *yów* : tandis que, dans *how*, il est dû à une vocalisation romane de *l*.

Mais, cette réserve faite, on remarque que le domaine de *yü*, respectivement *jü* « joug », coïncide dans ses grandes lignes avec celui de *hiło*, etc. ; et de même *yiw*, respectivement *jiw*, coïncide dans les mêmes conditions avec le domaine de *hiłow*, etc. Ce parallélisme impose une conclusion : c'est que sous *yiw*, *jiw* se cache le *yüw*, *jüw*, dont nous voulons démontrer l'existence.

Le critérium de superposition externe vient donc au secours du critérium de superposition interne, et leur accord donne une nouvelle force à notre démonstration.

Reste à rendre compte de ce *yüw*, dans lequel l'*ü* fait difficulté puisque la forme latine a un *ŭ*, c'est-à-dire un *ŏ* fermé : *jügum*. Ici, nous sommes ramenés plusieurs siècles en arrière et, devant l'impuissance de la méthode géographique proprement dite, nous devons faire appel à l'histoire et à la comparaison.

Le *g* de *jügum* s'étant effacé de bonne heure devant *u* (cf. log. *yuu*, campid. *ġu*, frioul. *yof* ; cf. *fagum* > v. fr. *fou*, prov. *fau*, etc.), on a eu *yóu*, *yów* sur le sol de la Gaule

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(cf. v. fr. *jou*) et en particulier dans la Gaule méridionale (cf. v. prov. *jóu*). Ce *jóu* est partiellement devenu *jói* en provençal (v. Levy, *Alt. prov. Supp. Wört.*, v° *jo*) par une différenciation progressive analogue à celle de v. norm., v. fr. *poi* en regard de *pou* > *paucum*; comparer prov. *coide* <*cŭbitum*, esp. *muy* < *mŭltum*, etc.

Lorsque, vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe, les *ó* fermés sont passés à *u*, *jórn* > *jurn*, *dolor* > *dulur*, suivant le mouvement général auquel a participé la plus grande partie du territoire méridional, la forme *yów* est devenue *yuw*, laquelle par différenciation régressive (labio-vélaire+labio-vélaire > labio-palatale + labio-vélaire) a donné *yüw* dans une partie du territoire, en particulier dans le Sud-Ouest : c'est cette forme qui est attestée dès le moyen âge dans les Fors de Béarn : *juu* (Lespy).

Cette forme *yüw*, *jüw* a donc couvert tout d'abord toute notre région. Dans le domaine de *hiļo*, le *w* est tombé et elle est devenue *yü*, *jü*; dans le domaine de *hiļow*, le *w* est resté, mais *yüw*, *jüw* y sont devenus *yiw*, *jiw* par un nouveau progrès dans la voie de la différenciation (labio-palatale + labio-vélaire > palatale + labio-vélaire).

Si quelque doute subsistait encore, le traitement parallèle de *piwts* <*pŭwts* <*pūlĭcem*, exactement superposable en ce qui concerne la différenciation (cf. carte 428 « puce »), suffirait à le lever.

Les formes *yiw*, *jiw* nous apparaissent donc comme un moyen de défense contre l'assimilation de *u* à *w*. Partout où cette différenciation n'a pas eu lieu, le *w* final a succombé mécaniquement : *yü*, *jü*. Le domaine paraît nettement divisé en deux régions que délimite la ligne de partage entre (*y*)*iw* et (*y*)*ü* : à l'Est, dominent les forces d'inertie (v. chap. x), qui tendent à l'assimilation des deux phonèmes; à l'Ouest, dominent les forces de résistance (différenciation). Que l'opposition entre ces deux principes soit bien la cause de l'actuelle répartition géogra-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

phique des formes, c'est ce que montre encore la géographie : en effet, après les voyelles autres que *u*, *ü*, *o*, le *w* final demeure sans accident : *hiw* < *filum*, *p(é)w* < *pīlum* etc. sont pan-landais.

Ainsi, en faisant converger sur le même problème obscur les lumières de la méthode comparative ou historique et celles de la géographie phonétique, nous obtenons une solution aussi nette et assurée qu'on peut souhaiter.

Des deux principes de superposition phonétique qui viennent d'être définis, il s'en faut que le second ait autant de valeur que le premier. La superposition phonétique externe est un critérium sûr, presque toujours applicable. La superposition interne ne trouve place qu'exceptionnellement, et, autant que possible, ne doit être employée que sous bénéfice d'inventaire. C'est ce que va montrer un nouvel exemple que nous choisirons dans la même région des Landes, dont la géographie est particulièrement bien connue grâce à l'exploration à la fois détaillée et étendue dont elle a été l'objet.

Considérons la carte du mot « cheveu », en complétant les données du *Petit atlas linguistique des Landes* (carte 89) par celles de l'*Atlas linguistique de la France* (carte 270). C'est le vocalisme des représentants landais de lat. *pīlum* que nous nous proposons d'étudier. Cf. fig. 17.

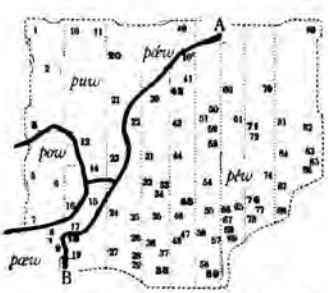

FIG. 17. — *Pīlum* dans les Landes.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Notre domaine se trouve partagé en deux régions par une ligne AB : à l'est de cette ligne, l'*é* fermé du latin vulgaire s'est maintenu sans labialisation : *péw* ; à l'ouest de la ligne AB, il y a eu labialisation : *pœw, püw, pow*.

Faisons jouer le critère de superposition interne, en nous fondant sur la carte 270 de l'*Atlas linguistique de la France*. Cf. fig. 18. Les formes à voyelle labialisée semblent au

FIG. 18. — *Pilum* dans le Sud-Ouest, d'après l'*Atlas linguistique*.

premier abord conditionnées par le contact de *w* (noté *u* ou même *o* par M. Edmont). Là où *pĭlum* est *pel*, sans vocalisation de *l*, l'*e* échappe à la labialisation. Les formes *püu* et *pœu* de l'*Atlas linguistique* sont noyées dans le domaine de *pew*. Elles n'apparaissent qu'à l'intérieur de *pew*. [La forme *pow* < *pĭlum* ne figure pas dans l'*Atlas linguistique*, et ne pouvait pas y figurer, car elle est inconnue aux points visités par M. Edmont.]

A ne considérer donc que le critérium de superposition interne, *pœw, püw, pow* (*pĭlum*) sont sur le même plan : tous trois représentent une évolution de *péw* : dans les trois

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cas, la labialisation de la voyelle semble être le résultat d'une assimilation au *w* suivant : palatale + labiale > labiale + labiale.

Il n'en est rien cependant ; et notre analyse va établir qu'en matière de démonstration : 1° le principe de superposition interne gagne à être associé à celui de superposition externe et 2° que les cartes linguistiques de domaines relativement restreints, mais explorés en détail, fournissent souvent des éléments d'appréciation plus utiles que les cartes d'ensemble forcément inexactes et incomplètes.

A la carte « cheveu » du *Petit atlas*, superposons en effet les nombreuses cartes où un *é* fermé du latin vulgaire a été soustrait à l'influence d'un *w* suivant : les exemples abondent ; nous n'avons que l'embarras du choix, nous appellerons cette série de cartes la « série témoin » : carte 472 « soif » *sītim* ; 473 « soir » *sērum* ; 516 « veine » *vēnam* ; 532 « verre » *vītrum*, etc., etc. Cf. fig. 19.

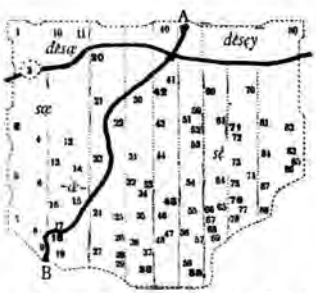

FIG. 19. — « Soir » dans les Landes.

Partout la même ligne AB. *passant aux mêmes points géophiques que dans la carte « cheveu »*, partage la région en deux secteurs, l'un à l'Est, où l'*é* fermé est resté intact, l'autre, à l'Ouest, où *é* est passé à *œ*.

Mais alors, dans les formes *pœw* (*pilum*) de la carte « cheveu », l'influence du *w* n'a été pour rien dans la labialisation de l'*é* : si l'*l* finale de *pīlum* était restée intacte, la voyelle n'en serait pas moins devenue *œ* : **pœl*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous sommes donc amenés à rectifier notre première proposition et à dire que la labialisation de l'*é* dans *péw* > *pœw* (*pĭlum*) est un changement non conditionné; et qu'il est indépendant de la nature des phonèmes entourant la voyelle.

Faut-il en dire autant de *pŭw* et de *pow*? Pour répondre à cette nouvelle question, faisons une fois de plus appel au critère de la superposition phonétique, et comparons les cartes suivantes où l'*é* fermé s'est trouvé en contact avec *w*, comme dans *pĭlum* : 488 « suif » *sēbum* (cf. fig. 20),

FIG. 20. — « Suif » dans les Landes.

207 « fougère » *fīlĭcem*, 357-8 « boire » *bĭbĕre*. La carte 510 « tuile » peut être jointe aux précédentes, s'il est vrai que les formes landaises reposent bien sur lat. vulg. **tē(g)ula* supposé par M. Meyer-Lübke en regard de l. cl. *tĕgŭla*. En tout cas, la distribution géographique des formes est la même que dans les cas précédents. Cf. fig. 21.

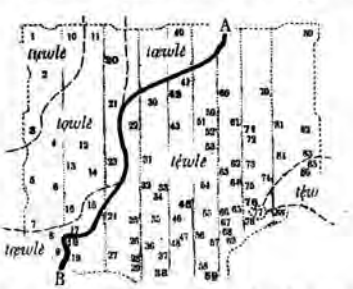

FIG. 21. — « Tuile » dans les Landes.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Toute cette série de cartes où l'*é* fermé s'est trouvé, comme dans *péw* < *pĭlum*, en contact avec *w*, coïncident avec la carte *péw* < *pĭlum* elle-même : c'est-à-dire que les formes en *ü* et en *o* (*süw*, *sow* < *sēbum*, etc.) *sont, sans exception, situées à l'ouest de la ligne immuable AB.*

Superposons maintenant cette série de cartes (*péw* < *pĭlum*, *séw* < *sēbum*, etc.) à la série témoin : (*sét sĭtim*, etc.).

De ce rapprochement découle un double enseignement : 1° *ü* et *o* (*püw*, *pow*), contrairement à ce que nous avons vérifié pour *œ* (*pœw*), sont conditionnés par le contact d'un *w* subséquent. En effet, il n'y a pas un seul exemple de **sŭt* ou de **sot* (*sĭtim*) dans la série des cartes témoin (*sét* < *sĭtim*, etc.) ; 2° *ü* et *o* (*püw*, *pow*) sont des évolutions secondaires de *œ* (*pœw*). En effet, il n'y a pas un exemple de *püw*, *pow* à l'est de la ligne AB, c'est-à-dire dans le domaine où l'*é* fermé est resté intact : *péw*.

Nous sommes ainsi conduits à poser pour les formes de l'Ouest les équations suivantes : *püw* < *pœw* < *péw* ; — *pow* < *pœw* < *péw*. Aucun *péw* n'est passé directement à *püw* ou *pow*. Une partie des *pœw* seulement est passée à *püw* ou à *pow*.

Donc, là où *é* fermé du latin vulgaire est resté *é*, le *w* n'a pas eu d'action (*péw*). Là où *é* est passé à *œ* (*pœw*), le *w* a, par assimilation, soit fermé *œ* en *ü* (*püw* : assimilation d'aperture), soit vélarisé *œ* en *o* (*pow* : assimilation du point d'articulation).

Poursuivons l'application combinée de nos critères : les cartes 357 « œuf » **ŏvum* et 57 « bœuf » *bŏvem* attestent la même immuabilité de la ligne AB qui sépare le domaine en deux secteurs. Ces exemples montrent que les *é* fermés secondaires issus de la diphtongaison d'un *ŏ* latin devenu *ué* (*bué* < *bŏvem*) ont subi la même labialisation devant le *w* subséquent : donc *wüw* < *wœw* < *wéw* < **ŏvum*, et *wow* < *wœw* < *wéw* < **ŏvum*. De même *büw* < **bwüw* < **bwœw* < *bwéw* < *bŏvem*, et *bow* < **bwow* < **bwœw*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

< *bwéw* < *bŏvem*. La forme manquante **bwœw* est représentée par *biœw* ou *byœw* qui en est sortie par différenciation. De même la forme **bwow* est remplacée par *biow* ou *byow*. Cf. fig. 22.

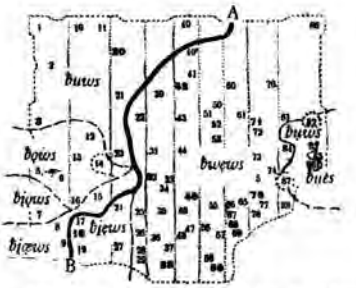

FIG. 22. — « Bœufs » dans les Landes.

Quels sont maintenant les rapports réciproques des sous-secteurs de la zone occidentale? Les limites respectives de *œ*, *ü* et *o* sont loin de présenter la même fixité que la ligne A B. Étudions les causes de cette variabilité.

Si l'on compare les secteurs occidentaux de **tē(g)ülam* et de *pĭlum* (fig. 21 et 17), on voit que les aires de *œ* (*tœwlè* et *pœw*) y sont les mêmes. Seule, la répartition respective des *ü* et des *o* varie : *pow* < *pĭlum* a un domaine géographique bien plus restreint que *towlè* < **tēgŭlam* ; inversement *püw* < *pĭlum* a un domaine plus vaste que *tüwlè* < **tegulam*. La chose est naturelle. C'est la force assimilatrice du *w* subséquent, avons-nous dit, qui a causé la fermeture de l'*œ* en *ü* (assimilation d'aperture). Le *p* de *pœw* agissant dans le même sens, c'est-à-dire dans le sens d'une fermeture labiale, l'assimilation du type *püw* a été favorisée au détriment de l'assimilation du type *pow* (assimilation du point d'articulation). La même influence accessoire ne pouvait s'exercer sur *tœwlè*, où l'*œ* est précédé de dentale : ici, l'induction du *w* domine, agissant surtout sur le point d'articulation, et l'*o* est favorisé (*towlè*) au détriment de l'*ü*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais dans *sēbum* > *séw*, *sæw*, l'*s* initiale, dont l'influence fermante est bien connue en phonétique générale, fait prévaloir l'assimilation d'aperture, et, comparé à **tēgulam*, exagère par conséquent le domaine de *süw* au détriment de *sow* et même de *sæw*, au Nord. Au contraire *fīlicem* > *héws* > *hæws* en est à peu près au même point que **tēgulam*, tandis que *bĭbĕre*, grâce à son *b* sonore, c'est-à-dire plus proche de l'état vocalique et par conséquent plus apte à exercer une induction sur la voyelle suivante que ne l'était le *p* de *pīlum*, favorise l'*ü* (*büwe*), par assimilation d'aperture, au détriment de l'*o* (*bowè*) et même au détriment de l'*æ* qu'il change en *ü* dans le secteur Nord. Le *bụbè* du point 37 est dû à l'analogie de formes telles que le participe *bụt* < *béwụt* < **bĭbūtum*, comme le montre son isolement géographiique (v. *Pet. atl.*, 59).

Quant à *bŏvem* et **ŏvum*, tout en étant soumis aux mêmes influences, ils sont traités d'une manière particulière, en raison de leur triphtongue *-wéw-*, qui explique dans *bŏvem* la petite aire aberrante *büw* de la région orientale. Les formes de **ŏvum* ont subi en outre l'influence de la position de *ŏ* à l'initiale absolue.

En combinant ainsi les enseignements de la phonétique générale et de la phonétique expérimentale avec les critères géographiques de superposition interne et externe, dont les applications se pénètrent étroitement dans la démonstration précédente, on peut arriver non seulement à reconstituer d'une manière satisfaisante, les étapes successives de l'histoire phonétique dans une région déterminée, mais encore à rendre compte dans une certaine mesure des raisons mêmes qui ont imposé à la langue telle ou telle innovation.

Le critérium géographique de la configuration des aires n'est pas moins utile dans ses applications à la phonétique. Sur deux points de la région normande, aux n°s 249 et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

363 de l'*Atlas linguistique*, apparaît une forme *bugl* « boucle » où l'on pourrait être tenté de voir une altération particulière du groupe *cl*. M. Gilliéron a montré (*Ét. géog. ling.*, p. 76) que la situation géographique de *bugl* s'oppose à cette explication, car *bugl* se trouve en bordure immédiate d'un grand domaine *bukl* et d'un petit domaine *blug*, qui lui-même borde immédiatement un domaine *bluk*, dont il n'est que l'altération syntactique. S'appuyant sur cette configuration des aires, l'auteur des *Études de géographie linguistique* n'a pas de peine à démontrer que *bugl* n'est qu'une retouche de *blug* d'après *bukl*. Fig. 23.

FIG. 23. — « Boucle » dans la région normande.

Il s'en faut que la configuration des aires soit toujours aussi significative. Le plus souvent les zones des traitements phonétiques offrent l'image d'un beau désordre ; mais il n'est point jusqu'à ce désordre qui ne soit parfois éloquent.

Dans la région des Ardennes étudiée par M. Bruneau, l'article masculin se présente sous une multiplicité de formes vraiment étonnantes. Géographiquement, ces formes se distribuent en cinq secteurs offrant cinq types dominants : *li*, *lu*, *lə̀*, *lə́* et le plus souvent *èl* (cf. Bruneau, *Phon.*, 494 ; *Lim.*, 224). Mais il existe une infinité de variantes et de sous-variantes locales tellement nombreuses que l'auteur a renoncé à les faire figurer sur sa carte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Une configuration analogue se remarque dans la carte landaise du représentant de *cribellu*, **cribella* (*Pet. atl.*, 182, « crible »). La voyelle initiale du mot se présente, suivant les lieux, sous forme d'*i*, d'*é*, d'*œ*, d'*ü* : *kriyè..*, *kéryè..*, *krévet..*, *küryè..*, *kœryè..*, etc., sans qu'il soit possible le plus souvent de grouper ces variantes selon un principe géographique défini.

Une forme donne la clé de ce désordre : c'est, dans les Landes, le mot *krièt*, avec *r* voyelle, et, dans les Ardennes, l'article *èl* en regard de *lè*. Dans les deux cas, la voyelle au timbre indécis doit être considérée comme le produit soit d'anaptyx, soit de svarabhakti. La segmentation, en deux éléments, d'une sonante qui suit ou qui précède une consonne, entraîne l'éclosion d'une nouvelle syllabe. La voyelle dégagée par la sonante est une voyelle de timbre indécis, entrant difficilement dans une norme, véritable phonème caméléon, dont l'aspect change non seulement suivant les conditions générales du vocalisme de chaque parler, mais encore à l'intérieur du même parler dans chaque mot suivant les phonèmes environnants dont il reflète les coloris particuliers.

Des observations analogues peuvent être faites dans le *Petit atlas* à propos des cartes « toile d'araignée » 354, *tériaké*, *tu-*, *ti-*, *ta-* etc. (v. *Rom.*, XXXIII, 408-13), « pêche » 302 où la disposition géographique de toutes les variantes autour d'un noyau *pršek* est tout à fait significative.

Dans la partie des Vosges méridionales explorée par M. Bloch, les consonnes *ɛ* et *j*, respectivement *ǯ* et *ĥ*, offrent une géographie très nette dans les mots comme « graisse » (Bloch, *Atlas*, 295), « échelle » (*ib.*, 264), c'est-à-dire dans les mots où la consonne représente une sifflante *s*, *z*, en contact avec une palatale : *graɛ* < **crassia*, ou un ancien groupe *sk* devant *a* ou voyelle palatale : *ɛól* < *scalam*. Les limites de *ɛól* respectivemeut *ǯól* et *ĵól*, — si l'on met à part la petite aire 23-6 qui a une mi-occlusive

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans *scalam* > *éɛ̈ir* et qui offre un traitement spécial — coïncident avec celles de *grɛ̀e*, resp. *graç̈*, *graɛ̈*, comme on peut s'en rendre compte en appliquant le principe de superposition.

Par contre, pour toute une série de mots, les *ɛ* et *j*, respectivement *ç̈* et *h*, se présentent, dans le même domaine, sporadiquement et sans aucun ordre géographique défini : *éç̈ta* « acheter », *ç̈eney* « chenille », etc. Cette configuration géographique capricieuse est le signe d'une évolution soumise à des conditions spéciales. En effet, dans tous ces mots, *ɛ* et *j*, resp. *ç̈* et *ḧ*, sont dus à une réduction de *ĉ*, *ĵ*, réduction qui, intervenant plus ou moins régulièrement suivant que le phonème se trouvait devant voyelle ou devant consonne, était soumise aux fluctuations de la phonétique syntaxique (v. Bloch, *Vo.*, 65-6).

La plupart des exemples qui précèdent montrent qu'en phonétique, comme dans les autres parties de la linguistique, la méthode géographique est sous la dépendance étroite de la méthode comparative. Le critérium de la superposition des aires en particulier, plus spécialement que celui de la configuration, n'est le plus souvent qu'une application des procédés classiques de comparaison perfectionnés et rendus plus sûrs par la multiplication des points comparés.

Si l'on veut tirer du principe de configuration lui-même tout le parti désirable, on a vu qu'il n'est pas superflu de connaître les origines des phonèmes et leurs relations réciproques dans les mots latins correspondants. De telle sorte que la conception qui voit dans les patois les dépositaires d'une tradition latine plus ou moins indigène est peut-être désuète ou « ingénue », comme la qualifie M. Jaberg (*Rom.*, XLVI, 129) : cette ingénue — d'un certain âge déjà — n'en est pas moins la cheville ouvrière de tout système sérieux d'explication.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est pour avoir méconnu cette vérité que plus d'un romaniste s'est égaré au milieu de ses propres spéculations.

Admettons qu'on trouve « curieuse » la différence du traitement phonétique des mots « chèvre », « fièvre » et « lièvre » dans les Vosges méridionales (Bloch, *Vo.*, 109) *ɛyœv* des points 9, 10, 16-7 présente, sous l'influence du *v* suivant, une labialisation de *yé*, qui est inconnue à *lyév*, *fyév*. L'étonnement de l'auteur cesserait sans doute, s'il voulait bien se rappeler que le *yé* de *šyév* < *capram* diffère du *yé* de *liév* < *lĕporem* par la date de sa production. Il y a toutes les chances pour que cette différence de date corresponde à une différence de timbre, sans compter que l'influence labialisante de la labio-prépalatale *ɛ* — différente de la labiodentale *f-* — a pu s'exercer à travers le *y* plus ou moins réduit, ou même absent, comme le montre la variante *ɛœv* des communes limitrophes, où *y* s'est résorbé dans le *ɛ*.

Mais la méconnaissance du point de départ latin et des règles posées par le comparatisme roman a conduit d'autres dialectologues à commettre de véritables erreurs de classement dans les faits qu'ils analysent.

Dans l'étude de la limite du dialecte wallon et des dialectes champenois et lorrain, ayant à rendre compte du traitement de « l'*e* accentué latin entravé par nasale + consonne », M. Bruneau (*Lim.*, 150 suiv.) remarque que les cartes « attendre », « comment », « fendre », « rendre »,

FIG. 24. — « Vendre » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

« vendre » offrent des aires concordantes : les aires de *atẽd, kumẽ, fẽd, rẽd, vẽd* se recouvrent sensiblement : cinq points seulement, sur un total de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, offrent des dérogations, et ces points sont tous limitrophes de la ligne frontière. Les formes avec *a* dénasalisé, *vad*, etc., offrent, il est vrai, un certain flottement : l'aire de *atad* ne coïncide pas avec celle de *kuma*, et *vad* est plus étendu que *fad* et surtout que *rad*. Il n'en est pas moins évident que la configuration géographique des zones occupées par ces formes dénasalisées et orientées en principe vers le Sud-Ouest est, dans ses grandes lignes, analogue pour tous ces mots. Cf. fig. 24.

Au contraire, l'adjectif « tendre » offre une répartition

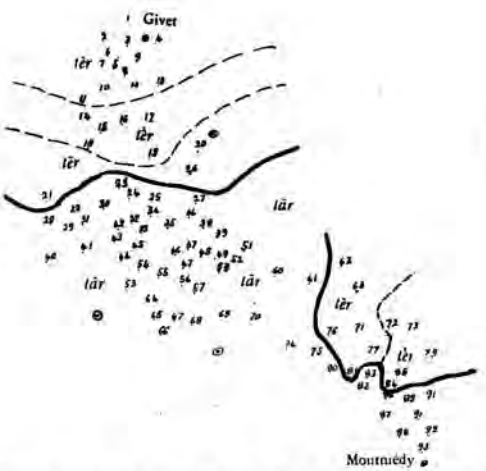

FIG. 25. — « Tendre », adj., dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

toute différente (*ib.*, 154). Ici, il n'y a pas un exemple de *a* dénasalisé, et il en est de même pour « vendredi ». M. Bruneau n'a pas assez souligné les rapports qui existent entre ces deux cartes. Si l'on fait abstraction d'une aire *vãdredi* qui est un emprunt manifeste et sans doute assez

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

récent, une zone *vârdi* recouvre exactement l'aire *târ* « tendre ». Comme celle-ci, elle a sa frontière Nord entre

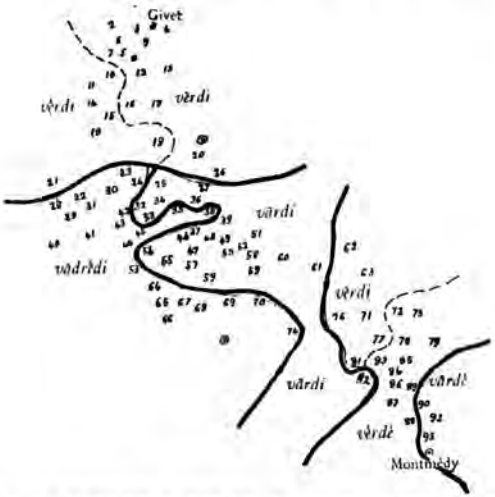

FIG. 26. — « Vendredi » dans les Ardennes, d'après M. Bruneau.

25 et 20, 27 et 26, et sa frontière Sud-Est entre 61-62, 75-76, 80-81, 81-82. Ce n'est qu'à partir de ce point qu'elle diffère, s'infléchissant vers le Sud-Ouest. Cf. fig. 25, 26.

Le mot « gendre », *dyèr*, dont nous ne connaissons pas pour l'instant la géographie, s'écarte aussi (*ib.*, 158) de la série « attendre », « comment », etc.

L'auteur veut expliquer les particularités du traitement de ces mots par l'influence de l'*r*. Il remarque que, « au sud de la région ardennaise, tout *ã* suivi d'une *r* (*r̃*)... aboutit à *ẽ* ». En effet, vers la région lorraine, l'*r* a une influence troublante sur la voyelle nasale précédente : dans les Vosges méridionales, on a, dans ces conditions : *pãr* < *prendere* (Bloch, *Vo.*, 13).

Mais cette particularité ne rend pas compte de la présence de *târ* < *tenerum* et de *vârdi* < *veneris diem* dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

toute la région centrale, au nord de Mézières et de Sedan et jusqu'au sud de Geddine. Selon M. Bruneau, ces deux formes sont des avancées champenoises dans le sud de la Wallonnie.

La coïncidence géographique de *vārdi* et de *tār* nous paraît s'opposer à l'hypothèse d'un emprunt. En principe, les emprunts ne présentent pas des aires phonétiques régulièrement superposables.

Par conséquent, en l'absence d'autres documents géographiques, et jusqu'à preuve du contraire, on voudra sans doute penser que la différence des conditions phonétiques initiales est la véritable cause de la divergence phonétique actuelle entre *tenerum*, *veneris diem* et sans doute aussi *generum*, d'une part, et la série *attendere*, etc. de l'autre. La position de *e* + *n* dans les proparoxytons du type *tenĕrum*, etc., n'était pas la même que dans *vendere*, etc. Dans les groupes *-nd-*, *-nt-*, la force assimilatrice ou différenciatrice de la nasale a été plus considérable (cf. *Rev. l. rom.*, LXII, 202) et, de tout temps, devant ces groupes, l'*e* s'est trouvé en syllabe fermée. Dans *tenĕrum*, il a été primitivement en syllabe ouverte, et, lorsque le proparoxyton s'est réduit — à quelque date que remonte cette réduction —, comme les patois de ces régions ne font pas en principe l'épenthèse de *d* entre *n* et *r*, la position de l'*n* n'a pas été la même. De toutes ces variations des conditions phonétiques sont résultées nécessairement des variations dans les phénomènes de nasalisation et dénasalisation.

M. Bruneau avait donc tout à gagner à distinguer, dans l'étude de ces mots, deux séries phonétiques différentes.

Pourquoi de même étudier pêle-mêle la géographie phonétique de mots aussi différents d'origine que « bois », « doigt », « entonnoir », « froid », « raide », « savoir », « seigle », « soif » et « toit » (Bruneau, *Lim.*, 163)? « L'état de confusion complète » qu'on nous signale dans le traitement de ces mots n'est-il pas normal? Ce qui serait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

anormal en vérité, ce serait une concordance cartographique même approximative entre des *ó* fermés latins + *yod* et des *é* fermés latins suivis ou non de *yod*. Du fait que sur un *point* géographique (le francien de Paris devenu la langue littéraire), il y a eu à un moment donné, confusion de ces divers phonèmes (et encore y a-t-il eu postérieurement de nombreuses divergences), il ne s'ensuit pas nécessairement que les traitements doivent couvrir des *zones* géographiquement identiques. L'accord des aires wallonnes de *dè* respect. *dèt* < *dĭgĭtum*, *frè* : *frèt* < *frĭgĭdum*, *sè* : *sèt* < *sītim*, *tè* : *tèt* < *tĕctum*, lesquels se superposent à deux exceptions près (*ib.*, 163), et l'aberrance de *-tōrium* > *-wè* : *-u* : *-wa* sont des faits significatifs qu'on a malheureusement méconnus.

La géographie elle-même se charge de rappeler à l'ordre le romaniste quand il oublie que les langues, objet de son étude, sont les langues romanes.

Le point de départ de la phonétique des dialectes romans est la phonétique du latin. La remarque qui a été déjà faite à propos de l'application générale de la méthode comparative à la linguistique romane trouve tout particulièrement son application dans la phonétique. Pour reconstituer la courbe générale de l'évolution, nous devons remonter non seulement jusqu'à l'époque où a pu se constituer le roman commun, sous l'Empire, mais plus haut encore et au delà même de la période historique du latin.

Ainsi, une des questions les plus discutées de la phonétique romane est de savoir la valeur exacte en roman commun de *k* + *e*, *i*. Comment le sarde et le dalmate offrent-ils, dans cette position, un *k* de caractère occlusif log. *kervu*, *kelu* ; vegl. *kaina* < *cēnam*, *plakar* < *placere*, etc., tandis que les autres idiomes romans l'ont fortement palatalisé et partiellement assibilé ?

Il faut admettre que *k* + *e*, *i* a eu une prononciation

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prépalatale accusée, dès l'époque préhistorique du latin. Et cette hypothèse, rendue fortement vraisemblable par tout ce que nous enseignent la phonétique expérimentale et la phonétique générale, semble démontrée par l'existence des formes classiques *scelus*, *celsus* en regard de *pulsus* (analogique, au lieu de **pultus* : cf. *pultare* « heurter »), (*h*)*olus*.

En effet si, dans *scelus*, etc., l'*e* n'est pas *o*, comme dans **pultus*, etc., devant *l* vélaire, la raison en est que *k* était nettement prépalatal : *scelus*. Cf. une assimilation progressive analogue dans *januarius* > *jenuarius*, *janua* > **jenua* > calabr. *jenna*, campid. *enna*, etc.

Le *k* prépalatal, étant particulièrement sujet à se changer en *č*, *ts*, a dû subir cette évolution dans l'ensemble des idiomes romans (v. Meillet, *BSL*, XXI, 221). Et puisque le timbre prépalatal de *k* est assuré pour une époque si ancienne, il est vraisemblable que le *k*, sans palatalisation, que l'on observe dans le centre de la Sardaigne et sur les côtes de la Dalmatie, est dû à une régression postérieure. De toute façon, le traitement des combinaisons *kt*, *ks*, *kl*, devenues *yt*, *ys*, *l* dans la majeure partie des langues romanes, était donc aussi préparé de longue date : *t*, *s*, *l*, étant articulés en avant, devaient, comme *e*, *i*, tendre à attirer en avant le point d'articulation du *k*.

D'une manière analogue, pourquoi l'évolution du groupe écrit *gn* en latin classique, n'est-elle pas en général expliquée d'une manière satisfaisante par les romanistes ? C'est qu'ils ont négligé de remonter au delà de la période historique du latin.

D'ordinaire on fait remonter le *ɲ* mouillé, sorti de ce groupe, à une évolution directe du *g* vers *y* : *gn* > *yn*. En sorte que engad. *lain* < *lignum*, *pain* < *pignum* représenteraient l'étape primitive dont les formes des Abruzzes, Campobasso *lęjenę*, *pujęnę* < *pugnu* seraient un développement. Telle est, ou à peu près, l'explication qui figure

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans les ouvrages classiques de MM. Meyer-Lübke, *Gram. l. rom.*, I, 418-9 ; Bourciez, *Élém. ling. rom.*, 190 ; Guarnerio, *Fonologia Romanza*, 568, etc.

Il nous paraît nécessaire de partir de ce fait qu'en latin les occlusives sont, en principe, devenues des nasales au contact d'une *n* subséquente et cela dès l'époque préhistorique : *scamnum* < **scabnom*, *Samnium* < **Sabniom* (cf. *Sabelli*), *somnus* < **sopnos*, *annoto* < *adnoto*, *penna* < **petna*, etc.

Il en a été de même pour *cn*, *gn* : *dignum* < **degno-* < *dekno* (cf. *decet*), *lignum* < **legnom* (cf. *legere*), etc. On prononçait en latin *liñnum*, *diñnum*, tout en continuant d'écrire *lignum* avec un *g*, parce que l'alphabet latin ne possédait pas de signe graphique pour rendre l'*ñ* vélaire.

La meilleure preuve que telle a bien été la prononciation du groupe *gn*, c'est le timbre *i* de la voyelle qui le précède : en effet, c'est devant nasale vélaire que *ĕ* passe à *i* : *septĭngenti* < **septĕmcenti*, *confrĭngo* < **confrengo* **confrango*, etc. Ces faits sont bien connus de tous les comparatistes.

Si donc l'on admet — comme on est bien obligé de le faire — *ñn* pour *gn*, avec ce point de départ, toute l'évolution du groupe dans les langues romanes devient très claire :

1° ou bien il y a eu assimilation ; et alors deux cas se présentent : a) celui du logoudorien, où l'assimilation est régressive et totale : *linna*, *sinnu*, *konnadu* < *cognatum* ;

b) celui de l'espagnol, du français, du provençal, de l'italien : *leña*, *leigne*, *lenha*, *legno*, etc. Le point d'aboutissement, *ñ*, doit s'expliquer par un double mouvement d'assimilation : De *ñn* (vélaire + dentale) on est passé d'abord à *ŋn* (palatale + dentale) par assimilation régressive partielle, d'où *leŋna*. Le passage de *ñ* vélaire à *n* palatale s'observe dans certains parlers romans actuels : voir *Études dial. land.*, *Phon. add.*, 174. La phase *ŋn* a été une « phase

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

phonétique sans durée » : l'assimilation totale des deux nasales a suivi mécaniquement, selon une marche progressive, d'où *leŋa*.

Ce double mouvement d'assimilation, régressif puis progressif, réduisant en définitive les deux phonèmes en contact à un phonème unique, articulé en un point intermédiaire entre les deux points de départ initialement éloignés (vélaire + dentale > palatale), est parallèle à celui de l'espagnol, par exemple, qui fait passer *noctem* à *noche* selon la même formule (*c* primitivement vélaire + *t* dental > *ch* palatal), laquelle se décompose en deux temps : assimilation régressive partielle : *kt* > *ƙt* ou *yt* étape du provençal *noyt*, puis assimilation progressive totale *ch*. Le traitement italien *notte* est parallèle à celui de logoudorien *linna*, *sinnu* (assimilation régressive totale dès le début).

2° Le cas d'engad. *-in-* < *-n̂n-* : *lain* < *liṅnu* < *lignum*, est un mouvement d'évolution se décomposant théoriquement en deux temps qui ont pu se confondre dans la réalité : différenciation (nasale + nasale > orale + nasale) et assimilation (vélaire + dentale > palatale + dentale). La différenciation est parallèle à celle du groupe *mn* devenant *ŋn* : gasc. *daŋn* < *damnum* : cf. chap. x).

Quant au roumain *lemn* < *lignum*, *cumnat* < *cognatum*, il parle en faveur de notre théorie, car l'*m* s'explique mal par *g* ; et il se présente comme un joli cas de différenciation portant non plus sur la nasalité, comme pour engad. *n̂n* > *in*, mais sur le point d'articulation : *n̂n* > *mn*. C'est une différenciation par substitution de phonème (cf. p. 19).

Des exemples comme ceux du traitement du groupe *gn*, de *k* + *e*, *i*, et nombre d'autres qui pourraient être allégués, montrent qu'il y a souvent avantage à fonder l'histoire des évolutions phonétiques romanes sur la phonétique

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

historique du latin. Quiconque veut spéculer sur la phonétique romane sans tenir compte de la phonétique latine, fait preuve d'étroitesse de vue. Toutes deux se pénètrent. La phonétique géographique sans le secours de la phonétique historique et comparative ne peut donner presque fatalement que des résultats incertains.

En phonétique, plus encore que dans les autres branches de la linguistique, pour construire un système d'explication cohérent, ayant le mérite de la précision dans le détail et de la largeur des vues d'ensemble, il importe de pratiquer la convergence des méthodes.

VIII

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : III. ÉLÉMENTS DE TROUBLE : EMPRUNTS ET « MOTS SAVANTS »

Écarter la dangereuse chimère des « mirages phonétiques », négation de toute certitude en fait de science linguistique, proposer et définir comme moyen d'investigation et de preuve la combinaison des méthodes et en particulier de la géographie et de la comparaison, ce n'est qu'une partie, purement préparatoire, de la tâche qui s'offre à nous dans le domaine de la phonétique.

Nous devrions maintenant aborder le problème phonétique lui-même, et essayer d'en trouver la solution, ce que nous ne manquerions pas d'entreprendre, si toute notre ambition ne se bornait pas à poser dans la bonne direction quelques jalons préliminaires et surtout à remettre au point des idées que quelques-uns tendent à obscurcir.

On comprendra que, dans un ouvrage consacré essentiellement à la position des problèmes et à l'esquisse des procédés propres à les résoudre, nous n'ayons pas la prétention de trancher de manière définitive la question toujours pendante des lois phonétiques. Y a-t-il des lois phonétiques ? Ces lois offrent-elles le caractère de nécessité

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et de constance qui leur a été reconnu par certains et que d'autres leur refusent ? Quelle est l'origine des lois phonétiques ? Voilà des points qui ne seront tous susceptibles d'être vraiment élucidés en matière de romanisme que lorsque l'étude à la fois géographique et comparative des idiomes néo-latins aura été entreprise dans son ensemble et poussée assez avant dans le détail.

Nous nous contenterons pour l'instant d'examiner le problème à la lueur des principes énoncés précédemment et de proposer quelques solutions partielles ou provisoires.

La discussion de la théorie des « mirages phonétiques » nous a conduit à rejeter à la fois les faits sur lesquels est bâtie cette théorie et les conclusions auxquelles les auteurs aboutissent. La correspondance entre certaines séries homophones ayant existé en roman commun et certaines séries homophones existant dans les différents idiomes romans est un fait qui ne peut être nié par quiconque sait chasser les fantômes pour se mettre en face des réalités.

Et de même l'observateur impartial sera bien obligé de reconnaître qu'en un point donné du domaine roman, considéré à l'époque actuelle, il y a le plus souvent, dans les générations nées sur place, en dehors des variantes particulières plus ou moins individuelles, une tradition phonétique générale, qui peut, en certains cas, être indigène et remonter directement au latin de l'endroit, mais qui, dans d'autres cas, pour avoir été importée, ou pour être constituée d'éléments empruntés à des traditions phonétiques étrangères au pays, n'en est pas moins, je suppose, une tradition phonétique, et apparemment aussi une tradition phonétique locale, puisque nous ne pouvons constater l'existence d'une tradition linguistique quelconque qu'en des points déterminés de l'espace.

Nous avouons ne pas comprendre la portée des réserves

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que la jeune école s'obstine à présenter relativement au caractère local des traditions phonétiques. Car enfin, aborigène ou non, la tradition phonétique nous intéresse essentiellement non point en tant que fait local, mais en tant que fait linguistique. Que la tradition phonétique ait voyagé, cette circonstance ne lui enlève rien de sa valeur aux yeux du linguiste. Ainsi, l'on n'est pas d'accord sur le pays qui a été le berceau de l'indo-européen primitif. Mais cette incertitude n'empêche pas que le système phonétique de l'indo-européen ne soit très suffisamment connu, et que toutes les déductions qui en ont été tirées ne soient parfaitement légitimes et ne correspondent à des faits réels. Nous ne savons pas au juste en quel point de l'Europe s'est produite un jour l'unité italo-celtique. Que le fait se soit réalisé ou non sur le sol de la Gaule et de l'Italie, peu importe : la valeur de ce fait, établi par la grammaire comparée, demeure entière pour la linguistique indo-européenne.

Par conséquent la critique de ceux qui attaquent aujourd'hui la notion, familière aux premiers romanistes, d'une tradition phonétique locale remontant à un latin local, est peut-être fondée en fait dans un bon nombre de cas, mais n'a que peu d'importance au point de vue linguistique. Dans la science du langage, le fait de langage prime tout. Les conditions géographiques dans lesquelles il apparaît, passent ensuite. Nous étudions les projections de ce fait sur un plan situé dans l'espace, d'abord parce que nous ne pouvons guère le saisir sur le vif que dans l'espace, ensuite parce que, en principe, des lieux différents offrent des systèmes phonétiques différents, enfin parce que cette présentation du fait linguistique dans l'étendue est un procédé commode qui facilite la comparaison et l'analyse. Mais ce sont les systèmes, et non la localisation géographique des systèmes, qui constituent le fait essentiel. En saine linguistique, l'étude de cette localisation ne doit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

être qu'un moyen propre à nous faciliter la connaissance de ces systèmes. Et c'est une raison de plus pour que, dans nos études, le géographisme ne prime pas le compatisme.

Qu'il y ait dans certains points et en certains cas plus d'une tradition phonétique locale, et que ces traditions différentes, parfois même contraires, soient en lutte là où elles existent, c'est un fait admissible *a priori*, vérifié par l'expérience en maints endroits, mais qui n'infirme en rien l'existence d'une tradition phonétique locale. La constitution de groupes nouveaux de populations, agglomérées ou non, est un phénomène social qui est de tous les temps et de partout, et qui suffirait à expliquer l'apparition de traditions phonétiques divergentes en un point déterminé.

Même dans les centres de population existant dès avant l'époque gallo-romane, il peut y avoir eu, et il y a eu souvent, en fait, des traditions phonétiques générales différentes, quoique toutes d'origine latine : le parler gascon de la ville de Bordeaux au XIIIe siècle représente une tradition phonétique latine, évanouie sur place aujourd'hui, et le français local qui y prévaut actuellement représente une tradition phonétique latine importée, qui diffère d'ailleurs assez sensiblement d'une classe sociale à l'autre, de telle sorte qu'il existe, même dans la population indigène actuelle, plusieurs traditions phonétiques locales divergentes, émanant toutes d'une première source : la tradition latine.

Ce qui s'est produit pour le gascon et le français dans un centre aussi important que Bordeaux a pu se produire, dans de petits centres, pour le parler local et l'idiome littéraire ou d'autres parlers locaux ou régionaux à tendance envahissante. La coexistence de divers systèmes phonétiques au même point géographique et parfois même le mélange de ces systèmes est un fait admis et connu depuis

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

longtemps (v. Schuchardt, *Ueber die Lautgesetze*, Berlin, 1886, 10 suiv. ; *Slawo-deutsches und slawo-italienisches*, Graz, 1885, *Kreolische Studien* in *Sitz. der Kais. Ak. der Wissensch. in Wien, Phil. hist. Klasse*, CI, 2 ; CII, 2 ; CIII, 1, etc. ; J. Psichari, *Phonétique des Patois* in *Revue des Patois gallo-romans*, II, 20 suiv. ; R. Lenz, *Phon. Stud.*, V, 272 suiv. ; VI, 18 suiv., 151 suiv., 274 suiv. ; H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, 4e éd., 390 suiv. ; cf. Terracher, *Aires*, 139, etc.). Mais toutes ces divergences et même tous ces mélanges de traditions ne sont nullement en contradiction avec notre thèse.

Ce contact géographique des traditions explique en partie les faits d'emprunt. Il explique aussi les faits de reformation et de reconstruction phonétiques. L'emprunt est un élément de trouble qui altère la régularité des systèmes phonétiques. La reconstruction phonétique est un remède destiné à rétablir la régularité des systèmes compromise par le fait des emprunts.

L'existence de ces deux ordres de faits est reconnue depuis de nombreuses années, bien avant les publications de M. Gilliéron et de ses collaborateurs : « MM. Gilliéron et Mongin, écrit M. Meillet (*Ling.*, 254), ont, dans leur étude de géographie linguistique « *Scier* » *dans la Gaule romane*, posé ce principe capital que beaucoup de mots qui ne se dénoncent pas par leur forme phonétique comme des emprunts sont néanmoins empruntés à des parlers voisins et peuvent être reconnus pour tels à de certains indices. » « La géographie linguistique, dit-on ailleurs (*ib.*, 6), combinée avec l'examen des choses et l'histoire des choses... a révélé des séries d'emprunts dans des cas où l'on supposait, assez naïvement, la persistance d'un même vocable durant des suites illimitées de siècles. » L'auteur n'exagère-t-il pas légèrement le rôle de la géographie dans la formation des doctrines relatives aux emprunts et aux faits de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

reconstruction phonétique ? Au tome I, § 23 de la *Grammaire des langues romanes* publiée dès 1889, M. W. Meyer-Lübke signale déjà, bien qu'il soit encore privé du secours de tout atlas linguistique, que le normand *poke*, a. nor. *poki*, est devenu dans le français du centre *poche*, d'après la correspondance de norm. *vake* avec fr. *vache*. Peu importe que l'exemple allégué soit sujet à caution. Le principe de la reformation phonétique ainsi exposé n'en est pas moins correct. Et le mérite de la découverte ne doit pas être rapporté à l'école géographique actuelle.

Il n'en est pas moins vrai — et c'est sans doute ce que veut dire l'auteur de *Linguistique historique et linguistique générale* — que la géographie peut et doit aider dans une large mesure à l'identification des mots d'emprunts, soit qu'ils conservent leur phonétisme originaire, soit qu'ils aient été assimilés, par reconstruction, au phonétisme de l'idiome emprunteur. L'établissement préalable d'une géographie phonétique contribuera d'ailleurs grandement à cette identification.

Le cas de « vierge » dans les Landes offre un bon exemple de la manière dont la méthode géographique peut être appliquée à l'étude des emprunts : v. *Pet. atl.*, c. 538.

La carte se divise en quatre secteurs (fig. 27) :

FIG. 27. — « Vierge » dans les Landes.
Les croix marquent l'emplacement d'une forme *vierjé*.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans les quatre secteurs, le mot a subi l'adaptation à la phonétique locale en ce qui concerne le *b̌* initial (*b̌* spirant), qui a remplacé le *v* étymologique conformément à la loi générale en vigueur dans une bonne moitié du domaine méridional, depuis le golfe de Gascogne jusque dans la Corrèze, le Cantal, la Lozère et l'Hérault (cf. *Atlas ling.*, 1400, 1405 ; *R. dial. rom.*, I, 124). A n'en juger donc que par le traitement de la consonne initiale, *bierjè*, etc. ne se révèlent pas comme des emprunts. Toutefois, sur les 85 communes visitées, il en est cinq (3, 10, 11, 18, 21) qui ont gardé le *v* étymologique, et il y en a une sixième (40) où ce *v* se présente à l'état de variante. L'emplacement géographique de ces six points est à retenir.

Considérons maintenant la ligne AED, limite entre les deux grands domaines de *y* et de *j* : *biœryè*, *bieryè* d'une part, *bierjè* de l'autre. Comparons cette ligne à la ligne frontière qui sépare *arjęn* de *aryęn* < *argentum* (*Pet. atl.*, 29), *arjęlè* de *aryęlè* < *argilla* (*ib.*, 30). Entre ces deux

FIG. 28. — « Argile » dans les Landes.

derniers mots, la limite de *y* et de *j* coïncide sur toute l'étendue de la carte, à l'exception du point 11 et de deux variantes à 31, 68. Les cartes 71 « cage » *kạwjè* : *kạwyè*, 277 « liège », *lęwjè* : *lęwyè*, offrent une frontière sensiblement identique. Dans « vierge » au contraire, la frontière de *y* et de *j* ne coïncide avec celle des mots précédents que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vers la partie centrale de la carte : le *j* empiète sur le domaine ordinaire de *y* au sud (59), et au nord (2, 3, 10, 21). Quant à la ligne BFC, elle n'existe pas dans les cartes « argile », « argent », etc., où le *y* est général à l'ouest de AED.

Considérons enfin la ligne AEFB, qui sépare, dans « vierge », *e* de *œ* tonique. Cette ligne ne coïncide que sur une faible partie de son parcours avec la ligne frontière générale, remarquablement fixe par ailleurs, qui sépare les *é* et les *œ* issus de *é* fermé primaire ou secondaire (cf. page 248 suiv. et la figure n° 19. Le deuxième élément de la diphtongue *ie* est traité comme dans les diphtongues indigènes : cf. *Pet. Atl.*, carte 128 « demi » : *miéy* > *miœy* : (cf. *R. l. rom.*, LX, 85-6). Le domaine de l'*œ* est beaucoup plus réduit dans *bięryė* que dans tous les autres mots.

De cette confrontation géographique, il résulte que le secteur *bięrjė* de l'ouest (8, 16) se signale manifestement comme un emprunt, malgré son *b-* dû à une adaptation partielle à la phonétique locale : ni l'*e*, ni le *j* ne sont indigènes (double discordance phonétique).

Dans le grand secteur *bięrjė*, 2 apparaît comme un emprunt pour la même raison ; 3, 10, 11, 21 de même, en raison de leurs *e*, *j* et *v* (triple discordance) ; 1, 40 en raison de *e* (discordance simple) ; 40 (var.) en raison de *e* et *v* (double discordance) ; 59 en raison de *j* (discordance simple).

Mais ni le secteur *bięryė* (sauf 9, 17), ni le secteur *bięryė*, ni la plus grande partie du secteur *bięrjė* de l'Est, ne se révéleraient géographiquement comme des emprunts, si l'on ne savait d'autre part, grâce à la comparaison et à l'histoire, que la tonique de *virginem* ne peut produire, dans ce domaine, la diphtongue *ie*, et que d'autre part le fr. *vierge* a été, dans tout le Midi de la France, éminemment susceptible d'être emprunté. Cf. v. landais *verges*, *Rec. anc. textes l.* MM. 1514, 11 ; Vi. 1495, 8, *vergina*, *ib.*, 14-98, 12 (Voir en dernier lieu *Path.*, III, 66 suiv.).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Partout donc « vierge » est un mot d'emprunt. Dans le secteur *bierjè* de l'Est, l'assimilation totale du français au système phonétique local a été facile, puisque, sauf quelques nuances de timbre vocalique, il n'y a eu que le *v* à changer. — Dans le secteur *bieryè*, il fallait en outre remplacer le *j* français par un *y* patois. On n'y a manqué à peu près nulle part (cf. cependant 18). — Enfin, dans le secteur *bièryè*, on devait en plus remplacer l'*e* français par l'*œ* patois. L'adaptation à réaliser, exigeant un triple effort de reconstruction, a été plus malaisée à obtenir. C'est pour cette raison qu'elle n'a eu lieu qu'au cœur du domaine, où la vitalité des traits phonétiques était la plus grande.

Ainsi s'expliquent la présence : 1° de la forme non refaite *vièrjè* emprunt brut, non digéré, à 3, 10, 21 ; 2° de la forme *bierjè*, à 8, 16, adaptée d'un degré sur trois, et située sur le pourtour de l'aire *é* > *œ*, en des points où on devrait avoir *bièryè*, si l'adaptation à la phonétique locale avait été réalisée complètement. Les points 17 et 9 *bieryè*, au lieu de *bièryè*, présentent une adaptation au deuxième degré. Eux aussi sont en bordure du domaine *é* > *œ*, ce qui est significatif.

La combinaison des principes de configuration et de superposition géographiques avec le procédé habituel de la comparaison historique nous permet donc de rendre un compte assez exact des faits d'emprunt et des faits connexes de reconstruction phonétique.

De l'exemple précédent, il résulte que, pour expliquer les différences de degré dans l'assimilation phonétique des emprunts, il importe de tenir compte non seulement du degré de vitalité de chaque parler (cf. Gilliéron, *Ét. géog. ling.*, 74, etc., etc.), mais encore de l'écart qui peut exister entre l'état phonétique de l'idiome emprunteur et celui de l'idiome prêteur, particulièrement en ce qui concerne le mot emprunté.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans nombre de cas, la multiplication des emprunts bruts ou imparfaitement digérés finit par produire une oblitération de la tradition phonétique locale : de nouvelles séries font leur apparition à côté des anciennes, et vivent côte à côte.

Ainsi, bien qu'ayant éliminé à date relativement reculée les *f* initiaux, dont il a fait des *h*, le gascon a récupéré postérieurement toute une série de *f* initiaux par voie d'emprunts lexicaux. Le dictionnaire béarnais de Lespy, Raymond, compte vingt pages de mots commençant par *f*.

Parmi ceux-ci, *fisséu* « fouine, putois » donne lieu à des observations intéressantes. L'*Atlas linguistique de la France* (1686 « putois ») le signale dans l'extrême Sud-Ouest, *fiseu* ou *fieeu* : 690-1, 681-3. L'aire de *fiseu* se développe depuis Biarritz jusqu'à Sauveterre-de-Béarn et au delà de Tartas (*Pet. Atlas*, 323). Dans son intéressante étude sur le nom vosgien du putois, M. Bloch (*Vo.*, 300 suiv.) aurait pu rapprocher le béarnais *fissèu* du lorrain *feó*. La thèse d'un emprunt, par le lorrain, à l'allemand en eût été fortifiée. Le putois germanique a bien pu venir saccager les poulaillers des chanoinesses de Remiremont, puisqu'il a poussé un raid jusque chez Gaston Phébus, vicomte de Béarn, et chez son voisin, le vicomte de Tartas. Dans ces pays de gibier, patrimoine de l'auteur supposé des *...Deduiz de la chasse des bestes sauvaiges...*, il a sans doute laissé son nom, égaré peut-être par là avec quelque cravate de fourrure.

Quoi qu'il en soit, M. Meyer-Lübke (*Rom. et. W.*, 9381), à l'article *vissio*, ne cite, en dehors de v. fr. *voisson*, que les formes picardes *fisö*, wall. *vesö*, lorr. *fhɔ*, *fhu*, qu'il tire de **vissionem* par substitution de suffixe. Le fait que ald. *Wiesel*, dont l'étymologie est obscure (v. Kluge, s. v°), est peut-être lui-même un emprunt au latin (v. Walde, s. v°), n'exclut pas pour les formes françaises et gasconnes la possibilité d'un emprunt au germanique (cf. *fifre*, p. 81).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A côté de v. fr. *voisson*, que M. Meyer-Lübke tire correctement de lat. **vissionem*, il existe un fr. mod. *vison*, qui manque au *Dictionnaire général*, mais qui figure dans Littré précédé d'une croix et sans étymologie. Ce terme bien connu de nos actuels fourreurs représente la forme normale du latin *visionem* (cf. *visire*, Lucilius), dont **vissio* n'est qu'une altération vulgaire par gémination expressive.

Si *voisson*, *vison* sont indigènes en français et remontent sans doute directement au latin, les formes lorraines et picardes, avec leur *f* initiale, et la forme gasconne surtout, avec son *f* et son suffixe représentent manifestement des emprunts au germanique.

Un parler ne prend pas seulement des mots à ses voisins ou à des idiomes plus ou moins éloignés avec lesquels il est entré en contact. Il pratique aussi de véritables emprunts de traitements phonétiques.

Dans les patois lorrains des Vosges méridionales étudiés par M. Bloch (p. 67), la vallée de la Moselotte présente des cas d'amuïssement de *s* + consonne sourde dus à un véritable emprunt de traitement. En effet, tandis que la vallée de la Moselle perd toute trace de *s* dans les mots héréditaires : *ėkürō* « écureuil », etc., la vallée de la Moselotte maintient *s* sous forme de *ç* : *çkœrō*. Mais, à l'endroit où la Moselotte débouche dans la Moselle, non loin de Remiremont, les villages offrent un certain nombre de mots où l'*s* est amuïe, *ėkürė́*, et ce nombre est d'autant plus considérable que les points sont plus rapprochés du centre d'influence de Remiremont. On ne peut dire qu'il y ait là des emprunts de mots, puisque plusieurs des mots considérés diffèrent dans les deux vallées (cf. encore *ib.*, p. 135).

Parfois l'emprunt de traitements phonétiques se fait entre deux parlers coexistant au même point géographique mais relevant de classes sociales différentes. C'est ce qui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'est produit pour la diphtongue *oi* du français littéraire, issue de *é* fermé tonique libre ou de *é*, *ó*, *au* + *y*. Deux traitements divergents ont coexisté à Paris : l'un a conduit *oi* à *è* par des étapes *oe*, *we* : *français*, *anglais* ; l'autre a abouti à *wa* : *danois*, *chinois*. Le témoignage des textes et des grammairiens nous fait assister depuis le XVe siècle à la lutte entre ces deux traditions phonétiques locales. Dans cette lutte, des causes diverses sont intervenues : d'une part des causes physiologiques et phonologiques (v. chap. x), d'autre part des causes purement sociales : d'abord répulsion de la société polie pour le *wa* jugé vulgaire, puis, au fur et à mesure des progrès de la démocratie, défaveur croissante de la prononciation aristocratique. Finalement *wa* s'est imposée dans tous les mots où *we* ne s'était pas réduit à *e* en vertu des tendances phonologiques ci-dessus mentionnées. De cette multiplicité des éléments d'innovation en lutte les uns avec les autres, est résulté un état de langue extrêmement complexe, remarquable en ceci : l'idiome littéraire a emprunté un traitement phonétique qui était originairement propre au parler vulgaire du bas peuple de Paris.

Le plus souvent c'est le phénomène inverse qui se produit : les patois modèlent leur état phonétique sur celui des idiomes socialement supérieurs. En Émilie, le lat. *diurnum* devait donner, et a donné effectivement, *ẓorn* (*ẓ* = *dẓ*), qui est devenu *ǧorn* (*ǧ* = *dj*) par application du phonétisme toscan. La même substitution de traitement s'est opérée en Lombardie : les anciens textes milanais écrivent *ẓorno*, *ẓurare* < *jurare*, où *ẓ* est la notation d'une mi-occlusive dentale (*dẓ*) : aujourd'hui la prononciation générale est *ǧorn*, *ǧüra*. Le génois *cacciâ* < *captiare* a subi l'ascendant de la série phonétique toscane *-ccj-*. Certaines personnes que j'ai l'occasion d'observer sur place et qui sont originaires de Catane ou d'Aci Reale (Sicile), remplacent volontiers le *-ḍḍ-* (géminée cérébrale) de leur parler sicilien par l' *-ll-* correspondante du toscan. « Chaque jour,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

écrit M. G. Bertoni (*It. dial.*, 27), et à chaque heure, peut-on même dire, cette influence littéraire pèse sur les dialectes avec une force toujours présente qui les transforme, les modifie, les nivelle. »

Il semblerait à première vue que, la part de l'imitation réfléchie étant considérable dans les cas d'emprunt de traitement, les innovations reposant sur ce principe dussent pénétrer par mutations brusques, sans qu'il y ait évolution graduelle. Il est pourtant des cas où l'emprunt de traitement s'accompagne de toutes les apparences d'une évolution spontanée s'opérant par dégradations insensibles comme les changements dus à des tendances purement indigènes.

Ainsi M. Bruneau a remarqué que, dans les Ardennes (*Phon.*, 122 ; cf. 278, 180 et 191), les frontières entre *ā* et *ǟ*, ou *ū* et *œ* abondent en voyelles de timbre intermédiaire. Ces voyelles ne sont pas toutes dues à l'évolution directe de *ā* ou de *œ*. De même, dans les Landes, nous avons rencontré des hésitations analogues à la limite des aires de *y* et de *j*. Cf. p., 270 fig. 28. Nous avons noté par exemple à Luxey-40 *tutjamey* chez un sujet de quarante-sept ans, mais *tutj'amey*, avec un *j* mi-palatal mi-prépalatal, chez un sujet de vingt-six ans (*Pet. Atl.*, 506, « toujours »). Et cette exemple n'est pas isolé. La forme la moins évoluée, *j'*, est celle du sujet le plus jeune, ce qui suppose un emprunt de traitement plutôt qu'une évolution indigène.

Il faut observer qu'au moins dans le dernier cas, l'emprunt de traitement tend à acclimater dans l'idiome emprunteur un phonème nouveau, étranger aux sujets parlants. L'hésitation observée chez ceux-ci peut être due à une inhabileté articulatoire.

Quoi qu'il en soit, l'introduction de phonèmes nouveaux par voie d'emprunt est un fait relativement exceptionnel, mais qui n'est pas néanmoins sans exemples (cf. Meillet, *Ling.*, 86). Au temps des invasions franques, le gallo-roman avait emprunté au germanique un phonème

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui lui était primitivement inconnu. L'aspirée *h* a pénétré dans la langue par une double voie: d'une part les populations gallo-romanes se sont efforcées de reproduire cette consonne dans les mots qu'elles empruntaient au peuple conquérant : *hapja* a donc gardé une aspiration dans la forme empruntée, d'où fr. *hache*; d'autre part, les Francs, lorsqu'ils ont voulu parler roman, ont introduit leur *h* non seulement dans les mots réellement prêtés au roman par le germanique, mais même dans des mots purement latins, assimilées plus ou moins directement à des mots germaniques de sens équivalent : *altu* a reçu l'*h* de germ. *hauh* d'où fr. *haut*.

D'autres langues romanes n'ont pas été si promptes à adopter le phonème nouveau, sans doute parce que les populations qui les parlaient n'ont pas fusionné avec l'élément germain d'une manière aussi intime que l'ont fait les gallo-romans avec les Francs des ve-vi^e^ siècles (mariages etc.). En espagnol les faits se présentent dans des conditions assez complexes.

On s'accorde à reconnaître deux séries d'emprunts espagnols au germanique (v. Goldschmidt, *Zur Kritik der altgermanischen Elemente in Spanischen*, Lingen, 1887 ; cf. Pogatscher, *Zeit. f. r. Ph.*, XII, 550-8 ; Baist, *Grundr.*, 882 ; *Rom. F.*, I, 106). Les uns sont directs et remontent à l'époque ancienne où les Suèves, les Vandales ou les Wisigoths occupaient le pays. Les autres datent des xie-xiiie siècles, et ont pénétré en Espagne par l'intermédiaire de la France, quelques-uns même de l'Italie.

Dès le vi^e^ siècle, un exemple de Venantius Fortunatus, évêque de Poitiers, atteste la diffusion de germ. *harpa* « harpe » dans les pays romans. L'espagnol a emprunté le mot vers cette époque, mais en rejetant l'aspiration initiale qui était pour lui un phonème étranger : *arpa*. Il la rejette de même dans *arpar* « égratigner » de **harpare*, dérivé de germ. *harpa* « herse ». Le traitement est identique pour germ. *haspa* > esp. *aspa* « dévidoir » et germ. *hosa* (cf.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

got. *husa*), devenu v. esp. *uesa* « haute botte », ainsi orthographié dans le *Cantar de Mio Cid* (820). La graphie *huesa*, qui prévaut dès les premiers textes (*ib.*, 994 : voir les exemples dans Pidal, *Cantar*, 896), est comparable à v. esp. *huebos* < *opus*, qui l'emporte en fréquence, sur *uebos* (*ib.*, 889) et à esp. *huebra*, *hüerta*, *hueso*, *huérfano*, etc., dans lesquels l'*h* doit être considérée comme un simple moyen graphique destiné à rendre l'*u* consonne initial : cf. v. esp. *huuesso*, *vuesso*, *vuesped* (*Alex.*, 1818, 163, 2442). Le germ. *helm*, qui figure déjà dans le *Glossaire de Reichenau* (*helmus*), devient *yelmo*, sans trace de *h* dès les premiers textes. (Voir Meyer-Lübke, *Einf*, § 42-4.)

Mais les emprunts de la deuxième série ont eu un sort bien différent. Ils se sont faits en général par l'intermédiaire du français, qui a conservé l'aspirée laryngienne jusque vers la fin du moyen âge. Dans ce cas, l'*h* germanique est en principe rendue primitivement par *f* : *fonta* < fr. *honte* < franç. *hauniþa*, *faraute* < fr. *herault* < franç. **herialt*, *fardido* < fr. *hardi* dév. de fr. *hardjan*. Les formes sans *f*, qui se rencontrent parfois, pourraient à la rigueur s'expliquer comme des doublets. Dans cette hypothèse, *ardido* serait un dérivé de première couche (cf. got. *hardus*) et *fardido* serait de seconde. Cette interprétation, un peu plus vraisemblable que celle de M. Menéndez Pidal (*op. cit.*, 174), qui suppose une influence de lat. *artitus* sur *fardido* (pourquoi pas plutôt de *ardere*, *ardorem*, *ardentem* ?), n'est pas pleinement satisfaisante. Il est plus probable que les formes sans *f* sont venues à l'espagnol, non du français, mais du provençal : cf. v. catal. *ardit* (subst. et adj.), *ardiment*, *ardidesa* (*Dict. Aguiló*). Il en a été de même sans doute pour *onta* et *honta* (*F. Nav.*, 1 a, 95 a), venu du prov. *onta*, qui n'est pas rare pour *anta* (Karch, *Nordfr. Elem. im Altprov.*, 53), et est attesté particulièrement en vieux catalan (*Labernia* s. v°).

Quelle est la valeur de l'*f* dans *fardido*, etc. ? Le fait que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le vieil espagnol rend également par *f* les aspirations arabes *fata* <ar. *hatta*, *fasta* <ar. *hatta* × *hascas*, *fe* et *afe* <ar. *he* (Pidal, *op. cit.*), *almofalla* <ar. *almahalla*, etc. ne suffit pas à prouver que *f* soit la marque de l'aspiration. En effet le vieux provençal, où l'aspiration est inconnue, transcrit par *f* l'aspiration arabe : *bafomaria* (*Ch. d'Antioche*, Appel, *Chrest.*, 6, 2) « mosquée » pour *mahomaria* : cf. *Bafomet* <ar. *Mohammad*, et v. fr. *Maufumé*.

Mais, comme *h* alterne avec *f* dans la transcription de tous ces mots arabes *hata*, *he*, *ahe*, *almohalla*, etc. (Pidal, *Cid*, II, *s. verb.*), comme on trouve d'autre part même *ata*, et que, par conséquent, *fata*, *hata*, *ata* correspondent exactement à *fonta*, *honta*, *onta*, on peut en conclure que l'*h* germanique introduite en espagnol vers les XIe-XIIIe siècles a dû être assimilée à l'aspiration qui, dès lors, tendait à prévaloir dans la prononciation de *f* initiale. En effet le passage de *f* latin à *h* est formellement attesté dans l'écriture dès le XIIIe siècle : la graphie *hazanna* est déjà dans Berceo (Mil., 446), qui écrit encore en revanche *fardida* (*S. Dom.*, 29 c). Les exemples de *h* se multiplient dès le XIVe siècle chez Juan Manuel (*Libro de la Caça*) : *halcon*, *haser*, etc.

Si l'on pouvait avoir quelque doute sur cette interprétation des faits graphiques livrés par les anciens textes espagnols, la comparaison avec le gascon suffirait à les lever.

Les exemples sont à vrai dire trop clairsemés en gascon pour qu'on puisse y affirmer l'existence de toute une série d'anciens emprunts directs au germanique. Toutefois *arpegue* « herse », *arpega* « herser », *arpat* « coup de griffe » et les mots de même racine qui figurent dans le dictionnaire de Lespy, tous sans *h*, sont les équivalents d'esp. *arpa*, *arpar*. Quant aux anciennes graphies gasconnes *faut* (*C. Riscle*, 178, etc.), *fautessa*, *fautor*, *faotor*, etc. < fr. *haut* ; *farde* < fr. *hardes* (Lespy) ; *fala* < fr. *halle* (*Comptes de Riscle*, 177), *farauf* = esp. *faraute* (*ib.*, 324 ; *Arch. Lectoure*, 120), *farench* <fr. *hareng* (*Rec. a. t. land.*, Saint-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sever 1480), elles sont significatives, puisqu'elles correspondent à des formes modernes pourvues de l'aspiration. Elles montrent que le gascon, sans doute réfractaire tout d'abord à l'adoption des *h* germaniques, les a acceptées à partir du moment où lui-même a développé de son propre fonds une aspiration indigène. Et tel semble bien être le cas de l'espagnol.

Le parallélisme des deux langues, d'autant plus remarquable que les faits sont géographiquement indépendants de l'une à l'autre (cf. arag. *fillo, feito*) et que l'hypothèse d'une communauté de tradition graphique est exclue pour les époques et les mots en question, atteste éloquemment, d'une part, la répugnance que les langues éprouvent en général pour les emprunts de phonèmes et, d'autre part, la tendance qui les pousse à assimiler les sons étrangers à leurs propres sons indigènes, dès que les conditions phoniques rendent possible une telle fusion.

Vers 1600, l'aspiration de *h*, d'origine latine ou germanique, s'est perdue en Castille, tandis qu'elle est restée sensible en Andalousie. Les mots qui, depuis cette époque, sont entrés de l'andalou en espagnol littéraire, ont subi une adaptation nouvelle. La fricative prépalatale *ɕ* étant devenue vélaire en espagnol moderne (*jota*), les *h* andalouses ont été assimilées à cette vélaire, phonème le plus voisin que possédait le castillan : and. *hamelgo* $<$ *famelicum* devient cast. *jamelgo* « rosse ». Tous les mots dialectaux commençant par l'aspiration *h* ont été enrégimentés dans le même bataillon sous la bannière de *j* initial : *jaca, joder*, « la gran *jembra* » (Blasco Ibañez, *Cat.*, 135), etc., etc.

Les exemples d'assimilation analogues sont nombreux dans les langues littéraires et dans les patois. Le principe de l'ordre finit le plus souvent par triompher des aberrances introduites par l'emprunt, phénomène perturbateur.

Un autre élément tend à faire pénétrer dans la phonétique

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'un idiome soit le trouble, comme dans la plupart des cas précédents, soit aussi une régularité factice, introduite après coup : c'est la forme particulière d'emprunt en vertu de laquelle l'idiome prend aux langues mortes, ou du moins aux langues écrites, ce qu'on est convenu d'appeler, depuis plus d'un demi-siècle, des « mots savants ».

La pénétration de mots savants dans un idiome populaire est un phénomène général qui s'observe à des degrés divers dans tous les domaines (Meillet, *Ling.*, 315). Le latin vulgaire était tout imprégné d'influences savantes. Sans cesser d'être la langue du peuple, il a beaucoup pris au latin littéraire, celui des philosophes, des techniciens, lui-même plein de grec.

Des mots tels que *pergamenum*, *parabolare*, *syringa*, *symphonia*, *telonium*,etc., d'un usage courant dans le latin parlé au moment de la romanisation, étaient tous, de par leur origine, des termes savants. Comme il arrive d'ordinaire, il y a eu pour ces mots un compromis entre la phonétique initiale, de caractère hellénique, et la phonétique du roman commun à l'époque où ils y ont pénétré.

Les choses n'ont d'ailleurs pas dû se passer aussi simplement qu'on pourrait le croire. Ces mots venaient en général du grec, qui persistait comme langue parlée ; aussi il y a eu des actions et des réactions réciproques de la langue des livres sur la langue vivante. Ainsi le grec *pergamenon*, qui a pénétré de bonne heure en latin, a été respecté tout d'abord dans sa phonétique primitive, *pergamēnum* (Cicéron), et cette forme a persisté jusque dans le provençal *pargamen*. Mais un contact a été établi dans le cours du temps entre ce *pergamēnum* et le mot qui représentait περγαμηνόν en moyen grec ; il en est résulté en roman un *pergamīnum*, d'où prov. *pergami*, esp. *pergamino*, port. *pergaminho*, etc.

Le grec παραβολή s'est maintenu dans le latin classique *parábola*, tandis que le latin parlé, subissant plus ou moins

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'influence de la prononciation spirante du β grec, le réduisait à **paraula*, d'où prov. *paraula*, fr. *parole*, etc. L'existence d'un *b* dans esp. *palabra* ne doit pas faire illusion. Le latin **paraula* a été introduit en Espagne à une époque relativement récente. Comme *Paulum* y aboutit à *Pablo* *paraula* y devient *parabla* > *palabra*, tandis que *caulem*, où l'*au* était de couche ancienne, aboutissait à *col*. De même le prov. *senfonia*, lucq. *sanfonia* représentent à peu près normalement le latin vulgaire *semfonia*. Mais l'ital. *zampogna* remonte à une forme secondaire ** sumponia* (cf. *amfora* non *ampora*, *App. Probi*. 227). Enfin vfr. *sifoine*, *chifoine* reflète l'état phonétique de m. gr. *sifonia*.

Les exemples analogues pourraient être multipliés. Ils montreraient la différence profonde qui sépare les mots savants des mots héréditaires dans le mouvement de la langue. Au point de vue de l'évolution phonétique en particulier, la présence de mots savants dans un idiome entraîne toute une suite d'adaptations, de déformations, de reformations, dont les trois exemples cités ne fournissent qu'une image bien réduite.

Mais, en dépit de tous ces mouvements de la langue, qui fait effort pour digérer en quelque sorte ces apports étrangers, ceux-ci se signalent presque toujours par l'aberrance de leur traitement phonétique. Leur marque originelle les suit partout, plus ou moins visible aux yeux du linguiste.

Il semblerait donc que cette dénomination de « mots savants », expression si juste, répondant à une notion si profondément nécessaire à l'étude de toute langue, aurait dû se perpétuer sans soulever d'opposition. Il n'en est rien. Comme beaucoup de notions claires et simples — et dont la simplicité et la clarté même semblent être une tare aux yeux des réformateurs — elle est elle-même menacée. « La distinction entre les mots savants et les mots populaires, lisons-nous (*B. S. L.*, XXI, 153), a, je crois, la même origine

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

romantique et la même valeur critique que celle qui a été établie entre la littéraire populaire et la littérature savante. »

Ainsi donc on s'attaque maintenant à une conception qui a de tout temps joué un rôle essentiel en linguistique. On veut renverser le garde-fou qu'a établi dès le début la sagesse des linguistes. On s'efforce de transporter dans l'étude des langues des principes qui ont rénové la critique littéraire médiévale, comme si les conditions de la littérature, luxe des peuples, étaient comparables à celles de la langue, besoin permanent. Le désir d'étonner le monde par des inventions sensationnelles a perdu nombre de prétendus inventeurs.

C'est dans la lecture de l'*Abeille*, et sans doute en particulier de la page 15 de ce livre, — où l'expression a peut-être légèrement dépassé la pensée de l'auteur, — que M. Terracher a puisé sa belle audace. La prétention de négliger la distinction traditionnelle entre les mots savants et les mots héréditaires est pour le moins amusante chez l'élève d'un maître qui écrit, sans frémir, des mots tels que *diminutivité* ou *dédiminutivisation*. Mais, au mépris de l'évidence, on veut confondre avec les mots savants — je dirais même savantissimes — le menu fretin de la langue courante.

N'est-ce point exagérer, fausser même la doctrine de M. Gilliéron ? L'auteur de l'*Abeille*, aux yeux de qui (p. 265-6) le verbe *récupérer* est un « mot savant » créé pour obvier à la collision homonymique de *recouvrer* et *recouvrir* (part. *recouvert*), acceptera-t-il les réserves de son disciple ? Selon le maître, *estimer* est bien « un mot savant », qui a remplacé son prédécesseur populaire, afin que fût évitée la confusion de *esmer* et de *aimer* (*ib.*, 270). Comment M. Terracher va-t-il concilier ces explications avec sa propre théorie ? M. Gilliéron admet qu'il y a eu dans l'histoire du français littéraire, principalement à l'époque de la Renaissance, une « reprise de contact » avec le latin, qui a contribué, pour la plus grande clarté de notre sémantique, et pour la régularité de notre phonétique, d'une part à diffé-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rencier les mots homophones, et d'autre part aussi, semble-t-il, à unifier certaines séries phonétiques divergentes.

Mais cette idée d'une « reprise de contact » entre le français et le latin, bien qu'admise et énoncée par le maître de la géographie linguistique, ne trouve pas grâce auprès de M. Terracher. « Il n'est pas assuré, écrit-il (*M. S. L.*, XXI, 154), que « reprise » de contact soit l'expression juste ; il se pourrait que le contact, jamais interrompu, ait été pour le moins aussi fort des origines de la langue à la fin du XIIIe siècle qu'il l'a été au XVIe siècle ou depuis. »

Voilà qui est un peu fort en effet. Peut-on renoncer avec plus de désinvolture aux enseignements de l'histoire, qui nous montre la culture latine s'affaiblissant progressivement durant tout le haut moyen âge et devenue pour ainsi dire nulle en Gaule au VIIe siècle ? N'est-ce point exagérer singulièrement le rôle de la douzaine de moines au maximum, qui, dans ces époques d'ignorance, ont à peine su conserver pour eux-mêmes quelques rudiments de culture, et n'ont exercé aucune influence, nous ne disons pas sur les masses qui pratiquaient la langue, mais même sur une élite intellectuelle, qui n'existait vraiment pas.

Si la distinction des mots savants et des mots populaires est appelée à tort romantique, par M. Terracher, nous qualifierons à juste titre de décadente la théorie du contact ininterrompu du français avec le latin « depuis les origines de la langue ».

En réalité, M. Gilliéron semble être dans le vrai lorsqu'il écrit (*Abeille*, 230) qu'on a eu tort de faire du critère phonétique un critère absolu pour distinguer les mots populaires des mots savants. Ce critère n'a qu'une valeur relative. Tel mot, conforme aux lois phonétiques d'un idiome, peut être un mot savant « pétri a la française » (*Faillite*, 101). Rien n'est plus juste. L'ital. *secolo* ne se dénonce pas d'une manière évidente comme un mot savant, et pourtant

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

c'est un terme indubitablement pris à la langue de l'Église, aussi bien que fr. *siècle,* prov. *secle,* esp. *siglo.* L'italien, dont la phonétique est, plus que celle des autres langues romanes, proche du latin, est rempli d'exemples analogues (Meillet, *Ling.*, 319), qui sont un peu moins fréquents, quoique nombreux encore, dans les autres idiomes néo-latins.

Mais gardons-nous de toute exagération. La phonétique, sans être l'instrument unique et infaillible que nous aurions tort de supposer, nous révélera le plus souvent la véritable origine des mots livresques.

En français surtout, l'importance des altérations subies depuis l'origine par le fonds populaire rend particulièrement facile le départ entre les deux. Car, si le critère phonétique n'a pas de valeur absolue, il a pour effet de dénoncer du premier coup les mots savants qui s'écartent de certaines normes phonétiques héréditaires. En définitive, avant d'être admis par les linguistes dans le groupe des mots dont la tradition orale, dans un idiome déterminé, n'a jamais été interrompue, chaque mot est justiciable d'un conseil de révision spécial, où non seulement sa forme phonétique actuelle, mais encore ses antécédents de tout ordre, doivent être soigneusement pesés et examinés.

L'auteur de l'*Abeille* n'est pas loin sans doute de voir les choses sous ce biais. Mais, dans l'appréciation des cas d'espèce, il n'a pas su toujours garder une impartialité suffisante. Aux solutions traditionnelles les plus satisfaisantes — mais qui sans doute ont le tort d'être traditionnelles — il en préfère souvent d'autres, dont le seul mérite — tout imaginaire — semble être la nouveauté.

Que *respirer* soit savant, et *soupirer* populaire, comme le veut le *Dictionnaire général,* M. Gilliéron ne consent point à l'admettre (*Abeille,* 227). Apparus tous les deux au XIIe siècle, d'après les inventaires des lexicographes, les deux mots n'avaient, selon lui, aucune raison, l'un de perdre, et l'autre de garder son *s.* « Étrange faveur du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hasard qui fait naître *respirer* à l'époque où *sou(s)pirer* perd son *s* ! »

Mais, quel argument fait-on valoir pour combattre l'explication du *Dictionnaire général* ? Est-il bien sûr que l'existence de *souspirer* dans des patois actuels infirme la thèse exposée dans ce dictionnaire ? A ce compte, *vêtir* doit être considéré comme étant de même souche que *vestiaire*, puisque des patois français disent *vestir* ou *vestiment*. De *respirer*, en regard de *soupirer*, on rapproche *espérer*, bien vivant, au lieu *d'éperer* qu'on attendrait, et qui existe en réalité dans des patois sous la forme *épei*, *épai* « peut-être ». Mais ce rapprochement ruine-t-il l'hypothèse d'une origine savante de *respirer* ? Sous prétexte que l'idée de *sperare* a été de tout temps nécessaire, faut-il considérer *espérer* comme populaire et mettre, en dépit de la phonétique, *espérer*, *respirer*, *soupirer* dans le même sac ?

Mais arrivons à l'explication qui doit renverser toutes les idées reçues relativement à l'étymologie en question. « Il y avait un mot, observe M. Gilliéron (*ib.*, 228), qui, par sa nature religieuse, échappait à la loi phonétique concernant la chute de l'*s*, c'était *spiritus* : *espirit*, *esperit*, *esprit*. » Par étymologie populaire, *esprit* a préservé de toute chute l'*s* de *respirer* comme aussi d'*espérer*. Quant à *soupirer*, « plus lointain formellement d'*esprit* », il n'a pas subi la même influence, et a perdu son *s*.

Cette explication, qui n'est étayée par aucune preuve, — sauf un vague rapprochement d'ordre stylistique avec ald. « *den Geist aufgeben* » — « *hauchen, aushauchen* » — ne convaincra pas tout le monde. Mais elle montrera clairement à toute personne non prévenue que l'hypothèse d'une étymologie populaire, quand bien même elle serait un progrès et non une complication inutile, repose toujours sur la distinction fondamentale entre les mots savants et les mots héréditaires. Qu'*esprit* —, si *esprit* il y a, — ait prêté son *s* à *espérer* et à *respirer*, cette *s* n'en est

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas moins d'origine savante dans ce mot de « nature religieuse ».

L'explication qui tire directement *respirer, espérer* et consorts du lat. *respirare, sperare*, etc. a pour elle le mérite de la simplicité.

Pour notre part, sans l'accepter telle quelle, nous croirions volontiers que vfr. *respirer, espérer*, etc. ont subi le même traitement que vfr. *sospirer* ; que, sous les graphies *respirer, espérer*, etc. postérieures au XIIe siècle — date approximative de la chute de l'*s* — il faut supposer une prononciation ancienne, identique à celle que recouvrait la graphie *sospirer* ; qu'en un mot l'*s* du français moderne, dans les mots où elle se prononce, est due à une restitution savante d'après les formes latines étymologiques. Cette restitution a été aidée par la persistance de la graphie traditionnelle. Dans *soupirer*, le rétablissement de l'*s* a bien pu être empêché par la présence d'une *s* à l'initiale (dissimilation consonantique préventive).

« *Épeler, éprouver*, mots populaires, poursuit M. Gilliéron (*ib.*, 230), mais *espérer, respirer*, mots savants : c'est le monde renversé ! » Mais quel mot de la langue littéraire, quel mot latin enfin, assez proche de franc. *spellon*, aurait pu venir soutenir l'*s* défaillante de vfr. *espeler* ? Et pourquoi refuser à *éprouver* le droit de cité parmi les mots héréditaires ? Peut-on dire qu'*esprueve* rimant avec *rueve* (*Ren.*, 359, *Chr. Bartsh*) fasse figure de mot savant ?

Non ! nous l'avouons, l'étymologie par *esprit* ne nous a pas convaincu.

Le raisonnement sur lequel on s'appuie pour refuser à franco-prov. *tsivra* « chèvre » le caractère de mot populaire et peut-être aussi à *laivro* « livre » — la rédaction n'est pas claire —, est plus compliqué, mais n'est pas plus satisfaisant (*Abeille*, 198-9).

Un traitement phonétique, nous dit-on, qui s'étendait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur tout le domaine franco-provençal, tendait à réduire le groupe *-vr-* à *-r-*. Puis il y a eu des cas de régression : *-r-* a été remplacé par *-vr-*, dont il était sorti. Un mot comme *uvra* <*aura* « vent », un imparfait *ivr* <*ir* <*erat*, où la régression est fausse, en donnent la preuve. « Il en résulte, ajoute l'auteur, que la « chèvre » (type *tsivra*) n'est pas, à vrai dire, un mot populaire dans une région où l'on a et a eu de tous temps beaucoup de chèvres, alors qu'on a prétendu que *laivro* « livre » était, en franco-provençal, par le traitement soi-disant régulier de l'*i* latin qu'y a subi ce mot, la seule forme populaire qui, en France, remontât à *librum* latin ! On voit par cet exemple comment une loi phonétique qui, par un heureux hasard se révèle comme trompeuse, pourrait tout aussi bien ne pas se révéler comme telle, et combien dès lors il faut peu de chose pour faire naître une loi qui, prenant naissance en un ou deux mots, se répercute sur toute la masse linguistique phonétiquement congénère. Ne serait-ce pas là l'origine même de bien des lois phonétiques, qui commenceraient par un mot et finiraient par s'appliquer à tous ceux qui ont le caractère modifiable de la modification apportée à ce mot » ?

Nous allons voir ce qu'il faut penser des conclusions générales tirées par M. Gilliéron des deux faits particuliers qu'il allègue. Mais en ce qui concerne spécialement la nature de *tsivra* et de *laivro*, si vraiment le franco-provençal *tsivra* est sorti de *tsira* par « régression phonétique », — ce qui après tout n'est pas invraisemblable —, s'ensuit-il que le mot ne soit pas « populaire » ? Le phénomène de la régression n'est-il pas populaire ? Est-il l'apanage caractéristique des langues savantes, ces « langues stagnantes », comme M. Gilliéron les appelle lui-même un peu plus loin ? Enfin la régression s'opère-t-elle nécessairement par l'intermédiaire et sur le modèle d'un mot savant ou d'une série de mots savants ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

S'il n'en est pas ainsi, *tsivra* est aussi populaire que *laivro* lui-même, lequel, dans le sens de « liber », « écorce d'arbre », répond phonétiquement à roum. *lior*, *lăor*, pris dans un sens analogue (v. Meyer-Lübke, *REW*, s. v°).

La phonétique n'est donc pas un instrument inutile ou trompeur, incapable de déceler les traces d'influence savante qui se cachent dans certains mots. La conformité d'un mot avec le traitement phonétique en vigueur dans une langue n'est pas une preuve, mais est un indice, de la nature héréditaire de ce mot. La discordance d'un mot avec le traitement phonétique en vigueur est le signe auquel on reconnaît à peu près sûrement un emprunt ou un mot savant.

Quant à l'hypothèse sur laquelle M. Gilliéron termine son intéressante note, et qui tend à nous faire considérer certaines lois phonétiques comme produites par la généralisation de traitements tout d'abord isolés dans un ou deux mots, nous ne nierons pas la possibilité d'extensions de ce genre, mais nous rappellerons la conclusion à laquelle nous a conduit l'examen de la théorie des « Mirages phonétiques ». A supposer qu'il existe réellement des séries homophones un peu développées et complètes, qui se soient constituées dans un parler déterminé par voie de régression ou fausse régression, à supposer que la régularité de certains traitements phonétiques soit une régularité factice obtenue après coup sous l'influence d'emprunts à d'autres parlers vivants ou à la langue mère morte, ce n'est pas de cas particuliers, forcément peu nombreux et de portée restreinte, qu'on peut inférer quoi que ce soit touchant la nature et la genèse des lois phonétiques véritables s'exerçant sur des séries de mots considérables, dans toute l'étendue du lexique, à l'intérieur d'un idiome déterminé.

La reconstruction et la régression phonétiques sont des phénomènes très réels. L'adaptation des emprunts à la pho-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nétique des parlers emprunteurs est un phénomène non moins réel. Il faut en dire autant des traitements qui peuvent être empruntés soit à une norme vivant dans un parler étranger, soit même à une norme de langue morte. Mais tous ces cas, plus ou moins fréquents, qui introduisent dans la phonétique d'un idiome, tantôt un trouble véritable, tantôt un ordre artificiel, ne peuvent être mis en balance,— si toutefois l'on considère le développement normal de la langue dans ses parties vitales, — avec l'évolution spontanée de l'élément phonétique hérité par l'idiome de la langue mère qu'il continue.

IX

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : IV. LES « LOIS PHONÉTIQUES ».

L'introduction dans une langue ou dans un parler donné de mots savants ou d'emprunts est une des principales causes capables de troubler cette « belle régularité phonétique » dont les chefs de la nouvelle école se moquent, et dont ils ont pourtant si grand besoin dans leurs spéculations de géographie lexicologique ou sémantique.

Ce double élément perturbateur étant reconnu, et les faits qui en sont la conséquence étant classés à part, le désordre et l'arbitraire doivent-ils nécessairement disparaître de l'idiome dont on considère le développement phonétique ? Un caractère de nécessité et de constance dans le traitement des phonèmes placés dans les mêmes conditions peut-il y être constaté, autorisant le linguiste à admettre l'existence de « lois phonétiques » ?

Qu'il y ait une relation constante entre l'état phonétique d'une langue prise à un moment donné de son existence et l'état phonétique de cette même langue prise à un autre moment, c'est un fait que n'ont nullement infirmé des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

théories telles que celle des *Mirages phonétiques*. Qu'il y ait même un rapport de nécessité entre les différents éléments dont se compose un système phonétique déterminé, c'est ce qui apparaîtra aussi sans doute, mais à la condition qu'on veuille bien faire une distinction entre deux notions voisines qui sont trop souvent confondues, la notion de tendance phonétique et la notion de loi.

Nous nous attacherons à définir sommairement ces deux notions ; mais auparavant il importe d'éliminer certaines interprétations fautives qui, si elles étaient acceptées sans vérification, risqueraient d'obscurcir le débat.

On a signalé bien souvent des « exceptions » aux lois phonétiques ; mais ces exceptions, purement apparentes, ne font qu'attester un défaut d'analyse de la part de ceux qui les ont formulées. Les conditions dans lesquelles se produisent certaines évolutions de phonèmes sont parfois extrêmement complexes, et, faute de les avoir déterminées avec précision, certains ont cru se trouver en présence d'exceptions, là où ils n'avaient affaire qu'au produit normal du mécanisme phonétique propre à l'idiome. Nous l'avons indiqué à propos du passage de *e* à *i* en vieux provençal (*R. l. r.*, LVII, 189-203) et du traitement de *e* dans le patois de Labouheyre (*ib.*, LX, 73-96). Ce dernier exemple montre d'une manière significative la nécessité dans laquelle se trouve le romaniste de partir du latin pour expliquer les faits en apparence les plus modernes des patois romans.

Pour avoir négligé de suivre cette marche, les dialectologues de la jeune école ont souvent brouillé, au lieu de les éclaircir, les faits qu'ils prétendaient expliquer. Le cas de *essoin* au lieu de *essaim* < *examen*, où la tonique repose sur *a* latin, est bien différent du cas de *avoine* pour *aveine* < *avenam*, où la tonique repose sur *e* (*Abeille*, 111-2). Les *fwer* « faire », *mwezõ* « maison » ont beau avoir un *e* « pré-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cédé d'une labiale », comme *fwē* « foin » et *avwen* « avoine » (*ib.*, 203), ils n'en sont pas moins foncièrement différents.

L'auteur de l'*Abeille* (201-3) souligne les embarras ou les contradictions des romanistes qui ont essayé de rendre compte du vocalisme des mots *foin*, *moins*, *avoine*, en regard de *mène*, *peine*, *veine*. Pour les uns, les trois mots en *oi* sont dialectaux ; pour les autres, deux seulement le sont : *foin* et *avoine* ; *moins* (et *moindre*) ne le sont pas. Selon M. Gilliéron, M. Meyer-Lübke a eu tort de « désolidariser » ainsi ces mots au gré des explications, « car ils présentent un cumul de points communs qui exclut formellement toute interprétation ne les englobant pas ».

Ce « cumul de points communs » qu'on oppose à l'auteur de la *Grammaire des langues romanes*, n'empêche pourtant pas *mĭnus* et *mĭnor* de se classer à part avec **mĭnat*, puisque, dans ces trois mots, l'*é* latin + nasal est bien précédé d'une labiale, comme dans les autres, mais que cette labiale est nasale. Or pour **mĭnat*, comme pour *mĭnus* et *mĭnor*, *oi* est attesté dans les textes du moyen âge : *moigne* subj. de *mener*, *Tristan* de Béroul, 1934. Il n'y a donc aucune inconséquence de la part de M. Meyer-Lübke, à séparer le cas de *mĭnus* des cas de *fēnum* et *avēnam*. Sa véritable inconséquence a été d'une part de confondre **mĭnat* avec *vēnam* et *pēnam* et d'autre part de ne pas avoir distingué ces deux derniers de *mĭnus* et *mĭnor*.

On conçoit aisément que *m* ait favorisé le développement d'un élément *w*, là où *p* et même *v* étaient impuissants à le faire. Il s'agit d'un phénomène d'assimilation : dans *mĭnus*, *mĭnor*, **mĭnat*, la force d'induction labialisante contenue dans l'*m* a été augmentée par le fait que la voyelle tonique se trouvait non seulement précédée de labiale, mais encore à la fois précédée et suivie de nasale. La labiale *m*, étant une nasale, préparait la nasalité de l'*n* subséquente, et tendait par là-même à maintenir son articulation totale, d'où le degré labial sous lequel apparaît le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

premier élément de la diphtongue : *moins, moigne, moindre* mais *veine, peine.*

Quant à *foin* et *avoine*, il est bien difficile de renoncer à l'explication par un emprunt aux dialectes de l'Est (Lorraine et Bourgogne), où *ei* a passé à *oi* même devant nasale : *ploin* < *plenum*, *poine* < *pēnam*, etc. Jusque vers le XVIe siècle, le français connaît *fein* et *aveine*, dont se servait encore Racine.

L'observation aussi exacte que possible des conditions dans lesquelles se trouvent les phonèmes dont on étudie le développement, est une nécessité dont la linguistique romane — non plus que toute linguistique — ne saurait se dispenser impunément.

Une de ces conditions essentielles est la place de l'accent. A peu près tout le vocalisme roman et une bonne partie du consonantisme reposent sur la distinction des syllabes toniques et des syllabes atones. Cette distinction explique les différences considérables qui règnent dans le traitement des voyelles et de certaines consonnes durant toute la période romane primitive avant l'apparition des premiers textes.

Ces différences sont dues, comme on l'admet en général, à la nature de l'accent, qui, en roman commun, a été un accent d'intensité, alors que, dans le latin littéraire, tout nous indique qu'il avait la valeur d'un accent de hauteur musicale.

Les conditions de l'accentuation du roman commun sont-elles restées les mêmes durant la période historique de la vie des langues romanes ? Et, si l'accent des idiomes romans attestés depuis la fin du haut moyen âge jusqu'à nos jours est toujours un accent d'intensité, ou du moins comporte une part d'intensité, a-t-on le droit, quand on étudie l'évolution phonétique de ces idiomes postérieurement à l'époque romane primitive, de ne tenir aucun compte de la place de l'accent ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A ces questions, sans se prononcer d'une manière précise au sujet de la nature de l'accent, M. Terracher a répondu par l'affirmative, du moins en ce qui concerne l'histoire du français (*B. S. L.*, XXI, 152) : « Personne à ma connaissance n'a découvert qu'une voyelle ou une diphtongue du plus ancien français, se soit, au cours de l'histoire du français, développée différemment, selon qu'elle se trouvait dans une syllabe portant en latin l'accent d'intensité ou dans une syllabe ne le portant pas : l'*a* du plus ancien français *arbre* ne s'est point transformé autrement que l'*a* du plus ancien français *argent*; l'*ai* de *mai* n'a pas eu un autre sort que l'*ai* de *maison* ; *meis* est devenu *mois*, comme *meisson moisson* : le *en* des deux premières syllabes de *entendre* est identique ; etc., etc. »

Voilà encore une belle découverte !

D'abord, que le traitement de *ei* ait été indépendant de l'accent durant l'histoire du français, rien n'est moins sûr. L'*Eulalie* ayant *ei* pour *é* tonique (*concreidre*) et pour *é* atone (*pleier*), mais le fragment de *Jonas* ayant *noieds* < *necatos*, on peut légitimement conclure que le passage de *ei* à *oi*, fait relevant de la période historique de la langue, s'est produit d'abord en syllabe atone et plus tard seulement en syllabe tonique.

Mais laissons ce point particulier. La question est assez grave pour demander un examen d'ensemble. Si rapide soit-il, cet examen va nous montrer que la proposition de M. Terracher n'est acceptable en aucune façon.

En s'appuyant sur des faits où l'action de l'accent a été presque nulle dès l'origine, et sur d'autres où cette action, très réelle à une époque ancienne, est terminée depuis longtemps, on nie l'influence de l'accent, laquelle en réalité reste toujours capitale dans l'histoire du français moderne. Car enfin, si *meis* < *mēnsem* doit son *ei* à la présence de l'accent sur l'*ē* latin à une époque préhistorique, et si *mesure* < *mēnsūram* doit son *e* initial à l'absence

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'accent vers la même époque, si l'*ei* de *meis* une fois constitué a peut-être évolué indépendamment de l'accent (ce qui n'est nullement certain, comme on vient de le voir), et si le sort de l'*ei* < *ē* tonique (*meis*) a été lié dans la suite à celui de *ei* < *e* atone + *y* (*meisson*), ces circonstances n'empêchent en aucune façon que l'accent ne continue, au cours même du développement historique du français, d'exercer une influence prépondérante sur le sort des voyelles, comme le montrent tout aussi bien l'*e* initial que l'*e* final du mot *mesure*.

Je ne sache pas que l'amuïssement de l'*e* final *mesur(e)*, représentant l'*-a* du latin, ni surtout celui de l'*e* initial, représentant l'*e* du latin, *au fur et à m(e)sure*, soient des phénomènes remontant à la phase préhistorique de l'évolution du français. Ce n'est que durant la période moyenne de la langue que l'*e* « caduc » a vraiment commencé à s'effacer, d'abord dans les cas d'hiatus en position protonique non initiale, *armeüre*, puis, dans les mêmes cas, en position initiale, *meür*, puis à la finale. Malherbe lui donnait encore une valeur syllabique dans l'hémistiche : *Anthée dessous lui* ou dans l'octosyllabe : *Quand on parle avec raison*. Actuellement encore il est maintenu dans la prononciation la plus rapide sous certaines conditions, dont la formule a été découverte par M. Grammont (*Le Patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard*, Paris, 1891 ; cf. depuis *Pron. fr.*, 105 suiv.).

L'amuïssement de l'*e* « caduc » est donc un fait qui concerne de la manière à la fois la plus intime et la plus générale l'histoire du français considéré dans son développement moderne. Ce fait a eu et aura des conséquences prodigieuses dans l'évolution de la langue. Depuis trois ou quatre siècles, l'affaiblissement progressif de l'*e* caduc a non seulement supprimé une foule de syllabes atones dans un nombre incalculable de mots, mais encore, ce faisant, il a mis en contact des consonnes, jadis séparées, aujourd'hui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

réunies en groupes : *la p(e)tit(e), il l'a j(e)té, j'l'écrivais, c(e) beau papillon, r(e)tirez vous, l'meilleur moyen*, etc., etc.

Il ne faut pas croire que tout doive se borner à la chute d'une syllabe. Le heurt des consonnes et la production de groupes insolites, *-jt-*, *sb-*, *lm-*, *rt-*, etc., ne vont pas sans entraîner, dans le système consonantique général du français littéraire, des modifications profondes, dont l'importance ne peut que croître avec le temps. Les conséquences de la chute de l'*e* final sont telles qu'elles bouleversent le type même de la langue, qui, depuis le moyen âge, tend de plus en plus à réaliser une accentuation oxytonique, après élimination successive, d'abord, des proparoxytons (*angele, aneme* du XIe siècle, sont des restes savants d'un état ancien), puis des paroxytons.

Ainsi donc, et sans faire état des différences de quantité qui séparent en réalité, quoi qu'on en dise, l'*a* tonique de *arbre* et l'*a* atone de *argent*, — différences que quelques expériences à l'enregistreur de la parole suffiraient à établir mathématiquement — nous ne pouvons que rejeter d'une manière absolue, comme privées de tout fondement sérieux, les critiques dont M. Terracher croit accabler certains ouvrages « qui s'intitulent ou à peu près *Phonétique historique du français* », et qui continuent de distinguer les voyelles toniques des voyelles atones. Négliger une telle distinction, ce serait méconnaître l'influence prédominante que l'accent d'intensité a toujours exercée sur le vocalisme et le consonantisme de toutes sortes de langue.

On objectera peut-être que le traitement de l'*e* caduc n'est plus actuellement en relation avec la place de l'accent ; que l'influence de l'accent a pu exercer une fois pour toutes, à une époque ancienne, pour transformer des voyelles atones de toutes provenances en cette voyelle labio-palatale de timbre effacé qu'on nomme *e* caduc ; mais que, ce résultat une fois atteint, l'*e* caduc a suivi ultérieurement ses destinées propres qui sont inhérentes à sa nature, à son timbre, et indépendantes de l'accent.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La meilleure réponse à une telle argumentation serait d'énumérer les cas, moins rares qu'on ne pense à l'ordinaire, où un *e* dit « caduc » porte l'accent. Après un impératif, le pronom *le* est accentué en français moderne, s'il ne l'a pas toujours été au cours du développement du français : *mets-le, prends-le, fais-le entrer*. Cet *e*, par le fait qu'il porte l'accent tonique, est rendu aussi solide que n'importe quelle autre voyelle affectée de l'accent. Mais, si, par aventure, il perd son accent dans certaines positions syntactiques, il redevient caduc : *mets -l(e)-moi sur la table* (v. Grammont, *Pron. fr.*, 116).

Inversement des prononciations telles que *oui p'pa* pour *oui papa*, *à m'man* pour *à maman*, montrent que l'*e* n'a pas la propriété exclusive de l'amuïssement en position atone.

Par conséquent, à ne considérer que l'histoire du français, nous sommes amenés à reconnaître le rôle capital que l'accent continue d'y jouer. Jusqu'à l'époque la plus moderne la chute ou le maintien des syllabes sont conditionnés par la place de l'accent tonique, et le contraire surprendrait ceux du moins qui ont lu avec attention les observations pénétrantes de M. Meillet (*M. S. L.*, XI, 165), établissant que les voyelles non intenses perdent une partie de leur durée et tendent vers le degré zéro, qu'elles atteignent souvent.

L'histoire d'une langue romane gagne, comme on l'a vu, à être confrontée avec celle des idiomes congénères. L'étude du français littéraire ne peut guère être séparée de l'étude des parlers populaires de la France septentrionale. « Ce qui se passe dans l'enclos » ressemble beaucoup « à ce qui se passe hors de l'enclos ».

En lorrain moderne, dans la région des Vosges méridionales étudiée par M. Bloch, la voyelle nasale issue d'*e* latin devant *n*, *m* + consonne apparaît, à la tonique, sous une forme *ɔ̃*, qui est ancienne et conforme au témoignage des textes médiévaux, tandis qu'en syllabe protonique le point

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'aboutissement est *a* puis *ẽ*, par suite d'une évolution complexe que M. Bloch rapporte à la période moderne (Bloch, *Vo.*, 13, 23).

De son côté M. Bruneau a souligné le rôle capital de l'accent du mot ou même de la phrase sur la diphtongaison dans les parlers des Ardennes (Bruneau, *Phon.*, 460). *Main* reste sans diphtongue à l'intérieur d'un groupe syntactique : *la main gauche*; isolé, ou en fin de groupe, *la main, blessé à la main*, il aboutit à *miyé*. « Un beau jardin », *ẽ bé mé*, s'oppose à « il est beau », *il è biyé*. « Agent créateur », dans le sud, vers la région lorraine, l'accent possède au contraire « une puissance destructive » dans la portion wallonne du domaine étudié. « L'énergie de l'accent et sa place, conclut l'auteur, constituent l'élément le plus important dans l'histoire des parlers ardennais. »

Il faut en dire autant de la langue littéraire. C'est pourquoi en s'attaquant à la distinction traditionnelle des syllabes accentuées et des syllabes atones, pour montrer les progrès que la phonétique de l'avenir doit réaliser en bouleversant les cadres soi-disant surannés, M. Terracher a eu la main plutôt malheureuse.

Il n'a pas été mieux inspiré dans le choix du second exemple destiné à illustrer une théorie, qui a peut-être l'inappréciable mérite d'être révolutionnaire, mais qui a sûrement le tort de méconnaître la vérité !

« Les consonnes initiales des mots latins, écrit-il, se sont modifiées autrement dans le passage au français que les mêmes consonnes placées entre deux voyelles : mais, quoique personne n'ait encore signalé aucune différence dans l'évolution des consonnes *françaises* selon qu'elles étaient initiales ou intervocaliques dans le plus ancien français (le *tch* de *champ* devient *ch* non moins que le *tch* de *vache*, etc., etc.), on continue, en des livres censés traiter de la phonétique historique du *français*, à distinguer soigneusement

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les consonnes initiales des consonnes intervocaliques. — Comment des choses aussi évidentes n'ont-elles pas encore fait modifier résolument la méthode d'exposition ? »

Pourquoi modifierions-nous ce qui a toujours été et reste excellent ? Personne, nous dit-on, n'a jamais signalé depuis l'ancienfrançais de différence entre le traitement des consonnes initiales et des consonnes intervocaliques. Mais, tout le monde sait, sauf ceux qui ne veulent pas savoir, qu'une *s* suivie de consonne à l'initiale des mots entrés tardivement dans la langue amène dans la prononciation populaire d'aujourd'hui des additions vocaliques, dont il n'y a pas d'exemples pour l'*s* située entre voyelles : *estation*, *estatue*, etc. ; franç. local de Vendée *sèplendidement* ; wall. *sukòl*, *sikòl* de *scholam* (Bruneau, *Phon.*, 309), etc.

Sans insister sur les faits de ce genre qui appartiennent à la période la plus moderne de la vie du français vulgaire, rappelons maintenant le traitement des dentales dans « le plus ancien français » littéraire. Les textes du XIe siècle, le *Saint Alexis* par exemple, qui écrit *credance*, *mudez*, *perdude*, etc., attestent apparemment qu'il y a eu quelque chose de changé durant l'histoire du français dans la phonétique des consonnes françaises intervocaliques ; et je ne sache pas qu'aucun exemple de chute analogue ait jamais été signalé pour les consonnes initiales.

On nous répondra peut-être que le *d* de *mudez* était une spirante, qui ne se confondait ni dans la prononciation ni même, selon certains manuscrits (celui de Hildesheim ; cf. Stengel, *Ausgab. u. Abhand.*, I), dans l'écriture, avec le *d* initial demeuré occlusif ; que nous avons affaire par conséquent à deux consonnes différentes, qu'il y a avantage à étudier séparément.

A quoi nous répondrons que tel est justement le cas de toutes les consonnes intervocaliques lorsqu'on les compare aux consonnes initiales, et cela quelle que soit l'époque considérée. Phonologiquement non plus que phonétique-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment un *d* intervocalique n'est identique à un *d* initial, et il en est de même pour *t*, *k*, *g*, etc. L'expérimentation, s'il en était besoin, viendrait convaincre les plus sceptiques de l'influence qu'exerce sur les consonnes leur position entre voyelles. M. Rousselot a reproduit des tracés graphiques montrant le passage moderne des sourdes intervocaliques aux sonores correspondantes (*Modif.*, 109). Mais, à défaut même de la phonétique expérimentale, la phonétique générale nous enseigne que, au point de vue de l'aperture et au point de vue de la sonorité, les consonnes intervocaliques sont exposées à des altérations profondes (Meillet, *Ling.*, 57).

Les inventions les plus merveilleuses de la linguistique de demain n'annuleront pas des faits qui ont existé de tout temps et qui ont une raison d'être profonde à la fois physiologique et psychique (J. van Ginneken, *Princ. ling. psych.*, 448 suiv.). Ce que l'on constate dans les idiomes les plus divers, depuis le grec ancien et le celtique jusqu'au bantou, ne peut être supprimé du jour au lendemain par les stériles spéculations du criticisme ou de l'hypercriticisme. Partout, ou peu s'en faut, en vertu du principe de moindre effort et de la tendance à l'assimilation qui en découle, les consonnes intervocaliques inclinent d'une part à rapprocher leur degré d'aperture du degré d'aperture vocalique, d'autre part à se sonoriser comme les voyelles elles-mêmes avec lesquelles elles sont en contact.

Cette tendance, qui s'est exercée sur une vaste échelle dans les langues romanes durant la période préhistorique, continue à s'affirmer dans des temps plus modernes, et nous avons vu déjà qu'il y a avantage à éclairer l'histoire d'un idiome roman particulier par l'histoire des idiomes congénères. La chute du *d* dans la prononciation familière espagnole de la terminaison *-ado* est un phénomène récent qui dépend du *tempo* et du ton du discours. Cette même chute s'observe entre d'autres voyelles dans des formes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme *llegada, venido, comida*, mais alors n'intervient que dans une prononciation plus rustique. La même tendance s'affirme dans la prononciation familière et particulièrement relâchée du français lorsque la consonne, sonore, est placée entre voyelles semblables, principalement des voyelles de grande aperture : *oui Ma'ame*.

Personne ne pourra nier que le traitement des consonnes est en relation étroite avec leur place dans le mot. Du moment que cette relation existe dans les langues les plus diverses, qu'on la constate durant la phase primitive de l'évolution des langues romanes, qu'on la retrouve dans les langues romanes sœurs à l'époque moderne, même si on n'en avait pas d'exemple pour la période historique de l'histoire du français — ce qui n'est nullement le cas —, il importerait de faire une distinction qui en tout état de cause demeure essentielle.

Nous nous refusons à introduire dans la phonétique romane de prétendues améliorations aussi peu rationnelles. Nous continuerons à séparer l'étude des consonnes initiales et des consonnes intervocaliques, l'étude des voyelles accentuées et des voyelles atones. Comment négliger des distinctions, pierres angulaires de toute explication scientifique, alors qu'il importe de définir avec la plus grande précision et dans le plus minutieux détail les conditions dans lesquelles se trouvent les phonèmes dont on étudie les rapports et l'histoire.

En procédant selon cette sage méthode, après avoir fait abstraction des éléments divers, actions analogiques, emprunts, mots savants, etc. qui apportent le trouble dans l'évolution d'une langue, pouvons-nous espérer rencontrer dans un idiome quelconque un développement en tous points régulier, des traitements phonétiques exempts de tout accident, invariables, constants, absolus ?

Il n'en est rien.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans toute langue, et en particulier dans les parlers populaires, il est un certain nombre de changements phonétiques qui ne s'expliquent ni par l'analogie, ni par des emprunts, ni par des influences savantes. Ils se produisent dans des conditions à la vérité très définies ; mais ils n'offrent point le caractère de nécessité constante, qui permettrait seul de les faire entrer dans des formules générales impératives, en un mot de les réduire en lois.

L'existence de ces faits, qui ne sauraient en aucune façon être attribués à un pur hasard, paraîtra toute naturelle lorsqu'on aura déterminé la différence qui sépare la notion de tendance phonétique et la notion de loi phonétique.

La tendance phonétique est à la base de la loi phonétique. Toute loi est l'expression d'une tendance. Mais une tendance n'aboutit pas forcément à une loi.

La tendance phonétique peut avoir deux causes principales : l'une physiologique, l'autre psychologique. Il est vrai qu'une action psychologique peut influer sur la tendance physiologique (v. chap. v), et la réciproque n'est pas moins vraie. Mais, dans le premier cas, la tendance est due avant tout au fonctionnement matériel du mécanisme phonateur, tandis que, dans le second, elle consiste dans un effort intellectuel, conscient ou subconscient, des individus s'efforçant de réaliser une norme linguistique dont ils ont une conception plus ou moins nette.

Cela étant posé, la tendance apparaît comme une force plus ou moins latente qui pousse l'idiome dans une certaine direction, mais qui n'aboutit pas nécessairement à un plein effet, et qui, par conséquent, peut ne se manifester que dans des conditions toutes particulières, lorsqu'elle est favorisée par un concours de circonstances souvent très complexes. Ces circonstances sont si complexes qu'elles échappent même parfois à toute analyse, et que les manifestations auxquelles la tendance aboutit semblent isolées ou sporadiques, offrant un caractère particulier et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en apparence facultatif, incompatible avec le caractère général et impératif qui est le propre de la loi phonétique proprement dite.

Celle-ci est l'expression d'un rapport constant, d'une concordance obligatoire entre deux états de la même langue chronologiquement différents. « On constate qu'à un moment donné, dans une région donnée, tous les mots présentant une même particularité phonique sont atteints du même changement : ainsi la loi d'après laquelle les sonores aspirées de l'indo-européen sont devenues des sourdes aspirées : i. e. **dhūmos* > gr. θῡμός, frappe tous les mots grecs qui renfermaient une sonore aspirée : **nebhos* > νεφος **medhu* > μέθυ, etc. ; la règle d'après laquelle *s* initiale devant voyelle devient *h* (esprit rude) **septm* > ἑπτά, s'applique à **serpō* > ἕρπω, **sus* > ὗς et à tous les mots commençant par *s*.

Cette régularité, quelquefois contestée, nous paraît très bien établie ; les exceptions apparentes n'atténuent pas la fatalité des changements de cette nature, car elles s'expliquent soit par des lois phonétiques plus spéciales, soit par l'intervention de faits d'un autre ordre : analogie, etc. » (de Saussure, *Ling. gén.*, 136).

Un exemple mettra en relief l'opposition entre la notion de loi phonétique ainsi comprise et la notion de tendance phonétique.

Trois mots se présentent en ancien provençal sous une forme hétéroclite : ce sont *cóide* < *cubitum*, en regard de *cóbde*, *cóvede* ou même *códe* « coude » ; *coisna* (*Crois. Alb.*, 2513) en regard de *cosna*, *coẓna*, *cósena*, *colsera* < **cŭlcĭna* (v. Thomas, *N. Ess.*, 216) et de *colser*, *couser* « matelas » < **culcere* (*ib.*) ; enfin *coitivar*, *coitiva* < **cultivat* en regard de *coltivar*, *coltiva* = vfr. *coutiver*.

La présence d'un *i* dans ces mots fait difficulté. On a tiré *coide* de lat. *cu(b)itum* (v. Anglade, *Gram. de l'anc. prov.*, Paris, 1921, 142), ce qui n'est pas sans offrir des dif-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ficultés. En réalité le cas de *coide* doit être lié à ceux de *coisna*, *coitiuar* ainsi qu'à ceux de prov. mod. *couitre* (Mistral ; *A. L.*) à côté de *coutre*, v. prov. *cóltre* < *cŭltrum* et de béarn. mod. *pouytroun* « poltron » (Lespy, *Dic. béarn.*), et tous les cinq doivent être rapprochés du traitement bien connu de *mŭltum* dans la péninsule ibérique, arag. *muito*, esp. *muy*.

Le *y* de *coitivar*, *coide*, *coisna*, *couitre* et *pouytroun* s'explique de la même manière que le *y* d'esp. *muito*, *muy* : la sonante de timbre vélaire, soit *l* soit *w*, se trouvant en contact : 1° avec une consonne de timbre dental, *t*, *d*, *s*, qui la suit ; 2° avec la voyelle vélaire, *ó* fermé, qui la précède, abandonne son timbre vélaire à la fois par différenciation, sous l'influence de la voyelle précédente, et par assimilation à la consonne qui suit. En effet dans *multum* la consonne *t*, au lieu d'avoir produit son effet ordinaire qui consiste à provoquer ou à parachever la vélarisation de *l*, en en reculant le point d'articulation (comparer *saltum* > prov. *saut*, esp. *soto*), exerce une influence assimilatrice, qui ramène en avant vers la région dentale le point d'articulation de la sonante. Dans ce mouvement en avant, celle-ci s'arrête au milieu du palais, c'est-à-dire à *yod*.

Mais cette action assimilatrice de la dentale ne se déclenche qu'à la condition qu'un *ó* fermé, voyelle à timbre vélaire, se trouvant en contact immédiat avec la sonante vélaire, exerce sur celle-ci une action différenciatrice, et tende à lui faire perdre son timbre vélaire. La force différenciatrice de la voyelle, s'additionnant à la force assimilatrice de la consonne, amène la sonante au timbre palatal *yod*. Le contraste avec les traitements de *alterum* prov. *autre*, esp. *otro*, etc. d'une part, et de *ŭlvam* prov. m. *ouvo*, esp. *ova*, etc. d'autre part, montre bien que le contact de l'*l* avec un *ó* précédent et une consonne dentale subséquente est la double condition indispensable à l'apparition de la palatale. Le *y* résulte donc d'un concours de circonstances assez

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

complexes : deux tendances différentes convergeant vers le même point ont exercé leur action dans le même sens.

En provençal la double force d'induction de *ɫ*, *s* et de *ó* n'a produit son effet que d'une manière toute partielle. Elle s'est exercée d'une part sur l'*u* issu de *ɫ*, devant *t*, dans *coitivar* < *coutivar*, *coitre* < *coutre*, *pouytroun* « poltron » ; devant *s*, dans *coisna* < *cousna* ; mais *escoutar* < *auscŭltare*, *coutel* < *cŭltellum*, *poutz* (*poltz*) < *pŭltem* « bouillie », *mout* < *mŭltum*, etc. et *pousar* (*polsar*) < *pŭlsare*, etc. ont échappé à son action. D'autre part, elle s'est exercée sur l'*u* issu de *b* spirant dans *coide* < *coude* < *cŭbĭtum*, mais ni **remŏvĭtum* > *remoute* (*Girard de Ross.*), ni *dŭbĭtat*, etc. n'ont subi son influence.

Il est remarquable que quatre des cinq mots du provençal ancien ou moderne où ce traitement est attesté présentent tous une occlusive vélaire devant l'*ó* fermé : *cóide*, *cóisna*, *cóitivar*, *cóitre*. La force d'induction de la voyelle vélaire a-t-elle été augmentée par cette circonstance ? Il se peut. Mais de toute manière la présence de *y* dans *pouytroun* et l'absence de *y* dans *escoutar* empêchent de poser une formule précise. De sorte que le traitement de *-óut-*, *-óud-*, *-óus-* en provençal apparaît comme assez flottant.

L'examen des cartes 1523 « coutre » et 330 « coude » de l'*A. L.*, révèle un grand désordre dans la répartition géographique de la palatale. Les anciens textes conduisent à la même constatation. En ancien provençal *coitivar* se trouve tour à tour dans la région du Lot (*Te igitur*, 24, 9), en Béarn *coytibar* (Lespy), dans les Landes, à Dax, *coytiuar* (*Livre Noir de Dax*, *Établ.*, 513), à Contis (*Rec. anc. text. land.* 1515, 38), à Mimizan (*ib.*, 1300, 60), etc. De tout temps la distribution géographique du *y* semble avoir été irrégulière. Et, comme la nature sémantique de ces cinq mots ne nous permet guère de supposer qu'ils soient tous des emprunts, nous devons conclure en définitive à l'existence en provençal d'une tendance à la différenciation de *u*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans les conditions qui ont été définies, tendance qui ne présente ni le caractère de généralité ni celui de nécessité, et qui, par conséquent, peut être considérée comme n'ayant jamais eu force de loi.

Il n'en est pas de même pour l'espagnol où tout se passe d'une manière régulière : ici l'évolution se trouve en principe limitée aux groupes *-ŭlt-* et *ŭls-* : en face de *soto* < *saltum*, v. esp. *sotar* < *saltare* d'une part, et de *sosa* « soude » > *salsa*, d'autre part, on a, par application régulière de la formule, d'une part, *mucho* < *mŭltum*, *puches*, « bouillie », < *pŭltes*, *escuchar* < *auscŭltare*, *cuchillo* < *cŭltellum*, *bochorno* « chaleur étouffante, hâle » < *vŭlturnum*, d'autre part v. esp. *puxo* (mod. *á pujos*) < *pŭlsum*, *puxar*, *pujar* < *pŭlsare*.

Qu'une étape *-uịt-*, *-uịs-* ait précédé la phase moderne *-uch-*, *-uj-*, c'est ce que montrent non seulement arag. *muito*, léon. occ. *muito* et v. navarr. *empuyssa* (*F. Nav.*, 108), mais surtout les deux cas parallèles de *muy* < *mŭltum* et *buitre* < *vŭlture*.

Ces deux cas en effet ne constituent qu'en apparence une exception à la formule *-ŭlt-* > *-uch-* : *buitre* représente une étape de l'évolution au degré *-uịt-*, qui s'est maintenu jusqu'à l'époque moderne parce que le castillan n'admettait pas d'*r* après la mi-occlusive *ch* : **buchre* eût été une forme étrangère à la phonologie castillane et par suite non viable (v. Grammont, *Dissimilation*).

Quant à *muy*, c'est une forme abrégée par proclise, comme on l'a reconnu depuis longtemps, mais qui doit se ramener au cas de *buitre* ou à quelque chose d'analogue : *mŭltum rarum* > *muyto raro* > *muyt raro* (cf. *muyt*, *Fuer. Nav.*, I b) > *muy raro* ; *mŭltum largum* > *muy largo*, etc.

Tous les exemples cités attestent que, en espagnol comme en provençal, le traitement de *-ŭlt-* est indépendant de l'accent. Mais ils montrent surtout qu'en espagnol le traitement apparaît malgré le nombre relativement restreint

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des cas où il se remarque, comme ayant eu un caractère général et obligatoire, et c'est en raison de ce caractère qu'il est légitime de l'exprimer sous forme de loi : en espagnol la semi-voyelle *u̯* issue de *lt*, *ls* latins aboutit à *y* lorsqu'elle est précédée de *ó* fermé.

Le caractère d'indécision et de flottement propre à la tendance phonétique, et qui la distingue de la loi, se remarque fréquemment dans la pratique du langage courant, en particulier dans les parlers populaires, où les innovations se présentent très souvent à l'état de simples tendances. C'est ce qui se produit par exemple dans les Marches d'Italie pour *l* + *t*, qui oscille entre au moins quatre traitements bien distincts : 1° la chute de *l* : *ato*, *atro*, etc., 2° le passage à *n* : *antru* < *alterum*, 3° le passage à *r*, avec dégradation de la consonne suivante : *murdu*, 4° le passage à *i*, *aito*, *aitro*, *m̥ito*, etc., par une voie bien différente de celle qui s'observe dans les mots espagnols étudiés précédemment, puisque, d'une part, *altum* est traité comme *mŭltum*, et que, d'autre part, le degré *l̥*, *alto*, se manifeste dans les mêmes parages, excluant l'hypothèse de l'existence d'une étape intermédiaire *u̯*, analogue à celle de l'espagnol. Il est vraisemblable que *aito* est sorti de *alto* par allégement de *l̥* implosif devant consonne, de même que *l̥* explosif s'est réduit à *y* après occlusive initiale : *planum* > *plano* > *piano*.

Quoi qu'il faille penser du détail de l'évolution dans ce cas particulier, un grand nombre d'innovations, après s'être propagées partiellement dans un parler, ne s'y sont point implantées définitivement, soit parce que les tendances phonétiques qui les ont produites se sont heurtées à des tendances contraires, soit parce qu'elles ont été contrecarrées par des influences extérieures (analogie, etc.) ou simplement par la persistance de la tradition phonétique locale.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

C'est ainsi que la gémination expressive de certaines consonnes intérieures, dont le latin classique offre de nombreux exemples, *lītera* : *littera*, *lītus* : *littus*, etc., comme aussi le germanique, semble avoir été une tendance caractéristique du latin vulgaire, et les inscriptions attestent qu'elle s'est particulièrement manifestée en Afrique et en Italie devant *u* et *r* : *bellua*, *frattre*, *lattrones*, *mattrona*, *suppra*, *suppremis*, *tennuis* (cf. E. Seelmann, *Aussprache d. Lat.*, 122). Dans *acqua*, la géminée est attestée par les inscriptions, le témoignage de l'*Appendix Probi* et des poètes chrétiens.

Il n'en est pas de même dans *siquidem*. Mais la scansion classique *sīquidem*, parallèle à *tŭ quidem*, *mĕ quidem*, *quĭ quidem*, *quandŏquidem*, etc. semble être la marque d'une gémination ancienne. On a eu d'abord sans doute **sĭcquidem* au lieu de *sīquidem*, par abréviation de l'*ĭ*, comme dans *littera*, *cŭppa*, etc. pour *lītera*, *cūpa*, etc. Dans *lī|tera*, la limite des syllabes précédait le *t* ; dans *līt|tera*, la limite des syllabes se plaçait à l'intérieur du *t* devenu par cela même géminé, et la durée du *t* implosif constituant le premier élément de la géminée, a absorbé une partie de la durée de la voyelle précédente, qui, de longue, est devenue brève : d'où *littera* comme *cŭppa*, etc.

Le même changement a dû s'accomplir dans *sī|quidem* qui est devenu **sĭc|quidem*.

La scansion *sīquĭdem* des Comiques peut s'interpréter comme représentant indifféremment *sīquĭdem* ou **sĭcquĭdem*. De bonne heure il a dû se produire un nouveau déplacement de la limite des syllabes, laquelle s'est transportée devant *-cqu-*, **sĭ|cquĭdem*, et la géminée passant à l'initiale de la syllabe s'est trouvée de nouveau réduite : cf. *ŏ|mitto* de **om|mitto* = **ob-mitto*, etc. Ainsi a pu se produire la scansion *sīquĭdem*, qui prévaut chez les poètes post-classiques.

Quant à la persistance de l'*ĭ*, elle est assurée par vfr., ital. *se* en regard de l. cl. *sī*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans nombre de cas, la réalité de la gémination n'est pas démontrée seulement par l'abrègement de la voyelle, comme dans *sĭquidem* ou par le traitement ultérieur de la consonne, fr. *chapon* < **capponem* de *caponem*, elle est en outre formellement attestée par la graphie latine.

C'est l'existence d'une graphie *sappinus* en latin classique (Varron, Pline, etc.), qui nous autorise à partir d'une géminée pour expliquer le fr. *sapin*. Quand M. Gilliéron affirme (*Abeille*, 221) que *sappinus* n'a jamais existé en gallo-roman, et que le *-p-* de fr. *sapin* représente le *p* de *sapinus* maintenu intact sous l'influence de *pinus*, il ferme volontairement les yeux devant l'évidence historique. Il méconnaît en outre les faits du germanique, lequel nous montre une géminée dans l'emprunt anglo-saxon *sæppe* « sapin ». Enfin, il rend inexplicables les formes françaises telles que vfr. *sap* m. « sapin », *sape* f. « sapin », saintong. mod. *sape* « espèce particulière de peuplier » (cf. *AL.*, 1008 et 1190), dont les *p* ne peuvent être attribués à une influence quelconque de *pinus*.

« L'hypnotisme phonétique » sévit en Suisse, à ce qu'il paraît (*Path.*, IV, 67). En France, du moins dans certain milieu, fleurit un mal d'un autre genre : la notion de « la vitalité des patois romans » devient pour quelques linguistes une idée fixe, qui efface toute autre réalité passée ou présente. Comme si le latin n'avait pas eu lui aussi sa « vitalité » ! Le *-p-* de *sapin* est le résultat direct, cristallisé pour l'instant, d'un phénomène phonétique bien vivant en roman commun : la gémination expressive.

Que les nombreux cas de gémination attestés en latin, particulièrement dans le langage vulgaire, ne puissent être réduits en formules rigoureuses ayant la fixité de lois, c'est ce que montre la profusion des formes doubles qui se rencontrent dans les langues romanes parfois à l'intérieur de la même langue : fr. *cuve* en regard de *coupe*, campid. *kabonı* < *capōnem* en regard de campid. *kapponi*, fr. *chapon*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

< **capponem*, esp. *todo* : fr. *tout* < *tottum* (blâmé par Consentius), v. mil. *gamero*, prov. *camél* < *camĕlum* : it. *cammèllo*, prov. *camèl*, cat. *kamell* < *camĕllum* [esp. *camello* représente un compromis *camĕllum*], log. *pua* < *pūpa*, it. sept. *popa* < **pŭppa*, etc., etc.

Cette liste, qui pourrait être allongée, permet de constater que le procédé de la gémination emphatique des consonnes intérieures, lequel est en sémitique, par exemple, un des procédés normaux de la langue, est resté en latin à l'état de simple tendance.

Cette tendance reparaît postérieurement dans certaines langues romanes d'une manière plus ou moins sporadique : en dehors de fr. régional (Centre) *je l-l'ai vu*, sur lequel l'analogie (*il l'a vu*, *el(e) l'a vu*) n'a sans doute pas été sans influence, il existe un peu partout en Gaule des exemples de gémination : Arden. *kullèf* « couleuvre », *s'ènn allé* « s'en aller », *battwar*, *guttyèr*, *battyaó*, *fóttyœ* « faucheur » (Bruneau, *Phon.*, 428, 507); prov. mod. *facille*, d'où par différenciation *facinle*, *billo* d'où *binlo* « bile », *esquilo* d'où *esquinlo* « sonnette », etc. (v. Mistral, *Tres.*, s. v[is]).

En italien littéraire, la gémination tend à devenir d'un emploi régulier, soit après l'accent tonique, *febbre*, *cattedra*, *femmina*, soit après l'accent d'intensité initiale : *pellegrino*, *immagine*, *accademia*, de telle sorte que la tendance à la gémination n'est pas loin de se présenter dans cette langue sous forme d'une loi véritable.

Comment une transformation de ce genre peut-elle s'accomplir ? Quel concours de circonstances permet à une simple tendance phonétique d'acquérir force de loi ? Par quel procès les traitements n'ayant pas encore dans une langue déterminée un caractère général et obligatoire deviennent-ils nécessaires et constants ? C'est ce que l'on ne peut établir d'une manière précise.

La solution qui a été esquissée dans les *Études de dialecto-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

logie landaise, p. 219 suiv., et qui suppose une convergence de l'élément purement intellectuel (notion d'une norme linguistique) avec l'élément psycho-physiologique (jeu des organes phonateurs et mécanisme des centres nerveux dont ces organes dépendent), est peut-être prématurée. Mais le fait même de l'existence de changements phonétiques caractérisés par une « régularité absolue » (de Saussure, *Ling. gén.*, 206) n'est pas niable.

Cette « belle régularité » que les détracteurs de la science tournent en ridicule (*Abeille*, 11) et qu'ils feignent de considérer comme une création arbitraire des linguistes en mal de « lois phonétiques », est une réalité toujours vivante ; à tel point vivante, qu'il est possible d'en constater l'existence jusque dans les documents les plus disparates et les plus embrouillés dont nous a dotés la géographie linguistique (v. chap. III, p. 73). Les progrès mêmes qu'a réalisés cette science nouvelle, et ceux qu'il lui reste à réaliser encore, attestent et attesteront sans doute d'une manière de plus en plus éloquente, l'existence des lois phonétiques.

La méthode géographique, appliquée d'une manière rationnelle et sans parti pris d'aucune sorte, permet non seulement de vérifier ces lois, mais fournit encore d'utiles précisions sur leur nature intime.

Par exemple, une des caractéristiques des changements phonétiques est qu'ils atteignent non les mots mais les sons, et c'est ce qu'a démontré depuis longtemps la linguistique générale (de Saussure, *Ling. gén.*, 137), en s'appuyant sur la méthode traditionnelle de comparaison. En allemand tout *ī* est devenu *ei* : *wīn*, *trīben*, *līhen*, *zīt*, ont donné *Wein*, *treiben*, *leihen*, *Zeit* ; tout *ū* est devenu *au* : *hūs*, *zūn*, *rūch* ont donné *Haus*, *Zaun*, *Rauch*. En latin, ce qui a été *s* intervocalique apparaît sous forme d'*r* : **genesis* devient *generis*, **asēna* devient *arēna*, etc.

Dans tous ces exemples, un phonème déterminé subit une certaine transformation, et chacune de ces transforma-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tions est isolée, indépendante, et se retrouve dans tous les mots, quels qu'ils soient, appartenant bien à la langue, et dans lesquels les conditions sont identiques, d'où il ressort que « les mots eux-mêmes ne sont pas directement en cause dans les transformations phonétiques » (*ib.*).

La meilleure démonstration de cette vérité, que certaines théories nouvelles fondées sur la géographie linguistique s'efforcent de battre en brèche, est fournie justement par la géographie phonétique, à la condition que l'on consente à en interpréter sainement les données.

Des cartes linguistiques telles que celle de « joug » < *jugum* (v. fig. 15, p. 241) montrent, avec toute la force probante attachée au principe de configuration des aires, que le traitement du *y* initial de *jugum* est indépendant du traitement de la voyelle tonique. La carte de ce mot se trouve découpée en quatre secteurs, dont la répartition, indépendante du mot lui-même, est en relation étroite avec la répartition géographique des traitements de *y* initial, de *w* final, et de *ü*+*w*. Des cartes beaucoup plus complexes, celle de « vouge », par exemple (*Pet. Atl.*, 378), « jaune d'œuf » (*ib.*, 241), etc., etc., conduisent à la même conclusion.

L'examen des cartes « épi » (fig. 29) et « vieux » (fig. 30), que nous reproduisons côte à côte ci-dessous,

FIG. 29.
Capitulum dans les Landes.

FIG. 30.
Vetulum dans les Landes.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

prouve, avec toute la force démonstrative attachée aux principes de superposition des aires géographiques, que le traitement de *é* fermé, primaire (* *capĭclu*) ou secondaire (*vĕclu* > *viél*), et le traitement de *l* final sont à la fois indépendants l'un de l'autre et indépendants des mots dans lesquels ils s'observent. La force labialisante qui a altéré *é* en *œ*, et la force nasalisante qui a altéré *-l* final en *-y*, agissant chacune à l'intérieur de son propre domaine géographique, affectent, dans tous les mots, tous les *é* (comparer les figures 31, 32, 33, 34) et tous les *-l* placés dans les conditions requises (fig. 29, 30).

Le même enseignement se dégage des cartes « croire » (fig. 31) et « voir » (fig. 32), en ce qui concerne l'*é* fermé, respectivement *œ*, et le *-d-* intervocalique, respectivement *-z-* :

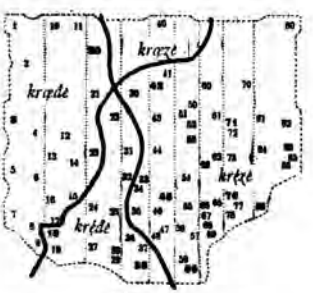

Fig. 31.
Crēdĕre dans les Landes.

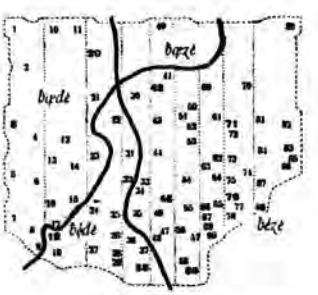

Fig. 32.
* *Vīdĕre* dans les Landes.

Il en est de même pour les cartes « foin » (fig. 33) et « plein » (fig. 34) en ce qui concerne l'*é* fermé, respectivement *œ*, et l'*n* finale devenue *-n*, respectivement *-y*.

A ces exemples, choisis parmi les plus simples, pourrait s'en ajouter une foule d'autres, en général plus complexes, et qui demanderaient des commentaires détaillés, dont la place n'est pas ici.

Qu'il nous suffise pour l'instant d'avoir indiqué par

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

quelle voie la méthode géographique nous permet non seulement de déterminer avec exactitude les conditions dont dépend l'existence de certaines lois phonétiques, mais encore de préciser notre conception même de loi.

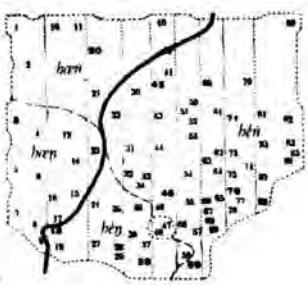

FIG. 33.
Fēnum dans les Landes.

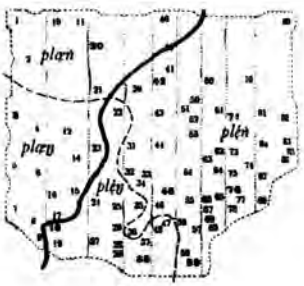

FIG. 34.
Plēnum dans les Landes.

C'est dans le domaine de ce qu'on a appelé « la linguistique diachronique » (de Saussure, *Ling. gén.*, 133 suiv.) que nous considérons la loi phonétique.

La loi phonétique diachronique se distingue de la loi phonétique synchronique. Dire que, dans le français littéraire actuel, l'accent porte sur la dernière syllabe du mot, ou qu'en italien tout mot se termine par une voyelle (ou une sonante), c'est énoncer deux lois de phonétique synchronique. La première exprime un rapport entre l'accent et cette entité linguistique qu'on appelle le mot : elle formule une dépendance dans laquelle se trouvent deux termes coexistants. Il en est de même de la deuxième, qui lie la notion d'une certaine catégorie de phonèmes aux notions de mot et de place à l'intérieur du mot.

Mais, dire que les voyelles atones finales du latin sont tombées dans le français actuel, se sont conservées en italien ; dire que les consonnes finales du latin sont tombées en italien à l'exception de *s*, qui s'est maintenue sous forme de *i* dans certains monosyllabes accentués, *noi*, *voi*, *crai*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dai, etc., c'est énoncer trois lois de phonétique diachronique, dont les deux lois synchroniques mentionnées tout d'abord sont le résultat.

Selon F. de Saussure (*ib.*, 135), la loi synchronique serait « générale mais non impérative », tandis que la loi diachronique serait « impérative mais non générale ».

A la vérité, la loi synchronique, dont le caractère général n'échappe à personne, semble être impérative presque au même titre que la loi diachronique.

En effet non seulement elle s'impose aux sujets qui parlent une langue à un moment donné et qui sont obligés de se soumettre à l'usage collectif sous peine d'être incorrects, ridicules et mal compris ; mais elle s'impose encore à l'idiome lui-même, car elle est l'expression de l'ordre même régnant dans cet idiome, en un mot du système linguistique formant un tout, et qui serait gravement compromis, sinon détruit, par un dérangement introduit dans ce système d'une manière plus ou moins subite.

Le fait que la loi synchronique peut être remplacée par une loi synchronique nouvelle, le fait que par exemple les règles de l'accentuation latine ont fait place aux règles de l'accentuation du vieux français, puis à celles du français moderne, n'ôtent rien au caractère impératif du système existant nécessairement dans une langue donnée à un moment de la durée. Le français actuel parlé avec les déplacements d'accents que supposent dans les patois de la zone française les notations de l'*Atlas linguistique de la France* ne serait plus du français (voir *Atlas linguistique de la France, compte rendu de M. Thomas*, Paris, Champion, 1904, p. 22).

En ce sens, la nature obligatoire de la loi synchronique est tout à fait comparable à celle de la loi diachronique. En effet la loi diachronique exprime un rapport nécessaire entre un état antérieur d'une langue et un état postérieur : les voyelles atones finales du latin sont tombées en français

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

actuel. Cette loi présente un caractère impératif. Et ce caractère impératif est, à bien des égards, de même nature que celui de la loi synchronique correspondante. La meilleure preuve, c'est que cette loi synchronique est le résultat direct de la loi diachronique. La véritable différence c'est que la première formule un état de choses, tandis que la seconde formule un procès.

Quant au caractère de « généralité », que F. de Saussure refuse à la loi diachronique pour le réserver à la loi synchronique, nous pensons qu'on peut sans abus, l'attribuer aux deux.

Dire que les voyelles atones finales du latin sont tombées en français, c'est formuler une proposition tout aussi générale que constater que l'accent français frappe la dernière syllabe du mot. Dans un cas comme dans l'autre, une foule de faits particuliers sont compris dans la formule générale. Même une loi diachronique intéressant le traitement d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes placés dans des conditions toutes spéciales, a pourtant ceci de général qu'elle vise, comme on l'a vu dans ce qui précède, non un mot particulier, mais le phonème ou le groupe de phonèmes indépendamment des mots dans lesquels ils se trouvent, sous la réserve qu'il s'y présente partout dans les mêmes conditions.

D'où il résulte en définitive que la principale sinon l'unique différence entre la loi phonétique synchronique et la loi phonétique diachronique réside tout simplement dans la distinction même qu'on doit faire en linguistique entre la statique et la dynamique.

La statique n'intéresse guère le linguiste que comme un moyen de connaître la dynamique ; c'est donc aux lois de la phonétique diachronique que sera consacré le prochain chapitre, dans lequel on essaiera de mettre en lumière certains traits où s'affirme précisément le caractère général des lois phonétiques.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

X

LE PROBLÈME PHONÉTIQUE : V. LES LOIS PHONÉTIQUES « LOIS AVEUGLES »

C'est au nom d'une sorte de spiritualisme linguistique, que le maître de la géographie lexicologique fait la guerre, on l'a vu, à l'étude de la phonétique pure, considérée comme une science ayant son but en elle-même et se suffisant à elle-même. La phonétique n'est à ses yeux qu'un moyen. Le géographe fait appel à la phonétique pour préciser les évolutions du sens des mots et pour reconstituer les mouvements du vocabulaire dans le temps et dans l'espace. Les spéculations d'ordre sémantique et lexicologique l'emportent sur la phonétique pure comme l'esprit l'emporte sur la matière.

« Le mystère physiologique », « l'inconnu, l'impénétrable pour le linguiste » voilà l'ennemi ! s'écrie-t-on. Et l'on ajoute à titre de conseil aux jeunes gens : « Observez, comme si à la base des évolutions il n'y avait aucun mystère physiologique, mais simplement une œuvre de réflexion plus ou moins consciente à laquelle votre raison peut atteindre » (*Faillite*, 133).

Voyons un peu si le « mystère physiologique » [entendez « phonétique »] est aussi « mystérieux » qu'on veut bien le dire. Étudions de près ce fait brutal, et essayons de déterminer s'il ne nous apparaît pas, du moins en mainte circonstance, comme « une œuvre de réflexion plus ou moins consciente », et à laquelle peut atteindre notre raison.

Il faut avouer que notre thèse se heurte à la conception ordinaire ayant cours non seulement chez les romanistes géographes mais encore chez la plupart des linguistes. Les uns et les autres considèrent en général les changements

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

phonétiques comme de pures contingences matérielles se produisant dans les langues au gré de certaines circonstances extérieures, qu'il est parfois possible de déterminer, influence des « substrats linguistiques » par exemple (A. Meillet, *Langues de l'Europe nouvelle*, 107), mais qui le plus souvent et dans une large mesure semblent être sous la dépendance du simple hasard.

Car si ce mot « hasard » déplaît souverainement au chef de l'école géographique lorsqu'il s'agit d'expliquer des faits d'ordre lexical, il ne soulève, à notre connaissance, aucune protestation de sa part, là où il est question de pure phonétique.

Et pourtant, en examinant avec soin les simples tendances ou les « lois » véritables, on ne saura manquer de découvrir dans certaines catégories d'innovations phonétiques les traces d'une action plus ou moins confusément intelligente.

Considérés sous ce biais, les faits phonétiques sont pour le moins tout aussi dignes d'attention et d'étude que les faits lexicologiques ou sémantiques auxquels est attribué à tort le monopole de l'intellectualité.

Ou bien les innovations phonétiques sont, comme on nous le dit (*Faillite*, 133), des mouvements d'origine individuelle et qui se sont propagés par « imitation, adaptation, assimilation », grâce à l'identité ou à la parenté des milieux sociaux. Et, dans ce cas, il est du plus haut intérêt de voir la collectivité adopter des innovations, fruit d'un labeur intellectuel plus ou moins inconscient des individus, et faire servir intelligemment ces innovations à une fin collective. Ou bien ces innovations sont l'œuvre plus ou moins directe d'une collectivité, c'est-à-dire qu'elles doivent être considérées comme la somme et la moyenne d'un travail intellectuel s'opérant d'une manière parallèle chez un grand nombre de membres d'un groupe social, sans sortir bien entendu du domaine du subconscient. Et dans ce cas, cette

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

manifestation d'une force psychique diffuse dans toute une collectivité et agissant obscurément dans une même direction, ne le cède en importance à aucun des problèmes de la psycho-ethnographie ou de ce qu'on pourrait appeler la psycho-physiologie sociologique.

Dans l'une et l'autre hypothèse, si nous arrivons à démontrer que les lois phonétiques ne sont pas toujours ces « lois aveugles » dont on nous rebat les oreilles ; si nous prouvons que le régime de la phonétique n'est pas nécessairement « ce régime implacable » (*Abeille*, 14) contre lequel les langues protesteraient au nom du bon sens et de la clarté soit par des créations analogiques, soit par tout un mouvement lexical ; si enfin nous établissons que certaines tendances phonétiques générales d'un idiome semblent déterminées par la perception plus ou moins nette, chez les sujets parlant cet idiome, d'une fin à atteindre, à savoir l'expression et la compréhension de la pensée, nous aurons par là-même précisé une notion laissée trop souvent dans le vague, et nous aurons fait justice du mépris que certains affichent à l'égard de toute spéculation de phonétique pure.

Qu'il y ait en réalité des tendances phonétiques et des lois phonétiques « aveugles », dans ce sens que certains changements ne visent en aucune manière à apporter plus de netteté ou de clarté dans le langage, mais risquent au contraire d'y introduire une obscurité et une équivoque non originelles, c'est ce qui ressort le plus souvent de l'examen des cas d'assimilation et d'amuïssement.

Ces deux types d'innovations phonétiques, reposant sur le principe de moindre effort, tendent à supprimer par voie de confusion ou d'élimination pure et simple certains éléments phoniques existant dans l'idiome à une époque antérieure et ayant parfois une grande utilité sémantique.

L'amuïssement des *-m* et des *-s* finales dans le roman

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parlé en Italie entraînait la disparition de la flexion *murus* : *murum*. Il en résultait une confusion sémantique gênante. Vue de ce biais, l'action de la phonétique apparaît inexorable et peut bien être qualifiée d'aveugle, puisqu'elle s'est excercée dans un sens contraire à la destination essentielle du langage, lequel doit être un instrument de communication réciproque entre les membres d'un groupe social. Aussi cette action destructive de la phonétique n'a pas tardé à être contrebalancée par l'organisation d'un système syntaxique reposant sur l'établissement d'un ordre des mots fixe. Cet ordre des mots est propre à exprimer la valeur des rapports qui existent entre les termes de la proposition. A l'action dissolvante du jeu des organes s'oppose donc une action vivifiante et reconstructive de la pensée des sujets parlants, l'une et l'autre s'exerçant d'une manière collective.

Il semble que, dans le domaine du subconscient, il se soit produit un conflit entre le mécanisme des centres nerveux inférieurs qui commandent les mouvements matériels des organes de la parole et le mécanisme des centres « pyramidaux » supérieurs où s'élabore la pensée, celle-ci ayant eu en définitive le dernier mot.

Les choses se passent sans doute d'une manière analogue dans les cas, que M. Gilliéron a bien mis en évidence, et où intervient une substitution lexicologique comme remède aux homonymies sémantiquement gênantes. La production d'homonymes dans une langue est due le plus souvent — mais non toujours — à ces deux formes phonétiques du principe de moindre effort : l'amuïssement et l'assimilation. Si, en français, il y a bien eu conflit homonymique entre *frire* et *férir*, comme le veut M. Gilliéron (*Faillite*, 45), ce conflit n'a pu se produire qu'à la suite d'un amuïssement de l'*e* final de *frire* et de l'*e* initial de *ferir*. Ce double amuïssement, dû à une économie de l'effort articulatoire, a été conditionné par la présence d'un accent d'intensité sur les *i* des deux mots. A cette action, qui relève

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

essentiellement du jeu mécanique des organes, s'en est ajoutée il est vrai une autre un peu différente et d'importance secondaire : la chute de l'*e* initial de *ferir* a été facilitée par le fait que le groupe *fr* se rencontre, par ailleurs dans la langue, fréquemment à l'initiale. Une notion confuse, relative à une norme prévalant dans le système général de l'idiome, et par conséquent d'ordre plus ou moins intellectuel, a joint son influence à l'action physiologique du jeu des organes, laquelle est d'ailleurs prépondérante. Ces actions combinées ont pu entraîner comme résultat la confusion phonétique de *frire* et de *ferir*. Contre cette confusion gênante il y a eu réaction de la part d'un élément intellectuel supérieur. Il s'en est suivi tout un mouvement lexical : disparition de *ferir*, périmé en raison de son double emploi ; amoindrissement de *frire*, pour la même raison ; substitution de *frapper* etc. à *férir* (*Faillite*, 45), etc., etc.

Le phénomène de l'amuïssement n'est en dernière analyse qu'une forme spéciale de l'assimilation, puisque dans la durée de l'émission phonique la place du phonème amuï est prise par un ou plusieurs phonèmes voisins. Si elle n'anéantit pas un phonème, l'assimilation en détruit au moins partiellement le caractère spécifique. En altérant le phonème elle risque d'altérer en même temps la signification du discours. C'est l'assimilation, combinée avec les amuïssements, qui a réduit en vieux français *audit* et *habuit* à *ot*. Cette homonymie ou, si l'on veut, ce bissémantisme de *ot*, sont une des causes ayant entraîné la mort d'*ouïr* en français et l'avènement *d'entendre* dans le sens de *audire*, ce qui a été une réaction de l'élément intellectuel contre la force d'inertie des organes de la parole.

Les exemples précédents — et c'est à cela que nous voulons en venir — nous font donc assister à une lutte entre deux forces adverses : l'une en quelque sorte brutale et dénuée de réflexion, source de confusion et d'obscurité ; l'autre, intelligente et prévoyante, élément de clarté et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'ordre. Dans cette lutte les dégâts causés par la phonétique sont réparés chaque fois par un procédé extra-phonétique : la syntaxe, le vocabulaire, c'est-à-dire le choix d'une tournure de phrase nouvelle ou de mots appropriés, fournissent le remède capable de faire disparaître le malaise engendré par la force destructive de l'assimilation et de l'amuïssement.

A la vérité, dans tous ces cas, la phonétique nous apparaît bien comme soumise à un « régime implacable » de « lois aveugles » qui broient impitoyablement les mots pris comme dans un « engrenage » (*Abeille*, 20) avec les sons dont ils sont faits.

Mais il est d'autres cas — et le nombre en est considérable — où la phonétique semble réagir elle-même, par ses propres moyens et sans sortir de son domaine, contre les dangers que les forces destructives d'assimilation font courir à la langue.

Le contact de *m* et de *n* à l'intérieur du mot est une conjoncture capable d'amener des conséquences bien différentes. Trois forces sont en présence qui peuvent agir tour à tour et dans trois directions opposées : la force conservatrice, la force assimilatrice, la force différenciatrice (voir sur la différenciation l'article capital de M. Meillet, *M.S.L.*, XII, 15).

Là où une norme solide s'impose, la combinaison *mn* persiste sans changement notable. C'est ce qui s'est produit à l'intérieur du latin où les *mn*, qui reposent sur des bases originairement différentes (*-m(e)n- Vertumnus* ; *-bn- scamnum* ; *-pn- damnum*) se sont maintenus durant la la majeure partie de la période républicaine. Et, dans la suite, le roumain a été fidèle à cette tradition, du moins quand le groupe était précédé de *o* : *somn*, tandis que le végliote l'a maintenu aussi après *a* primaire ou secondaire : *samno*, *damno*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais déjà Quintilien écrit : « *Columnam*... exempta *n* littera legimus » et plus tard Priscien assigne à l'*n* dans *amnis* et dans *damnum*, une prononciation plus effacée, « exilior », que celle d'*n* initiale ou finale dans *nomen*, *stamen*.

L'assimilation guettait donc le groupe. Et en effet nous la voyons se généraliser dans les langues romanes, tantôt progressive, suivant la tendance attestée par Quintilien et Priscien, fr. *somme* < *somnum*, tantôt régressive, comme on la voit déjà s'annoncer dans une inscription d'Espagne, *Interanniensis*, < *Interamniensis* (Carnoy, 166). Il n'est donc pas surprenant de voir l'espagnol — qui va nous retenir plus particulièrement — traiter ce groupe *-mn-* comme le groupe *-nn-* primaire, ce qui est la marque d'une assimilation ancienne : *daño*, *escaño*, *sueño*, comme *año* < *annum*.

Les proparoxytons dans lesquels des circonstances diverses avaient éliminé dès la période latine la voyelle pénultième atone, subirent le même traitement en espagnol, tel *domnum* (saint Augustin) > *dueño*, *domna* > *dueña*, *lamna* (Horace, Vitruve) > *laña*.

Mais, dès la fin de l'époque latine, l'assimilation de *mn* en *mm* ou en *nn* est sentie comme un danger pour l'intégrité du système articulatoire de la langue. C'est alors que, par réaction contre la tendance assimilatrice, se fait jour une tendance différenciatrice. Sur des inscriptions tardives et dans les manuscrits de la basse époque apparaissent *dampnum*, *sollempnis*, *calumpnia*, *dampnare*, etc. Ce traitement s'est maintenu partiellement à l'état de tendance en vieux provençal, *dampnatge*, *dompna*, en vieux français *dampnos*, *dampnosement* et même en vieil espagnol *dampnado*, *dambnado* (Staaf, *Sa.*,245).

Ces formes ne sont pas de pures graphies, comme on l'a prétendu à tort ; car les faits romans sont parallèles aux faits scandinaves par exemple dont le caractère phonétique semble assuré : v. suéd. *nampn* < *namn* « nom » et autres

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cas semblables. D'autre part on ne peut soutenir que prov. *dampnatge* soit une pure survivance graphique du bas latin *dampnum*, puisqu'on a en provençal ancien non seulement *dompna* —, qui, à la rigueur, peut s'expliquer par le bas latin, puisque pour ce mot la syncope *domna* est ancienne, — mais encore *fempna* < *feminam*, où le *p* ne peut avoir aucune base dans une tradition graphique latine quelconque.

La différenciation a consisté pour tous ces cas dans l'intercalation d'une sourde orale entre les nasales sonores. La première des deux nasales primitivement en contact se segmente en deux éléments, le premier qui reste sonore, le deuxième qui, au contact de l'*n* sonore, devient sourd par réaction, d'où *mpn*. La différenciation est donc régressive.

Elle est régressive et devait l'être. Car, des deux nasales en contact, c'est l'*m*, située dans la partie la plus faible, en fin de syllabe, qui devait subir l'influence différenciatrice de l'autre, laquelle est appuyée et par conséquent plus forte.

Mais cette évolution a eu cette conséquence curieuse que le phonème différencié, originairement en position plus faible, a acquis plus de force du fait de la différenciation. De ce déplacement de la force articulatoire a résulté, par voie de conséquence toute naturelle, un déplacement de la limite des syllabes. Celle-ci, au lieu de rester immédiatement avant l'*n* (*dam|num*), s'est transportée à l'intérieur de l'*m* primitive, c'est-à-dire devant le *p* (*dam|pnum*). Cette observation a de l'importance, comme on le verra dans la suite.

Dans le *Fuero de Navarra*, les exemples *nopne* < **nomine* *alupnar* < *alluminare* (Pidal, *Cid*, 189) attestent que la différenciation de l'*m* par l'*n*, au lieu de rester partielle et d'aboutir à une segmentation de l'*m* comme dans *dampnum*, est devenue totale, l'*m* tout entière s'étant transformée en *p*, et la limite des syllabes a pu, dans ce cas, subir

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un déplacement encore plus considérable vers l'initiale du mot (**da|pnum*).

Quoi qu'il en soit, ce mode même de différenciation qui fait aboutir *mn* à *mpn* n'a pas eu force de loi dans les langues romanes, du moins en ce qui concerne les groupes *mn* existant dès le latin. Dans des cas comme *dampnum*, prov. *dampnatge*, la loi apparaît en quelque sorte à l'état de « loi avortée ».

Mais de nouveaux groupes *mn* ne tardèrent pas à se former par chute de voyelles pénultièmes atones, *hŏmĭnem*, *femĭnam*, **nomĭne*, **aeramĭne*, etc. Dans le traitement de ces groupes *m'n*, de formation secondaire, certains parlers de la Péninsule ont obéi à l'ancienne tendance assimilatrice. Mais, au lieu de changer les groupes *mn* en *nn*, comme cela avait eu lieu pour les groupes primaires, l'assimilation a été progressive : v. léon. occid. *ome*, *acustomado*, *queixumes*, *firmedume*, *costume* (Staaf, *Sa.*, 246). Les faits sont les mêmes dans quelques patois modernes de l'Asturie occidentale et centrale (Pidal, *El dialecto leones*, 42).

Au contraire le castillan, l'aragonais et la plupart des autres idiomes espagnols de la Péninsule, réagissant contre l'ancienne tradition assimilatrice, cèdent à la force opposée, c'est-à-dire à la différenciation. Ici la différenciation est progressive.

Dans le groupe *mn*, la seconde nasale perd son caractère d'occlusive nasale — car *n* est une *occlusive* nasale (v. *Pet. Atl.*, p. v, n. 5) — pour devenir la vibrante orale *r* : *hŏmĭnem* > *hombre*, *nomĭne* > *nombre*, *femĭnam* > *hembra*, etc.

Le procès exact suivant lequel s'est accomplie cette évolution n'est pas clair à première vue. Un point seul semble hors de doute, c'est que, contrairement à l'opinion vers laquelle incline M. F. Hanssen (*Gram. hist. cast.*, § 150), le changement de l'*n* en *r* n'est pas antérieur à la syncope. En effet qu'une forme **femera* n'ait pas précédé *fembra*, c'est ce qu'attestent d'abord les graphies *nomne*, *famne*, qui dominent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par exemple dans Berceo ; *omne*, qui dans tous les textes de vieil espagnol est de beaucoup plus fréquent que *hombre*; (*h*)*uemne* encore moins exceptionnel que (*h*)*uembre* (Pidal, *Cid*, 147, 189). C'est ce qu'attestent encore les formes portugaises *femea*, *semear* : elles ne peuvent reposer que sur *femena*, *semenar* et non sur **femera*, **semerar*. C'est ce qu'atteste surtout l'impossibilité phonétique où était l'*m*, en syllabe pénultième, c'est-à-dire particulièrement faible, de dissimiler l'*n* de la syllabe finale sensiblement plus forte.

Si donc il est bien établi que *femna* a précédé chronologiquement *fembra*, il est plus difficile maintenant de préciser la voie suivie par la langue pour aboutir à ce dernier changement.

Deux théories sont en présence : ou bien *mn* devient *mr* d'où postérieurement *mbr* (Baist, *Gr.*, 905 ; Meyer-Lübke, I, § 526 ; Staaf, *Sa.*, 245). Ou bien *mn* > *mbn* > *mbr*. Cette explication ressort de l'exposé de M. Grammont (*Diss.*, 138-9) ; elle est à peu de chose près celle de M. de Lollis (*Studj di Fil. rom.*, VIII, 371), qui d'ailleurs est loin d'envisager la question d'un point de vue général comme le fait M. Grammont.

Dans cette deuxième hypothèse, il y aurait eu une étape *mbn*, comparable à celle de latin *dampnum*, et la différenciation de l'*n* aurait été causée non par l'*m* mais par le *b*, c'est-à-dire que *l'occlusion* de la labiale *b* aurait différencié *l'occlusion* de la dentale *n* (laquelle est une « occlusive nasale »). C'est ainsi que *n* serait passée à la vibrante *r*. La combinaison *mbn*, serait donc devenue *mbr*, comme les combinaisons *kn* et *dn* sont devenues *kr* et *dr* dans fr. *diacre* < *diacŏnum*, fr. *ordre* < *ordinem* (Grammont, *Diss.*, 139).

La première explication a contre elle ce fait, vérifié par la phonétique générale, que, de deux phonèmes en contact, c'est le plus faible qui doit être différencié. Or, dans *mn*, si du moins la limite des syllabes passe entre les deux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nasales, *m*|*n*, l'*n* étant appuyée, et par conséquent occupant la position la plus forte, devait différencier l'*m*.

La seconde explication a contre elle l'existence ancienne des graphies *mr* dont M. Gorra a relevé deux exemples dans un texte castillan de 1206 (*Lingua e litt. spagnuola delle origini*, 67), et dont M. Staaf a fourni depuis au moins huit exemples : *nomre*, *omre*. Il est vrai que ces exemples sont tirés de textes léonais. Mais l'un émane de la région orientale définie par M. Staaf, très voisine de la Castille, et tous les autres, sauf un, de la région centrale dont la langue se rapproche sensiblement du castillan. Mais, quand bien même le *mr* serait du pur léonais, il est vraisemblable que le castillan, qui est limitrophe, a suivi la même voie. — Cette même évolution reparaît encore dans v. prov. *frema*, < *femĭnam*, dont il y a des exemples dans des chartes des Bouches-du-Rhône (voir Levy, *Sup. A. Prov. Wört.*) et des Basses-Alpes (P. Meyer, *Doc., ling.*, 261) et qui est attestée dans des parlers modernes : *fremo* dans Mistral, s. v°. *Frema* est pour *femra* par métathèse. La métathèse, étant intervenue ici avant le développement du *b* épenthétique, montre bien que ce *b* est postérieur à l'apparition de l'*r*.

En espagnol, l'absence de graphies *mbn* vient à l'appui du témoignage de prov. *frema*, < *femĭnam*, et parle contre la deuxième interprétation. Car la graphie *dambnado*, citée plus haut, intéresse le groupe *mn* primaire dont le traitement espagnol est, nous l'avons vu, bien différent.

Il est vrai que les trois cas de *sangre*, < *sanguĭne*, *liendre* < **lendĭne*, *ingle* < *inguine*, ont été invoqués par M. Grammont (*loc. cit.*) en faveur de l'hypothèse d'une différenciation de l'*n* par l'occlusive orale précédente. Mais ces trois exemples sont douteux puisque, dans les trois cas, la nasale qui précède l'occlusive peut fort bien être la cause du changement (dissimilation à distance).

Pour ce problème compliqué nous proposerons donc une solution nouvelle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous partirons d'une forme *no|mne* qui suppose un déplacement ancien de la coupe syllabique.

Des coupes de syllabes répondant à ce type ont dû exister en vieil espagnol. Cf. la diphtongaison de *yerba* < *hĕ|rba*, etc., *tiesto* < *tĕ|stum*, etc. (voir nos observations, *B^in Hisp.*, XXIII, 74). Si l'on admet la coupe syllabique *no|mne*, la position de l'*m* apparaît plus forte que celle de l'*n*, puisque l'*m* est ici initiale de syllabe. C'est donc l'*m* qui tout naturellement dissimile l'*n*, d'où *no|mre* > *nombre*.

A l'appui de notre théorie, nous ferons valoir le passage inverse de *mn* à *mm* dû à l'assimilation. Cette assimilation, attestée par Quintilien dès l'époque latine (v. p. 323) et qui explique le fr. *somme* < *somnum*, etc., paraît difficilement conciliable avec une coupe *som|nu*. En effet, pour que l'assimilation progressive de *n* à *m* puisse se faire, il faut que l'*n* ait occupé une position plus faible, « exilior », dit Priscien, sans cela l'assimilation se serait produite selon le type régressif normal *damnum* > *dannu*. Or, de même qu'une coupe *no|mne* explique bien la *différenciation* de l'*n* en *r* (esp. *nombre*), de même une coupe *so|mnum* explique bien *l'assimilation* de l'*n* en *m* (fr. *somme*).

L'exemple de *Veldumiaco* < *Veldumniaco*, relevé par Carnoy, p. 166, montre que cette assimilation de *mn*, et par conséquent la coupe de syllabes *Veldu|mniaco*, ont existé dès le IIIe siècle sur le territoire ibérique. D'autre part les formes léonaises *ome*, *costume*, etc. attestent l'existence de la même coupe à l'époque de la résolution du groupe *m'n* secondaire.

Notre interprétation offre l'avantage d'expliquer à la fois les faits de différenciation et d'assimilation qui apparaissent dans la Péninsule ibérique pour le traitement de ce groupe *mn*.

Le traitement espagnol de *m'n* secondaire trouve son parallèle dans une partie du domaine gascon de la côte, où *m'n* aboutit à *mbl* : *hemble* < *femĭnam* (Bourciez, *Rev.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Phil. fr., VIII, 62-4) et cela vraisemblablement à la suite d'une étape *ml*.

Quoi qu'il faille penser du détail de ces deux transformations, que l'on ait eu *mn* > *mbn* > *mbr* et *mn* > *mbn* > *mbl* ou bien, comme nous le prétendons, *m|n* > *|mn* > *mr* > *mbr* et *m|n* > *|mn* > *ml* > *mbl*, de toute manière le phénomène se réduit à un cas avéré de différenciation, c'est-à-dire à une évolution phonétique dans laquelle les forces intelligentes d'innovation l'emportent sur les forces brutales.

La différenciation de ce même groupe *mn* peut être produite d'une autre manière. Le roumain et le gascon, étant restés fidèles à l'ancienne coupe des syllabes *dam|num*, sont d'accord pour appliquer au groupe une différenciation du type régressif, comme celle de *dampnum*, mais différente. Aucun élément sourd n'intervient. La première des deux nasales en contact se dénasalise dans sa totalité, elle perd aussi le caractère occlusif de son élément labial, et, passant par une étape voisine de celle du germanique commun qui a *ƀn* issu de *mn*, d'où p. ex. got. *stibna* « voix », a abouti finalement à la bilabiale spirante *w*, d'où roum., v. gasc. *dauna* < *damna*, *daun* < *damnum*, roum. *scaun*, v. gasc. *escaun* < *scamnum*, etc.

Ce traitement n'est pas intervenu en roumain après *o* : *somn* < *somnum*. Cette particularité intéressante prouve que, dans cette position, l'*m* s'est trouvée prise entre deux forces différenciatrices contradictoires : l'élément vélaire de la voyelle *o* ayant fait obstacle à la vélarisation de l'*m* et à son passage à la semi-voyelle *w*.

Ce phénomène est tout à fait parallèle à celui qui se constate en arménien, où en principe le groupe *mn* passe à *un*, mais où, après *u*, le groupe reste intact (v. Grammont, *M.S.L.*, XX, 242).

D'où il ressort que l'*m* du roumain *somn* ne continue

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'*m* du latin *somnum* qu'en vertu d'une sorte d'équilibre : repoussé dans un sens par l'*n*, il a été repoussé en sens contraire par l'*o*.

En gascon au contraire, la force d'induction de l'*n* a été si forte, que non seulement elle a dénasalisé l'*m* pour en faire un *w*, mais que le *w* ainsi produit a « dévélarisé » l'*o* atone précédent : *dŏmna* (proclitique) est devenu *daune* ; *sŏmnizāre* > *sauneyar*, exemples dans lesquels la différenciation se propage de proche en proche dans sa marche régressive.

Tels sont les effets de cette force différenciatrice que, depuis l'article capital de M. Meillet cité plus haut, l'on devrait bien se garder de confondre — comme le font encore beaucoup trop de romanistes — avec la force dissimilatrice. La dissimilation se fait en principe à distance. Elle est due à la difficulté qu'éprouvent les organes phonateurs à répéter plus d'une fois à court intervalle certains mouvements articulatoires. Elle n'est donc qu'une forme particulière de la tendance au moindre effort. Le principe sur lequel repose la différenciation est tout à fait différent (Meillet, *M.S.L.*, XII, 14). La différenciation se produit essentiellement entre deux phonèmes en contact, lorsque ces deux phonèmes offrent dans leur mode d'articulation quelque point commun. Les sujets parlants s'attachent plus ou moins inconsciemment à supprimer ces points communs, c'est-à-dire qu'ils *différencient* l'un de l'autre les deux phonèmes de manière à en éviter la confusion.

Si la dissimilation se ramène au principe de moindre effort, la différenciation au contraire est une force de réaction contre le moindre effort. C'est un fait psychique subconscient où s'affirme une tendance instinctive de la collectivité parlante vers plus de clarté, plus de netteté dans le discours.

Et par là se vérifie la justesse de la proposition que nous

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

posions au début de ce chapitre en disant que les tendances phonétiques, même lorsqu'elles sont assez fortes pour pouvoir se formuler dans des « lois », ne sont pas nécessairement ces « forces aveugles » méprisées au nom de je ne sais quel idéalisme enfantin. Elles supposent souvent, elles aussi, l'intervention d'un élément intellectuel, d'ordre supérieur, quoique subconscient. La multiplicité des cas de différenciation dans toutes les langues, en particulier dans les langues romanes, montre d'une manière évidente l'importance de cet élément intellectuel dans l'élaboration des normes phonétiques qui se succèdent dans l'histoire de chaque idiome.

La différenciation, pour être un phénomène purement phonétique n'en joue donc pas moins un rôle « thérapeutique », selon l'expression que la géographie lexicologique a mise à la mode. Elle est le produit d'une tendance générale, collective, subconsciente, et non le résultat de prescriptions explicites et artificielles de grammairiens ou de pédagogues. Ce qui le prouve, c'est le caractère général et constant des lois auxquelles elle aboutit. Lorsque la réaction contre les tendances vers le moindre effort provient d'une cause extérieure à la langue, par exemple d'un enseignement des écoles, les faits se présentent immédiatement sous un aspect moins général. L'exception apparaît là où, dans le cas précédent, la règle et la loi régnaient en maîtresses.

Ainsi le passage de *d* + *y* à *zz* en italien, *medium* > *mezzo*, est dû sans doute à l'influence des grammairiens latins qui, vers la fin de l'Empire, ont essayé de réagir contre la prononciation vulgaire *meyu*, laquelle a prévalu par ailleurs. Les maîtres d'école ont exigé le maintien du *d* dans les mots de ce type. C'est alors que s'est introduite cette prononciation artificielle *dz* à laquelle Servius fait déjà allusion (Virg., *Géorg.*, II, 216) et que plus tard Saint-Isidore signale comme habituelle chez les Italiens : « solent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Itali dicere *ozie* pro *hodie*. » Mais une telle évolution, due à une intervention savante, n'a laissé en définitive de traces que dans quatre ou cinq mots : *mezzo* < *medius*, terme d'arithmétique, *mozzo* < *modius*, terme de métrologie, *razzo* « fusée », « rayon de la roue » < *radius*, terme technique, *rozzo* < * *rudius* et *olezzo* « parfum », déverbal de **olidiare*, termes de petit-maître. Les autres mots possédant le groupe consonantique ont subi le traitement normal et populaire : ils offrent la réduction normale de *dy* à *y* : *raggio* < *radium*, *oggi* < *hodie*, etc. comme *peggio*, etc.

Peut-être le traitement latin de *damnum* > *dampnum* est-il dû à une cause de ce genre. C'est ce qui en expliquerait l'avortement ultérieur. Mais à coup sûr les traitements espagnol *hembra*, gascon *hemble*, gasc., roum. *daun*, etc. sont indépendants de toute influence pédante et académique. Ils restent des témoins irrécusables de l'influence d'un élément psychique relativement élevé sur certaines transformations phonétiques.

Un élément de même nature manifeste son intervention dans d'autres évolutions phonétiques qui ne sont pas sous la dépendance directe du principe de différenciation. Certaines innovations, qui ont le caractère le plus général et ne peuvent être considérées comme des applications de règles plus ou moins artificielles, imposées par une élite ayant la prétention de parler correctement, dérivent, si l'on y regarde de près, d'une tendance collective en vertu de laquelle la langue répare instinctivement le trouble que les assimilations, les amuïssements et autres principes d'inertie ont introduit dans son système.

Dans nombre de cas il semblerait même que, malgré son inconscience, la collectivité des sujets parlant un idiome déterminé, livrée à elle-même, ait eu plus de perspicacité que les grammairiens codifiant le « bon usage » de leur époque, voire même les linguistes s'essayant à l'heure

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

actuelle de reconstituer le procès et la raison profonde des évolutions. Elle a eu comme une connaissance latente des moyens propres à maintenir ou à restituer la norme phonétique menacée ou bouleversée.

Ainsi une des questions les plus obscures de la linguistique a trait à la constitution de la syllabe. Ce n'est que dans ces dernières années que la publication de l'ouvrage posthume de F. de Saussure est venue jeter un peu de clarté sur ce problème, attirant l'attention des linguistes sur l'influence que la syllabation exerce dans le développement phonétique d'un idiome.

La nécessité d'étudier les sons du langage en fonction de leur rôle dans la chaîne parlée était apparue, à la vérité, d'assez bonne heure, puisqu'une partie du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, que de Saussure publia dès 1878, est fondée sur une certaine conception de la syllabe. Et l'on sait l'importance du rôle que joue déjà dans le livre de M. Grammont sur la dissimilation (1895) la distinction de l'implosion et de l'explosion. Mais enfin une théorie complète, véritablement cohérente, de ce qu'est la syllabe, et même une bonne définition de la chose manquaient encore au moment où parut le chapitre capital (pp. 79-98) du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure en 1916.

La classification des phonèmes d'une part d'après leur aperture, si on les considère isolément, d'autre part d'après leur fonction ouvrante ou fermante, si on les considère dans la chaîne du discours parlé, la distinction, dans le discours, de chaînons à aperture croissante ou décroissante, c'est-à-dire de chaînons explosifs ou implosifs, ont conduit F. de Saussure à définir la syllabe comme une unité constituée par un ou plusieurs phonèmes « ouvrants » (ou explosifs) rangés par aperture croissante et suivis d'un ou plusieurs phonèmes « fermants » ou implosifs, rangés par aperture décroissante. En sorte que la succession de trois

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

syllabes par exemple peut être représentée par le schéma suivant :

Dans ce schéma, les écarts minima représentent les frontières syllabiques, et les écarts maxima représentent ce que F. de Saussure appelle les « points vocaliques », c'est-à-dire le moment de la syllabe où apparaît le premier mouvement fermant ou première implosion. Il en est ainsi, quel que soit le phonème qui précède, ce phonème serait-il même zéro : ce cas particulier se produit à l'initiale absolue : ainsi la syllabe initiale *a* pourrait se ramener à ce schéma :

Cette théorie phonologique de la syllabe est féconde. C'est ce qu'ont brièvement indiqué les éditeurs du livre posthume de F. de Saussure, MM. Bally et Sechehaye, dans une note additionnelle (p. 97-8), et ce qu'ont montré aussi certains comptes rendus, entre autres celui de M. Grammont (*R.L.R.*, LIX, 402-10).

Nous voudrions à notre tour, à la lumière du principe introduit par F. de Saussure, examiner quelques cas difficiles dans le domaine des langues romanes, sans toutefois nous astreindre à suivre servilement le maître dans certains détails de sa théorie, qui sont sujets à restriction (*op. cit.*, 407) ou à amélioration.

Ces cas ont ceci de commun qu'ils vont révéler chez l'ensemble des sujets qui parlent une langue, c'est-à-dire l'ont reçue, la maintiennent et la transmettent, un sentiment très délicat — quoiqu'instinctif — du système phonétique pratiqué et en particulier de la norme selon laquelle les phonèmes s'organisent en syllabes suivant des règles déterminées.

Ainsi les hispanistes enseignent (Hanssen, *Gr. hist. cast.*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

108) qu'en espagnol, contrairement à la loi générale qui fait passer l'*f* initiale à *h* puis à zéro, des mots comme *fiebre, fiero,* bien qu'ils ne soient pas à proprement parler des mots savants, comme l'indique la diphtongaison de l'*ĕ* en *ie*, ont « rétabli » leur *f* initiale « sous l'influence du latin ». Pour nous, nous ne voyons guère comment aurait pu s'exercer après coup une influence de ce genre sur de tels mots, qui sont au surplus de formation essentiellement populaire.

En réalité les cas de *fiebre, fiero* et mots analogues ne doivent pas être séparés des cas de *fuego, fuerza — flor, fleco — frio, freno,* etc. Et c'est dans la formule caractéristique de la syllabe qu'il faut chercher un principe général d'explication de ces faits particuliers.

Avant tout il convient de définir et de graduer l'aperture respective de *f, h, r, l, w, y*.

La chose est impossible d'une manière exacte, si l'on veut considérer les faits tels qu'ils ont existé en vieil espagnol au moment des transformations de l'*f*. En pareille matière, la phonétique expérimentale est impuissante à reconstituer directement un état de choses périmé. On ne peut procéder que par comparaison et par approximation. Mais même ainsi les résultats, dans leur vérité d'ensemble, ne sont pas douteux.

L'auteur et les éditeurs du *Cours de linguistique générale,* dans leur classification des apertures, distinguent sept apertures, depuis l'aperture zéro des occlusives jusqu'à l'aperture maxima, celle de la voyelle *a*. D'après cette graduation, qui n'a d'ailleurs, dans la pensée des auteurs, que la valeur d'un schéma (p. 72), l'*f*, qui est une fricative, serait d'aperture 1 ; *r* et *l*, liquides, seraient d'aperture 3 ; *w* et *y*, semi-voyelles, seraient d'aperture 4.

Quelle est la place de l'*h* dans cette échelle ? D'après le *Cours de linguistique générale,* devant voyelle, l'*h*, qui ne serait qu'un souffle sourd correspondant au timbre de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyelle suivante, modèlerait son aperture sur celle de cette voyelle. Devant *u*, *i*, *ü*, d'aperture 4, *h* serait donc d'aperture 4 (p. 77). Devant *o*, *e*, *œ*, d'aperture 5, *h* serait d'aperture 5. Enfin il serait d'aperture 6 devant *a*.

Mais *quid* devant *w*, *y* et *ẅ* ? *Quid* devant *l* et *r* ? *Quid* devant consonne ? Le *Cours de linguistique* reste muet sur ce point.

Que l'*h* puisse exister devant consonne ou en finale absolue, c'est ce que nous enseignent la phonétique historique et la phonétique expérimentale. Il suffira de rappeler le développement d'un *h* épenthétique devant occlusive en suédois moderne (G. Millardet, *Insertions de consonnes en suédois mod.*, *Rev. Phon.*, I, 1911, p. 309 ; p. 19 du tirage à part) et, dans le domaine roman, le passage de *s* à *h* devant consonne sonore en vieux français, etc., et devant consonne sourde dans plusieurs dialectes modernes de la France méridionale et de l'Espagne. En andalou moderne toute *s* finale devant consonne sourde ou à la pause se réduit à une simple aspiration généralement sourde ; devant consonne sonore ladite aspiration est sonore : *mismo* > *mihmo* ; *isla* > *ihla* (Navarro, *Pron. esp.*, 84). Les faits sont à peu près semblables dans le Nouveau Mexique (Espinosa, *in Rev. dial.*, I, 227-9).

Il faut noter qu'actuellement, dans les cas observables d'altération de l'*s* + consonne, la caractéristique de la transformation de l'*s* en *h* est une très sensible augmentation de l'aperture. Comparer *Pet. Atl.* (p. 8) le tracé de *bos* « bois » (fig. 4) avec ceux de *ɓoh ɓüwè*, pour *ɓos ɓüwè*, « veux-tu boire ? » (fig. 3), *ɓoh gaha*, pour *ɓos gaha*, « veux-tu prendre ? » (fig. 9).

En ne généralisant que sous bénéfice d'inventaire ces faits qui sont attestés par l'expérimentation dans des parlers modernes, qui sont relativement assez voisins des parlers espagnols, et tout en reconnaissant qu'il y a dans les différentes langues diverses variétés d'*h*, les unes laryngiennes

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et bronchiales, les autres vélaires, palatales, prépalatales ou alvéolaires et même labiales — ce qui explique les évolutions de *f* vers *h* (gascon, espagnol), de *s* vers *h* (grec ancien, dialectes romans mentionnés plus haut), de *ś* vers *h* (patois charentais), etc. —, on peut dire que le phonème *h* n'est somme toute qu'une fricative dont l'aperture est sensiblement plus grande que celle des plus ouvertes des fricatives, plus grande aussi que celle des consonnes nasales, lesquelles sont des occlusives dans la région buccale, plus grande aussi que celle des liquides (comparer à peu près dans toutes les langues les tracés de *l*, *r* au palais artificiel), non moins grande enfin que les voyelles extrêmes *u*,*i*, *ü* elles-mêmes (comparer le tracé de *boh* « veux-tu ? » (*op. cit.* p. 66, f. 8) avec celui de *bimè* « osier » (p. 44, f. 1).

L'*h* en finale absolue ou devant consonne, s'il faut en juger par les faits précédents, semble donc n'être pas moins ouverte que l'*h* devant *u*, *i*, *ü*, et son aperture sera provisoirement notée 4'.

Quant à l'aperture de *h* devant *w*, *y*, *ẅ*, elle se déduit aisément des données précédentes, si l'on songe que *w*, *y*, *ẅ* ne sont autre chose que *u*, *i*, *ü* en position consonantique. De deux choses l'une : ou bien *h* conserve son aperture 4, qui est normale devant *u*, *i*, *ü* voyelles ; ou bien elle passe à l'aperture voisine 4', qui est celle que nous lui avons assignée devant consonne.

Cette graduation des apertures respectives de *f*, *l*, *r*, *w*, *y* et *h* étant établie au moins provisoirement, le traitement espagnol de l'*f*, tout d'abord dans les groupes initiaux *fr*, *fl*, devient très clair.

Si la tendance générale, qui poussait en vieil espagnol tout *f* initiale à s'aspirer — c'est-à-dire à s'ouvrir en *h* —, avait prévalu devant *r* et devant *l*, par exemple dans *fraxinum* > **hresno*, *florem* > **hlor*, on aurait eu, à l'intérieur d'une même syllabe, les apertures suivantes : 4' + 3 + 5 + 2 et 4' + 3 + 5 + 3. Dès lors, la syllabe

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'aurait plus répondu au type phonologiquement normal <>, type dans lequel les explosions et les implosions successives coïncident avec des augmentations et des diminutions d'aperture ; elle se serait décomposée en un type hétéroclite ><>.

Ce type hétéroclite a été évité grâce au maintien de l'*f* sous sa forme fricative (aperture 1) ; et ainsi a été sauvegardée la consécution normale des apertures : 1 + 3 + 5, etc. Ce traitement est de règle pour *fr-* : *fragoso, fresno, freno, fresar* « franger » <*fresare, fregar, frior, frente, frontera*, v. esp. *frucho*, etc. Cf. les mots d'origine germanique *franco, friso, fresco*.

Pour *fl-*, le traitement est le même : *fl(u)eco, flojo, flor* qui ne peut guère passer, quoiqu'on en dise, pour savant, surtout si l'on compare *florecer, florido, floridez*, etc., *flauta, flecha*, etc.

Les seules exceptions — exceptions apparentes — sont *llama, lacio, filibote*.

Le mot *llama* <*flamma*, qui d'ailleurs n'infirmerait pas notre règle, mais qui ne cadre ni avec *flamero*, ni avec *flamante, flamear*, etc., se signale comme un produit de la phonétique syntaxique : comparer le traitement de *fl* intérieur dans *afflare* > *hallar, sufflare* > *sollar*.

Une autre forme aberrante, *lacio* <*flaccidum*, n'infirmerait pas non plus notre règle, mais se révèle comme un emprunt, si on la rapproche de *flaco* <*flaccum*. *Filibote* « flibot », sorte de navire, est venu, à une date très postérieure, de l'anglais *flyboat*.

Une preuve que la séquence *hr-, hl-* contrariait en espagnol la syllabation normale est fournie par le traitement que les mêmes groupes initiaux subissent dans plusieurs parlers gascons, domaine linguistique qui a une certaine solidarité avec le domaine hispanique (cf. pour le vocabulaire, Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons (époque ancienne)*, *B. Hisp.*, III, 159, 226, 321).

Dans la majorité des parlers gascons le passage de *f* à *h*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'est produit devant *r*, mais très anciennement l'*h* a été éliminé. Dès 1385, *Raxo* apparaît dans des textes béarnais à côté de *Fraxo* (*Ét. dial. land.*, 125) et *Reyxo* à côté de *Freisso*, dès 1367 à Saint-Sever dans les Landes (*ib.*). Si l'on songe que l'altération de *f* initiale en *h* devant voyelle n'est guère attestée par les documents de ces régions avant les mêmes époques, on voudra sans doute considérer que la phase *hr-* n'a pas eu grande durée.

Là où la phonétique espagnole, plus clairvoyante, avait su prévenir la difficulté, la phonétique béarnaise et gasconne, entraînée tout d'abord par les forces d'inertie, a dû guérir le mal une fois produit, mais le remède a été promptement appliqué.

En certains points toutefois l'*h-* s'est maintenue. Mais alors un phénomène d'un autre genre s'est produit, preuve manifeste de l'influence qu'a eue la syllabation sur le traitement général du groupe. A Bagnères-de-Luchon *fragam* « fraise » était devenu *hraga* ; mais *hraga* ne tarde pas à devenir *haraga*. L'on a de même *fraxĭnum* > *hrẹẹu* > *hérẹẹu*; *frigidum* > *hrẹt* > *hérẹt* (*op. cit.*, 126).

Dans ces exemples, le développement d'une voyelle entre *h* et *r* apparaît clairement comme le résultat de la consécution anormale des apertures. La syllabe *hrẹt* avait pour formule $4' + 3 + 5 + 0$, c'est-à-dire $>\!<\!>$, ce qui était, phonologiquement parlant, une anomalie. Cette syllabe mal bâtie débutait par un « chaînon brisé ». Par l'adjonction d'une voyelle anaptyctique, qui s'est dégagée de l'*r*, l'*h*, de fermante, est devenue ouvrante, ce qui a entraîné la production d'une syllabe supplémentaire, et la consécution des apertures a cadré normalement avec la distribution des explosions et des implosions, d'où la formule $4' + 5 + 3 + 5 + 0 \diamond\!\diamond\!\diamond$.

Le traitement gascon de *fl-* est parallèle. La résolution du groupe anomal *hl-* y a été obtenue, suivant les lieux et les temps, soit par chute pure et simple de *h* : *flammam*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

< *lamè*, soit par le développement d'une prothèse : *ehlamè* (*op. cit.*, 130). Dans *ehlamè*, l'apparition de l'*e* initial s'explique exactement comme celle de *e* ou de *i* dans le latin vulgaire *escolasticu*, *iscolasticu* (inscription de Barcelone du IIe siècle Schuchardt, III, 271). C'est-à-dire que le groupe *hl-* + *a*, dont la formule au point de vue des apertures était 4′ + 3 + 6, c'est-à-dire ><>, était un chaînon rompu. L'*h-* implosive, quand elle était au commencement de la phrase ou précédée d'un phonème de moindre aperture, devait présenter un « point vocalique ». Cette qualité sonantique de l'*h* a été développée, ce qui a entraîné la production de la voyelle prothétique *e*, d'où *ehlame* est sorti tout à fait naturellement.

La même force inconsciente, mais clairvoyante, qui pousse la langue à la normalisation de la consécution des apertures, se remarque en espagnol dans le traitement du groupe *f* + *w*.

Ici, les apertures de *h* + *w* eussent été sensiblement équivalentes : *hw-* = 4′ + 4. C'est pourquoi la diphtongaison de *ŏ* en *uo*, *ue* étant de beaucoup antérieure à l'altération de *f*, cette consonne a été maintenue intacte à l'initiale devant *ŏ* latin. — L'on a eu *focum* > *fuego*, et de même *fuelle*, *fuente*, *fuera*, *fuero*, *fuerte*, *fuerza*, et aussi *fue*, *fui*, *fueron*, etc.

Il n'y a que trois exceptions. Elles sont purement apparentes. *Huella* « trace », comme *huello* « pavé », est un déverbal de *hollar* « fouler » < *fŭllare*, et l'*ue* au lieu de *o* qui devrait répondre à *ó* fermé du latin vulgaire, est la preuve tangible et irréfutable de la reconstruction analogique. De même *huelga* « grève » et *huelgo* « haleine » sont les déverbaux de *holgar* < *follicare*. Il faut remarquer que l'espagnol et le portugais sont les seules langues romanes où soit signalée l'existence de ces déverbaux, de formation relativement récente. Quant à la troisième exception, *huesa* « tombe, sépulture » du latin *fŏssa*, qui normalement aurait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dû rester *fuesa*, on voudra sans doute, devant l'unanimité des autres témoignages d'ordre phonétique, nous concéder que le mot a subi l'influence de *hueso* < *ŏssum* « ossement ».

Pour la détermination de notre loi, le gascon va nous servir en quelque sorte de réactif, comme il a fait déjà dans notre analyse du traitement de *fr- fl-*. Le substantif *èhwœlè* < *fŏlia* (*Ét. dial. l.*, 136) n'est autre que le substantif *hwœlè* muni d'une prothèse, de même que *ehlame* à côté de *hlame*.

La géographie apporte une preuve convaincante de cette vérité : là où disparaît le *w*, cause du phénomène, la prothèse disparaît mécaniquement : *hŭlè* reste tel quel ; *èhwœlè* n'apparaît que dans *hwœlè* (*Pet. atl.*, carte 194). Voir fig. 35.

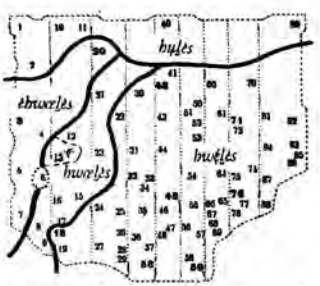

FIG. 35. — « Feuilles » dans les Landes

Si maintenant nous passons au cas de *f* + *y*, nous voyons bien vite que les mots espagnols où *f-* s'est trouvé préservé par un *y* subséquent sont manifestement des mots héréditaires, comme le montre la diphtongaison de l'*ĕ* : *fiesta, fiero, fiera, fiemo* < **fĕmus* (qui est sans doute un aragonisme), *fiebre*.

Dans *fiel* < *fĭdelem* (*Cantar*), où l'*é* fermé, se trouvant en hiatus, s'est fermé davantage encore en *i*, il faut voir aussi un mot héréditaire, dont *fidel* (*Milg.* 259; *F. Teruel*, 35c) est la forme savante. *Fieltro* < germ. occ. *feltar* est normal. Quant à *hierro* < *fĕrrum*, il a subi l'influence de *herrar*. Une forme secondaire, normale, *fierro* existe d'ail-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leurs et est restée courante en Amérique. *Hienda* < **fĕmĭta* est un emprunt campagnard, à moins qu'il ne faille rapprocher son traitement de celui qui a été exposé plus haut dans *lacio* < *flaccĭdum*. Dans ce cas, nous aurions alors affaire à un traitement particulier des proparoxytons, traitement qui n'infirmerait d'ailleurs en rien notre règle.

L'unique exception embarrassante est *hiel*<*fĕl*. La raison d'être de l'*h* nous échappe présentement.

Quoi qu'il en soit, la prothèse gasconne de *h* + *y*, *hyalęt* > *ehyalęt* « fléau », *hyalą* > *ehyalą* « filer » (*Ét. dial. land.*, 135) est un bon indice de l'influence que la coupe des syllabes a exercée sur le traitement du groupe *f* + *y* en espagnol tout autant qu'en gascon.

Ainsi donc les difficultés de la syllabation, que certains parlers gascons ont résolues par voie curative, soit en amuïssant les éléments phonétiques causes d'aberrance, soit en développant des voyelles additionnelles épenthétiques ou prothétiques, ont été résolues préventivement par l'espagnol littéraire qui s'est gardé de modifier l'aperture de l'*f*- originaire, là où l'apparition de *h* eût pu désorganiser la structure syllabique normale de l'idiome. D'où il ressort que, dans un cas comme dans l'autre, le sens collectif des sujets parlants sait, malgré le trouble engendré par le mécanisme des lois phonétiques basées sur le moindre effort, discerner instinctivement et avec autant de sûreté qu'un linguiste de profession le véritable système phonologique propre à l'idiome et corriger ou prévenir les imperfections par des moyens purement phonétiques.

Les lois constitutives de la syllabe expliquent de même une foule de traitements aberrants, de prétendues « exceptions », dont le caractère particulier se trouve ainsi ramené à des formules générales.

Ainsi, contrairement à la loi qui diphtongue en *ue* tout *ŏ* du latin libre ou entravé, l'on a en espagnol par exemple,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

frente < *frŏntem*, *fleco*, < *flŏccum*, *culebra*, anciennement *culuebra* < **colŏbra*.

Pour rendre compte de ces exemples d'une réduction de *ue* à *e*, auxquels il ajoute *Bureba* anciennement *Burueba* < *Borŏvia*, *Noreña*, anciennement *Norueña* < *Norŏnia*, M. Menéndez Pidal (*Man.*, 13, § 2) rectifie l'explication de Marden (*Spanish dialect of Mexico City*, Baltimore, 1896, 20). Il voit dans *l* ou dans *r* la principale cause de la chute de l'*u* consonne : *l* et *r* étant des dentales et exigeant, comme l'*e*, une élévation de la langue en avant, ont éliminé le *u* consonne où l'élévation devait se produire en arrière.

Cette explication est certainement meilleure que celles de Baist (*Gr.* 889) ou de M. Krüger, *Wsp. Mund.*, 77, qui mettent en cause la labiale. Nous ne nierons pas l'influence de *l* ou de *r*, mais ni cette influence, ni la dissimilation des labiales, ne suffisent à expliquer le traitement.

A la vérité, il y a là des cas différents à distinguer. Le plus simple est celui de *frente*, *fleco*. Les formes *fruente*, qui est encore celle du XIVe siècle, et *flueço*, qui n'a pas encore de nos jours été éliminée définitivement par *fleco*, montrent qu'il y a eu diphtongaison normale de l'*ŏ*. Dans *fruente*, *flueco*, la consécution des apertures a donc été la suivante pour la syllabe initiale : 1, 3, 4, 5, ce qui est un ordre normal.

Mais il faut admettre que les apertures 3 et 4 ont été senties dans cette langue à un moment donné comme trop voisines.

Et en effet les chiffres approximatifs qui les caractérisent dans la graduation de MM. Bally et Séchehaye ont quelque chose de trop brutal. Il est certain qu'en réalité la sonante *w* est très proche de la sonante *r* ou *l*. S'il est légitime d'évaluer le degré d'aperture de *w* par celui de *y*, le passage de *y* fricatif à *y* mi-occlusif — parallèle d'ailleurs au passage de *w* à *gw* sous l'action de l'intensité initiale (v. précédemment p. 22) — est un fait qui s'observe fréquemment en espagnol (*yelmo* > *ẏelmo* : *yo* > *ẏo* : Navarro, *Pron. esp.*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

100, cf. *un gwèko* < *un hueco*, etc., *ib.*, 112). Ce traitement, qui se retrouve ailleurs, par exemple en sicilien : *ego* > *yu* > *ỹu*, montre bien la diminution considérable de l'aperture des semi-voyelles *y*, *w* dans certaines positions. Si l'on ajoute que *y* et *w* « explosifs » sont tous deux plus fermés dans leur début qu'à leur fin, suivant l'observation très délicate de M. Navarro (*ib.*, 40, 52), on admettra que l'indice 4 représente un degré d'aperture qui n'est pas éloigné de celui que marque l'indice 3, et que, entre *r*, *l* et *w*, la distinction des apertures a pu paraître à un moment donné difficile à établir.

Par conséquent, bien que de type strictement normal, les syllabes *frwe-*, *flwe-* ont tendu à éliminer la plus faible des deux sonantes en contact. Et de cette tendance ont résulté naturellement *fre-*, *fle-*.

Ce qui tend à prouver que la syllabation a été la cause de cet amuïssement en espagnol, c'est le traitement comparable des mots du type *meurtrier* en français. La syllabe *-trier* monosyllabique en vieux français, l'est restée jusque vers l'époque de Corneille. A ce moment seulement, la syllabe *-tryé*, — pendant français d'esp. *frue-*, *flue-* — s'est dissociée en deux syllabes. Ici, la résolution de la difficulté phonologique a été obtenue, non par l'amuïssement de la semi-voyelle explosive comme en espagnol *fruente* > *frente*, mais par la transformation de la semi-voyelle — dans l'espèce *y* explosif, — en *y* implosif (de Saussure, *Ling. gén.*, 97 ; Grammont, *loc. cit.*, 407) d'où naissance d'une syllabe supplémentaire : *meurtrier* = *mœrtryé* > *mœrtriyé*.

Pour en revenir au traitement espagnol, la réduction de *rwe*, *lwe* > *re*, *le*, n'a eu force de loi que dans les cas où la liquide ou vibrante était précédée de fricative, d'aperture 1 : en l'espèce *f*. Après occlusive, d'aperture 0, le changement n'apparaît que sous forme de simple tendance : esp. mod. *combl(u)ezo*, *combl(u)eza*. Mais *prueba*, *trueco*, etc. maintiennent le *w*. Toutefois la tendance à la réduction se manifeste sporadiquement dès le moyen âge : *preua* < *prueua*, charte

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

léonaise de 1282 (Staaf, 206), *prebo* < *pruebo* dans les *Castigos y documentos* du roi Sanche, cité par Baist (*Gr.*, 889). M. Espinosa (*Rev. dial. r.*, I, 199) la signale au Nouveau Mexique : *greso* < *grueso*, *prebo*, qui est aussi courant à Mexico et à Porto Rico.

La forme *culeca* « (poule) qui va couver » — cf. fr. *clouque* — que M. Espinosa signale au Nouveau Mexique (*ib.*) est instructive. Elle représente l'esp. *clueca*, dans lequel la séquence de *lw*, venant après *k*, entraîne une hésitation pour l'appréciation des apertures, et par suite fait de *l* explosif un *l* implosif, avec production d'un point vocalique : donc *klue*, c'est-à-dire <<<>, est devenu <> <>, c'est-à-dire *culeca*. L'*u*, attiré en quelque sorte par le point vocalique qui a fait son apparition au début de *l*, a transpiré à travers cette *l* sonantifiée, qui l'a partagé pour ainsi dire en deux segments (*-ulu-*), d'où **culueca* (comparer *Poema de José* : *balancas* < *blancas*, *falacas* < *flacas*, *palazeme* < *plazeme*, etc.). De ces deux segments *u*, le second n'a pas tardé à être éliminé par dissimilation, d'où finalement *culeca*.

C'est la dissimilation qui explique de même, du moins partiellement, toute la série des formes espagnoles *culebra*, *Bureba*, *Noreña*, *cureña* alléguées par M. Menéndez Pidal. A la vérité, dans les formes primitives *culuebra*, le contact de l'aperture *l* ou *r* tendait déjà à éliminer le *w*, comme dans *flueco*, mais n'y aurait pas suffi à lui seul, car *l*, *r* étaient ici précédées de voyelles, et par conséquent étaient plus nettement explosifs. Mais, la force amuïssante de la syllabation s'additionnant à la force amuïssante de la dissimilation contenue dans l'*u* ou l'*o* précédents, le *ue* a été réduit à *e* : *culuebra* > *culebra*.

Les cas de *luego*, *rueda*, *viruela*, *ciruela*, etc., d'une part, et de *ojuelo*, *cojuelo*, *orzuelo*, *trozuelo*, etc. de l'autre, dans lesquels *ue* est solide, montrent que la réduction de *ue* est conditionnée par la convergence des deux forces amuïssantes en présence, et que ni *l*, *r*, ni *u*, *o* agissant indépendamment

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'un de l'autre, ne peuvent suffire à déclencher l'évolution (cf. p. 157).

A la loi que nous posons, il n'existe que trois exceptions apparentes *estera, duero, serba*.

Estera < *stŏrea* et *-dero*, anciennement *-duero* < *-torium*, sont dus à des changements de suffixe. Quant à *serba sŏrbu*, il repose peut-être sur une dissimilation de *w* par *b*, et serait le seul cas où l'interprétation de Baist serait plausible.

Quoi qu'il faille penser de ce cas particulier, l'influence qu'a eue la norme syllabique sur le développement phonétique de l'espagnol est bien mise en lumière par les cas divers qui viennent d'être exposés. Et la même influence de nature éminemment générale s'observe dans l'ensemble du domaine roman à l'occasion d'un grand nombre de faits particuliers.

Pour débrouiller la question si complexe du traitement de la diphtongue écrite *ei* en plus vieux français, *oi* plus tard et partiellement en français moderne, on doit suivre la théorie de la syllabe comme fil conducteur.

Un fait est avéré. Tant que *oi* a été prononcé *oy*, avec un *o* en fonction vocalique, il n'y a pas eu réduction de la diphtongue. Cette réduction n'a commencé à intervenir qu'à partir du moment où, vers 1300, le deuxième élément a pris pour lui la valeur vocalique : *oi̯* et mieux *wi̯*. C'est en effet vers cette époque que le peuple de Paris commença à réduire *wi̯* à *i̯*, surtout à l'origine après consonne + *r* : *dreie* pour *drwete* < *droite*, *creistre* pour *crwestre* < *croistre*.

Le procès initial rappelle donc de très près celui de l'espagnol *frente* < *fruente*. Toutefois, de bonne heure, il s'est produit des cas de réduction après une consonne simple. L'*Elégie hébraïque* de 1288 donne déjà *avet*, *apelet* qui montrent que, du moins dans la langue de ce texte, les conditions de la réduction sont un peu différentes. Au XVIe siècle cette prononciation gagne du terrain. Elle devient courante au XVIIe. Elle affecte surtout *we* après consonne + *r*, *l* :

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

craie, frayer, frais, effrayer, et aussi d'après Maupas et Vaugelas, *fred, cres* « tu crois », *dret, adret, crere, estret*. Les conditionnels *voudrais* < *voudrois*, etc. et *chant(e)rais* < *chant(e)rois*, etc., les 2es pers. plur. du futur *chant(e)rez* < *chant(e)roiz*, etc. sont conformes à la règle. Les imparfaits du type *entrais* < *entrois* aussi. De même *ros(e)raie* et les autres formations en *-(e)raie*. Après consonne + *l*, on a eu de même les imparfaits du type *tremblais* et des mots comme *claie, glaise, tremblaie*, lequel a pu entraîner *chesnaie*, etc.; *anglais* qui a pu entraîner *français*, etc. Sans doute un certain nombre de mots présentent *-è* après une *r* simple : *marais, paraître*. Mais, dans *raide, raie, rayer* et quelques autres, la phonétique syntaxique a pu amener des combinaisons de consonnes, sources d'amuïssement pour le *w*. Toutefois la généralisation de *-è* à l'imparfait de tous les verbes et dans les mots comme *taie, dais*, montre qu'il y a eu des fluctuations dans l'usage, fluctuations qui s'expliquent par l'existence au même point géographique, en l'espèce Paris, de plusieurs traditions phonétiques appartenant à des classes sociales différentes. Les témoignages de des Autels, Pasquier, H. Estienne et plus tard de Patru concordent sur ce point. La langue a subi cette influence troublante ainsi que l'action arbitraire des grammairiens. Elle tendait certainement à l'élimination des groupes *rw, lw* à l'intérieur de la syllabe et peut-être même à l'initiale de certaines syllabes.

Quant à l'autre catégorie de mots ayant eu *ei* en plus vieux-français — nous parlons toujours de la langue littéraire —, celle où *wé*, en vertu d'une tendance différenciatrice qui remonte au XVe siècle, et qui elle aussi a été soumise à des influences diverses internes et externes, est devenu *wa* : *roi, loi, trois, danois*, etc., elle n'offre, à Paris, aucun exemple d'une réduction de *wa* à *a*, réduction qui serait pourtant parallèle à celle de *wé* > *é*.

Ce fait est digne d'attention.

En effet des formes telles que *tra, fra, kra* pour *trwa*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

frwa, *krwa*, qui existent aujourd'hui dans les Ardennes (Bruneau, *Pho.*, 109, 340), dans les Vosges méridionales (Blo., *Vo.*, 90-2) et aussi dans l'Orne et la Mayenne (*Atl. ling.* s. vⁱˢ) sont inconnues au français de Paris.

La raison en est claire. L'aperture de l'*a* est, plus que celle de l'*è*, éloignée de l'aperture de *w*. La syllabe *trois* = *trwa*, avec ses apertures o + 3 + 4 + 6 offrait une suite d'apertures sensiblement plus nettes qu'une syllabe *croie* = *krwè* par exemple. Elle devait donc être plus stable, toutes choses égales d'ailleurs, et elle l'a été en effet en français : on continue à dire *trois* = *trwa* mais depuis longtemps on a réduit *croie* = *krwè* à *krè* = *craie*.

On peut donc dire en définitive que, dans cette position, l'évolution française de *è* vers *a*, conditionnée, comme on l'a vu, par le contact de *w*, doit être considérée elle aussi, au moins partiellement, comme le résultat de la syllabation.

En d'autres termes, dans la langue qui est devenue le français littéraire, il y a eu une tendance constante à améliorer la combinaison *we* lorsqu'elle venait après certaines consonnes, de manière à ménager une consécution d'apertures le plus nette possible. C'est ainsi que le *wè* de l'ancienne langue (*roi* s'est prononcé d'abord *rwè* avec *é* fermé) s'était déjà corrigé en *wè* : *roi* = *rwè*. Quant à ce *wè* lui-même, avec sa consécution d'apertures encore voisines : 4 + 5, il offrait dans certaines situations une difficulté. Cette difficulté a été résolue par la langue de deux manières s'excluant l'une l'autre, mais dépendant toutes les deux d'une conception subconsciente mais délicate de la syllabation : ou bien *wè* s'est réduit à *è* (*craie*) ; ou bien il a abouti à *wa* (*croire*).

On peut dire, en appliquant à la phonétique une des formules pittoresques et expressives de M. Gilliéron, que *wa* et *è* sont deux moyens thérapeutiques ayant servi de remède à la crise engendrée par la production de *wè*.

Les cas de ce genre montrent le lien étroit qui unit sou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vent en phonétique évolutive les phénomènes de syllabation aux phénomènes de différenciation.

La tendance à alléger autant que possible la syllabe en supprimant les éléments qui entravent le mécanisme normal des explosions et des implosions successives, n'est donc pas illusoire. Sans aller aussi loin que l'arabe qui n'admet pas le contact de deux consonnes à l'intérieur de la même syllabe, les idiomes romans tendent plus ou moins nettement à réaliser un type de syllabe satisfaisant à la fois le sens articulatoire et le sens acoustique par une gradation aussi nette que possible des apertures.

C'est ce principe général qui explique une foule d'évolutions particulières, incohérentes en apparence, dont nous allons donner quelques exemples à propos desquels les explications précédentes nous dispenseront de longs commentaires.

Dans les Vosges méridionales (Blo., *Vo.*, 112) l'*ó* latin fermé tonique libre est représenté normalement par *u*. Ainsi l'aire 17-22 du domaine exploré par M. O. Bloch dit *calōrem* > *ealu*, respectivement *è-*. Mais la même aire dit *flōrem* > *fyó*, *meliōrem* > *myó*. L'*u* semble s'être ouvert en *ó* après consonne + *y* : cf. fr. *mwè* > *mwa*.

Les « métathèses » signalées par le même auteur (p. 49-50) du type *térwèl* « truelle », *èkérwèl* « écrouelles », *péryé* « prier » reposent sur *trwèl*, *ékrwèl*, *pryé*, c'est-à-dire que <<<> est devenu <> <> avec production d'un point vocalique devant la première sonante. Ce sont des anaptyx et non à proprement parler des métathèses.

Tel est encore le cas de *eeveryé* pour *eevryé* « chevreuil » (p. 97). Et la seule différence qui sépare cet exemple de celui de *jénéviryé* pour *jénévryé*, c'est que dans celui-ci le point vocalique a exercé une attraction sur l'élément vocalique contenu dans le *y*.

Au contraire *freviez* « février » dans le registre de Revin (Bruneau, 358) est une métathèse authentique provoquée par la même cause. De même arden. *skardya*, de *skadrya*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« cuve à lessive ». Mais ici l'*r* chassée de sa place par la difficulté du groupe *dry*, également repoussée par le *sk* initial, chaînon brisé, a pris la seule place disponible.

Dans *kwa* « croix », *dwa* « droit » *fwa*, etc. (*ib.* 357) l'*r*, dans l'impossibilité d'être déplacée, a été radicalement éliminée. Un accident analogue s'est produit pour l'*l*, ou respectivement le *y*, de *plyœf* « pluie » qui a abouti à *pyèf*, *plœf* (ib. 179).

Pour des raisons analogues, le groupe consonne + semi-voyelle subit l'anaptyx (*ib.* 161) : *riwè rwè* « raide », *viyād vyād* « viande », *miyól myòl* « moelle », etc. L'exemple de *maladiyè maladyè* montre que la phonétique syntaxique n'est pas en jeu. Mais *pēd* « pendre », *mèt* « mettre », *vinég* « vinaigre », *pòv* « pauvre » (*ib.*, 358), etc., attestent la chute d'une *r* finale soit à la pause soit devant consonne, si du moins les choses se sont passées comme dans les Vosges méridionales où *kwètr* « quatre » est la forme usitée devant voyelle et *kwèt* dans toute autre position (Blo., *Vo.*, 39).

La réduction a été plus forte encore dans wall. *més* « maître », *ès* « hêtre », etc. (Bruneau, *Pho.*, 358). Les deux dernières mailles du chaînon rompu ont sauté.

Tous ces phénomènes, de date récente, ne sont que la répétition des faits analogues plus anciens et dont la diffusion dans les langues romanes est en raison directe de leur ancienneté. Déjà le latin de l'époque classique avait éliminé les groupes initiaux mal conformés : *stlocus*, *stlis*, *stlata*. Les groupes *st-*, *sp-* etc., ont été réduits à leur tour en roman commun. On ne reviendra pas sur le développement des prothèses initiales dans ce cas. Il en a déjà été parlé plus haut. Le fait a eu sa répercussion dans toutes les langues romanes.

Remarquons qu'à l'inverse de ce qui s'est produit en latin vulgaire, où l'*s* + consonne n'a pu être maintenue avec une valeur explosive, et où l'on a eu une *s* implosive, d'où *iscola*, *escola*, le wallon s'est violemment imposé le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maintien de cette *s* explosive. Mais celle-ci, ne cadrant pas avec la répartition normale des apertures, a déterminé la naissance d'un point vocalique avant l'occlusive : *separgne*, *Gloses de Darmstadt*. M. Bruneau a fort bien montré (p. 496) que ce genre d'épenthèse, usité dans les patois modernes d'Ardenne, est conditionné par la phonétique syntaxique dans lesdits patois : *a skòl* mais *en sikòl*.

La mouillure de *l*, *n* + *y*, est non moins ancienne que la prothèse latine du type *iscola*. Avant la fin de l'Empire, les graphies *Aureia*, *Corneius*, etc., sont les indices de la fusion du *y* avec *l*, *n*, fusion dont une des raisons d'être — et peut-être la principale — est qu'elle a permis d'éviter la consécution des deux phonèmes d'aperture voisine et cela dans un même élément explosif.

Le cas de *quetus*, pour *kwyē|tus*, *quïētus*, et mots analogues bien connus, remonte à la même cause.

De même que fr. *trwa* « trois » a été plus solide que *krwè* « craie », lequel s'est réduit à *krè*, de même lat. *qua-* s'est maintenu dans l'esp. *cuatro*, port. *quatro*, gasc. *qoate*, toutes langues où *que- qui-* ont été réduits par élimination du *w* : *quinze*, etc.

L'altération des groupes *pl- kl-* initiaux, qui s'est produite dans certaines parties du domaine roman, a eu une grande influence sur le phonétisme des idiomes où elle est intervenue. Elle s'explique elle aussi par la tendance générale à une certaine normalisation de la syllabe : ital. *pya- kya-*, esp. *ḷa-* sont plus près que *pla-*, *kla-* du type idéal qui régit la consécution et la gradation des apertures.

Les exemples montrant l'influence que la norme syllabique a exercée sur le développement des langues romanes à toute époque pourraient être multipliés. Et ce serait une étude intéressante que d'en suivre les effets dans les différents parlers romans.

Mais une autre question sollicite notre examen. Elle

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

concerne non plus l'agencement intérieur de la syllabe mais le mode de soudure des syllabes entre elles. Ici encore l'instinct de la collectivité parlante sait réagir efficacement contre les forces de destruction dangereuses pour l'intégrité phonologique de l'idiome.

La frontière des syllabes est déterminée, comme cela ressort de la théorie même de la syllabe, par le passage d'une implosion à une explosion : $>|<$. Si la croissance et la décroissance des apertures est le type normal à l'intérieur de la syllabe, on peut se demander jusqu'à quel point le même principe trouve son application à la frontière syllabique.

Théoriquement la même aperture peut se trouver des deux côtés de la frontière, et, en fait, l'on voit les langues romanes ou le latin lui-même en offrir plus d'un exemple : lat. *ap|tus*, et même *an|nus*, *imperi|i*.

Toutefois la consécution, dans deux syllabes contiguës, de deux phonèmes de même aperture offre en phonologie deux sortes d'inconvénients : la difficulté articulatoire, laquelle n'est guère moindre entre deux syllabes qu'à l'intérieur d'une même syllabe ; la difficulté d'une bonne perception acoustique, qui est liée à la précédente et qui menace l'intelligibilité de la parole.

Or cette intelligibité n'est jamais perdue de vue par l'ensemble des sujets parlant un idiome déterminé.

Nous n'insisterons pas sur les procédés de réaction employés dans les cas où le heurt des deux consonnes à la frontière syllabique menace de produire une assimilation. Cette assimilation est d'ailleurs bien souvent évitée. Et c'est la différenciation qui est le moyen thérapeutique employé. Nous en avons étudié quelques exemples dans la première partie du présent chapitre : *dam|num* > *dampnum*, etc.

Même entre des phonèmes d'aperture légèrement inégale, la différenciation intervient : *cam(ĕ)ram* > *chambre*, *gen(ĕ)rum* > *gendre*, *sim(i)lat* > *semble*, *spin(ŭ)lam* > *spĭnla* > *espingle*, et même *laz(a)rum* > *lasdre*, *antecessor* > *ancestre*, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

De tous ces types d'exemples il ressort que, pour éviter toute confusion entre les éléments des deux syllabes contiguës, la fermeture de la frontière est un des procédés favoris : une occlusive s'interpose entre les deux syllabes limitrophes qui se trouvent nettement séparées l'une de l'autre par cette barrière solide (*Ét. dial. land.*, p. 104).

Si deux voyelles sont en contact, le danger de confusion n'est pas moins grand. Il l'est surtout quand les deux voyelles sont de même aperture : *imperi|i* > *imperi*. Et il l'est d'autant plus que les deux voyelles identiques sont plus ouvertes. Car dans *piis* il est encore relativement aisé de distinguer un *i* fermant et un *i* ouvrant. La chose est beaucoup plus difficile dans lat. *Chanaan*, et serait même théoriquement impossible, si l'on s'en tenait à la définition que F. de Saussure a donnée de l'*a*.

La difficulté phonologique de ces consécutions de voyelles dans des syllabes contiguës a été plus ou moins nettement sentie par les langues romanes. Elles sont, chacune à des degrés différents, réfractaires à tout ce qui a l'apparence d'un chaînon rompu. L'hiatus est un des faits à propos desquels l'instinct de la collectivité est au moins partiellement d'accord avec les règles des grammairiens. La proscription de l'hiatus, condamné plus ou moins formellement soit en vers soit en prose, s'appuie sur une base linguistique solide. Livrées à elles-mêmes, les langues manifestent une certaine répulsion pour l'hiatus. (v. p. 145-6)

On connaît l'emploi de ce qu'on appelle les « fausses liaisons », moyen par lequel les parlers populaires évitent fréquemment la rencontre d'une voyelle finale avec une voyelle initiale. Le fait même de l'élision des voyelles finales atones devant une autre voyelle est attesté dans la plupart de nos langues littéraires, en prose ou en vers, et n'est qu'une manifestation de la même tendance. La suppression de la difficulté phonologique s'obtient par le moyen d'un amuïssement, ce qui nous montre ce dernier

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

phénomène sous un nouveau jour, auquel il ne nous avait pas accoutumé, puisqu'ici l'amuïssement, bien loin d'être le résultat d'une force d'inertie, est mis au service des forces clairvoyantes existant à l'état plus ou moins latent dans le phonétisme de chaque langue.

A l'intérieur du mot, lorsque le jeu des forces d'inertie est venu déranger l'ordonnance croissante et décroissante des apertures, lorsque, par exemple, une consonne intervocalique, succombant à la force assimilatrice, vient à tomber, la rencontre des voyelles, et le heurt des apertures identiques qui en résultent, sont atténués ou même évités par divers procédés : 1° par l'insertion d'une consonne épenthétique : v. fr. *baer* > *bayer*, v. fr. *doe* > *douve* ; 2° par l'amuïssement d'une des voyelles en contact : v. fr. *meür* > *mûr* ; 3° soit enfin par la consonification d'une de ces voyelles : *medullam* > v. fr. *me|ole* > *mewle*, *mwèle* (*moelle*) ; *oviculam* > v.fr. *o|eille* > *weille*, *waille* (*ouaille*) ; esp. *cantado*, *cantao* > vulg. ou dial. *cantaŭ*.

Là où la consonification n'est pas possible, intervient une simple fermeture, ce qui rapproche l'une des voyelles du type consonantique sans cependant l'identifier avec ce type. C'est le cas pour des voyelles toniques : lat. *-ĕ(b)am* > prov. etc. *-ia*. C'est aussi le cas pour des voyelles atones fr. *agréable* > vulg. *agriable*, fr. *beau* > dial. *biau*, esp. *real* > n. mexiq. *rial*, *peón* > *pión*, *pedazo* > *piazo*, etc. (*R. dial. r.*, I, 201)

L'ordre des voyelles importe peu : v. esp. *-ades* > *-aes* > *-ais*.

Les faits de ce genre sont innombrables dans les langues romanes et ont souvent une haute importance. Ainsi la consonnification en latin vulgaire de *ĕ* ou *ĭ* ou *ŭ* atones en hiatus, *filĭa* > *filya*, *vinĕa* > *vinya*, *vidŭa* > *vidwa*, a eu des conséquences incalculables dans le développement phonétique postérieur des idiomes néo-latins.

En principe la fermeture affecte celle des voyelles en contact qui est déjà le plus fermée par elle-même : *vinĕa*, *filĭa*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'inverse, quoique relativement rare, n'est pas impossible : *idonĕus* > *idonyus*, et s'explique par des raisons particulières d'accentuation : dans *idonĕus*, *ĕ* occupe une position beaucoup plus faible que *-u*.

La rencontre des voyelles à la frontière syllabique produit donc des effets de fermeture comme fait la rencontre des consonnes. Mais les effets de cette fermeture sont assez différents. Quand la fermeture n'aboutit pas à une consonification, elle a simplement pour effet de rendre plus aisément perceptible le changement de syllabe : *vĭa* l. vg. *vía* > esp. prov. *via*. Mais le plus souvent la fermeture aboutit à une consonification, qui peut être totale ou partielle. Si elle est totale, l'hiatus est supprimé *ipso facto* : *vinèa* > *vinya*, *cantao* > *cantaụ*. Une syllabe disparaît.

Mais la consonification peut être partielle, c'est-à-dire que celle des deux voyelles qui tend à se fermer, se segmente en deux éléments : c'est l'un de ces deux éléments, celui qui touche la frontière syllabique, qui devient plus fermé que l'autre et se consonifie. Là est l'origine des consonnes transitoires si fréquentes dans certains idiomes romans : cat. *ideya* de *idea*, *veyí* de *vehí* < *vicinum*, *tiyó* de *tihó* < *titionem* ; bal. *cowa* < *coha*, *prowa* < *proha*, d'où, par fermeture plus complète du segment consonifié, *cova*, *prova*, etc. Le résultat de la rencontre des voyelles à la limite syllabique est dans ce cas identique à ce qui se produit pour la rencontre des consonnes : une barrière vient s'interposer entre les deux syllabes.

Dans les cas de consonification partielle comme dans les cas de consonification totale, c'est en principe la plus fermée des deux voyelles en contact qui se ferme davantage. Dans le cas de cat. *idea* > *ideya*, l'*e*, plus fermé que l'*a*, s'est segmenté en *ei*, *ey*, et dans *proa* > *prowa*, l'*o*, plus fermé que l'*a*, s'est segmenté en *ou*, *ow*.

Parfois on peut hésiter sur le point de savoir quelle est, des deux voyelles, la plus fermée. Par exemple dans les cas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'hiatus entre *i* et *u*, voyelles qui sont aux deux extrémités de l'échelle vocalique, quelle est celle des deux voyelles qui doit se segmenter ? Le cas est indécis. Certains parlers gascons le tranchent en segmentant, non l'*i*, mais l'*u*, *luidòrè* > *luwidòrè*, « louis d'or », sans doute parce que l'idiome a eu la vague perception que l'*u*, comparé à l'*i*, est doublement fermé, à la fois dans la région labiale et dans la région vélaire (*Ét. dial. land.*, 75).

La production d'une consonne transitoire dans les cas d'hiatus intérieur de mot est un phénomène des plus fréquents. Même lorsque l'épenthèse n'apparaît pas dans l'écriture, même lorsqu'elle échappe à la conscience des sujets parlants, la pratique courante de la parole supprime souvent l'hiatus par l'insertion entre les deux voyelles d'une légère consonne. Dans le fr. *il cria* et même dans *ébahi* un léger *y* se fait entendre à une oreille exercée.

Toutefois, quand les voyelles sont plus ouvertes, les developpements transitoires deviennent plus difficiles, partant plus rares. L'hiatus peut persister alors, mais le heurt des deux voyelles est atténué le plus souvent par la continuité de l'émission vocalique qui sert en quelque sorte de pont entre les deux voyelles. Celles-ci conservent alors leur valeur syllabique et se distinguent l'une de l'autre par la différence des timbres, ou, si elles sont de même timbre, par des oppositions de hauteur musicale et en particulier par un fléchissement momentané de cette hauteur au passage de la frontière syllabique (voir Grammont, *Traité prat.*, 136).

Lorsque ce fléchissement et cette ondulation de la hauteur viennent à manquer, alors les voyelles, si elles sont de même timbre, se confondent. Le principe de la netteté phonologique est vaincu.

Le cas se présente fréquemment en espagnol moderne, du moins dans la prononciation rapide et familière : *albahaca*, *azahar*, se réduisent alors à *albaca*, *azar*. La

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

place que le mot à hiatus intérieur occupe dans le groupe phonique peut influer sur le traitement de l'hiatus. A l'intérieur du groupe phonique, la réduction est plus fréquente : *voy a leer* (= *ler*) *un libro*. Au contraire on prononce plus volontiers *lo acabo de leer* (= *leer*). Voir sur ces faits Navarro, *Pron. esp.*, 120.

Ces différences de traitement, basées sur l'accentuation du mot et sur le *tempo* ou le ton plus ou moins familier du discours, attestent la réalité de la lutte entre les deux principes qui régissent la syllabation : un principe destructeur de moindre effort et un principe conservateur et réparateur émanant d'une réflexion plus ou moins subconsciente.

La rencontre des voyelles à l'intérieur d'un mot, lorsqu'une des deux voyelles est accentuée, entraîne dans certaines conditions des déplacements d'accent, qui soulèvent des problèmes délicats.

Ces déplacements d'accents s'accompagnent ou non de changements de quantité et de timbre.

Pour l'époque latine, les faits sont bien connus quoique diversement, et d'ordinaire peu correctement, interprétés.

Il faut d'abord mettre à part le cas de *quĭĕtus* > *quētus*, où l'*ĭ* est devant l'accent qui n'a pas été déplacé. Le cas de *quĭa* > v. esp., v. port., v. it. *ca* est sans doute analogue. Il s'explique par la proclise. Dans les deux mots, la chute de *y*, et aussi partiellement celle de *w* vraisemblablement à une époque postérieure, sont, chacune dans des conditions différentes, le résultat de la syllabation (v. plus haut p. 344). A ces exemples on peut encore joindre le cas de *jan(ŭ)ārium* et mots analogues, où la chute des semi-voyelles s'explique comme il a été exposé plus haut.

Mais si, dans les cas précédents, il n'y avait aucune raison pour qu'il y ait, et s'il n'y a pas eu en fait, déplacement d'accent, ce déplacement, consécutif à l'hiatus, apparaît dans les deux séries de mots : *părĭĕtem*, *ăbĭĕtem*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ărĭĕtem d'une part, et *mŭlĭĕrem*, *fĭlĭŏlum* et autres mots en *-ĭŏlum* ou *ĕŏlum* d'autre part. Ces deux séries ont ceci de commun qu'il s'agit de proparoxytons primitifs dont la voyelle tonique est en hiatus.

Părĭĕtem, *ăbĭĕtem*, *ărĭĕtem* sont devenus *parête*, *abéte*, *aréte*, formes attestées vers le IIIe siècle (cf. Meyer-Lübke, *Einf.*, § 82). Entre les deux états se place le stade *păryĕte*, *ăbyĕte*, *ăryĕte*; *ărĭĕtĕ crebro* est déjà une fin d'hexamètre chez Virgile. L'*é* long et fermé de *parête*, etc. n'est donc intervenu que postérieurement à la consonification de l'*ĭ* en hiatus.

Pour expliquer cet *é* fermé, on a invoqué l'analogie du nominatif *pariĕs* (v. Meyer-Lübke, *loc. cit.*, citant R. Thurneysen). Il se peut que l'analogie ait aidé l'évolution. Mais il paraît peu vraisemblable qu'à elle seule l'analogie du nominatif ait suffi à changer *ĕ* en *ē* dans la série complète des trois mots. L'analogie procède d'ordinaire de manière plus capricieuse (v. p. 235). La régularité qui s'observe dans le traitement de ces trois mots est la marque non douteuse d'une évolution d'ordre phonétique. Nous verrons bientôt que les langues romanes, considérées à une époque postérieure, dans laquelle les faits sont moins malaisés à débrouiller, offrent des phénomènes analogues et dont la nature phonétique — et non analogique — ne peut être niée.

En tout cas l'analogie du nouveau nominatif n'explique pas la scansion *mulĭĕris* chez Dracontius (cité par Bourciez, *Él.*, p. 39). A ce *mulĭĕris* répond un latin vulgaire *mulyére*, lequel se perpétue dans ital. dial. *mogliére*, tandis qu'au latin classique *mulĭĕris* répond une forme seconde du latin vulgaire *mulyère*, lequel s'est continué en v. prov. *molhèr*.

En regard de la série de mots ayant *-yĕ-*, réduit ou non à *-é-*, se placent, outre la forme seconde *mulyère*, les formes en *-ĭŏlum*, *-ĕŏlum*, devenues *-yòlu* en latin vulgaire. Dans cette série de mots, il y a eu déplacement d'accent sans changement de quantité ou de timbre, puisque la voyelle accentuée est restée brève et ouverte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En définitive, si nous nous rendons bien compte de la manière dont les choses se sont passées, il faut distinguer trois étapes : 1° consonification de l'*ĭ* atone en hiatus sans altération de l'*ĕ* suivant : *āryĕte* (Virgile). L'accent, chassé de sa place primitive par la consonification, s'est reporté sur *ĕ* ; 2° vers le IIIe siècle, à l'époque où les différences de timbre remplacent les différences de quantité, le *y*, agissant sur l'*è* par assimilation, l'a fermé, d'où *paryéte* ; 3° sous l'influence de la syllabation (v. p. 343 suiv.), le *y* est éliminé, d'où *paréte*.

La série en *-ĭŏlum -ĕŏlum* en est restée à l'étape 1. Elle n'a pas connu l'état 2, parce qu'elle était phonétiquement dissemblable : *y* assimilait facilement l'*è*, voyelle de la série palatale ; mais il a respecté l'*ò*, voyelle labio-vélaire.

Quant à la forme seconde *mulyére* dont l'*è* ouvert ne peut être interprété de cette manière, et qui détone à côté de *mulyére*, *ab(y)éte*, etc., elle s'explique sans doute par le fait que l'*l* a été de bonne heure mouillée par le *y*. Les conditions n'étaient donc pas les mêmes. Le *y*, ainsi combiné avec *l*, n'a pu assimiler l'*è* subséquent. Si notre interprétation est exacte, comme la chronologie de la palatalisation de *l* + *y* en latin vulgaire nous autorise à le croire, *mulyére* est une forme originaire d'un parler où *l* + *y* ont été maintenus plus longtemps distincts, chose qui s'est produite à Rome même dans une classe sociale plus relevée. Ce qui montre bien que l'influence de l'*l* est intervenue dans les cas de *mulyére*, *mulére*, c'est la divergence des traitements du *y* dans *mulere* d'une part et dans *abéte*, *paréte*, *aréte* de l'autre. Ici le *y* est tombé. Là il s'est conservé dans la mouillure de l'*l*.

Si donc nos vues sont exactes, la divergence du traitement des deux séries *ab(y)éte*, *par(y)éte*, *ar(y)éte ; mulyére* d'une part, et de *filyòlu*, *lintyòlu ; mulére* d'autre part, s'explique essentiellement par la différence des conditions phonétiques. Dans la première série la fermeture de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyelle qui a pris l'accent s'explique par une assimilation progressive exercée par le *y*. Dans la deuxième série la voyelle n'a pas subi cette assimilation, soit en raison de sa nature plus réfractaire à l'action du *y* (*-yŏlu*), soit parce que ce *y* a perdu de sa force palatalisante et fermante par le fait qu'il s'est combiné avec *l* (*mulĕre*).

Mais ces deux séries de mots offrent un trait commun : c'est le déplacement de l'accent. Ici une même cause a provoqué le même phénomène ; le déplacement de l'accent est la conséquence inéluctable de la consonification de la voyelle accentuée. Et cette consonification est le résultat des lois générales de la syllabation s'exerçant sur le traitement des voyelles en hiatus.

La tendance qui poussait la plus fermée des deux voyelles en hiatus à se consonifier a produit tous ses effets dans ces proparoxytons *abĭĕtem*, *filĭŏlum* devenus *abyete*, *filyolu*. Cette même tendance n'a produit qu'un effet incomplet dans le cas des paroxytons. Le latin *vĭam* est *vĕa* en latin vulgaire, lequel est devenu *via* dans une partie du domaine roman (prov. esp. ital. *via*), avec simple fermeture, sans consonification, de l'*ĕ* fermé en hiatus. L'accent n'avait pas à changer de place. La différence du traitement de *vĭam* et de *abĭetem* a sa cause dans le fait que l'accent du paroxyton est plus énergique que celui du proparoxyton : cf. la diphtongaison de *ĕ* en italien : *piede* < *pĕdem* mais *tĕpido* < *tĕpĭdum* (voir *Bull. Hisp.*, XXIII, 74-5).

Les faits sont donc moins complexes et moins contradictoires qu'il ne paraît de prime abord. Ils deviennent plus clairs encore si on les rapproche de faits analogues qui s'observent ultérieurement durant la période romane sur différents points du domaine néo-latin.

A la vérité le traitement des hiatus *-ĭa-* et *-ŭa-* en vieil espagnol n'est pas exempt d'obscurités. Dans le poème du *Cid*, le manuscrit de Per Abbat porte *dues* (= *duas*), *auie*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

(= *abia*), *partien*, etc. Les hiatus *-ia-*, *-ua-* sont donc devenus *-ie-*, *-ue-*.

On pourrait croire que l'hiatus a eu pour effet de fermer simplement l'une des voyelles en contact. Contrairement à la règle générale, cette fermeture aurait affecté la plus ouverte des deux voyelles. La présence de l'accent sur *i* et *u* expliquerait ce traitement exceptionnel.

Examinons de près cette difficulté. — Deux explications sont possibles :

1° Ou bien *-ía-*, *-úa-* sont tout d'abord devenus *-ie-*, *-ue-*, sans déplacement d'accent. Les faits castillans auraient été, dans cette hypothèse, et à une première étape, parallèles à ceux que M. Leite de Vasconcellos a signalés dans le dialecte moderne de Miranda (*Rom.*, XXVIII, 600) : *miẹ*, *tùẹ*, *sùẹ*, où il n'y aurait pas, d'après le philologue portugais, déplacement d'accent, et où l'*e* final, noté dans les documents mirandais modernes par un simple *e* (*mie*, *die*) serait très proche de l'*e* d'allemand *Tage*, *eine*.

En réalité, il est certain, bien que la chose ait été révoquée en doute (cf. Staaf, *Sa*, 290 ; Pidal, *Cid*, 273), qu'il y a eu déplacement d'accent. La preuve de ce déplacement nous est fournie par v. esp. *servías* > *sirvies*, *servían* > *sirvien*. La métaphonie (*Umlaut*) ne serait pas intervenue si l'*i* était resté voyelle. On a donc eu *sirvies* = *sirviés*, *sirvien* = *sirvién*, comme on a eu *súas* > *sués*, *dúas* > *dués* etc. Les rimes relevées par M. Menéndez Pidal (*Cid*, 274) dans des textes du XIIIe siècle en font foi : *sabien* : *bien* ; *fazien* : *bien*. Il faudrait donc admettre que l'étape *-ie-*, *-ue-*, succédant à *-ía-*, *-úa-* a rapidement fait place à *-ié-*, *-ué-*.

La chose n'est pas impossible, mais l'hypothèse suivante est plus vraisemblable parce qu'elle respecte la règle générale du traitement des voyelles en hiatus.

2° Dans cette hypothèse, *-ía-*, *-úa-*, sous l'influence fermante de l'hiatus, sont devenus *-yá-*, *-wá-*, c'est-à-dire que la plus fermée des deux voyelles en contact s'est consoni-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fiée, perdant son accent, lequel automatiquement s'est reporté sur la voyelle suivante. Cet état de chose est sans doute celui qui est attesté par le manuscrit de Berceo de l'Académie espagnole, où *-ia* imparfait de l'indicatif et terminaison de substantif ou d'adjectif est régulièrement monosyllabique : *S. Dom.* 398 b *Garzía Muñoz por nombre* (7 syllabes) cité par M. Menéndez Pidal (*Cid*, 273, n. 1). Je relève toutefois quelques exemples de *-ia* dissyllabiques : notes critiques de l'édition Fitz-Gerald : 7 a *auía*, 48 c *sabía* 51 a *dizía*. Aux conditionnels la forme dissyllabique est sans doute la plus fréquente : contre 74 b *sabrían*, je note : 73 d *abría*, 73 c *querría*, 73 b *sabría* ; le maintien des deux syllabes après consonne + *r* est conforme à notre théorie de la syllabation (v. p. 344).

De toute manière ces hésitations montrent que la phase *ya* a été sans grande durée en vieux castillan. Bientôt en effet, par une assimilation progressive, en tous points comparable à celle qui en latin vulgaire a fait passer *abyéte* à *abyéte*, *y* et *w* ont fermé l'*a* suivant en *e*, d'où *sirvies*, *dues*.

Il se peut, comme on l'a soutenu (Hanssen, *Das possesivpronomen in dem altsp. Dial.*, 22), que l'*s* et l'*n* finales aient joué leur rôle dans cette dernière transformation. Mais l'action des consonnes n'est qu'accessoire.

C'est ce que montrent le languedocien et le gascon.

Un certain nombre de faits bien et dûment observés dans ces deux domaines à l'époque actuelle vont jeter une lumière nouvelle et sur le traitement du vieux castillan et sur le traitement du latin vulgaire, dont les traitements gascon et languedocien ne sont qu'une réplique moderne.

Le languedocien *courdarié* de *courdaría* « corderie », *fournarié* de *fournaría*, *coumpagnié* de *coumpagnía*, etc. (Mistral *s. v.*), *krézyé* de *krézia* « je croyais », *bœvyé* de *bevía* « il buvait », *koryé* de *korría* « il faudrait » au point 779 de l'*Atlas linguistique*, *s. v*^{is}, etc. en regard de *gleyza*, *taula*, etc. respectivement *gleyzo*, *taulo*, etc. montrent bien

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que la fermeture de *-a* final en *-e* peut se produire, dans les cas d'hiatus, indépendamment de la présence d'une consonne à la finale.

D'autre part ces formes en *-ye* attestent que le passage de *ia* à *ye* est antérieur, dans cette région, au passage de *-a* atone final à *-o*, là où ce passage a eu lieu (*taulo, gleyzo*). Cette antériorité se vérifie par exemple pour le point 861 de l'*Atlas linguistique de la France : krezyé, abyèz* « tu avais », *bœvyé, fudrié* « il faudrait » mais *glèyzo* « église ». De même aux points 757, 871, 862-3 pour les mêmes mots. Au contraire les points 777-8 qui ont *krezyọ* « je croyais », *abyọz* « tu avais », (*be*)*vyọ* « il buvait », etc. en face de *gleyzo*, attestent un déplacement d'accent chronologiquement postérieur au passage de *-a* atone final à *-o*.

Il en est de même en Gascogne. A Saint-Christaud, dans le Volvestre, près Montesquieu, M. J. Ducamin a noté (*Mélanges Couture*, 193 suiv.) *coumfraryọ* de *coumfraṛio*, *calyọ* de *caḷio* en regard de *ḍito* < *dictam*, *ḍigo* < *dicat*. Cf. encore le luchonnais *espyọ* d'*espio*, *mairwọ* de *mairụo* cités par M. Grammont (*RLR*, LIX, 407).

Le point 689 de l'*Atlas linguistique* en est à une étape intéressante, antérieure d'un degré à celle qu'atteste *krezié* en regard de *gleyzo* que nous signalons plus haut en languedocien au point 681 de l'*Atlas*. Les formes *aruzya* < *resīnam*, *ustya* « hostie », *pulya* « poulie » en regard de *gleyzo* révèlent dans cette région un déplacement d'accent antérieur au changement de *-a* atone final en *-o* et non suivi d'une altération du timbre de l'*-a*. Cette étape concorde bien avec l'état attesté dans le manuscrit de Berceo de l'Académie espagnole.

Les exemples gascons et languedociens, suivis — bien qu'imparfaitement — dans leur développement géographique d'après les cartes de l'*Atlas linguistique de la France*, sont instructifs en ce qu'ils montrent que le déplacement d'accent consécutif à la consonification des voyelles en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hiatus originairement toniques est un fait imminent, qui a pu intervenir, et est intervenu en fait, à des époques très diverses, indépendamment des consonnes adjacentes, indépendamment même de la nature de la voyelle en hiatus originairement atone : en languedocien et en gascon modernes, *ọ* est devenu *yọ* tout aussi bien que *ạ* est devenu *yạ* puis *yẹ*. Le cas de *coumfraryọ* est le pendant exact de lat. vulg. *filyọlu*. Tandis que le *y* a, presque partout en Gascogne et en Languedoc, réussi à fermer l'*-a* en *-e* (*fournaryé*), il a été sans influence sur la vélaire *-o* (*coumfraryọ*).

S'il est légitime, comme nous le pensons, de rapprocher les faits modernes, ceux du moyen âge, ceux enfin de l'époque latine, et de les éclairer les uns par les autres, nous conclurons qu'en latin vulgaire, comme en espagnol, comme dans le sud de la France, c'est toujours la même force qui agit : la tendance à la fermeture et, si possible, à la consonification des voyelles en hiatus. Cette tendance qui s'affirme, du moins dans le domaine des langues romanes, comme une tendance de phonétique générale, n'est elle-même en quelque sorte qu'un corollaire de la tendance qui pousse les langues romanes — comme la plupart des langues indo-européennes ou sémitiques — à réaliser dans la chaîne parlée une succession régulièrement croissante et décroissante des apertures.

Si, en dépit de cette tendance, une foule d'hiatus persistent dans les langues néolatines, et s'il s'en crée toujours de nouveaux, si les remèdes apportés laissent souvent les cas d'hiatus à mi-chemin de la guérison, aucun linguiste averti ne songera à s'en étonner. On sait assez qu'il y a souvent lutte entre la phonologie et la phonétique (comparer Grammont, *RLR*, LIX, 405-6). Toute langue étant soumise à des influences multiples et diverses, il s'y produit fatalement des états aberrants que la langue en travail ne parvient ni à éliminer du premier coup, ni même à réduire jamais complètement selon la norme désirée.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans une langue considérée à un moment donné de son développement, il y a le plus souvent conflit entre l'état phonétique résultant de conditions historiques diverses et la norme idéale que les individus essaient confusément de réaliser.

Pour ce qui concerne la structure des syllabes, il y a souvent discordance entre la répartition des explosions et implosions successives et la répartition des apertures. Le passage d'un phonème à un autre peut réaliser une diminution d'aperture tandis que le premier phonème fait partie d'un chaînon explosif (lat. *stat*). Deux apertures consécutives peuvent être d'un degré trop proche l'une de l'autre, soit à l'intérieur d'une même syllabe (esp. *fruente*) soit à la frontière syllabique (lat. *vinĕa*).

De ce conflit peuvent résulter les conséquences les plus diverses : 1° conservation de phonèmes dans leur état étymologique par réaction contre une innovation qui se développe par ailleurs dans l'idiome (esp. *fuente* et non **huente*) ;

2° amuïssements de phonèmes (lat. vulg. *quētum* de *quiētum* ; esp. *fruente* > *frente*) ;

3° production de phonèmes nouveaux (l. v. *iscolasticu* ; wall. *sikol* « école » ; vosg. *ékèrwel* « écrouelles » ; fr. *douve*, etc.) ;

4° altération de phonèmes, soit par consonification d'une voyelle (*vinĕa* > lvg. *vinya*) ; soit par fermeture des voyelles (prov. *via* de lvg. *véa*) ; soit par ouverture (fr. *trwa* de *trwè*) ; soit par fermeture des consonnes (*dampnum* de *damnum*) ; soit par ouverture des consonnes (gasc. *dauna* < *dŏmna*), etc. ;

5° déplacements d'accent (lat. vg. *filyọlu* ; gasc. *coumfraryọ* ; etc., etc.).

On peut dire que les effets de la syllabation sur le vocalisme et le consonantisme des langues romanes sont si variés que tous les phénomènes qui s'observent dans ce domaine linguistique en phonétique diachronique peuvent en être affectés plus ou moins directement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La syllabation est un principe général de phonétique ayant avec la différenciation des rapports étroits. Nous l'avons déjà signalé en passant. Dans le développement de certaines innovations, différenciation et syllabation se pénètrent en quelque sorte l'une l'autre.

Lorsque l'esp. *flor* garde son *f* initiale au lieu de la faire passer à *h*, lorsque v. fr. *roide*, prononcé *rwède*, devient *rwad* ou même *rèd*, lorsque lat. *quiētum*, devient *quētum*, lorsque fr. **gen're* devient *gendre*, lorsque gasc. *pruè* devient *pruwè*, etc., c'est que la différenciation est venue maintenir, rétablir ou perfectionner l'alternance régulière et la correspondance des explosions et des implosions d'une part et des apertures croissantes et décroissantes d'autre part.

Le principe même de la syllabation, considérée comme une suite d'explosions et d'implosions, d'accroissement ou de diminution d'aperture, est au principe de différenciation ce que l'envers d'une étoffe est relativement à l'endroit.

Différenciation et syllabation sont fonction l'une de l'autre.

Toutes deux sont, dans une certaine mesure, des forces intelligentes, qui réagissent contre les forces brutales d'inertie. Ce que celles-ci menacent, elles le défendent. Ce que celles-ci défont, elles le refont. Ce que celles-ci enfin ont anéanti, elles le remplacent.

Et maintenant que le caractère général de certains changements phonétiques apparaît clairement à qui a bien voulu se donner la peine de nous suivre, n'avons-nous pas le droit de nous tourner vers nos spirituels — et trop spiritualistes ! — néolinguistes, qui accablent de leur mépris la phonétique « étude du mouvement des organes phonateurs ».

« Est-ce la richesse des produits des organes phonateurs nous disent-ils (*Faillite*, 95), qui doit servir de base dans l'appréciation de la vitalité des parlers, ou est-ce la production de l'activité cérébrale ? »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

De l'activité cérébrale ? répondrons-nous. Certains développements phonétiques en supposent au moins autant que ces faits de lexicologie et de sémantique pour lesquels les géographes réservent leur admiration.

Car enfin quelle comparaison peut-on établir, si l'on se place au point de vue de l'activité cérébrale, entre l'application d'un des principes généraux de la phonétique qui viennent d'être exposés et les principes de l'homonymie ou principes analogues que la Géographie linguistique a la prétention d'avoir découverts ?

Doit-on s'émerveiller de voir certains patois désireux d'échapper aux dangers d'une étymologie populaire, remplacer *il pleut* par *il mouille* ou *il tombe de l'eau* (*Faillite*, 89) ? Et doit-on considérer comme sans importance et sans intérêt l'étude des lois phonétiques générales, dont une ou deux à peine ont été bien insuffisamment esquissées, pour ce qui concerne une faible partie du domaine roman, dans ce chapitre déjà trop long ?

Le principe de substitution lexicologique sous l'influence de l'homonymie, lequel régit, au dire des géographes, la lexicologie et la sémantique, met en jeu une activité intellectuelle à vrai dire enfantine.

L'application de principes tels que la différenciation ou la syllabation, pour ne prendre que ces deux exemples, exige de la part des sujets parlants un travail délicat d'appréciation, d'évaluation, de compensation, outre la notion plus ou moins nette d'un système abstrait véritablement complexe.

Ce travail, pour s'exercer dans le domaine du subconscient — dont font partie d'ailleurs les principes d'évolution lexicologique soi-disant supérieurs — n'en atteste pas moins une « activité cérébrale » collective, dont l'étude se signale comme étant des plus attachantes. Et, s'il n'y a de philosophie que du général, n'est-ce pas à propos de ces lois phonétiques « aveugles » — dont certaines sont si clairvoyantes — qu'il est loisible de faire de la philosophie ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Les principes lexicologiques de l'homonymie, de l'étymologie populaire, nous dira-t-on, sont généraux aussi, puisqu'ils se vérifient pour plusieurs mots en plusieurs régions et qu'ils existent en dehors de ces mots particuliers, de ces régions particulières, où on en constate l'application. » — Il n'en est pas moins vrai que ces principes ne trouvent leur application que dans des faits fragmentaires, dans des mots plus ou moins isolés, à propos desquels on les vérifie chaque fois à l'exclusion de tous les autres. Les principes phonétiques au contraire exercent leur action sur des séries de mots, non seulement dans tous les cas où apparaît un seul et même phonème placé dans les mêmes conditions, mais encore sur des classes entières ou des catégories entières de phonèmes placés dans les mêmes conditions.

Les progrès de la lexicologie sémantique, où la géographie linguistique a eu, comme nous le verrons bientôt, une si grande part, n'annuleront pas l'intérêt des recherches phonétiques.

Le lexicologue qui a reconstitué la généalogie d'un mot, de deux mots, de dix mots ou plus, au prix des recherches les plus patientes, avec une subtilité prodigieuse, est vraiment digne d'éloges.

Et l'on pourrait en dire autant du juge qui a instruit le procès et retracé les faits et gestes d'un ou de plusieurs individus.

Mais le sociologue qui, s'élevant au-dessus des contingences particulières, pose les lois de la criminalité ou de tels autres faits sociaux de nature générale et d'origine consciente, subconsciente ou inconsciente, n'exerce-t-il pas son activité cérébrale dans un domaine où les problèmes qui se posent ont une plus haute portée philosophique ?

(*A suivre.*) Georges MILLARDET.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

J. Vendryès. — Le langage, *Paris, La renaissance du livre*, 1921, XXVIII-440 p., 15 fr.

Les ouvrages généraux sur le langage qui ont eu quelque valeur remontent pour le moins à trente ou quarante ans. Depuis lors la grammaire comparée des langues indo-européennes a affermi sa métode et fouillé son domaine en tous sens ; la grammaire comparée de plusieurs autres familles de langues a commencé à s'édifier ; la linguistique est née, réunissant en une sintèse les notions particulières et isolées, apportant les idées générales qui les relient et les éclairent.

Le moment était donc venu de rassembler et de vulgariser le nouvel état de nos connaissances sur le langage ; M. Vendryès l'a fait et l'a très bien fait. Son information est étendue et large, il a lu tout ce qui est essentiel et il le résume en une langue impeccable ; il discute avec pénétration les points qui sont encore en litige et propose des solutions ingénieuses ; il a des séries de chapitres qui nous mettraient dans un cruel embarras s'il fallait décider quel est le meilleur.

Est-ce à dire que cet ouvrage échappe à toute critique ? Non ; il i a des questions insuffisamment traitées ou omises, il i a des points contestables, il i a même des chapitres déjà vieillis, ce qui n'étonnera personne si l'on songe que ce livre paru il i a moins d'un an, à cause de la guerre, était achevé dés 1914.

On est choqué de voir traité de « pantalonnade » (p. 219) le *Jérimadeth* de V. Hugo, qui est une suprême condensation de poésie. Cette épitète malsonnante dépare le beau chapitre où elle figure, et le eurt que nous en avons éprouvé n'a peut-être pas peu contribué à nous faire remarquer que l'auteur a passé sous silence, ou à peu près, le côté artistique du langage. Dans la bouche d'une société d'élite, sous la plume des prosateurs et des poètes de génie, la langue s'affine, se polit, s'enrichit de nuances délicates, dans sa fonétique, dans son vocabulaire, dans sa sintaxe ; elle devient une œuvre d'art, propre à traduire et à communiquer les moindres mouvements de la pensée. L'art c'est la fleur de la civilisation, c'est la manifestation supérieure de l'intellectualité d'un peuple, c'est l'aboutissement, le but idéal.

Selon M. Vendryès, il est abusif de parler de la supériorité d'une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

langue ou de son degré de perfection : une langue a pleinement atteint son objet, qui est la communication des idées, quand elle permet à celui qui l'emploie de se faire parfaitement comprendre ; et deux langues qui en sont arrivées là sont équivalentes. Je connais des brutes qui expriment d'une manière parfaitement adéquate leurs idées de brutes avec une langue de brutes ; je connais aussi la langue de Renan et de V. Hugo, et j'ai la faiblesse de la mettre au-dessus. Il n'i a pas seulement l'adaptation aux besoins, il i a la qualité des besoins et la qualité des moyens de les satisfaire ; il i a la utte du charbonnier et le palais du Louvre. Je possède une chatte et sa fille qui sont des êtres charmants, pleins de finesse et d'esprit ; elles me tiennent des propos variés, modulant à ravir tous leurs sentiments, tous leurs désirs, toutes leurs pensées. C'est un régal ; mais j'ai le travers de préférer encore la langue de *Bérénice*.

Tandis que certaines langues se polissent et s'affinent, s'épurent et s'enrichissent, il en est d'autres qui s'alourdissent, se compliquent, s'encombrent et s'embarrassent ; il en est qui déchoient, qui retombent, après une fortune plus ou moins brillante, à l'état de patois, qui reviennent à l'état enfantin ou à l'état sauvage.

Chaque société finit par avoir la langue qui convient à son genre de vie et à son genre d'esprit ; on le reconnaît, et pourtant on nous déclare (p. 278 et suiv.) que la mentalité des peuples ne serait pour rien dans l'évolution et le caractère des langues. Ce sont des causes purement linguistiques et internes qui font évoluer les langues. Deux procédés étant en présence il suffit que l'un prédomine à un certain moment pour qu'il arrive à l'emporter définitivement. Mais pourquoi a-t-il prédominé ? Pourquoi a-t-on choisi tel procédé et non l'autre ? Les désinences casuelles du latin se sont perdues pour la plupart par évolution fonétique, et les langues romanes les ont remplacées par des prépositions ; les désinences casuelles ont disparu de même en arménien, et l'arménien les a refaites. L'anglais et l'allemand ont emporté du tronc germanique les mêmes tendances ; pourtant ils ont abouti à des résultats très différents. C'est que de nouvelles tendances, différentes, sont intervenues après leur séparation. Fort bien ; mais où ont-ils trouvé ces nouvelles tendances ? Pourquoi l'anglais est-il devenu une langue plate, banale et terre à terre, qui ne peut s'élever au degré artistique qu'au détriment de la limpidité et de la clarté ? Pourquoi l'allemand garde-t-il tant de complications inutiles, pourquoi, avec un vocabulaire illimité, est-il si pauvre en nuances ?

La fonologie et la fonétique réunies occupent dans ce volume 64 pages sur 420 ; c'est matériellement insuffisant. On admet volontiers que ces notions n'intéressent pas le public, ce qui est inexact, et on les sacrifie, ce qui est un tort. La fonétique est la base de toute la linguistique ; si l'on néglige d'asseoir sa maison sur des fondations solides, il ne faudra pas trop s'étonner de la recevoir un beau jour sur la tête.

Cette partie est la plus faible du livre ; mais on aurait tort d'en incri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

miner l'auteur, car elle nous donne assez bien l'état de 1914. Au surplus c'est essentiellement de la science allemande, c'est-à-dire de bien peu de valeur. Presque tout i est faux, les détails et l'ensemble ; et c'est de quoi réjouir les fonéticiens, en leur montrant qu'ils ne cultivent pas un domaine épuisé mais un terrain encore jeune et fécond.

p. 25. Entre les voyelles et les consonnes « il n'y a pas de différence de nature, et la limite qui les sépare n'est pas tranchée ». Les voyelles se distinguent des consonnes par divers caractères nettement tranchés, entre autres le fait que la tenue des voyelles est toujours décroissante, tandis que celle des consonnes est tantôt croissante, tantôt décroissante.

p. 26. Le *t* anglais « est une alvéolaire ». C'est une post-alvéolaire quand ce n'est pas une cacuminale.

p. 27. Les consonnes doubles « ne sont que des consonnes longues ». Il n'i a rien de commun entre une consonne géminée et une consonne longue.

p. 28. Dans *atka* on a « un *t* implosif suivi d'un *k* explosif ». L'explosion du *t* peut être faible, mais elle existe toujours, parce que l'occlusion du *t* est plus en avant que celle du *k*. Dans *akta* on a « un *k* implosif suivi d'un *t* explosif ». Comme le *k* est articulé plus en arrière que le *t* son explosion *peut* être supprimée, mais par un mouvement ondulatoire de la langue qui n'est pas tout à fait normal ; le plus souvent l'explosion du *k* existe, quoique infiniment faible.

p. 31. « L'*r* dentale est celle de l'anglais moderne. » L'*r* anglais n'est pas plus dental que le *t* anglais.

p. 32, 34. « Liquides voyelles, nasales voyelles. » Cette erreur a été extrêmement féconde et bienfaisante pour le développement de la grammaire comparée des langues indo-européennes ; mais c'est une erreur : il n'i a pas de liquides voyelles, pas de nasales voyelles, pas de consonnes voyelles.

p. 33. La production des voyelles orales « comporte l'accès d'une petite quantité d'air dans les fosses nasales ». Dans ce cas elles sont incorrectes.

p. 33. Le substratum oral des voyelles nasales *in* et *un* n'est pas « *é* et *eu* fermé », mais *é* et *eu* ouverts.

La fonétique évolutive ou fonétique proprement dite est franchement trop sacrifiée. Son importance est capitale ; on ne s'en douterait pas après avoir lu les pages que l'auteur lui consacre. Les notions générales qui i sont présentées sont généralement correctes, mais insuffisantes. Les grands fénomènes d'évolution sont à peine indiqués, et pas toujours avec justesse ; sans parler de la loi de Verner, qui est exposée de travers (p. 46), sans doute par une simple étourderie, le seul exemple qui soit donné du fénomène de différenciation, le changement de *-kt-* en *-cht-* en iranien et en celtique, n'est pas un cas de différenciation, mais d'assimilation (de la première consonne à la voyelle précédente).

Une nouvelle édition ne tardera sans doute guère à mettre au point ce qui n'i est pas.

Maurice GRAMMONT.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J. Marouzeau. — La linguistique ou science du langage, *Paris, Geuthner*, 1921, 190 p. in-16°, 7 fr. 50.

Sauf une partie du chapitre intitulé « Les grandes lois du langage », ce petit livre n'a guère de linguistique que le titre. On n'en sera pas surpris si l'on lit le dernier chapitre, sur « l'histoire de la linguistique », où il est dit que la linguistique était constituée en 1861 ; c'est une erreur fondamentale. La linguistique n'est pas « une science allemande qui s'est répandue en France » ; Bréal, Curtius, Corssen, Diez, G. Paris, Brugmann n'ont pas été des linguistes, mais des filologues comparatistes ; et l'istoire de la linguistique qui nous est présentée ici s'arrête au moment où la linguistique va naître.

C'est un petit traité de grammaire ordinaire et de grammaire comparée générales ou généralisées. Le tout est exposé avec clarté et simplicité, et les diverses parties d'un chapitre sont très abilement enchaînées l'une à l'autre. Mais l'ensemble est extrêmement élémentaire ; et il i a quelque danger à généraliser des notions trop élémentaires, surtout quand on les a tirées d'un groupe de langues qui sont toutes du même tipe. Si l'on prend les notions grammaticales (p. 22-51), qui conviennent assez bien au français et aux langues de structure analogue, pour les appliquer aux langues indo-chinoises par exemple, elles ne riment plus à rien. Ce ne sont donc pas des notions de linguistique, car il n'i a de linguistique que la linguistique générale, quoi qu'en dise l'auteur.

En outre les erreurs matérielles sont nombreuses ; en voici quelques-unes :

p. 4 ; *ou* n'est pas un son « élémentaire » mais un son *simple*.

p. 5 ; deux fautes d'impression regrettables parce qu'elles font de l'*l* une « muette » et de *p* une « faible ». — « On distingue des fortes et des ténues » ; non, car c'est généralement la même chose. On distingue « des dures et des douces » ; non, mais des fortes et des douces. On distingue « des claires (*c*) et des sourdes (*o*) » ; non, car l'*o* n'est pas une sourde, et l'opposition entre claire et sourde est dénuée de signification.

p. 10 ; *élève* et non « *èlève* ».

p. 11 ; l'*o* de *abominable* n'est pas « accentué ». — Une consonne n'est pas « le heurt du courant d'air chassé des poumons contre les obstacles qu'on lui oppose ».

p. 12 ; *pan ! tac !* avec un « souffle » ne sont pas français.

p. 13 ; l'*r* articulé avec « un tremblotement de la pointe de la langue » n'est qu'une espèce d'*r* ; il i en a d'autres, et celle-là ne donne pas « l'impression d'un écoulement du son » (p. 5).

p. 14 ; le *l* « sonante » de *prtt !* est une perle à rendre au joaillier.

p. 15 ; dans *mappemonde* on ne rouvre pas les lèvres pour prononcer l'*m* après le *p* ; quand on rouvre les lèvres l'*m* est fini.

p. 15, 17, 57, 155 ; on ne prononce pas *ch'suis, ç'gon*, mais *j'suis, s'gon* avec un *j* sourd et un *s* sonore. L'employé qui dirait : « Ch'peux pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prent' quat' dimanj' de congé t'suite » serait un Allemand bien nourri des manuels allemands de prononciation française, mais jamais en rien un Français.

p. 15 ; l'explication donnée pour la prononciation *egzamen* n'explique rien.

p. 16 ; les deux exemples pour l'« harmonie vocalique » ne rentrent pas sous ce chef.

p. 17 ; l'écolier ne dit pas « oui m'psieur », et ce *p* n'est pas une « prothèse ». — La définition de la sillabe ne saurait satisfaire.

p. 18 ; l'*a* de *Paris* n'est pas plus long que celui de *partir* ; et l'*i* de *partir* est beaucoup plus long que celui de *Paris*.

p. 32 ; dans *plairont* ce n'est pas *-ont*, mais *-ront* qui indique le futur.

p. 36 ; *pouah !* et *igitt !* appellent des grimaces très différentes ; ils sont tous deux très expressifs, mais n'ont pas la même expression

p. 57 : dans « c'est étonnant » ce n'est pas *-tonn-* que l'on accentue à l'occasion, mais seulement le *t*.

p. 89 ; les Croisés ne criaient pas « Dies le volt ! », mais « Diex le volt ! »

p. 93 ; *chante* ne vient pas de *canto*, qui a donné *chant*.

p. 108 ; ital. *questo* ne remonte pas à *ecceistum*.

p. 112 ; skr. *budhyate*, etc. ne remonte pas à ind.-eur. **bheud-*, mais **bheudh-*.

Maurice GRAMMONT.

E. Suddard. — 1. Des variations chronométriques dans le déplacement de la surface d'inscription des enregistreurs graphiques du son. — 2. Découvertes récentes dans le domaine de l'orthoépie française. — 3. Laboratory Notes. — 4. The Starting of a Phonetic Laboratory. (Quatre articles extraits de *Estudis Fonètics*, *Barcelona*, *Institut d'estudis catalans*, 1917.)

Quand M. Rousselot eut inventé la fonétique expérimentale un certain nombre de jeunes gens se sont imaginé qu'il n'était plus utile, avant d'entreprendre des travaux personnels, de consacrer leurs plus belles années à amasser les connaissances péniblement acquises par leurs naïfs devanciers, et qu'il suffisait de savoir faire tourner un appareil pour obtenir immédiatement des découvertes sensationnelles et les jeter à la face du monde ébloui. Le premier de ces articles est pour eux une douche glacée : les renseignements fournis par les appareils sont faux.

M. Suddard a eu la patience et le courage (car on risque d'i perdre la vue), après avoir récueilli sur divers enregistreurs de la parole des tracés de diapasons cronométreurs, de mesurer sous le microscope des milliers de vibrations de ces diapasons. Il est arrivé bien vite à constater que le mouvement de ces enregistreurs n'était pas régulier, et que des variations sensibles de vitesse apparaissaient non seulement dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

deux tours consécutifs du cilindre, mais même d'un centimètre de tracé au centimètre suivant. Or la plupart des grafiques obtenus au moyen de l'enregistreur doivent être ensuite soumis à des mesures diverses, soit qu'il s'agisse de déterminer la durée globale des fonèmes, ou leur auteur, ou leur intensité. Toutes ces mesures reposent sur un postulat unique : la régularité absolue du mouvement. Si la vitesse varie, tous les calculs croulent. Les changements de vitesse sont minimes, mais comme tous les chiffres obtenus sous le microscope doivent être multipliés par des coefficients ordinairement assez gros, les erreurs sont multipliées d'autant. S'il s'agit, par exemple, de suivre vibration par vibration le mouvement musical d'une frase dite ou chantée, les écarts seront souvent d'un ton, de deux tons ou même de trois ; c'est-à-dire que l'on ne pourra jamais être certain d'avoir déterminé la note vraie, et que tous les résultats doivent être considérés à priori comme faux.

Peut-on se flatter d'annuler les erreurs en prenant des moyennes ? Non, car la moyenne entre un chiffre faux et un autre chiffre faux est un chiffre faux ; il faudrait que les deux erreurs eussent eu le bon esprit de se placer de chaque côté de la vérité à égale distance ; cela ne peut guère arriver, et au cas où cela arriverait on n'aurait aucun moyen de le prouver.

Faut-il rejeter les enregistreurs de ce tipe pour recourir aux appareils à miroirs ou aux fonografes duplicateurs ? Non, car les tracés de ces appareils aussi sont erronés ; ils présentent des erreurs de la même nature et des erreurs d'une autre nature, et les unes et les autres sont augmentées. Et quand on prend pour point de départ un de ces tracés pour analiser une période vibratoire en abaissant de chaque sommet une perpendiculaire sur une ligne d'inertie imaginaire, outre l'erreur initiale due à l'inexactitude du tracé, on a une erreur dans la mesure de chaque perpendiculaire ; c'est un de ces cas où l'on peut dire que diviser la difficulté ou l'erreur c'est la multiplier.

Pour en revenir aux enregistreurs à tambours, on peut savoir à chaque point du tracé quelle a été exactement la vitesse du cilindre. Il suffit pour cela d'adapter sur le chariot un diapason cronométreur dont les vibrations s'inscrivent parallèlement à celles de la voix pendant toute la durée de l'expérience. Mais ce diapason est fort encombrant, et, ce qui est plus grave, il donne sa note, qui influe notablement sur les membranes, renforçant les notes qui sont à l'unisson de la sienne ou à peu près et étouffant plus ou moins les autres.

Il n'i a donc qu'un moyen pratique : c'est d'améliorer la construction des appareils, d'i introduire diverses modifications dont certaines s'imposent avec évidence, et de soigner le tout davantage. Il sera facile de réduire ainsi les variations de vitesse à peu près à zéro ou même tout à fait.

Est-ce qu'alors, avec un appareil bien réglé, bien entretenu et fréquemment vérifié, les jeunes gens dont nous parlions tout à l'eure, et dont certains ne sont plus très jeunes aujourdui, disposeront d'un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

instrument qui fait la fonétique tout seul ? Non ; ce n'est pas l'instrument, mais l'opérateur qui fait la fonétique. Pour faire de la fonétique il faut être fonéticien, et pour être fonéticien il est indispensable d'être linguiste. C'est un grand tort de dire : Je n'ai qu'à lire le tracé, et je verrai bien ce qu'il i a dedans. Vous ne verrez que des choses banales et grossières, sans intérêt ni portée, et vous passerez à côté des plus importantes sans vous douter de leur existence. Le linguiste seul voit les problèmes, seul il peut les poser correctement, imaginer le moyen de les résoudre, et une fois l'opération faite, juger s'ils sont résolus ou non. Sans cela, qu'est-ce que nous voyons ? L'un mesure la durée des sillabes ; mais il ne sait pas ce que c'est qu'une sillabe. Tantôt il la commence ou la finit trop tôt, tantôt trop tard. Que valent des mesures dont le point de départ et le point d'arrivée sont inexacts ? Un autre veut mesurer la durée des géminées pour la comparer à celle des consonnes simples ; mais il ne sait pas ce que c'est qu'une géminée, et il fait porter ses recherches sur une langue qui n'a pas de géminées. Un troisième calcule la durée de l'explosion des occlusives, alors que par définition même cette explosion est dépourvue de durée. Un autre a même publié sous couleur de traité de fonétique un ouvrage d'où la fonétique est presque totalement absente. Il résulte de cet état que de tous les travaux de fonétique instrumentale qui ont paru jusqu'à présent, il n'i a guère que ceux de M. Rousselot dont une partie restera ; c'est que M. Rousselot est un linguiste et même un des fondateurs de la linguistique.

M. Suddard non plus n'est pas linguiste, au sens propre et scientifique du mot. Il est le poliglotte le plus remarquable que j'aie rencontré, mais c'est un tout autre domaine. Il est en outre très bon musicien, il a étudié en conscience le maniement et le fonctionnement des appareils de fonétique, et il connaît bien la fonétique de genre anglais, qui d'ailleurs ne mène pas à grand chose et ne constitue que le moindre chapitre de la fonologie générale ; mais la fonétique évolutive, qui est l'essentiel, l'a toujours beaucoup moins attiré. Par suite il considère volontiers la fonétique instrumentale comme une science en elle-même et entrevoit pour elle des destinées qu'elle n'a pas, alors qu'elle n'est qu'un moyen auxiliaire par lequel le linguiste vérifie, contrôle, approfondit les questions pour lesquelles ses sens naturels lui fournissent des renseignements insuffisants.

M. Suddard est d'ailleurs assez peu gêné par les lacunes de ses connaissances en linguistique, parce qu'il ne fait guère porter ses recherches personnelles que sur des points ayant quelque rapport avec la musique, et qu'il a d'autre part l'intelligence assez vive pour comprendre parfaitement les travaux d'autrui sur les autres parties du domaine où il pourrait lui être dangeureux de s'aventurer tout seul. Dans le second article, qui est l'analise très pénétrante d'un traité d'ortoépie française, il a eu le mérite infiniment rare de saisir du premier coup et de mettre en lumière toute la portée des doctrines nouvelles qu'apporte ce livre. Mais

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

il reproche à l'auteur d'avoir représenté par des courbes et des lignes ondulées ou brisées le mouvement musical et les changements d'intonation de la frase. C'est un procédé archaïque et qui ne donne que des indications vagues ; on a fait et on peut faire beaucoup mieux. J'en suis fort aise ; mais je m'en tiens à ce mode de représentation. M. Suddard essaie de le remplacer, en s'appuyant sur les données contenues dans ce livre, par des notes de musique. Mais les notes sont quelque chose de nettement déterminé et les intervalles qui les séparent également. Or il i a des chances pour que je ne dise pas demain une frase donnée exactement sur les mêmes notes qu'aujourdui ; là où j'aurai monté d'une quinte je ne monterai peut-être plus que d'une tierce (ou d'une quantité voisine, car il n'est nullement utile que je m'en tienne aux intervalles catalogués par les musiciens) ; mais il est certain qu'à l'endroit où j'aurai monté je monterai de nouveau ; il i aura donc un mouvement du même ordre que marque bien une courbe, mais sur lequel trompe une note. Les notes peuvent signaler un fait de parole, la courbe signale un fait de langue. D'autre part les notes donnent à croire qu'après avoir tenu une sillabe sur une note j'ai passé d'un bond à une autre note pour i tenir la sillabe suivante. En réalité il est rare qu'une note ait été vraiment tenue ; le plus souvent les notes sont fugitives et l'on passe de l'une à l'autre par une montée (ou une descente) progressive ; c'est ce que les courbes représentent très bien.

Le troisième article apporte des vues intéressantes, mais qui ne sauraient être toutes acceptées sans réserves. La critique qu'il adresse à l'emploi du coton comme carcasse des palais artificiels est mal fondée si l'opérateur est abile ; et l'opérateur doit être abile ou ne pas s'en mêler. Très justifiée au contraire est la critique qu'il fait de l'*embouchure* ; elle gêne considérablement les personnes qui ne sont pas abituées à s'en servir, elle est impraticable aux chanteurs de profession, et pour tout le monde elle s'applique plus ou moins bien selon que la bouche est plus ou moins ouverte et change de forme ; il en résulte des changements dans les conditions, qui se répercutent sur le tracé et le rendent inutilisable pour certaines mesures. Il critique avec exagération les plumes à pointe d'or. Lorsqu'elles sont bien confectionnées elles donnent d'excellents tracés, fins et délicats, elles fonctionnent indifféremment par tous les temps, et durent des années avant de manifester une usure appréciable. Mais il ne faut jamais utiliser celles que confectionnent les fabricants, qui le plus souvent n'ont jamais fait d'expériences eux-mêmes et ne se rendent pas exactement compte des besoins. On doit faire ses plumes soi-même, et avec soin. Une plume faite maladroitement et grossièrement ne vaut rien, qu'elle soit en or ou en toute matière. La plume en gélatine, qu'il recommande, est commode, mais, et ceci est très grave, absolument inutilisable quand l'atmosfère est chargée d'umidité ; elle devient alors molle comme du coton, n'a plus aucune élasticité et ne peut donner aucun résultat. La double plume qu'il a imaginée peut rendre des services, mais ne doit jamais être d'un usage courant ; ce serait une

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

complication et un embrouillement dans les tracés. La seccotine ne mérite pas le suprême dédain avec lequel M. Suddard la rejette loin de lui ; c'est une substance commode et d'un effet quasi instantané ; encore faut-il savoir s'en servir. Quant à la plume de laiton adaptée au diapason il la repousse avec pleine raison ; elle perd le courant, le diapason faiblit et s'arrête.

Le point le plus important de cet article est sans doute le passage (p. 179) où il rapporte quelques expériences faites au laboratoire de Montpellier pour voir dans quelle mesure les membranes des tambours rendent fidèlement la parole. Le timbre est ruiné par la membrane, qui donne son timbre propre ; mais elle chante à l'unisson de ce qui est dit, comme une bonne oreille peut s'en rendre compte au cours de l'expérience. Il est donc facile de vérifier si elle fonctionne bien, et, timbre mis à part, on peut avoir toute confiance en elle quand l'appareil est bien réglé, tant pour la auteur que pour l'intensité.

Les réflexions du quatrième article sur l'installation d'un laboratoire de fonétique ne sont certes pas dénuées d'intérêt. Mais on n'a pas souvent l'occasion de monter un laboratoire de ce genre dans une région tropicale ni de le construire en planches au milieu d'un désert. En général on utilise des bâtiments existant déjà, et le mal n'est pas bien grand. On n'i trouve pas toujours toutes les commodités que l'on pourrait souaiter ; on s'en passe. Il i a des pays où l'on éprouve le besoin de faire grand et riche, pour en imposer à un certain public. Le savant ne s'arrête pas à cela ; il considère les résultats. Le mieux installé de tous les laboratoires de fonétique, le plus largement, le plus richement, est sans aucun doute celui de Hambourg ; il n'en est pas sorti jusqu'à présent un seul travail de fonétique proprement dite qui mérite d'être cité. Presque tous les résultats de quelque importance sont sortis du laboratoire du Collège de France, dont l'installation est tout à fait misérable et où j'ai vu pleuvoir comme sur la rue. Avec les meilleurs appareils et l'installation la plus commode, des gens sans valeur ne feront jamais rien qui vaille ; l'essentiel, nous le répétons, c'est la qualité de l'expérimentateur.

Si d'ailleurs on considère que M. Suddard nous parle d'un laboratoire « élémentaire » (p. 237), on trouvera vraisemblablement qu'il va parfois bien loin dans l'indication des instruments qu'il juge nécessaires ; il suffira de citer cette frase de la page 263 : « Besides the grand pianoforte, it is desirable to have several good upright pianos ». C'est le musicien qui remontre le bout de l'oreille, non le fonéticien. *Un* piano peut à l'occasion être utile dans un grand laboratoire pour certaines recherches très particulières ; mais *plusieurs* pianos ne sauraient qu'être superflus et encombrants. Ou bien il faudrait ajouter, courant le long des murs, une suite de divans, où l'eureux détenteur d'un pareil laboratoire n'aurait plus qu'à s'étendre et à s'endormir en fumant de l'opium dans de l'ambre.

Maurice GRAMMONT

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

M.-T. Feghali. — Le parler de Kfar'abîda (Liban-Syrie), *Paris, Leroux*, 1919, XVI-306 p. in-8°.

La grammaire comparée des langues sémitiques se construit peu à peu, sur le modèle de celle des langues indo-européennes. Si l'on se rappelle quels progrès a faits presque soudainement cette dernière lorsqu'on s'est mis à l'examen approfondi des langues et dialectes modernes, germaniques, slaves, romans, etc., on comprendra que c'est là ce qui manque encore le plus à l'étude des langues sémitiques et qui lui donnera un nouvel essor. On commence, il est vrai, à avoir quelques monografies bien faites sur les parlers arabes de certaines régions; il suffira de rappeler entre autres les noms de W. Marçais et de Marcel Cohen; mais les dialectes du Liban et de la Syrie ont été jusqu'à présent bien délaissés.

M. Feghali s'est proposé de combler cette lacune en nous faisant connaître le parler de son village natal, Kfar'abîda, qui est situé au centre du Liban occidental. L'auteur est bien au courant des métodes de la grammaire comparée, et son travail, très complet et très précis, est digne d'occuper une place fort onorable à côté de ceux de ses devanciers.

Naturellement ce patois n'a rien de commun avec les langues romanes, et il ne peut pas être question de faire ici un compte rendu détaillé de ce livre. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'en recommander la lecture aux romanistes, à ceux du moins qui n'ont pas fait vœu de rester, quoi qu'il arrive, d'obscurs filologues. Sans doute la fonétique et la morfologie des langues arabes ne sont pas celles des langues romanes; mais au fond c'est toujours la même chose. Qu'on nous permette de citer trois exemples pris au asard dans la fonétique :

A Kfar'abîda le hamza', qui est une occlusive laringale sourde, s'est amui entre une voyelle brève et une consonne en allongeant la voyelle brève : *rās* « tête » de classiq. *raʾsun*; c'est-à-dire que la tenue du hamza s'est ajoutée à celle de la voyelle.

L'*h*, aspiration sourde, a été déplacé toutes les fois qu'il se serait trouvé en position débile et que, faisant partie de la racine, il tendait à être maintenu par le sentiment de la langue; les principales positions débiles sont la fin de mot et la fin de sillabe : *'abḥel* « sot », cf. class. *'ablahu*, *mabḥûl* « toqué », cf. class. *mablûḥun*. Cette métatèse a eu pour effet, comme la plupart, de constituer les sillabes beaucoup plus solidement.

Le ', spirante laringale sonore, a fait le contraire : lorsqu'il commençait une sillabe, particulièrement une sillabe ouverte, il est passé en fin de sillabe : *mā'lqa* « cuiller » de *mâl'qa*, cf. class. *mâl'aqatun*, *bārṭə'* « il s'agita violemment » de siriaque *bar'eṭ*. Ici encore les sillabes sont mieux constituées, la fin de sillabe étant la position de choix pour les consonnes sonores.

Les romanistes éclairés n'auront pas de peine à trouver des faits analogues dans les langues romanes, et ils n'ignorent pas que la plus sûre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

manière de comprendre un fénomène c'est de le connaître sous ses divers aspects.

M. G.

L. Foulet. — La disparition du prétérit (*Romania*, XLVI, 271 à 313).

On sait qu'en français proprement dit le passé défini ou prétérit a complètement disparu de la langue parlée. Par l'examen des textes et des formes M. Foulet montre avec beaucoup de finesse et de pénétration comment et pourquoi cet élément de la conjugaison est sorti de l'usage dans la conversation, alors qu'il subsiste dans la langue écrite.

M. G.

L. Clédat. — Dictionnaire étymologique de la langue française, 6e édition, *Paris, Hachette*, 1920 [XVIII-686 p., in-16°].

Cet ouvrage obtient le succès qu'il mérite. Une 4e édition, entièrement réimprimée, paraissait en 1917 (*R L R*, 1918, p. 99), et 1920 a vu sortir la 6e. Cette nouvelle édition est dans l'ensemble un retirage sur clichés, mais l'auteur i a très abilement introduit la plupart des corrections que les critiques lui avaient suggérées à propos des éditions précédentes.

M. G.

P. Regard. — La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament, *Paris, Leroux*, 1919, 225 p. in-8°. — Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament, *Id.*, *ibid.* [XIX-695 p. in-8°].

Ces deux ouvrages n'ont rien de commun avec les langues romanes. Nous croyons utile cependant de les signaler aux romanistes comme des modèles d'études de linguistique sincronique. Il ne semble pas qu'on ait jamais employé une métode plus nette et plus sûre pour fixer en quelque sorte sous nos ieux un état passager de l'évolution d'une langue, tout en faisant voir comment il est sorti de l'état antérieur et comment il prépare le suivant.

M. G.

M. Niedermann. — Essais d'étymologie et de critique verbale latines, *Neuchâtel, Attinger*, 1918 [120 p. in-8°].

L'École des Hautes Études, fondée en 1868, n'a fêté qu'au mois de décembre 1921 son cinquantenaire, dont la célébration a été retardée par la guerre. Mais M. Niedermann, qui est un ancien élève de cette École, et non l'un des moindres, n'a pas voulu laisser passer la date exacte sans adresser un témoignage de piété filiale à l'École où il a complété ses études, en lui dédiant un beau travail.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce sont d'une part des étimologies et d'autre part des notes de critique verbale, les unes et les autres nourries de bonne érudition. Dans les étimologies il s'est attaché à écarter des rapprochements assez généralement acceptés bien que reposant sur un examen trop superficiel ; il s'est efforcé, dans les explications qu'il met à leur place, d'aller plus au fond en accordant une attention particulière aux développements sémantiques et en faisant son profit de toutes les données filologiques susceptibles d'éclairer le problème. L'une des plus curieuses et des plus savamment déduites est celle du mot latin *falx*, qui serait d'origine ligure ; et le mot ligure se serait conservé jusqu'à nos jours par filiation directe dans des parlers romans qui occupent précisément des régions abitées autrefois par les Ligures. Il est extrêmement vraisemblable que l'auteur a touché juste.

Les spécimens de critique verbale montrent quelques-uns des services que la filologie peut à son tour attendre de la linguistique. Ils contiennent en outre quelque chose qui nous paraît assez neuf et que l'on pourrait appeler de la critique verbale préventive : M. Niedermann justifie des formes qui risqueraient au premier abord de paraître surprenantes, afin d'éviter qu'un maladroit ne les corrige.

M. G.

A. Langlois. — La vie des mots sous la plume des maîtres, *Mons, Leich*, 1921, 416 p. in-8°.

M. Langlois avait de longue date, par curiosité et goût naturel, recueilli des locutions, des pensées, des tournures qui l'avaient frappé au cours de ses lectures. Pendant l'occupation allemande il employa les loisirs forcés auxquels le condamnait l'oppression germanique à classer sa collection, et il eut l'idée de l'étoffer en glanant encore de divers côtés. Il en est résulté ce livre, qui n'est pas un dictionnaire, mais un recueil d'environ vingt mille citations propres à enrichir les exemples d'un dictionnaire de la langue. Les mots i figurent à leur ordre alfabétique, encadrés dans les frases des meilleurs auteurs, qui font ressortir leurs acceptions diverses et leurs valeurs « vivantes ».

Le livre se termine, sous le titre « Ce qu'enseignent les Maîtres », par une centaine de pages de préceptes sur l'art d'écrire, que l'auteur a extraits des écrivains des trois derniers siècles. Ce n'est pas la partie la moins intéressante du livre ; mais on i trouve la trace d'un classement un peu âtif, qui a laissé subsister des doubles emplois. Ainsi une même citation de Pascal figure aux pages 338 et 339, une de Joubert aux p. 343 et 345, une de Nodier aux p. 334 et 348, une de Lanson aux p. 348 et 349, une de V. Hugo aux p. 337 et 349, etc. Il i en a une qui est attribuée à La Bruyère à la p. 333 et à Pascal à la p. 338.

M. G.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Antologia portuguesa, *Librarias Aillaud e Bertrand, Paris-Lisboa.*

A part deux ou trois auteurs particulièrement favorisés, il est très difficile et très coûteux de se procurer les œuvres de la plupart des écrivains portugais. Certaines d'ailleurs n'ont été publiées que sous une forme peu accessible à la plupart des lecteurs. Les auteurs de cette antologie se sont proposé de mettre à la portée du public et des maisons d'enseignement, de copieux extraits des principaux prosateurs et poètes portugais, anciens et modernes. Les œuvres de chaque écrivain rempliront un volume ou davantage s'il y a lieu. Ces éditions sont simples, correctes, d'un format commode et d'un prix modique. Nous avons reçu Herculano et Bernardes, chacun deux volumes. Nous souaitons à cette entreprise le succès qu'elle mérite.

M. G.

J. Véran. — De Dante à Mistral, *Paris, de Boccard*, 1922, 222 p. in-16°.

La célébration du 6e centenaire de la mort de Dante, en réveillant le souvenir des rapports intellectuels de l'Italie avec la France du Midi à la fin du moyen âge, a donné à M. Véran l'idée d'écrire ce petit livre. C'est un ouvrage de vulgarisation par lequel l'auteur répand, dans une langue aisée et vivante, des idées assez peu connues du public, et élucide à l'occasion tel ou tel point qui lui tient au cœur.

Le titre du livre renseigne assez mal sur son contenu. Il s'agit en somme de montrer l'influence de l'ancienne littérature provençale sur la renaissance italienne, puis sur la renaissance provençale, d'établir la filiation entre les troubadours et Dante et Mistral.

Les troubadours, dans des poèmes d'une forme raffinée, parfois même à l'excès, ont essentiellement chanté l'amour ; mais c'est rarement d'un amour réaliste qu'il s'agit ; c'est l'amour courtois qui les inspire, l'amour pour une dame qui est d'une condition infiniment au-dessus de la leur, à l'égard de qui ils ne peuvent éprouver qu'admiration et respect. Sans rien demander ni rien attendre ils lui sont soumis sans réserve, ils se sont donnés à elle corps et âme. Ils ne peuvent que chanter sa beauté, ses vertus, sa perfection ; ils ne doivent accomplir aucun acte qui ne mérite son approbation, et c'est par là que cet amour si pur est l'école de la morale la plus aute, de l'onneur, du courage, de la fierté, de la modestie, de la fidélité, du dévouement à toute épreuve. Mais cette admiration qu'ils éprouvent pour leur dame, si elle entraîne naturellement avec elle celle des beautés de la nature, ne les condamne pas à trouver que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il leur est arrivé fréquemment de critiquer la société, les mœurs, la politique, l'Église même, et d'invectiver les prêtres et les moines ; et leur satire fut souvent âpre et ardie. Puis, après la croisade des Albigeois, cette poésie courtoise se transforme en poésie religieuse : alors

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

c'est la Vierge, la Dame par excellence, qui devint la dame des troubadours, et le culte qu'ils avaient jusque-là rendu à leur dame terrestre était si pur qu'ils n'eurent rien à i changer quand leurs chants s'adressèrent à la Vierge.

Un court et délicieux chapitre sur saint François d'Assise, où l'auteur a su donner à son stile la suavité qui convient pour parler du séraphique Poverello. Durant sa jeunesse, qui ne fut pas celle d'un saint, François avait chanté avec ses compagnons de fête les chansons des troubadours ; il s'était imprégné de leurs doctrines ; poète, il resta leur disciple fidèle, et les leçons de tenue et d'héroïsme qu'il avait puisées dans leurs poèmes ne furent pas sans influence sur sa morale, si bien qu'un jour il put leur rendre ce qu'il avait reçu d'eux : en échange de l'amour courtois il leur renvoya l'amour fraternel, la loi d'amour de l'Évangile.

Dante, qui s'était formé dans l'atmosfère mistique préparée par saint François, connaissait tous les troubadours, écrivait facilement leur langue, et les tenait en trés aute estime ; il les a mis dans son Enfer, dans son Purgatoire, dans son Paradis. Leur influence sur son œuvre est trop considérable et trop évidente pour qu'il soit utile d'insister. Son amour pour Béatrice est, comme celui des troubadours, pur et timide et désintéressé ; lui aussi donne à sa dame toutes les perfections, mais il a de plus la foi religieuse et mistique, une inspiration plus puissante, plus riche, plus large et plus aute ; tandis que les troubadours ne s'élevaient guère au-dessus de terre, Dante porte sa Béatrice dans les cieux. Il i a bien d'autres choses chez ce très grand poète que le portrait de Béatrice, bien d'autres influences que celle des troubadours, mais peut-être est-ce encore un peu de leurs mains qu'il avait pris le fouet de la satire.

Tout le monde a lu les sonnets de Pétrarque, et sait qu'il vécut longtemps à Avignon, qu'il i connut Laure, qu'il i connut les troubadours, qu'il i devint lui-même un troubadour, et des plus chastes, et des plus idéalistes, et le plus grand des troubadours, avec un art infiniment supérieur, avec un amour qui part du cœur et non d'un artifice de l'imagination. Mais Pétrarque n'a pas écrit seulement ses canzone ; son œuvre en latin est beaucoup plus étendue, et il i attachait, ainsi que ses contemporains, beaucoup plus d'importance. Or elle est généralement tout à fait ignorée ; on eût aimé que l'auteur nous renseignât sur elle. Sans doute il ne l'a pas fait parce que c'eût été une digression ; mais les digressions sont souvent ce qu'il i a de plus intéressant dans un livre, et M. Véran n'en est pas à une digression près : une bonne partie de son dernier chapitre, sur Mistral, n'est pas autre chose qu'une digression.

L'influence des troubadours sur Mistral n'est guère traitée que par prétérition. Il est vrai qu'il n'était peut-être pas bien utile de s'i étendre, puisque Mistral est dans un certain sens leur continuateur, mais avec une toute autre inspiratton, un autre art, une autre allure, une autre envergure. En quoi peut-on comparer Mistral à Dante, en quoi diffè-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rent-ils, et dans l'emploi d'une langue « vulgaire », et dans leurs idées religieuses, et dans leur patriotisme et leurs conceptions politiques, M. Véran le marque avec netteté et précision. Mais il i a un point qui a donné lieu à de nombreux malentendus, à d'âpres discussions, et sur lequel M. Véran tient à faire la lumière ; il i réussit parfaitement et d'une manière définitive, en s'appuyant sur des arguments sans réplique. L'« Empereur du Midi » était-il séparatiste ? Rêvait-il d'une Provence indépendante à côté du reste de la France ? Non ; c'était un ardent patriote dont les convictions auraient pu se résumer en ces mots : Provence d'abord, mais France par-dessus tout. Il était simplement régionaliste et fédéraliste, c'est-à-dire qu'il était agacé, peut-être à bon droit, par une centralisation excessive des pouvoirs, et qu'il aurait souaité pour les provinces plus d'autonomie et d'individualité. En politique générale ses idées étaient celles d'un brave omme, plein de bienveillance et de bonté, qui n'avait jamais été aux prises avec les difficultés de la vie, qui s'était tenu loin de tous les conflits, qui avait passé paisiblement son existence dans sa solitude de Maillane, où la gloire était venue d'elle-même l'auréoler. Il jugeait, non sans naïveté, les autres d'après lui-même. Il croyait à la possibilité d'une paix universelle par l'accord de tous les peuples ; il parlait d'une société des nations qui garantirait cette paix à l'umanité en faisant respecter les droits et les libertés de chacun. Utopies, utopies ! « Et si jamais se montre la griffe sombre d'un tyran, écrivait-il dans son *Ode aux Catalans*, toutes les races bondiront pour courir sus à la bête de proie ». Avec de telles frases on soulève aisément les acclamations de la foule inéducable ; mais ce n'est pas le tiran qui est à redouter, ce sont les peuples-tirans, ce sont les nations de proie, les nations d'oppression, d'asservissement et d'exploitation, et l'Europe en est pleine, et l'Asie, et l'Amérique, enfantine et crédule.

Maurice GRAMMONT.

M. Brillant. — Musique sacrée et musique profane, poèmes, *Paris, Garnier*, 126 p. in-12°.

Ce n'est pas de la poésie de grande envergure ; c'est de la petite poésie, mais gracieuse, aisée, coulante, un peu précieuse, avec de fort jolis vers par endroits. Le vocabulaire est un peu recherché ; les images aussi, quoique assez limitées ; certaines reviennent avec une fréquence exagérée pour un si petit livre ; ainsi l'on abuse vraiment du *velours* et du *velouté*. Les évocations et les suggestions sont nombreuses, obtenues en animant la nature et en émaillant le développement de comparaisons à peine indiquées entre la musique et les étoffes, entre les couleurs et les sons.

Une tendance au misticisme se décèle un peu partout ; les pièces mistiques sont celles qui occupent le plus de place, et que j'aime le moins ; car les idées mistiques fournissent des développements trop faciles et qui tournent aisément aux litanies.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On sent vite que l'auteur a une propension au ritme ternaire. Beaucoup de ses alexandrins sont des trimètres, et ils sont trop nombreux pour qu'il i ait lieu d'i chercher chaque fois un effet par contraste avec les vers voisins. Le trimètre ainsi employé donne à la frase une allure vive et dégagée, qui convient mieux aux sujets traités et à la petite poésie que la démarche un peu lourde et compassée de l'alexandrin classique à jet continu. Mais cet avantage est compensé par un inconvénient assez grave. L'emploi fréquent de l'alexandrin trimètre conduit à la perte de tous les effets de ritme à l'intérieur des vers, obtenus par un contraste entre le mouvement de la frase grammaticale et celui du vers.

Les vers sont à la fois sillabiques et ritniques, comme tout bon vers classico-romantique. Les deux principes, une fois adoptés simultanément, sont aussi impérieux l'un que l'autre. Est-ce que M. Brillant n'a pas quelquefois sacrifié l'un à l'autre ? C'est ce que je me suis demandé en rencontrant des vers de 14 sillabes, de 13, de 11, beaucoup de 9, et même un de 16 (p. 33). J'ai cherché la raison de leur apparition inopinée ; j'ai rarement trouvé une réponse satisfaisante, et j'ai souvent été choqué. En principe il n'i a rien dans l'emploi de pareils vers qui soit de nature à m'effrayer ; mais je crains que les versificateurs n'oublient parfois que le vers est un sistème fixe. Il admet, et même il demande, des variations et des dérogations en vue d'effets à produire ; mais ces particularités sont prévues, ou faciles à prévoir ; quand elles contredisent le sistème, c'est qu'elles appartiennent à un autre.

L'auteur nous a indiqué dans une courte préface qu'il avait réglé l'alternance des rimes d'aprés un principe acoustique et non d'aprés la tradition et l'ortografe ; nulle part l'application de ce principe ne nous a paru blâmable, loin de là. Il s'excuse d'avoir averti le lecteur de son procédé. J'estime au contraire que chaque fois qu'un auteur abandonne les modes traditionnels, il doit en prévenir le public. Combien avons-nous vu depuis cinquante ans de poètes ou prétendus tels, dont nous ne savons comment lire les vers. Et quand, aprés ésitation, nous nous sommes arrêtés à une lecture qui nous donne quelque chose de satisfaisant, nous nous disons : mais est-ce ainsi que l'entendait l'auteur ? Et nous ne savons pas si notre lecture lui ôte ou lui prête. Si M. Brillant nous avait dit dans sa préface ce qu'il s'est proposé par cet emploi inattendu de vers de 9, 11, 13, 14 et 16 sillabes, il nous aurait épargné un cruel embarras.

Maurice GRAMMONT.

P. Desquerre. — Danses ; rythmes perdus, danses nouvelles, *Paris, Picart*, 140 p. in-12°.

Parmi les nombreux volumes de vers qui paraissent tous les jours en voici un qui mérite de retenir l'attention. Il i a de la passion, de la douleur et de la tristesse. Les vers sont généralement bien venus ; ils

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ont de l'allure, du ritme et du son. A côté de vers larges et vigoureux, d'autres sont simplement doux et mélancoliques :

« Combien de fleurs ont glissé de nos mains,
Combien de lys et que de roses,
Que de belles et douces choses
Qui sont tombées à la boue du chemin ».

La deuxième partie tourne un peu au macabre, et pour cette raison me plait moins que la première ; mais il i faut noter des ritmes intéressants et curieux.

M. G.

R. Limbosch.— Symphonie macabre, *Bruxelles, Dangotte*, 94 p. in-4°.

Le titre est peu engageant. Baudelaire a introduit des idées macabres dans une partie de ses poèmes ; il en a même tiré une certaine poésie, bien que ces pièces soient rarement parmi les meilleures, mais nous estimons que dans cet ordre d'idées il a atteint une limite au delà de laquelle il faut crier : « Casse-cou ! » Quand on a lu les deux ou trois premières pièces de M. Limbosch, on est fort tenté de fermer le livre, car il n'i est question que de pourriture, de puanteurs, d'abcès qui crèvent, de plaies qui suppurent, de charognes, de vénalité, de prostitution, d'infamies, toutes les orreurs fisiques et morales. J'ai entendu un médecin s'écrier en examinant un malade : « Ah ! voilà une belle tumeur ! » Mais ce genre de beauté est dépourvu de poésie, et je m'en tiens à la définition de poètes tels que Lamartine ou Sully Prudhomme, qui voyaient dans la poésie une fleur émanant de la pureté et de la beauté idéales.

Pourtant il i a du ritme, du mouvement, de la verve, du souffle même par endroit, ce qui fait que l'on continue sa lecture, et on n'a pas lieu de le regretter. Car les deux dernières pièces (il i en a cinq en tout dans le volume), dont l'auteur a écarté tout ce qui est répugnant dans les précédentes, présentent les mêmes qualités, et en outre de fort beaux passages (par exemple aux pages 81 et 82) avec des évocations et des suggestions qui cette fois sont de la poésie.

M. Limbosch annonce dans son avertissement que ses vers sont faits pour l'oreille, ce sont des vers « oraux », qui ne tiennent pas compte de l'ortografe. Je n'i vois pas d'inconvénient, bien au contraire ; mais alors pourquoi compter les *e* qui ne se prononcent jamais dans la langue vivante, comme le premier de *cimetière* ou les deux de *son style qui sent le trois-six* ? C'est obliger le lecteur à les prononcer pour que les vers ne soient pas faux.

A la page 84 on nous donne un impératif de *vouloir* « veux, voulons », qui est peut-être belge, mais pas du tout français.

Ces vers sont très richement édités sur beau papier, et ornés d'une douzaine de planches sur bois, d'un aspect plutôt médiéval. Mais l'artiste n'a pas pris garde qu'en appliquant ses bois sur le papier l'image était

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

retournée ; il en résulte parfois des inconvénients assez graves ; c'est ainsi qu'à la page 57 le « gosse » tient sa plume de la « patte » gauche.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Les dialectes indo-européens, nouveau tirage, *Paris, Champion*, 1922. (*Collection linguistique* publiée par la Société de linguistique de Paris, t. I.)

Il a été rendu compte de la première édition dans cette Revue (t.LV, p. 106). Le plus bel éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage c'est que l'auteur, ayant eu à en donner une nouvelle édition après quatorze ans, n'a rien trouvé d'important à i changer. Il met en tête, sous le titre d'« Avant-propos de la réimpression », 19 pages contenant certaines vues ou nouvelles ou plus précises ou plus poussées, la réponse à quelques critiques, une ou deux corrections, plusieurs additions, et pour le reste, au lieu de le remanier ou de le refondre, il a pu se borner à le faire reproduire tel quel.

M. G.

C. Hayden Bell. — The sister's son in the medieval german epic, a study in the survival of matriliny (*University of California Publications in Modern Philology*), 117 p.

Par un dépouillement méthodique de l'épopée germanique au moyen âge (bibliographie : pp. 174-182) l'auteur cherche d'abord à préciser la notion de parenté chez les Germains (pp. 67-100) ; il est ainsi amené à poser dans un second chapitre (pp. 105, ss.) le problème plus spécial qui l'intéresse, c'est-à-dire : la nature, la portée et le sens exact du lien avonculaire. Il établit avec un grand luxe de citations et d'arguments que les Germains ont fait jouer à l'*oncle maternel* un rôle privilégié et prépondérant.

Comment expliquer la prédominance de la parenté utérine ? C'est la question qui fait l'objet du chapitre III (pp. 164 ss.) et qui est reprise dans la conclusion. L'auteur montre que la question d'origine ne peut être tranchée définitivement. Il pense toutefois que la « méthode historique des philologues » permet de restreindre le champ des explications possibles. Nous sommes en effet réduits à ce dilemme : ou bien cette survivance des coutumes matriarcales est d'origine i.-e. ou bien étrangère à la « période i.-e. commune », elle s'explique par les coutumes spéciales d'un peuple d'Europe pré-i.-e. dont les Germains, en particulier, auraient recueilli l'héritage. L'auteur se demande en terminant si ces deux hypothèses sont vraiment inconciliables : ne pourrait-on admettre que les coutumes matriarcales des i.-e. se soient, ici et là, renforcées au contact d'un *matriarcat préexistant* d'origine plus ancienne ?

L'auteur atteste une connaissance solide de l'épopée allemande ; il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous offre un groupement assez méthodique des textes susceptibles d'éclairer le problème posé. Le livre de von Dargun (Mutterrecht, Breslau, 1883) lui a d'ailleurs été, je crois, d'un grand secours — L'auteur a le mérite d'apercevoir nettement l'*intérêt philosophique* de la question. On regrette cependant qu'il paraisse ignorer systématiquement les travaux de l'école sociologique *française* sur le droit matriarcal. De même, il admet trop rapidement sur la foi du livre, déjà ancien, de von Dargun que « les chansons de Geste françaises sont toutes d'origine germanique » (cf. p. 72). On le voudrait mieux documenté sur les travaux des médiévistes et des germanistes *français*.

André FAUCONNET.

P. Gachon. — Histoire de Languedoc, *Paris, Boivin*, 1922, in-12°. (Collection « Les vieilles provinces de France. »)

La province de Languedoc, la plus vaste des anciennes provinces françaises, a, dans l'histoire de la formation de la France, une si grande place que son histoire particulière mérite d'être mieux connue, non seulement des habitants du Languedoc, mais de tous les Français. Cette histoire a été copieusement étudiée et c'est un bel ensemble que présentent les seize gros volumes de la nouvelle édition de l'histoire de Languedoc écrite au XVIIIe siècle par dom Vaissette et dom Devic, reprise et complétée au XIXe siècle par de remarquables érudits, au premier rang desquels il faut citer Auguste Molinier et Roschach.

Mais ce monument remarquable d'érudition demeure peu accessible au grand public. Un exposé sommaire, mais exact, précis et vivant, était indispensable. M. le professeur Paul Gachon nous le donne, dans la collection que dirige M. Albert-Petit.

Faire tenir en 285 pages l'histoire du Languedoc depuis les lointaines origines du peuplement jusqu'aux conditions actuelles de l'activité économique ; — dire tout ce qui est essentiel et ouvrir des vues, par d'heureuses formules, sur mille questions auxquelles la curiosité ainsi éveillée demande et voudra chercher une réponse ; — donner ainsi au lecteur, avec le goût et l'amour du passé de la province, une meilleure connaissance de son état présent et de discrètes mais utiles indications sur son avenir : c'était une œuvre délicate et une tâche difficile.

M. Gachon a su tenter cette œuvre et mener à bien cette tâche. Digne successeur d'Alexandre Germain, M. Gachon y était préparé à la fois par ses origines, qui sont cévenoles ; par sa carrière universitaire tout entière poursuivie dans la chaire d'histoire de l'Université de Montpellier ; par son activité scientifique plus spécialement appliquée à l'histoire de Languedoc.

Les documents patiemment découverts et diligemment mis en œuvre par le savant s'éclairent ainsi à la flamme d'une sympathie que les siècles ont entretenue entre l'homme et sa terre natale. Ainsi ce court volume, sobre et vigoureux raccourci d'histoire régionale, n'est pas seulement

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

éclairé d'un choix heureux de gravures rappelant les principaux aspects et les plus remarquables monuments de la province de Languedoc : il est une œuvre vraiment vivante, l'indispensable et attrayante introduction à toute étude qu'on voudra désormais entreprendre sur l'histoire du Languedoc.

L.-J. Th.

Gabriel Hanotaux. — Histoire de la Nation française, tome XII. Histoire des Lettres, premier volume (des origines à Ronsard), par **Joseph Bédier, Alfred Jeanroy** et **F. Picavet**. Illustrations de G. Ripart, René Piot, etc. Douze hors-texte en couleurs. Un vol. in-4° (29 × 24) de 590 p., Paris, *Société de l'Histoire Nationale, Plon-Nourrit*, [1921].

Le tome XII de l'Histoire de la Nation française publiée sous la direction de M. G. Hanotaux est consacré à l'histoire des Lettres, et se divise en trois parties. La première (p. 1-174), due à F. Picavet († 1921), expose le développement de la littérature française en langue latine depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Elle dépasse donc le cadre chronologique annoncé dans le sous-titre du volume. Dans la seconde (p. 175-236), M. J. Bédier étudie les chansons de geste. Enfin, M. A. Jeanroy, auteur de la troisième (p. 237-576), sans revenir sur la question traitée dans la partie précédente, trace un tableau général de la littérature en langue française des origines à Ronsard.

Bien que destinées à la vulgarisation et par conséquent débarrassées d'un long appareil scientifique de sources et de références, ces trois études offrent beaucoup d'intérêt pour le public savant, voire pour les spécialistes, qui ont besoin de jeter de temps à autre un regard d'ensemble sur le domaine qu'ils explorent en détail.

F. Picavet ne s'est pas contenté de cataloguer et de caractériser les principales œuvres latines de toute sorte que nous devons à des auteurs d'origine gauloise ou française, depuis Varron d'Atax ou Trogue Pompée jusqu'à Félix Ravaisson ou Charles Baudelaire en passant par les Grégoire de Tours, les Alcuin, les Budé, les Descartes.

Il revendique en faveur des anciens écrivains de la Gaule Cisalpine une certaine part dans la formation du génie latin : Catulle et Virgile, Tite Live et Cornelius Nepos sont des cisalpins, et ils ont contribué aussi bien que Lucrèce ou Horace, Salluste ou Cicéron, qui ne le sont pas, à fixer les traits de l'esprit classique romain. En exposant ainsi les faits *ab ovo*, puis en retraçant l'histoire de notre littérature latine successivement à l'époque gallo-romane, aux temps mérovingiens, aux moments de la première Renaissance carolingienne, de la deuxième Renaissance du XIIIe siècle, de la troisième Renaissance du XVIe, enfin durant la période moderne, l'auteur montre que la littérature et la langue latines, la pensée et l'âme françaises sont doublement ou, pour mieux dire, réciproquement solidaires entre elles. Sans chicaner

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'auteur sur quelques points de détail, par exemple, sur l'emploi abusif qu'il fait de l'expression « latin populaire » (p. 4), ou bien sur certaines omissions, en particulier celle de la *Vita Faronis* attribuée à B. Hildegar de Meaux († 875) et qui a son importance dans la question de la prétendue épopée mérovingienne, on peut dire que l'étude de F. Picavet, nourrie de faits et d'idées, est d'une portée considérable : elle constitue un substantiel plaidoyer en faveur des études classiques, et montre combien la culture latine est indispensable au maintien de notre génie national.

Que nos origines littéraires soient toutes latines, c'est ce qui ressort des cinq chapitres que M. J. Bédier a écrits sur les chansons de geste, et qui marquent une réaction de la critique et de l'esprit français contre des théories qui ont vu le jour en Allemagne.

Au début du XIXe siècle, alors que le joug de Napoléon pesait sur leur pays, Jacob et Wilhelm Grimm, par patriotisme, avaient construit et fait prévaloir une doctrine affirmant l'origine ancienne, folklorique, germanique des chansons de geste : Roland, Guillaume et les autres héros de nos chansons auraient été célébrés de leur vivant en des épopées plus ou moins lyriques, dérivant de plus anciens modèles mérovingiens, issus eux-mêmes d'une primitive épopée germanique.

A vrai dire, il nous semble difficile de nier l'existence, chez les anciens Germains, d'une épopée, quelles qu'en aient été d'ailleurs l'importance et la valeur littéraire. Le témoignage de Tacite, qui vaut pour le Ier siècle, est formel et bien connu : « Celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriae et annalium genus est, Tuistonem deum terra editum et filium Mannum originem gentis conditoresque. » Seulement, ni à l'époque mérovingienne, ni à l'époque carolingienne, il n'y a chez nous de traces d'une survivance véritable de ladite épopée ou de quelque chose d'analogue. Au contraire, la localisation de nos légendes dans l'espace et de nos poèmes dans le temps montre que nos chansons de geste, nos romans, nos poèmes lyriques, nos mystères ont une commune origine : c'est la France du XIIe siècle, avec sa civilisation relativement complète et raffinée, pénétrée déjà d'influence latine, qui a inspiré les uns comme les autres. Groupées autour de monastères, près des sanctuaires, sièges de reliques, ou sur le lieu de passage des pèlerins, les légendes épiques ont fourni la matière qu'ont illustrée et magnifiée, avec des talents divers, des poètes du XIIe siècle approchant plus ou moins le monde des clercs et leur clientèle. Une idée centrale, celle d'une mission chrétienne, chevaleresque, héroïque, confiée à la France, anime, quel que soit le cycle auquel elles appartiennent, toutes nos chansons : *opus francigenum*. Il faut remercier l'auteur des *Légendes épiques* d'avoir condensé en ces soixante pages lumineuses l'essentiel de la thèse qu'il a développée en d'autres volumes de discussion d'une lecture plus ardue.

Il faut signaler aussi, dans le chapitre IV sur « les auteurs et les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

publics », l'hypothèse que M. Bédier développe pour rendre compte de faits obscurs que personne jusqu'ici n'avait même songé à expliquer. Un grand nombre de nos poèmes épiques, la *Chanson de Roland*, *Renaud de Montauban*, le *Couronnement de Louis*, le *Charroi de Nimes*, d'autres encore, nous sont parvenus en trois ou quatre rédactions sensiblement contemporaines, relatant point par point, strophe par strophe, les mêmes faits, les mêmes épisodes, et néanmoins différant entre elles par la forme. Comment des auteurs ont-ils pu prendre la peine de rimer de trois ou quatre façons dissemblables les 18.000 vers de *Renaud de Montauban* par exemple, alors qu'ils connaissaient forcément l'une des deux ou trois autres versions ou quelque version antérieure leur servant de guide ? Ne serait-ce point, suggère M. J. Bédier, parce que chaque rédaction appartenait par droit d'auteur à certains jongleurs, à des confréries rivales, exploitant le poème en vue d'un gain déterminé ? L'anomalie s'expliquerait alors par des raisons de propriété littéraire. Rien de ce que nous savons des jongleurs et des auditions qu'ils donnaient (voir par exemple *Flamenca*, 590-721) ne s'oppose à cette interprétation. Il serait à souhaiter néanmoins qu'on exhumât un jour quelques statuts de confrérie, quelques pièces de procès ou quelques documents encore, pour appuyer sur des preuves externes cette hypothèse, qui est en vérité en soi-même bien séduisante. De toute manière cette question, comme les autres problèmes d'histoire littéraire qu'a abordés l'auteur des *Légendes épiques*, se trouve portée par lui sur un terrain concret et précis.

Sera-t-il possible d'introduire plus de précision encore dans les résultats auquels aboutit M. J. Bédier ? On nous annonce un nouveau livre (P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, Paris, Champion, 1923) où seraient identifiés, non seulement les localités mentionnées dans l'œuvre de Turold, mais même les personnages qui s'y cacheraient revêtus de noms empruntés aux vieilles chroniques. La *Chanson de Roland* serait-elle alors un poème à clés ? Dans le cadre réel des Pyrénées et du bassin de l'Ebre, relaterait-elle les exploits de personnages historiques ayant vécu à la fin du XIe ou au XIIe siècle, tels que les Gaston de Béarn, les Raymond de Toulouse, les Rotrou du Perche et autres chevaliers de France ayant pris part aux croisades contre les Maures d'Espagne, et décorés de noms glorieux : Roland, Naimes, etc. ? Les discussions à venir nous l'apprendront sans doute. Elles ne sauraient manquer d'être intéressantes, et aboutiront, espérons-le, à des solutions définitives. Apparemment, elles n'entraîneront aucune suite regrettable. Le petit jeu des portraits peut offrir quelques inconvénients quand il s'agit d'œuvres actuelles et de personnes vivantes. En matière de moyen âge, il est de tout repos. Qui protestera contre des identifications hasardeuses ? Quelques érudits grincheux peut-être ; à coup sûr aucun des véritables intéressés.

Quoi qu'il en soit, dans ce domaine médiéval, où l'imagination de certain critique littéraire se meut plus librement qu'ailleurs encore, parce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que les œuvres n'y sont trop souvent ni signées, ni datées, ni datables d'une manière sûre, M. J. Bédier donne aux profanes l'exemple d'une érudition à la fois hardie et circonspecte, libre de tout dogme, mais exempte de toute fantaisie, dégagée de préoccupations purement livresques, éminemment réaliste, lucide, française.

Le même souci d'objectivité est à louer dans la troisième partie qui constitue une bonne moitié de ce gros volume et dont M. Alfred Jeanroy est l'auteur. Cet exposé est loin d'être un hors-d'œuvre dans le cadre général de l'Histoire de la nation française, car il tend à mettre tout particulièrement en évidence le lien qui unit dans notre moyen âge l'histoire littéraire à celle des mœurs.

La difficulté et en même temps l'intérêt d'une entreprise de ce genre est que, dans un pays mal unifié comme était la France, les mœurs variaient d'une région à l'autre ; aussi la littérature d'une même époque a-t-elle changé de caractère suivant les régions. Entre le lyrisme tour à tour raffiné ou grossièrement sensuel de Guillaume IX, comte de Poitiers, premier en date des troubadours, et l'épopée héroïque de son obscur contemporain de génie, le trouvère Turold, il n'y a pas seulement l'opposition de deux tempéraments individuels. Ce sont deux systèmes littéraires, deux civilisations dont les aspirations se heurtent. De ces deux littératures, M. A. Jeanroy ne s'est pas contenté de caractériser celle du Nord, comme l'avait fait jadis Gaston Paris dans sa *Littérature française au moyen âge* (1888). Bien que l'objet de son livre fût « la littérature de langue française des origines à Ronsard », considérant sans doute que le provençal est une « langue française », M. Jeanroy, avec beaucoup de raison, a replacé nos œuvres méridionales dans le cadre d'ensemble des lettres nationales, ce que Gaston Paris, comprenant son erreur primitive, avait ébauché en 1901, avant de mourir, dans son *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*. Plus développé et plus riche de faits que le résumé de Gaston Paris, plus rempli d'idées et plus fin que la *Geschichte der französischen Literatur* de H. Suchier et A. Birch Hirschfeld, dont la première édition a paru en 1900, l'exposé de M. Jeanroy se distingue de celui de ses devanciers surtout par l'intérêt et la précision des faits historiques à l'aide desquels il caractérise les rapports réciproques des mœurs et de la littérature du Nord avec la littérature et les mœurs du Midi. A la société méridionale des XIe et XIIe siècles, raffinée, éprise de luxe et de plaisirs, il oppose les goûts plus sérieux de l'aristocratie du Nord, avide non seulement d'actions et de récits héroïques ou d'histoires merveilleuses mais encore de connaissances solides. Comment la courtoisie délicate mais fade, qui s'étale dans le lyrisme du Midi, a-t-elle pu se propager au Nord dans les chansons françaises d'un Blondel de Nesle, d'un Conon de Béthune ou d'un Thibaut de Champagne ? Comment a-t-elle envahi d'autres genres littéraires, le roman par exemple, qui apparaît, chez Chrétien de Troyes, si spirituel, si empreint d'intellectualité, quand on le compare

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aux productions de la primitive matière de Bretagne ? Ce n'est point, comme on pourrait le croire, à la suite d'une infiltration progressive qui se serait produite à la limite géographique des pays du Nord et du Midi. La propagation des faits psychiques, la contagion mentale s'opèrent entre les différents groupes sociaux à peu près toujours selon le même mode mais avec mille variantes complexes. Les rapprochements irréfutables accumulés par M. Jeanroy depuis la publication de ses thèses prouvent que des foyers de civilisation méridionale se sont subitement et successivement allumés sur différents points de la France du Nord assez distants du domaine provençal, et cela à la suite d'événements historiques s'enchaînant les uns aux autres et dont un des premiers en date est le mariage d'Eléonore de Guyenne, petite-fille de Guillaume IX et protectrice des Troubadours, d'abord avec Louis VII, roi de France, puis avec Henri Plantagenet, le futur roi d'Angleterre. La nouvelle graine leva partout dans les cours comtales ou royale, à Troyes, avec Marie de Champagne, fille aînée d'Eléonore et hôtesse du troubadour Ricaut de Barbezieux en même temps que du poète champenois Gace Brulé ; à Blois, avec Aélis, fille cadette d'Eléonore et protectrice de Gautier d'Arras, à Paris enfin, avec la belle-sœur de ces deux princesses, la reine de France Aélis, mère de Philippe-Auguste.

Tous les chapitres de cette étude montreraient combien est instructive, dans le domaine médiéval, cette confrontation entre les faits de l'histoire littéraire et ceux de l'histoire sociale ou politique. Les quatrième et cinquième en particulier sont remarquables par la clarté qu'ils projettent sur le chaos des XIVe et XVe siècles. Cette partie du volume complète heureusement la *Littérature française au moyen âge* de Gaston Paris, qui s'arrête au XIVe siècle. L'étude de M. Jeanroy, combinée avec celle de M. Bédier qui la précède, remplacera les ouvrages similaires consacrés à la littérature française du moyen âge. Un index et une table alphabétiques auraient rendu le volume plus commode non seulement pour le grand public, mais même pour les lecteurs du métier qui ne pourront se dispenser de pratiquer ce grand, ce bel ouvrage.

Georges MILLARDET.

A. Jeanroy et **A. Långfors**. — Chansons satiriques et bachiques du XIIIe siècle. In-8°, XIV-143 p. *Paris, Champion*, 1921.

Recueil des plus intéressants de quarante-sept pièces tirées surtout des chansonniers français, A, C, F, H, I, K, M, N, O, P, R, T, U, V, X, *a*, *i*, sigles de la Bibliographie de M. Jeanroy. Quatre de ces pièces sont entièrement inédites ; quatorze n'avaient été publiées que dans les éditions diplomatiques de C, I, U. Toutes ont été revues sur les manuscrits par les éditeurs, dont le seul nom suffirait à garantir la valeur scientifique de l'édition. Parmi les chansons, vingt-cinq sont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

anonymes ; d'autres sont dues à des auteurs plus ou moins inconnus, Jehan d'Auxerre, Gobin de Reims, Jacques de Hesdin ; d'autres enfin sont de poètes, tels que Gontier de Soignies, Gilles de Vieux-Maisons, Simon d'Anthie, Richard de Fournival, Jacques de Cysoing, J. de Grieviler, etc., au sujet desquels une introduction donne de précieux renseignements d'ordre historique, littéraire, linguistique. En fin de volume, quarante-cinq pages de variantes et notes ; index des noms propres ; glossaire. Les formes *xours*, *xordement*, *xorderie* de la pièce II offrent un *x* qui ne correspond pas nécessairement à une *s*, mais plutôt à un *ch* (p. v) : cf. le lorrain moderne *šur* < **exsurdum* (cl. *surdum*) : v. Meyer-Lübke, *Zeit. f. öst. Gymn*, 1891, 769.

Georges MILLARDET.

A. Jeanroy. — Les poésies de Cercamon. In-8° de x-40 p. *Paris, Champion*, 1922.

Nouvelle édition des neuf pièces qui ont été conservées sous le nom de l'ancien troubadour gascon, maître de Marcabru, et dont sept sont d'une authenticité vraisemblable. Cette édition marque un progrès sur celle du Dr Dejeanne (*An. Midi*, XVII, 27-62), à laquelle M. Jeanroy avait d'ailleurs collaboré. Elle s'accompagne d'une traduction précise et élégante. Sept pages de notes critiques. Courts index des noms propres et glossaire [corriger la faute d'impression v° *afranquis*, et lire 3° *p. imp. subj.*].

G. M.

Ernst G. Wahlgren. — Étude sur les actions analogiques réciproques du parfait et du participe passé dans les langues romanes. In-8° de 342 p. — *Uppsala A. B. Akademiska Bokhandeln*, 1920.

Cet ouvrage est à remarquer parmi les études consacrées à la morphologie romane. Il atteste chez l'auteur une connaissance sérieuse du domaine en ce qui concerne non seulement les langues littéraires, mais encore les principaux dialectes. La question étudiée est intéressante et importante. Comment s'expliquent les influences, que l'on constate un peu partout dans les langues néo-latines, du participe passé sur le parfait et réciproquement ? Le phénomène remonte haut ; M. W. en signale tout d'abord un grand nombre d'exemples dès le latin : ainsi la coexistence de parfaits en *-si* et de participes phonétiquement réguliers en *-sus* a contribué à provoquer la généralisation du type morphologique où le parfait s'appuie sur le participe et vice-versa. A ces faits d'ordre formel s'ajoute un fait d'ordre logique, c'est que le sens du participe passé passif a été originairement moins passif que passé. Quoi qu'il en soit, dans les langues romanes, les rapports entre les deux formes verbales se sont encore resserrés, que l'on considère les participes ou parfaits appartenant au type fort, ou ceux qui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

appartiennent au type faible. La création d'un parfait périphrastique, où *habeo* entre en combinaison avec le participe passé, a favorisé l'assimilation. Un fait général domine les formations particulières, c'est que, si le parfait reste fort, le participe le reste aussi ; si le parfait devient faible, il est suivi par le participe dans cette transformation. D'autre part, lorsqu'en français le parfait *pris* devient *prins* sous l'influence de *tins*, le participe *prins* tendit à se substituer au participe *pris*. En définitive ce sont des analogies proportionnelles qui paraissent être à la base de toutes ces innovations : *arsi* : *arsus* entraîne *habŭi* : *habŭtus*, qui entraîne d'autres couples à son tour. Il s'est constitué un « système » entre le participe et le parfait, et ce système a agi sur les langues en vertu d'une véritable « contrainte de paradigme ». Cette contrainte, née d'associations nombreuses, mais non nécessaires, n'a donc pu s'exercer d'une manière absolue ; elle est restée relativement sporadique. C'est le mérite de M. W. d'avoir accumulé de ce fait un nombre d'exemples considérables, qu'il étudie en détail avec beaucoup de science et de minutie. Un précieux index de plus de six mille formes appartenant à toutes les langues romanes et aux principaux dialectes ainsi qu'au latin fait de l'ouvrage un instrument de travail et de recherche extrêmement commode qu'aucun romaniste ne peut se dispenser de consulter fréquemment et avec fruit.

Georges MILLARDET.

Mélanges d'histoire littéraire et de philologie offerts à M. Bernard Bouvier à l'occasion du XXXe anniversaire de sa nomination comme professeur ordinaire à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. *Genève, éditions Sonor*, 1920, v-360 p., in-8°, avec portrait.

Ce recueil contient deux articles de linguistique générale (A. Sechehaye, *Les deux types de la phrase* et Ch. Bally, *Impressionisme et grammaire*) dont M. Meillet a montré l'importance capitale dans *Bull. Soc. ling.*, XXII, 171-2, des notes bibliografiques sur Rod. Toepffer par M. F. Aubert et sur J.-J. Rousseau par M. L.-J. Courtois et de nombreux articles de critique, d'istoire littéraire et de biografie : H. Bochet, sur les procédés de composition de Ronsard à ses débuts ; F. Bouchardy, influence de Condillac sur Rousseau (p. 22-3, on remarquera chez Condillac l'idée très nette de l'*arbitraire* du signe linguistique développée dans le *Cours de ling. générale* de F. de Saussure et des vues sur l'origine « poétique » du langage qui ont été depuis reprises ou conçues indépendamment par MM. Schuchardt et Vossler) ; Aug. Bouvier, *Le « Socrate rustique » de J.-G. Hirzel* et son influence sur l'*Emile* de Rousseau ; J. Bouvier, *Sur la conversion de Verlaine* ; P. Chaponnière, *Le charme de La Fontaine et son sens comique* ; L.-F. Choisy, *Sainte-Beuve et Genève* ; W. Deonna, sur le tème de la coupe du Soleil dans la poésie contemporaine ; F. Grandjean, sur le roman-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tisme, caractérisé par l'émancipation de la sensibilité (p. 178 ; p. 184 : « Classicisme et romantisme expriment les deux grands aspects, opposés mais non point inconciliables, de l'âme umaine ») ; A. Oltramare, *Plutarque dans Rousseau* ; A. Rheinwald, *La seconde vie de Blaise Pascal* (tableau poignant de l'*inquiétude métafisique* ; mais, dans les dialogues entre Pascal et sa sœur, les personnages ont-ils toujours les idées et les expressions de leur temps ?) ; Ch. Werner, *La poétique de Flaubert* (vues intéressantes, sans épuiser le sujet) ; T. Wyler, *Le premier roman d'Edouard Rod* ; F. de Crue, sur la *Confession catholique du Sieur de Sancy* ; Eug. Ritter, *Une page de Mallet-Butini (1757-1832) citée par Joseph de Maistre* ; Abel Lefranc, *La réalité dans le* Songe d'une nuit d'été *du théâtre shakespearien* (précieux complément aux découvertes relatées dans le beau livre *Sous le masque de William Shakespeare*) ; G. Rudler, *La politique dans les* Martyrs : *Hiéroclès* (cherche, comme M. Lefranc, à expliquer une œuvre d'art par des événements réels et par les tendances de l'auteur) ; M. Wilmotte, *Un petit problème de casuistique amoureuse* (et de fraséologie : le cœur et le corps, « indigence métaforique » des poètes médiévaux, imitations d'Ovide et influence de la scolastique). Il y aurait beaucoup à dire sur l'éloge du latin par M. L. Pinvert, concluant que « les Romains étaient des brutes », mais « des brutes intelligentes » (p. 330), et l'on peut se demander si Paul Hervieu ne rappelle pas Dumas fils plutôt que Racine ou Corneille, comme le voudrait M. H. de Ziegler (p. 353-8). M. A. François étudie un conflit de tendances chez les rédacteurs du *Dictionnaire de l'Académie* : purisme livresque et arcaïsant de Chapelain, inspiré de la *Crusca* ; norme du *bon usage* actuel et parlé qui triomphe avec Vaugelas ; cf. l'article du même auteur dans *Herrigs Archiv*, t. CXXVIII (1912), p. 143-160.

Jules RONJAT.

Ferdinand Brunot. — Le renouvellement nécessaire des méthodes grammaticales (*Revue universitaire*, années 1920, p. 161-178 et 1921, p. 21-39).

On sent que la grammaire traditionnelle a bien vieilli. On a introduit des tolérances aux examens, on a essayé d'unifier la terminologie ; on n'a pas osé toucher à une ortografe qui fait confondre l'enseignement de la langue et celui de l'écriture. M. Brunot — qui aurait pu citer F. de Saussure — recherche les réalités statiques et montre fort bien que les faits diacroniques sont loin de les expliquer toujours. Il souaite une « métode où les faits ne soient plus rangés d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées..... M. Basly (*sic*, sans citation de livres ou d'articles) a demandé cette révolution pour le vocabulaire. Elle n'est pas moins nécessaire en grammaire. Je l'avais commencée jadis dans de petits manuels » (1920, p. 167). Il conclut qu'il faut classer les signes linguistiques suivant les idées à expri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mer, mais en vue des signes et relativement à eux : la linguistique n'est ni la psicologie ni la logique.

On remarquera que ce programme excellent avait déjà reçu au moins un fort commencement d'exécution, pour la grammaire comme pour le vocabulaire, de la part de M. Bally (et non *Basly*) : la sixième partie de son *Traité de stylistique* (t. I, p. 250-283, et exercices pratiques au t. II, p. 182-171) — et en somme tout le livre — est un aperçu général de grammaire fondé sur l'observation des faits contemporains, le classement sistématique des concepts (t. II, p. 225-264), l'idée vue à travers le mot et la grammaire révélée par le vocabulaire. Tout le monde peut trouver la communication de M. Bally au congrès des néofilologues suisses en 1910, *L'étude systématique des moyens d'expression* (*Neuere Sprachen*, 19. band, heft 1), et nos lecteurs n'ont pas oublié l'article de M. Sechehaye sur *La méthode constructive en syntaxe* (*R. I. R* LIX (1916-7), p. 44-76). J'en passe, et des meilleurs. Pourtant, suivant M. Brunot (*Rev. univ.*, 1920, p. 168), « tant de bons esprits se sont appliqués à notre sujet, sans découvrir les principes ».

Si les vues de M. Brunot sur la variété des procédés grammaticaux pour rendre une seule et même idée, les discordances entre l'usage actuel et les usages antérieurs, les différences de langage qu'on observe entre les diverses couches de la population, etc... (*Rev. univ.*, 1920, p. 168-178), ne sont pas entièrement neuves, du moins sont-elles justes et fécondes, et il est bon qu'il leur confère l'autorité qui s'attache à son nom et à ses fonctions. Il ne s'arrête pas là. Son article de 1921 est essentiellement un fragment d'un livre paru depuis [1] : sous le titre *La caractérisation*, on trouve des faits d'intonation, de vocabulaire, de morfologie (point de vrai superlatif en fr., mais le comparatif précédé d'un article ou d'un possessif) et de sintaxe (accord des participes, règles de *tout*, etc...) éclairés à la fois par leur istoire et par leur place dans le sistème statique de la langue. On applaudira à la conclusion (p. 39) : « Mon ambition serait que toute une série de livres classiques sortît du mien. J'aurais sauvé la grammaire, la vraie, en tuant l'autre. »

Jules RONJAT.

Arthur Franz. — Zur galloromanischen Syntax. *Jena und Leipzig, W. Gronau*, 1920, VIII-128 p. in 8° (*Supplementheft* X de la *Zeitschr. f. franz. spr. u. litteratur*).

P. 1-84, *Zur syntax der erregten rede in lothringischen mundarten*, reposant principalement sur une enquête orale : faits concernant les

1. *La pensée et la langue* (v. le compte rendu de M. Meillet dans *Bull. Soc. ling.*, XXIII, 12-18 et l'appéciation de M. Millardet dans son livre *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 456-465).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

verbes intransitifs, les auxiliaires « être » et « avoir », l'emploi des temps, certaines formes périfrastiques du verbe, tours du tipe « pour les bêtes pouvoir sortir = pour que les b. puissent s. », postverbaux, verbes à préfixe, frases à sujet annoncé au début, puis détaché à la fin, tipe « il n'est pas méchant, cet omme-là », ordre « il faut l'aller acheter » au lieu de « il f. aller l'ach. », particularités relatives aux prépositions, à l'interrogation, à la négation, aux relatifs, aux tours imités de l'allemand, et autres choses souvent intéressantes, mais présentées à la file sous aucune vraie vue d'ensemble, conformément à la métode si bien caractérisée par M. Grammont (*RLR* 1912, p. 120) : « vider des tiroirs pour remplir des casiers ».

Les p. 87-105 sont un compte rendu d'un livre de M. Lerch sur l'emploi du futur en français au lieu de l'impératif. Compte rendu et livre sont diffus, mais donnent beaucoup d'indications utiles.

Les p. 106-122, *Zur neuprovenzalischen syntax*, contiennent une répartition géografique de traits dialectaux (à revoir dans le détail) qui est un utile complément à mon *Essai de sintaxe des parlers provençaux modernes*, çà et là des observations critiques dont je ferai mon profit, l'assertion que la décadence des parlers minés par le français se manifeste d'abord dans la sintaxe (p. 106 ; je croyais que c'était dans le vocabulaire) et un reproche dont je trouve l'éco dans un article de M. Spitzer (*Herrigs Archiv*, t. CXLII, p. 154), — ce qui m'est désagréable, mais ne m'empêchera pas de continuer à estimer les travaux de ce savant au moins autant qu'il estimait jadis les miens (v. *Rev. de dial. rom.* 1914, p. 395-8).

Donc j'aurais le tort d'apprécier, de juger les auteurs et les exemples et de confondre ce qui est de la langue littéraire et ce qui est du parler populaire (p. 108). Je croyais avoir donné à comprendre (v. notamment les p. 18 et 21 de mon livre) que beaucoup de « félibres » dont l'éducation s'est faite exclusivement en français ne savent pas le provençal ou le savent mal, et je crois avoir constamment mesuré, au point de vue en question ici, la valeur d'un auteur à la conformité de sa sintaxe avec le *prouvençau de pople* (v. p. 156).

Ceux que je crois avoir le droit d'appeler en ce sens « les bons auteurs » sont en même temps ceux qui ont des idées intéressantes et une forme agréable ; est-ce un pur asard ? Mais ces considérations ont évidemment peu d'attrait pour qui met sur la même ligne la renaissance provençale et les onorables efforts de quelques rimeurs wallons (Franz, p. 107). Aussi, restant dans le domaine grammatical, je ferai remarquer que, par suite de la parenté même des langues intéressées, les calques de français en provençal sont moins faciles à distinguer que p. ex. les calques d'allemand en français. Et déjà ceux-ci réservent plus d'une méprise à qui les collectionne. C'est ainsi que M. Franz voit des germanismes dans « attendre après vous », qui se dit un peu partout (le calque « sur vous » est, je crois, spécifiquement suisse), dans le non moins banal « j'ai été = je suis allé » et même dans « ça ne nous a

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas réussi », qui est tout ce qu'il i a de plus français. On trouverait encore d'autres ex. de ce genre p. 81-4, où figure « je lave mes mains », tandis que ce tour est donné p. 11 comme tipe de lorrain indigène.

On comprend que « ça ne nous a pas réussi » soit méconnu par un romaniste persuadé qu'on dit en français *réligion* (p. 14), *vous traites* (p. 9, du verbe *traire*; le plus beau est peut-être que la forme lorr. *treiei* ne lui ait pas suggéré *traye*ʒ, au demeurant peu usité), *graisser* des animaux de boucherie (p. 36).

P. 123-8, index ordonné alfabétiquement. C'est sans doute ce qu'il i a de mieux ordonné dans ce livre.

Jules RONJAT.

Maurice Grammont. — Traité pratique de prononciation française, deuxième édition revue et remaniée. *Paris, Delagrave*, 1920, 241 p. in-8°, avec 23 figures dans le texte.

C'est la première édition avec la réponse à une question que je posais dans mon compte rendu (*RLR* LX, 188) pour les *e* de *bête* et *bette* (elle est p. 13 et 39, et me satisfait pleinement), divers autres changements de détail (ainsi p. 13 indications nouvelles, très utiles, sur les degrés de durée, l'influence de l'accent, l'attaque douce ou dure des voy., 59 sur les traits originaux du consonantisme français, 64 sur *ny* dans *union* contre *ñ* dans *mignon*, 89 sur le mécanisme articulatoire des cons. doubles, 117 sur *e* caduc, 134-5 sur les liaisons et élisions devant *y-* ou *w-*, 143-4 sur le coup de glotte qui précède une voy. initiale frappée de l'accent d'insistance, 52 et 84 sur des procédés nouveaux ou meilleurs pour la correction de défauts de prononciation chez les étrangers, *passim* ex. encore meilleurs ou plus nombreux, puis quelques additions à l'*Index et répertoire des définitions*), un appendice sur les ambiguïtés de l'ortografe (p. 195-199) et l'important remaniement de tout le vocalisme pour indiquer d'une façon complète la répartition des timbres. On a ainsi notablement augmenté la valeur téorique et pratique d'un livre dont l'éloge n'est plus à faire.

J. R.

Maurice Grammont. — Petit traité de versification française, 4e édition revue et augmentée. *Paris, Armand Colin*, 1921. 1-162 p. in-8°.

La première édition de ce livre date de 1908 (v. *RLR* LI, 381-3); les deux suivantes ne sont guère que des réimpressions ; celle-ci contient d'importantes additions et plusieurs changements de détail.

Additions : la section sur la strofe et les poèmes à forme fixe a été dédoublée et on a remanié les deux nouvelles sections (p. 78-88 et 89-103), le tout augmenté d'une quinzaine de pages, avec des développements nouveaux notamment sur la liaison des strofes et sur des tipes aujourd'hui rares comme p. ex. le *chant royal* ; la section sur la variété

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du mouvement ritmique a été étendue (p. 115-123), avec substitution de trois vers de Racine à quatre de V. Hugo pour constituer un exemple-tipe plus probant, adjonction d'exemples nouveaux à la fin et comparaison avec le ritme de la prose étudié dans le *Traité pratique de prononciation française* (cf. *RLR* LX, 188).

Changements : *passim*, « accentué, inaccentué, accent d'intensité » au lieu de « tonique, atone, accent tonique » ; en conséquence on corrigera p. 31 l.15 « tonique » en « accentuée » et p. 471.7 du bas « accents toniques » en « accents d'intensité » ; la nouvelle terminologie est évidemment meilleure ; bibliografie tenue au courant ; p. 41 et 57, suppression et substitutions d'exemples justifiées par un examen rigoureux.

Pour une nouvelle édition on peut souaiter des exemples de *rondeau redoublé* et d'autres tipes dont la structure peut être difficile à concevoir même en lisant la description la plus précise (p. 96-101).

Et j'entendais l'autre jour un poète en renom, et d'âge mûr, avouer qu'il ne connaissait ni ce livre ni *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, et déclarer que depuis son enfance il cherche en vain une bonne définition du ritme !

Jules RONJAT.

Ch.-P. Julian et **P. Fontan**. — Anthologie du Félibrige provençal (1850 à nos jours) : poésie, tome Ier, les fondateurs du Félibrige et les premiers félibres. *Paris, Delagrave*, 1920, 460 p. (dont 5 de musique), petit in-8° (*Collection Pallas*).

Recueil élégamment édité, pièces souvent bien choisies, traductions françaises presque toujours fidèles, notes biografiques et autres généralement correctes. Je regrette que Paul Arène ne soit pas représenté [1], que Bonaparte-Wyse le soit seulement par des compositions d'une extrême banalité (il a parfois fait mieux, v. *Un dimenche dóu mes de Mai* et *Septentrioun*, dans *Li piado de la Princesso*), ce qui motive mal le ditirambe de la p. 332, et que le choix dans les œuvres d'Aubanel exclue le *Pan dóu pecat* et soit d'une façon générale assez bizarre. De *Mirèio*, du *Pouèmo dóu Rose* et des *Oulivado* on n'a pas pris les passages les plus significatifs. Si l'on avait inséré *Lou poutoun dou Divèndre sant*, que j'aimerais à qualifier de « parsifalien », ne fût-ce que par réaction contre certains clichés comme les *brumes ibséniennes* (p. 56) ou la *clarté latine* (*passim* ; j'ai déjà dit ma façon de penser dans *RLR* 1907, p. 555), le lecteur aurait une idée plus complète d'Anselme Mathieu que celle qu'on veut lui donner p. 232 n. 1 et surtout p. 409, où il est rapproché de Roumanille et de Crousillat, qui sont loin de le valoir (il ne s'agit ici

1. Peut-être le réserve-t-on pour le t. II annoncé p. 1 (poètes des générations suivantes, et il doit suivre un t. III consacré à la prose) ; on a cependant admis dans ce vol. Berluc-Pérussis, dont l'*afelibrimen* est plutôt postérieur à celui d'Arène, son cadet de uit ans.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que du R. des vers, pas de celui des contes), et de Marius Girard, qui fut un excellent omme et un onnête rimeur.

P. 192 n. 4, mauvaise étimologie de *felibre* (v. *RLR* 1914, p. 525-6) ; Jeannoy, corr. -roy. P. 193 l. 3 du bas, Gilbray, corr. Gillray. P. 204, l. 2 et 13, pluèio, parlèn, corr. -e- ; l. 5 du bas, di espigno-bé, corr. dis. P. 416 l. 2, mètre, corr. me-. Le *courdounié* des p. 426-7 est non l'araignée d'eau (uit pattes), mais la notonecte (six pattes), insecte plongeur ; la note vise l'idromètre, qui marche sur l'eau, mais le texte de Girard a *dintre* lou clar cristau de l'aigo.

La « légende d'après laquelle ceux qui mangent du pain de l'adultère doivent mourir dans l'année » (p. 139) a été purement et simplement imaginée par Paul Arène, traducteur du *Pain du péché* joué au *Théâtre libre* en 1888, pour satisfaire à des rites parisiens bien connus : « le théâtre est l'art des préparations » (Francisque Sarcey) ; Arène est le seul auteur du « couplet » de la tante Mian au début de l'acte II, du tipe « Vous connaissez... » ou « Connaissez-vous... ? » que blasonne Hervé dans *L'œil crevé* : « Voulez-vous que je vous chante la chanson de la *Langouste atmosférique* ? » Antonin Glaize, vieil ami d'Aubanel, m'a conté en 1904 ce qui suit : après une de ces longues promenades qu'il aimait tant, Aubanel dinait avec Grivolas dans une auberge de campagne ; à une autre table était assis un couple ; survient un omme qui s'approche de cette table, ramasse prestement tout le couvert dans la nappe et file, tenant le paquet en rassemblant les quatre bouts. « Es un jalous », se borne à dire l'ôte, peu curieux, comme le sont souvent les campagnards, en réponse aux questions d'Aubanel qui, rentré chez lui, bâtit tout un drame sur ce bizarre incident, et i fait figurer des restes de repas comme « pièce à conviction » sans aucune valeur mistique ou mitique. La version de Glaize serait, si besoin était, appuyée par trois faits : 1° dans *Lou pan dóu pecat*, a. V, sc. IV, quand Malandran frappe ses enfants pour leur faire boire et manger les restes, le *baile d'iero* Béumount lui reproche sa brutalité, mais si dans la conviction populaire les enfants devraient mourir, il s'opposerait certainement, même par la force, à ce qui serait de la part d'un père un crime abominable ; quand Faneto, survenant à la sc. V, crie à ses petits :

Mangés pas ! mangés pas ! qu'aquéu pan empouisouno !

elle exprime fortement une émotion personnelle, non une croyance à laquelle aucun des personnages présents ne fait d'allusion ; l'effet de terreur, si vif sur le public montpelliérain de 1878, n'est produit que par la fureur de Malandran et le suicide de Faneto ; 2° dans une première version l'acte IV finissait sur le jeu de scène de Malandran emportant la nappe devant les amants stupéfaits, mais non terrifiés ; dans l'ipotèse d'une croyance populaire ils devraient éprouver plus de crainte que d'étonnement ; c'est sur le conseil de Glaize qu'Aubanel a ajouté quatre vers annonçant l'acte V, notamment la réplique de Faneto

Mis enfant ! De-qu'a di ?... Mi pichot ! Que ié fan ?...
Vole parti...

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à la menace vague de son mari

Guso ! s'ensouvendran d'aquéu jour, tis enfant !...

qui en admettant un mite serait précise pour tous les interlocuteurs; 3° je n'ai jamais rencontré aucune allusion à un mite chez Mistral, chez Ludovic Legré et chez aucun autre écrivain provençal ayant parlé du *Pan dóu pecat*.

Jules RONJAT

W. Meyer-Lübke. — Historische grammatik der französischen sprache, zweiter teil : Wortbildungslehre. *Heidelberg, Carl Winter*, 1921, XII-175 p. in-8°.

La critique de principe ayant été faite par M. Meillet dans *Bull. Soc. ling.* XXII, 229, 230, je me bornerai à des observations de détail, m'associant au reste pleinement à l'ommage rendu a un livre « fait de main d'ouvrier ».

§ 41, comme il i a peu d'etniques en *-in*, la continuation de lat. *-īnu* est moins probable que celle de celt. *-ēn-* (ex. *chartrain*). — Mais *limousin* et autres sont empruntés à des parlers qui ne confondent pas *-īn-* et *-ēn-*, et en épuisant les noms de petites localités on trouverait p.-être plus de *-in* qu'on ne croit.

§ 52, explication de *-eresse* par *-er-* de *-eriz* < *-ātrīce* + *-esse* < *-issa*; on pourra préférer *-āricia* (noté seulement au § 65, pour les adjectifs substantivés).

§ 55, *nucārius* est attesté.

§ 99, *-esse* < *-itia* n'est pas un traitement fonétique (v. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.* II, § 480).

§ 109 : nous retrouvons notre vieille connaissance le *nebenton* (v. *RLR* LX, 470 et LXI, 162-3).

§ 124, fr. moderne *résistence* « für älteres *resistance* » ???

§ 163, *-on* est augmentatif en esp. et en it., oui, mais au contraire diminutif en prov.

§ 189 (et *passim*), mélange de mots anciens et modernes, rares et usuels, comme *blanchoyer* à côté de *nettoyer*.

§ 200 (et *passim*), traductions incorrectes comme *prélasser* « sich in die brust werfen ».

§ 220 : comme l'ouvrage ne considère en principe que les éléments formatifs restés productifs en fr. (p. VII) et les classe en général d'après leur emploi, on s'étonne de voir p. ex. *malepeste* à côté de *malfaçon* sans aucune indication nette sur les âges respectifs de ces formations et en confondant les cas où dans le sentiment des sujets parlants *mal-* est adverbe avec ceux dans lesquels *mal-*, *-e-* était adjectif.

Le § 230 semble mettre sur la même ligne les tipes vfr. *aconter* < *a-* + verbe *conter* et fr. *aboutir* < *a-* + subst. *bout* + *-ir*.

§ 247, est-il bien sûr que *mé-* soit lat. *minus*? Les vues de M. J. Brüch sur germ. *mis-* (*Zeitsch. f. rom. phil.*, XXXIX (1917), 204-6) méritent mieux qu'une simple prétérition.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

§§ 249-265, exposé de la composition proprement dite un peu bref et procédant par catégories en quelque sorte mécaniques suivant les « parties du discours » employées comme termes de composés, au lieu de distinguer la nature psicologique et sintaxique des différents tipes. Pour la forme verbale du premier terme de *Chantecler* etc... le français est en effet équivoque (§ 258), mais le franco-provençal a sûrement l'impératif : *Gratapaylli*, *Ceacilvura* avec *-a-*, *-i-*, et non *-e-* du présent indicatif (Devaux, *Essai sur la langue vulg. du Dauph. septentr.*, p. 221, 228).

§ 258, *faitard* « faulenzer », corr. sans doute *fêtard*. L'ouvrage n'a pas d'*errata*.

Jules RONJAT.

Adolf Helbok et **Robert von Planta**. — Regesten von Vorarlberg und Liechtenstein bis zum jahre 1260, 1. lieferung bis 1.000 und 1. excurs. *Bern, K. J. Wyss erben, Bregenz, J. N. Teutsch, Stuttgart, W. Kohlhammer*, 1920, XI-108 + 83 p. grand in-8° (*Quellen zur geschichte Vorarlbergs und Liechtensteins*, I. band).

P. 1-61, étude diplomatique, très serrée, par M. A. Helbok. P. 61-108, étude linguistique par M. R. v. Planta. P. 1-83 en pagination indépendante, analise de 177 pièces, de l'an 741 à l'an 1000 environ. Dans le précieux travail de M. R. v. Planta on remarque plusieurs résultats qui semblent nouveaux et bien assurés : p. 63, *Romaona* en l'an 920 est déjà presque le tipe rétorom. *paun*, *launa* < *pāne*, *lāna* ; p. 66 *Fleme* (a. 765) < *flūmine* ou *flūmen*, aujourd'hui *Flem* (all. *Flims*), contre *Flums* plus loin en aval ; en somme le rétorom. paraît avoir évolué aussi vite que le fr. attesté dans les *Serments de Strasbourg* et dans *Eulalie* (p. 84) ; p. 88-9, discrimination de *g* romans < lat. *c* etc... et de *g* < *c* etc... dus à des scribes alamans, observations sur les colonies romaines qui, des siècles après la chute de l'Empire, ont conservé leur langage dans la région danubienne, d'où beaucoup de noms de lieu encore aujourd'ui usités notamment aux environs de Salzbourg (cf. au pays rénan *Biberach* et *Jülich*, reflets des traitements romans différents pour *-ācu* et pour *-iācu*) ; p. 73, dissimil. *Carpofodi* < *-fori*, *Falaria*, *-rune* < *ferrar-* et p.-êtr. *Pulueraria* < *pra(d)-roburaria*, cf. rétorom. moderne *rol*, *truli* < all. *rohr*, *trūrig*.

J. R.

Sextil Puşcariu et autres. — Divers ouvrages de linguistique générale, de linguistique et de filologie roumaines.

Je voudrais signaler au moins brièvement la belle activité que prend l'Université de Cluj sous l'impulsion de M. Puşcariu. L'institut de recherches dialectologiques, filologiques, etc..., *Muzeul limbei române*, publie depuis 1921 la revue *Dacoromania*, dont le premier volume annuel contient notamment des articles de M. Puşcariu sur le programme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du *Muzeu*, sur les onomatopées et mots expressifs, l'assimilation et la dissimilation en roum., de M. Procopovici sur les continuateurs roum. de *eccu* et composés, de M. Capidan sur l'origine du vocatif en *-le*, de M. Bogrea sur les éléments turcs du vocabulaire roum., des étimologies par MM. Herzog, Puşcariu et Bogrea, des notices de toponimie par MM. Bogrea et Drăganu, une copieuse étude filologique de M. V. Grecu sur l' *Erotocrite* de Cornaro, poème grec du XVe, du XVIe ou du XVIIe siècle, et ses traductions en roum., un mémoire de M. S. Dragomir sur des institutions de droit public slavo-roumain et les termes qui les désignent. Au t. II (1922) on remarquera particulièrement un article, à tous égards important, de M. Puşcariu sur les lois fonétiques. L'auteur voit nettement qu'une *loi fonétique* n'est que le résultat d'une série d'innovations individuelles dont l'adoption par la communauté linguistique peut demander des siècles, et qu'une *génération* ne constitue pas un bloc ayant d'autres usages que la génération précédente (v. notamment p. 45). De nouveau (cf. *RLR*, 1913, p. 277) il part en guerre contre les *junggrammatiker* ; mais : 1° l'école de Leipzig a eu en son temps une action salutaire comme, en son temps aussi, la conception naturaliste de Schleicher ; 2° on n'a jamais pu « citer un seul exemple d'un *o* indo-européen qui ne soit pas devenu un *a* en indo-iranien » (Grammont, *RLR* LX, 437) ; 3° M. Puşcariu lui-même, comme tout le monde, est bien obligé, pour expliquer les *exceptions*, de faire intervenir l'analogie, l'emprunt, le tabou, etc... On trouvera p. 62 un joli cas de dissociation lexicale en roum., pendant aux deux *meule* de M. Paul Passy (*Etude sur les chang. fonét.*, p. 23), p. 76 le début d'une évolution fonétique (*r* uvulaire se substituant à *r* alvéolaire) observé dans un village roumain. Cet article fait partie d'une série intitulée *Din perspectiva Dicţionarului*, destinée à expliquer et à justifier le plan du dictionnaire de l'Académie roumaine ; un autre, publié à Cluj en 1923, sous les auspices de l'Académie, est un bref *compendium* de grammaire générale, avec des vues personnelles et des exemples roumains fort intéressants.

Notre infatigable confrère a entrepris une *Istoria literaturei române* dont nous avons déjà le t. Ier (Sibiiu, editura « Associaţiunei », 1921, 217 p. in-8°, avec de nombreuses illustrations), qui va des origines à la fin du XVIIIe siècle. Citons encore, en collaboration avec MM. A. Lapedatu et I. Lupaş, *La centenariul morţii lui Petru Maior* (Cluj, institutul de arte grafice « Ardealul », 1921, 47 p. in-8°, avec portrait) : l'istorien Maior était, en matière de langue, un puriste modéré ; il a su voir clairement la part du latin classique, du latin vulgaire et des éléments étrangers dans la formation du roumain (v. p. 35 et 40-3).

Jules RONJAT.

L'Escoutaire de la Campana de Magalouna. — Rabelæs à Mount-Peliè. *Mount-Peliè, F. Dezeuze*, 1920, 224 p. in-8° (avec traduction française en regard du texte montpelliérain).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans une note finale *l'Escoutaire* (pseudonime de mon confrère en Felibrige F. Dezeuze) dit avoir écrit en montpelliérain le nom de son éros d'après la forme adoptée par Rabelais lui-même quand il signait en latin, *Rabelæsus*. Ce nom rime p. 93 en *-es* fermé. *Rabelæs* ou *-ais* nous est présenté en insistant peut-être un peu trop sur le côté *beuveries*, mais en faisant fort bien ressortir la grande bonté et la profonde science du médecin filosofe dont le souvenir est si vivant à Montpellier. Le dialogue est souvent plein de verve, et les vers bien frappés abondent, ainsi :

Un ibrougna es toujour vincut pèr las boutelhas (p. 195).
Alcofribas Nasier ! dins l'èr de Mount-Pelié
Pèr toun temperamen i' a de nèblas malignas :
Es tems d'anà tetà lou piot dins d'autras vignas (p. 163).

Les propos de Rabelais, de Rondelet et de leurs compagnons d'études et de plaisir intéresseront sans doute plus que le mélodrame noir imaginé pour corser l'action : amours d'un étudiant flamand avec une servante d'auberge, Flamande aussi, et fille de famille noble enlevée à ses parents par un malandrin devenu aubergiste qui la poignarde après avoir tenté d'assassiner son amoureux.

Une chanson flamande

Ik drink den nieuwen most,
'k En vraeg niet wat hy kost

est citée p. 11, 71 et 115 avec une coquille obstinée *ky* pour *hy*. Plus d'un lecteur aimerait à voir cette chanson traduite. Puisque j'en suis aux petites chicanes, M. Dezeuze me permettra de lui demander pourquoi il accentue sur la finale le nom espagnol du *jeune premier* flamand *Carlos* (p. 55, 157, 181, 215), et celui de son amie, *Fridà* (p. 167, 215), et le nom des veilleurs de nuit (pourquoi d'ailleurs ce vocable espagnol ?), *serenos* (p. 85), et *helix maritima* (p. 25). Le *vrai sabé* de la p. 91 n'est-il pas à corriger en *gai sabé* ? Je trouve *passim* des *e* fermés prétoniques écrits tantôt *e*, tantôt *i*, sans que je puisse apercevoir aucune explication plausible, ainsi *secats* « desséchés » (p. 25), mais *sicrèt* « secret » (p. 61). *Flamand* (p. 51 et *passim*) est un mot français ; la forme locale correcte serait *flamenc*, comme dans les anciens textes provençaux, produit normal de flam. *Vlaming*. Tout cela dit surtout pour montrer avec quelle attention j'ai lu cette pièce à beaucoup d'égards très réussie.

Jules RONJAT.

Paul Scheuermeier. — Einige bezeichnungen für den begriff « höhle » in den romanischen Alpendialekten (**balma, spelunca, crypta, *tana, *cubulum*), ein wortgeschichtlicher beitrag zum studium der alpinen geländeausdrücke. *Halle a. S., Max Niemeyer*, 1920, X-132 p. in-8°, avec trois cartes (69e *Beiheft* de la *Zeitschrift für romanische philologie*).

Pénétrante étude d'un bon disciple de MM. Gauchat et Jud. Conclu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sions d'une portée générale sur l'influence des etnismes anciens en matière onomastique (p. 117-120) et sur l'infinie variété des évolutions sémantiques (p. 114-5) ; indications fort intéressantes sur les emprunts de parlers allemands à leurs voisins romans (p. 98-105 et *passim*).

La géografie linguistique semble exclure la possibilité d'un mot prélatin **tana* (p. 85-93) ; aux ex. (portug. *socava* etc...) donnés pour appuyer une mécoupure de **subtāna* on peut ajouter v. prov. *sotzcavar* « creuser, miner », prov. moderne *su-*, *sus-* et *soubauma* « surplomber ; creuser en surplomb ».

Tasniere (p. 92) peut remonter à *tais-* < *taxōnāria* par dissimilation (*n* mouillé appuyé dissimile *yod* implosif atone, formule XIII de M. Grammont). Si l'étimologie *turna* < *tribūna* (p. 91) est juste, on pourra voir dans prov. mod. *tuno* le résultat d'un croisement entre les continuateurs de *tribūna* et de **(sub)tāna*. Φάραγξ (p. 30) convient pour prov. mod. *baren(c)*, avec variante suffixale (cf. *salanc* « salé », *lachen(c)* « laité », etc...), mais non pour catal. *barranc*, esp. *-co* (croisement avec **barra* ?) **Brig-* « rocher » (p. 120) ; mais plusieurs formes rom. postulent **bricc-* (v. **breg-* au *Rom. etym. wtb.*, *brè*, *brecas* et mots suivants au *Tres. d. Felibrige* ; croisement avec le mot germ. qui a donné v. prov. *breca*, fr. *brèche*, etc... ?)

J. R.

Jos. Schrijnen. — Einführung in das studium der indogermanischen sprachwissenschaft, mit besonderer berücksichtigung der klassischen und germanischen sprachen ; bibliographie, geschichtlicher überblick, allgemeine prinzipien, lautlehre. *Heidelberg*, *Carl. Winter*, 1921, X-340 p. in. 8°.

La traduction de M. W. Fischer a été revue par M. Streitberg, qui a suggéré diverses modifications et additions (p. V).

Les romanistes qui liraient malaisément l'original néerlandais et qui désirent ne point se murer dans leur domaine particulier trouveront ici, pour l'ensemble de la discipline et pour la fonétique, un manuel plus riche en exemples que l'*Introduction* de M. Meillet et soutenu par plus de vues générales que l'*Abrégé* de Brugmann. Ils rectifieront d'eux-mêmes quelques erreurs ou opinions contestables portant sur les langues romanes (ainsi p. 109, fr. *foin* emprunté à un dialecte rural ; M. Gilliéron a donné une explication différente dans *Généal. des mots qui désignent l'abeille*, p. 201-3 ; p. 200, il y aurait des périspomènes en fr. ; p. 263, pas de trace romane de lat. *-m* ; mais *rien* < *rem*, *mon* < *m(e)um*, etc....) ou sur le latin (p. 203, 207 et *passim*, confusion entre l'*accent* d'intensité, le *ton* musical et l'*intonation* : le dernier état de la question est présenté par M. Juret dans son *Manuel de phon. lat.*, p. 57-95 ; p. 264, 267, 271, faits lat., germ. et lituaniens présentés sans tenir compte de l'articulation alvéolaire de *r*).

Au point de vue indo-européen on peut douter que le celtique soit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aussi conservateur qu'il est dit p. 50, trouver un peu indécise la doctrine sur les mutations consonantiques et la loi de Verner (p. 88) et regretter la contradiction entre les p. 91, 237 et 239 sur la nasale finale. On se demandera ce qu'est au juste une « génération » (p. 142), on pourra ésiter à admettre qu'une certaine position nationale du torse commande l'évolution des sons (p. 128-9), et la plupart des exposés de fonétique générale (notamment p. 186, téorie de la sillabe, 215-235, inductions au contact et à distance) ne dispenseront pas de recourir au *Cours de ling. générale* de F. de Saussure et aux études de M. Meillet sur la différenciation, de M. Grammont sur la dissimilation, l'aplologie, la métafonie, l'armonie vocalique et la métatèse.

A juste titre, M. Schrijnen fait une large place à l'istoire de la civilisation et généralement aux facteurs sociaux de l'évolution linguistique.

Jules RONJAT.

Karl Vossler. — Frankreichs kultur im spiegel seiner sprachentwicklung, drittes tausend, vermehrt durch nachwort, nachträge, berichtigungen und index. *Heidelberg, Carl Winter*, 1921, XII-431 p. in-8°.

Même réduit, comme il l'est ici, à la période qui va des origines au XVIIe siècle, c'est un magnifique sujet, digne de tenter un istorien à la fois linguiste et sociologue. Or il est traité par un filologue féru de métafisique, esprit fin mais manquant de vues d'ensemble assurées. Il en résulte un bon *compendium* de l'*Istoire de la langue française* de M. Brunot uni à un résumé correct d'événements politiques généralement connus et à des spéculations linguistiques et fonétiques (Ein kerl der spekulirt...., dit Méfistofélès) fort en retard sur l'état actuel de nos disciplines (Und rings umher liegt schöne grüne weide).

M. Vossler a-t-il lu le très bienveillant compte rendu de la première édition par M. Meillet (*Bull. Soc. ling.* XVIII, cclxxxvij-ccxc) ? On en douterait en le voyant maintenir ici p. 336 que la prononciation *i(l) va* dénote une assimilation de *-l* à *i*, p. 339 que *-le* dans *gardez-le* sonne à peu près comme *-leu* dans *allen*. L'inévitable *nebenton* (v. *RLR* LX, 470 et LXI, 162-3) sévit p. 106-7 à côté de vues très critiquables sur l'accent en général et la « zerhackte diktion » du v. fr. (cf. Meillet, *loc. laud.*) ; pour le traitement des cons. intervocaliques (p. 122), on est en pleine fantaisie. P. 380 on fait état, sans autre forme de procès, de l'ipotèse inadmissible que le v. prov. littéraire reposerait sur le narbonnais (v. *RLR* 1913, p. 533-6). Le *nachwort* des p. 370-9 répond d'une façon généralement très peu satisfaisante aux critiques de principe et de détail.

La partie du livre la plus solide et la plus neuve à la fois me semble être celle qui traite de l'unification politique et linguistique. L'exposition aurait gagné à *masser* les faits pour obtenir plus de coésion : j'ai dû relire plusieurs fois les p. 28-9, 33, 35, 44 et 51 en me demandant si

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans la pensée de l'auteur il i a relation de cause à effet, ou l'inverse, entre la puissance royale et le prestige littéraire du francien, et je crains une semblable perplexité chez les étudiants aŭxquels s'adresse directement un volume de la *Sammlung romanischer elemantar- und handbücher*.

Le trés réel talent de M. Vossler se développe mieux quand il oppose le caractère « impérialiste » de la religion au caractère « sensitif » de l'idée de patrie (la *dulce France* de Roland,p. 55) ou quand il montre (p. 90) combien peu de place, à côté de la vie mentale de l'omme, tiennent dans la pensée médiévale la nature en général et spécialement la vie des plantes et des animaux. On est là aux antipodes d'un Kalidasa — ou d'un François d'Assise.

Jules RONJAT.

Walther v. Wartburg. — Französisches Etymologisches Wörterbuch, eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes. *Bonn und Leipzig, Kurt Schroeder*, grand in-8°. — 1re et 2e livraisons (1922).

Le titre ferait attendre « un Kluge français » ; le sous-titre convient mieux à ce consciencieux dépouillement des travaux dialectologiques sur les domaines français, franco-provençal et provençal. Les discussions étimologiques, en général excellentes, n'ont jamais cette concision énigmatique que j'ai critiquée dans *RLR* LXI, 189, et le nom de celui qui a trouvé une étimologie est cité quand besoin est (cf. Grammont, *RLR* 1911, p. 316) ; les textes qui livrent des mots rarement attestés sont indiqués quand cela est utile, et la présence ou l'absence d'un astérisque ne prête pour ainsi dire jamais à objection. Les mots « savants » sont cités à côté des mots « populaires », et effectivement ils sont, à leur manière, tout aussi instructifs. La répartition des principaux tipes lexicaux dans l'ensemble de la *Romania* est largement esquissée, et appuyée sur les emprunts faits par les parlers celtiques et germaniques. Une série de livres comme celui-ci préparerait une magnifique réédition du *Rom. etym. wtbuch*.

La transcription fonétique est simple et suffisamment précise, mais je n'aime pas *ĭš*, *dž* pour *č*, *ǧ*, ni la confusion de v. prov. *ʒ* et *s* ou la notation *s* pour *ss* et *ç* (v. *RLR* 1914, p. 521-2 et LXI, p. 186). Pour le prov. moderne on a généralement conservé l'ortografe mistralienne, sauf assez souvent *eu* aulieu de *ĕu* ; p. 24 col. 2 l. 25 *aguieto*, corr. *-ī-* ; p. 72 col. 2 l. 11 *aiet* et 38 *ailloli*, corr. *aiòli*, et *aiet* signifie non « sorte de mayonnaise », mais « ail » ; *amita*, l. 4 *ād*, corr. *ădo* ; *annus*, l. 2 du bas *beloonnado*, corr. *bello-* ou *bèlo-onnado* ; *aqua*, l. 5 *aygo*, corr. *aigo* ; p. 115 col. 2 l. 31 *aigo-bouhido*, corr. *-lido* ; *arealis*, l. 11 *èirdu*, corr. *eirau* (*e* n'est pas ouvert en cette position) ; p. 136 col. 2 l. 18 du bas *argentaou*, corr. *-au* ; p. 145 col. 2 l. 23 *arrèst*, corr. *-ĕ-* ; *Arthur*, l. 4 *reĭ-*, corr. *rèĭ*. L'arabe est mal transcrit, ex. *al-qauvach* pour *al-qawwād*, l'abréviation dauph. désigne tantôt du provençal (*lato sensu*), ex. p. 98 col. 2 l. 3 *ancho* < **ankya*, tantôt du franco-prov., ex. p. 90 col. 1 l. 18 *amwęrn* < **amŏrĭōsu*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On pourra doute que v. fr. *as* et v. béarn. *ab* soient lat. *ab* (cf. l'article *apud*) ou *ades* etc.... lat. *ad id ipsum* (v. Grammont, *Bull. Soc. ling.* XII, cvj). *Abominarī* n'explique pas *abosmer* etc..., v. *Rom. et wtb.* p. 3 et 737 et Grammont, *RLR* 1911, p. 317. Pour *absolvere* et *assequī* v. *RLR* 1914, p. 523. Béarn. *arcourda* correspond à prov. *recourda* comme p. ex. *arcouelhe* à *recueie*, et n'est donc pas *acchordāre*. Le tipe prov. *aisse* continue probablement **aciu* (pour *acidu*) croisé avec *oxāle* ou avec ὀξύς (cf. A. Thomas, *Rom.* 1911, p. 105) ; à côté de *aisse* le périg. connaît *asse*, qui doit être purement et simplement **aciu* ; cf. *sous(se)* < **sūciu* (pour *sūcidu*) avec *-ū-* de *succidus, suis, suem* etc.... Le tipe *atuba* n'a rien à faire avec *actīvus* ; v. **extufare* au *Rom. et. wtbuch.* Langued. *agut* « fatigué » < *acūtu* ? mauvais pour le sens ; n'est-ce pas le part. pass. « eu » ? cf. fr. *rendu* « las ». *Adaptu* > v. prov. *azaut* se eurte à *escrit* < *scrīptu*, etc... ; p.-ét. **adhab(i)tu*, cf. *malaut*. Ambert *aūrə* < *adaugēre*, corr. *aurə* ou *aurę* (le texte de Michalias est ambigu) < v. prov. *alre* (dont l'accentuation est mal établie) < *ali(u)d* + *rem*. Prov. du XIVe s. *amaīstradors* (d'un navire) est non *administratōres*, mais une formation rom. sur le continuateur de *magistru*, cf. le verbe moderne *amagestra*. Die *oveinjé* (corr. en ortogr. mistr. *o-* ou *avenge*, en transcr. fon. *ovęndzę*) n'est pas **advenicāre* (base à laquelle on pourrait d'ailleurs, pour les autres mots, préférer **advindicāre*), mais le même mot que fr. *aveindre*, lequel, comme it. *avvincere*, pourrait remonter à *attingere* croisé avec *vincīre*, plutôt qu'à *advenīre* ou à *abemere*. Dampr. *ęyū, ędżī* cités sous *aequāre*, **-iāre* sont à contrôler par *Mém. Soc. ling.* X, 171, 193, 316 et XI, 200, 285 (*lęsī* « lacer »). **Afannāre* : **-ff-* est postulé non seulement par it. *-ff-* (p. 48 col. 2), mais par gasc. *-h-*. **Alisna* : le tipe prov. *(a)lesen-* oblige à poser **alisina*. **Amīcitās* convient pour fr. *amitié*, mais prov. *amista(t)*, it. *-à*, esp. *-ad* postulent **amīcietās* formé d'après *soc-*, *medietās*, p.-ét. sous l'influence du compar. *amīcior* : la survivance en rom. de formations lat. en *amīci-* + voy. semble bien attestée par portug. *amizade*, dont la genèse reste obscure dans le détail. *Annotinus* ne peut guère donner *antenois* ~ *-anois* etc..., probablement dér. de *antan* < *ante annum*. Rouerg. *à l'anticréso* (corr. *-è-*) « médiocrement, sans soin » n'a rien à voir avec *Antichristus* : « le nantissement..... d'une chose immobilière s'appelle *anticrèse* » (*Code civil*, art. 2072) ; c'est une opération désagréable, et qui peut avoir des conséquences fâcheuses pour l'entretien de l'immeuble ; un proverbe daufinois dit : *Chien qui a deux maîtres n'est jamais gras*.

Savoy. *adiuei* et lionn. *doy* opposés à dauf. *ęgadzẅay* semblent être *adductus* ou **addux*, plutôt que *aquaeductus*. Le tipe prov. *eigas* ne continue pas *aquātiō* ; c'est *aigo* < *aqua* + *-as* < *-āceu* ; pour d'autres suffixes v. *eigalòssi* etc... au *Tres. d. Felibrige*. *Aratrum*, fin de l'article : v. béarn. *laurader* ne peut être que *laur-* < *lab(ō)r-* + *-ader*, aujourd'ui *-adé*, correspondant à prov. *-adou* < *-ātōriu*, avec une voy. énigmatique (*-é* : *cauhadé* « chauffoir » est *cauh-* + *-adé* ; *bertadè* « véridique » est *bertad-* < *vēr(i)tāte* + *-è* < *-āriu* : p. 148 col. 1 l. 11 *arrousadè*, *-e*,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

corr. *-ẽ* ; cette faute est constante dans le *Tres. d. Felibrige*). Ambert *ayá* « donner le jet de lait » n'est pas **arredare*, qui aurait donné **aryá* : cf. le subst. fém. *láya ~ léya ~ ayá ~ ya* dans le N.-E. du Daufiné (étimologie inconnue, de moi du moins). La basé **arya* « pin cembro » ne convient pas pour brianç. *auvo* ; *asīlus* avec *-ī-* explique très peu des formes citées.

Le *-b-* de v. prov. *abans* (*ab *anteīs*, non *abante*) peut provenir de *ab* « avec ». *Aiguille* avec la prononciation *-ẅi-* (p. 25 col. 1 l. 18) a pu suivre *aiguiser*, où *-ẅi-* est régulier (cf. *amenuiser*, etc...) Langued. *abel(s)* « balle de blé » ne s'explique ni par *abiēs* ni par *acus*, mais on ne saurait faire état d'une accentuation donnée par l'*Atl. ling. de la Fr.* (v. notamment *RLR* LVII, 497 et LX, 189). *Adjutare*, note 1 : v. prov. *aidar* n'est pas emprunté du v. fr. ; c'est une forme dialectale, et les parlers actuels se partagent entre les tipes *aidar* et *ajudar*, normalisations du tipe fonétique *ajuda*, *aidar* < *adjūtat*, *-āre*. *Ad retro*, note 1 : v. prov. *arier* à côté de *areire* est, bien plutôt qu'un emprunt au v. fr., une réfection d'après *derrier* etc. « dernier », où *-eir* continue *-āriu*. Pourquoi poser **agranio* comme base de mots fém. tels que prov. *agreno* et douter d'un croisement avec *ācer* ? le traitement fonétique de *gr* intervoc. est toujours *ir* (v. *RLR* LX, 471). *Arbuteus* : *darbousso* n'est pas une dissimil. de *l'ar-* (où serait le fonème dissimilant ?) ; il i a eu agglutination de *d(e)*, comme de *l(a)* dans *lamboursa*, de *(u)n(a)* dans *narbousa*.

Alauda : le tipe en *-d-* n'est pas pangascon, mais limité au S. et à l'O. du domaine, ailleurs *-s-*. *Amnis* : ajouter *Entraunes*, dans la Provence orientale. *Ardor* : l'adj. *arderous* existe (sous cette forme ou avec dissimil., *-lous*) non seulement en Limousin, mais un peu partout en domaine provençal, v. *Tres. d. Felibrige* (aussi pour *ànci ~ -io* < *anxia*, mot très répandu). *Ardžyero* (corr. *-ẹ-*) < *argilla* (l. 23) est de Marseille, Toulon etc..., non de toute la Provence.

D'autres observations de détail allongeraient trop ce compte rendu. J'en ai encore communiqué d'autres à l'auteur. Il se propose d'en faire état à la fin de son livre et me demande s'il ne conviendrait pas de les publier sans attendre un terme forcément assez éloigné. Nous examinerons la question ensemble. Pour les fascicules suivants il a bien voulu accepter mon offre de lui soumettre à l'avance des additions proportionnées au plan de son travail (spécialement pour le Daufiné franco-provençal, d'après le dictionnaire, encore inédit, de Mgr Devaux) et de revoir les épreuves. Je deviens ainsi presque un collaborateur, et je voudrais qu'un confrère prît à ma place l'emploi de critique ; je le prie par avance de relever sans pitié toutes mes fautes. *Patere legem quam ipse fecisti !*

Jules RONJAT.

Hugo Schuchardt-Brevier, ein vademekum der allgemeinen sprachwissenschaft, als festgabe zum 80. geburtstag des meisters zusam-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mengestellt und eingeleitet von **Leo Spitzer**. *Halle, Max Niemeyer*, 1922, 375 p. petit in-8° avec portrait.

L'idée de faire un volume d'ommage avec les œuvres mêmes du jubilaire est tout à fait excellente. Elle est de M. Schuchardt lui-même. Il l'émettait en 1903 (v. p. 1) à titre général; l'application personnelle qu'on lui en fait est particulièrement eureuse en raison de l'importance exceptionnelle d'une doctrine qui s'est manifestée surtout dans des mémoires et des articles épars.

Prétendre révéler M. Schuchardt aux romanistes serait offenser les deux parties en cause, et comment analiser un « bréviaire » aussi concis, dont chaque page, pour ainsi dire, apporte un enseignement capital ?

Mais, à lire ce petit livre si plein d'idées fortes et neuves, ici pour la première fois condensées en un ensemble saisissant, plus d'un, même parmi les plus familiers avec la pensée du maître, verra un Schuchardt encore agrandi et connaîtra vraiment tout ce que la linguistique doit au savant qui, entre Schleicher et F. de Saussure, a vu que le langage est une fonction et une institution, que la science qui l'examine est avant tout une science sociale, au poliglotte prodigieux qui, non content d'étudier les langues, les a parlées, les a écrites, les a vécues. Et l'âge semble sans prise sur cet esprit qui voit toujours plus clair et plus profond dans les grands problèmes de l'évolution umaine. C'est la vieillesse magnifique d'un Goethe ou d'un Mistral.

Jules RONJAT.

ERRATA

P. 165, n° 8794, *tòmâre*, corr. *tòrnâre*.
P. 166, 8854, corr. 8864.
P. 168, 9149, corr. 9140.
P. 175, 9445, corr. 9446.
P. 176, n° 9497, *vamba*, corr. *wamba*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

TABLE DES MATIÈRES

TOME XLI

ARTICLES DE FONDS

MILLARDET (G.). — Linguistique et dialectologie romanes.... 1,193

BIBLIOGRAPHIE

1° COMPTES RENDUS.

BELL (C. H.). — The sister's son in the medieval german epic (FAUCONNET)..... 386
BRILLANT (M.). — Musique sacrée et musique profane, poèmes (GRAMMONT)..... 383
BRUNOT (F.). — Le renouvellement nécessaire des méthodes grammaticales (RONJAT)..... 395
COROMINAS (P.). — Les Gràcies de l'Empordà (PONS)..... 189
ESCOUTAIRE (L'.). — Rabelæs a Mount-Pelié (RONJAT)..... 403
FRANZ (A.). — Zur galloromanischen Syntax (RONJAT)..... 396
GRAMMONT (M.). — Petit traité de versification française (RONJAT)..... 398
HANOTAUX (G.). — Histoire de la nation française, XII (MILLARDET)..... 388
JEANROY (A.) et LÄNGFORS (A.). — Chansons satiriques et bachiques du XIIIe siècle (MILLARDET)..... 392
JULIAN (Ch. P.) et FONTAN (P.). — Anthologie du félibrige provençal (RONJAT)..... 399
LIMBOSCH (R.). — Symphonie macabre (GRAMMONT)..... 385
LÒPEZ PICO (J.M.). — El Retorn (PONS)..... 190
MAROUZEAU (J.). — La linguistique ou science du langage (GRAMMONT)..... 372
MÉLANGES B. BOUVIER. — (RONJAT)..... 394
MEYER-LÜBKE (W.). — Historische grammatik der französischen sprache (RONJAT)..... 401

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

MEYER-LÜBKE (W.). — Romanisches etymologisches wörterbuch (RONJAT)..... 161
PAR (A.). — Vida de Guillem Shakespeare (PONS)..... 187
PUŞCARIU (S.). — Divers ouvrages de linguistique et filologie (RONJAT)..... 402
RUYRA (J.). — La Parada (PONS)..... 188
SCHRIJNEN (J.). — Einführung in das studium der indogermanischen sprachwissenschaft (RONJAT)..... 405
SCHUCHARDT (H.)-BREVIER. — (RONJAT)..... 409
SUDDARD (E.). — Quatre articles (GRAMMONT)..... 373
VENDRYÈS (J.). — Le langage (GRAMMONT)..... 369
VÉRAN (J.). — De Dante à Mistral (GRAMMONT)..... 381
VOSSLER (K.). — Frankreichs Kultur (RONJAT)..... 406
WAHLGREN (E.G.). — Les actions analogiques réciproques du parfait et du participe passé (MILLARDET)..... 393
WARTBURG (W. VON). — Französisches etymologisches Wörterbuch (RONJAT)..... 407

2° OUVRAGES ANNONCÉS SOMMAIREMENT :

ANTOLOGIA PORTUGUESA, 381. — CLÉDAT, 379. — DESQUERRE, 384. — FEGHALI, 378. — FOULET, 379. — GACHON, 387. — GAUCHAT, JEANJAQUET, TAPPOLET, 191. — GRAMMONT, 398. — HELBOK et VON PLANTA, 402. — JEANROY, 393. — LANGLOIS, 380. — MEILLET, 386. — MELANDER, 191. — MEUNIER, 192. — NAVARRO TOMÁS, 192. — NIEDERMANN, 379. — REGARD, 379. — SCHEUERMEIER, 404.
Errata..... 410

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 076456001

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY